

LA
MYSTIQUE

DIVINE, NATURELLE ET DIABOLIQUE,

PAR GÖRRES,

OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND



PAR

M. CHARLES SAINTE-FOI.

TROISIÈME PARTIE.

LA MYSTIQUE DIABOLIQUE.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

**M^{me} V^{te} POUSSIELGUE-RUSAND, LIBRAIRE,
RUE SAINT-SULPICE, 23.**

MDCCCLIV.

LA
MYSTIQUE DIABOLIQUE.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Comment le mal physique et moral se propage. Rapport de la magie et de la possession avec la première chute. Des deux cités. Des degrés de l'ascèse diabolique.

La révélation, l'histoire, l'étude de la nature démontrent que tous les domaines de la création visible ou invisible sont partagés, d'après un ancien symbole, en deux royaumes, celui de la lumière et celui des ténèbres, et que l'homme, placé entre les deux, a pris part aussi à cette division; de sorte que son être penche des deux côtés, et est accessible aux influences qui partent de ces deux régions opposées. Le principe de cette division appartient au monde invisible : c'est le péché, acte libre d'une intelligence créée, qui, altérant l'œuvre de Dieu, bonne à son origine, a introduit cette opposition du bien et du mal moral, laquelle, s'étendant au monde physique, s'y manifeste

comme opposition du bien et du mal naturel, de l'harmonie et du désordre. L'homme, ajoutant à la connaissance du bien qu'il avait reçue de Dieu la science du mal, et s'assimilant en quelque sorte celui-ci, par un acte extérieur, a laissé pénétrer dans son âme cette division funeste du bien et du mal moral, par suite de quoi celle du bien et du mal physique a envahi son corps. A partir de ce moment, une lutte terrible et incessante a commencé en lui. Ainsi placé entre la lumière et les ténèbres, les portant à la fois au fond de son être, il se sent poussé intérieurement, et attiré au dehors des deux côtés; car il a en lui comme un aimant, dont les deux pôles correspondent à ceux de l'aimant extérieur; et il a dans son cœur une réponse pour ces deux voix qui l'appellent. Sous le rapport moral et spirituel, il peut suivre l'un ou l'autre de ces deux attrait; car il est libre dans son for intérieur, et d'autant plus libre que le bien prédomine en lui davantage. Mais il n'en est pas ainsi du mal physique; il ne peut pas toujours s'en garantir, parce qu'il est lié de ce côté. Ce lien a commencé le jour où il a donné accès en lui au mal moral, lequel est la racine et le principe du mal physique. Sa liberté morale est d'autant plus liée qu'il donne accès davantage au mal. En commettant celui-ci il se soumet à la puissance du mal radical, de même que sa vie se trouve assujettie au mal physique.

Comment le
mal phy-
sique
se propage.

Le germe de mort qui réside en son corps est, dans ce commerce organique avec le mal physique, le lien où se rattache ce rapport de l'un à l'autre. De même aussi le principe de mort morale, le péché, est en lui le lien qui le met en rapport avec le mal radical. Le principe de vie qui anime l'organisme entier est au contraire le lien qui met l'homme en rapport avec la vie de la nature et toutes les influences salutaires qu'elle renferme en son sein, tandis que le bien moral qui est en lui le rattache à tout le bien qui est autour de lui. Ce rapport du corps avec le mal physique peut avoir lieu de deux manières. Il peut

venir de celui-ci par une sorte de contagion. La nature en ce cas dépose dans l'organisme le poison qu'elle couvait en son sein, comme il arrive dans les pestes et les épidémies. Ici le principe positif du rapport est en dehors de la personnalité : il n'y a donc point de faute en ce cas, mais seulement un accident ; et le miasme, engendré hors de l'individu, lui est seulement communiqué. Il faut cependant pour cela qu'il ait en lui certaines dispositions qui le rendent accessible à la contagion. Or, ces dispositions peuvent être l'effet d'une faute, et rendre ainsi la conscience responsable devant Dieu ; mais elles peuvent aussi exister dans l'homme sans aucune faute de sa part : elles ne lui sont point imputables alors, et la contagion est un fait indépendant de sa volonté, qui rentre dans le plan du gouvernement général de ce monde. Il peut arriver au contraire que ce rapport prenne son point de départ dans la personnalité même. Il n'y a plus seulement une rencontre fortuite de l'organisme et du virus contagieux ; mais l'homme cherche celui-ci avec intention, ou il devient volontairement lui-même un foyer de contagion pour les autres. Dans le premier cas, il s'inocule en quelque sorte le mal qu'il trouve au dehors, tandis que dans le second il le produit en soi d'une manière positive. Là comme ici le mal est volontaire chez lui, et il est responsable des suites de son action. La moralité de celle-ci dépend du but que l'homme se propose en introduisant ou en développant le mal physique dans son corps. Il peut, en effet, comme cela arrive tous les jours dans la médecine, avoir pour but de combattre un poison par un autre, un mal plus grand par un mal plus petit ; comme il peut aussi se proposer une fin criminelle. Lorsqu'il y a faute, le châtement est plus grand dans ce dernier cas que dans le premier, parce que le premier principe de la faute est dans la volonté même de celui qui la commet.

Il en est du rapport de l'homme au mal moral comme du rapport au mal physique : il peut venir de l'homme

Comment le mal moral se propage.

par dedans, ou pénétrer en lui du dehors. Dans le dernier cas la cause de ce rapport est extérieure à l'homme, et il peut y être soumis d'une manière purement passive, sans concours réfléchi, et par conséquent sans aucune faute de sa part; comme aussi ce rapport peut être l'effet de sa coopération, et par conséquent lui être imputé. Dans l'autre cas, c'est dans la volonté même qu'est le principe de ce rapport; c'est d'elle que part l'action directe: et le mal extérieur ne fait que donner en quelque sorte son concours à l'intention coupable, et lui servir d'instrument. La faute alors se partage inégalement entre la cause principale et primitive et la cause secondaire. La possession est un rapport du premier genre. Ici, en effet, nous trouvons une puissance extérieure à la volonté, laquelle s'empare de toutes les puissances qui lui sont livrées, selon la mesure des dispositions qu'elle y trouve, les lie, les enchaîne et les possède comme sa propriété. La magie établit au contraire un rapport du second genre. Ici en effet l'initiative vient de la volonté humaine, qui a recours à des moyens extérieurs, afin de réaliser d'une manière plus puissante encore ses intentions coupables. Or, ce qui dans le premier cas possède, et se laisse posséder au contraire dans le second, c'est le mal radical. Ce mal n'a point en soi de raison d'être; car il n'a pas été créé de Dieu. Tout être, ayant été créé de Dieu, est bon: le mal étant donc le non-bien est par là même non-être, c'est-à-dire une pure négation. Pour qu'il acquière l'être qui lui manque, il faut qu'il s'attache à quelque chose qui l'a déjà: en d'autres termes il doit se produire dans un être personnel, qui lui communique une raison d'être, et lui donne ainsi une réalité. Le mal n'est pas, mais le mauvais existe. Celui-ci a un être positif, puisqu'il est créé de Dieu; et c'est dans cet être que le mal qui n'est rien en soi acquiert l'être et la réalité. De négation abstraite qu'il était auparavant, il devient contre-affirmation; négation de ce que Dieu affirme, affirmation de ce que Dieu nie:

de sorte qu'il n'est pas simplement l'absence du bien, mais encore un effort positif contre lui.

Ce premier suppôt du mal est donc aussi son premier auteur, puisque c'est lui qui lui a donné l'être et la réalité. Ce n'est point ailleurs en effet qu'il l'a trouvé, ce n'est point d'un autre qu'il l'a reçu; mais il l'a inventé et produit : il a voulu pour ainsi dire imiter Dieu, et créer comme lui, et c'est là le chef-d'œuvre qui est sorti de ses mains. L'auteur du mal est donc un esprit; et comme tout être spirituel est un et personnel, l'auteur du mal est un et personnel par conséquent. Comme d'un autre côté, il y a beaucoup de mal et beaucoup de méchants, il est le chef de ces multitudes égarées, et c'est en cette qualité qu'il s'appelle Satan. Le mal qu'il a tiré de son propre fond à l'origine, étant le produit de sa volonté, a quelque chose du péché de magie, tandis que le mal qu'il communique aux hommes par une sorte de contagion ressemble à la possession volontaire et coupable. C'est ce Satan qui, soit en vertu du pouvoir qu'il a acquis sur la nature dégénérée, soit par la séduction, établit ces rapports intimes entre lui et ceux qu'il possède; et ce n'est là que la continuation de cette première possession qui a eu lieu lors de la chute du premier homme. C'est encore avec ce même Satan que les hommes qui sont devenus ses esclaves contractent dans le péché de magie des rapports du second genre; et le péché de magie ne fait que continuer la première chute des anges rebelles, et placer l'homme à l'égard de Satan dans le même rapport où les démons qui composent son royaume se sont mis au commencement avec lui. L'homme, en effet, par la magie, se fait, comme les anges rebelles, le sujet du diable, son aide, son instrument dans la production du mal, chacun dans les limites de sa personnalité.

Ainsi la magie et la possession, ces deux ramifications de la mystique infernale, sont à l'égard de la première chute dans le même rapport que les deux branches de la

Rapport de la magie et de la possession à la première chute.

mystique divine, le miracle et l'extase, à l'égard de l'œuvre de la rédemption. De même donc que le mauvais paganisme, et même en partie le meilleur, a été la continuation du péché originel, de même aussi le christianisme est comme le prolongement de l'œuvre de la rédemption. Et de même que celui-ci, toujours présent dans tous ses éléments, se continue dans la mystique divine, ainsi la première faute se continue toujours dans ce mauvais paganisme qui a su pénétrer jusqu'au fond même du christianisme, et qui ne peut trouver qu'en lui son contre-poids et son remède. Nous nous sommes déjà convaincus en partie de cette vérité dans la mystique divine. Nous y avons vu en effet comment tous les éléments particuliers de la rédemption, présents au souvenir de tous les siècles, se propagent et se développent sous la forme d'une tradition vivante et sensible dans les saints mystiques et dans leurs œuvres; de sorte que, la vie tout entière du Rédempteur se prolongeant en eux, il ne reste étranger à aucune époque, et continue par eux en chacune l'œuvre qu'il a commencée d'abord dans sa propre personne. Ainsi, par exemple, le don de guérir les malades, que Notre-Seigneur a laissé comme héritage à son Église, n'a jamais cessé en celle-ci depuis le jour où il est monté au ciel; et ce que nous voyons dans les saints en ce genre n'est qu'un écoulement de cette source qui ne tarit jamais.

Il en est de même de tous les autres dons et de tous les phénomènes qui se sont produits dans la vie du Sauveur. N'avons-nous pas vu percer partout dans l'extase le sommet glorieux du Thabor? N'avons-nous pas reconnu dans ces saints élevés en l'air celui qui marchait sur les eaux; dans la stigmatisation les plaies faites sur le Thabor? Or, il n'en va pas autrement dans le royaume des ténèbres, et nous aurons à juger la mystique infernale d'après le même principe. La chute des esprits rebelles, quoiqu'elle n'ait eu lieu qu'une fois dans les régions invisibles, à un moment déterminé, ne se borne point cependant à celui-ci :

ce fait primitif est devenu comme fluide avec le temps, et se prolonge jusqu'à l'époque la plus reculée. La révolte des esprits ne cesse jamais, parce que le péché, s'engendrant toujours soi-même, continue toujours d'enchaîner la liberté. Ce désordre, trouvant un conducteur dans l'élément spirituel du premier homme, s'est inoculé en lui dans le péché originel, et a infecté de sa contagion toutes les générations jusqu'à nous. Ce premier acte vit en chacun de nous; mais dans la possession il se reproduit selon toute son énergie et son extension. Notre-Seigneur, dans cet acte grandiose et universel qu'il a accompli sur le Calvaire, a délivré par un exorcisme divin le genre humain de la possession qui le retenait captif, et a laissé à son Église le pouvoir de faire pour chaque individu ce qu'il a fait pour tous les hommes en général et pour chacun en particulier. Mais dès lors aussi l'homme a pu de nouveau faire de son propre mouvement, avec une réflexion parfaite, ce qu'ont fait les esprits rebelles avant lui, et prendre part à leur révolte comme auteur et principe de son propre péché. Ainsi, par le péché de magie qui existait déjà dans le paganisme, quoiqu'il fût beaucoup moins grave alors qu'aujourd'hui, la chute des anges superbes se continue jusque dans le christianisme. Cette chute se reflète comme en un miroir, d'après les proportions humaines toutefois, dans l'ensemble de la magie, qui, se prolongeant à travers les siècles, forme comme un enfer sur la terre, de même que la possession, sous toutes ses formes et à tous ses degrés, nous apparaît comme le purgatoire ici-bas, et nous permet de jeter un regard dans l'économie de ce lieu d'expiation.

La création tout entière est donc partagée comme en deux Églises, dont l'une renferme la source de tout bien et l'autre la source de tout mal. La première est en rapport avec tout ce qui a quelque affinité avec elle, depuis le plus haut degré du bien moral jusqu'au dernier degré de l'ordre et du bien physique. La seconde, de son côté, est en rapport

Des deux
Églises
ou cités.

avec le mal, sous quelque forme et à quelque degré qu'il se produise, depuis les plus profonds abîmes du désordre moral jusqu'au bien purement extérieur et matériel. Chacune des deux églises est de plus partagée en une église invisible et triomphante, et une autre visible et militante. Le siège de l'église triomphante du mal est l'enfer, de même que celui de l'église triomphante du bien est le ciel ; et toutes les deux ont aussi comme un purgatoire, qui participe en même temps à la nature de l'église qui triomphe et de celle qui combat. L'église militante et visible a aussi deux côtés ou deux éléments. L'un, prenant son point de départ dans le bien que Dieu a déposé dans la nature humaine ou qu'il y a ajouté par sa grâce, lutte contre le mal ; l'autre au contraire, s'appuyant sur le mal que le péché a introduit en nous, combat contre le bien et s'efforce de le renverser. Ceux qui combattent contre le mal ont pour chef celui qui, Dieu et homme, invisible et visible à la fois, a fondé l'Église, visible ici-bas, invisible dans sa partie la meilleure. L'église du mal, au contraire, attend encore un chef visible : mais, jusqu'à ce qu'il vienne, elle honore comme son chef invisible l'antique dragon, qui l'a fondée lors de la chute des anges rebelles. C'est de celui-ci que part la malédiction dans les charmes et les enchantements, de même que c'est de celui-là que découle la bénédiction dans le don des miracles, des guérisons et de la science. La divinité plane au-dessus de cette lutte des deux royaumes l'un contre l'autre. Bien loin d'en être troublée, elle la domine au contraire de sa puissance et de son regard, inspirant, fortifiant, encourageant les bons, réprimant les méchants, et enfermant leur action dans de justes limites, tirant le bien des intentions les plus perverses, accomplissant toujours sa volonté, sans jamais faire violence à celle de ses créatures, et propageant ainsi son empire. Les chefs, dans ce combat, étant des êtres intelligents et personnels et portant à cause de cela l'empreinte de la Divinité, prennent part à la lutte de trois manières ; et leur

royaume se compose aussi de trois ordres, correspondant aux trois personnes divines. D'un côté, en effet, Notre-Seigneur est la vérité, la voie et la vie; et de l'autre, Satan est le mensonge, le chemin qui égare et le père de la mort, ou plutôt la mort elle-même. Ceux donc qui se rangent sous l'étendard de l'un ou de l'autre éprouvent l'effet de leur action sous chacun de ces trois rapports. Ce que nous avons vu dans la mystique divine va se reproduire dans la mystique infernale. Ici comme là, les phénomènes se développent dans le même ordre et par les mêmes degrés, avec cette différence que chaque série forme comme le revers et le contre-pied de l'autre. Ainsi les voies que nous avons parcourues dans les régions lumineuses de la mystique divine nous indiquent d'avance celles que nous allons parcourir dans les régions ténébreuses de la mystique infernale; et c'est ainsi seulement qu'il nous était possible de nous retrouver dans l'obscurité et les contradictions de ce domaine, et d'arriver à un résultat positif.

Si les deux royaumes sont liés par un parallélisme si complet, l'initiation aux mystères des ténèbres exige donc aussi une préparation et des exercices ascétiques, comme l'introduction dans le royaume de la lumière, et il est naturel que nous commençons par étudier ceux-ci. Cette ascèse, qui tend à abaisser l'homme, doit imiter dans son mode l'ascèse qui tend à l'élever au contraire. C'est le christianisme qui nous a frayé les voies pour retourner au bien, et qui nous donne les moyens à l'aide desquels nous pouvons reconquérir les biens célestes que nous avons perdus. Mais le christianisme n'ôte point à l'homme sa liberté, et il ne peut par conséquent empêcher le mal de préparer de son côté des liens pour se mettre en rapport avec ceux qui penchent vers lui, afin de propager par eux son royaume sur la terre. Ainsi le don de la foi, qui nous a conduits à la vérité immédiate, est un de ces liens qui attachent l'homme à Dieu. La foi s'adresse particulièrement à l'esprit, et c'est lui qu'elle met en rapport avec la vérité

De l'ascèse
diabolique.

souveraine. Au don de la foi correspond dans la cité du diable l'incrédulité, qui conduit à la négation du fondement de la vérité, à l'affirmation du mensonge et avec elle à la superstition. L'incrédulité est donc le lien qui met en rapport les puissances supérieures du démon avec celles de l'homme. Dans l'Église du Christ, la vie inférieure de l'homme est mise en rapport avec Dieu par des moyens qui ont pour but de la fortifier, de la spiritualiser, de la purifier, afin que, réglée et disciplinée par l'ascèse chrétienne, elle puisse s'approprier la vie de Dieu lui-même, et se laisser assimiler par elle, pour entrer ainsi comme membre vivant dans l'organisme divin de son corps mystique. La cité du diable possède aussi des moyens de ce genre : elle a des poisons qui ont la faculté de stimuler, d'irriter, de décomposer pour ainsi dire les forces vitales de l'homme, à l'aide des esprits sauvages de la nature qui résident en eux, et que le souffle de Satan a rendus diaboliques pour ainsi dire.

C'est là la contre-partie des sacrements de l'Église, et en particulier du sacrement adorable de l'autel. Aussi, lorsque l'homme a rompu ce pain de l'enfer, il mange pour ainsi dire la malédiction : lorsqu'il approche de ses lèvres ce calice abominable, il s'enivre d'illusions et de songes, et boit à longs traits la colère divine. Ces poisons sont pour lui des liens, *vincula*, et mettent sa vie en rapport avec la mort qui git au fond des régions ténébreuses. Mais pour que dans l'un et l'autre cas l'union soit consommée il faut un troisième élément qui, se plaçant entre les deux premiers, les unisse d'une manière intime et active par la force d'en haut d'un côté, par celle d'en bas du côté opposé. C'est ce que fait dans l'Église lumineuse la sainteté, qui se développe et se perfectionne par l'exercice des vertus les plus sublimes ; la sainteté qui, ajoutant à la force de l'homme la force de Dieu, unit intimement le premier au second, et l'aide à réaliser son règne sur la terre. De même aussi, du côté opposé, comme contre-partie de la sainteté, nous

trouvons un état où l'homme, de propos délibéré et avec une pleine réflexion, se livre sans mesure à tous les vices et à tous les crimes, et suit tous ses mauvais penchants. Dans cet état si terrible et si dangereux, la force du démon s'ajoute aussi à celle de l'homme, et, rivant la volonté de celui-ci à celle du premier, agit avec elle comme la grâce agit dans les justes ; de sorte que l'homme devenu esclave de Satan fait tout ce qu'il peut pour que la volonté de celui-ci se fasse sur la terre comme en enfer, et pour que son règne advienne ici-bas.

L'une et l'autre ascèse est donc divisée en trois degrés, et il ne s'agit plus que de savoir de quel côté se tournera la volonté humaine. Sera-ce à droite ou à gauche ? Sera-ce vers les voies qui montent ou vers les sentiers qui conduisent à l'abîme ? Dans le premier cas, l'ascèse chrétienne dégage peu à peu la psyché liée et ensevelie dans la nuit ; elle dégage la lumière que l'enivrement des sens tient captive et cachée dans le monde des illusions terrestres ; elle rend à l'homme cette liberté primitive que le péché tient enchaînée, et à la vie ce ressort, cet éclat, cette énergie qu'elle avait au commencement. Les étoiles du monde intérieur scintillent de nouveau dans son ciel : les puissances de l'âme, que le péché comprime et tient arrêtées, se remettent en mouvement, comme un fleuve que la glace tient captif recommence à couler aux premières chaleurs du printemps. Les ombres de la mort que l'homme porte en son sein se dissipent peu à peu ; au lieu de ce poids qui l'entraîne vers la terre, il se sent attiré, enlevé vers le ciel ; et à mesure que l'enfer perd de ses droits et de son pouvoir sur lui, il se rapproche davantage des régions célestes et de l'état où il a été créé à l'origine. Que si l'homme, au contraire, met le pied dans les sentiers ténébreux qui conduisent à l'abîme, le rayon de lumière que le péché originel avait laissé encore intact s'obscurcit dans le mensonge par les péchés personnels et particuliers qu'il accumule sans cesse, de sorte que la lumière, s'éteignant peu à peu en lui,

Des degrés
de l'ascèse
diabolique.

est remplacée à la fin par la lueur sombre et terrible du feu de l'enfer. A mesure que le bien disparaît en son âme, sa volonté se pervertit; une inimitié secrète s'établit entre lui et tout ce qui est bon, et Satan s'empare de lui toujours davantage. Il règne et gouverne en lui, par l'intermédiaire de tel ou tel des démons qu'il commande, selon que l'homme est esclave de tel ou tel vice en particulier; et lorsque, méprisant la vie qu'il peut s'assimiler dans les sacrements de l'Église, il préfère manger la mort dans les poisons préparés par l'enfer, son corps, les forces et les puissances de celui-ci, les éléments qui le composent, et jusqu'à l'âme qui les anime, tout appartient au démon. Il est à lui comme un organe est au corps dont il fait partie; il entre dans le corps mystique de Satan, et il devient un de ses membres.

Ainsi, un abîme affreux est creusé dans toutes les régions de son être, et les met en rapport avec le démon. Aussi l'homme se remplit des images de l'enfer: tous les forfaits dont la nature humaine est capable lui deviennent familiers: tous ces monstres que renferme en son sein le cœur de l'homme, et qui, dans l'état ordinaire, liés et comprimés par le bien, se cachent dans l'obscurité de la nuit, apparaissent au grand jour. Cet état lamentable augmente à mesure que l'homme, s'enfonçant davantage dans le péché, se détache plus aussi de la société des puissances supérieures. A mesure qu'il méprise davantage les voix amies qui l'avertissent, il se livre plus aussi aux puissances invisibles du royaume du mal, et aggrave le joug qui pèse sur lui. Cette région lumineuse qui survit ordinairement dans la conscience humaine à l'abus de la grâce, et dans laquelle le démon ne peut pénétrer, se rétrécit toujours plus à mesure que l'abîme devient plus profond, de sorte que les puissances de l'enfer trouvent toujours plus d'espace pour s'étendre. Les ténèbres qui obscurcissent l'esprit deviennent toujours plus profondes; la pente qui emporte la volonté vers l'abîme devient plus rapide; le feu qui embrase le cœur devient plus dévorant, jusqu'à ce qu'enfin, le mal étant

DES MOYENS PHYSIQUES QUI EXCITENT L'ORGANISME. 13

arrivé à son comble et l'union avec le démon étant consommée, tout signe de vie disparaît, la dernière étincelle de lumière s'éteint, et les flots de l'abîme se referment pour toujours sur le malheureux réprouvé.

Après avoir suivi dans la mystique divine les traces des

nées de sa vie se compliquent, la foi est là qui le rassure en lui en montrant l'heureux dénouement. Mais lorsqu'il met le pied hors de ce cercle, soit en s'élevant au-dessus de lui, soit en descendant au-dessous, il ne peut plus compter sur cette paix qui protège sa vie; et il doit, dans ces espaces inconnus, se confier à la garde des puissances auxquelles il s'est livré : il entre en rapport avec les esprits de l'autre monde. Ce rapport, l'homme pieux ne l'a pas cherché; mais il le trouve par hasard, en quelque sorte, aux limites du monde ordinaire, comme la suite et le résultat de ses efforts constants vers le bien, sans l'avoir jamais désiré.

La mystique divine ne connaît donc point d'ascèse ou de préparation ayant pour but formel et déterminé de disposer l'homme à voir les esprits. Bien loin de là, elle considérerait avec raison comme une curiosité criminelle toute tentative pour se mettre en rapport avec eux; et le moindre effort en ce genre, elle le condamne de prime abord, et l'attribue à la mystique infernale. Tout son effort à elle, c'est de briser la nature, d'empêcher qu'elle ne pèse trop sur l'âme, de dégager celle-ci des liens qui l'attachent au corps, de la séparer de plus en plus de la multitude des choses créées, pour l'unir plus intimement avec l'unité increée. Aussi les moyens dont elle se sert pour arriver à ce but sont extrêmement simples : c'est la privation, le renoncement, la séparation de tout le créé, la lutte contre la concupiscence et la volonté propre, dans toutes les directions. Le résultat qu'elle cherche et qu'elle obtient, c'est une ascension continuelle de la nature supérieure au-dessus de la nature inférieure, la victoire de la première sur la seconde, une clarté plus grande dans le regard intérieur, qui fait que l'âme, à l'aide de la lumière divine, voit des choses qu'elle n'apercevait point lorsqu'elle était enveloppée dans l'obscurité de la terre. Si elle se détache du monde visible, ce n'est point pour se mettre en un rapport sensible avec les puissances de l'autre monde. Elle marche donc avec pré-

caution dans ces espaces inconnus, sachant bien que de grands dangers la menacent de tout côté. La rétine a été donnée à l'œil corporel afin que, fermant la pupille, elle puisse le protéger contre l'afflux trop considérable de la lumière physique; ainsi Dieu a donné à l'œil spirituel de l'homme une certaine modestie et timidité à l'égard de la lumière supérieure; de sorte que de temps en temps il se ferme, afin de contempler intérieurement, dans le sanctuaire de l'âme, celui qu'il cherche uniquement dans toutes ses voies, et qui est le seul objet de ses désirs.

Mais il en est autrement de la mystique et de l'ascèse infernale. Celui qui s'y livre n'a point pour dernier but de s'élever au-dessus de tout le créé, de ne se laisser dominer par aucune créature, comme aussi de n'en dominer aucune : sa fin suprême, au contraire, ne dépasse point le cercle des choses créées. Mais le monde où elles se trouvent renfermées est trop étroit pour son orgueil, et trop borné pour son audace; il voudrait pénétrer dans les régions supérieures, évoquer les esprits, assujettir à son orgueil des puissances plus fortes que lui, ou se livrer à elles et devenir leur esclave, afin de pouvoir commander sur la terre au nom de celui qu'il s'est choisi pour chef; car peu lui importe de servir l'enfer, s'il peut par là se faire servir sur la terre. Pour conjurer les esprits, ou pour être en quelque sorte conjuré par eux, il faut les voir. Aussi tout l'effort de ceux qui s'engagent en ces voies, c'est de forcer l'entrée qui conduit aux royaumes invisibles. Le but de l'ascèse infernale, de toutes ses initiations et de tous ses mystères, c'est de conduire l'homme dans les régions ténébreuses de l'abîme. Nous trouvons, sous ce rapport, une opposition manifeste entre la mystique divine et la mystique infernale. Ce qu'aime l'une, l'autre le hait; ce que l'une cherche, l'autre le fuit avec horreur. Ce que la première trouve par hasard sur son chemin, comme une chose accessoire, ce qu'elle accepte avec inquiétude et timidité, l'autre le regarde comme son affaire principale, et le re-

cherche avec une audace criminelle. Aussi dans l'ascèse diabolique ne peut-il être question de privations pour elle qu'autant que celles-ci peuvent mener au but qu'elle cherche ; mais comme vertu elle en a horreur, et cherche par tous les moyens à se les épargner, afin d'y substituer l'abondance et la satisfaction de tous les désirs.

Le renoncement lui est également antipathique : elle ne renonce qu'au bien supérieur et spirituel, afin de s'assurer par là la possession des biens inférieurs qu'elle convoite. Partout elle écarte d'elle les influences salutaires qui pourraient la troubler, et combat tout ce qui essaye de s'interposer entre elle et les puissances auxquelles elle s'est livrée. Elle recherche tout ce que la mystique divine évite avec soin, abusant des puissances et des éléments de la nature, dont la bonté divine nous permet de disposer afin d'entretenir notre vie : elle les pousse au delà de leurs véritables limites, et leur demande plus qu'elles ne peuvent et qu'elles ne doivent donner. Elle développe par des moyens artificiels leur vertu primitive, et leur fait produire des effets inaccoutumés. Au lieu de nourrir, d'apaiser et de rafraîchir la vie, ces éléments décomposés, altérés, agissent d'une manière funeste sur tel ou tel organe du corps humain ; et de là, envahissant la vie tout entière, ils y reproduisent leur propre division, et la bouleversent de fond en comble. Le résultat de cette action, c'est de polariser plus fortement encore la vie et l'organisme. Le désordre se communique d'un organe à l'autre, et parcourt ainsi tout le système ganglionnaire, jusqu'à ce qu'il atteigne le centre de la vie, le *sensorium commune* de cette région. Celui-ci irrité, développé outre mesure par l'action de ces excitants, acquiert une concentration et avec celle-ci une intensité et une extension plus grandes. Il pénètre plus loin et plus avant. Les sens prennent part aussi de leur côté à ce développement, et apportent du dehors des matériaux plus abondants. L'âme, de cette manière, trouve accès dans des régions qui lui étaient auparavant fermées ; elle

atteint et voit plus loin; en un mot, elle devient clairvoyante; et c'est là le but que se propose l'ascèse diabolique. La clairvoyance ouvre les régions invisibles; puis, jetant un regard en arrière sur le chemin qu'elle a parcouru, elle multiplie ainsi, en multipliant ses expériences, les moyens qui servent à la produire.

Ces moyens se distinguent d'après les organes auxquels ils s'adressent. Ces organes peuvent être ou ceux qui servent à la circulation, ou ceux du mouvement, ou ceux des sens. Au rang le plus infime sont placés les moyens qui agissent sur le sang et les ganglions inférieurs; ce sont aussi les plus matériels. Ils peuvent se diviser en trois classes, correspondant aux trois issues par lesquelles la vie inférieure est accessible aux influences du dehors. En effet, celle-ci comprend les organes de la respiration, qui reçoivent les exhalaisons, les vapeurs, en un mot tous les éléments étherés du dehors. La mystique diabolique agit sur ces organes par le moyen des exhalaisons, des vapeurs, des fumigations, etc. Après les organes de la respiration vient la peau extérieure qui recouvre tout le corps. Celle-ci est accessible à toutes les influences du dehors, surtout lorsqu'elle a été préparée par des frictions ou le massage, et que tous ses pores se trouvent ouverts. C'est donc par les frictions et par les onguents que la mystique infernale cherche à produire dans le système cutané une irritation favorable au développement des phénomènes qu'elle veut produire. Enfin, après la peau extérieure vient la peau intérieure, qui s'étend du gosier à travers tout le canal intestinal. C'est sous la forme liquide que les moyens irritants inventés par la mystique diabolique agissent sur ce système.

Des moyens
physiques
propres
à exciter
l'organisme.

La première de ces formes est la plus pénétrante et la plus rapide dans son action, à cause de la volatilité des agents dont elle se sert, et de la grande mobilité du système pulmonaire. On l'employait de préférence dans toutes les circonstances où l'effet devait être prompt, quoique pas-

sager , comme dans les irritations , par exemple. Au reste, cette forme était déjà indiquée par la nature ; car le siège de la Pythie était , on le sait , placé au-dessus des vapeurs qu'exhalaient les cavités du Parnasse ; et les Scythes, lorsque, d'après le témoignage d'Hérodote, liv. IV, 75, ils s'enivraient avec les vapeurs de la semence d'une certaine espèce de chanvre qu'ils répandaient sur des pierres embrasées, ne faisaient en cela qu'imiter la nature. Le discrédit de certaines localités tenait à des circonstances et à des particularités de ce genre ; et des expériences récentes ont prouvé que les récits de l'antiquité sur ce point ne sont pas toujours une pure fable. Ainsi, elle raconte que personne ne pouvait dormir dans l'île d'Aer, située dans le golfe de Lesbos et consacrée à Neptune, parce qu'on y était inquiété par des apparitions nocturnes. Or, dans ces derniers temps, Sandys allant de Venise à Constantinople, son vaisseau aborda dans ce golfe, près de cette île, sous une fente de rocher appelée Golfo Calene ; et il se trouva que tous ceux qui l'accompagnaient, sans en excepter un seul, furent troublés dans leur sommeil par des songes terribles, et que tous ceux qui montaient la garde prétendirent qu'ils avaient vu le diable. Ils furent tellement effrayés qu'ils partirent à minuit et quittèrent ces lieux inhospitaliers. (*Purchas Pilgrim*, tome II, livre VIII, c. 8.) Les breuvages enchantés avaient aussi une action très-puissante à cause du voisinage du foyer des nerfs ; mais cette action était aussi, à cause de cela, rapide et passagère, tandis que les onguents répandus sur toute la surface de la peau, moins sensible sous ce rapport que les autres parties du corps, et pénétrant dans l'organisme par les extrémités des nerfs qui aboutissent à celle-ci, produisaient un effet plus lent, plus doux, mais aussi plus durable. Les onguents sont donc, avec les breuvages magiques, les moyens employés le plus fréquemment dans la magie ; et elle n'a recours que dans certaines circonstances particulières aux fumigations, aux exhalaisons et aux vapeurs.

La seconde classe des moyens employés par la magie s'adresse aux diverses parties du système moteur. Elle comprend les différentes manipulations qui se rattachent aux bras et aux mains, et les mouvements cadencés de toutes les sortes de danses. Quant à ces manipulations, le magnétisme animal en a fait connaître assez dans ces derniers temps la signification et la valeur. Si c'est un principe en chimie que les corps n'agissent qu'autant qu'ils sont fluides, c'est un principe non moins certain en physique qu'ils n'agissent qu'autant qu'ils sont mis en mouvement. En faisant donc la part de toutes les illusions, de toutes les duperies qui peuvent avoir eu lieu dans ce domaine, il reste incontestable que c'est par le mouvement que le système moyen de l'organisme est principalement excité, et que l'on peut mettre en rapport et enchaîner en quelque sorte par un lien commun le système moteur de plusieurs individus. Le fer frotté avec l'aimant subit une sorte d'ascèse physique, perd sa rudesse et sa résistance, et entre dans la sphère d'action du magnétisme de la terre. Les passes magnétiques produisent un effet du même genre entre deux individus, chez l'un desquels, soit à la suite de quelque maladie, soit par quelque autre moyen, la vie est devenue comme polarisée. Elles établissent entre eux des rapports tellement intimes que dans les cas où l'action est positive le somnambule ne semble plus qu'un instrument entre les mains de son magnétiseur éveillé, tandis que dans les cas où l'action est négative le magnétiseur est dominé et gouverné par le somnambule.

Ici ce sont les bras et les mains qui servent de conducteur au fluide magnétique; mais d'autres fois, comme dans la danse, ce sont les jambes et les pieds qui, tournés vers la terre, cette base commune, ce support de toute vie organique, indiquent un assujettissement plus complet de l'homme à la nature et à la vie inférieure, tandis que les manipulations et les mouvements des bras semblent signifier au contraire une union plus haute et plus libre.

On sait que la danse, partout où elle a su conserver encore son ancienne signification, ne fait que manifester au dehors les affections cachées au fond de l'âme. Il s'en échappe en quelque sorte un courant magnétique qui enlace les danseurs, les emporte dans des tourbillons toujours plus étroits, et les lie par les rapports les plus intimes. Elle excite, elle étend, elle soulève comme dans une tempête toutes les régions de la vie, exalte les danseurs, les enchaîne par le charme de l'affection particulière qu'expriment ces mouvements cadencés; elle doit donc être considérée comme un des moyens magiques les plus puissants et les plus efficaces.

La troisième classe comprend tout ce qui s'adresse aux sens, et pénètre par eux jusqu'à l'homme intérieur. Il n'est pas un sens en effet qui ne puisse être soumis à l'action de la magie. On connaît depuis longtemps l'effet magique des odeurs; et l'enivrement que produisent dans l'œil la lumière, les couleurs et les images agencées avec art est semblable à l'ivresse que le vin produit dans les systèmes nerveux inférieurs. Mais de tous ces moyens le plus puissant est le souffle, et dans le souffle le son et la parole, de même que tous les sons extérieurs qui frappent l'air. Chaque élément a sa voix qui lui est propre, et son nom pour ainsi dire; de sorte que, si vous l'appellez par ce nom, il vous répondra. Lorsque le feu lutte avec la terre dans les abîmes souterrains, on entend ses mugissements sortir du gouffre béant où il se débat. L'eau murmure et bruit dans le ruisseau qui coule à travers la prairie; elle mugit lorsque, furieuse, elle vient se briser avec fracas contre le rocher, tandis que l'air nous épouvante par les roulements du tonnerre. Chaque animal sur la terre a sa voix, dont les modifications expriment les diverses impressions qu'il ressent. Chaque affection qui soulève la poitrine de l'homme a aussi son ton particulier. Or, de même que chaque pensée, après s'être exprimée dans les voyelles et les consonnes qui lui correspondent, se reproduit dans l'oreille de celui qui

écoute; ainsi, chaque affection, depuis la plus profonde jusqu'à la plus élevée, après s'être manifestée au dehors dans le ton qui lui est propre, dépose en quelque sorte dans l'âme de l'auditeur le corps extérieur dont elle s'est revêtue; et celui-ci, éveillant la même affection qui lui a donné naissance, se cherche une âme à son tour. La musique n'est donc pas seulement un excitant, mais elle est encore un lien des esprits; car chaque mélodie porte renfermées en soi toutes les harmonies, que l'art ne fait que détacher et produire au jour. Ce qui est vrai des sons cadencés et soumis au rythme peut s'appliquer aussi à la parole articulée. Par elle, le souffle vivant de l'homme jaillit de la poitrine; par elle s'accomplit une sorte de transfusion des pensées d'un esprit à l'autre. Déjà, dans la vie ordinaire, le bien et le mal se communiquent de cette sorte, et souvent une parole juste, dite avec son véritable accent, produit des effets surprenants et magiques. Il n'est donc pas étonnant que la magie ait recours à certaines formules ou à certaines évocations pour agir sur des natures déjà préparées à recevoir son action. Tous ces moyens aussi ont été employés; et dès que l'homme a découvert leur efficacité, il a cherché et trouvé la manière de les réunir tous, afin de produire un effet complet et vraiment grandiose. C'est dans les initiations surtout que l'on a cherché à atteindre ce but, et c'est d'elles que nous allons parler dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

Les initiations dans le paganisme. Les anciens mystères, bons et honnêtes à l'origine, n'ont pas tardé à dégénérer. On en trouve encore des restes dans les forêts de l'Amérique, chez les Virginiens, les Caraïbes, les Moxes, les Mexicains, les Péruviens; puis au nord de l'Asie, dans le pays des Jakutes; chez les Finnois et les Lapons.

Les cérémonies dont se servait l'antiquité pour initier les adeptes aux mystères les plus sublimes du culte de la

nature, ont été célèbres de tout temps, et le manque de données sur cet objet si intéressant a provoqué toujours l'attention des savants, et donné lieu à des études nombreuses et profondes. Nous en savons assez toutefois pour être convaincus que ces cérémonies consistaient dans l'emploi simultané de tous les moyens magiques dont nous venons de parler; et ceci s'applique au paganisme tout entier, au meilleur comme au plus mauvais. Dans l'antiquité, le froment et le vin étaient considérés comme le principe de toute vie. L'agriculture et la culture de la vigne étaient donc les deux formes du culte de la nature : l'une sobre, réfléchie; l'autre enthousiaste, échevelée. De là est venu aussi un partage égal de la vie dans toutes ses fonctions. Les initiations devaient donc avoir, en vertu du même principe, un double caractère, lequel devait se révéler au dehors dans leurs symboles. Les uns, en effet, ont emprunté leur symbolique au froment caché dans les entrailles de la terre, les autres au raisin qui mûrit sous les rayons du soleil. Là le grain de froment déposé dans la terre s'arrache peu à peu, en vertu de l'énergie qui lui est propre, aux puissances ténébreuses qui le retiennent captif; mais ce n'est qu'après être mort lui-même qu'il peut entrer dans une vie nouvelle. Il en doit être ainsi du néophyte qui veut être initié aux mystères. L'homme supérieur en lui doit s'arracher par une lutte constante et réfléchie aux puissances de l'abîme; mais ce n'est que par la mort du vieil homme que le nouveau peut naître à une vie plus élevée. Aussi des expiations et des lustrations de toute sorte doivent conduire à celle-ci. C'est dans la retraite la plus profonde, au milieu des forêts ou au fond des sanctuaires, dans la solitude et le silence qu'a lieu la première préparation. L'abstinence et la continence en sont les deux conditions indispensables; c'est ce qu'expriment ces paroles que prononce le néophyte : *Jejunavi; in casto fui*. Il faut qu'il confesse ses péchés, qu'il en fasse pénitence et qu'il les expie. Il faut que ses souillures soient

purifiées, corporellement d'abord, et spirituellement ensuite, par le sel, l'eau, le sang et le feu. C'est alors que commence pour lui l'état de guerre contre lui-même. Il faut qu'il parcoure toute la série des épreuves prescrites, pour que l'on sache s'il a acquis l'égalité d'âme et la constance inébranlable qu'on exige de lui. Ce n'est qu'après cette préparation que la mort mystique et la renaissance peuvent s'accomplir. Le néophyte refuse de prendre la couronne qu'on lui offre; car il ne veut d'autre couronne que Dieu : mais l'initiateur fait de son côté comme s'il immolait le néophyte à Dieu. (Tertullien, *du Baptême*, c. 5.) Ce n'est que lorsque l'homme est affranchi de tout le sensible qu'il devient parfait et qu'il reçoit la communication des mystères.

Ce n'est plus ainsi que se passent les choses dans l'autre forme d'initiation, qui prend le raisin pour symbole. Le vin se forme du suc de la grappe, mûrie au soleil par une fermentation qui semble avoir quelque analogie avec l'orgie des mystères. Ainsi, la vie nouvelle dans le néophyte, semblable au vin, doit être exprimée pour ainsi dire de son sang par une sorte de fermentation ignée. « Ils fêtaient Dionysus Meenoleus dans les orgies de Bacchus, dit Clément d'Alexandrie, et entrent dans une espèce d'enthousiasme et de fureur religieuse, mangeant de la chair crue, se ceignant la tête avec des serpents, criant *Éve*, invoquant ainsi celle qui a introduit l'erreur et le péché dans le monde. Aussi le serpent est le symbole des mystères bachiques. Or le serpent femelle s'appelait chez les Hébreux *Heva*, avec l'aspiration. » (*Protrept.*, p. 11.) Ce n'est donc point le *kykeon*, ce simple breuvage d'orge mêlé de pouliot, ni la ciguë, qui émoussent le ressort de la vie, que l'on présente au néophyte. On ne répand point de petit poivre sous sa couche, mais au contraire on lui sert dans un vin généreux tout ce qui peut exalter la nature et exciter les esprits vitaux. Cependant l'ascèse excitante n'exclut point d'une manière absolue la première.

D'après cette loi naturelle, qu'au flux correspond toujours un reflux égal, elle se sert quelquefois des moyens calmants pour rendre plus actifs encore par la réaction les excitants qu'elle emploie. Aussi trouvons-nous appliqués dans les deux sortes d'initiation tous les moyens que nous avons cités plus haut, non-seulement les substances que la nature peut offrir, mais encore la puissance des sons dans la musique, le mouvement rythmique de la danse, le charme de la lumière dans le contraste de la couleur et de l'obscurité. Toutes ces choses servent au même but. Mais c'est une loi que le gain se règle toujours d'après l'enjeu, et que l'on demande davantage à celui qui a reçu plus que les autres, aux prêtres par conséquent.

Tout cela était innocent à l'origine, et tendait à développer la moralité et à faire prédominer le bien sur le mal ; mais tout cela aussi portait en soi un principe de dissolution qui le rongait, à savoir le naturalisme, sur lequel s'appuyait tout l'édifice de la religion à cette époque. Le naturalisme mettait la créature à la place du Créateur, et consacrait comme prêtre de cette idole l'homme inférieur, c'est-à-dire cette portion de notre être qui a plus de rapport avec la nature physique. Le culte devait naturellement porter l'empreinte de ces deux formes. Dans les commencements, il avait encore une naïveté qui le rendait innocent jusqu'à un certain point ; mais il ne tarda pas à dégénérer. Cette altération dut se produire d'une manière plus prompte et plus sensible dans la seconde forme, c'est-à-dire dans ce culte enthousiaste qui, célébré dans la nuit et les ténèbres, exaltait les affections de l'âme, et frayait la route à toute sorte de désordres. Aussi, malgré tout le soin que l'on prit pour le justifier, ou l'excuser du moins, à l'aide de théories inventées dans ce but, il finit bientôt par tomber dans l'excès opposé ; et après avoir excité dans l'âme les mouvements les plus violents et les plus désordonnés, il la réduisit à une prostration extrême. Le serpent, sym-

bole de toutes les religions de l'antiquité en général, représente d'une manière bien plus spéciale encore ce culte enthousiaste; et c'est avec raison que Clément d'Alexandrie fait remarquer l'accord singulier qui existe entre le nom du serpent et celui d'Ève, qui par son péché a été la mère de tout désordre sur la terre. La mythologie nous représente Hélios ou le soleil tuant Python, le dragon de feu, et devenant après sa victoire Python lumineux et prophète. Partout ainsi nous retrouvons l'opposition du serpent venimeux qui donne la mort et du serpent qui donne le salut. Mais la métamorphose qui doit changer le feu dévorant en une lumière bienfaisante s'accomplit, hélas ! trop facilement dans un sens opposé : la clarté primitive de l'âme n'est que trop souvent souillée par les appétits inférieurs, et devient trop souvent une flamme qui consume. Aussi les écoles d'enthousiasme, après avoir dégénéré en écoles de prostration, devinrent bientôt des écoles de magie. Elles tournèrent alors complètement au mal les moyens qu'elles avaient employés d'abord pour le bien, et leurs initiations prirent la forme et le caractère que nous avons indiqués plus haut.

Ce qui existait dans l'antiquité sous ce rapport, nous le retrouvons dans les forêts de l'Amérique; et les récits de ceux qui ont découvert ces pays, développés par ceux des missionnaires qui sont venus plus tard, peuvent éclaircir bien des choses qui étaient encore obscures pour nous chez les peuples anciens. Les Virginiens appelaient l'initiation aux mystères *hiscanavirung*. Les jeunes gens en parcouraient les degrés inférieurs de quinze à vingt-cinq ans, avant d'être admis parmi les hommes distingués de la nation. A certains jours déterminés, on les conduisait au milieu des danses dans les forêts. Là, cachés pendant plusieurs mois dans une solitude profonde, sous la direction de leurs initiateurs, ils n'avaient d'autre nourriture qu'un breuvage préparé avec certaines racines, et nommé *visocan*, lequel leur prenait la tête à un tel point qu'ils per-

Les initiations
chez les
Virginiens.

daient le souvenir de leur vie antérieure, de leurs parents, de leurs amis, de leurs possessions et même de leur langue. Lorsque ce breuvage avait produit son effet, on en diminuait peu à peu la mesure, jusqu'à ce que les jeunes gens fussent revenus à eux-mêmes. Ils étaient alors, d'après la croyance du peuple, purifiés de toutes les mauvaises impressions de leur jeunesse, et replacés dans l'état primitif de l'homme. Leur raison avait acquis sa maturité; ils étaient *renés*, et leurs guides continuaient à les instruire jusqu'à ce qu'ils ne se souvinsent plus d'avoir été enfants autrefois.

Les
Caraïbes.

Les Caraïbes avaient aussi des initiations de cette sorte pour les jeunes gens et les jeunes filles parvenus à l'âge nubile, d'autres pour les jeunes gens qui devaient monter au rang des guerriers, puis pour les guerriers qui devaient monter à celui de capitaines, ou de capitaines devenir commandants supérieurs; d'autres, enfin, pour les prêtres. Chez les Galibes, celui qui veut être reçu commandant doit se retirer dans un coin de sa hutte, s'y coucher dans son hamac, et y jeûner très-rigoureusement pendant six semaines. Pendant tout ce temps, les autres commandants viennent le voir tous les jours matin et soir, lui donner des leçons, accompagnées chaque fois de trois coups de fouet, qui lui mettent le corps en sang, sans qu'il puisse manifester aucun signe de douleur. Le temps de l'épreuve une fois achevé, on le suspend plusieurs fois au-dessus d'un feu d'herbes d'une odeur infecte; de sorte que, bien que la flamme ne l'atteigne point, la chaleur et l'odeur lui font perdre connaissance. On le réveille de cet état de mort apparente en lui mettant autour du cou une cravate de feuilles de palmier, où sont attachées à mi-corps un grand nombre de grosses fourmis noires, dont les morsures très-dououreuses le font revenir à lui-même. Il est après cela soumis à un second jeûne, moins sévère que le premier; puis il reçoit l'arc et les flèches, symboles de sa nouvelle dignité, et est proclamé commandant. (Biot,

Les Galibes.

Voyage en l'île de Cayenne, en l'année 1652, l. III, c. 10.) Le noviciat est plus rigoureux encore quand il s'agit de consacrer un commandant supérieur pour tout le peuple. Le jeûne dure plus de neuf mois. Le récipiendaire doit porter des fardeaux énormes, monter la garde presque toutes les nuits, parcourir tout le pays pour en avoir une connaissance exacte. On le met en terre jusqu'à la ceinture dans une fourmière, ou bien on lui applique ces animaux sur le corps sous forme de cravates, de genouillères, de brassières, de ceintures et de couronnes. Lorsqu'il a passé par toutes ces épreuves, chacun de ses sujets lui met le pied sur le cou, après quoi on le relève; tous viennent déposer leur arc et leurs flèches à ses pieds; il leur met à son tour le pied sur le cou, et il est proclamé leur maître. (*Mémoires de Trévoux; mars 1723.*)

Ce qui prouve que chez ces peuples, sauvages en partie, une étincelle religieuse git au fond de ces usages, c'est que ce qui chez eux se faisait dans les forêts se passait dans les temples chez les Péruviens et les Mexicains, qui étaient arrivés à un plus haut degré de culture. Les enfants du soleil, au Pérou, tribu nombreuse, devaient, une fois arrivés à l'âge de quinze ou seize ans, subir les épreuves les plus pénibles; pratiquer, et pour les aliments et pour la boisson, des jeûnes toujours plus rigoureux, jusqu'à leur entier épuisement; veiller dix ou douze nuits de suite sans interruption, lutter à la course, faire les exercices militaires, combattre les uns contre les autres, au risque d'être blessés ou même de gagner la mort, entreprendre des travaux manuels de toute sorte, recevoir des coups de fouet, se laisser traiter avec le plus profond mépris, accepter la nudité, l'indigence et les privations de toute sorte; et ce n'est qu'après avoir passé heureusement par toutes ces épreuves qu'ils obtenaient les signes de leur dignité. (*Garcilasso de la Vega, Comment. real., l. VI, c. 24.*) Les membres de la noblesse guerrière au Mexique, avant d'arriver à la dignité de tecuitle, devaient passer aussi par des épreuves sem-

blables, dont la rigueur était en proportion avec la hauteur du rang qu'ils voulaient atteindre. Au milieu des nobles guerriers, dans le temple du dieu de la guerre, on consultait d'abord les augures. Puis venaient les sacrifices et les danses; après quoi le récipiendaire, couvert de haillons et renfermé dans le temple, devait offrir au dieu son sang pendant quatre jours et quatre nuits, en veillant et jeûnant. Il faisait la même chose dans tous les temples de la contrée à la ronde; et ce n'est qu'au bout d'un an de ces épreuves qu'il recevait devant l'autel les signes d'une dignité qui lui avait coûté si cher. (Lopez de Gomara, *Hist. gen.*, liv. II, c. 78.)

Dans ces usages, nous retrouvons les cérémonies employées pour l'initiation des héros de l'antiquité, de même que dans celles-ci nous retrouvons la base païenne des initiations de la chevalerie au moyen âge : l'emprisonnement du récipiendaire dans la chambre noire, ses jeûnes, la veille des armes et les prières dans la chapelle pendant la nuit, la confession des péchés, le serment, la réception et l'armement du chevalier. Toutes ces épreuves avaient pour but de montrer le courage et la constance inébranlable de l'initié. Mais l'initiation des prêtres et des magiciens a quelque chose de plus intéressant pour nous encore, et qui se rapporte davantage à notre sujet; car elle a pour but principal de produire la clairvoyance. C'était si bien là l'affaire capitale que chez les Moxes, au Paraguay, lorsque le néophyte avait parcouru toutes les épreuves, on lui versait dans les yeux une liqueur composée du suc de plusieurs plantes, et qui lui causait de grandes douleurs. Mais elle aiguësait aussi tellement sa vue qu'il devenait Tiharoqui, c'est-à-dire qui a l'œil clair, ou voyant. (*Lettres édifiantes.*) Parmi les substances dont on se servait dans les initiations, une des plus importantes sous ce rapport est le tabac, auquel tous les peuples américains attribuent des propriétés singulières, et qui était chez eux dans un rapport très-intime avec la religion. Ainsi, chez les Caraïbes, le novice

Les Moxes
au
Paraguay.

doit passer dix ans quelquefois chez un ancien magicien avant d'être seulement admis aux épreuves. Celles-ci commencent par le jeûne, jusqu'à l'entier épuisement du corps; puis viennent les danses poussées jusqu'à la défaillance, après quoi on se sert des fourmis pour réveiller et rappeler à eux les novices. Enfin, pendant que ceux-ci sont couchés à terre, demi-morts, on leur verse par le moyen d'une espèce d'entonnoir un vase plein de suc de tabac. Cette liqueur produit naturellement les effets les plus violents, jusqu'à des vomissements de sang. Dans les intervalles, et pendant la nuit, les autres magiciens, réunis autour du patient, lui déchirent tout le corps jusqu'au sang avec les dents aiguës de l'*acuti*, afin de l'accoutumer à ce supplice, qui se représente souvent dans le rituel magique.

Ce n'est qu'après avoir traversé toutes ces épreuves qu'il est consacré. Pour cela, les femmes nettoient une cabane et y dressent trois hamacs : l'un pour le consécrateur, le second pour le néophyte, le troisième pour l'esprit, auquel on élève aussi une espèce d'autel de nattes, où l'on plaçait pour lui du pain de cassave et un vase plein d'une liqueur nommée *onicu*. Le maître et le novice se rendent à minuit dans la cabane, après que le premier a expliqué le soir au second la signification et l'importance de la dignité qu'il va recevoir. Il l'exhorte à ne pas s'effrayer des phénomènes extraordinaires dont il va être témoin dans le cours de cette nuit, et ne cesse de lui vanter l'honneur qu'il y aura pour lui d'avoir désormais à son service un esprit qu'il pourra appeler à son gré, et qui exécutera tous ses commandements. Le maître allume d'abord une feuille de tabac roulée, et commence le chant magique en hurlant de toutes ses forces. Il continue ainsi jusqu'à ce qu'on entende dans les airs un bruit terrible, mais lointain d'abord. On éteint alors le feu, en ayant bien soin de le couvrir jusqu'à la dernière étincelle, parce que les esprits, dit-on, aiment les ténèbres. L'esprit ou le *maboga* entre avec la ra-

pidité de l'éclair à travers le toit dans la cabane. Après que le maître et le novice lui ont témoigné leur vénération profonde, une conversation s'établit entre eux et lui, et ceux qui attendent dans les cabanes voisines n'en perdent pas un mot. L'esprit, déguisant sa voix, demande au maître pourquoi il l'a évoqué, et lui annonce qu'il est prêt à satisfaire ses désirs. Le maître le remercie et l'invite à se coucher d'abord, et à prendre part à la fête qu'on lui a préparée. L'esprit monte dans le hamac avec une telle force que la cabane en tremble. Il se fait un profond silence, et l'on entend remuer les mâchoires de l'esprit comme s'il mangeait, quoique l'on trouve ensuite le pain et le breuvage parfaitement intacts, et l'on tient en grand honneur l'un et l'autre, comme ayant été consacrés par l'esprit.

Le maître se prosterne devant celui-ci, et lui dit : « Je ne t'ai pas fait venir seulement pour te témoigner mon respect, mais pour te recommander ce jeune homme ici présent. Commande donc qu'un autre esprit semblable à toi descende, le serve et se lie avec lui dans le même but et aux mêmes conditions que tu t'es lié à moi, qui te sers depuis tant d'années. — J'y consens, » répond l'esprit avec joie. Aussitôt un second esprit manifeste sa présence par un bruit non moins terrible que celui qu'a fait le premier en descendant. Les sens du maître et du novice sont liés et charmés pendant quelque temps par les choses extraordinaires qu'ils ont sous les yeux. Le novice, demi-mort de frayeur, saute de son hamac, se prosterne devant l'esprit nouvellement arrivé, et lui dit d'une voix tremblante : « Esprit ! toi qui daignes me prendre sous ta protection, sois, je t'en supplie, favorable à mes vœux. Sans ton secours, je suis perdu ; ne me laisse pas périr misérablement, mais incline-toi vers ma prière, de sorte que je puisse te conjurer toutes les fois que je le désirerai, et que le demandera le bien de mon peuple. — Prends courage, répond l'esprit, je ne te quitterai plus jamais, ni sur terre ni sur

mer ; je serai près de toi dans tous les dangers. Mais sache aussi que si tu ne me sers pas avec fidélité tu n'auras pas d'ennemi plus acharné que moi. » Les esprits disparaissent ensuite avec un coup de tonnerre qui fait retentir la cabane et les environs. Tous accourent des hattes voisines avec des lumières, et l'on trouve le maître et le novice étendus à terre demi-morts et privés de sentiment. Les parents et les amis s'efforcent de les rappeler à eux. On allume un grand feu pour les réchauffer. On leur donne à manger et à boire pour réparer leurs forces épuisées par un long jeûne. Mais l'impression reste toujours dans l'imagination de l'initié, qui a désormais le pouvoir de guérir les maladies et d'évoquer l'esprit. On peut consulter l'ouvrage du P. Lafitau, dans ses *Mœurs des sauvages américains*, p. 344.

La première chose, plante, animal ou autre, qui frappe l'imagination des initiés devient le symbole de leur esprit familier, l'objet de leurs désirs, le lien qui les met en rapport avec lui d'une manière plus ou moins intime, selon le degré du don qu'ils ont reçu. Les plus favorisés ne ressentent pas seulement dans leur âme ce qui les concerne, mais ils lisent encore dans l'âme des autres, aperçoivent leurs désirs les plus secrets, jusqu'à ceux qu'ils ignorent eux-mêmes. On les voit souvent en extase ; leurs sens sont liés ; un esprit étranger semble s'être emparé d'eux, parler en eux du fond de leur poitrine. Il agit par leurs organes, les élève quelquefois en l'air ou les fait paraître plus grands qu'ils ne sont ordinairement. Dans la croyance du peuple, ces esprits sont différents ; les uns poussent au bien, les autres au mal ; mais tous ceux qui sont liés à eux se plaignent de la dureté de leur esclavage. (Lafitau, p. 370.)

Les voyageurs nous racontent des choses singulières sur les effets magiques que peuvent produire ceux qui ont reçu cette consécration. Un officier français, qui dès sa jeunesse avait vécu parmi les Hurons et connaissait à fond leurs habitudes, raconta au P. Lafitau un fait de magie dont il avait été témoin lui-même. Quelques-uns d'entre ce peuple,

inquiets de l'issue d'une expédition qu'avaient entreprise sept de leurs guerriers, prièrent une vieille magicienne de consulter le sort pour eux. Elle eut beaucoup de peine à s'y décider, parce qu'elle souffrait beaucoup toutes les fois qu'elle le faisait. Cependant elle céda à leurs instances, surtout lorsqu'elles furent appuyées par celles de l'Européen, qui d'ailleurs croyait peu à ces sortes de choses. Elle nettoya donc un certain espace de terre, y répandit avec soin de la farine ou de la cendre ; il ne se rappelle pas lequel des deux ; puis elle y plaça quelques tas de bois représentant les diverses localités, et formant comme une carte de géographie, ayant égard à la position de chaque lieu. Elle tomba ensuite en de grandes convulsions, pendant lesquelles les personnes présentes virent très-clairement sept étincelles sortir du fagot qui représentait leur village, aller d'un bourg à l'autre, et former ainsi un sentier à travers la farine ou la cendre. Les étincelles, après être restées cachées pendant quelque temps dans un des villages, reparurent de nouveau au nombre de neuf, et revinrent en se frayant une nouvelle route, jusqu'à ce qu'enfin elles se fussent arrêtées près du lieu d'où elles étaient parties au nombre de sept. La femme, toujours dans son délire, dispersa les fagots, foula aux pieds le sol où elle les avait arrangés, s'assit, se reposa quelque temps ; puis, revenue à elle, elle raconta tout ce qui était arrivé aux guerriers sur le sort desquels on l'avait consultée. Elle indiqua le chemin qu'ils avaient pris, nomma les villages par où ils avaient passé, donna le nombre des prisonniers qu'ils avaient faits, désigna le lieu où ils étaient présentement, et assura qu'ils arriveraient dans le village au bout de trois jours. Sa prédiction fut accomplie, et les guerriers de retour confirmèrent de point en point la vérité de ses données. (Lafitau, p. 385.) L'art de charmer les animaux n'était point inconnu aux prêtres de l'Amérique ; on les voit souvent manier sans dommage les serpents les plus venimeux, tels que le serpent à sonnettes, et les porter en leur sein. Nous avons déjà vu qu'ils s'en

faisaient des ceintures et des couronnes, comme on le faisait dans les orgies de Dionysus. (*Ibid.*, p. 253.)

Gonzalo Ferdinando Ovido, dans son *Histoire générale des Indes*, rapporte que les habitants de l'île d'Hispaniola, avant d'avoir reçu l'Évangile, avaient parmi eux un ordre de prêtres qui demeuraient dans des lieux solitaires et sauvages, pratiquaient le silence et des privations de toute sorte, et menaient une vie bien plus sévère encore que les Pythagoriciens. Ils s'abstenaient de tout ce qui a du sang, et se contentaient des fruits, des herbes et des racines qui croissent dans leur pays. Ils étaient connus des indigènes sous le nom de Piaces. Ils s'appliquaient surtout à acquérir une connaissance profonde des choses naturelles. Ils étaient avec cela habiles dans la magie, et possédaient des moyens secrets pour se mettre en rapport avec les esprits toutes les fois qu'ils voulaient prédire l'avenir. Voici comment les choses se passaient. Lorsqu'un cacique faisait venir dans ce but un de ces prêtres du désert, celui-ci venait avec deux de ses disciples, dont l'un apportait un vase plein d'un breuvage mystérieux, tandis que l'autre avait une petite cloche d'argent. Lorsqu'il était arrivé, il s'asseyait entre ses deux disciples sur un petit siège rond, en présence du cacique et de quelques-uns de sa suite seulement. Puis, le visage tourné vers le désert, il commençait ses conjurations, appelant à haute voix l'esprit avec des noms et des formules qui n'étaient comprises que de lui et de ses disciples. Si au bout de quelque temps l'esprit ne se montrait pas encore, il buvait de l'eau qu'il avait apportée; après quoi, exalté et furieux, il était agité par les mouvements les plus violents. Les conjurations devenaient plus hautes et plus pressantes; il se déchirait avec une épine jusqu'au sang, et ne cessait de se démener, comme nous lisons que le faisaient les sybilles dans leurs inspirations, jusqu'à ce qu'enfin l'esprit fût descendu sur lui, et s'en fût emparé, comme le chien se jette sur le gibier qu'il poursuit. Il paraissait en-

L'île d'Hispaniola

suite plongé dans une sorte d'extase et en proie à des douleurs singulières. Pendant tout le temps que durait la lutte, l'un des disciples agitait sans cesse la petite cloche d'argent. Une fois que le prêtre avait reconvré le repos, pendant qu'il était étendu à terre, privé de sentiment, le cacique ou un autre lui demandait tout ce qu'il désirait savoir; et l'Esprit répondait par la bouche de l'inspiré d'une manière parfaitement exacte.

Un jour, comme un Espagnol assistait avec un cacique à une évocation de ce genre, et qu'il avait consulté en espagnol le magicien touchant plusieurs navires qui devaient arriver d'Espagne, l'Esprit répondit en indien, nomma le jour et l'heure du départ, le nombre des vaisseaux, leur chargement; et toutes ses réponses se trouvèrent justes. Lorsque l'on consultait ce magicien sur quelque éclipse de lune ou de soleil, sujet d'effroi pour les habitants du pays, ses réponses étaient aussi d'une exactitude remarquable. Il prédisait également les tempêtes, la famine ou l'abondance, la guerre ou la paix, etc. Lorsqu'on le consultait sur toutes ces choses, ses disciples l'appelaient à haute voix, lui sonnaient aux oreilles la sonnette d'argent, et lui soufflaient dans les oreilles une certaine poudre; après quoi il se réveillait comme d'une léthargie profonde, et restait quelque temps encore triste et harassé. La chose disparut dans l'île avec la propagation du christianisme.

Les
Mexicains.

J. Acosta, dans son *Histoire des Indes occidentales*, l. V, c. 36, parlant du culte sanglant et diabolique des Mexicains, raconte que, lorsque leurs prêtres offrent des sacrifices et de l'encens à leurs idoles sur les plates-formes de leurs temples ou dans des grottes obscures, ils se servent d'un certain onguent, et pratiquent certains usages, afin de se donner du courage et de chasser la peur. Cet onguent se prépare avec toute sorte de petites bêtes, des araignées, des scorpions, des chenilles, des salamandres et des vipères. Ils réduisent en cendres tous ces animaux

sur le foyer du temple, devant l'autel. Puis ils mettent ces cendres dans un mortier, y ajoutent beaucoup de tabac, dont ils font en général un usage très-fréquent pour assoupir les sens, et en forment un mélange. Ils ajoutent de nouveau à celui-ci d'autres animaux des mêmes espèces, mais vivants, les poils d'un ver noir et velu, la seule partie de son corps qui soit venimeuse; puis encore de la farine d'une semence appelée *ololuchqui*, dont ils savent d'ailleurs préparer un breuvage qui a la propriété d'étourdir les sens et de produire des visions. Ils broient tout cela avec du noir de poix, mettent dans de petits pots l'onguent qu'ils en composent, l'offrent à leurs idoles et l'appellent *la nourriture des dieux*. Cet onguent les rend magiciens, leur fait voir le diable, et parler avec lui. Lorsqu'ils s'en frottent, ils perdent tout sentiment de crainte, sont comme envahis par un esprit sauvage et cruel qui fait qu'ils tuent sans difficulté les hommes dans leurs sacrifices sanglants, et vont la nuit sur les montagnes ou dans les grottes les plus obscures sans craindre les bêtes féroces, certains que ni les lions, ni les tigres, ni les serpents, ni les autres bêtes sauvages qui habitent leurs montagnes et leurs forêts ne peuvent soutenir cet onguent des dieux, et qu'à sa vue ils prennent la fuite.

Nous rencontrons la même chose au Pérou. Là aussi, d'après le même écrivain, il y avait sous la protection des Incas un ordre de magiciens qui pouvaient prendre toutes les formes à leur gré, se transporter en peu de temps à travers les airs, dans les lieux éloignés, et voir tout ce qui s'y passait, parler avec le diable, qui leur répondait par le moyen de certaines pierres ou d'autres objets qu'ils honoraient. Ils pouvaient raconter ce qui s'était passé dans les pays les plus lointains avant qu'on pût en avoir la moindre nouvelle dans l'endroit où ils étaient. Ainsi, depuis que les Espagnols s'étaient emparés du pays, il était arrivé bien souvent qu'à des distances de deux à trois cents milles ces magiciens avaient vu les événements considéra-

Les
Péruviens.

bles qui s'y étaient passés, tels que les batailles, les émeutes, les morts des princes ou d'autres personnages importants; et il se trouvait plus tard que tout était arrivé le jour même ou le lendemain du jour où ils prétendaient l'avoir vu. Pour faire leurs prophéties, ils se renfermaient dans une maison, et s'enivraient jusqu'à ce qu'ils eussent perdu l'usage de leurs sens; puis le lendemain ils répondaient à toutes les questions qu'on leur adressait. Plusieurs prétendaient qu'ils se servaient pour cela de certains onguents. C'étaient surtout de vieilles femmes qui s'adonnaient à ce genre de magie, particulièrement dans les provinces de Coaillo et de Gutirochizi et dans la ville de Manchei. Elles indiquaient où l'on pouvait trouver les objets qui avaient été volés. D'autres prédisaient l'avenir, annonçaient d'avance l'issue d'un voyage, si tel ou tel homme tomberait malade, mourrait ou obtiendrait ce qu'il cherchait. Elles répondaient simplement par oui et non, après avoir parlé avec l'Esprit en un lieu secret; de sorte que ceux qui les consultaient entendaient bien la voix, mais ne voyaient point avec qui elles parlaient, et ne comprenaient point leurs paroles. Pour arriver à ce commerce, les magiciens pratiquaient beaucoup de cérémonies et de sacrifices, et surtout l'ivresse, qu'ils se procuraient principalement par le moyen d'une herbe appelée *cohoba*, dont ils mêlaient le suc avec leur breuvage nommé *chica*, ou bien qu'ils prenaient d'une autre manière.

Ce que les voyageurs modernes nous racontent des effets de la coca se rapporte à notre sujet. Cette plante croît dans les Andes péruviennes. Les habitants du pays la regardent comme un don du ciel, qui leur a été apporté par le prêtre-roi Titicaca. De Cuzco elle s'est propagée avec la puissance et la civilisation des Incas. Autrefois les hautes classes seules faisaient usage de ses feuilles, qu'ils mâchaient avec une chaux un peu caustique, mais aujourd'hui l'usage s'en est répandu jusque dans les classes inférieures. L'Indien livré à cette passion cherche la solitude profonde des

forêts ; rien ne peut l'effrayer ni le tirer de l'état passif de quiétude où il est plongé, ni l'orage, ni la nuit, ni le mugissement des bêtes du désert. Sous l'influence de cette plante magique, la mélancolie habituelle à laquelle il est en proie fait place à un sentiment ineffable de bonheur. Son imagination lui présente des images délicieuses auxquelles il n'est point accoutumé dans l'état ordinaire. On cite des exemples surprenants de constance dans le travail produits par l'usage de la coca. Fortifié de temps en temps par elle, le mineur fait douze heures de travail par jour, et le double quelquefois quand il y est poussé par la misère ou par l'avarice ; et pendant ce temps il ne prend pour nourriture qu'une poignée de grains de maïs grillé. L'indien qui, comme messager ou portefaix traverse les Andes, un quintal sur le dos, fait en huit heures dix leguas par des chemins rudes et difficiles en mâchant la coca, de même qu'à la guerre il fait comme soldat les marches les plus longues à l'aide de ce moyen. Mais l'usage de cette herbe produit une excitation nerveuse dont le résultat infaillible est la faiblesse des organes digestifs, des engorgements, des maladies bilieuses, l'amaigrissement, la jaunisse, une irremédiable insomnie, une dissolution générale et enfin la mort. Aussi a-t-il été question souvent parmi les Espagnols d'interdire entièrement la culture de cette plante, laquelle, comme s'exprime la cédule royale de 1560-63-67 et 69, n'est qu'idolâtrie et sorcellerie, semble ne fortifier que par une illusion du démon, et ne possède aucune vertu véritable, comme le déclarent tous les hommes d'expérience ; mais qui enlève un nombre infini d'Indiens, ou détruit leur santé, et les rend incapables de travailler. Le second concile de Lima, en 1567, s'exprime de la même manière. (Voyage d'Ed. Poppig au Chili, au Pérou et le long du fleuve des Amazones, publié en allemand en 1827.)

Les habitants de Dari avaient, d'après Wafer, dans la *Les Dariens.*
Description de l'isthme de Dari, 1699, des pratiques sem-

blables. Il demanda un jour à des Indiens du pays des nouvelles de quelques vaisseaux qu'ils attendaient. Ceux-ci répondirent qu'ils ne savaient pas s'ils étaient arrivés, mais qu'ils allaient s'en informer. Ils envoyèrent chercher aussitôt quelques-uns de leurs pavanis ou magiciens. Ceux-ci ne tardèrent pas à venir, et se renfermèrent dans une chambre où ils passèrent quelque temps à faire les préparatifs nécessaires. Wafer et sa compagnie, qui étaient dehors, entendirent des cris et des hurlements épouvantables, imitant les voix des animaux et des oiseaux du pays, et de plus le bruit de coquillages et de pierres frappées les unes contre les autres et d'os attachés à des courroies. Le son d'une espèce de tambour fait avec des roseaux de bambou creusé augmentait encore le tapage. On entendait de temps en temps, au milieu de ce vacarme, un grand cri suivi d'un profond silence. Comme, malgré tous leurs efforts, les magiciens ne pouvaient obtenir la réponse qu'ils demandaient, ils jugèrent que cela venait de ce qu'il y avait des étrangers dans la maison. Ils les firent donc sortir, et se remirent à l'œuvre. Comme au bout de deux ou trois heures il n'arrivait aucune réponse, ils cherchèrent dans la chambre où demeuraient les étrangers; et ayant trouvé quelques vêtements dans une corbeille suspendue au mur, ils la jetèrent dehors avec humeur. Ils recommencèrent ensuite leurs évocations, et au bout de quelques instants ils eurent la réponse de l'Esprit. Mais ils étaient tout ruisselants de sueur. Ils descendirent d'abord vers la rivière, et après s'y être baignés ils rapportèrent la sentence de l'Esprit, qui avait annoncé que le matin du dixième jour, à partir de celui qui courait, les étrangers entendraient un coup de fusil. puis un second. après quoi deux vaisseaux

au Nord asiatique, nous trouvons les schamanes occupés de pratiques entièrement semblables. Un témoin oculaire, compagnon de voyage du baron Wrangel, M. de Matuschkin, dans son ouvrage publié à Pétersbourg en 1820, nous donne des renseignements très-précis sur ce qui se passe en ce genre dans le pays des Jakutes, non loin de Merchojenska, dans la jurta du Diable. Il trouva au milieu de la jurta un schamane dans un cercle fait avec des peaux noires de mouton sauvage, et près d'un grand feu. De longs cheveux noirs retombaient sur sa figure brune, d'où brillaient deux yeux vifs et tachés de sang. Il marchait lentement, et avec un pas cadencé autour de ce cercle, en murmurant à demi-voix ses formules d'évocation. Il avait une espèce de soutane de peau de bêtes qui lui tombait jusqu'aux pieds, et à laquelle pendaient, depuis le haut jusqu'en bas, des bandelettes, des amulettes, des chaînes, des cloches et des petits morceaux de cuivre et de fer. Il avait à la main droite un tambour magique orné de clochettes et à la gauche un arc détendu. Son regard était terrible et sauvage. La flamme s'éteint peu à peu, les charbons ne jettent plus qu'une lueur obscure, le schamane tombe à terre. Après être resté immobile cinq minutes environ, il pousse un gémissement sourd et étouffé qui semblait venir de plusieurs voix. Puis, au bout de quelque temps il souffle le feu et éveille la flamme. Il saute alors, met son arc à terre, le tient de la main, et appuyant sa tête sur l'extrémité supérieure, il court lentement d'abord, puis toujours plus vite en cercle autour de lui. Il s'arrête tout à coup sans aucun signe de vertige, trace dans l'air avec la main toutes sortes de figures; puis, comme transporté par l'enthousiasme, il saisit son tambour, et, le frappant d'après une mélodie déterminée, il saute tantôt plus vite, tantôt plus lentement, agitant son corps de la manière la plus étrange. Sa tête tourne sans cesse avec une telle rapidité qu'elle ressemble à une boule que l'on fait tourner en cercle, attachée à une corde. Au milieu de tous ces mouvements, il ne cesse point de fumer avec

avidité le tabac tcherkesse le plus fort, et de temps en temps il avale une gorgée d'eau-de-vie. Il tombe alors tout à coup à terre, et reste roide et sans vie. Deux des assistants accourent aussitôt, et lui aiguissent sur la tête deux grands couteaux. Il semble revenir à lui, poussé de nouveau un gémissement singulier, se remue lentement et d'une manière convulsive, après quoi les deux hommes qui avaient les couteaux le relèvent et le placent debout. Son aspect est effrayant; les yeux lui sortent de la tête, son visage est enflammé. Il semble avoir perdu complètement le sentiment, et, à part un léger tremblement de tout le corps, on n'aperçoit en lui aucun mouvement, aucun signe de vie. Enfin, il paraît se réveiller; appuyé de la main droite sur son arc, il agite rapidement de la main gauche son tambour autour de sa tête, et le laisse ensuite tomber à terre. C'est le signe que l'inspiration est à son comble, et qu'on peut lui adresser des questions.

Le témoin approche, le trouve debout, sans mouvement, les traits et les yeux sans vie. Ni les questions qu'il lui adresse ni les réponses qu'il reçoit aussitôt n'apportent le moindre changement sur ses traits immobiles. Le témoin le consulte sur l'issue d'une expédition qu'il a entreprise. Les réponses sont conçues dans le style accoutumé des oracles, mais avec l'assurance d'un homme expérimenté. Il déclare que l'expédition durera trois ans, et que l'issue en sera heureuse. Il annonce à celui qui le consulte une maladie extérieure, et dit, à propos d'une personne absente, qu'elle vient de subir une effroyable tempête sur la Léna, à trois jours de marche de Bulem, ce qui se trouve vrai dans la suite. Cependant, plusieurs de ses réponses sont tellement obscures et poétiques que l'interprète ne peut les traduire. Lorsque tous ceux qui avaient à le consulter sont satisfaits, il retombe et reste couché par terre environ une demi-heure, dans des crampes et des tressaillements violents. Les assistants disent que c'est un signe que les diables sortent de lui. En tout cas, ils en sortent

bien plus vite qu'ils n'y sont entrés; car ils avaient mis quatre heures à venir. Enfin la scène est terminée; le schamane se relève : son visage exprime l'étonnement d'un homme qui se réveille d'un profond sommeil au milieu d'une société nombreuse. Le témoin lui demande l'explication de quelques sentences obscures. Il le regarde d'un œil étonné, et secoue la tête en disant qu'il n'a jamais entendu parler de ce qu'on lui dit. Dans une autre circonstance, la nature contagieuse de cet état se révéla d'une manière curieuse. Un jour, en effet, un autre schamane, ayant eu une extase de ce genre, la fille de la maison commença à devenir inquiète et agitée; puis elle changea de couleur; la sueur de sang qui a coutume d'annoncer la crise parut; son corps devint roide; elle ressentit des crampes violentes, fit les mêmes sauts que le schamane, en prononçant des paroles inintelligibles, jusqu'à ce qu'enfin elle tomba épuisée dans un profond sommeil.

Ce schamanisme s'étend dans tout le Nord, et produit partout les mêmes phénomènes. Il est favorisé par le tempérament et le caractère des peuples de ces hautes latitudes, quoiqu'il soit moins fréquent aujourd'hui qu'il ne l'était avant l'introduction du christianisme. D'après l'auteur que nous avons cité plus haut, il ne forme plus en Sibérie un ordre

et on ne peut les calmer qu'en leur allumant sous le nez des crins de renne. (Wagner, *Mémoires sur la Russie*, p. 207.)

Si dans ces contrées orientales on ne trouve plus d'écoles de magie, elles ont existé antérieurement, au moins dans l'Ouest, comme on peut en juger par les restes de magie qu'ont trouvés vers la fin du dix-huitième siècle, chez les Finnois et les Lapons, Olaus Rurdbeck, Tornaëus et surtout Scheffer, professeur à Upsal. (*Histoire de Laponie*, Oxford, 1674.) Les Lapons croyaient que chaque maison de magicien avait son esprit particulier, quelquefois deux, et davantage encore, quoique le nombre cependant n'en fût pas indéfini. Chacun de ces esprits différait spécifiquement de l'autre : la science et le pouvoir de chaque magicien dépendait et des qualités de son esprit familier et de sa propre habileté. Les plus habiles enseignaient leur art : ces esprits, de leur côté, passaient des pères aux enfants, comme par une sorte d'héritage, et ceux-ci apprenaient de leurs parents la manière de se mettre en rapport avec eux. Parmi ces esprits, les uns se faisaient beaucoup prier avant d'accorder ce qu'on leur demandait ; les autres, au contraire, s'offraient d'eux-mêmes aux petits enfants quand ils les trouvaient bien disposés. Ces derniers étaient, dès leur première jeunesse, pris d'une certaine maladie et troublés par des phénomènes qui les initiaient à cet art. Bientôt après survenait un second accès, dans lequel les visions augmentaient, et la science avec elles. Dans un troisième accès, accompagné ordinairement de grandes souffrances et de danger pour la vie, l'esprit leur apparaissait sous toutes les formes. C'est alors qu'ils arrivaient à la perfection de leur art ; de sorte qu'ils voyaient même malgré eux les choses éloignées.

Outre les dispositions naturelles, on voit apparaître ici trois degrés d'initiation, auxquels correspondait sans aucun doute un triple enseignement. Ici, au reste, les phénomènes se développent de la même manière que dans le

schamanisme. Il n'est question, il est vrai, ni de breuvage ni d'onguent : le soin qu'on avait mis à entretenir de bonne heure, et pendant longtemps, les dispositions naturelles du sujet rendaient ces choses inutiles. Mais nous retrouvons à leur place le tambour fait avec la racine de pin, de sapin ou de bouleau, dont les fibres sinueuses vont avec le cours du soleil du bas au sommet, et de droite à gauche. Nous trouvons encore ici une peau partagée en trois compartiments : le ciel, la terre et l'enfer ; des figures et des signes tracés avec une couleur tirée de l'écorce intérieure de l'aune. Le magicien frappe du tambour en faisant ses conjurations ; il chante dans les intervalles un chant nommé *Joiike*, et les assistants répondent par un autre chant nommé *Duara* ; enfin il se jette à terre, approchant le plus possible de sa tête le tambour. Pendant que, ruisselant de sueur, il est agité par des crampes violentes, et semble lutter contre la mort, ses compagnons continuent leurs chants, et aucun n'ose le toucher, même du bout du doigt. Le ravissement commence, et dure plus ou moins longtemps, selon que le lieu où il doit se transporter en esprit est plus ou moins éloigné, sans aller jamais cependant au delà de vingt-quatre heures. Puis il revient à lui, et raconte toutes les circonstances de la chose sur laquelle on l'a interrogé, lors même qu'elle s'est passée au loin.

Ce tambour du Nord rappelle celui de la mère des dieux en Phrygie, de même que le sistre qui était dans la main de l'Iris égyptienne ; et l'on voit clairement que les orgies des mystères de l'antiquité se rattachent partout à la magie et à la surexcitation artificielle des forces vitales. Aussi retrouvons-nous là encore l'emploi des onguents et des breuvages. Pausanias, l. IX, c. 39, raconte qu'avant d'entrer dans la grotte de Trophone on était oint d'huile par tout le corps. Dans l'Inde, Apollonius de Thyane et son compagnon, avant d'être admis aux mystères, furent oints d'une huile tellement forte qu'il leur sembla qu'on les lavait avec du feu. (Philôstrate, dans sa *Vie d'Apollonius*, l. III, c. 5.)

La tradition relativement aux propriétés de ces frictions s'est propagée jusqu'aux jongleurs des temps modernes. Mathiolo, dans sa préface de Dioscoride, raconte à ce sujet un fait remarquable arrivé sous ses yeux à des bateleurs, probablement des Bohémiens. Ils mêlèrent une racine en poudre avec du vin, et dirent à l'un des assistants d'y tremper le doigt, et d'essayer ensuite de le sucer. Il se mordit le doigt, et ressentit une telle douleur qu'il se mit à crier. Le bateleur le console, lui frotte les tempes et la racine de la main avec un onguent, et lui dit de ramasser une pièce de monnaie qu'il a jetée à terre. Celui-ci obéit ; mais ne peut plus se relever. Il entre dans une sorte de ravissement, et se met à nager en criant au secours, comme un homme qui craint de se noyer. Le bateleur le relève : l'autre, une fois sur ses jambes, fait d'amers reproches au magicien ; celui-ci fuit devant lui ; l'autre le poursuit jusqu'à ce qu'il revienne enfin à lui, par suite de l'effort qu'il a fait ou parce que l'action du poison est épuisée. Il se met alors à secouer ses cheveux et ses vêtements, à se frotter les bras et à renifler sans cesse, comme un homme échappé à un naufrage.

CHAPITRE IV.

Le mahométisme, ses mystères et ses initiations. Le sufisme pénètre dans les abstractions du Coran, et est représenté au dehors par l'ordre des derviches. Ceux-ci se partagent à Constantinople en deux classes, les danseurs et les hurleurs. Rapports remarquables sur les cheiks Ruffai de l'Inde. Explication de ces phénomènes.

Le Coran, selon l'esprit du peuple et du prophète d'où il est sorti, cherche à se renfermer, d'un côté dans des abstractions élevées et sans images, et de l'autre dans des réalités palpables. Mais, malgré toutes ses précautions, il n'a pu s'opposer à l'esprit de l'Orient, qui penche toujours vers l'enthousiasme et l'excès. Les peuples de l'Orient ont

donc cherché, d'un côté, à combler le vide des abstractions du Coran par la richesse des images et des idées du suffisme, et de l'autre à continuer le fil des doctrines secrètes de l'antiquité, et à donner de la vie à la discipline monotome du mahométisme, par des pratiques capables d'exciter l'enthousiasme et l'admiration. Mais ces efforts, étrangers à la doctrine et à la pratique du Coran, devaient, pour réussir, se concentrer dans une association particulière, occupée principalement du soin de les entretenir; et c'est ce que font les derviches. Cet ordre, répandu dans tout le monde mahométan, divisé en associations distinctes, dont chacune a ses règles déterminées et tend vers un but marqué d'avance; cet ordre, ayant sa hiérarchie, ses lois disciplinaires, a recueilli dans son sein ces pratiques et ces doctrines secrètes. Il a ainsi satisfait un besoin de l'esprit oriental, dont la doctrine abstraite de l'islamisme n'avait point tenu compte, et, d'un autre côté, il a, par son genre de vie et par les choses qu'il a accomplies, exercé une grande influence sur l'esprit de ces peuples. Il mérite donc bien que nous lui consacrons quelques instants, d'autant plus que les récits des voyageurs modernes nous apprennent sur lui plusieurs particularités inconnues auparavant. Écoutons d'abord un témoin oculaire sur la constitution de cet ordre à Constantinople.

Dans cette capitale de l'empire ture, les derviches se partagent en deux classes, les danseurs et les hurleurs, les premiers plus aimés des hautes classes, les seconds plus chers au peuple. Aussi sont-ils jaloux les uns des autres. Une riche mosquée, entourée à l'intérieur d'une double galerie, est planchée d'une manière particulière pour servir aux danses des premiers. Celles-ci ont lieu aux jours de fêtes, et commencent de cette manière : les derviches marchent sur la pointe des orteils avec des pas petits et mesurés, dont la cadence est indiquée par une musique de flûtes. Ils vont d'abord en avant, puis en arrière, afin d'exprimer le mouvement de l'esprit qui monte et qui des-

Les derviches danseurs.

cent et les vibrations de l'âme. Leurs bras sont humblement croisés, de sorte que leurs mains sont appuyées sur les épaules ; leurs yeux sont fermés, et leurs pieds blancs paraissent et disparaissent sous la longue et large tunique de laine d'un brun jaune qui les couvre, et qu'ils s'attachent autour des reins avec une ceinture de cuir. Leur visage même trahit l'effet de leurs prières, de leurs jeux et de leurs danses continuelles. Après qu'ils ont fait ainsi deux ou trois tours d'une manière posée, l'inspiration augmentant, les deux chefs qui président à la danse se séparent du chœur qu'ils conduisent, et exécutent une danse à eux deux. Deux autres guides du chœur opposé se joignent à eux. Le mouvement devient toujours plus rapide ; les danseurs tournent en cercle ; de nouveaux couples viennent sans cesse s'ajouter aux premiers, jusqu'à ce qu'enfin tous soient entraînés dans le mouvement, et pirouettent comme des tourbillons autour de la mosquée, pendant que la mélodie des flûtes devient toujours plus éthérée et plus mystique. Un sourire solennel brille sur ces visages blêmes. Tout l'homme intérieur est transporté : il semble qu'ils approchent du paradis et des jardins fermés du prophète. Dans leur enthousiasme, ils lèvent les bras en l'air. Leurs mouvements deviennent plus violents encore, et l'extase semble avoir atteint sa dernière limite. Mais le derviche pacha intervient tout à coup. Cependant l'interruption dure peu de temps, et après quelques instants l'assemblée se remet en mouvement. Le son des flûtes est toujours plus aigu ; les derviches, ivres d'enthousiasme, commencent à chanceler et à être pris de vertiges ; et tous disparaissent l'un après l'autre dans les bras de leurs vicaires qui les emportent dans leurs cellules, où ils dorment jusqu'au soir.

Les
hurlleurs. Il en est autrement des hurlleurs. Leur mosquée, située dans un coin éloigné de la ville, est sale et tombe en ruine : la ciguë, les ronces et les épines croissent autour ; son intérieur est pauvre, bas, étroit, couvert de poussière : tout

autour, le long de ses murs pendent des barres de fer, d'énormes boules, des chaînes dont chaque chaînon a une triple pointé, des sabres à deux tranchants, des piques, des fouets, des queues de scorpions et d'autres ustensiles de cette sorte. Les fidèles qui s'y rassemblent s'avancent d'un pas grave comme des pénitents, les plus dignes à la tête, puis ceux qui ont été reçus les derniers, et enfin les novices de tout âge, depuis sept jusqu'à trente ans. Ils marchent lentement, sans prononcer une parole, vers un divan devant lequel ils se placent, vis-à-vis de la niche, ayant à leur tête le derviche pacha. La main glacée de la mort semble s'appesantir sur eux, arrêter la pensée et la vie dans leur poitrine, et fixer leurs pieds au sol. Leur corps est amaigri par des jeûnes continuels, et les émotions qui soulèvent continuellement leur âme ont laissé les traces de leurs ravages dans les rides profondes de leur visage. Au-dessus de leurs joues molles et pendantes, leurs yeux jettent çà et là un regard terne et froid; leur barbe est mince et comme flétrie; partout l'âme, consumée par un feu intérieur, semble sur le point de briser sa frêle enveloppe. Le dernier pacha ouvre la cérémonie en couvant l'assemblée à la prière. Celle-ci est suivie de la profession de foi : *Dieu est Dieu*, que l'assemblée répète en chœur après lui, avec un enthousiasme toujours plus grand. Le cri : *Dieu est grand ! Dieu est élevé !* retentit sur leurs lèvres. Un mouvement bizarre de la tête, lent d'abord et solennel, puis rapide et violent, indique les degrés de l'exaltation. L'action de l'esprit devient toujours plus visible; un sourire maladif contracte les traits; les yeux se ferment, comme éblouis par l'éclat du soleil; les joues se colorent d'un léger incarnat; la respiration s'échappe plus profonde et plus distincte de la poitrine oppressée; le corps lutte avec peine contre l'esprit qui veut l'envahir.

Cependant les degrés de l'inspiration diffèrent : moindre dans les vieillards et les enfants, elle est plus puissante chez les adultes; mais c'est dans le chef de l'assemblée sur-

tout qu'elle atteint son extrême limite. Il ne se possède plus; il s'agit comme une barque sans gouvernail et sans voiles dans la tempête. Des sons sauvages comme le bruit du torrent qui tombe d'une montagne s'échappent de sa bouche, et sont répétés ensuite par les disciples. Le rythme perd sa régularité, et est interrompu par des tons faux et aigus; un gémissement sourd et prolongé suit tout ce vacarme, et meurt peu à peu. Une pause solennelle survient; l'hicéphante, poussant un cri de triomphe, donne le signal, et l'inspiration bruit avec une nouvelle violence dans les rangs de ces fanatiques. Les yeux du pacha scintillent comme des charbons ardents; ses lèvres amaigries tremblent dans l'ivresse de l'extase; l'écume coule sur sa barbe. Ses traits prennent de plus en plus l'aspect d'un fantôme effrayant. Semblable à un possédé, tantôt il s'élançait dans l'espace, tantôt il tourne en cercle; et pendant que la force et la vie se retirent devant la puissance de l'esprit qui l'envahit, sa tête, entraînée par un mouvement mécanique, frappe sa poitrine et se relève tour à tour; des sons interrompus et convulsifs viennent mourir sur ses lèvres, jusqu'à ce qu'il tombe défaillant dans les bras des siens.

Les derviches s'élancent alors en hurlant, comme poussés par un ressort; et bientôt leurs turbans gisent déchirés sur le sol. Jeunes et vieux s'agitent comme des insensés dans une effroyable mêlée. Leur chant monstrueux se répète de bouche en bouche; ils tournent en cercle autour de leur maître, jusqu'à ce qu'ils tombent tous comme morts l'un après l'autre, hurlant encore jusqu'au dernier instant. Quelques-uns cependant se glissent hors de la mosquée, et en reviennent armés d'une barre de fer rougie au feu. Les derviches se réveillent en souriant, et se lèvent comme des géants pour le combat. Un orgueil sauvage respire sur leurs traits. Ils bravent l'épreuve terrible en criant Allah. Le pacha se lève, écarte d'une main la foule, et de l'autre saisissant la barre, il la

brandit autour de sa tête, et s'avance suivi des autres derviches. Chacun tend la main et s'empare de la première arme qui se présente. Sabres, lances, couteaux, tout leur est égal. Bientôt le sang coule, et l'on se croit transporté au temps de Raal. Les enfants frémissent à ce spectacle; mais bientôt ils sont entraînés par les hommes dans le tourbillon; et pendant que ceux-ci savent encore, au plus fort de leur fanatisme, modérer la fureur qui les pousse les uns contre les autres, ceux-là, dans leur inexpérience ne connaissent aucune mesure. Cette fureur s'éteint peu à peu, après être montée jusqu'au comble. L'enthousiasme se dissipe; quelques-uns essayent encore de rallumer le feu; mais il disparaît peu à peu, et à la fin un hurlement universel annonce que la cérémonie est achevée, et les spectateurs s'écoulent peu à peu. (Lettre d'un Anglais écrite de Constantinople, et insérée dans le *Globe*, en 1828, n° 134 à 137 et 206 à 207.)

Rien n'est plus remarquable en ce genre que les récits Les Ruffai.
des Anglais sur ce qui se passe dans l'Inde. Voici ce qu'écrit à ce sujet un témoin oculaire dans une revue anglaise très-estimée, *The united service journal and naval and military magasin*, n° 116, 1838. Il ne faut pas oublier que cette revue est rédigée en grande partie par des officiers et des marins, gens qui ne passent pas en général pour être très-superstitieux. « Depuis que je suis dans l'Inde, j'ai souvent entendu parler d'une classe de musulmans appartenant à la secte des Ruffai, laquelle, pour convaincre les incrédules de la vérité de l'islamisme, communique à ses adeptes le pouvoir de s'enfoncer des épées dans le corps, de se couper la langue, de la faire rôtir et de la replacer ensuite; de se couper les membres, même la tête; de s'arracher les yeux, bref de faire de leur corps tout ce qu'ils veulent. Le colonel G. avait été témoin de toutes ces choses en même temps qu'un ecclésiastique, M. R. Celui-ci s'était même trouvé mal à cette vue, et s'était retiré, convaincu que tout cela n'était que l'œuvre de Satan, tandis que

son compagnon l'attribuait à la magie. Lorsque j'appris ces choses, je ne fis d'abord qu'en rire, et exprimai l'intention de m'assurer par mes propres yeux de la vérité dès que l'un de ces Ruffai, alors en congé, serait de retour. En effet, on fit tous les préparatifs nécessaires pour ré-

que ce spectacle me fit mal, et je ne sais pas encore aujourd'hui ce que j'en dois penser. Je ne suis pas superstitieux; et quoique le colonel et beaucoup d'indigènes très-honorables me dissent que ces choses se passaient dans la réalité, et que s'il y avait quelque imposture ils l'auraient découverte depuis longtemps, je ne pouvais me décider à croire ce que mes yeux voyaient. On m'avait dit aussi que la foi et la pureté étaient nécessaires pour produire ces effets, et que dans ce cas il ne coulait pas une seule goutte de sang, tandis qu'autrement il en coulait toujours, ne fussent que quelques gouttes, et avec une sensation de douleur.

• Lorsque je sortis de la tente, je dis comme par hasard que j'aurais plus de confiance en cet art si tout cela se passait au grand jour, sans bruit, sans mouvement et sans tout ce tapage. Le lendemain, vers deux heures après midi, comme j'étais tout seul sur mon lit, lisant la gazette, leur cazuf vint à moi, portant sous son bras toutes sortes d'instruments, qu'il jeta par terre. Il en prit un et se l'enfonça dans la joue gauche; il en enfonça une autre dans la joue droite, et se perça la langue d'un troisième, qui, étant dirigé par en haut pénétra dans le nez, tandis qu'avec un quatrième il se perça la gorge. De plus il s'enfonça à trois pouces avant dans le corps, sans qu'il en sortit une goutte de sang, un couteau dont le tranchant était très-aigu. Il voulait encore se couper la langue; mais je l'en empêchai, parce que ce spectacle me faisait horreur. Cet homme était comme un furieux, son regard était effrayant; il se perçait et se tailladait le visage de toute sa force. » Le témoin assure qu'il l'a vu se tirer de la chair les instruments qu'il y avait enfoncés, sans apercevoir aucune trace de sang ni aucune cicatrice, et que la quantité d'arsenic qu'il avala en cette circonstance monta à trois onces. Il termine en disant qu'il ose à peine dire qu'il croit ce qu'il a vu, quoiqu'il puisse jurer sans difficulté qu'il l'a vu réellement.

Explication
de ces phé-
nomènes.

Si nous comparons ces récits avec ce qui nous est raconté du schamanisme et de la magie chez les peuplades de l'Amérique, nous voyons clairement quelle importance a dans la magie la danse jointe à la musique. Les derviches s'exaltent par des danses, qui chez les uns sont accompagnées de flûtes, et du chant chez les autres. Chez les ruffai, la danse est accompagnée du chant et du bruit à la fois, pendant que les schamanes règlent leurs mouvements impétueux par le bruit du tambour. Les danses des derviches doivent imiter celles des sphères; par conséquent elles sont, comme ces dernières, une combinaison du mouvement circulaire et du mouvement spiral, dont les spires deviennent toujours plus étroites à mesure que le mouvement est plus violent. Il en est de même à peu près chez les ruffai: à mesure que le bruit des instruments devient plus fort et plus rapide, la danse acquiert aussi une rapidité plus grande et va jusqu'au vertige. Le schaman, lorsque le rythme de la danse a atteint son dernier degré de rapidité, pose son arc à terre; puis, le tenant d'une main, et s'appuyant sur son extrémité supérieure, il tourne en cercle autour de lui, lentement d'abord, puis toujours plus vite. La tête, on le voit, est le centre de tous ces mouvements. Chez les derviches elle se penche et se relève d'une manière bizarre. Le Russe voit celle du schaman tourner avec une telle vitesse qu'elle ressemble à une boule qu'on fait tourner rapidement autour de soi attachée à une corde. Il est facile de voir que les danses dont il est ici question ressemblent beaucoup à celles des curètes et des corybantes dans l'antiquité. Ces dernières étaient absolument les mêmes que celles que nous retrouvons chez les Musulmans après tant de siècles, mais dirigées vers un but tout différent. Les *Cybiseteres* et les *Betarmones* de l'Odyssée, les premiers, tirant leur nom de *kubistan*, *caput rotare*, sont les derviches et les ruffai de ce temps-là, et on a eu raison de traduire par *vertiginatores* les *rombétai* dans l'hymne des Curètes d'Orphée. Leurs

mystères, passant de main en main par la tradition, sont arrivés ainsi jusqu'aux fanatiques de l'islamisme.

Nous voyons partout ces danses amener l'extase, et d'un autre côté l'extase accompagnée de tous les phénomènes de la clairvoyance. L'antiquité la plus reculée comprenait bien cette coïncidence ; aussi appelait-elle du nom de corybantisme cet état maladif où se font entendre des sons intérieurs ; car elle avait appris qu'à la suite de ces danses frénétiques, outre les images et les apparitions, des voix, les *sonorinæ imagines* de Varron, se faisaient toujours entendre. Mais nous voyons encore se produire ici une série de phénomènes qui semblent indiquer que le corps en ces circonstances est invulnérable. Les derviches mangent impunément de grandes quantités d'arsenic et de suc vénéneux de cactus ; ils avalent des bracelets de fer, du verre et des charbons ardents. Au milieu de leurs mouvements frénétiques, ils se percent avec des lancettes les joues, la langue et même la gorge sans en éprouver aucun dommage ; ils s'enfoncent des couteaux dans la chair à trois pouces de profondeur, sans qu'il paraisse ni sang ni cicatrice. Quant aux poisons et aux autres objets avalés par ces fanatiques, ces faits indiquent que, comme dans le somnambulisme les sens sont fermés à toutes les impressions extérieures, même les plus vives, ainsi les premières voies peuvent se trouver dans un état semblable. L'eau, lorsqu'elle coule rapidement à travers la fente étroite d'un rocher, rejette, comme si elle était devenue impénétrable, tout ce qui essaye de se glisser du dehors dans sa substance. Il en est de même des courants vitaux dans cet état. Ce qui, dans l'état ordinaire, pénètre profondément dans l'organisme glisse maintenant sur lui sans produire aucun effet fâcheux. L'action vitale est tellement forte qu'elle suffit pour se défendre contre l'action chimique des substances nuisibles.

Il en est de même du corps extérieur. De même que la flamme le trouve insensible, ainsi est-il inaccessible à

l'action pernicieuse des autres éléments. S'il ne peut se soustraire à l'action mécanique des instruments tranchants, ceux-ci du moins ne peuvent lui arracher une goutte de sang, parce que les vaisseaux, fermés par une contraction spasmodique, l'empêchent de couler. Bien plus, le couteau lui-même entre dans les chairs et les détache sans les blesser, à peu près comme s'il traversait une vague. Les parties disjointes se rejoignent une fois que l'instrument est ôté, tant est puissant dans ces circonstances le courant nerveux qui traverse l'organisme; et les lèvres de la plaie se referment promptement sans laisser de cicatrice, parce que la séparation des parties ayant lieu sans aucune blessure, la guérison ne demande point non plus la suppuration. Quant à ceux qu'on nous dit s'être coupé la tête, nous ne pouvons, sur un simple oui-dire, regarder ce fait comme incontestable. Le témoin toutefois a vu de ses yeux un derviche se couper la langue, la rôtir et la remettre à sa place. Quelque opinion que l'on puisse se former sur les modifications que le corps éprouve dans l'extase, un membre, une fois qu'il est séparé du corps, perd toujours son caractère. Si on le rôtit au feu, il sera détruit comme tout autre corps, et il est difficile de comprendre qu'il puisse être remplacé dans l'ensemble dont il a été détaché. Le récit est précisément en cet endroit défectueux et peu satisfaisant, et l'on ne voit nulle part que le rapporteur ait employé toutes les précautions nécessaires pour rendre l'illusion impossible, quoiqu'il reconnaisse que d'autres l'ont fait. Le dégoût, l'agitation, la crainte peut-être ne permettent guère d'observer les faits avec une parfaite exactitude. Si cependant il était démontré que ces faits sont vrais, il faudrait encore voir s'il n'y a point eu là quelque tour de passe-passe, comme les Orientaux savent si bien les faire.

Un sultan indien nous raconte dans ses mémoires des choses merveilleuses faites en sa présence par les prestidigitateurs de ce pays. Ils lui firent voir en plein jour des

combats d'animaux dans l'air ; ils firent pousser de terre, croître et fleurir un arbre sous ses yeux , ils lui donnèrent même à manger de ses fruits. Tout cela, comme beaucoup d'autres choses, repose probablement sur la science secrète d'une certaine optique dont notre physique n'a pas su encore se mettre en possession. *L'Oriental Annual* raconte, d'après le récit d'un témoin oculaire, qu'un Indien jeta en l'air les unes après les autres jusqu'à trente-cinq boules de laiton, sans qu'une seule retombât. Lorsqu'il eut jeté la dernière, il s'arrêta une minute, puis il fit plusieurs mouvements avec la main, murmurant une espèce de chant barbare ; et au bout de quelques secondes on vit retomber les unes après les autres toutes les boules, qu'il remit dans son sac. Si ce fait était bien constaté, il dépasserait évidemment les limites de la mystique naturelle et indiquerait une influence diabolique. Quoi qu'il en soit, les mutilations et les cruautés exercées par les prêtres de Baal sur leur propre corps, au pied des autels de leurs dieux, se reflètent d'une manière manifeste dans tous ces phénomènes. Ils nous rappellent encore les sacrifices sanglants de soi-même, par lesquels on honorait Siva ; et nous apercevons ce qui poussait les prêtres d'Athis et de Cybèle à se mutiler eux-mêmes dans les transports de leur fureur.

CHAPITRE V.

Les initiations à la magie dans les temps chrétiens. La magie au moyen âge s'est cachée dans l'obscurité des grottes. De là elle a pénétré dans les cabanes du peuple. Des moyens magiques dont on se servait alors : de l'onguent des sorcières. Recherches faites à ce sujet par les théologiens, par les juriconsultes, par les médecins et les naturalistes. Explication et expériences d'Helmond et de Davy. Des symptômes produits par ces onguents d'après les déclarations de ceux qui les ont éprouvés. Appréciation morale de ces moyens.

Le christianisme, en établissant dans l'Église le grand hôpital de l'humanité déchue, n'a ni affranchi l'homme

des lois de la nécessité auxquelles sa nature est assujettie ni détruit sa liberté. De même donc qu'avec la mort la maladie nous est restée, et par conséquent les maladies diaboliques, ainsi l'abus de notre liberté, toujours possible pour nous, rend toujours possible aussi le péché de magie. Nous avons vu plus haut comment la plupart de ceux qui se sont séparés de l'Église ont cherché comme instinctivement leur salut dans la magie; et cet instinct a été d'autant plus énergique que la séparation était plus profonde. Tant que le désordre s'est renfermé dans le domaine religieux et dans la partie corrompue du clergé, il n'a pu former que des sectes plus ou moins restreintes. Mais lorsque de la théologie le mal eut passé dans la science, il se choisit bientôt des organes qui servirent à le propager au grand jour. Il s'éleva à l'état de doctrine, et c'est alors que le diable obtint, comme s'exprime la légende, une chaire à l'université de Salamanque. De là la contagion se répandit dans la vie publique, et, favorisée par la corruption des cours et de la noblesse, elle trouva bientôt dans l'hérésie un appui; et les défenseurs de l'Église durent se préparer à des luttes sanglantes. L'école de la magie n'a donc jamais disparu complètement au sein du christianisme; elle semble au contraire n'avoir jamais été aussi puissante que lorsque l'Église était dans tout l'épanouissement de sa splendeur. Elle n'osait pas alors, il est vrai, se montrer au grand jour, sachant bien qu'elle ne pourrait de cette manière se soutenir en face de l'Église, dont l'autorité n'était point encore contestée; mais dans l'obscurité où elle était contrainte de chercher un refuge elle ne marchait qu'avec plus de zèle vers son but. C'est pour cela que nous entendons parler si souvent dans le moyen âge de grottes souterraines, où la magie était enseignée et pratiquée. Plus tard encore, nous trouvons des récits singuliers à ce sujet; et Crespet, dans son livre de *Odio Satanae*, nous a conservé, d'après les actes juridiques, une de ces légendes. En Espagne, la tradition magique se rattache à

la grotte de Salamanque ; en Italie, à celle de Nursie, qui s'appelait *Grotte de la sibylle*, ce qui indique qu'elle avait déjà dès la plus haute antiquité une certaine importance sous ce rapport.

Dominique Mirabelli fut pris à Nantes avec sa belle-mère Mar. Gariner et d'autres complices, et transporté à Paris ainsi que les livres de magie qu'ils avaient avec eux et qu'ils prétendaient avoir reçus de cette sibylle de Nursie. Il confessa dans son interrogatoire qu'un de ses compagnons nommé Scot, qui avait vécu longtemps en France, fait des choses merveilleuses devant plusieurs princes et gagné ainsi un grand nombre de disciples, avait visité cette sibylle dans sa grotte. Sa taille était petite ; elle était assise sur un siège bas, les cheveux flottant jusqu'à terre. C'est d'elle qu'il avait reçu ce livre mystérieux, et avec lui un démon renfermé dans un anneau. A l'aide de ce livre et de cet anneau, il pouvait se transporter où il voulait, pourvu qu'il n'eût pas les vents contraires. Le pape, ajoutait-il, avait placé des gardes à l'entrée de la grotte, pour que personne ne pût y entrer : aussi ceux-là seulement qui avaient été initiés à la magie et qui savaient se rendre invisibles pouvaient arriver jusqu'à elle. Pendant tout le temps qu'on parlait avec elle, des orages terribles désolaient la contrée, et les éclairs se croisaient sans cesse. Ces sibylles, dit Crespet, aimaient à paître les troupeaux et à rester près d'eux, et c'est pour cela que les bergers les connaissaient si bien. Ils disent que lorsque le démon prend un corps, il faut que le vent soit favorable, et que la lune soit dans son plein, parce que, si les vents sont contraires, les éléments ne peuvent bien s'agencer ; et dans les quartiers de la lune il ne peut construire que des corps d'une petite dimension. Ceux-ci sont d'autant plus grands que la lune croît davantage. On voit que cette opinion repose sur une tradition locale très-ancienne. La sibylle qui, les cheveux épars, parle avec les initiés au milieu des orages, et qui, bien connue des bergers, aime à paître les

troupeaux, c'est l'antique Camène, symbole de la magie avant le christianisme. L'anneau qu'elle donne en présent est le symbole de l'évocation des esprits, qu'elle appréhend à ses adeptes; le livre qu'elle leur donne est la tradition de l'art magique. Le magicien le plus célèbre de l'époque a obtenu d'elle ces dons, et a communiqué son art à une multitude innombrable de disciples. Cet art fleurit principalement dans le Sud roman avec le manichéisme. Le Baphomet des loges dégénérées de l'ordre des Templiers faisait partie de ses mystères. Elle était, à côté de la *gaie science* du Sud, la science sérieuse, cultivée par tous ceux qui, dans la décadence religieuse et morale de l'époque, avaient renoncé à la foi.

La barbarie croissant toujours, la magie pénétra toujours aussi dans la masse du peuple, qui la comprit et la pratiqua à sa manière. De même que les chants des Troubadours et des Minnesinger cherchèrent leur expression dans la poésie, ainsi l'école magique, qui chez les grands cherchait surtout les plaisirs raffinés, une fois entrée dans le peuple sous la forme de sorcellerie et devenue populaire, eut recours à la *lingua rustica*; le mystère soigneusement gardé auparavant fut divulgué, et devint saisissable dans toutes ses conséquences. Le peuple en effet est rude dans ses formes et ses manières, et pour le mettre en mouvement il faut le manier rudement aussi. Les arts délicats de la magie du clergé et de la noblesse ne pouvaient avoir de charme ni de prix pour lui. Il avait au fond peu de souci de l'art, et ce qu'il lui fallait c'était quelque chose de sensible et de palpable. Pour initier à la magie des hommes de cette trempe, il fallait naturellement d'autres moyens et d'autres préparations que celles qu'on aimait en plus haut lieu. Il fallait avant tout laisser de côté tout ce qui n'est que détail, ne tenir aucun compte des émotions fines et délicates, et se tenir uniquement à ce qui va droit au but. On devait donc préférer les effets produits par les substances de la nature, qui, promptes et directes dans leur action, jettent hors de

l'ornière la vie la moins impressionnable, et la rendent clairvoyante, quoique dans une lumière trouble, grossière et matérielle. On n'avait donc ici nul besoin de jeûnes, de privations, de mortifications ni d'épreuves pour dompter l'indolence de la vie. En effet, la misère et la pauvreté qui pesaient sur le peuple et lui imposaient des privations continuelles, sa nourriture chétive et mauvaise, les influences nuisibles qui altéraient incessamment sa constitution préparaient suffisamment l'action de ces moyens excitants, et rendaient inutile toute préparation artificielle. Les autres maux auxquels la classe pauvre et particulièrement les femmes étaient sujettes faisaient le reste. Il n'est pas étonnant que la magie se soit développée comme d'elle-même dans cette sphère, sous l'action de ces moyens physiques, et qu'elle se soit répandue promptement comme une épidémie. C'est donc principalement en ce domaine que nous pouvons nous faire une idée de l'action de ces moyens, de ce pain et de cette coupe magique, et c'est à cet objet que nous allons consacrer notre attention.

L'emploi de ces moyens et particulièrement des onguents magiques était si général à cette époque que dans l'esprit du peuple les sorcières et leur pot à onguent se présentaient comme deux idées inséparables; et les enquêtes juridiques ont démontré que cette manière de considérer les choses ne reposait pas sur une pure imagination. Remy, dans sa *Démonolâtrie*, l. I, c. 3, raconte que, Marie Alberta et Catherine Prænotia de Frossen étant près d'être condamnées à mort, on leur demanda où elles avaient caché leur pot. Sur leur déclaration, on en trouva deux qui contenaient une graisse mêlée de gouttes jaunes et blanches, et dont la couleur avait un reflet métallique. Dès qu'on eut mis de cet onguent dans le feu, il s'en éleva une flamme légère accompagnée de pétilllements et d'une puanteur toute particulière. Il en fut de même en 1590 du pot de graisse de lana Michael. Jeanne Gallea, en 1586, avait, disait-elle, reçu du démon un onguent de couleur blanche, enveloppé dans

Des
onguents
magiques.

des feuilles de chêne, tandis que celui d'Alexia Drigea était rouge. Cet onguent, d'après les déclarations d'une multitude innombrable d'accusés, servait à oindre le corps lorsqu'on voulait aller au sabbat. Ainsi, d'après de Lancre, dans son *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, Paris, 1613, liv. II, p. 110, Marie Daspilcurte d'Andaie, dans le Labour, âgée de dix-neuf ans, déclare que la sorcière Mariaco de Molères, toutes les fois qu'elle voulait aller au sabbat, se frottait les mains et les genoux avec une canverdâtre, et qu'alors la sorcière la prenait sur son dos, et que cela était arrivé toutes les fois qu'elles étaient parties ensemble. Marie Dindarte de Sare, âgée de dix-sept ans, confessa que tantôt elle était allée seule au sabbat, et tantôt avait appelé ses voisines pour faire la route avec elles. Que lorsque celles-ci étaient absentes elle se frottait nue ou par-dessus ses vêtements avec un onguent que le diable lui avait donné, et qu'elle s'envolait aussitôt; que lorsqu'elle s'était frottée par-dessus ses habits, ceux-ci se trouvaient propres dès qu'elle était arrivée au sabbat. Elle était si sûre de son fait que, n'ayant plus d'onguent, elle se fit fort d'en avoir d'autre au prochain sabbat. Elle y alla la nuit suivante; mais elle rapporta qu'on lui avait refusé ce qu'elle demandait, parce qu'elle avait tout divulgué. (*Ibid.*, p. 93.) En France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, c'est toujours la même chose; partout nous retrouvons et le sabbat et les onguents, et partout les initiés, après avoir été au sabbat, en racontent des merveilles.

Recherches
des
théologiens.

Ceux qui étaient chargés de ces enquêtes devaient naturellement chercher avant tout à se convaincre par leurs propres yeux si ces excursions étaient réelles ou seulement imaginaires. Les théologiens, particulièrement intéressés à connaître la vérité sous ce rapport, furent aussi les premiers à tenter ces essais. Nider, dans son *Formicarium*, l. II, c. 4, nous a conservé le résultat d'une épreuve de ce genre faite par un Dominicain ami de son maître, et qui par conséquent doit avoir eu lieu vers la fin du quatorzième siècle.

Ce religieux trouva dans un village une femme qui croyait voyager la nuit avec d'autres de son espèce. Tout ce qu'il put faire pour la dissuader de son opinion fut inutile; elle persista toujours à dire qu'elle croyait plus à sa propre expérience qu'à ses paroles. « Eh bien ! lui dit le Dominicain, laissez-moi assister à votre prochaine excursion. » Elle y consentit, et ajouta : « Vous pouvez amener avec vous plusieurs témoins, et vous me verrez tous partir. » Le Père, qui avait un grand zèle pour le salut des âmes, se trouva au jour dit avec des témoins très-sûrs. Elle se plaça en leur présence dans la huche au pain qui était sur un banc, et se mit à se frotter en prononçant des formules magiques. Au bout de quelque temps, sa tête s'inclina, et elle s'endormit. Elle eut alors des visions où elle vit Vénus et d'autres choses semblables; de sorte qu'elle commença à jubiler d'une voix sourde. Les mouvements violents de ses mains faisaient vaciller la huche, jusqu'à ce qu'enfin celle-ci tomba de dessus le banc qui la soutenait, et la vieille se fit beaucoup de mal à la tête. Comme elle se réveillait peu à peu, étendue à terre sans mouvement, le religieux lui dit : « Eh bien ! direz-vous encore que vous êtes partie réellement avec l'armée furieuse ? Tous ceux qui sont ici présents peuvent attester que vous n'êtes pas sortie de votre huche. » Ceci, joint à des exhortations charitables, finit par lui faire reconnaître et quitter son erreur.

Barthélemy de Spina, Dominicain, maître du sacré palais, dans son livre de *Strigibus seu maleficis*, raconte que peu de temps avant lui un inquisiteur mit en prison une sorcière, laquelle avoua qu'elle allait souvent au sabbat. Le prince qui résidait en ce lieu eut le désir de s'assurer par ses propres yeux si cette prétention était fondée, ou seulement l'effet d'un rêve. Il pria donc l'inquisiteur de permettre à cette femme de se frictionner avec son onguent devant lui et toute sa cour, afin que l'on pût voir si elle était réellement emportée par le démon d'une manière visible ou invisible. L'inquisiteur y consentit, après avoir

fait quelques difficultés. La femme se prêta aux désirs du prince. On la conduisit chez lui, et là elle s'oignit le corps et resta quelque temps sans qu'on aperçût en elle rien d'extraordinaire. Plusieurs témoins du fait vivaient encore à l'époque où écrivait Barthélemy. Aug. de Turro, de Bergame, médecin célèbre de son temps, lui raconta aussi qu'étant à l'université de Padoue, et revenant une fois chez lui vers la sixième heure de la nuit, il frappa sans que personne vint lui ouvrir, et qu'alors il monta dans sa chambre par la fenêtre. Après avoir cherché la servante, il la trouva couchée nue sur le dos, semblable à une morte, et ne put la réveiller. Le matin, lorsqu'elle fut revenue à elle, il lui demanda ce qui lui était arrivé pendant la nuit. Elle lui avoua qu'elle avait été en voyage, ce qui ne pouvait avoir eu lieu qu'en esprit, et non réellement. La même chose arriva à P. Cella, à Saluces, avec sa servante, et à un notaire de Lugano avec sa femme, qu'il trouva dans un toit à porcs dans une circonstance semblable.

Comme beaucoup d'accusés déclaraient aux inquisiteurs qu'ils étaient entrés avec d'autres dans les maisons de certains riches et nobles qu'ils désignaient, et que là ils avaient vidé des tonneaux entiers du vin le meilleur, mangé d'énormes quantités de fromage, tué et mis au feu les bœufs les plus gras, on trouva là une excellente occasion de s'assurer si tout cela était réel ou seulement imaginaire. On les examina donc attentivement au retour de ces festins. Or, on les trouva presque toujours abattus, brisés, ayant faim comme dans les autres nuits. Puis on fit des perquisitions dans les maisons où ils prétendaient avoir fait ces festins, et on trouva qu'il n'y manquait rien, soit au vin, soit au fromage, soit aux autres provisions, soit au bétail. On dut conclure de là qu'ils n'y étaient point entrés réellement. Pour eux, ils cherchèrent à expliquer à leur manière le fait qu'on leur opposait, et prétendirent que, lorsque le repas était fini, la dame qui présidait touchait avec une verge d'or les plats, et qu'aussitôt ils se remplissaient de

pain, de vin ou des autres choses qui y étaient avant le repas ; qu'on plaçait les os du bœuf sur sa peau, puis qu'on rabattait celle-ci sur eux par les quatre bouts, et qu'au premier coup de la baguette d'or le bœuf revenait à la vie, et qu'on le reconduisait à son étable. Cette déclaration expliquait la chose telle qu'elle s'était passée, non dans la réalité, mais dans l'imagination des accusés.

Les jurisconsultes, de leur côté, eurent dans les procès de sorcellerie qui leur furent soumis l'occasion fréquente d'étudier ces phénomènes, et ils en ont profité d'une manière fort judicieuse. Très-souvent, et sans aucune contrainte, les accusés déclarèrent devant eux qu'ils avaient assisté personnellement au sabbat, mais que souvent aussi ils n'y avaient été qu'en songe, pendant qu'ils étaient profondément endormis. Il leur semblait alors qu'ils voyageaient dans l'espace, qu'ils voyaient des palais, des salles, des parterres et d'autres belles choses. Lorsque les juges les faisaient surveiller, la nuit où devait avoir lieu l'excursion, on les voyait s'agiter violemment sur leurs sièges, comme quelqu'un qui donne de l'éperon à son cheval pour le faire avancer. Lorsqu'ils étaient réveillés, ils étaient fatigués et brisés, comme s'ils eussent fait un long voyage, et ils racontaient les merveilles qu'ils avaient vues. Il y avait en 1571 dans les prisons de Bordeaux une vieille femme qui avoua qu'elle allait au sabbat toutes les semaines. Le maître des requêtes Belot voulut savoir ce qu'il en était ; et comme elle prétendait qu'elle n'avait aucun pouvoir tant qu'elle était en prison, il lui donna la liberté. Elle s'oignit donc, toute nue, avec un onguent, et tomba ensuite comme morte. Elle revint à elle au bout de cinq heures, et raconta beaucoup de choses des lieux qu'elle avait parcourus. On prit des informations, et ses déclarations furent trouvées conformes à la vérité. Bodin raconte ce fait dans sa *Démonomanie*, Rouen, 1604, p. 246, comme le tenant d'un témoin oculaire. Il avait appris à Nantes un autre fait du même genre. Sept magiciens s'étaient vantés, en présence de plusieurs person-

Enquêtes
des juris-
consultes.

nes, de pouvoir rapporter dans l'espace d'une heure ce qui se passait à dix lieues à la ronde. On les prit au mot. Bientôt après, ils tombèrent comme morts, et restèrent environ trois heures en cet état ; après quoi, ils se relevèrent et racontèrent tout ce qu'ils avaient vu à Nantes et aux environs, indiquant les lieux, les actions et les personnes. On prit des informations à l'instant même, et il se trouva qu'ils avaient dit vrai.

Le président de La Tourette raconta aussi à Bodin qu'il avait connu dans le Dauphiné une magicienne qui, étant assise au coin du feu, avait eu comme une extase. Comme elle était privée de sentiment, son maître la frappa très-fort avec une verge. Pour voir si elle était morte, on lui brûla les parties les plus sensibles ; mais rien de tout cela ne faisait impression sur elle. Le maître et la maîtresse chez qui elle servait la laissèrent gisant à terre, croyant qu'elle était morte. Mais le maître, la trouvant le lendemain dans son lit, en fut tout effrayé, et lui demanda ce qu'elle avait eu. « Ah ! monsieur, dit-elle, vous m'avez bien battue ! » Le maître raconta la chose à ses voisins, qui pensèrent que c'était une sorcière. Il finit par obtenir d'elle l'aveu qu'elle avait assisté au sabbat. Elle confessa bientôt d'autres crimes encore, et fut brûlée.— Plus tard, on amena devant le juge, à Florence, une femme accusée de magie. Elle avoue la chose, et assure que cette nuit-là même elle ira au sabbat si on lui permet d'aller chez elle et de se frotter avec son onguent. Le juge le lui permet. Elle se frictionne avec une graisse infecte, se couche et s'endort aussitôt. On la lie fortement dans son lit ; on la pique, on la frappe, on la brûle ; mais rien ne peut déranger son sommeil. Le lendemain, on eut beaucoup de peine à la réveiller, et elle raconta qu'elle avait été au sabbat. On vit très-bien, d'après son récit, que les douleurs qu'on lui avait causées en la frappant et la brûlant s'étaient mêlées dans son esprit aux choses qu'elle croyait avoir vues ou ressenties. Un gentilhomme de Magdebourg fit une expérience sem-

blable avec sa servante. Celle-ci, après l'avoir servi longtemps et fidèlement, fut accusée de magie, et d'avoir été au Blocksberg. Interrogée par son maître, elle finit par lui avouer qu'elle devait aller la nuit prochaine au sabbat. Son maître prit le curé et d'autres témoins, et la surveilla toute la nuit. Dès qu'elle se fut frottée, elle tomba dans un profond sommeil; de sorte qu'on ne put la réveiller, ni la nuit ni même tout le jour suivant. Revenue enfin à elle, elle persista, malgré toutes les représentations, à croire qu'elle avait été réellement au sabbat. (*Godelmanni Tract. de magis*, l. II, c. 4.)

Un autre, dans le Labour, fit plus encore en pareil cas. Non-seulement il surveilla sa servante pendant toute la nuit; mais se plaçant avec elle à la cheminée, il l'attacha fortement à son pied; et dès qu'elle paraissait s'endormir il la réveillait en la poussant. Malgré toutes ces précautions, elle avoua le matin, après avoir nié le fait auparavant, qu'elle avait assisté au sabbat, et elle raconta très-exactement un grand nombre de circonstances, lesquelles furent confirmées par beaucoup d'autres qui y avaient été avec elle. (*De Lancre*, l. II, p. 97.) D'un autre côté, une jeune fille d'Ascaïn, nommée Dopartzabal, âgée de quinze à seize ans, accusa une autre prisonnière, qui fut brûlée plus tard, de l'avoir entraînée au sabbat la nuit qui avait précédé sa confrontation. Celle-ci répondit que c'était une fausseté manifeste, parce que, premièrement, elle n'était point sorcière, et que d'ailleurs elle était enchaînée, et avait toujours près d'elle des gardes qui ne la perdaient jamais de vue; que d'ailleurs la plaignante couchait avec sa mère, qui, craignant qu'elle ne partit pour le sabbat, la veillait et lui parlait à chaque instant. Mais la jeune fille persista dans ses dires, et ajouta que l'accusée était venue à son lit cette nuit-là même sous la forme d'un chat, et que c'était une chose connue que les magiciens, même en prison, emmenaient ceux qu'ils avaient ensorcelés. (*Ibid.*, 96.) Dans le grand procès de magie de Logro-

quo, l'an 1610, il fut constaté entre autres choses que plusieurs enfants du bourg de Vera, ayant divulgué ce qu'ils avaient vu au sabbat, furent châtiés très-durement à cause de cela dans une des réunions qui eurent lieu peu de temps après; de sorte qu'ils tombèrent malades et commencèrent à dépérir, ce qui engagea le vicaire du lieu à les exorciser. Ils confessèrent ce qu'ils savaient, et ne voulurent plus aller au sabbat. Les sorcières s'acharnèrent à cause de cela contre eux, et les entraînent au sabbat malgré eux. Le vicaire se vit forcé de faire dormir dans sa chambre tous ces enfants, au nombre de quarante; et à chaque fois il les exorcisait auparavant, et les aspergeait d'eau bénite. Il négligea deux nuits ces précautions, et les enfants furent emportés de nouveau, et fouettés sévèrement. Quelque temps après, étant à l'école, ils virent passer deux femmes qu'ils reconnurent pour celles qui les avaient fouettés alors. Ils coururent après elles, et les poursuivirent à coups de pierres. La chose ayant été portée devant les tribunaux, les enfants soutinrent leur accusation, et les juges la trouvèrent d'accord avec la déclaration faite à ce sujet par Marie Juancho de Vera. (L'orente, *Histoire de l'inquisition*, Paris, 1818, t. III.)

Etudes des
médecins
à ce sujet.

Après les jurisconsultes, les médecins et les naturalistes durent prendre aussi part à ces sortes d'enquêtes. Déjà le médecin du pape Jules III, André Laguna, eut occasion d'étudier la matière. L'an 1545, pendant qu'il traitait le duc de Guise, on mit en prison, en Lorraine, un homme et sa femme qui habitaient un ermitage près de Nantes, et l'on trouva chez eux un pot renfermant une pommade verte. Laguna l'examina, et trouva qu'elle était composée d'extraits de ciguë, de jusquiame, de solanum, de mandragore et d'autres plantes narcotiques. Comme précisément à cette époque la femme du bourreau souffrait de frénésie et d'insomnies, il lui fit frotter le corps avec cet onguent. Elle dormit après cela trente-six heures de suite, et elle aurait dormi plus longtemps encore si on ne l'avait éveillée par

des moyens violents, entre autres des ventouses. Elle se plaignit amèrement à son réveil qu'on l'eût enlevée aux bras d'un jeune homme. (P. de Valentia, d'après le commentaire de Laguna sur Dioscoride, dans l'ouvrage de L'lorente, p. 457.)

J. B. Porta a fait aussi un essai semblable, et voici ce qu'il dit à ce propos dans sa *Magie naturelle*, l. II, c. 26 : « Les mauvaises passions se sont tellement emparées de plusieurs hommes qu'abusant des dons de la nature ils en font des onguents magiques en les mêlant ensemble. Quoiqu'il y ait en tout cela beaucoup de superstition, il est certain néanmoins que ces substances sont naturellement très-actives. Je raconterai à cette occasion ce que j'ai appris de ceux qui s'adonnent à ces sortes de pratiques. On fait cuire dans un vase d'airain la graisse d'un enfant ; on dégraisse le bouillon, puis on y ajoute de l'aconit, des feuilles de peuplier et de l'*eleoselinum* ; ou bien encore on mêle ensemble du *sium*, de l'*acorum*, du *pentaphyllon*, du *solanum*, avec de l'huile et du sang de chauve-souris. Lorsqu'on veut se servir de cet onguent, on se frictionne d'abord les membres, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges ; puis on y applique l'onguent, et l'on s'en frotte, afin qu'étant absorbé plus vite l'action en soit plus énergique, ce qui arrive d'autant plus facilement que ceux qui veulent s'en servir ont coutume de ne rien manger que des légumes, des racines, des châtaignes, de la paille et d'autres choses semblables. Comme je réfléchissais sérieusement sur ces choses, ne sachant encore ce que j'en devais penser, je fis la connaissance de l'une de ces vieilles femmes, dont on dit qu'elles entrent dans les maisons pour sucer le sang des enfants dans leur berceau. Je lui fis quelques demandes, mais elle me dit aussitôt qu'elle me répondrait dans un petit instant. Là-dessus, elle me fit sortir de la chambre, ainsi que les autres que j'avais amenés avec moi comme témoins, se mit toute nue, et se frotta fortement tout le corps avec un onguent, ce que nous pûmes voir par une fente de

la porte. Elle tomba aussitôt à terre, plongée dans un profond sommeil. Nous ouvrimes la porte, et la trouvâmes tellement endormie qu'elle ne sentit rien de tout ce que nous lui fîmes. Lorsque nous remarquâmes que l'action de l'onguent diminuait, nous sortîmes de la chambre. La vieille s'éveilla, reprit ses vêtements, et nous raconta les merveilles de son voyage. Nous eûmes beau lui dire qu'elle se trompait, et lui montrer les traces des coups dont nous l'avions frappée, elle persista opiniâtrément dans sa déclaration. »

Cardan.

Cardan a publié dans son livre *de Subtilitate*, l. XVIII, la recette d'un onguent de cette sorte, composé d'opium, d'aconit, de pentaphyllon, de solanum et de miel. Gassendi, étant à la campagne, voulut se convaincre de l'effet de ces substances. Il prépara un onguent où il entra beaucoup d'opium, et il en frotta plusieurs paysans auxquels il avait fait croire d'abord qu'avec cet onguent ils seraient emportés au sabbat. Les paysans se réveillèrent après un long sommeil, et racontèrent en détail tout ce qu'ils avaient vu au sabbat, et les délices dont ils y avaient joui. Au reste, les déclarations des accusés ont plus d'une fois prouvé qu'il n'est pas toujours nécessaire de frictionner tout le corps, mais qu'il suffit de frotter la paume de la main, la plante des pieds, le crâne ou d'autres parties plus irritables.

Helmont.

Ce que nous avons dit jusqu'ici suffit pour nous donner une idée des effets produits par ces substances, entre lesquelles la jusquiame joue un rôle considérable. Lorsqu'elle trouve dans l'organisme des dispositions convenables, elle agit comme fit sur Helmont la racine broyée d'*aconitum napellus*, lorsqu'il s'en toucha seulement le bout de la langue. Il lui sembla d'abord qu'on lui liait le crâne avec une corde : c'était l'action directe de cette substance, produisant une révulsion des esprits nerveux vers leur centre. S'étant mis à faire plusieurs choses dans la maison, il sentit bientôt que les fonctions de l'esprit ne s'accomplissaient plus chez lui comme d'ordinaire dans le cerveau, mais dans

l'épigastre et les plexus solaires. Il vit, avec toute la clarté et la précision dont les observations de ce genre sont susceptibles, que le sentiment et le mouvement partaient bien de la tête, et se répandaient dans tout le corps, mais que la faculté de penser se trouvait dans la région épigastrique, à l'exclusion de la tête. Réfléchissant davantage encore sur cet état, il trouva que la pensée et la méditation étaient bien plus claires en lui, et que cette clarté lui procurait une grande béatitude. Il ne rêvait point, il n'était point malade; mais il avait au contraire toute sa réflexion et toute sa santé; et quoiqu'il se fût trouvé déjà plusieurs fois dans un état extatique, il remarqua que cet état n'avait rien de commun avec ce qu'il éprouvait en ce moment. Il s'aperçut aussi que l'imagination était dans une inaction complète. Tout cela était l'effet de la réaction des esprits nerveux, qui, après s'être retirés dans leur centre, s'en échappaient avec plus d'énergie et se répandaient dans les sens. Au bout de deux heures, il sentit par deux fois différentes une légère atteinte de vertige. A la première, il remarqua que la faculté de penser était revenue, et à la seconde il vit qu'il pensait à la manière ordinaire. C'était l'effet du retour des esprits nerveux dans le lit plus étroit de la vie ordinaire. (Helmont, *Idea demens*, § 12.)

Ce que fit ici dans des conditions favorables, sur un homme déjà bien disposé, cette racine administrée homœopathiquement, les autres substances le font aussi lorsque, administrées en grande quantité et répandues sur toute la surface extérieure du corps, dans les onguents des sorcières, elles pénètrent dans l'organisme, et de là décomposent en quelque sorte la vie tout entière, avec cette différence toutefois qu'elles agissent d'une manière plus prompte et plus tumultueuse. Il en est ainsi de celles qui, ingérées dans le corps, produisent leurs effets dans l'intérieur de l'organisme. L'aspiration de ces mêmes substances produit d'une manière plus prompte encore que les frictions des phénomènes semblables. Humphry Davy, ayant un jour

aspiré de l'oxyde d'azote, fut étonné des sensations que cet accident produisait en lui. « A mesure, dit-il, que les impressions agréables augmentaient, je perdais toute relation avec les objets extérieurs. Des images très-vives parcouraient rapidement mon esprit, et se revêtaient de mots ; de telle sorte que j'étais tout surpris de voir se former en moi de nouvelles idées. Je me trouvais dans un monde d'idées nouvelles ; je m'imaginai faire de grandes découvertes. Lorsque Kinglake me tira de ce délire enivrant en ôtant de ma bouche le réservoir du gaz, ma première sensation fut un mouvement d'humeur et d'orgueil à la vue des personnes qui m'entouraient. Toutes mes émotions étaient comme inspirées et sublimes. Je me mis à marcher dans ma chambre une minute environ sans faire attention à ce qu'on me disait. Lorsque je fus rentré dans l'état ordinaire, je sentis le désir de communiquer les découvertes que j'avais faites pendant cet essai. Je cherchai donc à rappeler mes idées ; mais le souvenir en était faible et confus. Cependant une suite de pensées se présenta clairement à mon esprit, et je me mis à crier d'une manière prophétique : « Il n'y a dans le monde que des pensées. L'univers ne se compose que d'impressions, d'idées de plaisir et de douleur. » (H. Davy *Researches*. London, 1800, p. 488.)

Explication
de ces plé-
nomènes.

On voit clairement par là que dans cet état la vie, exaltée par des substances irritantes, éprouve une modification profonde. Tournée vers le dehors dans l'état ordinaire, ouverte dans toute sa largeur pour ainsi dire aux objets extérieurs, elle agit sur eux aussi avec une plus grande énergie, tandis qu'elle est comme fermée au monde intérieur et que celui-ci est bien plus encore fermé pour elle. Sous l'action de ces substances, au contraire, elle se détourne du monde extérieur pour se replier au dedans ; elle s'ouvre au monde intérieur, et celui-ci s'ouvre bien davantage encore à elle. A ce bouleversement spirituel doit correspondre un bouleversement non moins profond dans

l'organisme. Auparavant c'était le cerveau, qui, ouvert par dehors et fermé par dedans, éclairé d'ailleurs par la lumière naturelle, était chargé de toutes les opérations de l'esprit et de la volonté, tandis qu'au système ganglionnaire étaient réservés les sentiments obscurs, confus, spontanés et irréfléchis, les actions involontaires et toutes les opérations de la vie plastique. C'est le contraire qui arrive maintenant. Le cerveau, fermé au dehors, ouvert au dedans, prend sur lui les fonctions du système ganglionnaire, tandis que celui-ci, ouvert au dehors et fermé au dedans, exerce les fonctions du système cérébral, et accomplit les fonctions les plus élevées de la pensée, de l'action et de la vie. On voit alors se produire tous les phénomènes de la clairvoyance; cette sensibilité et cette spontanéité exquises qui se manifestent dans le somnambulisme et la catalepsie. Si Davy avait continué d'aspirer ce gaz en quantité suffisante, il serait tombé à la fin dans l'état de la Pythie du temple d'Apollon. Si l'état d'Helmont s'était développé un peu davantage encore, il lui serait arrivé ce qui est arrivé aux cataleptiques du docteur Petetin à Lyon; tous ses sens se seraient ramassés et recueillis dans la région épigastrique. C'est par elle qu'il aurait vu, entendu, senti et goûté. Les conducteurs électriques lui auraient amené de très-loin ces impressions, tandis que les corps isolants y auraient mis obstacle. Si, plusieurs personnes se tenant par la main, la première avait mis la sienne sur son cœur à lui, il aurait entendu ce que la dernière aurait dit tout bas dans sa main. Mais si un bâton de cire à cacheter avait interrompu la chaîne, il n'aurait rien compris, même de ce qu'on aurait dit à voix haute. Il aurait avec cela pénétré et l'avenir et le passé. (Petetin. *Électricité animale*, 1808.)

Il en est ainsi des magiciens et des sorcières, de l'action des breuvages, des onguents et des autres moyens dont ils se servent. Ils tombent par là dans une sorte de somnambulisme particulier; ils voient et ils agissent jusqu'à un certain point à distance. C'est pour cela que toutes les per-

sonnes accusées de magie dans le Labour étaient d'accord sur ce point, que pour aller au sabbat il fallait avoir dormi auparavant. (De Lancre, p. 90 à 95.) C'est pour cela que ceux qui étaient en prison s'efforçaient de rester éveillés, afin d'éloigner d'eux tout soupçon, tandis que ceux qui étaient libres et qui ne voulaient pas aller au sabbat veillaient dans les églises ou ailleurs. Ils disaient qu'il suffisait de fermer l'œil un instant pour être enlevé aussitôt. Jeannette d'Abaddio de Siboro, âgée de seize ans, avoua qu'à l'âge de quatre ans elle fut conduite pour la première fois au sabbat par une sorcière, et que depuis, pendant trois mois de temps, elle avait dormi le jour et veillé la nuit dans l'église avec plusieurs autres, mais que le 13 septembre 1609, s'étant endormie dans l'église pendant la messe, elle avait été emportée au sabbat en plein jour, et que cela lui était arrivé souvent. Les enfants aussi, qui avaient tous une grande frayeur du sabbat, veillaient pendant la nuit afin d'y échapper, ou étaient tenus éveillés par leurs parents. Tous disaient encore qu'on ne va jamais au sabbat endormi, mais tout à fait éveillé, ce qui indique clairement un état de somnambulisme succédant à un sommeil très-court. Comme ce sommeil était d'autant plus court que l'état de somnambulisme était plus développé et qu'à la fin il ne durait que quelques instants, on comprend comment un grand nombre d'accusées déclaraient que, dans les nuits d'été, elles restaient à filer dans la rue, dix ou douze ensemble jusqu'à onze heures du soir, et que, lorsque l'heure du sabbat approchait, elles se souhaitaient la bonne nuit et feignaient devant les profanes de rentrer chez elles; mais qu'en réalité elles se rendaient aussitôt au sabbat. Ceci suppose déjà de grands progrès dans cet état. Ceux qui sont arrivés à ce degré n'ont plus besoin d'onguent pour développer en eux l'état magnétique; ils ne font que passer pour ainsi dire par le sommeil; de sorte qu'on peut à peine distinguer celui-ci. C'est pour cela que Cat. de Landat, âgée de trente ans, déclare qu'elle n'avait point besoin de

dormir pour aller au sabbat ; mais que , lorsqu'elle était assise le soir devant son feu , elle éprouvait un désir inexprimable d'y aller , et qu'elle s'y trouvait aussitôt transportée. (De Lancre, p. 101.)

On voit par l'exemple d'un grand nombre de prisonniers que les sorcières, lorsqu'elles étaient devenues virtuoses dans leur art, n'avaient plus besoin d'onguent. Car, quoique l'on fût certain qu'elles n'en avaient point à leur disposition, elles n'en continuaient pas moins d'aller au sabbat, comme on s'en assurait par la comparaison des témoignages. (*Ibid*, p. 108.) La nature magnétique de cet état apparaissait aussi en ce qu'il pouvait se communiquer. Tous les enfants qui avaient été au sabbat, au nombre de deux ou trois cents, déclarèrent unanimement que ceux qui les y avaient conduits n'avaient fait que leur passer la main sur la tête, et qu'ils s'étaient sentis pris aussitôt et tout troublés. D'autres fois, on leur avait donné à manger une pomme ou un morceau de pain de mil noir ; puis, la nuit d'après, on venait les chercher jusque dans les bras de leur père ou de leur mère, de leurs frères ou de leurs sœurs, sans que personne pût s'éveiller. Leurs déclarations ne portent point que la main qui leur caressait magnétiquement la tête fût graissée de quelque onguent. Elle n'avait pas besoin d'onguent en effet ; car elle avait en elle une vertu qui lui était propre, et qu'elle communiquait même en certains cas à d'autres objets, comme aux pommes ou au pain que l'on donnait à ces enfants.

Nous voyons comment, en ces domaines, les moyens, quoique différents, mènent au même but. Quant à leur appréciation morale, voici ce qu'on peut dire à ce sujet. La nature physique est, sous le rapport moral, complètement indifférente, et peut servir d'instrument soit pour le bien, soit pour le mal. Toutes ces substances et les états qu'elles produisent dans l'homme ne sont donc également ni bons ni mauvais en soi, mais peuvent devenir l'un ou l'autre par l'intention qu'on se propose. L'action délè-

Appréciation morale de ces phénomènes.

tère qu'elles exercent sur la vie dans l'état actuel des choses n'existait point en elles à l'origine. Puisqu'elles sont les mêmes qu'au commencement, et que cependant leurs propriétés sont tellement changées qu'elles peuvent aller jusqu'à donner la mort, la cause de ce changement doit être dans l'organisme lui-même, lequel, ayant comme absorbé en soi la mort, par suite du péché originel, est devenu tout autre, et est entré dans d'autres rapports avec la nature extérieure qui l'environne. Le principe de ces propriétés contagieuses est donc en nous-mêmes et dans cette dégradation physique qui nous a assujettis aux choses que nous devons dominer au contraire. En vertu de cet empoisonnement organique, suite du péché, nous pouvons transformer en éléments nuisibles les éléments les plus simples et les plus innocents; comme aussi, par suite de cet empoisonnement moral que nous avons contracté, nous pouvons changer le caractère moral de tous ces aliments et même des substances les plus nuisibles, et les tourner soit vers le mal, soit vers le bien. Ce médecin qui, après avoir analysé un onguent de sorcière, en frotta une de ses malades, fit un acte téméraire peut-être; mais il ne fit pas un acte criminel, tandis qu'un autre aurait pu pécher en employant pour un but mauvais les choses saintes.

Il en est ainsi des états qui se produisent dans la vie. Lorsqu'un saint, marchant vers une perfection toujours plus haute, acquiert, par suite des privations qu'il s'est imposées, la faculté de voir et d'agir à distance, il l'accepte comme une chose qu'il a trouvée sur sa route sans la chercher. Il connaît les dangers des voies extraordinaires où il se trouve engagé. Aussi, quoique plein de confiance en la protection divine, toujours en communion avec l'Église, uni entièrement à elle par l'obéissance, jusque dans ses extases, il ne cesse de veiller sur soi-même, sur son intérieur aussi bien que sur son extérieur; et c'est ainsi qu'il arrive à un but vraiment saint. Mais lorsque ces

phénomènes se produisent dans un homme ordinaire, sous la forme de somnambulisme, par suite de quelque action naturelle et interne, cet état, qui le tire de l'enchaînement général des choses physiques, n'étant point libre de sa part, ne peut pas lui être imputé; il est l'effet de quelque désordre général, par suite duquel un organe acquiert un développement extraordinaire, tandis qu'un autre subit au contraire une prostration anormale. L'homme se trouve donc, comme auparavant, dans la main de Dieu. Cet état est déjà plus dangereux lorsqu'il se développe non d'une manière naturelle, mais par quelques moyens artificiels; lorsque l'individu accessible à ces sortes d'impressions met le pied par curiosité ou pour quelque fin plus mauvaise encore dans ces régions inconnues, et que là, outre les dangers sans nombre de la vie ordinaire, il brave à plaisir les périls d'une vie entièrement inexplorée pour lui. Ne se proposant alors aucun but élevé, il ne peut compter non plus sur une protection particulière d'en haut. Il manque également de direction ici-bas; et tout pour lui se rattache à ce fil mince et léger, lequel l'unit à celui qui a produit en lui cet état singulier. Une telle position est déjà en soi bien dangereuse: l'expérience démontre que l'homme y est exposé aux plus grossières illusions, et qu'après s'être trompé soi-même il finit souvent par tromper les autres, sans parler de beaucoup d'autres périls plus graves encore. Aussi ne doit-on permettre de produire cet état dans les autres qu'à des hommes expérimentés, d'un caractère sûr, d'une vie irréprochable et d'une religion éclairée. La chose est bien plus grave encore lorsque, pour développer ces états extraordinaires, on emploie des moyens irritants très-énergiques, dont l'usage est déjà répréhensible en soi, parce qu'il soulève dans l'organisme la sensualité et les appétits les plus grossiers. Mais si l'homme se jette en ces régions avec l'intention positive et criminelle de donner accès en soi à ces forces pernicieuses, qu'une puissance bienfat-

sante tient cachées et invisibles, et de s'en servir pour un but coupable, son action devient dès lors le crime le plus énorme dont la créature puisse se rendre coupable à l'égard du Créateur; et comme l'action elle-même est diabolique, les substances de la nature qu'il emploie, même celles qui sont en elles-mêmes indifférentes, comme aussi les moyens dont il se sert dans ce but coupable, prennent également un caractère démoniaque.

Le premier acte de ce genre, avons-nous dit plus haut, a eu lieu lorsque le péché est entré dans le monde; lorsque le démon, profitant de l'imprévoyance de l'homme, le séduisit par ses artifices et le fit pécher par sensualité. Cette union entre le démon et l'homme s'est accomplie dans le cercle même de la vie inférieure, puisque c'est par un acte vital, en mangeant du fruit défendu, que l'homme s'est rendu coupable. Ce fruit croissait sur l'arbre de la science du bien et du mal, sur cet arbre que la terre avait produit, après avoir déjà pris part à la division causée par la chute des anges rebelles; de sorte que ce fruit était le symbole de cette division, et renfermait en soi un mélange de bien et de mal physique. Son action cependant aurait été nulle sur l'homme s'il n'avait, plaçant sa convoitise au-dessus de la défense du Seigneur, et se posant par conséquent avec le démon contre Dieu, s'il n'avait par là introduit moralement en soi, sous le rapport moral, l'opposition qui existait déjà sous le rapport physique dans cet arbre. En s'opposant à Dieu, il renonçait à lui; il se soumettait au contraire au démon, et entraînait en rapport avec lui. Le moyen par lequel il s'est ainsi assimilé le mal a été le fruit défendu; et au moment où il l'a mangé le mal qui résidait en lui comme mort physique s'est introduit dans l'homme comme mort morale. Au lieu de se nourrir de l'aliment eucharistique de l'arbre de vie, il a mieux aimé célébrer en quelque sorte la cène avec le démon sous l'arbre de la science, et a préféré de cette manière le sacrement du diable à celui de Dieu. S'il avait mangé de l'arbre de vie, il se serait mis

par cet acte religieux dans un rapport intime avec Dieu, auteur de tout don parfait; il se serait approprié tout le bien qui était autour de lui, et sa vie, acquérant toujours ainsi de nouvelles forces, aurait obtenu l'immortalité. Mais, au lieu de cela, il a rompu le pain avec celui qui est la source de tout mal; et dès lors le mal physique a pénétré dans son sang, et le mal moral en son âme, et ainsi s'est formé ce lien maudit, lequel le met en rapport avec le mal qui l'obsède ou qui le possède. Avec la mort temporelle est venue la mort spirituelle, dont le dernier terme est la réprobation ou l'éternelle union avec le principe du mal.

Ce qui est arrivé ici au commencement avec le premier homme, pour le malheur du genre humain tout entier, se répète avec des circonstances aggravantes en chaque individu qui, marchant sur les traces d'Adam, fait alliance avec les puissances infernales. Cet homme, en effet, choisit de propos délibéré le mal, comme but final de toute sa vie, et le mauvais comme son seigneur et maître, afin de pouvoir, de concert avec ceux qui ont les mêmes dispositions que lui, contribuer au développement de cette cité dont le diable est le chef, et qui continue l'enfer sur la terre. Cette cité doit être en tout le contraire de celle qui continue le ciel ici-bas, et qui, composée de tout ce qui est bon sur cette terre, a pour centre celui qui est le bien par excellence et en qui le bien s'est personnifié dans l'incarnation. La cité de Dieu a commencé en même temps que la cité du démon, lorsque le Seigneur, après avoir prononcé la sentence de condamnation sur l'homme déchu et sur son séducteur, lui promit le Rédempteur qui devait le sauver un jour. La cité de Dieu se divise en deux portions, dont l'une achève et perfectionne ce que l'autre a préparé; comme aussi elle se divise, eu égard au temps, en une Église qui a précédé la rédemption et une autre qui lui est postérieure. La première devait préparer les voies, aplanir les sentiers, préserver, purifier, afin que le Sauveur attendu pût trouver

une demeure digne de lui. Aussi dans l'antiquité la purification était le but de tous les efforts ; c'était par elle que la semence de la femme, se purifiant toujours davantage, devait enfin produire celui qui était destiné à écraser la tête du serpent. Mais cette pureté extérieure n'était que le signe de la pureté morale et intérieure que la loi devait développer.

Si l'antiquité n'était qu'une initiation continuelle aux mystères qui approchaient toujours davantage, cette initiation devait avoir ses sacrements : ceux-ci étaient la circoncision d'abord, puis les sacrifices sanglants. La première et les derniers avaient pour but de purifier, d'expier ; ils s'adressaient principalement à la vie, et avaient pour but de substituer la vie animale à celle de l'homme, ou de sacrifier une partie de l'organisme humain, pour procurer au tout la guérison et le salut. Ils préparaient d'ailleurs et figuraient la grande substitution de l'Homme-Dieu à la place du genre humain. Une inimitié irréconciliable avait été établie dès le commencement entre la semence de la femme et celle du dragon, et cette opposition s'était manifestée dès l'origine ; car de tout temps il s'est trouvé des hommes qui, voués au culte du mal, prennent pour inspiration ce qui dans la réalité n'est que la dépression et la contagion de la vie, et se chargent d'entretenir et de propager le poison que le péché a déposé au fond de la nature humaine. Aussi voyons-nous dans l'histoire le paganisme s'attacher partout à détruire ce que Dieu construit, encourager ce qu'il réprime, et réprimer au contraire ce qu'il cherche à développer. Nous le voyons partout opposer les mystères des ténèbres à ceux de la lumière, les sacrements de la malédiction à ceux de la bénédiction, souiller par ceux-là ce que ceux-ci ont purifié. Il comptait ainsi rendre impossible l'accomplissement des promesses ; il espérait que le chef qu'il attendait mordrait le talon du chef de l'autre Église, mais qu'il ne serait pas écrasé sous son pied.

Les temps anciens s'écoulèrent au milieu de ces efforts contraires ; mais, malgré toutes les peines que se donnèrent les contradicteurs de l'œuvre de Dieu, les promesses s'accomplirent. Pan est mort, cria une voix mystérieuse au navire qui passait. C'est l'ancienne Église qui enfanta au genre humain son Sauveur, et celui-ci fit de la nouvelle Église sa fiancée, afin de régénérer avec elle le genre humain. Ce changement dans les rapports changea aussi la position respective des deux Églises. Dans celle de Dieu, le sacrifice offert sur la croix qu'avait élevée la cité du diable fut le dernier sacrifice sanglant agréable au Seigneur. Ce sacrifice, continué dans l'eucharistie, est devenu le grand sacrement de la nouvelle alliance, par lequel tous les membres sont liés et unis à leur chef. En effet, quiconque mange du fruit de l'arbre de vie et boit du vin qui coule dans ses veines s'approprie la moelle et le sang de cet arbre. Il est dominé par une vie plus puissante que la sienne ; il est incorporé à cet arbre et à celui qui vit en lui, et il participe à sa vie ; car on mange pour vivre, et ce qui est mangé doit avoir de nouveau la vie en soi. C'est ainsi que l'eucharistie est devenue le premier et le principal lien qui met en rapport la vie de ceux qui la reçoivent dignement, et particulièrement des saints, avec la vie du Rédempteur ; de sorte qu'il devient leur vie, et qu'en s'incorporant à lui ils s'incorporent en même temps à l'Église, son corps mystique. C'est pour cela que tous les autres sacrements sont une préparation et un symbole de celui-ci, et tirent en partie de lui leurs vertus.

La cité du diable, dont tout l'effort était d'empêcher l'accomplissement des promesses, une fois celles-ci remplies, devait changer de tactique, et chercher à en arrêter ou à en détruire l'effet, en infectant de nouveaux miasmes la vie sanctifiée par le Christ, et en épuisant son corps mystique par des excroissances et des formations anormales. Elle dut pour cela se serrer davantage autour de son chef, et chercher quelque chose qu'elle pût opposer au grand sa-

crement de l'Église de Dieu, une sorte d'*excrementum*, dans lequel les membres du corps mystique de Satan pussent s'unir à leur chef, et participer en lui aux ténèbres de l'abîme. Les fils du démon doivent donc manger du pain qu'il leur présente, et boire à sa coupe. Mais comme il ne peut se donner corporellement à eux, puisque c'est un pur esprit, il se donne en des choses qu'il marque de son caractère, à savoir en des poisons qui leur communiquent la mort qu'ils recèlent, et, les tuissant à lui, font d'eux tous un organisme vivant, capable d'être opposé à celui de la véritable Église. L'emploi de ces moyens magiques sous toutes les formes est donc le premier acte qui initie les adeptes du diable à ses infâmes mystères. Celui qui commet le péché de magie rompt le pain magique avec le démon; il boit avec lui le breuvage magique; il s'oingt de son chrême, il reçoit de lui l'esprit par le souffle; et c'est de cette manière que se forme le lien de mort qui met sa vie en rapport avec celle du démon. Il se livre à lui, il se l'assimile ou se laisse assimiler par lui. Il est en tout cas son serf et son esclave. Il forme avec tous ceux qui sont à l'égard du démon dans le même rapport que lui le corps visible dont le diable est la tête.

CHAPITRE VI.

L'ascèse diabolique considérée dans le domaine moral. Des fausses doctrines que la cité du diable oppose à la cité de Dieu. Ces doctrines égarent la créature au Créateur, ou la mettent au-dessus de lui, ou enfin la considèrent comme la seule chose existante. Partant de l'incrédulité, elles mènent à la superstition, à la fausse magie naturelle, à la fausse divination et à la magie noire, qui sont les trois exercices ascétiques par lesquels l'homme est initié aux mystères de l'enfer.

Le diable a présenté à l'homme un fruit agréable à voir, afin que, trompé par sa belle apparence, il en mangeât et

entrât en communion avec lui. Mais ce n'était pas assez pour cet ennemi de notre salut de séduire les sens ; il fallait que tout l'homme fût gagné. Il s'adressa donc à l'esprit, qui pense et qui réfléchit. « Dieu vous a-t-il aussi défendu de manger de ce fruit ? dit-il. Cette défense existe-t-elle réellement ? Est-ce Dieu qui l'a faite ? Pourquoi l'a-t-il faite ? Avait-il bien le droit de la faire ? Est-ce bien là le fruit dont il vous a défendu de manger ? » Semant ainsi le doute dans l'esprit, il préparait les voies à l'erreur, qui en est la maladie, pour que l'erreur le conduisit enfin au mensonge, qui est sa mort. Le mensonge est donc le second lien entre l'homme et le démon. Il s'adresse à l'esprit, comme l'illusion des sens s'adresse à la sensualité ; il lie l'esprit abusé de l'homme à celui du père du mensonge, de même que l'appât des biens sensibles met la vie du premier en rapport avec celle du second. C'est ainsi que s'est formé cet art trompeur et cette fausse science qui enlace l'esprit de l'homme ; et de cette fausse science est sortie une pratique fausse comme elle. La véritable science reconnaît Dieu comme le premier principe de toute connaissance et de toute vérité ; la fausse science au contraire se substitue à Dieu sous ce rapport. La première accepte d'abord la vérité comme étant donnée de Dieu ; le doute ne vient qu'après, et a pour but seulement de se rendre compte de la vérité admise. La fausse science, au contraire, pose d'abord le doute, et impose à la vérité l'obligation de se justifier devant lui. Ce renversement de tous les rapports a donné naissance aux erreurs de toute sorte. Puis, à mesure que l'intelligence s'est obscurcie, que l'esprit a méprisé davantage la règle qui devait le diriger dans ses opérations, que l'instinct de la vérité s'est émoussé et que l'intelligence s'est affaïssée, l'homme s'est épris d'amour en quelque sorte pour le mensonge ; il s'est mis de propos délibéré en opposition directe avec la vérité, et c'est de là qu'est sortie cette masse de mensonges dans laquelle se trahit le côté diabolique de son être. Ce doute audacieux est la première pré-

paration pour quiconque cherche à s'unir avec le principe du mal. C'est ainsi que se sont développées ces fausses théories et ces fausses pratiques, enfantées par la présomption et qui servent ensuite à leur tour de lien entre l'esprit de l'homme et celui du démon. Enfin l'union se consomme dans le mensonge accepté pour lui-même avec une pleine conscience. C'est là le péché contre le Saint-Esprit, péché irrémissible, qui fait de l'homme comme une seule personne avec le diable.

Dans la première tentation, le doute mis en avant par le serpent a eu pour objet Dieu et ses rapports avec la créature. La même chose s'est reproduite dans tout le cours de l'histoire, et c'est de cette contradiction qu'est sortie la racine de toutes les erreurs. La véritable doctrine admet deux substances, l'une éternelle et increée, et par conséquent essentielle, l'autre temporelle, créée, contingente par conséquent, et ayant reçu l'être de la première. Tout en reconnaissant que ces deux substances sont entièrement séparées quant à leur essence, elle admet néanmoins qu'elles sont unies par des rapports très-intimes, puisque la première, après avoir créé la seconde, la soutient, lui sert de but, la domine, la gouverne et la dirige dans tout le cours de son existence. A côté de cette simple vérité l'erreur a tracé bien des sentiers détournés. Les uns, en effet, attribuant à ces deux substances, d'une part une essence également éternelle, et de l'autre une opposition radicale, les regardent comme éternellement séparées. D'autres confondent au contraire leur essence, et n'en font qu'un seul être. Nous avons ici d'une part le dualisme, de l'autre le panthéisme, qui ont donné naissance à toutes les autres erreurs. Le dualisme considère la matière comme le principe sémiuin et éternel opposé au principe générateur et éternel aussi; ou bien, sous le rapport moral, il oppose le principe éternel du mal au principe également éternel du bien; ou enfin, sous le rapport spirituel, il oppose la lumière originelle aux ténèbres primitives, et ne reconnaît

entre ces deux principes, toujours en lutte et se limitant réciproquement, qu'une union extérieure et passagère. Les panthéistes, au contraire, proclament l'identité du créateur et de la créature, avec cette seule différence que les uns posent Dieu d'abord, et ne considèrent le monde que comme une pure apparence, tandis que les autres, posant d'abord le monde et la nature, ne regardent les dieux que comme une simple vision produite par celle-ci.

Toutes ces formes de l'erreur, qui se sont développées dans le paganisme, sont, comme on le voit, fondamentalement opposées entre elles; toutes s'écartent plus ou moins de la vérité, l'obscurcissent et l'altèrent. Ainsi, dans le dualisme, ceux qui posent d'abord et prennent pour objet de leur culte l'esprit de vie, ou le bon principe, ou la lumière, s'écartent moins de la vérité que les autres, parce que du moins leur culte s'adresse à ce qu'il y a de plus élevé, de plus pur et de meilleur, tandis que ceux au contraire qui posent avant tout et adorent la matière informe, ou le principe du mal absolu, ou la nuit et les ténèbres, s'écartent bien davantage du vrai, parce qu'ils nient de propos délibéré ce qu'il y a de plus digne, de meilleur et de plus pur. De même aussi, parmi les panthéistes, ceux qui, pour conserver Dieu, sacrifient le monde sont après tout moins dans le faux que ceux qui, pour garder le monde, sacrifient Dieu. Au reste, tous ces systèmes reposent sur une erreur commune, car tous mettent la créature sur le même rang que le créateur. Mais dans ceux de la seconde sorte, qui s'écartent davantage de la vérité, il est très-facile, dès qu'on suppose que Dieu partage la puissance avec la créature, d'aller jusqu'à prétendre que la créature seule règne et gouverne. Un pas de plus encore, et l'on arrive jusqu'à l'extrême limite de l'erreur, à savoir le culte du mal joint à l'athéisme, ce qui est l'abomination de la désolation. Ainsi l'erreur et le péché commencent par honorer comme dieu la créature dans ce qu'elle a de meilleur et de plus élevé; puis on en vient à rendre un culte à la créature

inférieure ou même déchuë, et l'on finit par adorer exclusivement la dernière, en niant complètement la Divinité. Or, quiconque participe à l'une ou à l'autre de ces erreurs, en plaçant les principes du bien et du mal dans un rapport faux et anormal, enchaîne son esprit à l'esprit de Satan par un lien qui les unit ensemble d'une manière plus ou moins intime, selon que l'erreur est plus grande et la faute plus grave, jusqu'à ce qu'enfin l'homme, arrivé au dernier degré, ne fait plus qu'une seule et même chose avec le diable.

Mais le rapport des deux principes n'est pas un fait isolé dans la doctrine. Celle-ci reposant sur les principes, il est impossible que l'erreur en ce genre n'ait pas une influence plus ou moins considérable sur toute la doctrine, jusque dans les plus petits détails. Tous ces systèmes qui placent la création à côté de Dieu, puis au-dessus de lui, puis comme la seule chose existante portent plus ou moins l'empreinte d'un orgueil satanique, qui, tout en posant d'abord le démon, se pose au fond soi-même, et reconnaît la créature humaine, surtout celle qui est éclairée par la philosophie, comme ce qu'il y a de plus noble, de plus digne et de meilleur. La vraie philosophie rend à Dieu la gloire qui lui est due : c'est en lui qu'elle voit les choses; elle le considère comme le principe de tout savoir, et n'admet que ce qui est d'accord avec sa parole. Mais la fausse philosophie donne à la créature l'honneur qui n'appartient qu'à Dieu. Elle prétend que l'esprit humain doit contempler en soi les choses comme en un miroir, et les connaître rien qu'en les regardant; que les choses doivent être réglées et déterminées d'après le principe qu'il porte en lui, et qu'ayant en lui leur fondement et leur raison d'être c'est en lui aussi qu'est le principe de leur connaissance, et que c'est par conséquent d'après lui qu'elles doivent être jugées. Le premier résultat de cette interversion, c'est la prétention audacieuse et criminelle de transporter à la créature le pouvoir que Dieu exerce sur tous les royaumes de la création, et d'attribuer à l'homme, comme propriété

personnelle, le domaine entier de la science que Dieu l'a chargé de cultiver et de garder.

Cette usurpation prend sa source dans l'incrédulité, et celle-ci conduit immédiatement à la superstition. La vraie foi voit tout dans son vrai rapport, et sait très-bien discerner les diverses régions de l'être. Elle sait distinguer également l'action immédiate et surnaturelle de Dieu de l'action médiante et naturelle par laquelle il gouverne les différents domaines de la création. Elle respecte les droits certains et incontestables de l'homme, et dans l'ordre spéculatif, et dans l'ordre pratique; elle reconnaît chacune des facultés qu'il a reçues de Dieu, tant qu'elle se renferme dans les limites qu'il lui a posées, et elle ne se déclare contre elles que lorsqu'elles essayent d'en sortir. Mais la superstition confond tout, le divin et l'humain, l'éternel et le temporel, le surnaturel et le naturel, le saint et le profane, l'esprit et le corps, l'âme et la matière. Elle attend le

se sert pour cela de moyens superstitieux ; et c'est de là que naît la fausse magie naturelle. L'homme ne veut pas gouverner seulement par sa parole les puissances physiques de ce monde ; il veut encore pouvoir regarder et dans le passé et dans l'avenir, se rendre ainsi maître du temps, et être pour ainsi dire présent dans tous les instants, comme la Providence universelle de ce monde. Son orgueil va plus loin encore, et il arrive à la fausse divination, qui lie plus intimement encore l'esprit de l'homme à celui du démon, et fait descendre au premier un degré de plus dans l'abîme. Mais son orgueil s'irrite de ne pouvoir ni contempler ni gouverner les royaumes invisibles : il lui faut donc vaincre encore cet obstacle. Il a recours pour cela aux vaines pratiques de la théurgie et de la magie blanche, qui dégénère bientôt en magie noire, et qui forme le cercle de la magie diabolique. C'est de celle-ci que nous allons nous occuper maintenant, en commençant d'abord par dire quelques mots des trois premiers degrés qui lui servent comme de préparation.

CHAPITRE VII.

Comment l'homme peut conjurer la nature. Différence de la vraie et de la fausse science. Des prétentions de celle-ci ; de ce qu'il y a de vrai en elle. La superstition se rattache à la puissance indéfinie du nombre, du son et de la parole.

La vraie science de la nature s'appuie d'un côté sur Dieu, son auteur, et de l'autre sur l'homme, qui doit exercer sur elle les pensées et les réflexions de son esprit. Dieu a porté de toute éternité le monde dans sa pensée, puis il l'a créé dans le temps par une parole de sa puissance. Après l'avoir créé, il en a distingué les divers éléments et coordonné toutes les parties, et chacun des actes par lesquels il a produit ce magnifique ensemble que nous

avons sous les yeux a été le résultat d'une parole particulière, d'un *fiat* spécial, comme le raconte l'historien sacré. C'est ainsi qu'il a réglé le rythme des mouvements de tous les corps; qu'il a donné à chaque chose son nombre, son poids et sa mesure. Puis, l'univers une fois achevé, il l'a présenté à l'homme, en lui donnant en même temps les principes à l'aide desquels il peut en connaître les mer-

122 — et la création les principes qu'il conçoit. Ces prin-

les forces spirituelles dans l'homme deviennent des forces magiques auxquelles les forces physiques, de même que les éléments, doivent obéir. Elles sont comme liées au souffle de sa bouche, et il les dégage ou les retient à volonté. Pendant que sa bouche prononce les formules magiques, sa main découpe les runes mystérieuses. La nature, docile à sa voix, se construit d'après le plan qu'il lui donne, et Dieu n'a plus qu'à venir s'instruire en étudiant l'œuvre de sa créature, dont la volonté se fait sur la terre comme au ciel. C'est alors qu'au milieu des chants magiques, selon Lucain, des vieillards épuisés sentent brûler dans leurs veines le feu de la volupté : l'air n'obéit plus aux lois accoutumées, et les nuages se répandent en flots sur la terre au simple commandement de l'homme. Le tigre et le lion se réconcilient avec celui-ci, et il tue les serpents de son souffle ; l'éclair s'arrête à sa parole, et le soleil paraît au milieu de la nuit, pendant que les moissons croissent pendant l'hiver. La magicienne d'Apulée ose se vanter de faire descendre le ciel et de retenir la terre, d'arrêter les sources, de faire fondre les montagnes, d'obscurcir les étoiles et d'illuminer le Tartare. La magicienne de Pétrone ose dire de son côté : « Je commande à tout ce que la terre renferme en son sein ; les fleurs se dessèchent sous mon regard, et à ma parole l'eau coule du rocher, la mer s'agite entre ses plages, les zéphyrs caressent mes pieds, les tigres m'obéissent et le dragon s'assied à mes côtés. » Produire les épidémies, ouvrir les portes, allumer le feu de la volupté, ce sont là des jeux d'enfants pour la magie. Circé et Médée ont fait tout cela, et plus encore : elles ont fait tomber la lune du ciel, enchaîné les éclairs, changé les hommes en bêtes, et fait cent autres merveilles que les poètes nous racontent.

Toutes ces choses dont se vante la magie, par une licence toute poétique, sont assurément bien étranges ; mais il n'y a point d'erreur qui ne repose sur une vérité. Dieu est à la fois l'idée et de soi-même et de tout ce qu'il a créé : il

est donc aussi le Verbe vivant par lequel il se prononce soi-même, et prononce toutes les créatures ; il est le nom de tout ce qui a obtenu l'être par le Verbe. Il est donc aussi la forme radicale de toutes les formes, quoiqu'il soit sans forme lui-même ; l'unité absolue de toutes les unités déterminées et de tous les nombres, l'harmonie de son être propre et de tout ce qui existe. On peut donc lui attribuer sans condition tous les privilèges dont se vante faussement la magie et bien d'autres encore, puisque sa puissance est sans bornes et n'a d'autres limites que celles qu'elle se trace. On peut dire aussi la même chose de l'homme, mais dans un certain sens seulement et d'une manière conditionnelle. Comme esprit doué de liberté, il est l'idée, le Verbe, la forme, l'unité et l'harmonie de son être, mais nullement de l'univers ; car tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, il le tient non de soi, mais d'un autre ; et par conséquent, quoiqu'il soit libre au dedans, il est lié au dehors par les lois de la nécessité morale, qui ne lui laisse qu'un cercle déterminé d'action, dans les limites duquel il peut être pour le monde extérieur ce qu'il est pour lui-même. Mais il se trouve circonscrit au dehors par la nature physique, dans laquelle le ciel est à la fois l'idée, la forme, l'unité et l'harmonie de tout ce qui est terrestre. Ici, il est vrai, il ne peut être question de liberté, et le ciel gouverne la terre par la loi de la nécessité. L'homme partage avec le ciel ce pouvoir sur la terre ; il peut à l'aide du corps agir sur elle, et s'en rendre maître en deux manières, soit en se substituant au ciel et en domptant, pour ainsi dire, par la science les forces terrestres ; soit à l'aide de la magie, en livrant aux influences célestes, par le moyen de certaines substances, la vie qui anime ses organes. Cette voie, avons-nous dit déjà, est bien périlleuse. Ce n'est pas sans danger que l'homme se soumet ainsi à une puissance aveugle, pour acquérir le triste privilège de gouverner ensuite à son gré la nature. Mais, quelle que soit la valeur de cette puissance, et bien qu'elle puisse con-

naire à des illusions sans nombre, elle n'est pas une illusion elle-même.

Il est encore pour l'homme un troisième moyen de gouverner et de dominer la nature, et ce moyen, ne portant aucun préjudice à sa liberté, flatte plus son orgueil que le second, et convient mieux à sa paresse que le premier. De même en effet que l'homme peut, à l'aide de la partie corporelle de son être, surexciter sa vie en employant certaines substances ou certaines forces naturelles, polariser son corps, s'élever à une plus haute puissance et produire des effets semblables dans l'âme, de même aussi il peut, par un procédé contraire, polariser celle-ci dans ses facultés par le moyen de certaines puissances physiques ; et dans ce dernier cas l'âme entraîne le corps après elle et produit les mêmes effets que dans le premier. Cette tentative repose sur un fond de vérité, à savoir que l'homme a reçu sur soi-même une puissance très-étendue ; et les faits viennent à l'appui de cette vérité. Déjà l'emploi de la danse, dont nous avons vu plus haut les effets, touche à cet ordre de phénomènes. Il en est de même de la musique ; car, quoique son action nous arrive du dehors, on peut dire cependant qu'elle agit sur nous moins par ce qu'elle produit en nous immédiatement que par les affections qu'elle nous fait produire. Au reste, la puissance qu'ont les sons de plonger dans une sorte d'extase les âmes très-accessibles à ces influences est prouvée par un si grand nombre de faits que nous n'en toucherons ici qu'un seul, que Chabanon nous rapporte dans sa *Vie*, page 10 : « Deux fois, dit-il, en entendant le son d'un orgue, je me suis cru transporté au ciel, tant cette sainte musique enivrait mon âme. Cette vision avait pour moi tant de réalité, et j'étais pendant tout le temps tellement hors de moi-même que les objets présents qui frappaient ma vue n'auraient pu avoir sur moi plus d'action. » Des faits semblables se sont produits en grand nombre dans tous les temps. Toujours aussi, dans les écoles de prophètes, comme dans les écoles

de magiciens, on a considéré la musique comme un moyen puissant d'inspiration.

On sait ce que l'imagination peut en ce genre, indépendamment de ces influences extérieures, lorsqu'elle est excitée par une affection violente. Nous ne parlerons ici que des choses extraordinaires qu'elle a produites autrefois dans le Nord, en fait d'inspiration guerrière et d'héroïsme. « Les hommes d'Othin, dit l'*Heimskringla*, Saga c. 6, marchaient au combat sans cuirasse, furieux comme des chiens ou des loups. Ils mordaient leurs boucliers, étaient forts comme des ours ou des taureaux, assommaient les gens sans que ni le feu ni le fer n'eût d'action sur eux. » Les Sagas du nord abondent en faits de ce genre. Ceux qui se trouvaient en cet état écumaient, ne discernaient plus rien, frappaient avec leur épée amis et ennemis, les arbres, les pierres, les objets vivants ou inanimés. Ils avalaient des charbons ardents et se jetaient dans le feu. La scène finissait par un long épuisement. C'était, on le voit, une possession guerrière; et l'on ne dit pas qu'il fût nécessaire pour la produire d'avoir recours à quelque moyen physique; ceux qui étaient dans cet état y tombaient d'eux-mêmes. La colère, le cliquetis des armes, les chants guerriers suffisaient pour le produire. En effet, ce que les substances naturelles et la force qui git en elles sont pour le corps, la parole et l'élément spirituel dont elle est l'expression le sont pour l'âme. La parole, employée comme chant guerrier ou magique, ou comme conjuration, peut donc produire sur l'âme les mêmes effets que les substances physiques sur l'organisme. L'*Heimskringla* a voulu exprimer dans les paroles suivantes le pouvoir de la parole sur l'homme, et par lui sur la nature. « Odin, dit-elle, changea son enveloppe. Son corps était couché comme mort ou endormi; mais lui prenait la forme d'un oiseau ou d'un poisson, ou d'un serpent, ou d'un autre animal, et arrivait en un instant dans des contrées éloignées, afin de vaquer à ses affaires ou de s'occuper des

autres hommes. Il pouvait faire tout cela rien qu'avec la parole ; il pouvait éteindre le feu , apaiser la mer et tourner les vents du côté où il voulait. Il faisait tout cela par le moyen des runes et des chants magiques : c'est pour cela que les Ases s'appellent *Galdra-Simdir*, c'est-à-dire savaux dans l'art des chants magiques. »

Cette magie, comme on le voit, se produit d'elle-même : elle ne tient point immédiatement à la nature extérieure, mais à la personnalité qu'elle élève à une plus haute puissance et par le moyen de laquelle elle espère dominer la nature. Elle est donc renfermée aussi dans les bornes de la personnalité, et devient illusoire dès qu'elle essaye de sortir de ces limites, et de faire des choses que l'homme ne peut faire, même lorsqu'il est élevé à une plus haute puissance. Elle est illusoire encore lorsqu'elle veut appliquer immédiatement les moyens excitants dont elle dispose non à la personne, mais à la nature extérieure, dans la persuasion que l'esprit dont elle est l'instrument communique des forces suffisantes pour pouvoir dominer l'univers entier. Cette erreur est commune à toutes les sciences magiques qui, dépassant leurs limites naturelles ou rêvant des analogies et des sympathies chimériques, essayent d'imposer pour ainsi dire à la nature une sorte d'ascèse spirituelle. Toutes les erreurs de ce genre reposent sur l'application fautive d'une vérité incontestable, à savoir que les puissances les plus élevées et les substances terrestres sont dans un rapport et une sympathie magiques. Lorsqu'on ne sait pas bien discerner les différentes sphères de ce rapport, et que l'on confond celui qui est libre avec celui qui est nécessaire, on finit infailliblement par tomber dans de grossières illusions.

Ainsi relativement à la forme, d'après ce principe de Ptolémée, que les formations inférieures sont soumises aux supérieures, on s'est imaginé que tous les scorpions sur la terre sont sous l'influence de la constellation du Scorpion, tous les poissons ou les taureaux sous l'influence de la

constellation des Poissons ou du Taureau, etc. Conformément à cette opinion, on a fabriqué des images des diverses constellations, sous l'influence de ces dernières; ou bien on les a gravées sur des pierres et des métaux correspondants, et l'on a cru tenir ainsi renfermée dans ces amulettes et ces talismans la puissance de la constellation elle-même, et l'avoir ainsi à son service. L'image qui renfermait en soi les influences du Lion ou du Bélier devait rendre celui qui la possédait aimable et agréable. L'image de l'Écrevisse, du Scorpion, des Poissons portait au contraire à l'injustice, à la légèreté et au mensonge; celle du Soleil donnait des richesses, celle de Vénus l'accomplissement de tous les désirs, et ainsi de toutes les autres. De la forme on a passé au nombre, et l'on a posé en principe que la plus haute unité domine et gouverne toutes les racines des nombres inférieurs. Puis, en considérant la puissance du nombre sur la vie humaine tout entière, dans la grossesse et la naissance, dans les années climatériques et dans les jours critiques, on a étendu ce principe au delà de ses limites, et l'on a attribué cette vertu au nombre lui-même, aux nombres impairs plus qu'aux nombres pairs, et surtout aux nombres 3 et 7. On a bâti sur ce fondement toute une science des nombres, magique et superstitieuse. On a prétendu, par exemple, que la vertu des fleurs à cinq pétales tient au nombre des découpures de leurs corolles, et l'on a cru que l'on pouvait guérir la fièvre quotidienne avec une pétale, la fièvre tierce avec trois, la fièvre quarte avec quatre. On a attribué aux psaumes de la sainte Écriture une valeur et une vertu plus ou moins grande selon la place qu'ils occupent dans la distribution du psautier.

De la forme et du nombre on a passé au son, et l'on a posé ce principe : que le ton principal en haut gouverne toute l'échelle des sons qui descendent; il est en eux, et ils sont en lui. Or, le ciel, les étoiles, fixes et mobiles ont des mouvements harmonieux; et d'un autre côté tout ce qui

est inférieur tire sa puissance des étoiles. L'âme du monde anime tout ce qui est dans le monde, et tout ce qui vit est accessible à la puissance des sons. De tout cela on a conclu que si l'on pouvait mettre en rapport les sons terrestres avec l'harmonie des corps célestes, le chant qui en résulterait aurait aussi une vertu céleste, par le moyen de laquelle l'homme pourrait dominer la nature, comme Orphée faisait mouvoir à son gré les pierres, les arbres et les animaux avec sa lyre construite sur le modèle de la constellation qui porte ce nom. Enfin, d'après ce principe, que la parole d'en haut a une puissance égale sur les paroles qui résident dans les choses particulières et inférieures, s'est développée une autre branche de la magie, cultivée surtout par les cabalistes. Ils supposent que les noms propres sont comme le rayonnement des choses qu'ils désignent; que dans ces noms et dans les éléments dont ils se composent, tels que les syllabes et les lettres, il y a une sympathie mystérieuse avec les corps célestes, sympathie d'autant plus étroite que l'objet nommé est plus saint et plus élevé; qu'en rassemblant sous certaines influences célestes des mots de cette sorte, pour en faire un tout exprimant une vérité, cet ensemble acquiert une vertu beaucoup plus grande, et peut aller jusqu'à dompter et conjurer les étoiles et les éléments, surtout lorsque la vérité exprimée par cet assemblage loue et glorifie la puissance ou la force de l'objet que l'on veut dompter.

Il est facile de reconnaître qu'il y a au fond de tout cela un germe de vérité. Tout cela en effet est vrai appliqué à Dieu, ou à l'homme revêtu de la puissance divine, ou du moins devenu clairvoyant et capable de connaître en de certaines limites le caractère intime des choses. Mais si l'homme essaye de se substituer à Dieu de son propre mouvement, c'est un orgueil insensé qui ne peut aboutir qu'à l'illusion. Si ce genre de superstition se retrouve à toutes les époques, si on n'en a pas reconnu dès le premier abord toute la vanité, c'est parce que les effets magiques et ex-

traordinaires dont on était témoin étaient produits par des hommes arrivés à cet état de clairvoyance, capables par conséquent de faire, en de certaines limites, non des miracles, mais des prodiges, et que l'on attribuait ceux-ci aux formules ou aux moyens magiques, arbitraires et sans aucune valeur dont ils se servaient. Ce qui est vrai de la superstition en général s'applique également à toutes les observances superstitieuses plus ou moins innocentes qui en sont comme l'épanouissement, et qui ont toujours trouvé un facile accès chez le peuple, où elles circulent comme une petite monnaie courante. Grimm, dans sa *Mythologie allemande*, a recueilli les pratiques de ce genre en usage chez les Allemands et les peuples voisins. Si l'on faisait pour tous les autres peuples de la terre ce qu'il a fait pour l'Allemagne, on arriverait probablement à se former un système complet de philosophie naturelle, mais qui serait l'inverse des idées que l'esprit humain se fait en général des choses.

On trouve quelquefois dans ces usages les traces d'une étude profonde de la nature, mais le plus souvent elles ne sont qu'un jeu de l'imagination, quoique parfois elles reposent sur une action magique naturelle. Ainsi, la coutume de tourner un crible pour découvrir les voleurs n'est évidemment qu'une forme plus grossière de la baguette divinatoire; de sorte que, dans l'un comme dans l'autre cas, la vérité et l'erreur se trouvent mêlées ensemble. Cette seconde forme de la magie, où l'homme s'ensorcelle en quelque sorte soi-même, réagit sur la première, où l'on a recours aux moyens physiques; et comme toutes les deux s'unissent pour le même but dans un élément qui a en soi un fond vrai, l'erreur de l'une peut très-bien se trouver réunie avec la vérité de l'autre, comme nous le voyons dans les prescriptions superstitieuses pour la préparation de l'onguent des sorcières. « Dans l'art de la magie noire, dit Hartlieb, dans son livre *de tous les arts défendus*, écrit en 1455, il est encore une autre folie. Un homme monte sur

un cheval, et parcourt en très-peu de temps des espaces immenses. Quand il veut descendre, il retient la bride, et quand il veut monter de nouveau, il la secoue et le cheval revient. Celui-ci n'est au fond que le diable. Ces gens emploient pour cela du sang de chauve-souris, mais il faut encore qu'ils se donnent au diable avec des mots qui n'ont point de sens, comme ceux-ci, par exemple : Debra ebra. Les hommes et les femmes emploient pour ces voyages un onguent qu'ils appellent *unguentum Pharelis*. (C'est probablement l'onguent de Pharailde, nom que l'on donnait à Hérodiade, d'après Reinardus.) Ils composent cet onguent avec sept plantes différentes, et arrachent chacune d'elles en un jour particulier qui lui est spécialement consacré. Le dimanche est le jour du solocquium ; le lundi, de la lunaria ; le mardi, de la verveine ; le mercredi, de la mercuriale ; le jeudi, de la barbe de Jupiter ; le vendredi, des cheveux de Vénus. Ils mêlent à ces plantes du sang d'oiseau et de la graisse d'animaux ; ils en frottent un banc, une colonne, un balai ou des pinces, et voyagent dessus comme sur un cheval.»

CHAPITRE VIII.

De la divination, de ses diverses formes. De la faculté de voir au loin à l'aide d'un miroir ou de quelque fluide. Anciens récits sur ce point. Celui du poète Rist. Cas rapporté par Spengler. Récits des voyageurs modernes en Égypte. Explication de ces phénomènes. Des autres formes de divination. Cecco Esculano, célèbre astrologue du quatorzième siècle.

La magie a aussi pour but de voir à distance, et dans le temps et dans l'espace, et de se servir des connaissances qu'elle acquiert de cette manière, soit en les appliquant dans la vie ordinaire, soit pour prononcer des oracles sous la forme de divination. Ce que les vrais prophètes font en

ce genre au nom de la Divinité, les magiciens essayent de le faire par la puissance du démon, espérant voir en lui toutes choses comme en un miroir. Entre les premiers et les seconds sont ceux qui tentent d'arriver au même but soit par la force de leur raison et la réflexion, ce qui peut mener facilement à la fausse croyance et à la divination sous ses diverses formes, soit en élevant les facultés de leur esprit à une plus haute puissance par les moyens dont nous avons parlé plus haut, et en se mettant ainsi en état de voir d'une vue immédiate les choses les plus éloignées. De ces deux manières, la première, lorsqu'elle n'est pas poussée au delà de certaines limites, a une base sûre, à savoir la certitude scientifique. La seconde introduit, il est vrai, l'esprit en des régions qui lui étaient fermées auparavant; mais il s'y trouve comme en un pays inconnu, où il n'aperçoit ni route ni sentiers, où il manque de méthode, de direction, de certitude pour ses jugemens et ses pensées, parce que les règles de la logique, étant faites pour le train ordinaire de la vie, ne sont plus applicables dans ces états inaccoutumés. Aussi l'homme en ce cas est-il exposé à bien des illusions; et ces prophètes, qui prophétisent non pas les paroles que le Seigneur leur a mises sur les lèvres, mais celles qu'ils tirent de leur propre cœur, deviennent souvent, contre leur intention, des prophètes de mensonge et d'erreur. Souvent aussi ces deux formes se confondent et se soutiennent réciproquement. Nous les considérerons cependant chacune à part, et nous commencerons par la seconde, qui nous intéresse davantage; puis, après l'avoir étudiée, nous chercherons à jeter quelque lumière sur la première.

Une des plus anciennes manières de consulter l'avenir, c'est d'avoir recours au ministère d'un enfant pur encore, ou d'employer un miroir, un cristal, une eau transparente. L'antiquité connaissait déjà ces pratiques, et Pausanias nous raconte comment on les exerçait à Patras, en Achaïe. D'après Spartien, l'empereur Julien en faisait usage; et Salisburi raconte que l'un de ses maîtres voulut se servir de lui

dans sa jeunesse pour ce but, mais qu'il le trouva incapable. (Polycra., l. II, c. 11.) Il est souvent question, bien plus tard encore, de ces sortes de pratiques. Peller, entre autres, dans son *Politie. scelerat.*, p. m., 43 à 45, parle en détail d'un voyant qui, à l'aide d'un cristal, montra à l'ambassadeur anglais les rois d'Angleterre qui devaient succéder à celui qui régnait alors. Le poète Rist rapporte un fait de ce genre, qui lui arriva dans sa jeunesse, lorsqu'il était précepteur. La sœur de son élève avait une liaison que ses parents désapprouvaient. Dans son désespoir, elle fait venir une vieille femme en l'absence de ses parents, et la consulte sur l'avenir. La jeune fille, à la vue des préparatifs de cette sorcière, est saisie d'effroi, et va prier Rist de vouloir bien assister à la séance. Celui-ci refuse d'abord, mais cède enfin à ses instances. Il descend dans la chambre où était cette femme, et la trouve étendant sur une table un mouchoir de soie bleue où étaient brodés des serpents et des dragons. Elle place dessus une coupe de verre de couleur verte, y met un petit mouchoir de soie couleur d'or, et sur ce mouchoir une boule de cristal assez grosse, qu'elle couvre d'un mouchoir blanc. Elle se met à murmurer quelques mots avec des gestes étranges, puis elle ôte avec un grand respect la boule et la tient à la fenêtre devant Rist et la jeune fille. Ils ne voient rien d'abord; bientôt la fiancée apparaît dans le cristal, parée magnifiquement, mais blême, triste et toute troublée; et, ce qui les effraya bien davantage encore, ils voient de l'autre côté le fiancé, un jeune homme charmant d'ordinaire, avec un visage bouleversé, tirant de dessous son manteau de voyage deux pistolets, dirigeant vers son propre cœur celui qu'il porte de la main gauche et vers le front de sa fiancée celui qu'il tient de la main droite. Il tire, et un bruit sourd se fait entendre. Rist, la jeune fille et la sorcière elle-même sont saisis d'effroi, et quittent la chambre.

Pendant longtemps leur esprit est accablé par le souvenir de cette scène extraordinaire. Les parents cependant

Le poète
Rist.

persévèrent dans leur opposition, forcent leur fille à cesser tout rapport avec son amant, et à épouser un homme qui avait un emploi considérable à la cour. On fait les préparatifs nécessaires pour les noces; on prend le jour. Le frère de la fiancée et Rist, son précepteur, qui étaient alors tous les deux à l'école de Rostock, sont invités; mais Rist ne sent aucun désir de répondre à l'invitation, et laisse son élève aller seul. On vient chercher à l'heure indiquée la pauvre fiancée, dans un carrosse de la cour attelé de six chevaux, et tous les conviés l'accompagnent à cheval. Mais l'amant, au désespoir, s'était placé près d'une maison, devant la porte. Au moment où la voiture passe, il se précipite, tire sur la fiancée, mais la manque, et la balle atteint le diadème d'une dame placée à côté d'elle. Il s'aperçoit aux cris que l'on pousse qu'il a manqué son coup, se jette dans la maison, et parvient à s'échapper au milieu de la confusion générale. Après quelques moments d'interruption, le voyage continue, et le mariage se célèbre. Mais bientôt le mari devient un tyran qui accable journellement sa femme de mauvais traitements; de sorte qu'à la fin elle meurt de douleur et de dépit, à peine âgée de trente ans. L'amant désespéré fait plus tard un bon mariage, et vivait encore heureux lorsque Rist écrivait ce fait.

Spengler, dans la préface de son édition du traité de Plutarque de la Cessation des oracles, raconte un autre fait non moins remarquable. Un homme d'une des premières familles de Nuremberg vint le trouver un jour, et lui apporta une boule de cristal, enveloppée dans un mouchoir, en lui disant qu'il la tenait d'un étranger qu'il avait rencontré par hasard au marché longtemps auparavant, et auquel il avait accordé l'hospitalité pendant trois jours. L'étranger, en le quittant, lui avait laissé comme souvenir ce cristal, en lui disant que, s'il désirait savoir quelque chose de secret, il n'avait qu'à prendre un enfant innocent encore, et lui dire de regarder dans ce cristal, et que l'enfant verrait et lui montrerait tout ce qu'il désirerait savoir. Le Nurem-

Fait rapporté par Spengler.

bergeois ajouta qu'il n'avait jamais été trompé, et qu'il avait appris des choses merveilleuses par ce moyen, tandis que les autres ne voyaient qu'un beau morceau de cristal bien pur, à l'exception cependant de sa ménagère, qui, étant devenue enceinte d'un garçon, y voyait également des figures, par l'intermédiaire sans doute de l'enfant qu'elle portait dans son sein. On voyait d'abord un homme habillé comme on l'était à l'époque; puis ce qu'on avait demandé se présentait sous une forme visible, et lorsque tout était fini la figure de l'homme s'en allait, et tout le reste disparaissait. L'homme qui apparaissait avait été vu souvent parcourant la ville ou entrant dans les églises. La chose était bientôt devenue publique à Nuremberg; de sorte que, lorsque quelqu'un niait la vérité ou cachait une faute, on avait coutume de le menacer de l'homme de cristal. Une fois même des savants proposèrent à celui-ci un point qui leur paraissait obscur, et ils lurent la réponse dans le cristal. Le possesseur de ce trésor avait déjà auparavant fait part de la chose à Spengler; mais depuis ses scrupules avaient augmenté. Il revint donc un jour, et lui dit qu'il croyait ne plus pouvoir se servir davantage du cristal; qu'il était convaincu qu'il avait péché gravement, et que depuis longtemps il était tourmenté par sa conscience à ce sujet; qu'il venait lui remettre ce qu'il avait reçu, et qu'il lui permettait d'en faire ce qu'il voudrait. Spengler loua sa résolution, prit le cristal, et, après l'avoir brisé en morceaux, le jeta dans les latrines avec le mouchoir de soie qui l'enveloppait.

Ce récit porte tous les caractères de la véracité; mais il n'insiste pas assez sur les détails. Il ne s'appuie d'ailleurs que sur le témoignage du possesseur de la boule merveilleuse; nous ne pouvons donc porter un jugement certain sur la chose elle-même. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir citer une expérience toute récente, laquelle réunit tous les caractères qui manquent à celle-ci, et fournit par conséquent la plus grande certitude que l'on puisse désirer

en ce genre. Les faits se sont passés en Égypte, cette terre célèbre dans la magie depuis les temps des Pharaons. Des voyageurs anglais et français avaient appris qu'il y avait au Caire un magicien, Scheikh-Abda-el-Kader-el-Moghrebi, c'est-à-dire de l'ouest du Maroc, qui s'occupait de ce genre de magie, et qui déjà, à l'aide de son art, avait découvert un voleur dans la maison du consul Salt. Ils firent donc avec lui, soit en commun, soit à part, à diverses époques et en divers lieux, des essais qu'ils publièrent ensuite, et chacun à part. Les Anglais firent connaître ces expériences dans un livre intitulé : *An account of the manners and customs of the modern Egyptians, etc., in the years 1825, 26, 27, 28; 2 vol.; London, 1837.* Outre l'auteur, étaient encore présents comme témoins lord Prudhoe, qui depuis a confirmé la vérité de ce récit toutes les fois qu'il a été questionné à ce sujet; le major Félix, le consul Salt et un cinquième personnage considérable qui ne se nomme pas et qui donne sur le même objet d'autres détails dans le *Quarterly Review*, n° 117, juillet 1837. Quant aux essais que les Français firent de leur côté chez leurs résidents, on peut consulter un article de M. Léon de Laborde dans la *Revue des Deux Mondes*, au mois d'août 1833. M. de Laborde avait été aussi témoin des faits qu'il a rapportés; de sorte que le fait offre toutes les garanties que l'on peut désirer.

Le magicien
du Caire.

Voici comment procédait ce magicien. Il choisissait un garçon n'ayant pas encore atteint l'âge de puberté, ou une jeune fille, ou une femme grosse, ou une esclave noire, comme la chose se rencontrait. Puis il prenait de l'encre noire avec une plume de roseau, et dessinait dans la paume de la main droite de celui qu'il avait choisi un carré divisé en neuf compartiments de grandeur inégale. Dans chacun d'eux il écrivait un chiffre particulier, depuis 1 jusqu'à 9. Puis, au milieu du compartiment le plus grand, il versait une demi-cuillerée à café de la même encre, mais très-épaisse; de sorte qu'elle formait une boule de l'épaisseur

d'une balle de pistolet et comme un petit miroir. Il avait écrit d'abord sur une bande étroite de papier une formule arabe, une partie du verset 21 du chapitre 50 du Coran, qui porte : « Et ceci est l'éloignement ; et nous avons éloigné de toi ton voile, et ton visage est sévère aujourd'hui. Vérité, vérité. » Sur un autre papier était écrite également une formule d'évocation en arabe, conçue en ces termes : « Tarschun ! Tarzuschun ! descendez, descendez, paraissez ! Où sont allés le prince et son armée ? Où est El-Ahmar, le prince et son armée ? Paraissez, serviteurs de ces noms. » Tarschun et Tarzuschun sont, d'après l'interprétation du magicien, les esprits qui le servent ; El-Ahmar est le prince des esprits. La formule est découpée en six bandes. L'enfant est placé sur un siège devant le magicien, au milieu de la société rangée en cercle autour d'eux. Un bassin rempli de charbons ardents est entre l'enfant et le maître, qui y jette par portions égales deux sortes d'encens, en y ajoutant de temps en temps un parfum indien ; de sorte qu'une épaisse fumée remplit la chambre, et agit d'une manière désagréable sur les yeux.

Il attache le papier avec les paroles du Coran sur le devant du bonnet de l'enfant, jette sur les charbons une des bandes de papier où est écrite la formule d'évocation, et murmure ou chante continuellement avec une certaine cadence des paroles arabes finissant par ces trois mots : taricki, anzilu, taricki, n'interrompant ce récitatif que pour demander à l'enfant, dont il tient toujours la main dans la sienne, s'il voit quelque chose dans la boule d'encre qui lui sert de miroir. L'enfant répond d'abord qu'il ne voit rien ; mais une minute après il frissonne et s'écrie : Je vois un homme qui balaye le plancher avec un balai. — Dis-moi quand il aura fini, répond le magicien ; et il continue de prononcer la formule de conjuration. — Il a fini, dit l'enfant. — Le maître interrompt son murmure, et lui demande s'il sait ce que c'est qu'un étendard. L'enfant répond que oui. Le maître reprend : Eh bien ! dis donc : Apporte un

étendard. — L'enfant le fait, et dit bientôt : Il en a apporté un. — De quelle couleur ? — Rouge. — Il lui en fait demander ensuite sept, l'un après l'autre, de différentes couleurs. Pendant ce temps-là le magicien jette sur les charbons la seconde et la troisième bande de papier, met d'autres encens en chantant sa formule avec une voix toujours plus haute. Il dit alors à l'enfant de demander que l'on dresse la tente du sultan. Il le fait. Il demande des troupes ; elles viennent, et dressent leurs tentes autour de la tente verte de leur maître. Puis elles s'avancent en rang, et la quatrième, puis la cinquième bande sont jetées dans le feu. L'enfant demande un bœuf ; quatre hommes l'amènent, trois autres l'assomment ; puis il est dépecé, mis en morceaux sur le feu ; puis, lorsque tout est prêt, on le donne aux soldats, qui, après en avoir mangé, se lavent les mains. L'enfant décrit toutes ces choses comme s'il les voyait de ses yeux.

Chaque séance commençait et finissait de la même manière. A la fin, le magicien disait à l'enfant de demander le sultan. Celui-ci arrivait aussitôt à sa tente, monté sur un cheval brun. Il avait la barbe noire, un bonnet rouge et long. Après être descendu de cheval, il s'asseyait dans sa tente, prenait le café et recevait les hommages de sa cour. Le magicien disait alors à la société que chacun pouvait faire maintenant les demandes qu'il voulait. Lane demanda lord Nelson. Le magicien commande à l'enfant de dire : « Mon maître te salue, et désire que tu fasses venir lord Nelson ; amène-le-moi promptement, pour que je le voie. » L'enfant le fit, et dit aussitôt : « Un messenger est parti, et il amène maintenant un homme habillé de noir comme les Européens (le bleu obscur est regardé comme noir par les Orientaux). Il a perdu son bras gauche. » — Il s'arrête quelques instants ; puis regardant l'encre avec plus d'attention, il dit : « Non, il n'a pas perdu le bras gauche, il l'a devant la poitrine. » Nelson avait coutume de porter attaché sur la poitrine la manche du bras qu'il avait perdu. Ce n'était pas cependant le bras gauche, mais le bras droit.

Lane, sans rien dire de cette erreur, demanda au magicien si les objets paraissaient dans l'encre comme s'ils étaient devant les yeux, ou comme en un miroir. « Comme en un miroir, » lui dit-on. Ceci lui expliqua l'erreur de l'enfant, qui, du reste, paraissait n'avoir jamais entendu parler de Nelson, car il ne put prononcer son nom qu'après plusieurs essais.

Lane demanda ensuite un Égyptien qui avait demeuré longtemps comme résident en Angleterre, et qui, au moment où Lane s'était embarqué, souffrait d'une longue et cruelle maladie. L'enfant dit : « On apporte ici sur une bière un homme enveloppé dans un drap de lit, avec la tête couverte. » On lui dit de demander qu'on la lui découvrit. Il le fit, et dit ensuite : « Sa figure est pâle ; il a des moustaches, mais pas de barbe. » Ce qui était exact.

Dans une autre séance, un Anglais dit qu'il ne serait convaincu que si on pouvait faire apparaître son père, parce qu'il était bien sûr qu'aucune des personnes présentes ne le connaissait. L'enfant, l'ayant appelé par son nom, décrivit un homme habillé comme les Franes, portant des lunettes, ayant la main à la tête, se tenant sur un pied et ayant l'autre levé par derrière. La description était exacte sous tous les rapports. Le père de l'Anglais portait très-souvent la main à la tête, parce qu'il y souffrait continuellement, et la position du pied était déterminée par une chute de cheval qu'il avait faite à la chasse. — M. de Laborde demanda de son côté le duc de Rivière. — Le messenger partit, et amena au sultan un officier en uniforme avec des galons d'argent au collet, aux parements et à son chapeau. M. de Laborde fut confondu d'étonnement ; car le duc était le seul en France qui, comme grand veneur, portât ces galons. Il demanda à cette occasion à l'enfant à quoi il reconnaissait le sultan. L'enfant répondit : « Son costume est magnifique, ses courtisans se tiennent devant lui les bras croisés sur la poitrine et le servent. Il occupe la place d'honneur sur le divan ; sa pipe

et sa tasse à café étincellent de diamants. » De Laborde lui demande comment il a su que le sultan avait envoyé chercher le duc. Il répondit : « J'ai entendu ses paroles, et j'ai vu remuer ses lèvres. » Une autre fois, une personne de la société demanda Shakespeare. L'enfant, qui était un Nubien, ayant vu apparaître la figure, se mit à éclater de rire, et dit : « Voici un homme qui a de la barbe sous sa lèvre, et point au menton, et qui a sur la tête comme un verre renversé. — Où demeurait-il ? demanda un autre. — Dans une île, répondit l'enfant. »

C'est ainsi que les choses se passaient. L'expérience cependant ne réussissait pas toujours ; et ceci tenait ordinairement au temps ou à la sottise de l'enfant ou à son âge. Lorsqu'il montrait quelque peur ou quelque trouble dans ses visions, on le renvoyait et l'on en prenait un autre à sa place. Lorsqu'il était fatigué, ou que la séance devait finir, le magicien lui mettait les pouces sur les yeux, récitait quelques formules et le levait de sa chaise. L'enfant essayait bien encore de regarder l'encre pour voir les belles choses. Il revenait ensuite promptement à lui, et était heureux du souvenir de ce qu'il avait vu, se plaisant à le raconter, y ajoutant toujours de nouvelles circonstances, de sorte qu'on ne pouvait douter qu'il n'eût vu réellement les apparitions. Le magicien prit un jour une petite fille anglaise, et lorsqu'il eut préparé sa main l'enfant, après avoir regardé l'encre quelque temps, aperçut un balai qui était en mouvement sans que personne le remuât. Elle fut tellement effrayée qu'elle ne put regarder plus longtemps.

Dans l'une de ces séances, le magicien remarqua l'attention de M. de Laborde et la puissance que son regard exerçait sur la personne de l'Européen. Il lui dit donc, après avoir congédié l'enfant, qu'il était certain de pouvoir obtenir avec lui les mêmes résultats qu'avec celui qu'il venait de congédier. La société le pria d'essayer. M. de Laborde, après bien des difficultés, céda aux instances qu'on

lui faisait. Au bout de quelque temps, il vit sa forme dans l'encre qui tremblait, puis ses yeux se troubler; puis il vit bientôt quelque chose; mais il fut saisi d'un tel effroi qu'il interrompit l'expérience, en donnant pour prétexte qu'il ne voyait rien. Il acheta cependant plus tard pour trente piastres le secret du magicien, et l'essaya aussitôt avec succès sur l'enfant de celui-ci. Appelé bientôt après à Alexandrie, il continua ses essais avec d'autant plus d'ardeur que là il ne pouvait soupçonner la moindre intelligence entre le magicien et les enfants dont il se servait, et qu'il prenait ordinairement dans les quartiers les plus éloignés de la ville. Ses essais lui réussirent parfaitement, comme il le dit lui-même. Un jour il fit paraître, entre autres, lord Prudhoe, qui était au Caire. L'enfant décrivit très-exactement son costume, puis il ajouta : « C'est singulier, il a un sabre d'argent. » Lord Prudhoe était peut-être le seul homme en Afrique qui eût un sabre dans un fourreau d'argent. Une autre fois, il voulut découvrir un voleur dans la maison du drogman Msarra, au Caire; mais, malgré la fumée de l'encens et les évocations, le messager ne paraissait pas. Il vint enfin, et décrivit la forme, la barbe et le tarbandu voleur, de telle sorte qu'on ne put douter qu'il le vit. Un Anglais qui avait demeuré longtemps en Égypte apprit aussi le secret du magicien. Le rapporteur du *Quarterly Review* voulut faire un essai, et envoya chercher un enfant. L'essai réussit. Désireux de savoir en quoi consistait le secret, il apprit que, pour réussir, il fallait répéter exactement les formules que le magicien lui avait apprises. Il était certain de n'avoir exercé sur l'enfant qu'il employait aucune violence ni aucune influence; et quoiqu'il eût renouvelé plusieurs fois le même essai, il avoua toujours qu'il ne comprenait pas comment cela se faisait.

On ne pouvait en effet supposer aucun accord entre le magicien et l'enfant, puisque chacun pouvait choisir qui il voulait, et désigner les personnes qu'il voulait faire parai-

tre. Le magicien, de son côté, ne pouvait être soupçonné de supercherie, comme par exemple de se servir d'un miroir. Les personnes présentes connaissaient déjà, comme le dit expressément un témoin oculaire, cette manière moderne et puérile d'expliquer la chose, et observaient très-attentivement tout ce qui se passait. La scène avait lieu dans la chambre de Lane, longue de quinze pieds et large de dix. Une porte conduisait de la chambre dans un cabinet, qui n'avait aucune autre issue, et où il n'y avait personne. Une fois même, il n'y avait dans la chambre que lui, le magicien, l'enfant et le drogman du consulat. Le magicien était assis sur le sofa entre Lane et le drogman, et le premier l'observait très-attentivement, lui et son compagnon. Il vit qu'il tenait de sa main gauche les doigts de la main droite de l'enfant, dans laquelle se trouvait l'encre, et qu'il ne lui permettait pas de détourner un seul instant les yeux de celle-ci. A chaque question, le témoin observait le drogman, et il était certain qu'aucun signe n'existait entre celui-ci et le magicien ou l'enfant. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs ne connaissaient ordinairement les personnes que l'on demandait. Il avait bien soin que le magicien ne pût avoir auparavant aucun rapport avec l'enfant; et d'ailleurs il vit l'expérience manquer plusieurs fois dans des circonstances où le maître aurait pu communiquer des renseignements. Bref, il employa toutes les précautions imaginables. Un des témoins assure que quelquefois les assistants étaient assis entre le magicien et l'enfant, et qu'une fois la chose en train le premier se levait souvent et se promenait dans la chambre. Il est donc impossible de supposer aucune supercherie; et il faut, pour expliquer ces phénomènes, avoir recours à d'autres moyens.

L'enfant dont on se sert en ces circonstances voit à distance, et dans le temps et dans l'espace; il voit des choses qu'aucun autre ne voit: il est donc clairvoyant. Et comme il ne l'était pas avant qu'on l'eût appelé, il l'est donc devenu, et il n'a pu le devenir que par le magicien. Celui-ci

Explication
de ces phé-
nomènes.

s'entend aux choses de cette sorte, et de plus, il peut communiquer le don qu'il a reçu à ceux qui sont dans les conditions voulues. Lorsque M. de Laborde traita avec lui pour apprendre son secret, il se vanta d'avoir appris de deux scheikhs de son pays beaucoup d'autres mystères encore, et l'Européen eut occasion de remarquer alors que plusieurs de ces effets extraordinaires étaient dus à des connaissances profondes en physique, et que d'autres reposaient sur un magnétisme agissant avec énergie et rapidité. Ce magicien se vantait, entre autres choses, de pouvoir endormir quelqu'un sur-le-champ, le renverser, de le faire rouler à terre, tomber dans un accès de fureur, et de le forcer au milieu de ces accès à lui répondre et à lui découvrir ses secrets. Il pouvait, disait-il, après avoir fait asseoir quelqu'un sur un tabouret isolé, l'endormir sur-le-champ en tournant autour de lui, et en faisant certaines manipulations, les mêmes dont se servent les magnétiseurs; de sorte néanmoins que la personne endormie parlait et agissait les yeux ouverts, comme si elle était tout à fait éveillée, ce qui produisait les résultats les plus merveilleux.

Il y a donc ici, on le voit, une disposition magnétique très-puissante et très-communicative, qui se trahit par un regard pénétrant et irrésistible, dont Léon de Laborde sentit lui-même la puissance. Les dispositions de l'enfant choisi pour l'expérience semblent avoir aussi une grande influence. C'est pour cela que le maître congédie, comme trop âgés ou inutiles, ceux qui se trompent dès le commencement, tandis qu'il garde près de lui ceux qui dès les premières questions devinent juste. Il prend la main de l'enfant, et ne lui permet pas de détourner un instant les yeux de la boule d'encre. Il y a là évidemment un courant magnétique, allant du maître à l'enfant, et qui amène peu à peu la clairvoyance. La fumée de semence de coriandre, l'ambre et d'autres substances, renfermant une huile éthérée, rendent l'action plus prompte, et leurs effets sont

d'autant plus rapides que le sujet est mieux disposé, pourvu que l'essai ne soit point dérangé par quelque influence physique, comme il arriva une fois où le ciel était orageux et où le magicien craignit de ne pouvoir rien obtenir. L'action se manifeste par une impression de crainte, qui, chez les individus irritables, va jusqu'à l'effroi ; par un trouble du regard fixé sur l'encre qui s'agite, comme l'éprouva de Laborde. Cet état se produit peu à peu et par degrés. Ceux-ci sont marqués, du côté du magicien, par les bandes de papier qu'il jette au feu, et du côté de l'enfant par les choses qu'il voit. C'est d'abord un balai, puis la personne qui le tient, puis sept étendards de diverses couleurs ; puis enfin le sultan recevant les hommages de sa cour.

L'enfant est clairvoyant désormais. La goutte d'encre est pour lui ce qu'était plus haut cette boule de cristal, et le sultan est ce qu'était cet homme avec son costume antique. De même que les saints voient les choses telles qu'elles sont dans le miroir de la Divinité, l'enfant les voit renversées dans ce miroir naturel. Toutes les forces de la nature ont leur maître : celui qui gouverne les forces magnétiques et que regardent toujours ceux qui sont surexcités par elles demeure au pôle de la terre. Chaque puissance spirituelle a aussi son maître, dont le pouvoir s'étend dans un certain cercle. Ce cercle devient visible pour elle lorsqu'elle, surexcitée elle-même, elle s'y trouve introduite. Dans ce magnétisme divin et surnaturel que Dieu exerce sur les âmes, c'est lui-même qui est l'objet de leurs visions et de leur amour ; car c'est lui qui les a mises en cet état, quoiqu'elles y aient coopéré d'une certaine manière par la prière et la méditation. Ici, à la place de Dieu, c'est le magicien qui apparaît, ainsi que la puissance spirituelle avec laquelle il est en rapport, et les différentes invocations qu'il prononce ou qu'il jette au feu répondent exactement aux divers degrés de l'état qu'il veut produire. La cour du sultan n'est, d'après la manière orientale, que

le reflet du cercle magique où s'accomplit la vision, et les citations faites par les messagers qu'on envoie désignent les diverses directions de cette vision, se portant sur tel ou tel objet; de sorte que toutefois celui-ci est vu et lu pour ainsi dire dans l'âme de celui qui fait les questions. Cet état disparaît par degrés, comme il est vent. Les images, d'après les déclarations des témoins, semblent devenir plus troubles, et finissent par s'effacer entièrement lorsque le magicien, mettant les pouces sur les yeux de l'enfant, produit des courants opposés et rompt ainsi le rapport. L'état où l'enfant se trouve ensuite, l'ivresse, l'incertitude du regard, la sueur qui coule du front, la surexcitation de son être tout entier indiquent le degré d'émotion où il s'est trouvé auparavant. Ses dispositions naturelles et l'énergie du magicien jouent ici le rôle principal; et l'on remarque, d'après le rapport des Européens qui ont appris son art, qu'il leur a communiqué fidèlement, il est vrai, la forme du don qu'il possède, mais qu'il n'a pu leur en donner l'essence que d'une manière proportionnée aux dispositions qu'il a trouvées en eux.

Des autres
formes de la
divination.

Il en est de toutes les autres formes de la divination comme de celle qui a lieu par le moyen d'un cristal ou d'un miroir. L'un, avant le coucher du soleil, puise de l'eau de trois sources, l'autre aux fonts baptismaux; celui-ci allume du feu, et, après avoir évoqué les esprits du feu et de l'eau, il cherche à lire l'avenir dans les éléments; celui-là regarde attentivement une épée polie qui a déjà percé un grand nombre d'hommes; l'un regarde la patène du prêtre, l'autre jette dans l'eau des métaux fondus ou de la cire. Toutes ces pratiques ont le même but; toutes ces choses, même l'ongle d'un enfant dont on se sert quelquefois, servent de miroir; et si le clairvoyant y découvre la vérité, tout près de l'erreur cependant, celui qui ne l'est pas n'y verra que le reflet de ses propres illusions. A ces arts magiques et équivoques se rattachent ceux qui, issus du culte antique de la nature, s'appuient sur ce principe

que toutes nos actions sont fatalement déterminées par la nécessité de la nature, que les destinées de chacun ont leur motif et leur germe caché dans la nature, et que l'on peut par conséquent les lire en celle-ci avant qu'elles se développent. C'est de ce principe que sont nés les auspices et les oracles. Ici l'éclair et le tonnerre descendent l'avenir.

Cecco
Esculano.

Cecco Esculano, célèbre astrologue du quatorzième siècle, qui a publié un livre sur son art : *Comment. in sphaeram Sacrobusti*, fut condamné à mort par l'inquisition en 1327, comme relaps. Parmi les autres causes de condamnation, la sentence porte qu'il a enseigné dans ses leçons que la puissance de la quarte de la huitième sphère donne naissance à des hommes divins, qui s'appellent *Dii de Nabcoch* (ce mot signifie probablement *dieux élevés*, du mot *Nabi*, haut), à des hommes divins qui changent les lois et les opinions du monde, comme Moïse, Merlin et Simon le Magicien; qu'il enseigne de plus que le Christ étant né sous le signe de la Balance et dans le dixième degré de son mouvement d'ascension, sa mort a été légale, parce qu'elle avait été prédite; qu'il a dû aussi, à cause de cela, mourir comme il est mort; qu'ayant trouvé d'ailleurs le signe du Bélier dans le coin de la terre, il a dû naître dans une étable, et qu'il a dû être pauvre, parce que le Scorpion se trouvait dans sa deuxième maison; que sa sagesse profonde et cachée sous le voile des paraboles lui est venue de ce que Mercure s'est trouvé dans le signe des Gémeaux, dans sa propre maison et dans la neuvième partie du ciel. L'Église devait rejeter de toutes ses forces une doctrine qui faisait dépendre de la nécessité de la nature l'acte le plus élevé de la liberté divine; et le démon n'était pas loin, comme il est facile de le voir. Il en est de même plus ou moins de toutes les sciences de cette sorte : elles appartiennent toutes plus ou moins au noviciat de la mystique diabolique, surtout celles qui vont jusqu'à profaner les choses saintes. En effet, si certaines maladies sont un moyen par lequel le mal moral s'introduit facilement, il en est de même de l'erreur, qui est la maladie de l'esprit. Le mal se manifeste en deux manières, soit lorsqu'on n'observe pas ce qui est commandé, soit lorsqu'on fait ce qui est défendu. Ainsi cette maladie spirituelle se produit sous deux formes, à savoir l'incrédulité, qui refuse de croire ce qui est suffisamment attesté, et la

superstition, qui croit ce qui doit être rejeté. L'une et l'autre, dans leurs innombrables ramifications, sont des moyens dont le mal s'empare et des liens par lesquels il s'attache les hommes.

CHAPITRE IX.

De l'évocation des esprits, des anciennes formes de la théurgie. La nécromancie en Thessalie. Elle continue dans le christianisme. Ce qui est arrivé dans les derniers temps encore avec Jean Perez, cité devant l'inquisition espagnole pour avoir évoqué le diable. Le triple ban de l'enfer de Faust. L'esprit du Tasse. Dangers de ces invocations ; exemple de Th. Parkes.

L'inspiration de l'homme par soi-même a ses bornes : la surexcitation produite par les influences de la nature a ses limites aussi ; et d'ailleurs elle lie la personnalité au lieu de la dégager. L'esprit humain ne saurait donc s'en contenter ; il cherche partout, dans tous les domaines de l'être, s'il ne trouvera point quelque puissance plus forte que lui, et qui, ne connaissant point ces obstacles, puisse le saisir avec plus d'énergie, et, au lieu de l'assujettir à la nature physique, briser au contraire les liens qui l'attachent à elle. S'il y a des puissances spirituelles, invisibles et supérieures à lui, elles pourront lui donner ce qu'il cherche. Le cercle de leur pouvoir doit être plus étendu, puisqu'elles sont plus élevées ; et il doit leur être facile d'élever par une action interne à une plus haute puissance l'esprit de l'homme, en le faisant monter jusqu'à elles, et d'agrandir ainsi le cercle de son pouvoir. Ce sont d'ailleurs des natures libres : leur action sur d'autres intelligences libres comme elles, qui réclament leur secours, suppose donc des services réciproques, et ne repose pas sur un indigne esclavage, comme celui qu'imposent les puissances de la nature, lesquelles, liées elles-mêmes et aveugles, lient celui

qui se donne à elles, abaissent et appauvrissent, lors même qu'elles semblent élever et enrichir. Si l'homme est en rapport avec les unes par son corps, il est par son âme en relation avec les autres : il peut donc entrer dans un certain commerce avec les unes ou les autres, selon son choix.

Déjà l'homme qui voit à distance est tout près de l'horizon des esprits, et la divination qui repose sur ces visions touche à leur empire. Il est donc facile à un esprit audacieux d'y mettre le pied. C'est alors que s'offrent à lui les moyens par lesquels l'homme peut s'élever au-dessus de soi. Pourquoi, en effet, le chant, qui exerce un charme si puissant sur les hommes encore vivants, aurait-il moins d'empire sur les âmes séparées, et même sur les intelligences supérieures? L'Église, lorsqu'elle invoque les saints, lorsqu'elle exorcise les possédés, n'exerce-t-elle pas une action de ce genre sur les esprits invisibles? Pourquoi ceux-ci seraient-ils sourds aux conjurations, aux prières de la magie, au charme de ses paroles mystérieuses, ou même à ses menaces? Dès que l'on suppose que les esprits ne peuvent résister à toutes ces choses, la théurgie naît comme d'elle-même, et se développe sous toutes ses formes.

Pour comprendre jusqu'où l'antiquité a poussé cet art, il suffit de lire les écrits de Proclus, de Porphyre et particulièrement celui de Jamblique sur les mystères. Nous y voyons les esprits des régions supérieures qui habitent dans la lumière, ceux des régions intermédiaires qui peuplent l'air, et ceux de l'abîme qui demeurent sur la terre, classés selon leur rang. Leur nature, les formes sous lesquelles ils se montrent, leur beauté ou leur laideur, la manière dont ils agissent et dont ils se meuvent, leur puissance, leur lumière, leur feu, leur grandeur, leurs sentiments, leur caractère, en un mot leur physionomie spirituelle et morale est décrite avec un soin extrême. Puis on expose les signes auxquels on peut les distinguer, afin que l'homme qui veut

approcher d'eux sache comment il faut les recevoir, par quelles œuvres on peut les prévenir, par quelles formules on peut les conjurer, par quelles invocations on doit les honorer; s'ils préfèrent les sacrifices, ou les encensements, ou le chant et le bruit. Toutes ces choses conduisent l'homme, par trois degrés, de la vision extérieure et purement sensible à la vision imaginative de l'Épopte, jusqu'à la contemplation intellectuelle dans l'autopsie. La nécromancie emploie non-seulement les conjurations, mais encore les menaces pour forcer les mânes à paraître quand ils tardent. Stace nous a conservé la forme de ces cérémonies dans la peinture qu'il nous fait d'une évocation de ce genre entreprise par Tirésias.

Le rituel de Thessalie est le plus terrible sous ce rapport, et l'on ne peut lire sans être saisi d'horreur la peinture que nous a laissée Lucain de l'évocation d'un légionnaire romain, faite par une magicienne d'après les formes prescrites par ce rituel. Après avoir pratiqué une incision dans le gosier du cadavre de ce légionnaire, elle y enfonce une houe avec laquelle elle le traîne sur la terre jusqu'à une grotte consacrée à ces horribles mystères, au milieu d'une forêt où n'a jamais pénétré la lumière du soleil. Là elle revêt son costume officiel, détache ses cheveux liés par une vipère, et les laisse retomber sur son visage. Elle remplit la poitrine du mort avec du sang chaud fourni par une blessure toute fraîche, mêle tous les poisons que produit la nature, ce qu'on appelle l'écume de la lune, la bave des chiens enragés, les entrailles du lynx, les os de l'hyène, les yeux du dragon, le serpent ailé du désert, le céraste, toutes les herbes vénéneuses; rien n'y manque de tout ce qu'a souillé le souffle empesté de la nature. La conjuration commence par un murmure faux, lequel, montant peu à peu, devient bientôt un bruit qui n'a rien de commun avec la voix humaine. Il réunit à la fois l'aboïement du chien, le gémissement du loup, le coassement du crapaud, la plainte du hibou, le sifflement du serpent, le mugissement de la

mer, le bruissement de la forêt, le roulement du tonnerre, et se termine par le chant magique et effroyable de Thésallie. Les Euménides, le Styx, le Chaos, Pluton, la Mort, Perséphone, Hécate, Cerbère, les Parques sont invoqués à leur tour. « Puissances de l'abîme, écoutez ma prière ! Je vous ai déjà invoquées avec une bouche impure et pleine d'horreurs ; je vous ai déjà, à jeun de chair humaine, chanté ce chant ; je vous ai déjà offert des cœurs pleins, frottés avec un cerveau tiède encore. Déjà je vous ai présenté dans des coupes des têtes et des entrailles d'enfants. »

Mais l'ombre évoquée semble redouter toujours de revenir dans son corps et de répondre à la magicienne. Celle-ci, furieuse de ce retard, fouette le cadavre avec un serpent vivant, et continue de troubler de ses menaces le silence du royaume des ombres. « Tisiphone, mégère à l'oreille dure, ne m'enverrez-vous pas à coups de fouet cette ombre maudite ? Je vais vous conjurer par votre vrai nom, et attacher à la chaîne les chiens du Styx à la lumière du jour. Je vous suivrai à travers les tombeaux et les bûchers ; je vous chasserai de toutes les tombes. Et toi, Hécate ! je t'enchaînerai dans ta forme pâle et malade, pour que tu ne puisses plus en changer. Je révélerai tes mystères, Perséphone, et je lâcherai Titan contre toi, mauvais juge ! Obéirez-vous ? Faut-il que j'invoque celui dont l'apparition fait trembler la terre, afin que la furie obéisse à ses coups ? - Enfin elle s'adresse à l'ombre elle-même, lui promettant de ne plus troubler désormais son repos si elle veut se rendre à ses désirs. L'ombre enfin rentre dans son corps, répond aux questions de la furieuse et lui demande la mort. Elle lui accorde enfin sa demande, se sert de nouvelles formules magiques, et livre le cadavre aux flammes. L'enfer, il n'en faut pas douter, devait être ému jusque dans ses profondeurs par des évocations de ce genre, et un écho sourd devait leur répondre du fond de ses abîmes ; car le démon avait ce qu'il cherche toujours, un lieu consacré en son honneur à la lumière du jour, et une prêtresse qui, surexcitée

par une possession artificielle, lui servait d'instrument pour infecter la terre de ses abominations.

Ces horribles cérémonies, que le paganisme pratiquait à une époque où l'action du diable pouvait encore se déployer dans toute sa puissance, nous les retrouvons encore dans le christianisme, plus rarement, il est vrai, et moins abominables par suite du coup dont le Christ a frappé Satan. Mais à la place de ces pratiques monstrueuses, nous voyons se développer une masse de fausses croyances et d'usages superstitieux. Vers la fin du siècle précédent, Jean Perez, artisan à Madrid, fut traduit devant l'inquisition pour avoir dit plusieurs fois qu'il n'y avait point de diables qui eussent la faculté de s'emparer de l'âme humaine. Il avoua tout à son premier interrogatoire ; et après avoir exposé les motifs qui l'avaient conduit à cette croyance, il déclara qu'il était prêt à quitter son erreur, et à accepter toutes les pénitences qu'on voudrait lui imposer. « Après avoir, dit-il, éprouvé toutes sortes de malheurs dans ma personne, dans ma famille, dans mes biens et dans mes affaires, je perdis patience, et dans un accès de désespoir j'invoquai le secours du démon, et le priai de me venger de mes ennemis, lui offrant en revanche mon âme et toute ma personne. Je répétai cette invocation plusieurs jours de suite, mais toujours en vain ; le diable ne venait pas. Je m'adressai à un pauvre homme qui passait pour magicien. Il me conduisit chez une femme qu'il m'avait vantée comme beaucoup plus habile que lui dans la magie. Celle-ci me conseilla d'aller trois jours de suite sur la colline des *Vitillas*, d'y appeler à haute voix Lucifer sous le nom d'un ange de lumière, et de lui livrer mon âme, en renonçant à Dieu et au christianisme. Je fis ce qu'elle m'avait dit, mais je ne vis ni n'entendis rien. Elle me dit alors de jeter mon rosaire, mon scapulaire et tous les signes du chrétien ; de renoncer franchement à ma fidélité envers Dieu, et de m'engager au service de Lucifer, en reconnaissant sa divinité comme plus grande, et sa puissance comme plus élevée que celle de

Dieu même ; puis, après m'être bien affermi dans ces sentiments, de répéter la même chose trois nuits de suite. J'exécutai ponctuellement tout ce qu'elle me dit ; mais Lucifer ne parut pas. La vieille me conseilla d'engager mon âme à Lucifer comme à mon seigneur et maître, par un écrit signé de mon sang, puis de porter le papier au lieu où j'avais fait mes invocations, et de répéter les mêmes paroles. Je le fis, mais tout fut inutile. En réfléchissant sur ce qui m'était arrivé, je conclus que s'il y avait des diables, et que s'ils avaient un tel désir de s'emparer des âmes, ils n'avaient jamais trouvé une occasion plus favorable que celle que je leur présentais. Puisqu'ils n'ont fait aucun usage de mes offres, bien sincères pourtant, il est donc faux qu'il y ait des démons. Les magiciens et les sorcières ne font donc point de pacte avec le diable, et ils sont tous des imposteurs. » (L'Ironie, t. II, p. 51.)

Cet homme, à son point de vue, avait raison ; il n'y avait point d'esprits, en effet, qui voulussent entrer dans un rapport visible avec lui. Le même cas s'est représenté mille fois. Mais fût-il arrivé plus souvent encore, on ne pourrait tirer de ce fait négatif aucune preuve contre les faits qui établissent d'une manière positive la possibilité et l'existence d'un pacte formel entre l'homme et le démon. Prétendre que Satan doit apparaître dès qu'on l'invoque, c'est absolument la même chose que si l'on voulait que Dieu accordât tous les miracles qu'on lui demande, et interrompit ainsi à chaque instant l'ordre si plein de sagesse établi par sa providence. Il suffit de jeter un regard sur la marche des choses pour voir qu'il n'en est pas ainsi. Dieu, dans la conduite de l'homme, suit en général l'ordre ordinaire. D'après cet ordre, c'est à l'Église qu'il a remis le pouvoir et le soin de nous diriger vers le bien et de nous faire atteindre ainsi notre but. Il en est ainsi des séductions qui nous portent vers le mal ; elles suivent aussi l'ordre général établi par la Providence. Il est vrai que l'Église repose sur un ordre supérieur, puisqu'elle est surnaturelle, et dans

son principe, et dans son but, et dans ses sacrements. Elle réclame l'intervention des anges et des saints, et par eux le secours de Dieu ; elle exorcise aussi les démons : mais toutes ces fonctions sacrées ne sont ni les inventions de son esprit ni l'œuvre de ses mains ; ce sont des grâces qui lui ont été données. Lorsqu'elle s'adresse dans ses prières aux anges et aux saints, elle ne prétend pas les enchaîner par de vaines paroles, mais elle les invoque et les supplie. Le glaive dont elle frappe les démons dans l'exorcisme n'est point une arme consacrée par les enchantements de la magie ou forgée par elle ; c'est le glaive de son maître dont elle s'arme pour se défendre. Soit qu'elle invoque les bons esprits, soit qu'elle chasse les mauvais, elle ne regarde point le succès comme une chose nécessaire ou qui lui soit due ; mais elle le remet entre les mains de Dieu.

S'il en est ainsi dans l'ordre du bien, pourrait-il en être autrement du côté opposé ? Et le mal serait-il donc plus favorisé que le bien sous ce rapport ? Les exécutions, les formules composées à plaisir auraient-elles donc plus de pouvoir que les sacrements de l'Église ? Satan pourrait-il être tenu à obéir docilement aux conjurations de l'homme ici-bas ? Et quand même il le voudrait, Dieu pourrait-il lui permettre de troubler continuellement par une intervention directe l'ordre naturel des choses qu'il respecte lui-même et auquel il ne met jamais la main sans un dessein tout particulier ? Tout ce qu'on pourrait accorder, c'est que les choses sont égales des deux côtés, quoique le bien soit au fond plus puissant que le mal. Nous avons vu plus haut la vie des saints s'écarter quelquefois des règles de la vie ordinaire ; il doit en être de même du côté opposé. Il n'est donc pas étonnant que le diable puisse, en certaines circonstances, entrer dans un rapport inaccoutumé avec quelques hommes, et céder à leurs évocations. Et lorsque l'on considère la division générale qui règne parmi toutes les choses terrestres, et l'opposition qui les gouverne, on est assez porté à croire que

chaque fait extraordinaire qui se produit dans l'ordre du bien provoque dans l'ordre du mal un fait du même genre, ou du moins le rend possible; de sorte que l'action extraordinaire de Dieu et celle du démon se répondent et se produisent d'une manière parallèle.

Déjà les anciens livres de magie dont se servaient Anselme de Parme, Pierre d'Apono, etc., reposent en grande partie sur cette croyance, que l'homme peut facilement, avec certaines formules, soumettre à sa puissance le royaume des ténèbres ou même celui de la lumière. Parmi ces formules il en est qui peuvent bien avoir été suggérées ou fournies par les démons et conservées ensuite par la tradition; mais la plupart ont été évidemment inventées à plaisir, ou ne sont que des recettes composées d'après certaines règles déterminées. Les plus récentes, en particulier celle de Faust, sont d'une platitude et d'une recherche pitoyables. Le Triple Ban de l'enfer de Faust est un rituel ayant pour but de contraindre les esprits à paraître, et à donner à celui qui les évoque tout ce qu'il leur demande. Ce rituel expose la forme, la puissance et la dignité de tous les esprits célestes, planétaires et élémentaires, la manière de les évoquer et d'arriver jusqu'à eux, la forme de leurs sceaux ou de leurs titres. Le Triple Ban de l'enfer nous apprend qu'il faut écrire ces sceaux sur du papier noir avec du sang de corbeau, puis attacher à une certaine heure et en certain jour, dans un lieu solitaire, ce papier au bord d'un cercle magique de neuf pieds, après y avoir inscrit les saints noms; que l'on doit de plus brûler des parfums composés de semences de fève, de ciguë, de coriandre, de safran et d'ache de marais, mêlés ensemble par portions inégales. L'exorciste doit ensuite se confesser et communier avec ses compagnons, avoir recours à la prière, puis faire les saluts avec une épée qui n'a encore blessé personne. S'il a la ferme intention de faire tourner la victoire à l'avantage de ses frères, il n'a pas besoin de pacte avec les esprits; ils lui obéiront bien sans cela,

Faust.

pourvu qu'il agisse avec application et prudence. Il commence par prier Dieu d'envoyer l'esprit Aziel dans une claire lumière et sous une forme agréable, de sorte qu'il n'inspire aucun effroi. Après cela vient le grand ban de l'enfer, au nom de Dieu le Père, par son Fils bien-aimé; afin qu'il exauce les paroles de celui-ci, et qu'il donne à l'exorciste la puissance dont il a besoin pour lier les esprits, et les contraindre à paraître sous une forme humaine, et à ne pas mépriser ses paroles, lesquelles sont unies au nom sacré de Dieu. Puis il commande à Lucifer, à Beelzébut et à tous les chefs de la milice infernale d'envoyer à l'instant même Aziel; sinon lui, l'exorciste, image et créature de Dieu, les tourmentera, les martyrisera en les conjurant par le sang du Christ, et les poursuivra jusqu'aux abîmes de l'enfer. Enfin il s'adresse à Aziel lui-même, et lui ordonne de paraître sous la forme d'un bel enfant de douze ans, sans bruit et sans répandre aucune mauvaise odeur, de donner une réponse positive, et d'apporter deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille ducats en bonne monnaie courante. S'il tarde, il lance sur Lucifer et sur sa troupe une éternelle malédiction. Puis viennent de nouvelles citations à comparaitre au nom de tout ce qui est saint, et enfin l'évocation principale, conçue en termes à peu près inintelligibles, jusqu'à ce qu'enfin l'Esprit cède et crie avec impatience : « Eh bien me voici ! Que veux-tu de moi ? » L'exorciste traite avec lui son affaire, et le congédie en termes assez polis. On le voit, cette sorte de magie est tout à fait civilisée; elle se garde bien de risquer le salut de l'âme contre les ducats qu'elle réclame. Aussi se retire-t-elle dans les églises, trace ses cercles mystérieux autour de l'autel; et, embouchant sa trompette, elle combat vaillamment contre les esprits, qui naturellement se moquent d'elle et la méprisent.

Ces oiseleurs spirituels n'ont probablement jamais pris d'esprits; mais il est arrivé plusieurs fois au contraire qu'ils ont été pris par eux, soit que ceux-ci tournent vers le mal des rapports indifférents et innocents, du moins en

apparence, soit qu'ils entretiennent avec eux des relations équivoques, et qui doivent à la longue conduire à l'abîme. Il y a en effet des différences considérables et nombreuses entre les esprits; il y a des degrés infinis entre les bons et les mauvais, surtout parmi les âmes des défunts qui tiennent le milieu entre les premiers et les seconds : il y a donc aussi entre eux des sympathies sans nombre. Beaucoup d'esprits semblent attirés vers les hommes encore vivants, et sentir plus d'attrait pour celui-ci que pour celui-là. La doctrine des anges gardiens repose sur des relations de ce genre; et il est possible que des rapports semblables aient lieu entre l'homme qui vit encore sur la terre et ceux qui y ont vécu autrefois, et qu'il se forme entre ceux-ci et celui-là des liaisons passagères en certains cas particuliers. Nous rencontrons à toutes les époques de ces esprits familiers. Le plus souvent on n'aperçoit dans leurs rapports avec l'homme ni mauvais dessein ni bonne intention non plus, mais seulement une sorte de jeu ou d'amusement indifférent en soi, et qui à cause de cela n'excite ni de grands désirs ni de grandes craintes. Ces génies dont tant d'hommes depuis Socrate se sont vantés semblent appartenir à cet ordre d'esprits.

Le Tasse.

Le Tasse avait, vers la fin de sa vie, un génie de ce genre, sur lequel son biographe Manso nous raconte des choses remarquables. Un jour, pendant l'automne, comme le poète était chez lui à Disaccio, ils eurent une longue discussion sur ce commerce avec les esprits; et Manso s'efforça de le dissuader de son opinion en la lui représentant comme une faiblesse, qui avait sa source dans les vapeurs de son tempérament mélancolique, en lui faisant observer que ces rapports intimes avec les esprits supposaient un haut degré de sainteté, et que, bien qu'il fût un excellent chrétien, il n'était pas encore un saint. Le Tasse lui répondit : « Si l'esprit ne se montrait à moi que dans mes accès de mélancolie; s'il ne présentait à mon imagination que des images fugitives, confuses et sans aucun

lien ; si ce qu'il me dit n'avait ni suite ni raison, je pourrais croire que tout cela n'est qu'un rêve ; mais il en est bien autrement. Cet esprit est un esprit de vérité et d'intelligence ; de telle sorte qu'il m'apprend souvent des choses qui sont bien au-dessus de ma raison, et me les fait voir clairement ; des choses auxquelles je n'ai jamais pensé, que je n'ai jamais ni entendues d'aucun homme ni lues dans aucun livre. Qu'il appartienne à tel ou tel ordre, il est toujours certainement quelque chose de réel. Je le vois et l'entends, quoiqu'il me soit impossible de le décrire.»

Le Tasse, voyant qu'il ne pouvait convaincre Manso, lui dit : « Puisque vous ne voulez pas croire à mes paroles, je vous convaincray par vos propres yeux que ces choses ne sont pas de pures imaginations. » Le lendemain, comme ils étaient ensemble, Manso vit le poète regarder tout à coup du côté de la fenêtre, et rester immobile. Il l'appela, le secoua, jusqu'à ce qu'enfin le Tasse lui dit : « Voyez-vous l'esprit qui vient me visiter ! Regardez-le, et vous reconnaîtrez la vérité de ce que je vous dis. » Manso regarda avec une certaine crainte du côté qu'il lui indiquait ; mais il n'aperçut que les rayons du soleil qui traversaient les vitres. Le Tasse cependant parlait avec vivacité, tantôt interrogeant l'esprit, tantôt répondant à ses questions ; Manso ne comprenait point celles-ci, et ne voyait personne ; mais leurs discours étaient si élevés, les mots si expressifs que Manso étonné se borna à les écouter, sans oser interrompre leur entretien. Il eut encore plusieurs conversations avec son ami sur ce sujet ; et il avoua qu'à la fin il ne savait plus que penser ni dire ; et que, si c'était une faiblesse dans le Tasse, il se sentait bien près de la partager.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres faits de ce genre ; et si les personnes qui se sont trouvées en ce cas avaient tracé un cercle autour d'elles, et évoqué leur esprit, il est très-probable que bien souvent il leur aurait apparu et répondu. Mais ce commerce avec des puissances in-

Thomas
Parkes.

connues, dans des régions tellement éloignées de la vie ordinaire, et soustraites à ses lois, peut facilement dégénérer, et conduire au dernier degré du mal. C'est ce que prouve un fait très-remarquable en ce genre rapporté dans l'ouvrage intitulé *News from the invisible world*, que nous avons déjà cité plusieurs fois. Un jeune homme nommé T. Parkes, de vingt ans, d'un excellent caractère, s'occupant de mathématiques et d'astronomie, vivait chez son père, qui était forgeron à Mangotsfield, dans le comté de Gloucester. Plus tard il s'adonna à l'astronomie, tira des horoscopes; et quoique souvent il devinât juste, il n'était pas satisfait malgré cela de son art, parce qu'il n'y trouvait point de démonstration mathématique. Il connaissait Arthur Bedford, ministre dans la paroisse du Temple à Bristol. Celui-ci avait perdu de vue depuis longtemps déjà ce jeune homme, lorsqu'il le vit arriver un jour chez lui. Parkes lui demanda s'il était permis de converser avec les esprits. Bedford lui ayant dit que non, et ayant cherché à le convaincre, Parkes lui répondit que toutes ses raisons prouvaient seulement qu'il était défendu d'évoquer les esprits; mais que l'on pouvait avoir avec eux des rapports tout à fait innocents, sans aucun pacté, sans curiosité ni intention de nuire. Parkes lui adressa plusieurs questions; et Bedford lui avoua qu'il avait un livre renfermant toutes les prescriptions nécessaires pour se mettre en rapport avec les esprits; que la nuit il allait avec ce livre et une lumière à un carrefour; que là il traçait un cercle avec une craie consacrée et composée de diverses substances, et qu'il appelait les esprits avec toutes sortes de formules tirées en partie de la sainte Écriture; que ceux-ci lui apparaissaient sous la forme de petites filles hautes d'un pied et demi, et qui jouaient hors du cercle; que dans les commencements il ne pouvait se défendre d'un sentiment de frayeur, mais que bientôt il avait pris plaisir à leur société.

Ces esprits parlaient ensemble d'une voix semblable à

celle d'une vieille femme. Il leur avait demandé s'il y avait un Dieu, un ciel et un enfer; et ils lui avaient répondu que le ciel était un lieu de délices, qu'ils n'aimaient pas à parler de l'enfer, mais qu'il existait, et que c'était une chose horrible. Poussant plus loin ses questions, il leur avait encore demandé quel ordre ils avaient entre eux, et ils lui avaient dit qu'ils étaient partagés en trois ordres; que leur prince habitait l'air, et qu'il était entouré d'un grand nombre de conseillers; que parmi ces ordres il en était un dont les esprits étaient occupés à aller et venir sur la terre, et à converser avec les esprits inférieurs qui vivent ici-bas, sous la direction des esprits plus élevés. Il leur ordonna un jour de chanter. Ils se cachèrent alors derrière un buisson, et chantèrent d'une manière si ravissante qu'il n'avait jamais rien entendu de pareil. Les tons hauts étaient rudes et aigus, mais les tons bas étaient plus doux et plus gracieux. Bedford soumit à l'un d'eux un problème d'astronomie pour se convaincre de la lucidité de son esprit. Il le résolut et le démontra de la manière la plus satisfaisante. Bedford dit à Parkes que si lui ou d'autres voulaient voir ces esprits et les entendre parler ou chanter, ils n'avaient qu'à l'accompagner pendant la nuit à la forêt de Kingswood; mais aucun n'eut le courage d'y aller. Bedford eut beau l'avertir que souvent le diable prend le masque d'un ange, il ne voulut jamais croire que ce fût le démon.

Trois mois après environ, Parkes revint le trouver, et lui dit qu'il regrettait de n'avoir pas suivi son conseil, et qu'il craignait d'avoir fait quelque chose qui pourrait bien lui coûter la vie. Il paraissait en proie à une violente émotion, et sa figure était toute changée. Bedford lui ayant demandé ce qui s'était passé, il lui raconta qu'ayant été ensorcelé par ses esprits familiers il s'était proposé d'aller plus loin dans son art, et de se procurer, d'après les indications de son livre, un esprit uniquement occupé à son service; qu'il en avait obtenu un en effet, nommé Malach. Ce nom, qui signifie *mon roi*, était pour lui d'un triste présage; car a

partir de ce moment ces esprits lui apparurent plus qu'il ne voulait, et sous la forme de serpents, de lions, d'ours, qui soufflaient contre lui et lui donnaient de grandes terreurs, d'autant plus qu'il n'avait pas tardé à se convaincre qu'il n'était plus en son pouvoir de les renvoyer; de sorte qu'il s'attendait à chaque instant à être déchiré par eux. Ceci lui était arrivé au mois de décembre, à minuit, et il avait dû attendre dans des angoisses inexprimables le lever de l'aurore. Depuis ce temps il avait perdu sa santé pour toujours. Il consulta les médecins, revint souvent voir Bedford, et confirma la vérité de tout ce qu'il lui avait raconté, lui avouant qu'il était bien éloigné maintenant de regarder ce commerce avec les esprits comme permis. Il nia toujours cependant qu'il eût jamais fait de pacte avec aucun d'eux, ou qu'il eût fait quelque tort à son prochain par leur entremise, ou qu'il les eût consultés sur l'avenir, soit pour son propre compte, soit pour celui des autres. Il témoigna toujours un repentir sincère de son péché; de sorte que je ne désespère pas de son salut, quoique la chose lui ait coûté la vie. C'est ainsi que Bedford termine son récit.

Les trois espèces de magie qui ont passé sous nos yeux ont, comme on le voit, une origine diabolique, quoiqu'elles ne veuillent pas en convenir. Venues de l'enfer, elles y conduisent, et forment le second degré d'initiation qui introduit l'homme dans les mystères des ténèbres. Une puissance attentive et bienveillante a caché trois choses à l'homme dans son état présent, à savoir les profondeurs de la nature, l'avenir et le royaume des esprits. La fausse magie veut forcer l'entrée du premier de ces trois domaines; la divination, celle du second; l'évocation des esprits, celle du troisième. Les saints quelquefois, comme nous l'avons déjà dit, en marchant par la voie de la croix, ont rencontré par hasard ces choses extraordinaires. Mais ils étaient en sûreté sous la protection de Dieu et la discipline de l'Église. Celui qui, par zèle pour la science, s'aventure sur des mers inexplorées, s'appuie sur les lois immuables

de la nature. La forme ronde de la terre le ramène toujours, par l'attrait de la gravitation, au lieu d'où il est parti. Des vents réguliers enlent sa voile, et semblent porter le navire sur leurs ailes. Mais celui qui par curiosité cherche à entrer en rapport avec le monde des esprits n'a pour lui ni la discipline de l'Église ni la loi de la nature ; il est enveloppé de ténèbres, sans guide et sans boussole. Les vents qui soufflent autour de lui sont soulevés par des puissances qui vont et viennent selon leur bon plaisir et d'après des lois qu'il ignore. Ici toutes les grandeurs sont des grandeurs inconnues ; il en est de même de leurs affinités, de sorte qu'il a devant lui un problème insoluble. C'est donc une insigne témérité que de s'aventurer sans compas ni boussole sur cette mer semée d'écueils ; et cette témérité, Dieu la punit avec justice en livrant le coupable aux puissances auxquelles il s'est confié et dont il devient l'esclave, au lieu d'être servi par elles.

CHAPITRE X.

L'ascèse diabolique dans le domaine moral. Du mensonge et de l'imposture dans les choses de la vie intérieure. Comment certaines personnes feignent des états extraordinaires. Histoire de quatre moines de Berne en 1506. Contre-partie de cette histoire chez les protestants en Angleterre quarante ans plus tard. Le Dominicain de Landsperg.

Lorsque le tentateur fit tomber l'homme dans ses pièges, il ne chercha pas seulement à le détourner de son créateur en le trompant par le faux éclat de la créature et en le portant au doute et à l'incrédulité ; mais, voulant le posséder tout entier, il appela à son secours le mensonge, l'orgueil et la volupté. C'est alors que ce serpent infernal put enlacer dans ses replis tortueux et souffler de son venin l'homme tout entier et ses descendants. « Dieu, lui dit-il, sait bien qu'au jour où vous mangerez de ce fruit vos yeux seront ouverts, et que vous serez comme les dieux, sachant

le bien et le mal. Dieu, prévoyant votre grandeur future et jaloux du sort qui vous est réservé, vous a menacé de mort; mais consolez-vous. » C'est par ce mensonge grossier que Satan surprit la crédulité de l'homme. Devenir comme les dieux par un effort de sa propre volonté, tel est le prix qu'il offrit à son orgueil, touchant ainsi la racine la plus profonde du mal moral et faisant vibrer la corde la plus sensible du cœur humain.

Dieu nous commande de chercher en toute chose à lui devenir semblables. Ce précepte est le motif le plus puissant pour le bien et le chemin de la perfection. Mais une autre voix nous dit : « Cherche à devenir comme les dieux par la connaissance pratique du bien et du mal, en faisant disparaître l'opposition qui les sépare; » et c'est là le principe diabolique du mal radical, qui essaye d'abaisser le bien jusqu'à lui et de confondre l'un avec l'autre. Dans cet orgueil sont renfermés, comme en un germe fécond, tous les péchés dont l'homme peut se rendre coupable. Mais il fallait encore la volupté pour couvrir et développer ce germe déposé dans la volonté de l'homme. Satan appela donc la volupté à son secours lorsque, présentant à la femme, comme fruit de vie, le fruit défendu, il excita en elle de coupables désirs, qu'elle communiqua ensuite à son mari; de sorte que tous les deux mangèrent la mort en mangeant de ce fruit. La mort, de cette manière, une fois introduite en eux par un acte vital, enfonça ses racines dans les domaines inférieurs de la vie, et se communiqua par un acte vital aussi, la génération, à tous leurs descendants, comme un funeste héritage. Un nouveau lien, tressé de plusieurs fils, attaché dans un rapport réciproque la volonté du séducteur et celle de l'homme. Filer, tisser et tresser ce lien, tel est l'objet de cette troisième partie de l'ascèse diabolique; et c'est elle que nous allons étudier dans ce chapitre et les suivants.

Satan, dans ce premier mensonge, niant ce que Dieu avait affirmé, affirmant ce qu'il avait nié, confondant la bénédiction et la malédiction, prédit à l'homme qu'il trouve-

rait la mort dans l'arbre de vie, dont Dieu lui avait permis de manger, et qu'il trouverait la vie au contraire dans l'arbre de la science, dont le fruit lui avait été défendu. Ce premier mensonge continue toujours sur la terre ; il nie toujours de la même manière ce que Dieu affirme, à savoir l'Église qu'il a établie pour notre salut, l'Eucharistie et tous les autres sacrements, la vie contemplative, l'extase avec tous ses degrés et la communion des saints. Il affirme, au contraire, ce que Dieu nie, la cité du mal, les pratiques dont le démon a fait comme une contrefaçon des sacrements de l'Église, la magie avec tous ses degrés, depuis la possession jusqu'au pacte formel avec le diable, et la communion de tous les méchants sous Satan, leur chef. Cet ensorcellement, qui fait regarder comme dangereux ce qui sauve et comme salutaire ce qui perd, a ses degrés, selon que l'homme est initié d'une manière plus intime à ces mystères d'iniquité. Le premier degré, c'est le mensonge pur et simple du novice, profane encore, qui sent à la vérité des dispositions et même un certain désir d'être initié à cette science ténébreuse de l'enfer, mais que l'on retient encore dans le vestibule pour ainsi dire, en attendant qu'il ait acquis plus d'expérience. Ces apprentis ne se sont encore essayés qu'à des crimes ordinaires ; ils ignorent ces forfaits monstrueux fruit d'une longue perversité et d'une vie toute tournée vers le mal. Ils savent néanmoins que ces sortes d'états existent. Ils ont entendu parler en général de clairvoyance et d'extase, de magie et de possession ; et quoiqu'ils ne puissent ou ne veuillent pas se mettre en ces états, il peut cependant leur paraître avantageux de faire croire aux autres qu'ils s'y trouvent réellement. Ils ont certaines dispositions ou aptitudes qui peuvent leur servir de moyens pour atteindre ce but, et ils ne font nulle difficulté d'y avoir recours. Un grand nombre d'exemples prouvent jusqu'à quel point on peut abuser ainsi de ce qu'il y a de plus saint, et se servir des moyens les plus abominables. Il serait inutile de toucher, ne fût-ce qu'en passant, tous les genres

d'imposture dont l'homme peut se rendre coupable en ce genre; nous nous bornerons donc ici à rapporter plusieurs essais tentés pour feindre la sainteté ou la possession; car ces essais peuvent être considérés comme le premier degré d'initiation aux mystères de l'enfer.

Les quatre
moines
de Berne.

Parmi les impostures de la première sorte, une des plus remarquables, si les faits sont vrais, est celle qu'on attribue à quatre moines de Berne. Elle fit d'autant plus de bruit dans le temps que le cas arriva vers l'époque où commençait la réforme. La question de l'Immaculée Conception avait depuis cent trente ans divisé les Dominicains et les Franciscains. Les derniers étaient pour, et les premiers contre. Wigand Wirt de Stuttgart, homme violent, passionné, appartenant à l'ordre des Dominicains et attaché à son opinion avec toute la fougue de son tempérament, attaqua le curé du lieu dans un sermon qu'il prêcha à Francfort. Le curé, irrité, se mit à prêcher à son tour contre lui et son ordre, leur reprochant d'avoir mêlé une fleur puante au rosaire de Notre-Dame, et se glorifiant de ne pas être membre d'une société qui avait, disait-il, empoisonné l'empereur Henri avec une hostie. Wigand, qui était présent, l'attaqua avec violence devant tout le peuple, le traitant de menteur et d'hérétique. Les fidèles prirent le parti de leur curé; mais Wigand le dénonça à son supérieur. L'affaire fut portée devant le Saint-Siège, qui nomma une commission, laquelle porta une sentence défavorable à Wigand. Celui-ci, furieux, publia un écrit où il déchargea sa bile contre l'ordre des Déchaussés et ses supérieurs, contre saint Bonaventure et Duns Scot. L'archevêque de Mayence fit brûler le livre; les Déchaussés portèrent plainte à Rome, et Wigand fut cité à comparaitre devant le saint-siège.

L'affaire prenant une mauvaise tournure pour lui, le chapitre de la province, qui se tenait à Wimpfen, s'en occupa: plusieurs furent d'avis que l'on devait soutenir Wigand, même par de faux miracles, afin d'anéantir la doc-

trine de l'Immaculée Conception. Ceux qui étaient dans le secret, après avoir balancé entre Francfort, Nuremberg et Berne, se décidèrent pour cette dernière ville; et quatre moines de Berne, Jean, nommé Vater, le prieur Étienne Bolshort, docteur en théologie, François Ulschi, sous-prieur, et Henri Steinegger, économiste, se chargèrent d'exécuter le plan, dont l'auteur paraît avoir été le sous-prieur Ulschi, qui avait, disait-on, persuadé aux autres de se donner au diable. Or, il arriva précisément alors qu'un ouvrier tailleur, Hans Jetzer, de Zurzach, âgé de vingt-trois ans, se présenta comme frère lai au couvent des Dominicains de Berne. Le prieur refusa d'abord de l'admettre; mais réfléchissant que c'était un homme simple, il pensa qu'il pourrait être un instrument convenable pour l'exécution du plan qu'ils avaient conçu. Il lui donna donc l'habit et une cellule près de celle de l'économiste. Là ils le tourmentèrent par des bruits de revenants, et Ulschi lui apparut comme une pauvre âme qui avait besoin pour être délivrée qu'il se donnât la discipline et entendit la messe à son intention pendant huit jours. Ils ébruitèrent la chose à dessein; de sorte que le peuple accourut en foule; et Étienne en profita pour l'exciter contre les Déchaussés. Lorsque l'octave fut achevée, l'âme qui avait apparu au bon frère se montra de nouveau à lui, accompagnée de trois démons, qui la quittèrent en poussant de grands cris, et l'âme délivrée remercia Hans du service qu'il lui avait rendu. Elle lui découvrit même les choses les plus secrètes de sa vie, que le frère avait confessées auparavant au P. Étienne; éleva l'ordre des Frères Prêcheurs au-dessus de tous les autres, quoiqu'il eût beaucoup d'ennemis, parce que saint Thomas, son docteur, avait représenté Marie comme ayant été conçue dans le péché originel. Il ajouta que beaucoup avaient été sévèrement châtiés dans le purgatoire à cause de leur opposition aux Dominicains, entre autres, les Franciscains Alexandre de Hales et Jean Scot; que la ville de Berne serait ruinée si elle ne chassait les

Déchaussés ; mais que bientôt viendrait un saint qui réconcilierait sur ce point les deux ordres.

Ils allèrent plus loin encore : Ulschi lui apparut sous la forme de sainte Barbe, que Hans avait priée auparavant avec beaucoup de dévotion, et lui annonça la visite de la sainte Vierge. Celle-ci, en effet, lui apparut bientôt, couverte d'un manteau blanc, lui annonçant que le pape Jules, régnant alors, était le saint destiné de Dieu depuis trente ans à réunir les deux ordres et à établir la fête de l'Immaculée Conception. Elle ajouta que, pour confirmer ce qu'elle lui avait dit, elle était chargée par son Fils d'imprimer dans sa main droite un stigmaté de sa passion, comme exemple pour toute la chrétienté. Elle lui dit donc de tendre la main. Il s'en défendit un peu à cause de la douleur ; mais elle la lui transperça avec un clou très-aigu, de sorte qu'il poussa un cri de douleur. Continuant toujours leur jeu, les moines préparèrent un breuvage qui ôta au frère la raison et l'usage de tous les sens, et ils lui imprimèrent avec une eau corrosive les quatre autres stigmates, au côté, aux pieds et à la main gauche ; puis ils le rappelèrent à lui avec une autre eau très-énergique. Le bon frère fut tout étonné en apercevant ses blessures ; mais ils lui dirent qu'ils avaient aperçu près de lui quelque chose de saint qui les lui avait faites. Or, dans la première eau, il y avait, entre autres choses, du sang tiré du cordon ombilical d'un enfant juif, dix-neuf poils de ses sourcils, qu'ils s'étaient procurés par le juif Lasaro de Bamberg. Ils lui prescrivirent beaucoup de jeûnes et de prières ; le menèrent dans une chambre où l'on pouvait voir par une fenêtre, et au mur de laquelle ils avaient suspendu des images représentant la passion ; puis ils lui apprirent comment il devait faire pour imiter ces images dans la prière. Il le fit, mais d'une manière assez maladroitement quelquefois, de sorte que le peuple ne pouvait s'empêcher de rire.

La joie qu'ils éprouvèrent en voyant que tout allait si

bien selon leurs vues les égara, et en voulant trop avoir ils finirent par perdre tout. Le P. Étienne lui ayant apparu une nuit, le frère crut reconnaître la voix de son confesseur; et pour la première fois il craignit d'avoir été dupe. Le Père se retira consterné; mais le prieur se chargea de raccommoder l'affaire, et apparut au frère de son côté. Celui-ci était sur ses gardes. Il lui dit donc de réciter le *Pater*; et comme il reconnut sa voix, il devint furieux, prit un couteau et le blessa à l'épaule droite. Le blessé, sortant de son rôle, détacha un plat d'étain de la muraille, et le lui jeta. Ulschi voulut essayer une troisième fois de lui apparaître comme sainte Catherine de Sienne; mais il le renvoya sans lui répondre. Étienne parvint cependant à lui persuader de continuer quelque temps encore son rôle, d'accord avec eux. Ils préparèrent donc un nouveau tour avec une peinture qui représentait la sainte Vierge pleurant. Étienne, à l'aide d'un tuyau, parla comme par la bouche de cette image, annonçant la ruine de la ville de Berne si elle ne chassait pas les Déchaussés, et restait plus longtemps attachée à la fausse doctrine.

Quatre membres du conseil furent envoyés pour prendre connaissance de cette affaire, et le frère fut chargé de leur annoncer la sentence contre Berne. Ceux-ci firent leur rapport au conseil, qui ne savait que conclure. Cependant les imposteurs craignaient toujours que le frère, qui connaissait leur jeu, ne les trahit tôt ou tard : ils délibérèrent donc ensemble sur les moyens de se défaire de lui. Mais il avait entendu leur complot. Obligés de se hâter, ils lui donnèrent à manger une herbe avec du venin d'araignée, mais elle ne lui fit aucun mal. Le prieur lui ayant présenté une soupe, il la jeta à cinq louveteaux qui en crevèrent. Ils cherchèrent encore à lui donner la mort avec une hostie. Tout étant inutile, ils l'enchaînèrent et le contraignirent avec des pincées rougies au feu à leur promettre sous serment de garder le silence. Mais il prit son temps, et découvrit au conseil tout ce qui s'était passé. Celui-ci procéda

avec une grande prudence, et demanda au Saint-Siège un juge pour décider l'affaire, conformément au droit. Le Pape envoya comme légats l'évêque Achille de Grassi, qui dirigea l'enquête, avec Aimon de Falkenberg, évêque de Lausanne, et Schinder, évêque de Sitten. Les crimes des quatre moines furent prouvés; ils furent livrés en 1509 au bras séculier, et brûlés le dernier jour de mai à Berne. On peut consulter sur cette histoire le livre intitulé : *de Quatuor hæresiarchis ordinis Prædicatorum, etc.*, 1509.

Cet événement, qui révélait une plaie profonde et invétérée dans une partie de l'ordre des Dominicains, produisit, comme on le pense bien, un grand scandale, et dut, à cause de la disposition des esprits à cette époque, avoir des résultats très-fâcheux pour l'Église. Le scandale avait eu lieu immédiatement avant la réforme; il fournissait donc un prétexte bien spécieux aux réformateurs pour crier contre l'imposture et les artifices du clergé. Aussi eurent-ils bien soin de faire traduire dans toutes les langues et de répandre partout cette histoire déplorable. Mais Dieu, voulant montrer que les crimes de ce genre ont leur racine non dans tel ou tel ordre, telle ou telle corporation morale, mais dans la perversité des hommes, permit que les protestants donnassent, quarante ans plus tard, en Angleterre, la contre-partie de ce qui était arrivé à Berne. La réforme n'avait pas encore pris racine en Angleterre. Se voyant menacée par le projet de mariage entre la reine Marie et Philippe d'Espagne, il fut résolu qu'on aurait recours à quelque moyen extraordinaire. Les réformateurs promirent une grande somme d'argent à une jeune fille de dix-huit ans, nommée Élisabeth Croft, si elle voulait se laisser enfermer pendant quelque temps dans un coin, entre deux murs, et de là dire, à l'aide d'un tuyau, les choses qu'on lui mettrait sur les lèvres. La jeune fille accepta; et tout à coup il partit de ce coin des voix merveilleuses, et si hautes avec cela qu'on les entendait dans tout le voisinage. Le peuple de Londres, déjà très-remuant,

Elisabeth
Croft
à Londres.

accourut de tous côtés. On demande ce que cela signifie. On répond que ce n'est pas la voix d'un homme, mais celle d'un ange. L'esprit cependant menaçait la ville et le pays des plus grands malheurs si le mariage avec l'Espagnol et la réunion avec le Pape avait lieu. Puis, d'un ton d'oracle, il se répandit en invectives contre la messe et les autres points de la doctrine catholique. Ceux qui étaient dans le secret avaient soin de se mêler à la foule, et lui expliquaient dans leur sens les sentences obscures de l'esprit. Les magistrats arrivèrent pour calmer le peuple et étudier l'affaire. Ils ne purent découvrir d'abord l'imposture; mais enfin ils résolurent de faire abattre les murailles et les murs voisins d'où paraissait venir la voix, et l'on trouva alors la pauvre jeune fille. On lui demanda qui lui avait conseillé d'agir ainsi, et elle confessa avec ingénuité qu'elle avait cédé aux suggestions de quelques sectaires, dont le premier semble avoir été un certain Draco. (Nic. Sanderus, de *Schismate anglicano*, livre II.)

Un autre fait du même genre arriva l'an 1525. Joachim, margrave de la Nouvelle Marche, était alors très-opposé à la doctrine de Luther, et ne permettait pas qu'on la prêchât dans ses terres. Mais elle y avait trouvé accès par d'autres voies, et ses partisans haïssaient les prêtres et les moines. Or, précisément à cette époque, les habitants de Landsperg reçurent comme prédicateur un Dominicain qui avait la réputation d'un savant et d'un saint. Ses sermons déplaisaient beaucoup aux réformés, qui ne voyaient en lui qu'un imposteur. Parmi eux était un bourgeois, Thomas Hase, à demi luthérien. Un jour ayant rencontré le moine sur le pont, il l'apostropha par ces mots, dont on se servait souvent alors contre les prêtres catholiques : « Loup d'hypocrite ! loup d'hypocrite ! » Le moine indigné lui répondit : « Si je suis un loup, prends garde que je ne t'amène chez toi un loup qui te fera passer cette fantaisie. » Au bout de cinq semaines, après que Hase avait déjà oublié cette affaire, le moine, se rendant invisible, se mit à

Le Dominicain de Landsberg.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE LAUSANNE

hauteur sa maison, regardant ce qu'on faisait à la cuisine, ôtant du feu les meilleurs plats, de sorte que personne ne savait ce qu'ils étaient devenus; puis il jeta des pierres et des bâtons, et forçait tout le monde à prendre la fuite. Quelquefois, lorsque Thomas était au lit avec sa femme, il mettait le feu à la paille; et dès qu'ils voulaient se sauver ou crier au feu, le feu était éteint. Il mit souvent le feu à la maison en plein jour; puis parcourait la ville, toujours invisible, en criant : Au feu ! Et quand le peuple accourait pour l'éteindre, il trouvait déjà la chose faite. Toute la ville était en émoi à ce sujet, et le conseil ordonna à Thomas de partir avec sa femme et ses enfants.

Le pauvre homme, au désespoir, s'en alla aux bains publics et se baigna presque toute la demi-journée; de sorte qu'on voyait bien qu'il le faisait par découragement. On le consola donc et on l'engagea à ne pas s'abandonner ainsi soi-même. Plusieurs s'offrirent à lui pour l'accompagner, et voir s'ils ne découvriraient point la cause de toute cette affaire. Parmi eux se trouvait le bourreau du lieu, qui était habile dans la magie. Hase leur dit qu'il irait avec eux; qu'il avait bien encore de la bonne bière dans sa cave, mais qu'il n'y avait pas moyen d'aller la chercher, tant le vacarme y était effroyable. Quelques ouvriers lui dirent qu'ils iraient bien en chercher; et s'étant rendus avec lui, ils s'assirent dans sa chambre. Deux d'entre eux prirent un grand pot et descendirent au cellier. On leur jeta de gros carreaux de briques : l'un fut atteint au côté et fut obligé de quitter le champ de bataille tout haletant; mais l'autre tint bon, et rapporta un grand pot de bière, qu'il but avec les autres. Comme ils étaient assis ensemble, tous de bonne humeur, l'un se mit à dire que si c'était un esprit qui faisait tout cela, il pourrait d'un seul coup bouleverser toute la maison; que ce devait être un tour joué par quelque sorcière, ou par un savant adonné à la magie. A peine avait-il achevé de parler qu'on lui jeta un gros bardeau qui lui fit faire la culbute, de sorte que le bour-

reau se mit à éclater de rire. L'autre, humilié, dit à l'esprit : « Pourquoi t'adresses-tu à moi, scélérat? Qui es-tu? Pourquoi ne t'adresses-tu pas plutôt à ce coquin de bourreau? il le mérite bien mieux que moi. » Il n'avait pas fini que le moine donne un grand soufflet au bourreau, qui n'y vit que du feu. Celui-ci, un peu revenu à lui, dit : « Ce n'est certainement pas un esprit, mais un homme; je le sens bien. » Il tire son épée, frappe d'estoc et de taille dans l'air pour tâcher d'atteindre le fantôme. Mais ce dernier s'échappe de la chambre, prend un long balai, et le bourreau le voit aller et venir dans l'air. Il chercha à le suivre et à l'atteindre de son épée, mais il ne peut y réussir. Le moine vient à lui, lui frappe du balai dans les yeux jusqu'à ce qu'il tombe par terre; puis il fond sur lui, le battant d'une manière horrible avec son balai, sans que personne osât venir à son secours. Après l'avoir bien battu, il le laisse, saisit une longue broche, parcourt la maison en donnant des coups de droite et de gauche, de sorte que chacun s'écartant se mit à ramper à terre. Il monte, toujours avec la broche, l'escalier jusqu'au grenier, trouve là suspendue l'armure de Thomas, la prend sur lui, se promène ainsi dans le grenier comme un cuirassier. Au bout de quelque temps, tout étant redevenu tranquille en cet endroit, les gens y montèrent pour voir s'ils ne découvriraient point quelques indices qui pussent leur faire connaître le coupable; mais ils ne trouvèrent que de la fiente de porc. Le fantôme ne voulant pas quitter la maison, Thomas fut obligé de la fermer à clef, et de partir avec sa femme et ses enfants.

Quelque temps après, Jean Wedel, doyen de Soldin, et d'autres vinrent à Landsperg, et voulurent conjurer l'esprit, si c'en était un; mais ils n'y purent réussir. Le moine vint une nuit trouver une jeune fille, et lui dit qu'il était P. Langensehe, et que son purgatoire était de faire tout ce vacarme dans la maison, afin qu'on dit des messes pour la consolation de son âme. La jeune fille fit dire des messes, et

le moine en prit occasion de parler en chaire du purgatoire, et d'avertir les fidèles que, s'ils ne croyaient point, il leur arriverait pis encore. Les habitants de la commune devinrent, à cause de cela, très-irrités contre les luthériens. Quelques semaines après, comme le moine n'avait plus rien à faire dans la maison de Thomas, il vint la nuit dans une maison où demeuraient deux femmes du peuple. Celles-ci, sentant quelqu'un qui semblait vouloir monter sur leur lit, furent très-effrayées; car elles étaient sûres que la maison était fermée. Elles demandèrent donc qui était là; mais elles n'eurent point de réponse. Comme elles cherchaient avec les mains, elles crurent palper une tête chauve, et pensèrent aussitôt que ce devait être le moine. Elles crièrent qu'elles allaient rendre la chose publique; mais le revenant s'en alla. Le lendemain elles trouvèrent le moine comme il allait prier au cimetière; elles lui reprochèrent amèrement ce qu'il avait fait; mais il s'en défendit, les traita de folles, et se rendit à l'église. Comme le lendemain était un dimanche, il accusa ces deux femmes d'être luthériennes et de l'avoir calomnié. Il avertit en même temps le peuple de prier avec ardeur, ajoutant que Dieu, sans aucun doute, ferait connaître l'auteur de ce désordre. Le peuple se mit à prier, et crut qu'on calomnait le religieux.

Celui-ci, le soir, se rendit, selon sa coutume, dans une maison où les prêtres avaient coutume de se réunir, et il y resta jusqu'à huit heures. Un des ecclésiastiques présents lui dit en plaisantant: « Maître Jean, n'allez-vous pas bientôt chevaucher? » Car c'est ainsi qu'on appelle les excursions mystérieuses des sorciers et des sorcières. Le moine prit aussi la chose en riant, quoiqu'au fond il fût bien décidé à le faire. Il dit qu'il voulait sortir pour quelque nécessité; et pour n'éveiller aucun soupçon, il laissa son manteau. Il vint alors chez un bourgeois dont la femme venait de se mettre au lit. Le mari, entendant du bruit, demanda à sa femme ce que cela voulait dire; celle-ci lui ayant répondu qu'elle avait senti quelqu'un, mais qu'elle

ne savait pas qui c'était, il chercha partout et ne trouva rien. Il se mit donc au lit, croyant que ce n'était qu'une pure imagination de sa femme; mais il ne put dormir. Bientôt après il entendit du bruit dans la chambre, et pensa que ce devait être le moine. Il saisit des pinces, et alla tout doucement dans la chambre, espérant qu'il pourrait, au clair de lune, voir quelque chose. Il aperçoit que l'on touchait à son comptoir, comme si on voulait l'ouvrir; il y court, frappe à droite, à gauche, au-dessus et au-dessous du comptoir, et sent qu'il frappe un homme. Il se jette sur lui, le saisit, et reconnaît le moine. Celui-ci, étant très-fort, voulut lui échapper; mais il le retint pendant que sa femme éveillait les voisins par ses cris.

On prit le moine, on le lia, et on le conduisit chez le juge, qui le fit mettre en prison. Le moine demanda qu'on allât lui chercher son manteau noir, pour qu'il pût s'en couvrir dans la tour; mais le bourreau conseilla de ne pas le faire, persuadé que son manteau avait quelques propriétés magiques, et que, s'il l'avait gardé, on n'aurait pu le prendre. Le conseil envoya chercher le manteau, et on y trouva attaché par devant un billet avec des lettres, des cheveux, des herbes et d'autres choses de ce genre qui indiquaient un charme magique. Comme le conseil ne pouvait juger les ecclésiastiques ni les religieux, on écrivit au margrave pour lui demander ce qu'il fallait faire du moine. Le margrave ordonna qu'on le lui envoyât, voulant le juger lui-même. Or il désirait depuis long-temps de se faire instruire dans la magie, et il avait eu pour cela recours à plusieurs maîtres; mais il n'en avait trouvé aucun de la force du moine. Il promet à celui-ci de lui laisser la vie et de le pourvoir richement s'il voulait lui apprendre son art, et il paraît que le moine y consentit; car on dit que le margrave assistait souvent aux diètes, y voyait et y entendait tout sans être vu de personne. Thomas Hase vint à son tour demander justice contre le moine; mais le margrave lui dit que, s'il ne l'avait pas injurié, le moine ne

l'aurait pas inquiété non plus, et que les injures qu'il lui avait dites méritaient bien qu'il en fût puni. Le margrave donna la liberté au moine, le fit curé de Spandau, où il resta quelques années encore; puis il périt misérablement.

Celui qui a le sens de ces sortes de choses jugera facilement avec un peu d'attention que cette histoire n'est pas une pure fable, mais qu'elle a un fond de vérité. Kantzow, qui la rapporte dans le treizième livre de sa *Pomerania*, ne l'a point extraite d'actes juridiques; mais il la tient de témoins oculaires, comme il le dit expressément lui-même, p. 373. Le fait est arrivé précisément à l'époque de transition de l'ancienne Église au protestantisme en Poméranie; car dix ans plus tard la réforme dominait en ce pays. Les témoins oculaires, de la bouche desquels Kantzow apprit la chose, vivaient encore. Ce mot encore indique que lorsqu'ils la lui racontèrent le moine était mort depuis longtemps, et le protestantisme s'était établi dans la contrée. Aussi cette histoire porte-t-elle le caractère de la légende, et d'une légende catholique au commencement, parce que le peuple était catholique encore à cette époque. Telles sont, entre autres, la circonstance du manteau et l'histoire du margrave à qui le moine apprend l'art de se rendre invisible. La division qui régnait alors perce dans tout ce récit; et de même que le protestantisme fut victorieux à la fin, ainsi l'histoire prend-elle toujours davantage une couleur protestante. Il est facile de voir qu'il manque à ce récit des circonstances essentielles, sans lesquelles il est impossible de porter un jugement certain. Il est évident qu'il s'est passé d'abord dans la maison de Thomas des phénomènes semblables à ceux que nous avons constatés plus haut chez Mompesson dans le Wiltshire. Les catholiques expliquent ce tumulte à leur manière: c'est une âme qui demande à une jeune fille des prières et des aumônes. On ne reproche encore rien au moine, si ce n'est ce qu'il a dit à Thomas lorsque celui-ci l'avait insulté. Mais cette seule parole suffit pour fournir aux protestants

l'occasion de l'accuser de magie. La chose devient certaine à leurs yeux lorsque deux femmes de ce parti disent qu'elles ont senti la nuit une tête rasée. Le moine, qui appartenait peut-être à cette classe de religieux parmi lesquels la réforme se recruta au commencement, peut bien avoir eu l'idée de séduire la femme du bourgeois. Il est impossible d'admettre toutefois qu'il y eût là une affaire d'amour jouée de concert entre cette femme et le religieux. Il n'y a pas moyen de supposer non plus l'intention de voler. Le récit suppose, sans le dire expressément, que le moine était présent quoiqu'invisible. En tout cas, visible ou invisible, il avait pénétré la nuit dans une maison étrangère, et cela seul lui eût coûté la vie si le margrave ne l'eût pris sous sa protection. Nous ne connaissons point les résultats de l'enquête. La culpabilité ne doit pas avoir été si évidente ; car autrement le margrave, qui était resté catholique, aurait certainement éloigné le moine en secret, pour éviter le scandale, et ne l'aurait pas placé sur le chandelier, en lui donnant la cure de Spandau. Le moine sera mort probablement dans les commotions de cette époque, après le margrave, qui mourut en 1535.

CHAPITRE XI.

De ceux qui ont feint d'être possédés. Histoire racontée par Pigrat en France. W. Perry en Angleterre. Somers et son exorciste Darrel.

Plusieurs ont aussi feint la possession dans quelque but plus ou moins coupable, le plus souvent afin de se procurer de l'argent. Il nous suffira de rapporter ici quelques-uns des faits les plus importants en ce genre, afin de montrer que l'on doit toujours être sur ses gardes et ne pas croire trop facilement à ceux qui prétendent se trouver en cet état, et pour que l'on sache, d'un autre côté, jusqu'à quel point l'homme peut imiter et feindre les états

les plus extraordinaires. Un des cas les plus singuliers en ce genre est raconté par Pigray, chirurgien d'Henri III, roi de France, dans sa *Chirurgie*, etc. Paris, 1600, v. VII, c. 10. En 1587, le roi lui ordonna de visiter avec les médecins Leroi et Bataill une fille âgée de vingt-sept ans, qui se trouvait à Paris, dans le couvent des Capucins, et qui était, disait-on, possédée du diable, et d'examiner attentivement s'il y avait là quelque diablerie. Ils se rendirent au couvent, et ils trouvèrent la personne en question avec sa mère. Elle avait un air chétif, et paraissait épuisée par le travail. Les médecins interrogèrent d'abord la mère sur la vie de sa fille et sur l'origine de son mal; car pour la fille, elle ne semblait pas même s'apercevoir de leur présence. Il fut constaté qu'elle souffrait d'une maladie honteuse. On l'exorcisa en secret; et elle se mit alors à pousser des cris singuliers, et à se démener d'une manière extraordinaire, surtout quand on lisait l'Évangile. Le diable répondait aussi par sa bouche en latin à certaines questions, mais pas toujours, car il n'était pas des plus habiles.

Le roi, par suite du rapport qu'on lui fit, ayant désiré la voir, on l'amena dans un village près de Saint-Antoine des Champs. Il se trouva là un jeune homme qui déclara que deux ans auparavant, à Amiens, cette fille avait été battue de verges. Pigray le dit au roi, qui envoya aussitôt chercher l'évêque d'Amiens, lequel se trouvait à Paris et s'empressa de se rendre sur les lieux. La mère et la fille furent très-effrayées en le voyant, et le diable également. Le roi demanda à l'évêque s'il connaissait ces gens. « Sire, répondit l'évêque, il y a environ deux ans que cette fille, accompagnée de son père et de sa mère et d'un petit frère, vint à Amiens, sous prétexte qu'elle était possédée. On me demanda la permission de la faire exorciser. J'y consentis. Je pensai qu'il pouvait bien y avoir quelque supercherie, et je la fis venir au palais épiscopal, pour la faire exorciser en ma présence, et voir quel était ce démon. Je fis habiller

en prêtre un de mes domestiques ; je lui donnai l'étole, et à la main les Lettres de Cicéron. La fille se prosterna pour être exorcisée, comme elle avait fait deux jours auparavant. Mon domestique s'étant mis à lire dans le livre, le diable, qui ne pouvait pas distinguer ce latin de celui de l'Évangile, fit les mêmes mouvements qu'auparavant. Je me fis amener son petit frère, qui finit par me découvrir toute la chose. Il nous dit que son père apprenait à sa fille pendant la nuit quelques mots de latin auxquels elle répondait ensuite. Je la fis donc fouetter par le page ici présent, qui lui donna douze coups de verge de toutes ses forces. Elle souffrit ce châtement aussi patiemment qu'il est possible, sans faire aucun aveu ; mais quand elle vit qu'on allait recommencer, elle tomba à genoux, et avoua tout. Son père et sa mère en firent autant. » Le roi, sur ce rapport de l'évêque, les fit mettre pour leur vie dans une maison de correction.

Il arriva quelque chose de semblable un peu plus tard en Angleterre avec un enfant nommé W. Perry, à Bilson, dans le Staffordshire. Cet enfant dit à ses parents qu'en revenant de l'école il avait rencontré une vieille femme qui l'avait grondé parce qu'il ne l'avait pas saluée. On le vit dépérir pendant plusieurs jours ; puis il eut des convulsions violentes ; de sorte que deux ou trois hommes pouvaient à peine le tenir. Ses parents désespérés s'adressèrent à un catholique qui, touché de leurs prières, prononça sur lui quelques exorcismes, après quoi il parut un peu plus calme. Au bout de quelque temps, un prêtre catholique nommé Weeler prit l'affaire en main, fit laisser là l'usage des moyens magiques auxquels on avait eu recours, et employa l'eau bénite, qui lui rendait la parole, lorsque sa langue, étant tournée vers le gosier, l'empêchait de parler. La même chose arriva avec l'huile consacrée : il suffisait de lui en frotter les bras et les jambes pour leur rendre leur souplesse. Il vomissait, au milieu des plus violents efforts, des aiguilles, des plumes, des feuilles de noyer, etc.

w. Perry.

Il disait que l'esprit lui ordonnait de ne point écouter ce que lui disait le prêtre; puis il pria, sur l'ordre de celui-ci, pour la vieille qui lui avait donné le mal dont il souffrait; et il exprima le désir de voir sa famille devenir catholique. Au bout de quelque temps il fut guéri, et il ne lui resta plus que quelques légers accès. Mais les siens ayant eu recours à quelques vieilles femmes, il retomba dans son premier état, et Wheeler, qui a publié une relation à son sujet, l'abandonna.

Perry ayant accusé la femme J. Cock de lui avoir donné son mal, ils furent tous les deux traduits devant le chancelier de l'évêque de Litchfield. Dès que l'enfant vit entrer la femme, il s'écria : « La voilà qui vient, la voilà qui vient, celle qui me tourmente; » et il s'agita dans d'effroyables contorsions. La femme fut mise en prison, mais absoute par le tribunal le 10 août 1620. Pour l'enfant, il fut confié aux soins de l'évêque de Coventry. Celui-ci le prit avec lui à Eccleshalcastle, où ses paroxysmes le suivirent. Mais comme il n'y avait là aucun concours de peuple autour de lui, il en fut tout affligé, et passa quelquefois deux ou trois jours sans manger; de sorte qu'il devint très-maigre. Tantôt il était tout à fait insensible dans son lit, tantôt il regardait d'un œil fixe, ou tournait les yeux et écumait de la bouche. Son père, paysan fort honorable, vint pour le voir. On rapporta que ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans son état, c'est que toutes les fois qu'on lisait en sa présence l'évangile : *Au commencement était le Verbe*, il avait un accès. On voulut en faire l'essai, et l'on trouva que la chose était véritable. L'évêque fit apporter un Testament grec et dit à l'enfant : « Ou toi ou le diable doit avoir en horreur ces paroles. Si c'est le diable, depuis six mille ans qu'il est à l'école, il doit savoir cette langue; si c'est toi, tu es un scélérat de jouer le rôle du démon. Prends donc garde à toi. » Il lut alors le douzième verset du chapitre, et l'enfant, croyant que c'était le premier, tomba dans son accès. Quand il fut plus calme, on lut le premier verset; et l'en-

fant, croyant que c'en était un autre, ne manifesta aucun mouvement extraordinaire. L'imposture était évidente, et l'évêque lui fit donner six coups de verges qu'il reçut sans aucun signe de douleur.

On lui enfonça des aiguilles dans les doigts des mains et des pieds sans qu'il parût en être affecté le moins du monde. Il devint espiègle et méchant, menaça de se tuer, et resta trois mois dans ces dispositions. Tout d'un coup son urine devint noire ; de sorte que l'évêque craignit de lui en avoir trop fait. Il le fit observer attentivement par un domestique à travers une fente de la porte. Celui-ci le vit, lorsque tout était tranquille dans la maison, lever la tête en l'air, écouter, et, après s'être bien assuré qu'il n'avait rien à craindre, tirer une bouteille d'encre de la paillasse du lit, faire couler l'urine dans le vase à travers un peu de laine trempée dans l'encre, et cacher ensuite la laine pour s'en servir une autre fois. Interrogé à ce sujet, il se jeta aux pieds de l'évêque, lui demandant grâce et lui promettant de dire toute la vérité. Il confessa donc qu'un jour, comme il sortait de l'école, il avait rencontré un vieillard nommé Thoms, qui lui avait promis que, s'il voulait faire ce qu'il lui dirait, il n'aurait plus besoin d'aller à l'école; que cet homme lui avait donné six leçons pour lui apprendre à hurler, à rouler les yeux d'une façon singulière; que cela était arrivé dans le carême, et que vers Pâques il avait commencé à pratiquer son art. (F. Hutchinson, *Historical essay concerning Witchcraft.*)

Ce qui se passa vingt-trois ans auparavant avec un autre W. Somers.
 prétendu possédé, W. Somers, est beaucoup plus instructif sous ce rapport. Somers, dès ses plus jeunes années, avait eu déjà quelques accidents singuliers qui le forcèrent de quitter le service où il était, et de se retirer à Nottingham, chez son beau-père, Robert Cowper. Celui-ci l'envoya prendre des leçons chez un musicien; mais il s'échappa plusieurs fois de chez lui. Enfin, pour ne pas être contraint davantage à suivre ses leçons, il profita d'un refroidisse-

ment qu'il avait gagné, et se donna comme malade. Les premiers accidents reparurent; de sorte que plusieurs de ceux qui venaient le voir crurent qu'il était possédé, et lui donnèrent un livre de magie, qu'il étudia avec soin. Il prétendit avoir été ensorcelé par une vieille femme, parce qu'il n'avait pas voulu lui rendre un ruban qu'il avait trouvé. Il y avait alors un ministre puritain, nommé Darrel, qui était en grande réputation comme exorciste. Somers, ayant entendu parler de lui, n'eut point de repos qu'on ne l'eût envoyé chercher. Il vint en effet le 5 novembre 1597. Il dit, avant même d'avoir vu Somers, qu'il le croyait possédé, et répéta la même chose le soir lorsqu'il fut chez lui. Il lui demanda comment il se trouvait. L'enfant répondit qu'il se trouvait bien. Darrel dit que ce n'était pas lui, mais le diable qui avait prononcé ces paroles par sa bouche. Puis il énuméra en sa présence tous les phénomènes qui ne tarderaient pas à se produire, comme cela arrivait chez tous les autres possédés, disant que les uns se jetaient dans le feu ou dans l'eau, claquaient des dents, se tordaient le cou; que les autres faisaient connaître par leurs gestes les péchés secrets que l'on commettait dans les lieux où ils habitaient.

Le lendemain, il avertit de nouveau devant lui les personnes présentes de se garder de toute faute, parce que Somers était tourmenté à cause des péchés de Nottingham, et que c'était pour cela que Dieu avait voulu faire du diable un prédicateur. Somers se mit à représenter ces péchés par des signes que Darrel expliquait aux gens. Darrel recommanda de jeûner le lendemain, et avertit les hommes de garder pendant la nuit la continence, leur disant qu'ils verraient alors des merveilles. Le jour suivant, le curé du lieu et Darrel prêchèrent chacun à son tour. Pendant que le premier prêcha, Somers resta tranquille; seulement il trébuchait de temps en temps. Mais dès que l'autre commença son sermon il devint fort agité. Le prédicateur ayant exposé l'un après l'autre quatorze signes de possession, Somers les représenta tous tels qu'il les avait indiqués. Il

écuma, se déchira, se tordit le corps, roula les yeux, se défigura le visage, regarda fixement, tira la langue, enfla, de sorte que l'enflure semblait aller du front à l'oreille et au cou, puis par tout le corps jusqu'aux jambes. Le mouvement de sa bouche, quand il parlait, était si faible qu'on pouvait à peine l'apercevoir; et quand on voulait y regarder on trouvait sa langue retirée jusqu'au fond du gosier. Il faisait mine de vouloir se jeter dans le feu et dans l'eau; il semblait être si lourd qu'on ne pouvait l'enlever, et les articulations de son corps étaient si roides qu'on ne pouvait les ployer. Darrel disait alors à la foule que tous ces signes annonçaient évidemment qu'il était possédé; mais que, s'il plaisait à Dieu, ils allaient le voir crier, déchirer son pourpoint et tomber à terre comme mort, et que ce seraient là les trois signes de sa délivrance.

Somers fit ces trois choses dans l'ordre qu'il avait indiqué, et resta étendu comme mort un demi-quart d'heure. Là-dessus il s'éleva un grand bruit parmi le peuple, qui se mit à crier, à prier et à manifester son étonnement. Darrel annonça à Somers de nouvelles luttes et des apparitions du diable, qui commencèrent bientôt en effet. Il se plaignait de voir tantôt un chien noir qui lui présentait de l'or et du gingembre, tantôt un coq, une grue, un serpent, etc. On chercha les sorcières qui l'avaient ensorcelé, et il en nomma treize, dont la vue lui donna de nouveaux accès. Quelqu'un cependant ayant amené dans la chambre une de ces sorcières sous son manteau, Somers ne ressentit rien. On lui joua d'autres tours encore qui éveillèrent les soupçons à son égard. Comme parmi les femmes qu'il avait accusées se trouvait la sœur de l'un des aldermen, le maire du lieu le sépara de Darrel et le fit mettre dans une maison de détention, où on le menaça de châtimens corporels s'il ne renonçait à son imposture. Effrayé par ces menaces, il avoua tout, après quelque résistance, et offrit, si on lui assurait l'impunité, de donner un spécimen de tous les phénomènes qu'il avait feints. En effet, il montra comment il retirait

sa langue, comment il écumait, comment il enflait et comment il faisait tout le reste. On l'avait déjà surpris une fois auparavant avec un morceau de plomb noir dans la bouche ; il avoua maintenant qu'il s'en servait pour écumer plus facilement.

Darrel ne se laissa point troubler par toutes ces choses, et soutint toujours, soit en chaire, soit autrement, que Somers était possédé, et même que le diable le tenait bien plus en son pouvoir qu'auparavant, parce qu'il possédait maintenant son âme et qu'ils avaient fait ensemble un nouveau pacte, afin d'obscurcir les œuvres de Dieu. « Chasser de lui le démon, disait-il, eût été une œuvre magnifique, comme il n'y en a point eu depuis la réforme. Elle nous aurait donné des forces contre les papistes, qui prétendent que nous ne pouvons opérer de telles merveilles ; elle aurait confirmé notre parole. C'est pour cela que le diable a poussé ce garçon à faire ces aveux, afin d'ôter à Dieu sa gloire. » Il employa donc auprès de Somers les exhortations et les menaces pour lui faire rétracter ses aveux. Mais celui-ci lui écrivit une lettre où, après lui avoir présenté ses salutations bien sincères, il le prie de le laisser en repos, et dit qu'il a menti en se donnant pour possédé ; que d'abord il a été poussé à agir ainsi par les discours du peuple, et plus tard par ses prédications à lui. Il l'engage à laisser la chose aller son train, parce que plus il s'en mêlera, et moins elle sera glorieuse pour lui. Darrel avoua qu'il avait reçu la lettre, mais n'en persista pas moins à défendre tout ce qu'il avait fait, de sorte que l'archevêque d'York nomma une commission composée d'ecclésiastiques et de laïques pour examiner la chose à fond. Somers persista dans ses aveux, et offrit de tomber dans ses accès devant les membres de la commission, et d'en sortir sur la parole du maire. La commission s'assembla au jour indiqué ; Somers tomba dans ses accès, comme il l'avait annoncé d'avance, et d'une manière aussi violente qu'auparavant. On lui enfonça des aiguilles sans qu'il bougeât, et même, à ce qu'il parait, sans

qu'il versât une goutte de sang. La chose alla si loin que les personnes présentes regardèrent les phénomènes comme réels et s'élevèrent contre ceux qui pensaient autrement. Le maire effrayé n'osa pas rappeler à lui Somers, comme il avait été convenu. Celui-ci, qui avait entendu tout ce qui s'était passé, trouva plus expédient de reprendre son ancien jeu, et déclara que sa possession était véritable, et qu'il n'était pas un imposteur. On entendit alors dix-sept témoins présentés par Darrel, qui décrivaient les actes tels qu'ils les avaient vus, et sur leur témoignage les commissaires déclarèrent que la possession était réelle.

Somers se trouvait donc possédé une seconde fois ; et comme ses accès le reprirent de nouveau, Darrel lui promit d'ordonner un jour de jeûne pour sa délivrance. Mais la chose ne resta en cet état que dix jours, au bout desquels Anderson vint ouvrir la session à Nottingham. Il trouva pendant la cause de deux sorcières accusées par Somers, et tout le pays dans une grande émotion à cause de cette affaire. Il prit donc ce garçon, lui parla sérieusement, l'engageant à prendre courage et à confesser librement la vérité. Somers avoua de nouveau qu'il avait trompé. Il fit devant lui tous ses tours ; puis, sur une parole du juge, il revint à lui, se releva frais et dispos, et continua d'aller bien à partir de ce moment. Il fit aussi la même chose devant Darrel ; mais celui-ci ne voulut pas même le regarder, prétendant toujours qu'étant possédé de sept diables il ne doutait pas qu'il ne fit tout cela par la même puissance qu'auparavant. On jugea donc nécessaire de faire examiner la chose par le haut jury, et Darrel et Somers furent cités. On entendit quarante-quatre témoins, dont on confronta les témoignages avec ceux qui avaient été recueillis antérieurement. Somers persista dans ses aveux. On demanda à Darrel comment il pouvait accorder l'opinion où il était que ce garçon était réellement possédé avec la santé parfaite dont il jouissait maintenant. Il répondit : « Quand le fort est tranquille dans sa possession, sa maison paraît en

paix. Mais le diable l'épie et se tient caché comme un vieux renard qu'il est. » Cependant Darrel fut déclaré à l'unanimité coupable d'imposture, déposé de sa charge, et con-

naturelles; l'illusion et le mensonge ne commencent à se montrer que lorsqu'on veut se servir de ce don pour un but moral. Il en est ainsi de celui qu'avait reçu Somers. Il commença par une vérité naturelle, et finit par un mensonge coupable; et son maître en cela fut Darrel, son exorciste, dans lequel également nous trouvons la vérité et le mensonge réunis d'une manière bizarre.

Le mensonge est pour le démon un des liens les plus puissants, et celui que le mensonge possède est possédé par le diable. En ce sens, Darrel avait raison quand il disait, après que Somers eut fait ses aveux, c'est-à-dire eut reconnu son mensonge : « C'est maintenant qu'il est vraiment possédé. » Mais ce n'était là que la moitié de la vérité; car Darrel, de son côté, mentant sciemment, était aussi lui possédé du démon; de sorte que le diable, conformément à sa nature, se niait lui-même et dans l'un et dans l'autre, mais en se niant s'affirmait au contraire, puisque son être consiste dans la négation et le mensonge. C'est donc à tort que les adversaires de la mystique s'appuient sur les impostures de ce genre pour nier tous les faits extraordinaires qui appartiennent à ce domaine. Ils agissent en cela comme ferait celui qui, parce qu'un Sicilien a composé autrefois un grand nombre de documents faux; ou parce qu'un autre a fabriqué des monnaies antiques que l'on peut à peine distinguer de celles qui sont authentiques; ou parce qu'un troisième a taillé des camées qui imitent parfaitement les anciens, en conclurait que tous les documents contenus dans les archives, que toutes les collections de monnaies et de camées ont la même origine.

Dira-t-on que Somers se faisait enfler et déinfler en poussant son souffle avec force, puis en le retenant et l'absorbant? Attribuera-t-on son vol à des cabrioles produites par les esprits vitaux, comme l'a fait Hutchinson en cette circonstance? Ce sont là des suppositions trop ridicules pour que nous prenions la peine de nous y arrêter. L'Église, pour prémunir les fidèles contre ces men-

songes grossiers, leur recommande un moyen qui manque rarement son effet : c'est de prononcer intérieurement une formule d'exorcisme, sans qu'aucun mouvement extérieur puisse laisser deviner à l'imposteur ce qui se passe au dedans. Ce moyen toutefois est impuissant dans le cas où l'imposture est très-déliée et très-difficile à découvrir, comme dans la clairvoyance par exemple ; et par conséquent il ne nous dispense point des précautions que la prudence chrétienne conseille en ces circonstances. Il est donc bon de ne jamais perdre de vue que tous les phénomènes de ce genre appartiennent à un domaine où le mensonge est comme chez lui, et qu'il ne faut, à cause de cela, en approcher qu'avec la résolution bien arrêtée de se renfermer dans le doute, jusqu'à ce que des faits incontestables aient démontré la présence du démon.

CHAPITRE XII.

De ceux qui par orgueil ont feint la sainteté. Comment, lorsque le mensonge est uni à la vanité et à l'orgueil, l'homme finit souvent par se persuader qu'il ne ment pas. Comment le mal se développe et arrive à son dernier terme. Histoire d'une religieuse de Celi près de Constance ; d'une autre près de Lyon ; de Catherine dans la Valléline ; d'une femme de Gand, citée par Delrio ; de Nicole de Reims ; de François de la Croix/au Pérou.

L'homme, après avoir menti sciemment pour tromper les autres, finit quelquefois, lorsque l'orgueil s'en mêle, par acquérir une certaine conviction, qui lui donne le moyen de tromper les autres avec bien plus de succès encore. C'est là le second degré du mal. Tout péché d'orgueil repose sur cette parole : « Vous serez comme les Élohim ; » ce qui, traduit dans la langue du christianisme, veut dire : « Vous serez comme les saints sans être saints. » L'aurole de la sainteté a eu de tout temps, surtout pour les femmes, et dans les classes inférieures plus que dans les autres, quelque

chose de séduisant. En effet, pour arriver à se donner cette apparence, il faut beaucoup souffrir et se priver beaucoup, et les femmes sont maîtresses en cet art. La première condition pour avancer dans les voies mystiques est un certain éloignement du monde, joint au recueillement en soi-même, puis une patience et une résignation qui ne se démentent jamais et qui laissent aller les choses comme Dieu veut qu'elles aillent. L'homme n'atteint ce but qu'en se faisant violence ; mais la femme y est poussée pour ainsi dire par sa nature, et dès le point de départ elle se trouve déjà là où le premier n'arrive qu'après beaucoup de peine et de fatigue.

Pour produire les premiers symptômes extérieurs de l'état mystique, il ne faut qu'une certaine mobilité du système nerveux, qui, refoulant et repliant vers le dedans les forces tournées vers le dehors dans la vie ordinaire, donne à celles-ci une direction inaccoutumée. Or cette mobilité est, comme on le sait, naturelle à la femme. Cette disposition est encore augmentée par les nécessités de toute sorte qui pèsent sur les classes inférieures, par le malheur, par des chagrins secrets. Lorsqu'on a souffert pendant quelque temps avec une résignation religieuse, on finit bientôt par se sentir détaché du monde extérieur ; et l'on cherche dans le monde intérieur les consolations que refuse le premier. Les privations que l'on s'impose alors, et qui coûtent moins aux femmes qu'à l'homme, développent encore cette disposition de l'âme, et donnent au système nerveux un nouveau degré d'exaltation : aussi on ne tarde pas à voir apparaître les premiers symptômes d'un état magnétique. La nature de ces symptômes est ordinairement inconnue de ceux qui les éprouvent et de ceux qui les entourent : ils frappent donc également les uns et les autres. Celui qui les éprouve s'étonne ; il commence à se croire important, à se regarder comme un instrument privilégié de Dieu. Il n'en devient que plus attentif à ce qui se passe en soi, plus appliqué à dévelop-

per un genre de vie qui a eu déjà pour lui de si heureux résultats, ce qui naturellement augmente encore les symptômes de cet état. L'attention des autres est frappée davantage aussi, et le concours autour de l'être privilégié est plus grand qu'auparavant. Au commencement, les parents seuls prenaient intérêt à la chose; bientôt les amis, les camarades de jeunesse s'en mêlent. Tous sont flattés de voir s'élever au milieu d'eux un astre aussi brillant.

Bientôt les voisins se mettent de la partie. Le peuple est toujours disposé à croire et à regarder comme divin tout ce qui est extraordinaire. Il veut cependant considérer les choses de près. Il prend donc des informations sur le passé de celle qui est devenue ainsi l'objet de l'attention générale. Ordinairement, c'est une personne recueillie, dont la jeunesse a été pure et innocente. Si d'ailleurs elle a eu quelques faiblesses, on les attribue à la fragilité humaine; sans y attacher trop d'importance. La vie a été édifiante; les discours ne le sont pas moins, et roulent en partie sur des sujets élevés, et qui semblent dépasser l'horizon de celle qui les tient. Tout a un accent prononcé de vérité; car tout vient d'un état qui est réel et non feint. La sainte devient donc bientôt un objet de vénération pour tous ceux qui l'approchent, et il ne lui manque plus que l'approbation de son directeur. Les autres ne voient pas ce qui se passe au dedans de l'âme; mais lui le sait. Il connaît par la confession tous les replis du cœur de cette personne: il trouve en elle une conscience tendre, délicate, qui se reproche les moindres fantes, et il s'applaudit de rencontrer tant de ferveur au milieu de la tiédeur générale qui attriste si souvent son âme. D'abord il conçoit bien quelques sentiments de défiance, et il observe attentivement sa pénitente; mais en supposant que celle-ci soit déjà victime de ses propres illusions, elle est encore, ordinairement du moins, dans une certaine bonne foi. Elle traverse avec succès les épreuves auxquelles son directeur la soumet; et comme celui-ci

d'ailleurs croit volontiers les choses vers lesquelles il incline, il est bientôt convaincu de l'excellence de l'âme qu'il dirige, et se rend au jugement que les autres portent à son sujet, ce qui naturellement augmente encore le respect et la dévotion qu'on a pour elle.

La malheureuse est arrivée à ce moment solennel où la bonne foi n'est plus possible, où il faut ou passer au mensonge formel, ou reculer et convenir qu'on s'est trompé. Si elle surmonte la tentation, et celle-ci est des plus dangereuses, elle devient, avec la grâce de Dieu et la persévérance, une sainte. Mais si elle succombe, si elle s'enivre à la coupe de la vanité qui lui est présentée de toute part, elle est mordue par le serpent infernal à l'endroit le plus sensible, et l'impur venin dont il l'a souillée fait de rapides progrès. Le don de prophétie commence ordinairement la série de ses impostures. C'est ce don en effet qui agit le plus sur les autres, et frappe davantage l'attention. Les prophéties ont d'abord pour objet l'état et l'avenir de la personne qui les fait. La nature, brisée de bonne heure par la vie ascétique, se sent bientôt faible et épuisée, et la pensée de la mort s'offre d'elle-même à l'esprit. Une voix intérieure crie : Tu dois mourir, ou tu mourras ! voulant parler de la mort spirituelle. Mais l'âme inexpérimentée, ou qui déjà commence à se troubler, croit qu'il est question de la mort du corps. Elle fixe un terme, au bout duquel elle doit sortir de cette vie, puis un second, puis un troisième. Lorsque la prophétie ne s'accomplit pas, on trouve facilement une explication, d'autant plus qu'elle a été faite dans la bonne foi. D'un autre côté, les parents, les amis regardent comme un effet de la bonté de Dieu la conservation de celle qu'ils aiment, et l'attribuent en partie aux prières adressées au ciel pour la retenir en ce monde. Leur foi n'est point ébranlée : les curieux arrivent de toute part pour consulter la nouvelle prophétesse.

Pour les satisfaire, il faut déjà avoir recours à certains petits artifices ; et pour se tirer d'affaire, si la prophétie

ne s'accomplit pas, il faut imaginer toute sorte de feintes et de défaites. Si elle s'accomplit au contraire, la vanité en est flattée et la pureté de l'âme altérée. On commence à raconter des histoires d'un caractère mythique : on dit que l'on converse avec les esprits; que ceux-ci ont laissé comme signe de leur présence une fleur, un fruit, une image. Au commencement, la chose se fait sans malice peut-être : la réalité extérieure se confond avec les visions d'un état extatique, ou bien ce sont des images symboliques qui sont mal comprises. Mais on arrive insensiblement à faire de propos délibéré ce qui n'était point réfléchi d'abord. L'illusion devient volontaire, et continue ce qui a été commencé de bonne foi; c'est ainsi que le mensonge prend racine au fond du cœur. Les reproches de la conscience se font sentir; mais on leur oppose l'innocence de la vie pour tout le reste, et les privations que l'on s'impose. Et d'ailleurs le but que l'on veut atteindre n'est-il pas de propager la religion, d'édifier le prochain? Cela ne suffit-il pas pour excuser ces hagatelles?

Le directeur, de son côté, ne pressentant point le danger, a peut-être contribué à l'augmenter. Il aurait dû bien connaître les régions où il entrait, les sentiers détournés qui traversent ces domaines dans tous les sens. Il aurait fallu qu'il eût parcouru lui-même ces voies, afin de pouvoir servir de guide aux autres. Mais combien en est-il qui, même autrefois, dans des temps meilleurs, aient pris seulement connaissance de ces états extraordinaires? Combien en est-il qui aient été initiés seulement aux premiers degrés de ces mystères? Que doit-ce donc être aujourd'hui que la mystique est devenue tellement étrangère aux études théologiques qu'on en fait à peine mention? Le directeur, absorbé par les besoins de la vie ordinaire, se voit en face d'exigences auxquelles il ne peut satisfaire. Les expériences des temps passés lui sont à peu près inconnues, puisque les livres même où elles sont racontées se sont perdus. Il doit donc faire de nouveaux essais à ses

frais et aux frais de ceux qu'il dirige. S'ils réussissent, ils ne lui sont que de peu d'utilité à cause de l'inconstance et de la mobilité des phénomènes; s'ils ne réussissent pas, au contraire, c'est autant de gagné pour le mal. Voici ce qui arrive souvent en ces circonstances. Au commencement, il affecte, à l'égard de sa pénitente, une sévérité qui la repousse; il nie tous les faits qu'elle lui raconte, ou ne veut pas même en entendre parler. Cette rigueur excessive produit un mauvais effet sur elle : la nature, blessée et maltraitée, se ferme, s'endurcit dans ce qu'elle a de meilleur, et les mauvais éléments du cœur humain se développent au contraire. Ou bien il cède d'abord à une crédulité trop grande, se contente d'épreuves superficielles, et mêle sa voix au concert d'éloges dont sa pénitente est l'objet. Ou bien encore, au lieu de la conduire et de la diriger avec calme et réflexion, il se laisse conduire par elle; de sorte que le cœur de la pauvre femme, semblable à une barque sans pilote ni gouvernail, erre à l'aventure sur les flots agités.

Des visions se manifestent, et on y ajoute une foi absolue. On fait ce qu'elles prescrivent. Mais comme elles ne sont que des illusions ou un mirage produit par les agitations du cœur, rien ne s'accorde avec elles dans le monde réel et extérieur; partout une contradiction manifeste apparaît entre les images et les choses. Lorsqu'on s'aperçoit qu'on s'est trompé, il faut tâcher que les autres ne s'en aperçoivent pas. Chaque erreur en amène donc une autre, et de là résulte une inexprimable confusion. L'amour-propre de ceux qui ont pris parti dans l'affaire se trouve engagé; et au lieu d'arrêter la pauvre âme sur le penchant qui la conduit à l'abîme, ils l'y poussent, au contraire, en cherchant à excuser ou à pallier ses mensonges. Elle se trouve ainsi confirmée dans l'opinion qu'elle a, sinon de sa vertu, du moins de son importance. Mais cette bonne réputation dont on jouit, il faut la justifier et la conserver : on se permet donc dans ce but certains artifices; on cache, on dissimule, afin de passer pour sainte. L'hypocrisie s'a-

joute aux autres péchés, et la fleur qui répand au dehors de si doux parfums recèle en soi un ver qui la dévore.

Ces progrès dans la carrière qui mène à l'abîme altèrent toujours davantage la lumière d'en haut; de sorte qu'il devient toujours plus facile de confondre avec elle les lueurs trompeuses qui viennent d'ailleurs; et l'âme se trouve ainsi toujours plus accessible aux illusions du démon. Il faut de nouveaux signes pour entretenir le zèle de la pieuse coterie qui s'est formée autour de la sainte. De tous les signes, le plus puissant, celui qui conduit plus promptement au but, c'est sans contredit les stigmates. Ils portent en effet l'empreinte d'un état supérieur visible pour tous, et l'incrédulité peut mettre pour ainsi dire le doigt dans les plaies. C'est une preuve palpable, et par conséquent irrésistible. L'âme abusée s'est bercée longtemps déjà de l'espoir de voir apparaître bientôt ce sceau de l'action immédiate de Dieu; quelque chose lui dit que le temps approche où cette faveur lui sera accordée. Cette nouvelle est accueillie avec joie, communiquée promptement aux amis. Le temps fixé est arrivé; on attend avec impatience, et cependant les stigmates ne paraissent pas. Un nouveau terme est accordé, puis un troisième; les stigmates ne paraissent pas encore. Le voile qui cachait à l'âme son état se déchire, et elle rencontre la figure de Satan, qui fixe sur elle son regard et lui inspire des pensées de désespoir. Comment! le prix de tant d'efforts serait perdu! Le mépris serait la récompense d'une vie aussi pénible et aussi mortifiée! Mais ce serait donner raison à ceux qui prétendent que tous les phénomènes mystiques ne sont que des illusions. Non; plutôt avoir recours aux moyens extrêmes.

Une pommade épispastique, des frictions longtemps continuées produisent pour un certain temps l'effet désiré aux yeux d'un entourage qui n'a ni le désir ni le droit de faire une enquête sévère sur les phénomènes de cette sorte, ni les qualités nécessaires pour cela. La rupture avec le

bon esprit est consommée, et l'âme ne s'inspire plus que de son désespoir. Les reproches de la conscience sont étouffés par la nécessité, qui excuse et justifie tout. Plus les signes sont médiocres, plus il faut agir sur l'opinion publique, afin de compenser ce qui leur manque. Pour cela, on mène une vie plus sévère encore, et l'on pousse la rigueur en ce genre au delà des limites de la discrétion; car il faut désarmer de plus en plus les soupçons qui s'éveillent. Ainsi, on ne garde plus aucune mesure dans l'abstinence, et l'on finit par prétendre que l'on ne prend plus rien. La nature, brisée corporellement, n'est pas domptée moralement pour cela; car l'état fâcheux de l'âme éloigne le secours d'en haut. La chair, ainsi maltraitée, se révolte, et réclame ses droits. Mais il faut saisir le moment où il n'y a pas de témoins : de là la triste nécessité d'épier l'occasion, de marcher par des voies tortueuses, et de se hâter dès que l'occasion longtemps attendue se présente. Les autres ne peuvent comprendre qu'on cherche à dérober ce qu'on peut prendre publiquement : ils ne peuvent croire que l'on soit assez insensé pour se damner en se condamnant à une vie dure et pénible. Aussi, lors même qu'ils remarquent quelque chose de déréglé, ils sont disposés à interpréter favorablement la chose. Si les aliments disparaissent, c'est le diable qui les a avalés pour détruire la réputation de la sainte. Si on a vu celle-ci manger, c'est une illusion produite par Satan dans le même but. Si les effets d'une nourriture abondante se manifestent, c'est encore le démon qui se plaît à ces sortes de choses. Ainsi, à mesure que le mensonge augmente au dedans, les illusions croissent au dehors. Lorsque enfin l'imposture est découverte, comme il arrive presque toujours, il en résulte une déplorable confusion. Ceux qui par imprévoyance, et sur des motifs insuffisants, ont cru à la sainteté de cette hypocrite en sont troublés et scandalisés. Ceux, au contraire, qui dès l'origine se sont opposés à elle, non par prudence et après avoir examiné l'affaire, mais par une antipathie secrète

contre tout ce qui s'élève au-dessus du cours ordinaire des choses, triomphent maintenant, se trouvent confirmés dans leurs principes, et acquièrent par là plus d'autorité auprès des autres. Le démon, après avoir profité au commencement de la crédulité des premiers, profite davantage encore à la fin de l'incrédulité des derniers, qui exploitent le scandale à leur avantage.

La religieuse
de Cell.

Dans tous les temps l'Église a eu à gémir sur des faits de cette sorte. Déjà, peu de temps avant le concile de Constance, une religieuse de Cell, près de cette ville, succomba à cette tentation, la plus subtile et la plus terrible de toutes. Elle s'était acquise une grande réputation de sainteté, et passait pour être très-avancée dans la contemplation auprès de ceux qui ne savent point discerner les esprits; et un grand nombre de prêtres du diocèse avaient une entière confiance en elle. Elle avait de fréquents ravissements, et quand elle était revenue à elle elle racontait les merveilles qu'elle avait vues. Mais il arriva que ses partisans annoncèrent dans la ville de Constance qu'à un certain jour déterminé elle recevrait certainement les stigmates aux mains, aux pieds et au cœur. Une multitude d'hommes de tout état, de toute profession, prêtres et laïques, se rendirent à Cell au jour indiqué, afin d'être témoins de cette merveille. Ils trouvèrent la prétendue sainte en extase, et attendirent quelque temps avec patience. Mais à la fin, comme les stigmates ne paraissaient point, ils commencèrent à se lasser d'attendre. Un prêtre qui était tout près de l'extatique se mit à crier d'une voix très-forte : « Ayez donc patience, et attendez la fin, » et apaisa ainsi pour un peu de temps les murmures de la foule. Cependant, le soir étant venu sans que les stigmates parussent, tous ceux qui avaient cru à la sainteté de cette femme s'en allèrent confus et troublés; car son imposture était évidente. Le frère Henri de Rheinfeld, Dominicain, qui était présent, adressa à la foule un sermon, où il montrait que l'esprit d'erreur sait se cacher sous toutes les

formes, et qu'il est souverainement dangereux d'écouter les inspirations de l'amour-propre, de se lancer dans le merveilleux par sa propre impulsion et de persévérer dans l'erreur quand on l'a découverte. La religieuse fut quelque temps après condamnée avec un de ses complices par l'Officialité de Constance, comme suspecte d'erreur contre la foi, et forcée à rétracter plusieurs propositions équivoques qu'elle avait soutenues en public ; afin que, reconnaissant tous les deux la faiblesse de l'esprit humain, ils apprirent à mieux servir Dieu dans la suite par l'humilité du cœur. (Nider, l. III, c. 11.)

En 1424, on amena à Lyon, pour y être jugée, une femme qui avait été mise en prison à Bourg en Bresse, pour avoir trompé le public par de fausses révélations et de faux miracles. Le chancelier Gerson, dans son livre de *Examinations doctrinarum*, rapporte qu'elle se vantait d'être une des cinq femmes que Dieu avait choisies pour racheter une foule d'âmes de la damnation ; et elle avait séduit par cette prétention un grand nombre de femmes simples du pays. Lorsqu'elle regardait le front de quelqu'un, elle connaissait les péchés qu'il avait commis ; car le diable, dans sa malice, peut savoir ces choses, et les révéler aux siens, tandis qu'il ignore les futurs contingents, tout ce qui est caché dans le secret du cœur et ne s'annonce par aucun signe extérieur. Elle avait au pied deux abcès gangréneux qui la faisaient beaucoup souffrir toutes les fois qu'une âme descendait en enfer. Elle en délivrait trois par jour, disait-elle ; deux assez facilement, et la troisième avec plus de peine. Elle tombait souvent en extase, et apprenait par révélation des choses merveilleuses. Elle vivait dans une grande abstinence ; et l'on ne tarirait pas si l'on voulait raconter toutes les choses extraordinaires qu'elle faisait. A la fin cependant, lorsque l'esprit de vérité qui conduit l'Église voulut découvrir l'imposture de cette femme, elle fut prise et mise à la question. Elle confessa alors qu'elle avait inventé toutes ces choses par

Autre scandale à Lyon.

cupidité, afin de se procurer de quoi vivre. Peut-être était-elle aussi parce qu'elle s'était donnée au démon. On découvrit qu'elle était épileptique, et qu'elle cachait son mal sous le voile de ses prétendus ravissements. Les opinions étaient très-divisées à son sujet : les uns voulaient qu'on la punit comme hérétique, les autres qu'on usât d'indulgence à son égard. Les hommes expérimentés en ces sortes de choses jugèrent à la fin qu'on devait l'admettre à la pénitence, et qu'elle n'était point hérétique, parce qu'elle avait renoncé à son imposture.

Catherine.

C'est à ce genre de femmes qu'appartient aussi cette Catherine de la Valteline qui vint vers 1642 à Valcomunzia, dans le diocèse de Brescia, qui se vantait d'avoir de grandes tentations, des visions, des extases et même d'avoir vécu douze ans sans rien prendre autre chose que la sainte Eucharistie, et qui était, à cause de cela, honorée comme une sainte par les laïques et le clergé. Les villes du voisinage se disputaient l'honneur de la posséder, espérant qu'elle leur amènerait le bonheur et la prospérité. Vincent Justiniani, évêque de Brescia, homme pieux et savant, l'invita à venir le voir. Elle se rendit chez lui, suivie d'un grand nombre d'hommes et de femmes. La foule se pressait partout sur ses pas, lui donnait à toucher des rosaires ou d'autres objets, se mettait à genoux pour recevoir sa bénédiction, qu'elle leur donnait en levant la main droite, oubliant qu'elle n'était qu'une femme. L'évêque, après s'être entretenu quelque temps avec elle, la congédia. L'année suivante, Brognoli, de l'ordre des Frères Mineurs, ayant été envoyé prêcher le carême dans le lieu où elle était, demeura pendant plusieurs jours dans la maison où elle logeait. Après l'avoir examinée quelques instants avec attention, il reconnut bientôt, à son maintien, à sa démarche, au mouvement de ses yeux, de sa tête, à ses paroles vaines, frivoles, à son humilité affectée et à d'autres signes encore, que c'était une hypocrite, ce que l'événement ne tarda pas à démontrer. En effet, il conseilla au curé du lieu de lui

refuser pendant quelques jours la communion. Catherine, craignant de voir diminuer sa réputation de sainteté, prit avec elle un morceau d'hostie non consacrée : puis pendant que le curé était occupé à donner la communion, elle se le mit dans la bouche, et le montra aussitôt à sa voisine, en lui disant que c'était un ange qui le lui avait apporté malgré le curé. L'Inquisition s'occupa aussitôt de cette affaire, et il fut prouvé que sa sainteté était une imposture. On lui trouva une marque au côté, et sur son dos les lettres I. V. M. L.; mais celles-ci disparurent complètement le lendemain. Elle fut condamnée à rester dix ans en prison et à faire pénitence pendant ce temps. (Brognoli, *Alexicacon*, t. I, p. 77.)

L'histoire racontée par Delrio prouve jusqu'à quel point la folie peut aller en ce genre. Il y avait alors à Gand une femme qui était adonnée depuis longtemps à la prière et à la fréquentation des sacrements. Mais plus tard, soit qu'elle n'eût pas trouvé un confesseur assez expérimenté, soit qu'elle lui eût caché son intérieur, soit qu'elle n'eût pas écouté ses avertissements, elle céda aux suggestions du démon, et donna accès à l'orgueil dans son esprit. Elle alla jusqu'à prétendre qu'elle était égale en mérite à la sainte Vierge, et qu'elle n'avait de moins qu'elle que la qualité de vierge et de mère à la fois. Encore avait-elle l'assurance d'arriver là si elle persévérait. Bientôt, regardant la confession comme inutile, elle passa plusieurs années sans se confesser, approchant toujours cependant de la table du Seigneur. Un jour, comme elle était dans l'église prête à communier et qu'elle demandait avec ardeur la faveur qui lui manquait encore, elle entendit une voix lui dire : « Prends courage, ma bien-aimée, tes vœux sont exaucés, et le privilège de la maternité joint à la virginité t'est octroyé. » De retour à la maison, elle sent son corps grossir; car le diable, se transformant en ange de lumière, s'était uni à elle. Lorsque le temps de l'enfantement fut arrivé, elle découvrit la chose à un bourgeois pieux et intelligent; et, lui recommandant le secret, elle le pria de

Histoire ar-
rivée
à Gand.

lui permettre d'accoucher sous son toit. Celui-ci, n'ajoutant pas une entière confiance à cette révélation, mais craignant, d'un autre côté, s'il fermait à cette femme sa maison, qu'il n'en résultât un grand scandale et que les ennemis de la foi, si nombreux à cette époque, n'en prissent occasion de blasphémer Dieu et d'outrager l'Église, la prit chez lui, lui donna une nourrice sûre, et attendit le jour de l'accouchement. La malheureuse fut bientôt prise de douleurs violentes, et mit au monde non un enfant humain, mais une grande quantité de vers abominables, convertis de poils, dégoûtants, si horribles à voir que tous en étaient épouvantés, et d'une telle infection que les assistants en furent presque étouffés. Elle reconnut enfin qu'elle avait été trompée, et que c'était là la récompense dont le prince de la superbe avait payé son orgueil. (*Disquisit. mag.*, p. 527.)

Nicole
de Reims.

Rien ne prouve mieux combien il est difficile de discerner la vérité de l'erreur dans ces états que l'histoire de Nicole de Reims, qui forme une sorte d'épisode dans la vie de sainte Françoise de Chantal. Elle vécut au milieu des troubles qui affligèrent les règnes de Henri III et de Henri IV, et exerça une influence considérable sur son époque. Beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques, après avoir examiné très-attentivement sa vie, avaient jugé que cette influence était méritée et qu'elle était une grâce d'en haut. Elle avait le don de prophétie, et beaucoup de choses qu'elle avait prédites arrivèrent; elle se servait de ce don pour porter au bien ceux qui étaient en rapport avec elle. Sur ses représentations, le peuple remplit de nouveau les églises abandonnées; des prières publiques et des processions eurent lieu; des rois, des princes, de grands personnages, soit en France, soit au dehors, lui envoyèrent des députés pour se recommander à ses prières et la consulter. Un jour, à Meudon, pendant la messe, elle fut enlevée corporellement, et disparut pendant une heure environ, de sorte que personne ne savait où elle était allée. Lorsqu'elle

fut revenu, elle répondit à ceux qui lui demandaient ce qui était arrivé qu'elle était allée à Tours; et que là elle avait arrangé une affaire importante entre les grands du royaume, laquelle, sous l'apparence du bien, aurait fait un tort considérable à la religion. Ses discours paraissaient venir d'un monde supérieur. Elle expliquait le Cantique des cantiques aussi bien qu'aurait pu le faire le théologien le plus profond. Un jour, comme elle revenait d'une sorte de léthargie pendant laquelle on avait déjà fait les préparatifs nécessaires pour l'ensevelir, elle prit la résolution de mener une vie plus parfaite encore qu'elle n'avait fait jusque-là, et elle choisit pour son directeur un prêtre d'un ordre très-sévère, qu'elle décrivit si exactement que chacun était convaincu que Dieu le lui avait montré en esprit.

raltra tout à coup sur le plancher de la chambre une longue bande de feu accompagné d'une odeur insupportable; c'était l'esprit qui sortait d'elle. A partir de ce jour, elle fut tout autre : ses extases et ses discours sublimes cessèrent, elle devint grossière dans ses manières, sujette à tous les défauts; elle ne put ni jeûner ni rester longtemps à l'église. Elle se maria enfin contre la volonté de ses parents, et serait presque devenue protestante si un prêtre pieux et instruit, qui s'intéressait à elle, ne l'en eût empêché. Cette apparition lumineuse était une crise, et l'odeur qui l'accompagna indiquait la nature mauvaise de l'esprit qui la quittait.

Si, bien souvent, l'illusion en ce genre est tellement subtile que ceux qu'elle trompe peuvent être facilement excusés, il est d'autres cas où ceux-ci sont abusés par leur faute, où par conséquent l'erreur est plus coupable. Les livres saints nous racontent que la femme, après avoir mangé du fruit défendu, en présenta à l'homme pour qu'il en mangeât également. La même chose arrive ici quelquefois. Lorsque l'orgueil s'est emparé d'une prophétesse, il manifeste bientôt sa puissance contagieuse sur l'homme qui est plus particulièrement en rapport avec elle, ordinairement sur le directeur, pour que celui-ci devienne prophète à son tour. Tertullien a donné un exemple terrible sous ce rapport dès les premiers temps de l'Église. Ce qui s'est passé au Pérou, d'après le récit du P. Joseph a Costa, n'est pas moins étonnant. (*De Novissimis temporibus*, l. II.) Celui qui fut trompé en cette circonstance était un théologien très-estimé, qui avait la réputation d'un homme pieux, ardent catholique, et qu'on honorait presque comme la merveille du nouveau monde. Il rencontra une femme qui se vantait de recevoir d'un ange des révélations et d'avoir de temps en temps des extases; et il entra dans des rapports tellement intimes avec elle qu'il la consultait sur les questions théologiques les plus importantes. Il l'écoutait comme un oracle, quoique, à part sa dissimulation, elle eût un esprit médiocre et obtus.

Soit qu'elle fût possédée du démon pendant ses extases, ce qui ne paraît pas incroyable, soit que, comme le pensèrent plusieurs hommes très-habiles, elle eût inventé elle-même cette fable, elle dit à Jean que Dieu l'appelait à de grandes choses. Celui-ci donna dans le piège, et au lieu d'être le directeur de cette femme, il se fit son disciple. Bientôt il entreprit de faire des miracles, et s'imagina même avoir réussi, quoiqu'il n'y en eût pas la moindre trace.

A cause de tout cela, et de plus parce qu'il avait avancé, sur l'autorité de sa prophétesse, quelques propositions contraires à la doctrine de l'Église, il fut traduit devant l'Inquisition, à la stupéfaction du pays tout entier. Pendant près de cinq ans on l'interrogea, on l'éprouva, on l'examina de toutes les manières, et l'on se convainquit que c'était le plus orgueilleux et le plus infâme de tous les hommes. En effet, il soutint que Dieu lui avait donné un ange qui lui apprenait tout ce qu'il voulait savoir; qu'il jouissait de la plus intime familiarité avec Dieu, et avait le bonheur de s'entretenir souvent avec lui. Il avançait de telles émergences qu'on aurait pu le prendre pour un fou si d'un autre côté il n'avait possédé la plénitude de son jugement. Il prétendait très-sérieusement qu'il était destiné à devenir roi; que le saint-siège serait transporté dans le nouveau monde, et qu'il deviendrait alors pape; que Dieu lui avait donné une sainteté plus grande que celle des apôtres et de tous les chœurs célestes; qu'il lui avait même proposé l'union hypostatique, mais qu'il avait décliné cet honneur; qu'il avait été toutefois donné au monde comme rédempteur, et que sa rédemption serait parfaite, au lieu que celle du Christ n'avait été que suffisante; qu'il abolirait les institutions actuellement en vigueur dans l'Église, et les remplacerait par des lois faciles à comprendre et à remplir; qu'il permettrait le mariage des prêtres, la polygamie, et affranchirait les âmes du joug de la confession. • Il soutenait toutes ces choses et beaucoup d'autres semblables avec une telle chaleur, dit Jean a Costa, que nous nous deman-

dions comment un homme pouvait se figurer de telles absurdités sans être fou. »

« Sa conduite ayant été examinée avec le plus grand soin, et le tribunal ayant condamné cent dix propositions avancées par lui comme hérétiques, ou contraires à la doctrine de l'Église, nous fûmes chargés, d'après la coutume de l'Inquisition, d'avoir avec lui une conférence, afin de le ramener, s'il était possible, à la vraie foi et à la raison. Nous nous réunîmes au nombre de trois avec les juges et l'évêque de Quito. Cet homme, ayant été amené, défendit ses blasphèmes avec tant d'éloquence et d'habileté que je suis encore, à l'heure qu'il est, étonné que l'orgueil humain puisse aller aussi loin. Il posa d'abord pour principe que sa doctrine ne pouvait être confirmée que par l'Écriture et les miracles, parce qu'elle était au-dessus de tout entendement humain ; qu'il l'avait prouvée par des témoignages de l'Écriture d'une manière plus frappante que l'apôtre saint Paul n'avait prouvé que Jésus était le Messie ; qu'il avait fait aussi un grand nombre de miracles, dont plusieurs étaient aussi grands que la résurrection de Notre-Seigneur ; qu'il était mort aussi lui et ressuscité, au su de tout le monde. On lui avait pris son bréviaire et sa Bible ; mais malgré cela il citait des prophètes, des psaumes, de l'Apocalypse et des autres livres des passages si nombreux et d'une telle longueur qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer sa mémoire. Il savait avec cela si bien interpréter dans son sens ces passages que chacun des assistants se sentait porté à pleurer ou à rire. Il conclut en disant que, si nous voulions terminer la chose avec les miracles, il en ferait volontiers. Il disait tout cela d'une telle façon que nous pensions qu'il nous prenait pour des fous, ou bien qu'il était fou lui-même. Il se vantait entre autres choses de savoir par révélation que don Juan d'Autriche venait d'être vaincu sur mer par les Turcs ; que le roi Philippe avait presque perdu le royaume d'Espagne ; qu'on tenait un concile à Rome pour déposer le pape Grégoire et en nommer un autre à sa place.

Il nous disait tout cela, à nous qui devions, croyait-il, l'avoir appris déjà par des nouvelles sûres, afin que nous vissions qu'il n'avait pu en avoir connaissance que par une lumière supérieure. Quoique tout cela ne fût que de pures inventions, il soutint toujours que nous savions très-bien que c'était vrai. Malgré tous nos efforts, pendant deux jours de suite, nous ne pûmes rien obtenir de lui ; et il fut condamné à être brûlé. Il avait toujours les yeux levés vers le ciel, attendant, selon la promesse du mauvais esprit, que le feu tombât sur l'Inquisition. Ce ne fut pas d'en haut, mais d'en bas que vint le feu, et ce roi, ce pape, ce rédempteur et ce législateur périt sur le bûcher. »

CHAPITRE XIII.

Comment la volupté se cache sous le manteau de la sainteté. Histoire d'un Provincial des Capucins et de dix-sept Béguines de Carthagène ; du Carme Saulnier à Valognes en Normandie ; du P. Girard à Toulon. Jugement sur tous ces faits.

Le mal est entré dans le monde non-seulement par le mensonge et l'orgueil, mais encore par le plaisir des sens. Or, il se propage comme il est né : c'est l'orgueil et le mensonge qui engendrent son venin ; c'est la volupté qui le conçoit, l'enfante et le développe. C'est par elle que l'œuvre est consommée, et que le caractère contagieux du mal se produit d'une manière décidée. Les plus exposés à sa contagion sont ordinairement les ecclésiastiques, obligés par leur état d'approcher plus près du danger, comme aussi c'est par eux que le venin du mal se communique avec plus de rapidité lorsqu'ils en portent le germe au fond du cœur. C'est déjà une chose dangereuse qu'un commerce intime entre des personnes d'un sexe différent, surtout lorsqu'elles sont jeunes, en supposant même les con-

ditions les plus favorables, c'est-à-dire d'un côté, le désir sincère d'avancer dans les voies de la perfection, et de l'autre les intentions les plus pures et la vie la plus irréprochable. Même dans l'extase magnétique, malgré l'état maladif des somnambules, il y a ce charme séduisant qu'une nature glorifiée exerce sur toutes les âmes, et particulièrement sur celles qui sont plus accessibles aux émotions d'un ordre plus élevé, c'est-à-dire sur les âmes les plus nobles et les plus profondes.

Ces influences partent, il est vrai, de l'homme supérieur, et sont reçues dans l'homme supérieur aussi : leur effet prochain est d'élever et d'ennobler celui qui les reçoit. Mais dans l'homme tout se tient : ce qu'il y a de plus haut touche à ce qu'il y a de plus bas ; de sorte qu'il arrive souvent que des impressions appartenant à un ordre supérieur en éveillent d'autres de la nature la plus infime. Celles-ci, s'unissant aux premières, se reproduisent en de grossiers reflets ; ou bien, si on ne les surveille et si on ne s'applique à les régler, elles ne tardent pas à dominer celles-là et à les abaisser jusqu'à elles. C'est ainsi qu'ont eu lieu dans tous les temps bien des scandales. Dans les états mystiques, ce danger est d'autant plus grand que, la nature étant plus élevée et plus énergique, les impressions sont plus pénétrantes et plus profondes. Aux agréments extérieurs vient s'ajouter la beauté morale d'une nature harmonieuse, et l'intime persuasion où l'on est de tendre vers un but supérieur et légitime. Il est vrai que la religion et la piété donnent ici des garanties que n'offre point le magnétisme, et qu'avec quelques précautions on peut en prévenir le danger ou en triompher. L'expérience cependant prouve qu'il n'en est pas toujours ainsi. D'après cette sentence, qu'il n'est point de corruption pire que celle qui s'attache à ce qu'il y a de mieux, il arrive quelquefois que l'âme la plus élevée descend pas à pas jusqu'aux derniers degrés du mal. Nous citerons à ce sujet quelques exemples des plus terribles, afin de montrer qu'une fausse sécurité

est toujours dangereuse ici, et que les plus grandes précautions sont nécessaires.

Le cas est moins déplorable, quoiqu'il ne soit pas moins pernicieux dans ses effets, lorsque le ver intérieur existe déjà dans l'une ou l'autre des deux parties, ou dans les deux à la fois; lorsque l'une des deux ou toutes les deux ensemble se proposent le mal dès le commencement et avec une pleine délibération, et ont recours pour cela à la dissimulation et à l'hypocrisie. Quoique l'initiative en ce genre vienne tantôt des hommes, tantôt des femmes, et que parfois il soit difficile de dire d'où est venu primitivement le scandale, il paraît cependant que c'est aux hommes que revient le plus souvent ce triste privilège. L'histoire nous raconte à ce sujet une histoire qui s'est passée sous ses yeux lorsqu'il était encore employé à l'Inquisition. Un provincial de Capucins, missionnaire en Amérique, fut chargé de diriger à Carthagène dix-sept béguines qui s'étaient réunies ensemble pour s'édifier mutuellement et vivre en commun. Comme il passait pour un homme saint et éclairé, il eut bientôt toute leur confiance; et comme il ne tarda pas à connaître par la confession leur côté faible, il eut bientôt conçu son plan criminel. Il découvrit donc à treize d'entre elles, dans le tribunal de la pénitence, que Notre-Seigneur lui avait apparu pendant la messe, et l'avait chargé de leur dire qu'elles lui étaient toutes extrêmement chères à cause de leur vertu et des efforts qu'elles faisaient pour avancer dans les voies de la perfection; qu'il avait été témoin de leurs luttres; que, par compassion pour leur jeunesse et pour leur procurer le repos que méritait leur vertu, il voulait bien les dispenser de la continence, à la condition toutefois qu'elles n'eussent de rapports qu'avec lui, son messenger, afin que la chose fût tenue secrète et que le scandale fût évité. Les quatre autres échappèrent à ses artifices, parce que trois d'entre elles étaient vieilles et l'autre laide. Elles donnèrent toutes dans le piège, et ceci dura trois ans, jusqu'à ce que la plus jeune d'entre

Histoire
d'un provin-
cial des
Capucins.

elles, étant tombée dangereusement malade, demanda un autre confesseur, et lui découvrit la chose. Celui-ci exigea qu'elle fit sa déclaration au Saint-Office. Elle le fit dès qu'elle fut guérie, assurant qu'elle n'avait jamais cru dans son âme à la révélation de ce moine hypocrite, et qu'elle s'était livrée à lui pendant trois ans sachant bien qu'elle offensait Dieu; mais qu'elle avait fait semblant de croire à ce qu'il lui disait, afin de pouvoir sans contrainte et sous le voile de la piété s'abandonner à ses désirs criminels. Les autres, moins sincères, nièrent d'abord le fait, puis cherchèrent à s'excuser, sous le prétexte qu'elles avaient cru à la vérité de l'apparition. Pour éviter le scandale, on les dispersa dans plusieurs couvents; mais le religieux fut conduit en Europe pour y être jugé par l'Inquisition.

Les plus grands scandales en ce genre ont lieu lorsque des hommes comme ce moine rencontrent des femmes qui, ayant les mêmes dispositions et devenues clairvoyantes par quelques moyens, passent alternativement de la possession à un état de ravissement, où elles semblent entourées de l'aurole de la sainteté. Des relations de cette sorte eurent lieu vers la fin du dix-septième siècle, à Valognes, en Normandie, entre Marie Benoit de la Boucaille et le Carme Saulnier, son confesseur. Pour cacher cette liaison criminelle, Marie se mit à jouer le rôle d'une sainte. Et elle réussit si bien qu'il n'était bruit que d'elle dans tout le pays et qu'on accourait en foule autour d'elle pour se recommander à ses prières. La chose lui fut d'autant plus facile qu'elle était, comme le montrent les actes, clairvoyante et douée de la faculté d'agir à distance. Les dépositions du curé de Golleville, homme digne de foi, qui vécut dans ce lieu pendant quatre mois, ne laissent aucun doute à ce sujet. Lui étant dans sa maison, et elle à l'église, il l'avait souvent fait venir chez lui, rien que par la pensée; et à chaque fois elle avait paru, en lui disant qu'elle venait sur son ordre, et en lui indiquant le mo-

Saulnier
et Marie de
la Boucaille.

ment précis où il avait voulu qu'elle vint. Plusieurs fois aussi, pendant qu'elle était en extase, il lui avait mis des lettres dans les mains ; et elle parlait de manière à prouver qu'elle en connaissait parfaitement le contenu. Un autre prêtre nommé Prisson déclara qu'elle avait connu une tentation qu'il avait eue pendant la messe. Un jeune garçon de douze ans, Darus, assura qu'elle lui avait apparu lorsqu'elle était déjà en prison à Valognes, et l'avait fortifié dans sa résolution de se faire ecclésiastique. Lorsqu'on la confronta avec lui, il reconnut son identité avec la femme qu'il avait vue.

Anne Feuillé déclara qu'ayant souffert pendant vingt-quatre jours d'une rétention d'urine elle avait été délivrée par Marie, qui avait pris le mal sur elle : puis, la maladie ayant reparu, elle avait été guérie de nouveau après avoir publié sa première guérison, qu'elle avait tenue secrète auparavant. Ce n'est pas ainsi, on le sait, que les saints ont coutume d'agir. Marie lui apparut plus tard pendant la nuit, mais tout à fait sous la forme d'un revenant ou d'un lutin. Quinze témoins déclarèrent qu'ils avaient entendu dire à Marie que dès l'âge de cinq ans elle était stigmatisée, et qu'elle l'avait tenu caché jusqu'à sa trentième année. Mais la chose ayant été connue par hasard, elle avait obtenu de Dieu par ses prières qu'il lui ôtât cette faveur ; cependant les stigmates avaient reparu à Goleville. Elle prétendait être continuellement en rapport avec les anges et les saints, et recevoir souvent de leurs mains la communion. Certaines lumières que l'on voyait quelquefois autour d'elle semblaient confirmer la vérité de ses déclarations. Elle était avec cela possédée de temps en temps, et plusieurs témoins déclarèrent l'avoir vue traînée dans sa chambre et enlevée à trois pieds de haut malgré elle. On entendait souvent des coups tomber sur elle, et l'on trouvait sur son dos et sur ses épaules les traces qu'ils avaient laissées. Un jour, comme elle s'était croisé les pieds, quatre hommes ne purent les ôter de cette posi-

tion; et quand elle fut revenue à elle, elle rapporta des choses qui s'étaient passées au loin. La présence des reliques et de la sainte eucharistie la renversait à terre, et lui arrachait des cris affreux.

Tout cela n'était, à ce qu'il paraît, qu'un voile pour couvrir ses relations criminelles avec Saulnier. Celui-ci jouissait, de son côté, de la meilleure réputation; il vantait dans ses sermons les dons sublimes et les qualités merveilleuses de Marie, et les mettait au-dessus de tout ce que l'on rapporte des plus grands saints. Le médecin De Saint-André, assistant une fois dans la sacristie à l'un de ses sermons, l'entendit élever Marie au-dessus de tous les saints du paradis et même au-dessus des saints de l'ordre auquel il appartenait. Elle ne faisait encore que commencer à exciter l'attention publique. Le médecin lui fit observer que tout cela pouvait bien venir chez elle d'une imagination malade, ou du désir de faire parler d'elle; mais ses observations furent très-mal reçues de Saulnier. Il n'accueillit pas mieux la proposition de la faire examiner par une commission d'hommes libres de tout préjugé et de tout esprit de parti, ou bien de la placer dans un couvent, sous la surveillance de l'évêque et de ses grands vicaires. Cependant le clergé du lieu ne croyait point à la sainteté de cette femme; et la chose resta indécise pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin la jalousie amena une crise et découvrit la vérité.

Saulnier, qui avait entretenu auparavant un commerce criminel avec une autre pénitente, Catherine Bedet, et y avait ensuite renoncé, fut accusé par elle de lui avoir donné à garder quarante hosties (elle ne savait pas si elles étaient consacrées ou non), et d'avoir abusé d'elle à cette occasion en présence de Marie; puis, plus tard, la croyant enceinte, il lui avait donné un breuvage pour la faire avorter. Elle ajouta qu'elle était certaine qu'il entretenait des relations du même genre avec Marie, et qu'elle en avait été témoin elle-même plusieurs fois. Les

tribunaux crurent devoir s'occuper de cette affaire, et ordonnèrent de mettre en prison les parties intéressées. Saulnier se retira dans un couvent de son ordre, et fit dire de là qu'il était disposé à se présenter devant les juges; mais il ne parut point. Avant que Saulnier se fût éloigné, on avait conduit Marie à l'hôpital; et là, en présence de plusieurs ecclésiastiques, elle avait accusé en face Saulnier d'avoir employé la violence pour la perdre. Le Carme lui ayant répondu que c'était le diable qui parlait ainsi par sa bouche, elle lui dit qu'elle ne connaissait point d'autre diable que lui. Elle reconnut ensuite qu'elle avait trompé Saulnier et tous les autres; qu'elle avait feint d'être possédée, et que les coups qu'on avait entendus, c'était elle qui se les était donnés. Cependant elle rétracta plus tard tous ses aveux, en disant que, lorsqu'elle les avait faits, elle était possédée du démon.

Serrée de près dans ses interrogatoires, elle fit souvent des réponses ridicules ou contradictoires, et refusa à la fin de donner aucune explication. Les informations que l'on prit sur sa vie antérieure prouvèrent qu'elle avait été souvent coupable de légèreté et même d'hypocrisie et de mensonge. Un jour que le maître du château de Goleville distribuait des aumônes, elle désigna un des enfants présents à cette distribution comme étant Notre-Seigneur lui-même, et prétendit qu'elle l'avait vu dans une extase. On finit, après beaucoup de peines, par trouver l'enfant, et il avoua qu'il avait reçu l'aumône. Des témoins déclarèrent qu'ils avaient averti Marie du scandale que donnaient ses relations avec Saulnier, mais qu'elle n'y avait fait nulle attention. D'autres les avaient vus souvent ensemble les portes fermées. Plusieurs femmes déclarèrent que Saulnier avait voulu les séduire avec des pastilles composées de cendre, de reliques et d'autres choses. D'après toutes ces considérations, le tribunal, en janvier 1699, déclara que les phénomènes prétendus merveilleux étaient de purs maléfices; et Saulnier fut convaincu de séduction et d'abus

(de la confession , comme aussi d'avoir préparé et distribué des pastilles dans ce but. Marie de la Boncaille fut condamnée à mort avec lui, comme coupable de sacrilège et d'imposture, comme convaincue d'avoir affecté les dehors de la sainteté, d'avoir fait de faux miracles, d'avoir feint la possession et d'avoir en cet état vomé d'horribles blasphèmes. Ils devaient d'abord faire tous les deux amende honorable, et après leur mort leurs corps devaient être brûlés. Saulnier se sauva en Angleterre, où il trouva un refuge, et l'on n'entendit plus parler de lui. Marie, ayant interjeté appel devant le parlement de Rouen, trouva un défenseur dans le conseiller Crosuille. Le parlement confirma la sentence contre Saulnier, mais condamna seulement Marie à être battue de verges. Elle subit sa peine ; mais elle trouva plus tard un asile, et continua son rôle. (*Histoire des pratiques superstitieuses*, par Lebrun, p. 169.)

Le P. Girard
et
la Cadière.

Quelque temps plus tard, un scandale du même genre fit plus de bruit encore. Le P. Girard, de la compagnie de Jésus, recteur du collège de la marine à Toulon, était célèbre et par la sainteté de sa vie et par son talent comme prédicateur ; et lorsqu'il vint dans cette ville, en 1728, il eut bientôt un grand nombre de pénitentes, parmi lesquelles était une femme nommée Cadière. Fille d'un marchand, elle était née en 1709, et avait mené une vie très-exemplaire jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où elle prit le P. Girard pour son confesseur. D'après ses déclarations, il ne se passa rien d'extraordinaire la première année, si ce n'est qu'il s'occupait d'elle d'une manière toute particulière. Il lui témoigna ensuite toujours plus d'affection, et lui disait souvent : « Ne voulez-vous pas vous donner à moi ? » Un jour, comme il lui répétait cette question, il souffla sur elle, ce qui lui fit une telle impression qu'elle se sentit à l'instant même éprise d'amour pour lui, et lui dit qu'elle s'abandonnait à lui. Il lui répondit qu'il s'en réjouissait, et lui annonça que bientôt elle aurait des visions fréquentes. Il l'envoyait tous les jours communier en di-

verses églises. Elle eut bientôt en effet des visions, mais en même temps elle tomba dans un état tel qu'il lui était impossible de prier comme à l'ordinaire. Il lui dit, pour calmer ses scrupules, que la prière n'était qu'un moyen d'aller à Dieu, et que, lorsqu'on était arrivé au but, les moyens étaient inutiles; qu'elle ne devait pas s'inquiéter de l'amour qu'elle ressentait pour lui, parce que Dieu voulait qu'ils fussent unis ensemble. Il souffla plusieurs fois sur elle, et à chaque fois elle sentit augmenter en elle le feu qui la consumait.

Elle n'était pas la seule que Girard eût mise en cet état. Il avait également fasciné la Laugier, la Batarelle, la Gravier, la Alemande, la Reeboul et la Guyol; et il avait chargé cette dernière de servir de guide aux autres. La Cadière eut une vision dans laquelle une âme en état de péché mortel lui fut représentée, et il lui fut dit en même temps que, si elle voulait devenir possédée pendant un an, elle la délivrerait de cet état. Girard, à qui elle fit part de cette vision, lui conseilla d'accepter cette proposition, et l'y contraignit malgré sa répugnance. A peine avait-elle, étant encore dans le confessionnal, récité la formule : « J'accepte, je me sou mets, je me livre et je consens à dire, à faire et à souffrir tout ce qu'on demandera de moi, » qu'elle sentit tous ses sens troublés et liés; et elle commença à blasphémer contre la religion et tous les saints. C'était au commencement de décembre 1729. A partir de ce moment jusqu'au 20 février de l'année suivante, sa possession augmenta d'une manière sensible, puis elle diminua un peu. Elle souffrit beaucoup pendant qu'elle dura; et il lui sembla souvent entendre dire au diable qu'il s'était engagé à faire du P. Girard un grand prédicateur, à la condition qu'il lui livrerait autant d'âmes qu'il pourrait. Lorsque ses accès étaient passés, elle avait des ravissements et des visions qui semblaient la consoler, quoiqu'il fût certain que tout cela venait de la même cause.

Comme cet état la réduisit bientôt à la nécessité de gar-

der le lit, Girard eut un prétexte de la visiter souvent et de se renfermer avec elle dans sa chambre. C'est alors qu'il profita de ses ravissements pour satisfaire ses passions criminelles. S'en étant aperçue, elle lui exposa ses doutes et ses inquiétudes à ce sujet. Mais il la rassura en lui disant que c'était la volonté de Dieu, et que ses scrupules étaient les restes de l'amour-propre qui voulait l'arrêter dans ses progrès vers la perfection; que celle-ci consistait à n'avoir plus aucun désir, à ne se permettre aucun mouvement que ceux qui conduisent vers l'état du néant. Elle éprouva, hélas! pour son malheur, que, lorsque la corruption se cache sous le manteau de la dévotion et répand sa contagion sous le voile de la religion, le germe du mal que le péché originel a déposé au fond de l'âme y pousse des racines profondes, et la livre aux désirs les plus criminels. Trompée par l'apparence de la piété, elle finit par regarder comme permises ou indifférentes des choses devant lesquelles elle aurait autrefois reculé d'horreur. Ce sont là ses propres déclarations. La chose prit la même tournure que pour Marie Boucaille, et avec des circonstances plus révoltantes encore, sur lesquelles il est inutile que nous nous étendions. Au reste, on peut consulter à ce sujet les actes originaux qui remplissent dix volumes entiers.

Les choses en étaient à ce point, lorsque la Cadière dit à son confesseur qu'elle se sentait inspirée d'aller au couvent de sainte Claire à Ollioules, près de Toulon, et Girard y consentit, après avoir fait quelques difficultés. Elle s'y rendit aussitôt; mais les rapports entre elle et Girard continuèrent, soit par des visites fréquentes de la part de celui-ci, soit par des lettres qu'ils s'écrivaient mutuellement. Ces lettres sont contenues dans les actes, et la première impression qu'on éprouve en les lisant, c'est un doute très-fort sur la sincérité des déclarations faites par la Cadière et que nous venons de consigner ici. Dans les vingt lettres qu'elle a écrites au P. Girard on n'aperçoit pas le moindre vestige de relations criminelles, pas un mot qui

y fasse allusion. Elle lui fait part de ce qui se passe en elle, et l'on voit percer la vanité à travers les paroles d'humilité dont elle se sert. Elle accepte ses avertissements avec un désir sincère de se montrer toujours sa fille obéissante; mais ici encore un observateur attentif remarque les symptômes d'un caractère violent et emporté, qui a peine à se contenir. Quant aux lettres du P. Girard, le langage est toujours digne et mesuré : souvent il laisse percer un doute relativement à la vérité des phénomènes extraordinaires qui se passaient en elle. L'ayant prise un jour en flagrant délit de mensonge, il en fut profondément ému. Dans les quinze lettres qu'il lui écrivit on ne trouve pas non plus une seule allusion à un commerce criminel. L'une d'elles seulement contient quelques paroles équivoques et imprudentes, qui semblent indiquer un rapport intime, lequel toutefois pouvait très-bien avoir été purement spirituel. C'est du moins en ce sens qu'elle le prit elle-même dans sa réponse.

Au reste, ce n'est pas elle qui écrivait ses lettres; mais c'étaient ses deux frères, tous deux ecclésiastiques, quoique le P. Girard les crût de sa main. La Cadière, voyant bien que les lettres ne contenaient rien qui pût fournir un texte d'accusation contre le P. Girard, prétendit qu'il avait falsifié les siennes avant de les montrer. Dès les premiers jours de son arrivée à Ollioules, la vie du couvent l'ennuya; et elle employa tous les moyens pour obtenir de son confesseur qu'il la laissât revenir chez sa mère. Girard s'y étant opposé, elle menaça de s'échapper, et elle le fit en effet, ce qui indisposa tellement le Père qu'il ne voulut plus la diriger. Elle fut donc obligée de chercher un autre directeur. Elle choisit, d'après le conseil de ses frères, le P. Nicolas, prieur, depuis peu de temps, du couvent des Carmes, jeune encore et ennemi personnel des Jésuites. Il se chargea, avec le consentement de l'évêque, de sa direction. Il chercha aussitôt à pénétrer jusqu'au fond de sa conscience, et elle lui communiqua tout ce que nous venons de voir.

Plus tard, elle renouvela ses aveux devant l'évêque, qui permit de l'exorciser. Le prieur le fit, et ses stigmates guérissent aussitôt. Il exorcisa également deux autres pénitentes de Girard, chez lesquelles on avait remarqué quelques symptômes de possession, et elles se trouvèrent plus calmes.

Cependant la possession de la Cadière reparut au bout de quelques jours; et dans un de ses accès elle déclara devant un grand nombre de témoins que le P. Girard était le démon qui la possédait. Ceci donna des soupçons à l'évêque; de sorte qu'il nomma une commission pour examiner cette affaire, qui avait déjà causé un grand scandale dans la ville. La commission, après avoir interrogé les parties, remit l'affaire aux tribunaux séculiers. Pendant que l'enquête durait encore, le roi confia l'instruction du procès à la chambre haute du parlement d'Aix. Les parties intéressées comparurent, les témoins furent entendus, des écrits furent publiés de part et d'autre. Enfin le parlement rendit, le 10 octobre 1731, un jugement qui déclarait le P. Girard innocent de tous les crimes qu'on lui imputait, en le renvoyant toutefois, ainsi que la partie adverse, par devant l'autorité ecclésiastique, à cause des relations criminelles dont ils étaient accusés. La Cadière fut condamnée aux frais du procès, et remise à la surveillance de sa mère. Ses frères et le prieur des Carmes furent acquittés. Le parlement ordonna qu'on fit une enquête, afin de savoir qui avait publié la procédure, et que l'on détruisit les écrits qui avaient paru du côté de la Cadière.

Lorsque l'on étudie avec impartialité la procédure, on reconnaît la justice de cette sentence. Le P. Girard nia tous les chefs d'accusation avec l'accent de la vérité, et avoua seulement que huit ou neuf fois il s'était renfermé dans la chambre de la Cadière, pour examiner les phénomènes extraordinaires qu'elle prétendait éprouver, dans la crainte qu'ils ne viussent à la connaissance du public. Aucune autre accusation ne fut portée contre lui par les témoins dans

tout le cours du procès, quoique quelques circonstances parussent fortifier les soupçons qu'il avait éveillés en se renfermant ainsi avec sa pénitente. La Cadière, de son côté, ne put être convaincue d'imposture préméditée; mais la contradiction de ses aveux leur était toute autorité. En effet, après avoir accusé le P. Girard et répété plusieurs fois cette accusation dans ses interrogatoires, elle déclara tout à coup le contraire de ce qu'elle avait dit jusque-là, et reconnut que le P. Girard l'avait toujours conduite dans les voies de la plus haute perfection, et qu'elle n'avait jamais remarqué en lui aucun sentiment déréglé à son égard; que ses soupçons n'avaient commencé que lorsqu'elle avait pris le P. Nicolas pour son directeur; que ce Père lui avait représenté comme abominables les rapports simples et pieux à la fois qui avaient eu lieu entre elle et le P. Girard, et prétendu qu'il l'avait ensorcelée; qu'il lui avait ensuite persuadé de porter plainte et de se laisser exorciser, ce qui n'avait fait que la troubler davantage. Quant à ses visions et ses révélations, elle dit qu'après y avoir bien réfléchi elle était convaincue que ses jeûnes, ses mortifications et la lecture d'un grand nombre de livres mystiques dont elle faisait ses délices avaient exalté son imagination, et lui en avaient fait prendre les fantômes pour des réalités. Elle avait eu souvent une plaie au côté et une autre aux pieds; et comme elle avait toujours désiré ardemment les stigmates, elle avait pris pour eux ces plaies. Elle souffrait aussi depuis sa première jeunesse d'un mal qui lui donnait des crampes aux mains et aux pieds, et dont elle ignorait l'origine.

Cette déclaration, dans laquelle elle persista pendant douze jours et qu'elle rétracta ensuite, comme lui ayant été arrachée par un breuvage magique, nous donne la clef de cette affaire si embrouillée. Une division profonde, on le voit, partageait en deux moitiés pour ainsi dire l'être tout entier de cette pauvre femme, et, parvenue à son apogée, produisait en elle cette alternative de possession et d'ex-

tase. Cet état était l'effet d'une disposition naturelle, jointe à son genre de vie. Dans ses visions lumineuses, le P. Girard, d'après ses propres aveux, lui apparaissait comme un homme comblé des faveurs divines, et les répandant à grands flots sur les âmes qu'il dirigeait. Dans ses visions ténébreuses, au contraire, il lui apparaissait comme un démon qui sème partout la malédiction et la ruine. Il devait donc alors manifester sa présence surtout dans le domaine des affections et des instincts sensibles; d'autant plus que le P. Girard pouvait bien avoir ressenti au fond de son cœur quelques mouvements désordonnés qu'elle avait aperçus dans l'état de clairvoyance où elle était, et qui se reflétaient ensuite dans ses visions. Puis, lorsqu'elle avait été ainsi tourmentée pendant quelque temps, d'autres visions d'un genre tout opposé se présentaient à elle, et lui donnaient quelques instants de repos. Partagée ainsi entre la lumière et les ténèbres, elle le voyait partagé également en un côté lumineux et un côté ténébreux; de sorte qu'à la fin elle ne savait plus que penser de lui ni de ses rapports avec elle. La division de son être devait devenir toujours plus profonde encore dans le déplorable état où elle se trouvait.

Cet état dura tant que Girard fut son confesseur. Mais lorsque, inquiet des symptômes qui troublaient cette lutte intérieure, il eut rompu avec elle; lorsque son nouveau directeur chercha à pénétrer les mystères de sa conscience avec cette fougue et cette précipitation que l'on trouve si souvent dans les jeunes gens quand ils poursuivent avec ardeur une opinion préconçue, un éclat était inévitable. Le P. Nicolas réveilla en elle ses anciens doutes et tous ces souvenirs confus qui l'avaient obsédée plus d'une fois. Par ses questions, qui portèrent l'effroi dans son âme, il leur donna plus de consistance; et c'est ainsi qu'ils devinrent pour elle des choses claires et certaines, et fournirent la base de son accusation. Puis lorsque ses moments lumineux revenaient, elle retractait ses aveux, pour les renou-

veler ensuite lorsqu'elle retombait dans ses ténèbres. C'est là, à notre avis, la manière la plus naturelle d'expliquer cette malheureuse affaire, que compliquèrent à cette époque les préjugés aveugles dont l'ordre des Jésuites était l'objet. Il n'est donc pas nécessaire de supposer, d'un côté, une aussi épouvantable perversité dans un homme dont la vie et la réputation ont toujours été irréprochables, et qui appartenait à une société extrêmement sévère en ce point; de l'autre, chez une jeune fille de vingt et un ans et chez tous ses parents une calomnie aussi affreuse. Mais elle devait en tous cas expier la légèreté et la vanité avec lesquelles elle s'était livrée à ses illusions; et lui, de son côté, devait payer son imprévoyance, et être puni pour n'avoir pas tenu compte de la défense absolue que fait saint Ignace à tous les membres de sa compagnie de se renfermer, sous aucun prétexte que ce soit, avec une femme. Tous deux sont un exemple et un avertissement; elle, pour toutes les femmes qui suivent de bonne foi les mêmes voies, afin qu'elles se gardent avec soin des illusions auxquelles la vanité les expose; lui, pour tous les religieux et pour tous les prêtres, afin qu'ils n'aient de rapport avec les femmes qui sont en cet état qu'en présence de témoins; afin qu'ils ne s'imaginent pas que l'âge, la maladie ou quelque autre circonstance puisse les mettre en garde contre eux-mêmes, et les prémunir contre les soupçons dont ces femmes sont toujours plus ou moins l'objet. Le P. Girard avait plus de cinquante ans; il était laid et sourd d'une oreille.

Si déjà les cas les plus simples, dans lesquels l'extase ou la possession se produit seule, exigent des précautions extrêmes, beaucoup de jugement et une connaissance profonde du cœur humain, ces choses sont cent fois plus nécessaires encore dans les cas plus compliqués, où ces deux états se succèdent et se produisent à la manière d'une fièvre intermittente. Il peut arriver que dans ces cas le ciel se serve de l'enfer pour purifier une âme par la douleur. Mais

il peut arriver aussi que l'esprit de l'abîme, apparaissant tantôt sous la forme ténébreuse qui lui est propre, tantôt sous le masque d'un ange de lumière, essaye de la faire tomber dans ses pièges. Les épouvantes de l'abîme s'unissent alors à la lueur éblouissante d'en haut; les périls se multiplient dans une effrayante proportion; le mensonge se reflète dans la vérité, le vice dans la vertu, la mort dans la vie, le désespoir dans les délices des consolations spirituelles. L'esprit, perdant sa base, ne sait plus que penser, ni sur quoi s'appuyer. Un tourbillon de doutes, de pensées obscures et confuses s'agite autour de l'âme, et après l'avoir entraînée entraîne souvent avec elle tous ceux qui approchent d'elle sans précaution. Les faits du genre de celui que nous venons de raconter doivent donc être sérieusement étudiés par tous ceux que leur état expose aux mêmes dangers; et les avertissements qu'il renferme s'appliquent aussi à ceux qui s'occupent de ces états dans un but scientifique. Ceux-ci ont autant et plus pour ainsi dire que les premiers besoin d'apporter la plus grande prudence dans l'étude et l'examen qu'ils en font. Les scandales du passé se renouvelleront plus d'une fois encore dans l'avenir. Les contradicteurs les attendent avec sécurité, et la confiance excessive de l'homme en soi-même ne les rend malheureusement que trop fréquents. C'est une raison pour tous, et particulièrement pour les jeunes prêtres, de se prémunir avec soin contre ces sortes de cas, de veiller constamment sur eux-mêmes, afin d'éviter des scandales qui ont toujours des effets si pernicieux.

CHAPITRE XIV.

Du pacte avec le démon. L'union avec le démon produite par le péché originel a été détruite par la rédemption. Des causes qui unissent l'homme au démon. Chaque passion a son démon particulier. Des sept filles de Satan. De la pauvreté et des autres nécessités de la vie.

Deux personnes morales peuvent s'unir dans un but commun, parce que chacune, étant libre, peut faire usage de sa liberté pour s'associer à une autre. Mais lorsque ces deux personnes appartiennent à des régions différentes, il doit y avoir en chacune d'elles un point de contact par où elles puissent s'unir; c'est-à-dire que chacune doit avoir certaines dispositions analogues à celles de l'autre. Si dans ce rapport l'être le plus élevé est un esprit mauvais, l'accord ne peut se faire que dans le mal, comme il ne peut se faire que dans le bien lorsque l'être le plus élevé est un esprit lumineux. Nous avons vu déjà que le penchant au mal dans l'homme est l'effet du péché originel. Celui-ci a rendu non-seulement possible, mais encore véritable et réelle l'union de l'homme avec le démon. En effet, le premier ayant introduit le germe du mal dans les trois régions de son être, toute sa race est devenue sujette à la contagion du mauvais esprit et obsédée par lui, de même que son corps, en laissant pénétrer en lui le germe de la mort, est devenu par-là même accessible au mal physique. L'homme se trouve donc obsédé par ce double mal.

L'ancienne loi ne fut, pour ainsi dire, qu'un exorcisme continu, ayant pour but de détruire cette obsession. Mais la rédemption a brisé enfin ces liens funestes et réhabilité le genre humain; de sorte que l'union avec le démon n'est plus pour nous une condition de notre existence; rendus à nous-mêmes, ce n'est plus que par un acte libre de notre volonté que nous pouvons renouer les liens brisés par le Christ. Aussi, l'œuvre de la rédemp-

tion devait commencer par une nouvelle tentation, semblable en tout à la première ; et le démon, avant la rupture de l'ancien pacte, devait essayer d'en contracter un nouveau avec celui qui n'avait point été impliqué dans le premier. C'est pour cela que le tentateur, s'approchant du Christ, sur lequel il ne possédait aucun droit, chercha s'il ne trouverait point chez lui, en bas, en haut ou dans la région intermédiaire de son être, un endroit faible où il pût pénétrer, afin d'acquiescer sur lui un nouveau droit. C'est pour cela que dans le désert il tenta sa sensualité après un jeûne de quarante jours, et lui dit en lui présentant une pierre : « Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent du pain. » Si, par impossible, le Christ l'avait écouté, il aurait fait de ces pierres quelque chose de vivant, mais il se serait trouvé impliqué dans le pacte avec le démon ; il aurait rompu le pain avec lui, comme Adam avait mangé le fruit défendu. En répondant au démon : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu, il écarta la tentation, et nous mérita à nous-mêmes la force nécessaire pour en triompher.

Le diable, voyant qu'il ne pouvait le vaincre par la sensualité, l'attaqua d'un autre côté, et, s'adressant à sa volonté, il le porta sur le sommet du temple en lui disant : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, car il est écrit : « Il a chargé ses anges de veiller sur vous ; et ils vous porteront dans leurs mains, de peur que votre pied ne heurte une pierre. » Il espérait que le Christ, séduit par ces paroles, tenterait Dieu dans un orgueil présomptueux, et que, devenant ainsi indigne de l'accomplissement des promesses, il unirait sa volonté à la sienne. Mais le Christ, en répondant au démon : « Il est écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu, » repoussa cette seconde attaque, et trompa ainsi l'ennemi du genre humain. Cependant il ne se tint pas encore pour vaincu, et montrant au Christ, du haut d'une montagne, tous les royaumes de la terre, il lui

dit : « Je vous donnerai toute cette puissance et toute cette gloire, car elles m'ont été données, et je les donne à qui je veux ; si donc vous voulez m'adorer, tout cela est à vous. » Il s'adressait à l'esprit, n'ayant pu vaincre ni la partie sensible ni la volonté; il espérait qu'il se détournerait de Dieu par l'infidélité, et se rendrait esclave de la créature en se prosternant devant elle. Cette adoration devait compléter l'œuvre essayée dans les deux premières tentations, et consommer l'union du genre humain avec le mal. Mais le Christ vainquit une troisième fois le tentateur en lui disant : « Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et ne serviras que lui. » Le diable alors se retira, et les anges vinrent le servir.

Le Christ déposa ainsi au milieu du genre humain un nouveau genre de vie. Quiconque fait ce qu'il a fait et rattache à lui son être tout entier est uni en lui avec Dieu; et les mauvais esprits s'éloignent de lui à mesure que les bons s'en approchent davantage. Mais l'homme est encore libre aujourd'hui comme il l'était avant la rédemption. Il peut donc toujours, tant qu'il vit ici-bas, se tourner d'un autre côté, et rendre inutile ce que le Christ a fait pour tous. Il s'engage, en ce cas, de propos délibéré, dans les voies de cette ascèse diabolique dont nous venons d'étudier les moyens et les formes. Lié au démon par des rapports plus ou moins intimes, il ne lui faut plus qu'une excitation un peu forte pour éveiller en son cœur le désir de s'unir à lui plus étroitement encore. C'est alors que survient cette lamentable catastrophe qui est la contre-partie des flauccailles avec Notre-Seigneur, lesquelles nous avons eu occasion de constater dans la vie d'un grand nombre de saints. Le démon, qui jusque-là avait agi d'une manière cachée dans ces hommes criminels, fait à leur égard ce qu'il fit autrefois avec le Christ dans le désert; il les éprouve, il les tente; et s'il trouve en eux un point d'appui pour ses opérations, il entre avec eux dans un rapport plus intime. L'ascèse dont nous avons suivi jusqu'ici les degrés ne con-

duit que trop sûrement à ce funeste résultat. Mais ce moyen n'est pas le seul par lequel l'homme puisse s'unir avec le diable. Il en est d'autres que beaucoup préfèrent, dans l'espérance d'arriver plus promptement à ce but. Nous allons jeter un coup d'œil sur ces moyens avant de parler du pacte formel par lequel l'homme s'engage envers les puissances de l'enfer.

Chaque passion est, d'après Origène, dans un rapport particulier et mystérieux avec un démon. Chacune a son contre-poids dans une autre qui lui est opposée, et toutes ensemble se font équilibre par leur action réciproque. Si l'homme, suivant les lumières de la raison et celles de la religion, les conserve à l'aide d'une discipline sévère dans cette température moyenne, il ne prête plus aussi facilement le flanc aux puissances invisibles, et n'est plus aussi exposé à leurs pernicieuses influences. L'homme moral se trouve à l'égard de celles-ci à peu près dans le même rapport que l'homme physique à l'égard de la nature qui l'environne. La nature limite l'homme de toutes parts; elle est pour lui comme les deux rives entre lesquelles coule un fleuve impétueux. Cependant elle ne fait que glisser peut ainsi dire sur lui, et ne peut pénétrer dans son intérieur qu'autant qu'il lui en ouvre l'accès. Mais si quelque maladie vient à déranger l'équilibre de l'organisme, celui-ci entre dans un tout autre rapport avec elle, et l'on voit dès lors se révéler des sympathies et des antipathies, qui parcourent en quelque sorte tous les éléments, jusqu'à la lune et au soleil. Il en est ainsi de l'âme lorsqu'une passion, s'élevant au-dessus de la température ordinaire, se soustrait à la discipline supérieure qui la retenait dans de justes bornes, et pousse avec violence tout le reste dans sa direction. Rien ne trouble aussi promptement la paix du cœur que ces mouvements passionnés qui divisent toutes les puissances de l'âme, à peu près comme le mouvement physique, le frottement par exemple, divise les forces de la nature, et développe en elles une action magnétique et élec-

trique. L'âme, bouleversée dans ses régions inférieures, et oscillant autour de son centre de gravité, devient facilement comme une sorte d'aimant spirituel qui se tourne vers les royaumes invisibles, attirée de ce côté par une affinité secrète et mystérieuse. Ces régions invisibles sont partagées entre les bons et les mauvais esprits ; et aucun pacte, aucune union ne peut avoir lieu entre les uns et les autres, parce qu'ils sont essentiellement opposés. Mais l'âme humaine se trouve dans un état intermédiaire. Chez elle, le bien et le mal ne sont point séparés par un abîme infranchissable, et elle peut passer de l'un à l'autre, et participer ainsi à la nature des bons et des mauvais esprits, selon le choix qu'elle a fait. La culture des passions est donc une partie essentielle de la vie ascétique, de celle qui conduit à la lumière lorsqu'elles sont bien réglées, de celle qui conduit à l'abîme lorsqu'elles s'affranchissent du joug et s'abandonnent à leur impétuosité.

Une ancienne allégorie raconte que l'idée vint un jour au diable de prendre femme, afin de propager sa race. Il s'adressa donc à l'Impiété, et, après l'avoir épousée, il en eut sept filles. Lorsque celles-ci furent arrivées à l'âge nubile, il fut d'avis de les marier aux hommes, pour gagner l'amitié de ceux-ci. Il donna l'aînée, l'Orgueil, aux puissants sur la terre, aux nobles, à ceux qui se distinguent des autres par leurs fonctions, leur position ou la considération dont ils jouissent. Il maria la seconde, l'Avarice, aux riches, aux marchands et aux banquiers. Il donna la troisième, la Déloyauté, aux paysans, aux artisans, aux mercenaires et aux hommes du peuple, et l'Hypocrisie aux prêtres qui affectent une sainteté qu'ils n'ont pas. Il donna l'Envie aux artistes. La Vanité fut naturellement le partage des femmes. Il lui restait encore la septième, à savoir l'Impureté. Il chercha à qui il la donnerait bien ; mais, réflexion faite, il se décida à la garder chez lui, pour que chacun pût venir la chercher, s'il désirait l'avoir. En prenant ce parti, il comptait avoir un grand nombre de demandes et de visites,

et il ne fut pas trompé dans ses calculs, comme l'expérience l'a montré depuis.

Cette allégorie n'est, hélas ! que trop vraie. Les autres passions et les vices qu'elles engendrent s'attachent particulièrement à certains états, tandis que la volupté est commune à tous. C'est par le plaisir des sens que le péché est entré dans le monde ; c'est lui encore qui s'éveille le premier dans l'homme, et le pousse à s'unir plus intimement avec le démon, pour chercher auprès de lui les moyens de satisfaire ses mauvais désirs en ce genre. Lorsque la volupté, s'allant au fond du cœur, pénètre jusqu'à la moelle des os et s'empare de toutes les puissances ; si elle rencontre quelque obstacle extérieur qui l'empêche de goûter la satisfaction passagère qu'elle recherche ; surtout si la jalousie lui communique encore ses fureurs, elle ne se possède plus ; elle n'est plus occupée que des moyens d'arriver, coûte que coûte, à son but. C'est alors qu'une voix perfide lui souffle que le moyen le plus court et le plus sûr de l'atteindre est d'avoir recours aux puissances invisibles ; et de cette simple pensée à la résolution de l'exécuter il n'y a qu'un pas.

Ceci est vrai pour les deux sexes, mais plus encore pour le sexe féminin. L'homme, en effet, est destiné à l'action ; il n'attend pas qu'on lui donne ce qu'il désire, mais il le prend ou va le chercher lui-même. Il a donc plus de facilité pour se satisfaire par les moyens ordinaires, plus de force et d'audace pour lutter contre les obstacles. Il cherche dans la volupté, comme dans toutes ses autres passions, avec énergie et violence, l'objet vers lequel il se sent attiré. La femme, au contraire, attend avec patience ce qu'elle désire. Elle a le sentiment de sa faiblesse ; elle ne recule pas devant les difficultés, bien au contraire ; mais au lieu de chercher à renverser par la force l'obstacle qui l'arrête, elle le tourne par la ruse, ou attend avec opiniâtreté qu'il disparaisse. Si avec tout cela elle ne peut arriver à son but, elle cède facilement à la tentation de demander aux puissances infernales la force qui lui manque. Plus mobile

d'ailleurs que l'homme, elle est aussi plus légère et plus profondément émue par ses passions ; et celles-ci, une fois déchaînées, rentrent plus difficilement et plus tard dans leur lit. De plus, comme l'imagination domine chez elle, elle est plus accessible aux illusions, et plus disposée par conséquent à céder aux suggestions du démon. Aussi voyons-nous que le nombre des femmes qui sont tombées de cette manière dans l'abîme est bien plus grand que celui des hommes. Comme enfin la femme penche toujours vers les extrêmes, et passe facilement de l'amour à la haine, cette dernière passion la pousse souvent dans ces voies ténébreuses, la jalousie surtout, qui, voulant d'un côté se venger d'un rival ou d'un ennemi, et de l'autre arrêtée par le sentiment de son impuissance, a recours au démon, et cherche à s'inspirer de ses fureurs.

Si la croyance que le démon peut donner la puissance aux faibles, la beauté à ceux qui sont laids, la gloire à ceux qui sont méprisés, l'amour en retour à ceux qui aiment, la vengeance à ceux qui ont été blessés ou humiliés, la satisfaction de leurs désirs aux voluptueux, a livré au démon bien des âmes, il doit de nombreuses conquêtes aussi à cette opinion qu'il peut donner la richesse aux pauvres et consoler les affligés. Ici c'est moins le sexe que la profession qui établit une différence. En effet, les riches, qui nagent dans l'abondance, n'ont rien à désirer de ce côté ; et c'est bien plutôt l'orgueil et la volupté qui les jettent dans les bras du démon. Mais dans les classes inférieures la pauvreté peut produire le même résultat, en poussant au désespoir. Lorsque l'homme a été une grande partie de sa vie privé du nécessaire et obligé de lutter nuit et jour contre l'indigence ; lorsqu'aux soucis inséparables de la détresse viennent encore s'ajouter des peines intérieures de toute sorte, ou des maladies et des douleurs qui brisent le corps, faut-il s'étonner que, succombant sous le faix, et ne voyant nulle part de consolation pour lui, il tombe dans le désespoir, et cherche du secours auprès de celui qu'il croit pos-

sesseur de grands trésors ou médecin de tous les maux. Aussi les procès de sorcellerie sont-ils pleins de cas où ce motif a été le commencement du mal.

En vain l'expérience dit-elle qu'il n'y a point d'état plus misérable ni plus affreux que celui où tombent ceux qui livrent ainsi leur âme au démon; l'expérience ne corrige et n'arrête personne. De grands trésors ont été prodigués de cette manière, et pourtant l'on ne peut citer un seul homme qu'ils aient enrichi. C'est pour cela que de très-honne heure déjà on a cru que l'argent donné par le diable n'est pas réel, et qu'il n'a de valeur que dans les régions où il a été fabriqué, mais qu'il n'en a plus dans le monde de la réalité et qu'il se change en boue. Il y a beaucoup de récits de ce genre dans les procès de sorcellerie. Remy parle d'un berger nommé Sennel, qui, après avoir reçu du diable un sac d'argent, l'emporte chez lui, et n'y trouve que des têts et des charbons. Chez Catherine de Metz, c'est de la fiente de porc; chez d'autres, ce sont des feuilles d'arbre ou de la paille. Jeanne de Bann trouve un florin d'or enveloppé dans du papier, comme le diable le lui avait dit; mais lorsqu'elle veut le montrer à son mari, ce n'est plus qu'un denier rouillé. Parmi les neuf cents cas qui ont passé sous les yeux de Remy, il n'en a connu qu'un seul, celui de C. Ruffa de Bell, près de la Moselle, où le diable ait donné de la monnaie véritable; encore n'étaient-ce que trois deniers. « Tout cela m'a été donné, et je le donne à qui je veux, » a dit ce fanfaron. Mais au fond il n'a que ce que lui donne le mal et le péché, et ce qu'il a ainsi, il ne le donne pas; c'est l'homme qui se le donne à soi-même en péchant. Ce prince du royaume des ténèbres a inventé un papier qui n'a de valeur qu'autant qu'il a de crédit lui-même. C'est avec ce papier qu'il tient la banque; et c'est avec ce papier que l'on joue, parce que, au dedans de ce cercle, il est un objet de cupidité, comme la monnaie sonnante ici-bas.

Outre ces passions dont nous venons de parler, toutes

les autres peuvent encore , lorsque l'homme en abuse , servir de lien entre lui et le démon , ou le disposer à cette horrible union. « Le diable, dit Jean de Rupescissa, sait à qui il doit présenter le plaisir qui flatte le palais , à qui il faut donner le poison de l'envie , à qui il faut offrir l'attrait de la cupidité ou de la volupté. Il sait qui il faut séduire par la joie , ou troubler par la tristesse , ou égarer par l'erreur ; et pour nuire il cherche avec soin l'endroit faible de chacun. Mais ceux auxquels il s'adresse de préférence, ce sont les hommes enflés par leur savoir , bien sûr qu'ils pourront avec peine échapper à ses pièges. » Ceci est vrai non-seulement quant aux rapports généraux de la nature humaine à l'égard du mauvais principe , mais encore pour ces relations intimes dont nous parlons. Le savoir orgueilleux , même lorsqu'il est acquis légitimement , est déjà un savoir diabolique , et par conséquent une pure ignorance , puisqu'il ne sait pas qu'en croyant se posséder soi-même il est dans la vérité possédé par le démon ; mais lorsqu'il est dirigé vers les régions inférieures , il conduit à cette science proprement satanique qui , considérant le démon comme la source de tout savoir , cherche à s'unir plus intimement avec lui , afin de pouvoir mettre la main sur ce trésor caché dont il est le possesseur. D'autres fois , c'est l'ambition et la soif du pouvoir qui pousse l'homme à choisir pour son maître le prince de ce monde , comme dépositaire de la puissance et dispensateur de la gloire , afin de pouvoir acquérir par lui ce qu'il ne peut avoir autrement , comme cela est arrivé à Faust. Celui qui cherche de cette manière à s'unir avec le principe du mal fait jusqu'à un certain point partie de cette cité dont il est le chef ; il est déjà , en vertu d'un pacte secret , membre de son corps mystique. Un intérêt commun lie le serviteur au maître : l'un veut le mal , l'autre l'exécute ; de sorte que la faiblesse de l'un s'appuie sur la force de l'autre. Ce même intérêt le retient dans la société du diable , et le conduit de degré en degré jusqu'au fond de

l'abîme. Il n'était au commencement attaché à ce royaume que comme allié ; mais à la fin il y acquiert l'indigénat et le droit de cité par un pacte formel avec le démon.

CHAPITRE XV.

Du pacte formel avec le démon et de ses différentes formes. Le pacte avec le démon est la contre-partie des promesses du baptême. Des différentes formes de ce pacte. Une tierce personne sert quelquefois d'intermédiaire. Histoire d'un gentilhomme de Liège. Des associations déjà existantes reçoivent des disciples. Des pactes faits avec le démon dans la possession ou la clairvoyance.

Quiconque veut faire partie d'un état politique doit se soumettre aux lois qui le gouvernent. Il prend sur lui des devoirs en échange des droits qu'il reçoit, et s'engage à certaines redevances envers le chef de l'État, afin d'obtenir sa protection et son appui. Il en est ainsi pour celui qui entre dans cette communion des méchants, laquelle est la contre-partie de la communion des saints, et partage avec cette dernière l'empire de ce monde depuis que la connaissance du bien et du mal a divisé celui-ci en lumières et en ténèbres. C'est dans le baptême que l'homme s'engage par un pacte formel envers le chef de la cité de Dieu, et acquiert en celle-ci l'indigénat : il doit donc y avoir dans la cité du diable un pacte semblable, qui mette l'homme à l'égard du chef de cette cité dans un rapport du même genre. C'est ce pacte que Satan osa proposer au Christ lorsqu'il lui dit : « Tout cela vous appartiendra, si vous voulez vous prosterner devant moi et m'adorer. » C'est la forme du contrat que les jurisconsultes nomment tacite. *Do ut des ; facio ut facias. Do ut facias ; facio ut des.* Je te donne les richesses, les plaisirs, la gloire, la puissance, la science, si tu veux renoncer à Dieu et m'appartenir. C'est un contrat illusoire des deux côtés ; et quoique par ses résultats il rende l'homme esclave du dé-

mon, il est cependant nul en soi, et peut être rompu par l'Église. L'un, en effet, promet ce qui ne lui appartient pas; l'autre promet en retour ce qu'il n'est pas en état de donner dans le vrai sens du mot. Ce pacte est conclu à la condition que l'un se donne et que l'autre se laisse. Satan ne promet pas à tous indistinctement tout ce qu'il peut donner; mais il promet à chacun d'autant plus que chacun lui donnera davantage. Ce pacte se fait aussi avec de certaines formalités que nous allons étudier ici.

Et d'abord, il n'est pas nécessaire que les deux parties soient présentes : l'affaire peut-être traitée par écrit. Ainsi les magiciens de Nantes, qui furent jugés à Paris vers la fin du seizième siècle, avaient écrit un livre de magie pour le porter aux sibylles de la grotte de Nurcie, qu'ils regardaient comme étant à la tête de tous les arts magiques. Leur requête était conçue en ces termes. Ils priaient les nobles dames de consacrer ces livres magiques, afin que les mauvais esprits fussent toujours à leur disposition par suite des conjurations renfermées dans ces livres. Ils devaient, sur leur appel, leur apparaître sans aucun danger pour eux, sous la forme d'un bel homme, sans qu'ils eussent besoin de tracer autour d'eux un cercle magique, soit à la maison, soit au dehors. Les sibylles devaient en second lieu appliquer leurs sceaux sur ces livres (ceux-ci étaient au nombre de trois) afin qu'ils pussent commander avec plus d'empire aux esprits. Elles devaient en troisième lieu les garantir des recherches et des châtimens des tribunaux. Quatrièmement, elles devaient leur obtenir la faveur des princes, et les rendre heureux au jeu toutes les fois qu'ils le demanderaient. Cinquièmement, elles devaient empêcher leurs ennemis de leur nuire. Eux promettaient de leur côté de reconnaître et d'honorer éternellement ces sibylles comme leurs maîtresses, de leur offrir chaque année, au jour anniversaire de la dédicace de ces livres, et cela pendant toute leur vie, une âme, soit en tuant et en immolant quelqu'un, soit en l'initiant aux mêmes mys-

tères, mais à la condition toutefois que les sibylles tiendraient leurs promesses. Il paraît ou qu'elles n'acceptèrent point ces conditions, ou qu'elles ne remplirent point leurs engagements, du moins pour ce qui concerne le dernier article, puisque ceux qui leur avaient fait ces propositions furent brûlés avec leurs livres. (Crespetus, de *Odio Satanae*, disc. 15.)

Histoire
d'un gentil-
homme
de Liège.

Quelquefois un tiers intervient comme médiateur entre l'homme et les démons. Césaire d'Heisterbach en rapporte un exemple. Un gentilhomme de Liège très-riche, s'étant ruiné, tomba dans une extrême pauvreté. Ne pouvant se résigner à rester dans son pays, il passa à l'étranger, et là fit connaissance d'un magicien qui lui promit le bonheur s'il voulait le suivre. Le gentilhomme le suivit dans un hallier entouré de marais, et l'entendit parler avec quelqu'un, mais sans rien voir. Le jeune homme étonné lui demanda avec qui il parlait. L'autre lui dit de se taire; mais le jeune homme ayant renouvelé jusqu'à trois fois sa demande, il finit par lui dire qu'il parlait avec le diable, et le présenta à lui. L'inconnu exige du jeune homme fidélité et soumission, et lui dit que pour obtenir ses faveurs il doit auparavant renoncer au Seigneur, et qu'alors il deviendra plus riche et plus puissant qu'auparavant. Le malheureux consent à ce qu'on lui demande. On veut qu'il renonce également à la sainte Vierge, mais il refuse. Le magicien lui dit qu'ayant déjà renié son Créateur il ne doit pas craindre de renier la créature. Le jeune homme, malgré toutes les exhortations, persiste dans son refus, et déclare qu'il aimerait mieux mendier aux portes toute sa vie que de faire ce qu'on exige de lui. L'affaire en reste là, et ils se séparent sans avoir rien conclu. Le jeune homme se réconcilia plus tard avec Dieu, et fit un mariage avantageux qui le rendit plus riche qu'il n'était auparavant. (Liv. II, ch. 12.)

Le plus ordinairement l'initiation à ces infâmes mystères a lieu au moyen de sociétés secrètes et avec certaines

formalités, sans que le diable ait besoin d'intervenir personnellement. Nous trouvons à ce sujet des renseignements curieux dans le *Malleus maleficorum* ; Lugd. 1614, t. I, p. 363, d'après les actes de Berne. On avait mis en prison dans cette ville, chacun séparément, un jeune homme avec sa femme, tous les deux accusés de magie. Le mari dit un jour que, s'il obtenait le pardon de ses péchés, il révélerait tout ce qu'il connaissait de la magie, parce qu'il savait bien qu'il devait mourir. On lui répondit que ses péchés lui seraient pardonnés s'il se repentait sincèrement. Il accepta dès lors la mort avec joie, et abandonna les voies criminelles où il avait marché auparavant. « Voici, dit-il entre autres choses, comment j'ai été séduit. Les maîtres qui s'étaient chargés de moi me conduisirent à l'église un dimanche avant qu'on fit l'eau bénite; et là ils me firent renoncer à Dieu, à la foi, au baptême et à l'Église, et rendre hommage au *petit maître*; c'est le nom qu'ils donnent au diable. Puis ils me donnèrent à goûter d'un liquide renfermé dans une outre; et à peine en eus-je pris que je sentis dans mon intérieur les images magiques se présenter à moi, et se rattacher aux pratiques du pacte que je venais de contracter. Ma femme a été séduite de la même manière; mais elle est tellement opiniâtre que je suis bien sûr qu'elle montera plutôt sur le bûcher que de rien découvrir. Nous sommes, hélas! coupables tous les deux. » Il mourut avec un grand repentir; mais sa femme, quoique convaincue par des témoignages évidents, ne voulut faire aucun aveu; elle maudit en termes affreux le bourreau qui avait préparé le bûcher, et mourut ainsi dans l'impénitence.

Ce que dit ce jeune homme est remarquable. A peine avait-il bu que les images magiques se gravèrent dans son âme. La même chose arriva lorsque nos premiers parents mangèrent du fruit défendu. Des images, des formes, des impressions qu'ils ne connaissaient point auparavant s'éveillèrent en eux : leurs yeux furent ouverts; ils étaient

devenus clairvoyants. Mais cette clairvoyance était tournée du mauvais côté; car c'étaient des formes magiques qui avaient trouvé accès en eux, des formes qui ne reposaient que sur le mensonge et l'illusion. C'était par un acte vital, en mangeant d'un fruit, qu'ils avaient produit dans leur être ce changement profond; car le mal, comme le bien, doit, pour prendre racine, s'implanter dans la vie, et passer en quelque sorte dans la chair et dans le sang. Leur œil intérieur fut ouvert. Ce phénomène nous fait entrevoir ce qui arrive lorsque l'homme s'unit d'une manière plus intime avec le principe du mal. Quand les choses en sont arrivées à ce point, Satan lui-même intervient en personne dans le pacte par lequel l'homme s'engage envers lui. La clairvoyance, en effet, rend possible ce rapport immédiat entre l'un et l'autre. Cependant il n'est point nécessaire pour amener la clairvoyance diabolique d'avoir toujours recours à la magie: comme tout état de ce genre a une racine naturelle, il peut se développer naturellement de celle-ci. Et de même que dans l'ordre du bien une direction sage et intelligente peut conduire loin en très-peu de temps le clairvoyant dans les voies de la lumière, ainsi l'ascèse diabolique peut produire les mêmes effets dans un genre opposé.

Nous avons vu dans la mystique divine que parmi les saints il en est quelques-uns qui, devenus clairvoyants de très-bonne heure, ont vu Notre-Seigneur d'une manière visible, et ont reçu de lui un anneau comme symbole de l'union qu'il contractait avec eux. Il est également dans la cité du diable des hommes tristement privilégiés, qui peuvent voir d'une manière sensible le démon dès leur première jeunesse, et à qui il propose d'entrer avec lui dans des rapports plus étroits. Brognoli, de l'ordre des Frères mineurs de la stricte observance, cet homme si savant, si expérimenté dans cette matière, nous rapporte un fait bien instructif en ce genre. (T. I, p. 285.) Une jeune fille des environs [de Bergame] lui fut envoyée,

le 23 février 1666, par l'inquisiteur, pour qu'il l'examinât. Voici ce qu'elle lui affirma sous la foi du serment, en présence de son confesseur : « Je viens, dit-elle, pour le repos de ma conscience et pour la confusion du démon, vous faire ma déclaration sincère. A l'âge de neuf ans, lorsque mon jugement n'était pas encore mûr, pendant que je gardais mes troupeaux dans la prairie, le diable m'apparut sous la forme d'un jeune homme de mon pays que j'aimais ; de sorte que je crus vraiment que c'était lui, et non le démon. Il me donna de l'argent, et m'entraîna à pécher avec lui, et à lui promettre de le faire encore dans la suite. Je reconnus plus tard que c'était le démon, parce qu'il m'apparaissait souvent nu le jour et la nuit, sous la forme de ce jeune homme, en me rappelant la promesse criminelle que je lui avais faite, quoique je fusse certaine que ce jeune homme n'était pas alors au village. Souvent aussi il m'apparaissait sous la forme de tel ou tel prêtre, m'excitant toujours au péché de la chair ; mais avec le secours de Dieu je le repoussai chaque fois. Il revint alors sous la forme d'un curé, et me donna un couteau, en me disant que, si à l'avenir le jeune homme venait m'exciter au péché, je devais plutôt me percer le cœur de ce couteau que de consentir à ce qu'il me demandait. Après cela, il se présenta souvent à moi, toujours sous la forme du jeune homme, se moquant de moi, m'injuriant, me battant, m'arrachant les cheveux, et quelquefois même me faisant des blessures. Une nuit, comme j'étais en prière, il vint, toujours sous la même forme, alluma dans la chambre un grand feu, en me menaçant de m'y jeter si je ne consentais à ses désirs. Je saisis mon crucifix, et je lui résistai avec le secours de Dieu. Mais je crus sentir quelque chose qui s'avavançait vers moi, et tombait à terre : je le foulai aux pieds, en lui ordonnant au nom de Jésus-Christ de s'éloigner. Je vis alors sous mes pieds comme une outre d'eau, et j'entendis une voix qui criait sous moi : « Laisse-moi partir, maudite, je ne reviendrai jamais. » Ma mère et mes

frères entendirent la voix. Il me coupa alors mes souliers, et brisa ce que je prenais pour une outre. Il s'en répandit sur tout le plancher de ma chambre des ordures d'une odeur infecte, et en si grande quantité qu'il y en avait haut comme quatre doigts, comme le virent de leurs yeux tous les voisins.

« Le même esprit m'a souvent apparu aussi sous la forme de la sainte Trinité, de Notre-Seigneur sur la croix, de mon ange gardien, de la sainte Vierge, et sous beaucoup d'autres encore. Souvent, prenant celle du jeune homme, il a voulu me persuader d'accomplir certaines choses. Je devais, 1° renier la foi catholique, 2° ne plus croire à la virginité de Notre-Dame ni au pouvoir des prêtres de remettre les péchés. Il me promettait, si je voulais de mon côté tenir à mes engagements, et ne jamais rien révéler, du moins à mon confesseur, il me promettait de me procurer de grandes richesses, de m'apprendre à faire mourir les hommes, à me venger de mes ennemis et à commettre toute sorte de crimes, comme ont coutume de faire ceux qui appartiennent au démon. Mais, grâce à Dieu, je n'ai consenti à rien de ce qu'il me demandait, et n'ai rien fait de ce qu'il me poussait à faire. » — Le serment que cette jeune fille avait fait de découvrir la vérité tout entière, la présence du curé qui avait été témoin des faits et qui, étant son confesseur, connaissait parfaitement son intérieur, la simplicité naïve du récit tout entier ne permettent pas de supposer qu'elle ait eu l'intention de tromper. D'un autre côté, parmi les phénomènes qu'elle raconte, il en est plusieurs qui sont trop sensibles, trop palpables pour qu'ils puissent n'être qu'un jeu de l'imagination. Il ne reste donc qu'une manière de les expliquer : ces faits étaient évidemment une suite de visions, qui avaient pour but de pousser cette jeune fille à s'engager au démon par un pacte formel.

CHAPITRE XVI.

Les pactes avec le démon étaient connus dès les temps les plus anciens. Le sénateur Protère et sa fille. Théophile d'Adana. Exemples dans les temps modernes : Michel Schramm. Histoire d'un gentilhomme allemand. Histoire de Pollier.

L'idée d'un pacte avec le démon se présente trop naturellement pour qu'elle n'ait pas existé de très-bonne heure dans la conscience des peuples chrétiens. Un des faits les plus anciens sous ce rapport est celui qui nous est raconté dans la Vie de saint Basile, archevêque de Césarée, comme ayant eu lieu au quatrième siècle, sous le règne de l'empereur Julien. Le sénateur Protère avait une fille qu'il destinait à la vie religieuse. Un des domestiques de la maison, s'étant épris d'un violent amour pour elle, alla trouver un magicien, afin que celui-ci pût lui procurer le moyen de satisfaire sa passion. Le magicien lui donne pour le diable une lettre de recommandation, qu'il doit lever en l'air sur le tombeau d'un païen; après quoi les esprits lui apparaîtront et le conduiront à leur maître. Il fait ce qu'on lui dit, et est conduit en effet dans un lieu où il trouve Satan assis sur un trône, entouré de ses esprits. L'adepte est d'abord accueilli rudement par le démon; mais enfin il est reçu en grâce, après avoir renoncé par écrit à son baptême et s'être engagé par un vœu au service de son nouveau maître, avec l'intention de partager éternellement avec lui le sort qui lui est réservé. Les démons de l'air sont envoyés pour enflammer d'amour le cœur de la jeune fille à l'égard de ce malheureux, et ils y réussissent. Malade d'amour, elle se jette à terre, criant à son père : - Ayez pitié de moi; prenez compassion de votre sang, et donnez-moi le jeune homme que j'ai choisi : sinon vous me verrez bientôt mourir tristement; et au dernier jugement vous aurez un compte sévère à rendre à mon sujet. - Le père désolé essaye tous les moyens de ramener sa fille

Le sénateur
Protère.

à d'autres sentiments. Mais voyant que tout est inutile, et cédant d'ailleurs au conseil de ses amis, il marie cette insensée au jeune homme qu'elle aimait. Bientôt ses amis remarquent que son mari ne va point à l'église et n'approche point des sacrements. Elles lui font part de leurs observations. Saisie d'horreur, elle interroge son mari, qui d'abord nie la chose. Elle lui demande alors de venir avec elle à l'église et d'assister aux saints mystères ; il fut donc obligé de lui découvrir la vérité.

Elle court trouver saint Basile, et lui demande d'avoir pitié d'elle. Celui-ci fait venir ce malheureux, qui lui raconte en versant des larmes ce qui s'est passé, et lui dit qu'il veut se convertir. Le saint, après l'avoir marqué du signe de la croix, le renferme dans la sacristie de l'église, et se met en prières pour lui pendant trois jours. Cependant les mauvais esprits assiègent le pénitent de leurs cris, de leurs reproches ; ils l'épouvantent et lui jettent des pierres. Au bout des trois jours, le saint apporte à manger au prisonnier, le fortifie par de bonnes paroles, le renferme de nouveau, revient le visiter au bout de trois autres jours, et apprend de lui qu'il ne voit plus les démons, mais qu'il entend seulement de loin leurs cris et leurs menaces. Il le renferme une troisième fois, et continue la même chose pendant quarante jours, après lesquels il le présente au clergé et au peuple, en les exhortant à prier toute la nuit avec lui, pour que le démon ne triomphe pas de l'âme de ce pécheur. Le peuple fit ce que disait le saint. Le démon vint pour arracher à celui-ci sa proie ; mais le saint lutta courageusement contre lui, pendant que tout le peuple, levant les mains vers le ciel, invoquait sans relâche le secours de Dieu. Enfin le pacte que ce malheureux avait souscrit tomba du ciel, en présence de tous, entre les mains du saint, qui le déchira et le jeta dans la boue ; après quoi il rendit à la femme son mari, délivré de l'esclavage du diable. Grégoire de Nazianze, dans sa Vie de saint Basile, ne parle point de ce fait : il se trouve seule-

ment dans celle qui fut composée par saint Amphiloque, évêque d'Icone, son contemporain ; mais celle-ci a été falsifiée en plusieurs endroits, comme Glycas le reconnaissait déjà de son temps. Sans nous occuper ici de l'authenticité de cette histoire, nous voulons simplement constater que déjà à cette époque les idées qu'on avait à ce sujet étaient, quant au fond, absolument les mêmes que celles qui ont eu cours plus tard.

Dans le cas que nous venons de citer, c'est la volupté qui a servi de lien entre l'homme et le démon ; dans celui que nous allons raconter, c'est l'orgueil. Le coupable ici est Théophile, économe de l'église d'Adana en Cilicie, qui est devenu par là célèbre dans tout le moyen âge. Il vivait probablement du temps de l'empereur Justinien, avant la grande invasion de Chosroès, roi des Perses, dans l'empire romain, vers l'an 537, comme le rapportent dans leurs chroniques le moine Albéric et Sigebert. Son histoire a été écrite par Eutychien, qui était né dans sa maison, comme il le déclare lui-même, et qui l'avait ensuite servi comme clerc dans son église. Il avait été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, ou les avait appris de la bouche même de Théophile. Le diacre Paul traduisit cette histoire en latin, et la dédia à Charles, roi des Francs, probablement Charles le Chauve. C'est ainsi qu'elle s'est répandue en Occident, tandis que Métaphraste la faisait connaître en Orient, où elle fit plus de bruit encore. Rosvitha de Gandersheim, au dixième siècle, la mit en vers latins, de même que Marhod, évêque de Redon, dans le onzième. Elle a été également le sujet d'un poème allemand, et il est peu d'histoires qui aient eu autant de vogue au moyen âge. Pierre d'Amiens, saint Bernard, saint Bonaventure, Albert le Grand et les missels des couvents en font souvent mention.

Théophile était économe de l'église d'Adana. C'était un homme probe, excellent, en qui son évêque avait pleine confiance. Il était le père des pauvres et des orphelins ; aussi tous l'aimaient et le chérissaient. Le siège épiscopal

Théophile
d'Adana.

étant venu à vaquer, le clergé et le peuple le désignèrent unanimement pour remplacer l'évêque défunt ; mais il refusa cet honneur. Porté devant le métropolitain, il se jeta à ses pieds, embrassa ses genoux, se déclarant indigne de cette charge. L'assemblée, touchée de ses prières, lui accorda trois jours de réflexion ; et comme au bout de ce temps il persistait dans son refus, le métropolitain en nomma un autre à sa place. Quelques hommes, jaloux de l'économe, persuadèrent au nouvel évêque de donner sa place à un autre, et Théophile se retira chez lui. Il supporta d'abord avec résignation cet affront ; mais bientôt le démon sut exciter des pensées coupables dans son cœur. La vengeance et l'ambition s'emparèrent de lui : il commença à mettre la gloire temporelle au-dessus des biens célestes, et pour arriver à la première il ne craignit pas d'avoir recours à la magie.

Il y avait dans la ville un juif exercé dans tous les arts diaboliques, et qui avait entraîné beaucoup d'âmes dans l'abîme. Théophile alla le trouver la nuit, se plaignit du tort que l'évêque lui avait fait, et réclama son assistance. Le juif lui répondit : « Reviens demain à la même heure ; je te présenterai à mon maître, et il te donnera ce que tu désires. » Il s'en alla content, et revint le lendemain à minuit. Le juif le conduisit au cirque, après l'avoir averti de ne pas se laisser effrayer par les choses qu'il verrait ou entendrait, et surtout de ne pas faire le signe de la croix. A peine l'eut-il promis qu'il vit une multitude d'hommes vêtus de manteaux blancs et portant des flambeaux, et le démon assis au milieu d'eux. Le juif lui présenta l'économe et lui exposa l'objet de sa demande. « Comment puis-je, répondit le démon, secourir un homme qui sert Dieu ? S'il veut me servir et faire partie de mon armée, il s'en trouvera bien ; il aura plus de pouvoir qu'auparavant, et commandera à tous, même à l'évêque. » L'économe promit tout, et baisa les pieds de son nouveau maître. Puis le diable dit au juif : « Qu'il renie le Fils de Marie et tout

ce que je hais, et qu'il mette cela par écrit, s'il veut obtenir ce qu'il désire. » L'économe renonça donc au Christ et à sa mère; puis il fit un écrit qu'il scella de son sceau.

Le lendemain, l'évêque, par une inspiration sans doute de la Providence, se décida à rappeler avec honneur l'ancien économe, et lui rendit sa charge devant le clergé et le peuple, s'accusant de l'avoir renvoyé et d'avoir mis à sa place un autre moins habile que lui. Bientôt Théophile prit des airs de hauteur et de fierté à l'égard de tout le monde, et pendant quelque temps on trembla devant lui. Le juif venait souvent le voir en secret, et lui disait : « Vois-tu comme mon maître est venu promptement à ton secours. — Je le vois bien, répondait l'économe, et je te remercie de ta médiation. » Cependant Dieu, se souvenant de la vie édifiante qu'il avait menée autrefois, toucha le cœur de cet orgueilleux; de sorte que, rentrant en soi-même, il se mit à considérer ce qu'il avait fait, et à penser qu'il se préparait un malheur éternel, et qu'il avait changé la lumière contre les ténèbres. Ses angoisses augmentaient encore quand il se demandait ce qu'il répondrait au jugement dernier, à cette heure où les secrets des cœurs seront dévoilés, qui aurait pitié de lui et le protégerait alors. Après avoir été tourmenté pendant longtemps par ces pensées, il se sentit inspiré d'invoquer le secours de Marie, refuge de tous les pécheurs. S'adressant à son âme plongée dans l'état du péché, il lui dit : « Lève-toi des ténèbres qui t'enveloppent, et va te prosterner devant Marie; car elle est puissante et peut guérir tous les maux. »

Il se rendit aussitôt à l'église de Notre-Dame, et la pria jour et nuit pendant quarante jours de l'arracher à la gueule du dragon. Il jeûna aussi pendant tout ce temps, après quoi la sainte Vierge lui apparut à minuit, et lui dit : « Comment oses-tu, malheureux ! invoquer mon secours après avoir renié mon Fils, ton Sauveur ? Comment puis-je

intercéder pour toi auprès de celui à qui tu as renoncé? Comment puis-je ouvrir la bouche en ta faveur devant le tribunal terrible du souverain juge dont tu t'es éloigné? — Je sais, répondit-il, je sais que j'ai beaucoup péché contre vous et celui qui est né de vous, et que je ne mérite aucun pardon; mais si le repentir n'était rien, comment les habitants de Ninive, et David, et saint Pierre auraient-ils été sauvés? Comment Notre-Seigneur aurait-il accueilli Zachée le publicain? Comment saint Paul, d'un vase de colère qu'il était, serait-il devenu un vase d'élection? Eh bien, dit la sainte Vierge, confesse donc celui que tu as renié, et je le prierai de t'accueillir favorablement. » Il confessa Notre-Seigneur, et la sainte Vierge lui dit qu'à cause du baptême qu'il avait reçu et de la compassion qu'elle portait à tous les chrétiens elle prierait pour lui son divin Fils. Pendant trois jours il resta étendu par terre, pleurant, priant et jeûnant. La Sainte des saintes lui apparut alors d'un visage gai, et lui dit : « Homme de Dieu, le Seigneur a vu tes larmes, et accepte ta pénitence. Il t'a pardonné à cause de moi, si tu veux persévérer jusqu'à la mort. » Il promit tout avec un visage reconnaissant, et pria la sainte Vierge de l'aider à reprendre au démon l'écrit qu'il lui avait donné. Au bout de trois ou quatre jours cet écrit lui fut rendu dans une vision. Lorsqu'il s'éveilla, il le trouva sur sa poitrine, et trembla d'étonnement et de joie. Le peuple étant assemblé dans l'église, Théophile, après l'évangile, alla se jeter aux pieds de l'évêque, lui confessa tous ses péchés, et lui raconta sa délivrance. L'évêque rendit grâces avec tout le peuple à Dieu et à la sainte Vierge pour ce miracle de miséricorde; le contrat fut brûlé, et la foule se mit à chanter *Kyrie, Eleyson*. Mais Théophile s'en alla à l'église de Notre-Dame, prit un peu de nourriture, tomba malade et mourut; et l'église l'a mis au nombre des saints. (A. S., 4 febr.)

Michel
Schramm.

A ce fait nous en ajouterons un autre plus récent. Michel Schramm, jeune homme de dix-sept ans, fut envoyé

par ses parents à Wartzburg pour y faire ses études. Il y fit de mauvaises connaissances, comme il n'arrive, hélas ! que trop souvent ; et ces faux amis le mirent en relation avec d'autres plus mauvais encore. L'un d'eux, étudiant en droit, le conduisit chez un homme qui s'occupait de magie. On but largement. Le magicien vanta son art ; il n'en fallut pas davantage pour exciter la curiosité de ces deux jeunes fous. Il y fut beaucoup question surtout d'une certaine racine, qui, mise sur la langue, faisait tout obtenir par la parole, ou qui introduite dans un doigt, ouvrait les portes et les caisses, attirait les trésors à la lumière du jour, brisait les chaînes et faisait beaucoup d'autres merveilles. Le magicien fit entendre à ces jeunes gens qu'il était facile de se la procurer ; qu'il fallait pour cela seulement avoir le courage de soutenir la vue du démon, qui du reste n'était pas trop désagréable, et de lui signer un petit écrit. La chose leur plait : ils croient prudent néanmoins de mettre pour condition que leur pacte avec le diable n'aura son effet qu'après qu'ils auront fait usage de cette racine, et que, dans le cas où ils se croiraient trompés, ils auront le droit de le reprendre. La condition est acceptée ; ils présentent leurs doigts, et il en coule une goutte de sang, avec laquelle ils signent leur pacte avec le diable.

Le magicien leur donne à chacun un bâton, et les conduit hors de la ville, à un carrefour ; là il trace un cercle autour d'eux, y écrit certains signes, et évoque le démon, qui paraît aussitôt au milieu du cercle, sous la forme d'un jeune homme. Les deux novices saisis d'épouvante pâlissent, se regardent et font mine de fuir. Mais le magicien, prévoyant le danger, les avait liés de telle sorte qu'ils ne purent échapper. Ils reprirent un peu courage, et purent présenter au démon, au bout de leur bâton, le pacte qu'ils avaient signé. Cela fait, le diable parla quelque temps avec le magicien dans une langue inconnue ; puis il fixa la fameuse racine à l'endroit de leurs doigts d'où avait coulé le sang, sans qu'ils éprouvassent aucune douleur. Ils retour-

ment à la ville, essayent leur art, et réussissent comme on le leur avait promis. Leurs doigts ouvraient les serrures, attiraient les pièces d'or enfouies dans la terre à deux palmes de profondeur, comme l'aimant attire le fer; une coupe remplie d'eau se renversait, touchée par eux, et s'élevait en l'air sans laisser tomber le liquide qu'elle renfermait; une chaîne de fer roulée autour de leur corps tomba en morceaux. Les hommes légers étaient charmés à la vue de ces effets merveilleux, et auraient volontiers donné dix âmes pour posséder la racine merveilleuse.

Michel retourna dans son pays, fit merveilles avec son art; et comme il consistait surtout à ouvrir les serrures, il courut bientôt risque d'être pendu, car on le soupçonna d'être l'auteur d'un vol considérable qui avait été commis. Ses camarades, voulant aussi découvrir des trésors, l'attirèrent dans une forêt, et le menacèrent de le tuer à l'instant s'il refusait de leur livrer la racine. Il leur en donna une autre qu'ils prirent pour la véritable, parce qu'en la prenant il avait fait quelque chose de singulier avec son doigt; et c'est ainsi qu'il échappa de leurs mains. Cet événement lui ouvrit les yeux sur le danger auquel il s'exposait en livrant son âme pour une chose de rien, et il pensa sérieusement dès lors à sortir de cet état. Il alla trouver un prêtre, qui le fortifia dans sa résolution. Et c'est ainsi qu'il vint à Molsheim, chez les Jésuites, pour essayer s'il ne pourrait pas, par les mérites de saint Ignace, recouvrer son pacte avec le démon. Il resta chez eux douze jours, portant le cilice, jeûnant et se préparant à son abjuration. Au jour désigné, on le conduisit dans la chapelle du saint, où étaient réunis un grand nombre de témoins, entre autres le suffragant de Strasbourg. Le recteur dit la messe, et Michel lut la formule d'abjuration. Lorsqu'il fut arrivé à cette parole : Je renonce, il sentit quelque chose qui lui liait la gorge comme pour l'étrangler; de sorte que celui qui l'assistait fut obligé de lui faire le signe de la croix, en invoquant saint Ignace. Il put alors achever de lire la for-

male, que le recteur plaça sur l'autel. Mais ni le diable ni l'écrit désiré ne reparaisaient. On continua donc pendant quelques jours, avec plus de zèle encore, les pénitences et les prières. Le 13 janvier 1613, le recteur étant arrivé au canon de la messe, tous ceux qui étaient présents entendirent le bruit d'un tapis qu'on étendait sans que personne vit rien descendre. Mais Michel aperçut le démon se cacher à droite de l'autel, lui montrer son écrit, et disparaître après l'avoir jeté. On le trouva après la messe sous la nappe d'autel de dessus, et l'on rendit grâce à Dieu et au saint. (*Gloria posthuma S. Ignatii*, p. 7.)

Cette histoire a un grand défaut, c'est qu'elle ne nous dit rien d'authentique sur la vie antérieure de l'inconnu qui en est le sujet, et que la plus grande partie des faits semblent reposer sur son témoignage. Elle ne nous dit rien non plus sur son caractère ni sur le degré de foi qu'il méritait. Il ne paraît pas non plus qu'on ait fait aucune expérience relativement à la propriété singulière de ses doigts. Celle-ci, après tout ce que nous avons établi plus haut, à propos d'autres faits de ce genre, n'a plus rien d'étrange pour nous, et doit être plutôt une preuve de la vérité du récit. Le système musculaire de Schramm était évidemment dans cet état de magnétisme organique dont nous avons déjà vu plusieurs exemples et dont l'action ne se borne pas seulement au fer. Comme les deux enfants dont parle Albert le Grand, c'est par le moyen d'un certain attrait magnétique qui résidait dans ses doigts qu'il ouvrait les serrures, attirait de terre les pièces d'or à une certaine distance, tenait l'eau immobile dans une coupe renversée, l'empêchant ainsi d'obéir aux lois de la pesanteur. Mais ici se présente une question : la découverte de cette propriété n'a-t-elle point jeté la confusion dans son esprit ? Ne l'a-t-elle point comme enlacé dans un enchainement d'idées qui à la fin se rattachèrent au démon, et lui firent supposer que c'était à lui qu'il la devait ? Comme aucun examen n'a été fait sur tout cela, on a pu se tromper sur beaucoup de

points; et cette histoire, quoique remarquable en soi, ne peut être invoquée comme preuve authentique.

Michel
Ludwig.

Le fait suivant, qui s'est passé dans le même lieu, prêt à moins d'objections de ce genre. Michel Ludwig, jeune gentilhomme allemand, fut envoyé par son père à la cour du duc de Lorraine pour y apprendre la langue française. Mais il y apprit, hélas ! bien d'autres choses, et surtout la manie du jeu, qui manqua de l'entraîner à sa ruine. Ayant perdu tout son argent aux cartes, la pensée lui vint que, si le diable lui donnait de l'argent en bonne monnaie, il accepterait toutes les conditions qu'il lui imposerait. A l'instant même il voit paraître un jeune homme de son âge, de formes et de manières agréables. A sa vue il est saisi d'effroi, pensant que ce pouvait être le diable. Celui-ci lui frappe en riant sur l'épaule, et lui dit : « Que crains-tu ? Suis-je donc si laid et si repoussant ? Vois tout cet argent ; en veux-tu ? » Ce discours familier donna courage au malheureux. « De l'argent ? répondit-il ; mais de quel genre ? de l'argent faux, sans valeur ? — Non ; mais de la bonne monnaie, bien éprouvée. Et sais-tu combien ? Autant que tu en voudras ? Vois, examine, essaye ; et si cet argent te sert, reviens, et nous nous accorderons ensemble. »

Il prend l'argent, et s'en va trouver ses camarades, qui étaient encore au jeu. Il joue et gagne. Comme il s'en retournait tout joyeux chez lui, il rencontre le démon. « Eh bien, qu'y a-t-il ? Suis-je véridique ou non ? L'argent est-il vrai ou faux ? — Très-bon, dit le jeune homme ; je voudrais bien qu'il avait davantage. — Il le consens, dit le démon ; mais

aucun mot signifiant quelque chose. Il lui en fit écrire bien davantage sur un autre papier. Après cela, il lui dit : « Voici ton papier à toi ; » et il le lui mit dans la plaie d'où il paraissait avoir détaché le muscle ; et au moment même la chair se referma, de sorte qu'il ne resta plus qu'une cicatrice. « Avec ce papier, lui dit le diable, tu obtiendras de moi tout ce que tu voudras, et cela pendant sept ans ; après quoi tu seras à moi. C'est là ce que tu me promets dans l'autre écrit, que je garde pour moi. Acceptes-tu la condition ? » Le jeune homme poussa un profond soupir, mais donna pourtant son consentement, et le démon disparut. Le lendemain il revint, lui conseilla de laisser là quelques petites prières qu'il avait coutume de réciter, et lui prit plusieurs livres pieux, afin, disait-il, qu'ils pussent être plus souvent et plus librement ensemble.

A partir de ce moment, le diable était jour et nuit auprès du jeune homme, sous la forme d'un domestique ; il lui apprit beaucoup de choses singulières, mais toujours criminelles, et l'entraînait chaque jour à de nouveaux méfaits. Les sept ans étaient déjà en grande partie écoulés, et il était arrivé à sa vingtième année, lorsque son père le rappela, pensant qu'il s'était formé à la cour. Mais au lieu de cela, il le trouva dans l'état le plus déplorable. Il n'y avait plus que quelques mois jusqu'au terme fatal : tourmenté par sa conscience, désespérant de soi-même, il essaya de s'étourdir en se livrant avec une nouvelle fureur à toutes ses mauvaises passions. Il chercha à empoisonner ses parents ; il essaya de mettre le feu à leur maison ; mais Dieu ne permit pas au démon, qui lui avait donné une certaine préparation dans ce but, de réussir, comme il ne permit pas non plus que le jeune homme se donnât la mort. Deux fois il voulut se brûler la cervelle, mais aux deux fois le coup manqua. Ce dernier accès de fureur fit pressentir l'état de son âme ; et comme ses sœurs ne le quittaient point dans la crainte qu'il n'essayât une troisième fois de se tuer, elles le supplièrent avec larmes de leur dire ce qui lui avait

inspiré une aussi épouvantable résolution. Il leur répondit qu'il exécuterait bientôt son dessein, et qu'il ne pouvait faire autrement. Sa mère insista auprès de lui pour qu'il s'expliquât davantage, et il finit par lui découvrir tout. En entendant ces aveux singuliers, elle tomba en défaillance. Comme elle appartenait à la secte de Schwenkfeld, et qu'elle y avait fait entrer son fils, elle dut se contenter de pleurer, sans pouvoir lui procurer aucun remède efficace. Mais le démon se jeta une fois sur lui en sa présence, et lui ployant le corps à la renverse, lui donna la forme d'une boule; elle se vit alors forcée d'avoir recours aux prêtres catholiques. Il s'enfuit à Eichtedt, afin d'y mener une vie

bien il eut de peine à la faire, à cause des fantômes horribles qui lui apparaissaient et des assauts qu'il eut à supporter : c'était au point que plus d'une fois il tomba en défaillance. On parvint cependant, à force d'exorcismes et de prières à le calmer, et il se trouva par là merveilleusement fortifié et capable de repousser à l'avenir les attaques du démon. On entreprit ensuite de conjurer le diable dans la chapelle de Saint-Ignace et sous l'invocation du saint, afin de le forcer à rendre l'écrit qu'il avait caché dans le bras du jeune homme, et celui qu'il avait gardé. On fixa pour cela le 12 octobre, et le jeune homme s'y prépara sérieusement par les moyens ordinaires. Le recteur offrit le saint sacrifice : le jeune homme, en présence de plusieurs pères et d'autres personnes du dehors, lut sa profession de foi et sa renonciation au démon, et donna les deux formules au recteur qui les posa sur l'autel. Puis, fortifié par la sainte communion, il frémit d'une manière épouvantable, et s'écria tout tremblant que deux démons horribles étaient à ses côtés.

Soutenu par la foi contre ces terreurs, il fut délivré par les exorcismes des fantômes qui l'assiégeaient. Il avait cru voir aux deux côtés de l'autel deux boucs debout sur leurs pieds de derrière et tenant avec les pieds de devant les pactes qu'il avait signés. Lorsqu'on les eut chassés, on trouva par terre aux pieds de l'exorciste le papier le plus petit, celui que le démon avait mis dans le bras du jeune homme. Il fondit en larmes en le voyant, d'autant plus qu'il vit la cicatrice de sa main gauche disparaître sans laisser presque aucune trace. Mais il fallait encore arracher au démon l'autre papier, et l'on dut pour cela répéter tout ce qu'on avait fait pour lui ôter le premier. Pendant que le jeune homme allait à la communion, une autruche hideuse apparut portant à son bec l'autre pacte, qu'elle laissa tomber comme malgré elle après qu'on eut continué les prières avec une nouvelle ferveur ; puis elle disparut. On chercha longtemps à terre, et on trouva enfin le papier sur l'autel, à l'endroit

même où le prêtre avait mis l'abjuration du jeune homme, qui, revenu à Dieu, à l'Église et à soi-même, rendit grâces à celui qui l'avait sauvé, et vécut désormais chrétiennement. (*Gloria posth. S. Ignatii*, p. 4.)

Abraham
Pollier.

Lorsque l'homme, après s'être donné au démon, n'a pas le courage de rompre les liens honteux qui l'attachent à lui, le diable vient à la fin réclamer sa proie. Un Suisse, nommé Abraham Pollier, qui servait comme dragon chez le comte de Hohenlohe Medelbach, avait mené une vie criminelle; et pendant longtemps on l'avait soupçonné de s'être donné au diable, lorsque le 4 avril 1684 il annonça d'un air triste au paysan chez lequel il logeait qu'il avait reçu une mauvaise nouvelle, qu'on allait le congédier. Le paysan lui demanda comment cela pouvait se faire, puisque la guerre ne faisait que commencer. Il répondit : « Ce n'est pas mon maître qui me donne mon congé, mais c'est le diable. » Et comme on lui fit de nouvelles questions, il répondit que le diable lui avait avancé de l'argent, mais que toutes les fois qu'il avait voulu le lui rendre, conformément au pacte conclu entre eux, il avait toujours manqué à la somme un thaler. Le soir de ce même jour, il disparut de la maison sans jamais revenir, comme il fut prouvé d'après l'enquête judiciaire faite à ce sujet. Il résulte encore des actes officiels de cette enquête que le lendemain matin on l'entendit dans plusieurs hameaux crier au secours, et invoquer Dieu, sans que personne fût allé pour le secourir. On découvrit son arme, sa tunique et son chapeau dans la même matinée, près de Fessbach, mais sans pouvoir trouver son corps. On l'entendit cependant encore ailleurs pousser des cris, et l'on crut qu'il avait lutté contre le diable, et qu'il avait à la fin été emporté dans l'air. Huit jours plus tard, un pêcheur de Köcherstetten retirant sa ligne, trouva son pantalon et sa chemise, et enfin, huit jours plus tard encore, le bailli du lieu trouva son corps dans la rivière. Lorsqu'on l'ent retira, on crut s'apercevoir qu'on lui avait tordu le cou, et

l'on remarqua des taches bleues sur la poitrine. Il fut enterré sous la potence, et la légende populaire embellit la chose selon sa coutume.

Pollier nous est dépeint comme porté à la tristesse et à la mélancolie; et, d'après le témoignage du bailli, il passait généralement pour un scélérat. Était-il tombé au pouvoir du démon par suite de quelque maladie, ou bien s'était-il donné à lui avec réflexion? Quoi qu'il en soit, une puissance supérieure le tenait dans ses liens. Son caractère avait bien pu, sans doute, donner accès à celle-ci; mais le consentement de sa volonté avait porté le dernier coup, comme il arrive en tout ce qui touche au domaine moral. Il était donc infecté par le mal; et cette contagion, en tant qu'elle avait ses racines dans le tempérament et dans la vie, était une maladie véritable; mais, en tant que la volonté y avait consenti, elle était le résultat d'un pacte. La volonté étant toujours libre, ce pacte était révoicable; mais au degré de perversité où cet homme était descendu, les mauvais instincts, à un moment donné, étaient toujours plus forts que les bons, et il manquait toujours un thaler au prix du rachat. C'est pour cela que le mal augmentait toujours en tant que maladie: la puissance qui le liait devenait toujours plus forte; les crises continuaient de se reproduire à des intervalles déterminés; et enfin la dernière, celle qui devait décider de son sort, arriva. Le malheureux avait beau lutter, une force qu'il avait rendue presque irrésistible par l'abus des grâces, le poussait sans cesse vers l'abîme. Il voulut à la fin tenter un dernier effort: la position du cou et les taches bleues sur la poitrine témoignent des convulsions effroyables qui l'agitèrent dans ce moment suprême. Vains efforts! la puissance qui l'avait asservi triompha; et dans son désespoir il se jeta dans la rivière, et y trouva la mort.

CHAPITRE XVII.

Suites du pacte avec le diable. L'homme, en se donnant au démon, se sépare complètement de la cité de Dieu, et devient citoyen de la cité du diable.

Celui qui veut acquérir le droit de cité dans le royaume du mal doit renoncer auparavant à celui qu'il avait obtenu par le baptême dans le royaume du bien; car il ne peut entrer dans le premier qu'après avoir quitté le second. Il faut qu'il brise avec le chef de l'un avant de se constituer sujet du chef de l'autre, car il ne peut servir deux maîtres. Un triple lien l'attache au chef de la cité de Dieu: il faut donc qu'il les brise tous les trois, afin de devenir *sui juris*, ou plutôt afin de tomber au pouvoir de son nouveau maître. Le premier lien est celui qui attache sa vie à celle du Christ; de sorte que le Christ vit en lui, comme lui de son côté vit dans le Christ; et il est vraiment membre de ce corps mystique, dont les sacrements sont comme les esprits vitaux qui mettent le sang en mouvement. Son âme aussi est liée à l'âme de Jésus-Christ, sa volonté à la sienne; car il s'est engagé à faire la volonté du Christ, comme le Christ de son côté veut en lui le bien, et l'accomplit par sa grâce. Enfin son esprit est lié à l'esprit du Christ, et ne fait qu'un avec lui par la foi en sa doctrine. Tous ces fils, qui partent de la tête et parcourent le corps tout entier, mettent aussi chaque fidèle en rapport avec tous les autres, et font d'eux tous un organisme vivant. Mais dès qu'il en sort, par un acte libre de sa volonté, comme il ne peut subsister de soi-même au milieu de cette division profonde qui traverse l'univers tout entier, il faut de toute nécessité qu'il cherche un appui du côté opposé; de sorte que le moment où il sort de la cité de Dieu et celui où il entre dans la cité du diable se touchent; et dès lors commence pour lui une nouvelle ascèse, qui doit l'introduire peu à peu dans les domaines où il a mis le pied.

Ici encore un triple lien attache l'homme au chef de la cité infernale. Sa vie et la vie du démon auquel il s'est livré s'unissent dans une union monstrueuse, et il lui arrive comme aux adorateurs de la déesse Cali, qui représente chez les Indiens le principe féminin destructeur. Lorsque ces hommes, qui dans leur culte horrible s'engagent à exterminer le genre humain, ont mangé dans leurs mystères un morceau de sucre nommé *gur*, consacré par certaines formules, ils se trouvent aussitôt changés dans leur cœur en vrais *thugs*, et ne peuvent plus, quand même ils le voudraient, se séparer des autres assassins leurs confrères; car ils regardent la puissance de ce charme comme tellement forte que si quelqu'un en mangeait par hasard il deviendrait malgré lui un *thug*. L'homme, en se livrant au démon, lui abandonne aussi sa volonté: il veut ce que veut le démon, et permet au démon de vouloir en lui et d'y faire sa volonté. Or, le démon veut le mal, ou plutôt le mal est devenu personnel en lui; de sorte qu'il le veut malgré lui. Ceux qui s'unissent à lui entrent à son égard dans les mêmes rapports où il est à l'égard du mal. Quoiqu'ils semblent agir avec la puissance d'un esprit plus fort qu'eux, ce ne sont pas eux au fond qui agissent; ils sont passifs, et ont changé la liberté des enfants de Dieu contre la servitude des esclaves du démon. Leur esprit s'unit enfin à l'esprit du diable, qui est un esprit de mensonge et d'erreur. Lorsqu'ils ne faisaient qu'un esprit avec Dieu, il y avait entre Dieu et eux comme un double courant d'idées, dont ils étaient le canal et l'organe; car en même temps qu'ils s'élevaient vers Dieu par la foi, Dieu s'inclinait vers eux par sa grâce. Maintenant qu'ils sont entrés dans la cité de l'enfer, les pensées de leur esprit inclinent vers l'abîme, tandis que celles du démon montent de l'abîme en leur cœur, et y obscurcissent la lumière divine. L'esprit en cet état perd sa base et les principes qui lui servent de règle: toujours en contradiction avec soi-même et avec la conscience, il nie ce qu'il affirmait auparavant, et affirme ce

qu'il niait. Uni d'un côté avec l'esprit de mensonge, et de l'autre avec tous ceux qui sont dans les mêmes dispositions que lui, il devient membre de cet organisme monstrueux dont Satan est le chef.

C'est par cet effort continuél pour s'éloigner de Dieu qu'a été constituée et que se propage encore tous les jours la cité du diable. Chacune de ces deux cités a ses instincts, ses pratiques, son ascèse. L'ascèse divine conduit les saints à une union plus intime avec Dieu, et l'état où ils se trouvent est, relativement à celui où ils étaient auparavant, à peu près ce que la loi nouvelle est à l'ancienne alliance. De même aussi l'ascèse diabolique conduit les malheureux qui se soumettent à ses pratiques à une union toujours plus intime avec le démon; de sorte qu'ils sont comme ses élus, ses amis, ses familiers, et bien souvent ils en viennent à sceller ce rapport par un pacte formel. Ils reçoivent dès lors toutes ses influences, agissent dans sa puissance; et pendant qu'il les introduit dans un monde purement spirituel, supérieur en un sens à la nature humaine ils lui ouvrent de leur côté les domaines réservés à l'homme et sur lesquels il n'a de pouvoir qu'autant que l'homme vient à son secours, et consent à lui en ouvrir les portes; de sorte que, s'accordant tous dans la discorde et la division, ils agissent en commun, poussés par la haine et l'horreur du bien. Et de même que les saints, élevés dès ici-bas au-dessus des rapports ordinaires, forment une sorte de transition entre l'Église militante et l'Église triomphante, de même aussi ces suppôts du mauvais principe sont comme placés entre l'Église militante et l'enfer.

Notre-Seigneur, avant de quitter ce monde pour retourner vers son Père, pria en ces termes pour ceux qu'il avait choisis et admis à sa divine intimité: « Je prie pour eux; non pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés; car ils sont à vous. Je ne prie pas pour eux seuls, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole; afin que tous soient un, comme vous êtes en moi, et moi

en vous ; afin qu'ils soient en nous une seule chose, et que par là le monde croie que vous m'avez envoyé. Père saint ! conservez-les en votre nom, afin qu'ils soient un comme nous sommes un... Père ! l'heure est venue, glorifiez votre Fils pour que votre Fils vous glorifie. Glorifiez-moi en vous de cette gloire que j'avais en vous avant que le monde fût. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un ; que je sois en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient tout à fait un, et que le monde reconnaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les aimez comme vous m'avez aimé. » Dans ces paroles est expliqué le principe du lien qui unit l'Église tout entière. Ce lien doit être la charité. Celle-ci se rattache au Père. De même en effet que le Fils aime le Père, et le Père aime le Fils, de même celui-ci aime tous ceux qu'il a choisis pour être ses enfants, afin qu'ils l'aiment, qu'ils s'aiment entre eux d'un amour mutuel et qu'ils entrent ainsi jusque dans le sein du Père. Le Père n'est pas seulement le principe de l'amour ; il est encore celui de la lumière, qui rayonne d'une manière immanente dans le Verbe ou le Fils, et de celui-ci se répand sur tous les siens ; de sorte que c'est toujours la même lumière qui se reflète en eux. L'Église est donc comme le firmament spirituel, où toutes les âmes reflétant la même lumière, emportées par le même amour et gravitant vers le même centre, forment comme un *magnifique ensemble dont Dieu est le lien.*

Mais à cette œuvre divine Satan oppose la sienne fondée sur un principe contraire. Voici en quels termes il répond à la prière du divin Maître : « Je te hais de la même haine dont tu me hais ; je te fais avec la même horreur avec laquelle tu m'as vomé de ton sein ; et je hais en même temps tout ce que tu as créé, même ceux qui m'ont livré l'être que tu leur as donné ; afin que, haissant comme ils sont haïs, ils soient divisés par une irréconciliable inimitié. Mais afin que mon royaume ne se détruise pas par ses propres fureurs, je veux les attacher à moi par les mêmes liens de

colère et de haine dont tu me tiens lié toi-même ; et leur faire accroire en même temps que c'est moi qui suis lié à eux. Je veux , les tenant enchaînés ensemble de cette manière , les pousser à une guerre interminable contre celui qui s'appelle le Fils de l'homme et contre tous ceux qu'il s'est choisis pour les conduire vers toi. De même que tu as éteint en moi la lumière dont je brillais autrefois , et que tu m'as ôté les splendeurs qui rayonnaient de moi en ta présence , de même aussi je veux t'enlever la lumière dont tu laisses tomber un reflet sur la face de tes créatures ; je veux ouvrir les sources des ténèbres qui sont cachées au fond de mon être , afin que leurs flots inondant ta création semblent l'œuvre de tes mains. Lorsque j'aurai ainsi effacé du front de l'homme le sceau que tu y as imprimé , m'inspirant de ma haine et de mes fureurs , je glorifierai aussi les miens dans les flammes qui me dévorent ; et après avoir détruit en eux ton image , en dépit de toi j'y graverai la mienne dans son horrible éclat. » C'est ainsi que le diable oppose la haine à l'amour , les ténèbres à la lumière , la cité de l'enfer à la cité de Dieu. Ces deux cités se rencontrent dans la nature ; mais l'une est au-dessus de la nature , et l'autre au-dessous. Le démon ne peut rien faire dans son royaume que par le moyen des forces de la nature ; il ne peut se passer d'elle , tandis que les miracles du Christ et de ceux qui lui sont unis , quoiqu'ils s'appuient par leur base sur la nature , sont cependant supérieurs à ses lois. De même aussi l'ascèse divine a pour but de dompter la nature , tandis que l'autre tend au contraire à lui soumettre la volonté , pour l'assujettir ensuite au démon.

L'homme qui s'est livré à Satan devient son esclave ; sa vie est dans un rapport magnétique avec la vie du démon. Celle-ci est supérieure en un sens à celle de l'homme : elle doit donc en s'unissant à elle en développer les forces , augmenter leur énergie , et lui donner un exposant plus élevé en la polarisant dans des directions opposées. Mais ce développement n'est qu'apparent : il ne fait au fond que

déprimer la vie au-dessous des rapports ordinaires, et l'assujettir aux lois de la nécessité. L'homme semble monter, mais il descend au contraire tous les jours davantage, et perd tous les jours quelque chose de sa dignité morale. Les effets extérieurs sont quelquefois les mêmes que dans la mystique divine; mais le point de départ et le but sont opposés. L'aimant de la vie, au lieu de se tourner vers le pôle du ciel, s'incline vers celui de l'abîme. Le centre vers lequel l'homme gravite n'est plus au-dessus de sa tête, mais sous ses pieds. L'intensité de l'action est en partie la même que chez les saints; la loi du progrès et de l'enchaînement est la même également; et c'est pour cela que bien souvent, surtout pour ceux qui ne voient que l'extérieur, il est difficile au premier abord de distinguer les opérations divines de celles du démon. Mais dans la réalité tous les rapports sont bouleversés; et l'homme marchant pour ainsi dire la tête en bas, toutes les contrées du monde physique et spirituel lui apparaissent sous un faux aspect. Tous ceux qui sont unis de cette manière au démon sont liés aussi entre eux par des rapports réciproques; car ils sont tous en lui comme en leur centre, de même qu'il est en eux; et ils sont par conséquent tous les uns dans les autres. Ils forment ensemble une chaîne non interrompue, dont chaque anneau communique aux autres ce qu'il éprouve lui-même, et participe de son côté à leur état.

En second lieu, l'âme ou la volonté de l'homme se trouve engagée de son côté dans un rapport non moins intime avec le démon. Lorsqu'il était uni à Dieu, Dieu était le but de tous ses efforts; il trouvait en lui le repos et l'unité. Dieu régnait en lui, et le délivrait en le gouvernant, de sorte que la volonté s'enrichissait de tout ce qu'elle semblait perdre en s'abstenant du mal. Les rapports sont changés maintenant: au lieu des influences divines, la volonté reçoit celles du diable; mais celles-ci, bien différentes des premières, l'enchaînent au lieu de la délivrer. Elle perd l'unité,

et avec elle sa force et son énergie. Elle devient de plus en plus semblable à la volonté du diable, et la force qu'elle semble acquérir pour le mal n'est qu'apparente. Ici encore tous ceux qui ont pris le diable pour but de leurs efforts et pour centre de leur vie se tiennent entre eux par un lien commun et sont comme solidaires les uns des autres.

Enfin le démon s'étape aussi de l'esprit, et se présente à lui comme un objet visible, non par hasard et accidentellement, mais d'une manière permanente et par suite du lien qu'il a contracté avec lui. De même que celui qui est dans un rapport magnétique avec une plante la voit fleurir quand il est dans l'état de somnambulisme; de même que l'hydrophobe voit dans l'eau le chien qui l'a mordu; de même que celui qui a été piqué de la tarentule aperçoit celle-ci dans le miroir que fixe son regard; de même que celui qui a été mordu par un serpent venimeux se sent comme entouré de serpents; de même enfin que celui qui a été infecté par un vampire s'imagine que les morts viennent sucer son corps, de même aussi celui qui est entré avec le démon dans un rapport semblable le voit partout, toujours, et ne peut pas plus s'empêcher de le voir qu'il ne peut s'empêcher de ressentir ce qui se passe au fond de soi-même. Il le voit, non pas dans la lumière, mais dans les ténèbres, ou plutôt à la lueur sombre des flammes de l'enfer. Une science nouvelle se forme dans son esprit, science infuse par le démon, et par conséquent nécessaire, science qui lui fait voir les objets sous un faux jour. Aussi, loin d'élever et de fortifier l'esprit, cette science le trouble et l'affaiblit au contraire. Son point de départ et son but sont le mensonge et l'imposture. Tous ceux qui voient à l'aide de cette fausse lumière se voient réciproquement, à cause du lien qui les unit; et c'est là ce qui explique une multitude de phénomènes que nous aurons l'occasion de constater plus tard en parlant des réunions du sabbat.

L'homme peut entrer dans ces rapports intimes avec le

démon de deux manières. Tantôt, en effet, ces rapports sont volontaires; tantôt, au contraire, il s'y trouve engagé sans les avoir cherchés. La première chose arrive dans la magie, et la seconde dans la possession. La magie et la possession constituent donc la mystique diabolique. La magie, étant volontaire, est toujours coupable, et se rattache immédiatement à l'ascèse diabolique, dont elle est le résultat. La possession est souvent aussi volontaire, du moins dans son principe, lorsqu'elle est, par exemple, le résultat d'une longue habitude dans le péché. Mais quelquefois aussi elle est seulement l'effet de cette faiblesse générale que le péché originel a laissée dans la nature humaine, laquelle est devenue depuis ce moment accessible à la contagion spirituelle, de même qu'à la contagion des poisons de la nature. La possession est dans ce cas non un péché, mais une maladie comme toutes les autres, et comme celles-ci un moyen de purifier l'homme et d'exercer sa vertu. Nous traiterons donc dans les livres suivants de la possession et de la magie, en commençant par la première.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Comment les démons sont en rapport avec l'homme.

Dans la création il n'y a point de solution de continuité; chaque chose tient aux autres et leur est unie par un lien intime. L'homme aussi, dont la personnalité est comme un abrégé de la création tout entière, tient à celle-ci par des relations continues et innombrables, qui s'étendent jusque dans le monde infernal. A l'aide du mal qui est en lui, il peut entrer en rapport avec le royaume du mal, dont Satan est le chef. Ceci peut arriver de deux manières; car, ou l'initiative vient de l'homme, qui cherche à attirer à soi les puissances infernales et se sert du mal qui est en lui pour les gagner, se soumettant volontairement à leur domination; et c'est là ce qui constitue proprement la magie ou la sorcellerie; ou bien, au contraire, l'initiative vient de ces puissances, soit à cause du rapport que le péché établit entre elles et l'homme, soit par l'effet d'une permission divine dont le motif échappe à nos regards. De même que la foudre frappe le fil conducteur qu'elle rencontre sur son passage, ainsi les puissances de l'enfer pénétrèrent jusque dans leur fond le plus intime les natures ouvertes à leurs opérations, se les assimilent en quelque sorte, et les enlacent quelquefois malgré elles dans leurs liens. C'est ce qui arrive dans la possession, dont nous allons parler ici.

Nous devons d'abord étudier la nature du rapport qui unit ensemble l'homme et le démon dans les opérations de ce genre. Les anciens théologiens, pour exprimer ce rapport, employaient une expression très-juste : ils disaient que l'Esprit Saint sort de l'homme, et que Satan y entre à sa place. C'est, en effet, une doctrine fondamentale du christianisme, que l'Esprit Saint demeure en l'homme comme en son temple. Mais si, à cause de nos crimes, il ne trouve plus en nous de place où il puisse habiter, et s'il est ainsi contraint de se retirer, comme il n'y a point de milieu entre le bien et le mal, le démon le remplace aussitôt en nous ; il nous domine et nous captive, bouleverse en nous l'ordre de la nature aussi bien que celui de la grâce, et fait servir tout ce qu'il y trouve à ses fins criminelles. Il verse pour ainsi dire dans notre cœur cette puissance et cette énergie du mal qui le caractérise, et ajoutant sa propre malice à la nôtre, il la grossit et l'augmente de telle sorte que, débordant des limites qui la contenaient, elle engloutit pour ainsi dire notre personnalité tout entière. Il nous communique la malédiction qui l'a frappé lui-même, et produit en nous des opérations contraires de tout point à celles du Saint-Esprit. Celui-ci, en effet, est le principe de notre sanctification et de toute la vie surnaturelle ; il est le sanctificateur : le démon, au contraire, est le profanateur, le destructeur de toute sainteté et de tout bien.

Il ne faut pas croire cependant qu'il ait sur nous le même pouvoir que celui dont il a pris la place ; car il n'est après tout qu'une simple créature, et comme telle il est limité dans sa malice ; et le mal qu'il fait ne saurait jamais égaler la bonté de Dieu ni le bien dont elle est pour nous la source. Dieu ordonne et gouverne par sa providence tous les êtres qu'il a créés ; et l'action par laquelle il les conserve est identique au fond avec celle par laquelle il les a créés, et n'en est que le développement. De même donc qu'il les crée pour ainsi dire à chaque moment de leur

existence, et qu'il est présent aux éléments les plus intimes dont ils se composent, ainsi la loi conservatrice qui les maintient et les gouverne agit continuellement en eux, les pénètre jusque dans leur fond, et ne reconnaît de limites que celles qu'elle s'est posées elle-même. Mais parmi les créatures chacune a un droit égal à sa propre existence, et exclut de son être toutes les autres. Aucune ne peut donc pénétrer les autres dans le sens réel de ce mot, puisque toutes sont impénétrables. L'action du démon n'est donc qu'apparente; il ne fait que s'emparer des éléments qui ont avec lui quelque affinité et qui sont déjà disposés à recevoir son action. Et ici encore il ne peut agir que comme une simple créature; il ne peut que contrefaire les opérations surnaturelles de Dieu, et il est contraint de respecter les limites où la Providence divine renferme son action.

Outre cette présence, par laquelle Dieu est présent à toutes les créatures, même au démon, il en est une autre d'un ordre plus élevé, qu'il n'accorde qu'aux bons, et dans un degré qui correspond exactement aux dispositions de leur cœur, et qui varie continuellement d'après elles. Cette présence surnaturelle est bien différente de la première; car celle-ci s'étend à toutes les créatures; elle est nécessaire, continue et égale en toutes, tandis que l'autre est l'effet d'un choix libre et de la part de Dieu et de la part de l'homme. L'esprit divin peut donc frapper l'esprit créé tout d'un coup, comme l'éclair, s'emparer de lui et le sanctifier en un moment. Ce n'est point ainsi néanmoins qu'il procède ordinairement; mais son action est plus lente, et suit dans son développement des règles dont elle s'écarte rarement. Elle est d'abord tout extérieure. A ce degré, Dieu agit du dehors sur l'âme, par le moyen des objets extérieurs qui frappent les sens, et portent ainsi peu à peu jusqu'au fond de la conscience les impressions divines. Après quelque temps, lorsque l'âme, disposée par ces impressions à recevoir les opérations plus intimes de l'Esprit Saint, s'est comme familiarisée avec les choses surnaturelles, l'Esprit

pénètre en elle, et n'agit plus seulement du dehors au dedans, mais place en quelque sorte dans la conscience même de l'homme le centre de ses opérations. Il arrive alors, à un certain degré, ce qui est arrivé aux apôtres le jour de la Pentecôte : la liberté divine s'unit intimement à la liberté humaine, et la pénètre sans que celle-ci perde rien pour cela de son énergie.

Il en est ainsi, quoique d'une manière bien différente, des rapports qui existent entre le démon et l'homme. Il ne peut être ici question de cette présence universelle dont nous avons parlé plus haut et qui est le résultat même de la création. Bien loin d'être le créateur de quoi que ce soit, le démon n'est au contraire que le profanateur et le destructeur de la création. Le mal, qui, comme négation, n'est au fond que le néant, le mal seul l'attire ; il n'est présent que là ; c'est là son royaume, le siège de sa puissance et de son action. C'est là qu'il continue et développe l'œuvre criminelle qui l'occupe incessamment. Il est donc présent véritablement dans tout le mal qui se fait. Mais, outre cette présence du démon en tout ce qui est mal, il en est encore une autre plus intime qui a son principe dans la volonté même. Comme il habite naturellement dans le mal, il a pour tout ce qui est mal un amour de préférence ; il cherche à s'attirer à lui et à s'approprier ceux en qui il trouve des dispositions sympathiques aux siennes. Il contrefait ainsi l'œuvre de la sanctification, cherchant à communiquer aux volontés créées la servitude et l'esclavage sous lequel il gémit lui-même. Son action est quelquefois subite comme celle de l'éclair ; mais ordinairement elle est lente et progressive comme celle de l'Esprit Saint dans la sanctification des âmes. Au premier degré, le principe mauvais, qui se tient toujours près de l'homme, mais caché et invisible, se manifeste à sa vue par quelques phénomènes sensibles, cherchant ainsi à s'emparer de lui et à l'enlacer dans ses filets. Le mal, à ce degré, n'a pas encore pénétré dans la vie, et ne l'a pas infectée de son

poison. On désigne ce rapport entre le démon et l'homme par le nom d'obsession. Lorsqu'une certaine familiarité, amenée par l'habitude, s'est établie entre ces deux volontés, le rapport devient plus intime, et l'action satanique n'est plus seulement extérieure, mais infecte de son poison le principe même de la vie; c'est ce qu'on appelle la possession.

CHAPITRE II.

De l'obsession comme premier degré de la possession. Des gnomes ou farfadets. Histoire d'un gentilhomme de la Valteline et du surintendant Schupart.

Chaque contagion naturelle qui vient à éclater dans le monde trouve autour de soi certaines affinités qui l'attirent et qu'elle attire à son tour. Vous diriez que parmi ces êtres vivants au milieu desquels elle se produit il en est que la main de Dieu a marqués du signe de la mort, et qu'elle lui a désignés pour victimes, et que ceux-ci ont en eux comme une corde qui commence à vibrer dès qu'ils entendent sonner ce son dominant auquel ils doivent s'accorder. Dès que le mal commence à se produire au dehors, il se fait sentir à tous ceux qu'il doit frapper. Les fonctions vitales, qui suivaient auparavant un cours régulier, sont troublées, et semblent soumises aux influences d'une puissance étrangère. Une vie fausse et artificielle lutte contre la vie véritable. Ce n'est d'abord qu'un jeu qui n'éveille aucune inquiétude; mais bientôt le trouble devient plus profond, la maladie se déclare et révèle toute sa puissance. Elle s'étend, frappant à droite et à gauche les victimes marqués par le doigt de Dieu, jusqu'à ce qu'elle ait accompli la mission providentielle qui lui avait été imposée et qu'elle ait épuisé son activité destructrice. Il en est ainsi de cette contagion du mal, considérée du côté naturel, comme une sorte de peste morale, et dont le premier degré est l'obsession. Dès

que le mal a trouvé ou s'est préparé des dispositions favorables, il se produit d'une manière sensible dans le domaine de la vie. Vous voyez d'abord apparaître des effets qui ne peuvent avoir leur origine en ce domaine, puisqu'ils y jettent au contraire le trouble et le désordre. La nature seule ne suffit pas non plus pour les expliquer, car le but vers lequel ils tendent est au-dessus d'elle; ils ne peuvent par conséquent provenir que d'une nature morale plus élevée. Ce ne sont d'abord que les légers mouvements d'un être surnaturel, qui passe peu à peu d'une certaine familiarité à une malice déclarée. Nous pouvons reconnaître ici les opérations de ces esprits follets que le peuple nomme gnomes ou farfadets et dont nous avons parlé plus haut.

Brognohi raconte un cas de ce genre que nous voulons citer ici. (*Alexicacon, disput., II, n° 429.*) En 1654, dit-il, je reçus à Bergame la visite d'un jeune comte de la Valtelline, qui était prêtre et docteur en droit canon et civil. Il me raconta que depuis deux ans les démons lui jetaient chaque nuit des pierres, et faisaient un tel bruit qu'il ne pouvait demeurer ni dans son château ni même dans la vallée. Un jour deux ecclésiastiques vinrent lui proposer de passer avec lui la nuit dans sa chambre, se vantant de ne point craindre les démons. Il y consentit. Mais voilà qu'un peu avant minuit le bruit commence, la terre tremble; des pierres fumantes sont jetées et sur le jeune homme et sur les ecclésiastiques, qui furent saisis d'une telle crainte qu'ils ne pouvaient ni parler ni se remuer dans leurs lits. L'un d'eux en eut la fièvre, et l'autre la dysenterie; et tous deux eurent si honte de leur faiblesse qu'ils partirent dès le matin sans saluer leur hôte.

On peut encore ranger parmi les faits de ce genre ce qui arriva pendant huit ans à un pasteur protestant du comté d'Hohenlobe nommé Schupart. Le jour et la nuit on lui jetait des couteaux pointus et aigus. Bien des fois la nuit on lui jeta, à lui et à sa femme des cordes autour des pieds ou du cou, de manière à les étrangler s'ils n'avaient été éveillés

Un comte
de la
Valtelline.

Le surintendant
Schupart.

par ceux qui les gardaient. Bien des fois aussi la maison était toute en flammes. Il reçut sur toutes les parties de son corps plusieurs milliers de pierres, de dix à quinze livres, jetées avec la même force que si elles eussent été lancées par un canon, sans qu'il en fût blessé cependant. En présence de plus de cent témoins, lui et sa femme recevaient des soufflets; ou bien on empoisonnait leur nourriture de manière qu'ils étaient obligés de la rejeter. On salissait d'encre ou on déchirait les feuilles de sa Bible. Un jour qu'il voulait prêcher, on lui emporta tous les livres dont il avait besoin, ainsi que sa perruque, qu'il trouva ensuite sur la tête de sa femme, sans savoir qui l'y avait mise. Dans leur angoisse, ils tombèrent à genoux, pour invoquer le secours de Dieu, et commandèrent au démon au nom de Jésus-Christ de rapporter tous les objets qui avaient disparu; et le soir même ils virent ces objets revenir par la fenêtre avec un grand bruit. Cet état de choses dura huit ans, et pendant tout ce temps ils n'eurent pas une minute de sécurité. Pour conjurer le mal, Schupart n'employa d'autre moyen que le recours à Dieu, se recommandant souvent du haut de la chaire aux prières de ses auditeurs. Il ne cessa point non plus d'employer, d'après l'avis des médecins, des remèdes antimagiques; mais ils ne lui servirent de rien, si ce n'est une fois dans un mal de dents d'une nature surnaturelle, qui tourmentait sa femme. On lui ôta, à l'aide d'une poudre antimagique, toute espèce de matières, du bois, de la pierre, du verre, des cheveux et du criu. Les Jésuites et les Carmes qui habitaient la même ville que lui voulurent tirer de tous ces événements des conclusions défavorables, et prouver par là que la doctrine luthérienne qu'il avait embrassée était fautive. Mais rien de tout cela ne put l'émouvoir; il ne voulut point résigner ses fonctions, comme ses amis le lui conseillaient, et il se contenta de conjurer Dieu de le délivrer de cette épreuve; et ce bonheur lui fut accordé au bout de huit ans. Bien d'autres phénomènes encore, qui annonçaient

une intervention diabolique du genre de celle qui est propre aux farfadets, se manifestèrent pendant tout ce temps. Ainsi, la lampe qui l'éclairait était renversée de la table, et continuait de brûler par terre; ou bien elle était transportée d'un lieu à un autre. Tantôt on lui jetait la table qu'on avait servie pour le repas, et les plats qu'on y avait mis, et le siège sur lequel il devait s'asseoir; tantôt on le piquait avec des aiguilles, ou on le mordait si fort que la trace en paraissait encore une heure après. Toute cette histoire porte un caractère frappant d'authenticité; et il est impossible de douter de la sincérité du narrateur, qui mourut surintendant et recteur de l'université de Gessen. Il avait dicté lui-même cette histoire avec toutes ses circonstances à ses auditeurs, ajoutant qu'il lui faudrait plus d'un volume in-folio s'il voulait écrire tout ce qui lui était arrivé pendant tout le temps qu'avait duré cette épreuve. (Voir la dissertation de G. P. Verpoorten, de *Dæmonum existentia*; Gedani, 1779, p. 24.)

CHAPITRE III.

Les tentations considérées comme effets de l'obsession. Marie Crucifiée.

Les tentations dont nous avons parlé ailleurs sont quelquefois des obsessions qui peuvent conduire à la possession. Nous rapporterons ici en abrégé à ce propos ce qui nous est raconté dans la vie d'une sœur de l'ordre de Saint-François, Marie Crucifiée, sur les tentations qui l'assiégèrent pendant longtemps. Toutes les fois qu'elle voulait communier, elle était liée dans tous ses membres, et fixée à sa place, comme une colonne de marbre. Souvent dès le matin du jour où elle devait communier, elle sentait qu'on lui prenait la main, et qu'on la plongeait dans un vase d'eau, qu'on la portait ensuite à sa bouche, qu'on l'ouvrait

Marie
Crucifiée.

avec violence, pour la contraindre de rompre ainsi le jeûne eucharistique, et l'empêcher de communier. D'autres fois, on faisait la même chose avec un morceau de pain. Souvent sa langue était tellement liée qu'elle ne pouvait s'en servir pour louer Dieu. Il lui arrivait la même chose lorsque dans ses tentations elle voulait invoquer le nom de Jésus. Quand elle voulait aller à confesse, elle ne pouvait prononcer un seul mot, jusqu'à ce que son confesseur lui eût rendu l'usage de la parole par les exorcismes. Pendant deux ans, elle ne put marcher, et dut rester tout ce temps immobile, assise sur une chaise. Si elle parvenait à conjurer le démon, elle devenait libre aussitôt, et pouvait se tenir sur ses pieds et marcher; mais elle se sentait bientôt rejetée violemment sur sa chaise, et retombait dans son premier état. Souvent pendant qu'elle priait elle était enlevée en l'air, puis retombait de tout son poids sur la terre. Lorsqu'elle était à genoux, sa tête était rejetée violemment en arrière, de sorte qu'elle frappait les épaules; puis elle était repoussée avec la même violence par devant, de manière à frapper la poitrine; et à voir ces mouvements répétés on aurait pu croire que la tête allait se séparer du corps. Quelquefois ses bras étaient tirés en arrière, et ses muscles semblaient devoir se rompre. D'autres fois il lui semblait que son visage, ou son bras, ou son corps tout entier était comme pressé entre deux pierres, ce qui lui causait des souffrances intolérables. Elle eut enfin recours à la sainte Vierge, et se trouva guérie tout d'un coup, et pour toujours. Un système nerveux extrêmement irritable peut avoir ici servi d'instrument au démon pour produire ces effets extraordinaires, qui avaient pour but de purifier entièrement celle qui les ressentait.

Ces attaques du démon ne se bornent pas aux saints que Dieu veut éprouver en cette vie, mais elles s'étendent aussi aux hommes moins élevés dans la perfection. Un religieux de Bologne, priant devant l'autel après complies, fut saisi par le pied et tiré au milieu de l'église. A ses cris accou-

rurent plus de trente frères qui priaient dans les diverses parties de l'église. Le voyant ainsi tiré, sans apercevoir personne qui le trainât, ils s'efforcèrent de le retenir; mais ce fut en vain. Épouvantés, ils jetèrent sur lui de l'eau bénite; mais ce fut encore inutile. Un des plus anciens, voulant se tenir fortement à lui, fut entraîné avec lui par cette puissance invisible. On parvint à grand' peine à le porter à l'autel de Saint-Nicolas. Là il confessa au P. Renaud un péché qu'il avait caché, et devint libre aussitôt. (*Acta ampliora S. Dominici, conf. 122.*)

A l'époque où Olivier, écolâtre de Cologne, prêchait la croisade en Belgique, il y avait une jeune fille de Nivelles, très-pieuse et très-sière du vœu de chasteté qu'elle avait fait. Le démon, jaloux de sa vertu, lui apparut sous la forme d'un jeune homme bien mis et de bonnes manières, cherchant à la gagner par des paroles agréables, lui vantant les douceurs du mariage et la supériorité de cet état sur la virginité. La jeune fille, ne le connaissant point, lui répondit qu'elle ne voulait point se marier, et qu'elle avait renoncé au mariage, afin de se donner toute à Dieu. Le démon continuant ses poursuites, elle commença à concevoir des soupçons; car elle n'ignorait pas qu'il y avait beaucoup d'autres jeunes filles plus belles, plus riches et plus nobles qu'elle. Elle lui dit donc un jour : « Mon beau monsieur, qui êtes-vous pour désirer ainsi de m'épouser? » Le démon hésita de répondre, dans la crainte de se trahir; mais la jeune fille n'en devint que plus pressante dans ses questions, et il fut obligé de lui dire qui il était. Elle fut, comme on le conçoit bien, grandement effrayée, et lui dit : « Comment peux-tu désirer un mariage charnel si contraire à la nature? » Il lui répondit : « Donne-moi seulement ton consentement, je ne veux rien autre chose. — Je renonce entièrement à toi, » lui dit-elle; et elle le chassa aussitôt avec le signe de la croix. Elle alla trouver un prêtre, auquel elle découvrit les poursuites du démon et qui lui enseigna comment elle devait se conduire.

Une jeune
fille
de Nivelles.

Le démon ne cessa point ses poursuites; mais il ne lui parlait plus que de loin, et la tourmentait en toute manière, jetant des ordures dans son plat quand elle mangeait, répondant lui-même aux questions qu'on adressait à la jeune fille, révélant les péchés de ceux qui étaient présents et qu'il connaissait tous, excepté ceux qu'on avait confessés, jetant sur les assistants de la houe, des morceaux de pots cassés pleins d'ordure. Tous ceux qui étaient présents l'entendaient, mais il n'était vu que de la jeune fille. Quelques-uns lui ayant demandé s'il savait l'Oraison dominicale, il répondit que oui; mais quand il voulut la réciter, il fit beaucoup de fautes, passant des mots, en employant d'autres qui n'étaient point latins; puis il dit en riant : « C'est ainsi que vous autres laïques avez coutume de prier. » Il en fut de même du *Credo*. Il est remarquable qu'on ne put jamais l'amener à dire *Credo in Deum*, mais qu'il disait toujours *Credo Deum*. Il ne put pas même commencer l'*Ave Maria*, probablement à cause de la...

que c'était celui dont il avait dit tant de mal la veille, il dit : « Comment cela se peut-il, je ne sais aucun mal de lui ? » Les assistants, ignorant que cet homme était allé à confesse, crurent que le démon l'avait calomnié. Cette histoire est racontée par Césaire d'Heisterbach, qui la tenait lui-même d'un moine de son ordre, nommé Bernard, lequel prêchait la croisade avec Olivier. Il est possible qu'une partie des phénomènes dont il y est fait mention ait été l'effet de la ventriloquie, jointe à un certain degré de clairvoyance ; mais il est difficile aussi de ne pas y reconnaître une intervention du démon.

C'est surtout dans les cloîtres que se produisent le plus souvent les faits de ce genre, surtout lorsque après de longues années de relâchement, des supérieurs vigilants essayent d'y introduire la réforme. Il est vrai que dans ces circonstances la mauvaise humeur et le dépit de ceux qui la repoussent peuvent avoir une part plus ou moins grande, et expliquer certains phénomènes qui au premier abord semblent surnaturels ; mais ceux-ci toutefois se reproduisent trop souvent, pour qu'on puisse les attribuer toujours à des causes de ce genre. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs appartiennent évidemment à l'ordre surnaturel. On doit supposer d'ailleurs que dans ces circonstances les réformateurs ont observé attentivement les faits dont ils étaient témoins, et qu'ils ont dû tenir compte des dispositions de ceux qu'ils voulaient réformer. Il serait tout à la fois injuste et absurde de supposer que tous se soient trompés sur la nature des faits qui se passaient autour d'eux, et aient attribué à des causes surnaturelles ce qui était simplement l'effet de quelque supercherie inventée par la vengeance et le dépit. Que quelques-uns, plus simples et plus crédules que les autres, aient pu se tromper de cette manière, cela se conçoit ; mais ce que l'on peut attribuer à quelques-uns, vu la fragilité humaine, ne saurait être attribué à tous indistinctement, surtout quand il s'agit d'hommes dont la vie et la conduite supposent non-seulement une

grande sainteté, mais encore un haut degré d'intelligence et de volonté.

Guido,
prieur de
Zamberati.

Nous citerons à ce propos un fait que Nider raconte dans son *Formicarium*, et qu'il tenait lui-même de Guido, savant Dominicain, prieur de Zamberati et réformateur de son ordre dans la Franconie orientale. « Le couvent de Zamberati ayant été réformé l'année passée, le démon se mit à inquiéter la maison, brisant les fenêtres, bouleversant les meubles, coupant et emportant les cordes des cloches, frappant pendant la nuit les cymbales dont on se servait le jour pour appeler les moines, et tourmentant les frères de telle sorte que plusieurs furent sur le point de devenir fous. Le jour il se tenait dans les chambres basses du couvent, et la nuit dans le dortoir; de sorte qu'aucun frère n'osait traverser les cloîtres. Il saisit un jour un novice âgé de vingt-quatre ans, et déchira ses vêtements, y laissant des traces de griffes, semblables à celles d'une bête sauvage. La veille de l'octave de l'Épiphanie il apparut à ce même novice sous la forme d'un chat noir, et lui dit : « Si tu ne quittes pas l'habit de l'ordre, je te tuerai dans trois jours. » Le jeune homme ayant voulu le conjurer au nom du Seigneur, le démon le saisit. Le novice se défendit : les frères, étant accourus, trouvèrent dans sa cellule sa table, son pupitre, son lit et tous les autres meubles bouleversés par la lutte qu'il avait soutenue avec le démon, et l'emportèrent à demi mort près du feu ; mais le démon, toujours invisible, le leur arracha des mains, le jeta dans le feu, et garda ainsi sa tête longtemps au milieu des flammes. Les frères l'arrachèrent de nouveau à grande peine au danger d'être consumé, et le portèrent près du maître-autel. Là le diable l'arracha de nouveau de leurs mains, le traîna violemment à travers le chœur et le blessa si grièvement que tous les frères, le croyant mort, prièrent pour lui la sainte Vierge, les saints et surtout notre saint patriarche Dominique, en l'honneur de qui le cloître avait été réformé. Le saint apparut alors sur l'autel avec l'habit

de l'ordre. Aussitôt celui qu'on avait cru mort et que les frères tenaient dans leurs bras commença à se réveiller, et, se tournant vers l'autel, se mit à prier Dieu et le saint. Le démon sortit alors de l'église et fit dans le reste du couvent un tel vacarme qu'on aurait pu croire que tous les forgerons du pays y étaient réunis. Et ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que le frère qu'on avait cru mort, aussitôt qu'il eut reçu la sainte eucharistie, fut rempli d'une telle force que tous ses membres redevinrent sains. Le démon cependant menaçait ce jour-là même les frères avec de grands cris de ne jamais quitter cette maison, qu'il avait possédée pendant si longtemps comme sa propriété; mais ceux-ci, sachant bien qu'il est un menteur et le père du mensonge, n'interrompirent point pour cela la réforme commencée, quoiqu'ils fussent tourmentés par lui en mille manières, de telle sorte qu'ils passaient presque toutes les nuits sans dormir. • Les faits racontés dans cette histoire sont, comme on le voit, publics et évidents. Il faut donc, ou les admettre comme vrais, ou accuser d'imposture celui qui les a racontés. Or, le caractère et la sainteté de ce dernier ne permettent pas d'admettre une telle supposition.

Le même auteur rapporte un autre fait du même genre qui doit trouver ici sa place. « Il y a dix ans que dans la ville de Nuremberg un couvent de notre ordre, dédié à sainte Catherine, fut réformé par onze sœurs qu'on avait fait venir d'un monastère qui avait déjà admis la réforme; mais toutes les religieuses du couvent étaient opposées au changement que l'on voulait introduire, et comptaient de nombreux appuis parmi les habitants de la ville. A peine la réforme avait-elle commencé que plusieurs religieuses du monastère furent inquiétées la nuit par un bruit inaccoutumé. Instruit de cette nouvelle, je cherchai à leur persuader qu'il fallait attribuer ce bruit non au démon, mais aux rats ou aux souris, ou bien que c'était une illusion de leur part, comme je le soupçonnais en effet; mais la nuit suivante le démon

Histoire
du couvent
de Sainte-
Catherine.

revint, et tourmenta une des sœurs opposées à la réforme (je crois que c'était la sacristine), qui allait sonner les matines, et il la maltraita tellement qu'on crut qu'elle allait mourir dans le jour. Les choses en vinrent au point qu'on fut obligé de placer la nuit, pour garder le convent, plusieurs religieuses à tour de rôle, parce qu'aucune n'osait parcourir seule le cloître. Ces pauvres femmes, déjà naturellement impressionnables, furent en proie à de grandes inquiétudes, et je ne savais plus moi-même que faire. Je leur recommandai d'avoir recours à la prière, de prendre patience, et d'avoir confiance en Dieu. Plusieurs disaient en murmurant : « Voyez, lorsque nous mentionnons notre ancien genre de vie, rien de pareil ne nous arrivait. » Mais le démon, qui leur inspirait ces sentiments, ne gagna rien pour cela, car les plus opiniâtres furent tellement effrayées de tout ce qui arrivait qu'elles firent une confession de toute leur vie, et embrassèrent sérieusement la réforme; et le démon, honteux de sa défaite, quitta pour toujours le convent. »

On doit s'étonner d'autant moins de voir arriver des faits de ce genre dans les congrégations religieuses que plus d'une fois des populations entières ont été tourmentées ainsi par des esprits mauvais, surtout aux époques de trouble et de commotion politique, où les passions sont soulevées et mises en jeu d'une manière toute particulière. Voici ce que raconte Gaspard Schütz, dans son *histoire de Prusse*. Lorsqu'en 1247 les Poméraniens, après leur apostasie, eurent subi de la part des chevaliers de l'ordre Teutonique une sanglante défaite, où périrent onze mille des leurs, des démons apparurent dans la contrée, et séduisirent leurs femmes; de sorte que plusieurs en perdirent la raison, et tuèrent celles-ci dans un accès de fureur et de désespoir. Les démons parcouraient le pays sous une forme humaine, jetant ceux-ci dans le feu, ceux-là dans l'eau, pendant les autres aux arbres des forêts, et répandant partout la terreur et la consternation. Les habitants allèrent

dans leur effroi trouver leur grand prêtre, le krivat ; et celui-ci leur dit que cette calamité venait de ce qu'ils avaient été infidèles à leurs dieux, et qu'elle cesserait dès qu'ils reviendraient à leur culte. Ils résolurent donc de chasser du pays leurs nouveaux maîtres avec leur dieu, et de n'y plus laisser vivant aucun chrétien ; mais ils furent tous taillés en pièces.

CHAPITRE IV.

Passage de l'obsession à la possession. Histoire de Pétronille, en Savoie : de la fille de Jean de Bon-Romanis.

L'obsession se rattache quelquefois à certaines dispositions naturelles du tempérament ou du caractère, qui rendent l'homme plus ou moins accessible aux influences du démon, et forment pour ainsi dire comme une maladie préliminaire, laquelle dégénère facilement dans la maladie principale. Ainsi bien souvent, après de violentes émotions, on voit se produire certains troubles locaux, où l'on ne peut méconnaître les traces d'une influence satanique. Les phénomènes qui se manifestent alors ont à la fois un caractère naturel et surnaturel. Nous en avons un exemple assez frappant dans un fait qui s'est passé à Vegenette, paroisse du diocèse de Genève. Mamert, évêque d'Hébron, vint en ce lieu l'an 1471, sur l'ordre du pape Paul II, pour s'informer par lui-même de toutes les circonstances de ce fait, et pour en faire un rapport au Pape. Ce que nous allons raconter n'est qu'un abrégé de ce rapport et d'un dialogue composé de quarante questions envoyé au Pape par le même prélat.

Pétronille était une jeune fille de Savoie, bien faite et bien élevée. Un magicien renommé dans le pays l'avait longtemps recherchée ; mais elle avait résisté à toutes ses sollicitations pour épouser, avec le consentement de ses parents, un jeune homme plus digne d'elle. Dès le jour même

Pétronille.

de ses nocces elle conçut une aversion profonde pour ce jeune homme, qu'elle aimait auparavant, et l'on attribua ce changement subit à quelque opération magique. Cette aversion s'étendait à tous les hommes, et elle n'en pouvait voir aucun. Pour la distraire un peu, les parents de son mari l'invitèrent à venir passer quelque temps dans leur village, situé dans les montagnes, à quelques lieues seulement du lieu qu'elle habitait, en l'avertissant de prendre ses souliers à cause des mauvais chemins. Elle répondit par un proverbe usité dans son pays : Dieu ne soignera mes souliers si je les mettrai. Elle les mit pourtant; et arrivée au pied de la montagne, elle se trouva fatiguée, et s'assit quelques instants pour se reposer, priant ses compagnons de voyage de prendre les devants. Elle se mit en chemin pour les regagner; mais elle se sentit bientôt prise d'un violent accès de tristesse, et, à quelques pas du village, elle se détourna de la route; puis, errant à travers les rochers, elle arriva jusqu'au sommet de la montagne. Là, tirant sa quenouille, elle se mit à filer. Bientôt le sommeil s'empara d'elle, et elle dormit depuis le matin jusqu'au soir.

Sa famille, inquiète de ne pas la revoir, crut qu'elle était retournée chez elle. Vers le soir, la jeune femme se sentit éveillée par un gros chien noir. Effrayée à cet aspect, elle invoqua la Vierge de Lansanne et saint Claude. Mais le chien, lui mettant les pieds de devant sur les épaules, l'emporta à travers les rochers, les bois et les torrents, jusqu'à un endroit presque inaccessible, entre deux rocs, dans un étang qui recevait la pluie et la neige des montagnes. On lui tira ses souliers des pieds, et la peau en fut déchirée, et on la laissa ainsi seule. Elle resta dans cette position pendant quarante jours, sans manger, ni boire, ni dormir, enfoncée dans l'eau jusqu'au cou, et se soutenant debout en s'appuyant sur les coudes. Quelquefois, quand le vent du nord soufflait, elle se trouvait comme attachée au roc par la glace, et quand une température plus douce amenait le

dégel elle était menacée d'être dévorée par les vers, qu'elle écartait avec peine de la main. Ils lui rongèrent le dessous des pieds, le bras droit et le sein droit. Elle avait au milieu de tout cela la plénitude de son intelligence, et ne s'affligeait que d'une chose, c'était de ne pouvoir accomplir le vœu qu'elle avait fait d'aller visiter la Vierge de Lausanne, et de ne pouvoir communier aux fêtes de Pâques qui approchaient.

Fortifiée du secours d'en haut, elle se recommanda avec confiance à la Mère de Dieu et à saint Claude, passant la plus grande partie du temps à prier, et buvant de temps en temps quelques gouttes d'eau quand la soif attachait sa langue à son palais. Le chant des oiseaux la réjouissait, les lièvres qui couraient devant elle lui donnaient quelque distraction, et la vue même d'un loup lui procura quelque joie dans sa solitude. Ses parents avaient parcouru en vain tout le pays avec des hommes et des chiens pour la chercher. L'un de ceux-ci était venu jusqu'à l'endroit où elle était, et avait trouvé sa quenouille. On était venu plus d'une fois tout près d'elle, et on l'avait appelée par son nom ; mais elle, contente de sa position, n'avait point répondu à l'appel ; de sorte qu'on avait fini par croire, ou qu'elle s'était donné la mort, ou qu'elle avait été dévorée par les bêtes sauvages. Enfin, le 4 mai, quelques personnes qui la cherchaient, passant près d'elle, entendirent une plainte qui leur fit conjecturer qu'il y avait là ou un enfant exposé ou un voyageur égaré ; mais comme il faisait nuit, ils remirent au lendemain à continuer leurs recherches. Le lendemain donc, de bon matin, ils retournèrent au même endroit avec beaucoup d'autres, parmi lesquels se trouvaient le mari et le beau-père de Pétronille, et ils entendirent la même voix. Ils cherchèrent longtemps encore, mais enfin l'un d'eux, plus hardi, pénétra jusqu'au lieu où elle était. On la reconnut alors : pour elle, après avoir rendu grâces à Dieu, elle ne voulut plus prononcer aucune parole, jusqu'à ce qu'un prêtre fût venu entendre

sa confession et lui apporter l'eucharistie. On alla chercher à plusieurs milles le curé, qui lui administra les sacrements. Puis, après avoir remercié Dieu de nouveau, et raconté tout ce qui lui était arrivé, elle montra ses pieds dévorés par les vers, et pria qu'on la ramenât chez elle. On l'emporta avec peine à travers les rochers. Ses épaules portaient les marques des griffes du chien; et à la manière dont elle parlait des choses divines il était facile de voir que pendant ces quarante jours elle avait reçu de sublimes enseignements. L'évêque d'Hébron la vit le 17 mai sur son lit; il se rendit avec des peines incroyables à l'endroit qu'elle avait habité pendant quarante jours, et fit planter deux croix dans les deux rochers entre lesquels elle avait vécu tout ce temps. Quant à elle, nourrie d'abord avec du lait de chèvre, puis avec des aliments plus solides, elle reprit peu à peu ses forces, après avoir perdu néanmoins encore plusieurs doigts des pieds.

Quand on examine attentivement toutes les circonstances de ce fait, il est facile de reconnaître que l'évêque les raconte simplement, telles qu'il les avait apprises de la bouche même de la patiente et des autres qui y avaient pris part. Le récit de Pétronille, après qu'elle a reçu la communion, porte également le caractère de la plus parfaite sincérité; et s'il renferme des choses difficiles à croire, ce n'est pas un motif pour nous de le rejeter, mais c'est à nous de chercher à l'expliquer. Une profonde tristesse s'était emparée de Pétronille, les ombres de la mort l'avaient comme enveloppée, et disposée à recevoir les atteintes du démon. Ce sommeil, qui avait duré depuis le matin jusqu'au soir, était l'expression et peut-être l'effet de ces ténèbres intérieures qui avaient obscurci tout son être. Elle se réveilla dans un état de clairvoyance, et la puissance qui l'avait plongée dans ce sommeil de mort lui apparut sous la forme d'un chien noir qui enfonçait les griffes dans ses épaules. Dans son effroi, elle invoqua le secours des puissances supérieures, elle qui se trouvait déjà dans la région des puis-

sances infernales. Les atteintes de celles-ci et l'épouvante que lui causait la hauteur de ces rochers, prenant dans son imagination une forme sensible, il lui sembla que ce chien l'emportait à travers les forêts et les rochers. Douée de cette légèreté spécifique qui accompagne ordinairement les états de ce genre, elle pénétra jusqu'à ce lieu inabordable pour toute autre.

La pauvre somnambule ignorait comment elle s'était ainsi égarée dans les montagnes, et nous ne pouvons avoir sur ce point aucun renseignement exact. Elle se trouva enfin dans cet étang entre deux rocs inaccessibles. C'était probablement une fente de rocher où l'eau s'était amassée. Cette fente ne doit pas avoir été très-profonde, sans quoi l'on ne pourrait comprendre comment des lièvres et même un loup seraient venus si près d'elle. Pétronille doit toutefois, même après être revenue à elle, avoir conservé une partie de sa légèreté spécifique; autrement l'on ne pourrait concevoir qu'elle ait pu se soutenir si longtemps sur les coudes dans l'eau. Si les puissances infernales l'avaient réduite à ce triste état, elle n'avait pas été entièrement privée du secours des puissances supérieures, et elle n'a pu devoir qu'à celles-ci de vivre ainsi pendant quarante jours sans nourriture et sans sommeil, et mangée par les vers. C'est à elles aussi qu'il faut attribuer en partie la manière dont elle fut retrouvée et délivrée. Ainsi, sans qu'il soit besoin de révoquer en doute la sagesse ou la probité de témoins parfaitement honorables et dont le témoignage porte tous les caractères d'une authenticité parfaite, nous pouvons nous représenter cet événement extraordinaire comme le premier pas de l'homme dans la sphère du démon et comme appartenant à l'obsession proprement dite.

Le fait suivant nous offre au contraire la transition de cet état à la possession. Nous le choisissons ici entre plusieurs autres du même genre, parce qu'il nous a semblé plus remarquable. Il est raconté par Jérôme de Raggiolo. C'était un homme pieux et savant de la congrégation de

La fille de
Jean de Bon-
Romanis.

Vallombreuse, cité par Vincent Simius dans le catalogue des hommes remarquables de cet ordre, comme un de ceux qui l'ont le plus illustré. Jérôme, dans son troisième livre des *Miracles de saint Jean Gualbert*, commence son récit en ces termes : « Je veux raconter ici un fait vraiment extraordinaire, mais d'une vérité incontestable, et en faveur duquel je puis citer comme témoins tous les pères et tous les frères de Vallombreuse et beaucoup d'autres personnes, soit laïques, soit ecclésiastiques. L'an 1475, sous le gouvernement de l'abbé François Altovitha, un avocat de la ville de Sanminiato, entre Florence et Pise, nommé Jean de Bon-Romanis, vint au milieu de l'hiver, par le froid et la neige, à notre couvent de Vallombreuse. Il était accompagné de plusieurs ecclésiastiques et laïques, et amenait avec lui sa fille âgée de seize ans. Pâle et demi-mort, il raconta en présence de tous les pères le malheur qui lui était arrivé, et commença en ces termes :

« Il y a cinq mois, plusieurs jeunes filles de bonne condition étaient assises près de ma maison, occupées, suivant la coutume, à filer. Ma fille que voici se mit à la fenêtre pour les regarder. Le démon, cherchant à provoquer une dispute, jeta, de l'endroit où se tenait ma fille, une assez grosse pierre au milieu du groupe ; de sorte que toutes se levèrent en colère de leurs sièges, et la menacèrent. Les parents, ayant appris ce qui était arrivé, accoururent, et m'imputèrent à moi-même ce qui s'était passé, parce que, disaient-ils, ma fille n'aurait osé sans mon consentement se permettre une telle chose. Je parvins avec peine à les apaiser un peu ; ils s'avancèrent cependant vers moi en me menaçant de leurs armes. Je demandai à ma fille ce qui s'était passé ; elle m'assura qu'elle n'avait point jeté de pierre sur ces jeunes filles, qu'elle aimait comme ses sœurs. Je lui défendis néanmoins de se montrer désormais à la fenêtre devant elles. Le lendemain, une d'elles fut blessée par une pierre, mais avec une telle violence qu'il fallut mettre sur la plaie une ligature. Un grand nombre d'hommes accou-

rurent aussitôt l'épée nue à la main, nous criant : « Sortez d'ici, c'en est fait de vous. » Mes domestiques ferment aussitôt les portes de devant; mes parents et mes amis viennent à mon secours par les portes de derrière, et si je ne les avais arrêtés, ils auraient fait à mes agresseurs un mauvais parti. Les sbires arrivent bientôt; les groupes se dispersent, et quelques braves gens arrangent l'affaire.

Profondément ému de ce qui venait d'arriver, ne sachant à quoi l'attribuer ni quels en seraient les résultats, j'engageai tous les miens à prier pour moi Dieu et la sainte Vierge, ce qu'ils firent; et ma fille voulut elle-même se retirer dans sa chambre pour prier aussi. Mais comme elle y entra, elle aperçut couchée sur son lit une vieille femme qui tenait sa main droite entre le menton et les joues. Elle fut d'abord effrayée; mais ensuite elle avança, croyant que c'était quelqu'un de la maison. La femme leva alors la tête, et lui dit d'une voix infernale en la regardant d'un œil sauvage : « Regarde bien ce que tu fais et où tu vas. » Ma fille, effrayée, s'écrie : « Oh ! sainte Vierge ! » Et accourant vers nous, elle peut à peine, dans son effroi, nous raconter ce qu'elle a vu. Persuadé que c'était une illusion, je lui conseille de n'y pas faire attention; mais elle nous assura que ce qu'elle avait vu était bien réel. J'allai dans sa chambre pour lui plaire; je regardai le lit, mais je ne vis rien. Incertain moi-même de ce que je devais penser, j'engageai ma fille à ne point s'inquiéter, et j'allai à l'hôtel de ville pour vaquer à mes affaires. Mais quelques instants après, ma fille la plus jeune, étant entrée dans la chambre, aperçut la vieille femme dans la même position, et courut effrayée trouver sa sœur.

De retour à la maison, et cherchant ce que tout cela pouvait être, je conjecturai que le démon y était pour quelque chose. J'allai trouver aussitôt un prêtre dans une église voisine, et lui confiai la chose en secret. Celui-ci ordonna aussitôt au sacristain de préparer de l'eau bénite et le livre des exorcismes, et il vint avec moi. Nous entrons

dans la chambre après avoir fait le signe de la croix et jeté de l'eau bénite; puis nous allons vers le lit, et le prêtre dit au démon : « Esprit malin, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, si tu habites cette chambre, je t'ordonne de me dire ce que tu veux. » A peine avait-il fini que nous entendons une voix plaintive qui nous disait : « Hélas! aidez-moi; je ne puis supporter plus longtemps un tel supplice. — Comment pouvons-nous t'aider? dit le prêtre. — En faisant dire pour moi des messes et l'office des morts. — Eh bien! soit; mais toi, va-t'en où tu dois être, afin qu'il n'arrive aucun dommage aux tiens. » La voix en effet avait dit qu'elle était l'âme de ma grand'mère paternelle. Le prêtre ordonna au nom de Jésus-Christ de faire ce qu'elle avait demandé, ce qui fut fait comme il l'avait prescrit.

« Mais voici qu'une nuit, pendant que nous étions profondément endormis, nous fûmes effrayés de nouveau. Le démon éveilla ma fille; et comme elle se recommandait à la sainte Vierge, il lui frappa les joues avec violence en lui disant : « Tu agis d'après toi, et non d'après moi; combien de temps encore abuseras-tu de ma patience? Espères-tu que je te laisserai ainsi plus longtemps? » Éveillé par cette voix, je sautai de mon lit, allumai ma lampe et courus vers le lit où était ma fille. « Qu'as-tu? lui dis-je; pourquoi pleures-tu? » Elle ne m'avait pas encore répondu, lorsque le démon, passant au pied du lit où dormait mon fils, se jeta sur lui comme pour l'étrangler. Je courus à son secours; et après avoir fait sur lui et sur moi le signe de la croix, je dis au démon : « Pourquoi, scélérat, tourmenter ainsi un innocent? Va, maudit, dans l'enfer que tu as mérité. » A peine avais-je dit ces mots que ma fille s'écria : « Mon père! au secours! au secours! le démon veut m'étrangler! » Je laisse mon fils pour courir à elle; je fais sur elle le signe de la croix, menaçant le démon de la vengeance de Dieu et de tous les saints. Mais il n'en devint que plus furieux; quand j'étais auprès de ma fille, il se jetait sur

mon fils. Ne sachant plus à la fin que faire, puisque ni le Seigneur ni la sainte Vierge ne venaient à mon aide, et que ma femme était absente, je demandai le secours de mes voisins en leur criant : « A mon secours, mes amis, à mon secours ! »

A mes cris, mes voisins arrivent, et avec eux ce prêtre que voici. Comme ils trouvèrent les portes fermées, et que je n'osais pas moi-même quitter mes enfants, ils essayèrent d'entrer en soulevant avec des leviers les portes de leurs gonds. Quelques-uns montèrent avec des échelles par les fenêtres, et la maison fut bientôt pleine d'hommes et de femmes de toute condition. « Comment cela vous est-il arrivé? me demande-t-on. — Hélas! à cause de mes péchés! Ayez pitié de moi, car la main de Dieu est sur moi. » Comme la maison ne pouvait contenir tout le monde, le peuple remplit les rues voisines. Chacun fait ses conjectures; la ville entière est en mouvement; il arrive de partout des religieux et des prêtres qui, me voyant tout en larmes, se mettent à prier, à réciter des hymnes et des psaumes de concert avec la multitude, pour implorer le secours de Dieu. Ils veillent ainsi une partie de la nuit avec moi; mais les voyant fatigués, je les remerciai et les priai de se retirer, ne gardant avec moi que quelques ecclésiastiques, qui continuèrent de prier jusqu'au matin sans pouvoir éloigner le démon. Je me croyais abandonné de Dieu, et étais en proie à mes pensées et à mes inquiétudes. Ce fut ma fille qui me consola et releva mon courage par sa patience et sa soumission aux volontés de Dieu. Je congédiai donc tous les autres prêtres, excepté celui qui est ici présent et qui ne m'a jamais abandonné dans mon malheur. Puis, me recommandant de nouveau à la sainte Vierge, j'attendis dans l'angoisse ce que Dieu déciderait. Or, voici que tout à coup ma fille reçoit sur les joues trois grands coups. Sa mère, qui était revenue, et moi nous nous jetons à terre. Ma fille, ne pouvant supporter plus longtemps un tel martyre, va se prosterner devant une image de la Vierge; et là.

se frappant la poitrine, les cheveux en désordre, elle s'écrie : « Sainte Vierge, si vous m'abandonnez, à qui aurai-je recours? Oh! je vous en prie par votre divin Fils, ne me rejetez pas. Si vous m'exaucez, je me consacre entièrement à votre service. » Chose étonnante! A partir de ce moment, elle n'eut plus aucune crainte, et son courage resta inébranlable au milieu de toutes les épreuves.

« Les paroles me manqueraient si je devais raconter tout ce que le démon entreprit contre elle; je me contenterai donc de rapporter les choses les plus importantes. Dès que la nuit fut revenue, et que le démon me crut endormi, il se mit de nouveau à la tourmenter. Mais je l'avais munie d'avance du signe de la croix. Furieux, il veut tirer à soi les couvertures du lit; moi j'essaye de les tirer de mon côté, en implorant la sainte Vierge. Cette lutte dura une grande partie de la nuit; j'appelai mes voisins à mon secours, et le forçai enfin à se retirer. Il descendit alors dans la partie inférieure de la maison, brisant un grand nombre de vases et d'ustensiles, ouvrant les portes et les boîtes, et faisant un affreux vacarme; de sorte que nous passâmes le reste de la nuit dans l'épouvante. Oh Dieu! que de fois encore il frappa ma fille sur les joues! Cinq fois, en notre présence, il l'emporta dans l'air pour lui donner la mort pendant qu'elle invoquait le secours de la sainte Vierge. Quel spectacle désolant c'était pour les habitants de la ville tout entière de la voir ainsi enlevée dans les airs, pendant que nous courions après elle comme des insensés, implorant le secours de Dieu et de sa mère! de voir ma femme remplir les rues de ses gémissements, et arracher les larmes à toutes les autres femmes de la ville. Une fois le démon, ne pouvant la pousser en bas de l'escalier, la prit furieux par le milieu du corps, et l'emporta dans l'air en lui disant : « Maudite, comment oses-tu me résister comme un homme? Crois-moi, ni tes prières ni celles des tiens ne pourront t'arracher de mes mains. — Tes menaces, infâme démon, ne t'épouvantent point, lui répondit-elle : prends

toutes les formes, fais ce que tu voudras; tout cela, avec le secours de Dieu et de sa mère, n'est rien pour moi. » Comme ils luttèrent ainsi, le démon la porta sur un puits, hors de la maison, pour la jeter de là avec violence contre le sol. Mais comme elle était sans crainte, fortifiée par le secours de Dieu, il eut recours à la ruse, et lui dit : « Jette-toi en bas, tu n'as rien à craindre; si tu le fais, je te laisserai désormais tranquille. — Non jamais, » répondit-elle en continuant d'invoquer la sainte Vierge. Une immense multitude d'hommes et de femmes s'était assemblée : tous étaient étonnés et de la cruauté du démon et du courage de ma fille; tous étaient émus jusqu'aux larmes à la vue de sa mère et des autres personnes de sa famille qui, les cheveux épars, se frappaient la poitrine et remplissaient l'air de leurs cris et de leurs gémissements. Sa mère surtout criait, tantôt vers sa fille, tantôt vers le démon, s'offrant à lui comme victime à la place de sa pauvre fille. Or voilà que celle-ci se précipite vers sa mère, la consolant et lui disant d'un air joyeux : « Ne craignez point ma mère, cessez de pleurer; je suis là près de vous; que le démon ne vous effraye point. Vous croyez peut-être que je souffre beaucoup; je suis au contraire remplie d'une douceur ineffable; car celle qui est le refuge de tous les affligés est toujours près de moi pour me secourir et me fortifier. C'est ainsi qu'on gagne le ciel. » Ces paroles réjouirent tous les assistants, et ils se retirèrent consolés.

« A peine étions-nous rentrés dans la maison que nous eûmes de nouvelles épreuves à souffrir. Pendant que ma fille nous racontait ce qui lui était arrivé, le démon, plus furieux qu'auparavant, l'attaqua ainsi que moi, et nous tourmenta de mille manières, nous déchirant les pieds et tout le corps, comme avec des pièces enflammées. Il me déchira les jambes, les genoux, la poitrine et les joues comme avec des dents ou des griffes, sans que je pusse savoir d'où cela me venait. Comme je voulais prier la sainte Vierge, il m'arracha le livre des mains, éteignit les lampes

et les cierges, bouleversa tous les meubles de la maison; de sorte qu'il me fallut dépenser plus de cent pièces d'or pour les réparer. Emporté par la colère, je lui criai : « Pourquoi, entre tous les habitants de cette grande ville, m'as-tu choisi seul pour but de ta fureur? Que veux-tu de moi et de ma fille? Si la chose est juste, dis-le, et la l'auras. — Je veux ta fille, et rien autre chose. — C'est une créature de Dieu; je ne puis ni ne veux te la donner. — Je ne demande qu'une chose, c'est qu'elle ne se fasse pas religieuse. » Aveuglé par la douleur, j'appelle ma fille et lui dis : « Ma chère enfant, tu vois toi-même que tout ce que j'ai fait jusqu'ici a été inutile; fais donc ce qu'il demande, peut-être te laissera-t-il tranquille : tu n'as point fait de vœu. — Si ma résolution n'était pas inébranlable et si je n'avais contre le démon le secours de la sainte Vierge, je pourrais succomber à cette tentation. Mais, Seigneur! que la terre m'engloutisse plutôt que de me séparer de vous. Vous me conserverez, et me délivrerez; c'est là tout ce que je vous demande. » En disant ces mots, elle se prosterne devant l'image de la Vierge, et fond en larmes. Là-dessus le démon furieux lui déchire d'abord la chemise qu'elle portait sur le corps, puis sa jupe de laine, et enfin la robe de soie qu'elle portait, mettant tous ces objets en pièces, et la laissant presque nue. Puis il se mit à lui arracher les cheveux. « Mon père, criait-elle, apportez-moi un vêtement pour couvrir ma nudité! Vierge sainte, secourez-moi. » Éperdu, je courus chercher un vêtement, et fis venir un barbier pour lui raser les cheveux.

« Je me mis alors en prière. Ma fille me consola et me fortifia. Mes amis me conseillèrent de la mettre dans un couvent. Je suivis leur conseil, espérant que le Seigneur mettrait fin à ses tourments. Le démon furieux tourmentait invisiblement les religieuses qui l'avaient accueillie, leur volant ce qu'on leur donnait pour leur subsistance, profanant les choses les plus saintes, faisant entendre des voix

infernales pendant le service divin, et inventant contre elles toutes sortes de malices. Les pauvres sœurs étaient effrayées, surtout la nuit. Le démon les frappa aussi sur les joues; elles perdirent alors tout courage; et par le conseil des plus anciennes elles me renvoyèrent ma fille. Alors le démon, qui pendant cinq mois nous avait réduits à l'extrémité, entra dans son corps et s'empara d'elle. Elle fut dès lors en proie à des accès de rage, courant çà et là, faisant des choses insensées, attaquant tout le monde. Plus d'une fois les voisins effrayés accoururent, se saisirent d'elle ou par ruse ou par violence, lui lièrent les mains derrière le dos, et la tenaient ainsi pendant qu'elle écumait de rage. Je crois que je me serais donné la mort si mes amis ne m'en avaient empêché. On accourait de tout côté, soit pour voir ma fille, soit pour nous porter secours; mais le démon publiait par la bouche de ma fille les péchés de tous ceux qui approchaient, de sorte que tous s'en allaient honteux et confus. Le podestat lui-même, instruit de cette affaire, voulut aussi venir; mais il aurait mieux fait de rester chez lui, car le démon n'épargna ni lui ni ceux qui l'accompagnaient.

On me conseilla de conduire ma fille à Florence, visiter les reliques des saints. Je le fis, mais sans succès. J'étais découragé, lorsque quelqu'un me dit: « Voulez-vous sauver votre fille? — C'est mon unique désir. — Conduisez-la donc tout de suite à Sainte-Marie de Vallombreuse, quoique nous soyons en plein hiver: c'est un sanctuaire que personne n'a jamais visité en vain. » Je me décidai à le faire; et c'est ainsi que nous sommes venus ici. Beaucoup de personnes sont accourues autour de nous pendant la route; et ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que, pour faire avancer le mulet qui la portait, il fallait que le prêtre qui est ici priât continuellement et fit des exorcismes.

Voilà ce que nous dit le père de cette jeune fille; et sa parole fut confirmée par tous ceux qui l'accompagnaient.

Moi-même, continue le narrateur, j'ai vu le mulet devenir comme fixé au sol dès qu'il entra dans notre domaine; de sorte que ni les cris ni les coups ne pouvaient le faire avancer d'un pas. On fut donc obligé de descendre la jeune fille, et un grand nombre des nôtres essayèrent de la porter; mais tous leurs efforts furent inutiles. Un des frères alla chercher la croix de saint Jean Gualbert, et conjura la patiente; et l'on put dès lors la porter au tombeau du saint. Les prières et les exorcismes commencèrent aussitôt; mais on ne put obtenir du démon aucune réponse; et le soir étant arrivé, on fut obligé de remettre la chose au lendemain. Le jour suivant, les prêtres, après avoir dit la messe, s'étant remis à l'œuvre avec le bras du saint, le démon ne put supporter plus longtemps sa puissance. On entendit dans un coin de la chapelle pousser des tons plaintifs. On mit alors le bras du saint sur la tête de la jeune fille, qui donna les signes d'une parfaite intelligence, parce que le démon l'avait quittée; de sorte que tous versaient des larmes de joie. Mais, vers midi, la jeune fille, qui n'avait pas dormi la nuit précédente, s'étant assoupie, s'écria tout à coup que le démon l'étranglait. Nous courûmes tous à elle. Le doyen envoie un prêtre pour la conjurer: le démon résiste. Le prêtre s'arrête, après nous avoir avertis de ne pas perdre courage et de continuer nos prières. Enfin le troisième jour, comme on apportait de nouveau le bras du saint, le démon sortit en murmurant, sans l'attendre. Dès ce moment, la jeune fille fut tout à fait délivrée. Il fut résolu qu'elle irait à confesse. C'est Jérôme lui-même qui reçut sa confession. Il examina scrupuleusement toute sa vie; et après avoir vanté sa piété, son humilité et sa soumission à la volonté divine, il ajouta: « On ne pourrait jamais croire que le démon ait eu sur elle une telle puissance si l'on ne savait que Dieu châtie ceux qu'il aime. » Ils restèrent encore deux jours chez nous, et s'en retournèrent ensuite pleins de reconnaissance et de joie. »

CHAPITRE V.

De la possession et de sa nature.

Chaque personnalité libre a dans son fond une unité indivisible, et n'est soumise qu'à soi. Ce qu'il y a en elle d'éléments multiples et divers est gouverné par ce centre où git le principe de son unité. Ces éléments forment par leur opposition comme des pôles qui se modifient, se limitent et se complètent mutuellement; mais ces modifications, ce complément réciproque, leur viennent de cet un, de ce centre qui les supporte, et qui ne connaît lui-même aucune opposition. C'est là ce moi primitif qui gouverne l'autre moi avec une puissance entière, plantant en quelque sorte sur tous ces éléments multiples qu'il domine, liant ou déliant à volonté les oppositions qu'ils renferment, et se produisant par elles au dehors, d'après des déterminations souveraines de sa part. Ce moi primitif se possède donc entièrement soi-même, et possède ensuite l'autre moi qui lui est subordonné, et c'est en cette possession de soi-même que consiste l'essence de toute liberté.

La personnalité ainsi formée se trouve placée vis-à-vis d'autres personnalités, et surtout en face de Dieu. C'est de lui qu'elle a reçu son moi primitif, cet un, ce centre qui supporte tout le reste; il est donc le principe et le fondement de cette unité qui est l'essence de toute personnalité; il est présent au moi de la manière la plus intime. Il n'est pas moins le principe et la cause de ce second moi, c'est-à-dire de ces éléments multiples et divers que supporte et unit le premier; il est donc aussi le fondement et l'appui de toutes les oppositions qui le modifient, et sous ce rapport il se pose vis-à-vis de la personnalité créée comme quelque chose d'extérieur. Il semble donc qu'il devrait être plus intime à l'homme que le fond même de son être, et plus extérieur à lui que le développement de sa personnalité poussé jusqu'à ses dernières limites; qu'il de-

vrait être proprement et son premier et son second moi, et qu'il pourrait par conséquent déterminer en lui, selon son bon plaisir, et l'unité du premier et les oppositions du second; qu'il pourrait, en un mot, posséder la personnalité tout entière. Mais il n'a voulu posséder de cette manière que la nature corporelle. Quant à la nature spirituelle, il l'a posée lui-même vis-à-vis de soi comme quelque chose de libre, plaçant ainsi dans notre libre arbitre une limite à son omnipotence. Détachant pour ainsi dire notre moi du sien, il l'a comme établi sur soi-même et sur sa propre essence; et séparant en même temps notre second moi de son être à lui, il l'a comme appuyé sur notre moi primitif, qui doit le régler et le gouverner. La personnalité, circonscrite ainsi et séparée, reste donc libre en présence de Dieu. Elle a bien le devoir de s'appuyer sur lui; mais c'est un devoir pour elle, et non une nécessité. Dieu lui demande une soumission libre, mais ne lui impose aucune contrainte. De la nature corporelle seule on peut dire qu'elle est possédée de Dieu; quant à la nature spirituelle et libre, on peut dire d'elle seulement que Dieu ou l'Esprit Saint s'empare d'elle, et la gouverne comme sa propriété.

Outre le rapport qui existe entre Dieu d'un côté et les corps ou les purs esprits de l'autre, il en est un second qui existe entre ces deux derniers, et il est important d'en étudier la nature. En soi, les esprits et les corps ne sont point naturellement subordonnés l'un à l'autre, car chacun a son unité qui lui est propre. Celle de la nature corporelle est comme enchaînée à Dieu par la nécessité, tandis que celle de la nature spirituelle se pose vis-à-vis de lui dans toute sa liberté. Aucune de ces deux natures n'habite ni ne peut habiter substantiellement en l'autre; car si la nature spirituelle, par exemple, pouvait habiter ainsi dans la nature corporelle, sa liberté anéantirait la nécessité à laquelle est soumise cette dernière, et c'est ce dont on ne trouve aucune trace dans le monde. Que si le contraire avait lieu, la né-

cessité qui caractérise la nature corporelle détruirait la liberté de l'autre nature. Mais si ces deux natures sont im-pénétrables l'une à l'autre, elles peuvent cependant s'em-parer réciproquement et par dehors l'une de l'autre, et former ainsi un tout et une sorte d'unité.

Si nous considérons les esprits, non plus dans leurs rap-ports avec les corps, mais dans l'usage qu'ils ont fait de leur liberté, ils forment deux royaumes séparés et opposés. Les uns, en effet, faisant de cette liberté un bon usage et se tournant vers Dieu, se sont unis à lui, et forment ainsi le royaume des esprits bons et lumineux. Les autres, au contraire, se détournant de Dieu, se sont séparés de lui, et, s'appuyant sur eux-mêmes, sont tombés par une chute la-mentable, et forment le royaume des esprits mauvais. Les premiers, en se soumettant volontairement à lui, ont trouvé le secret d'élever et de glorifier la nature en la faisant participer en quelque sorte à la liberté de l'esprit. De même qu'ils contemplent en Dieu par la vision intuitive toutes les choses dans leur racine divine, ainsi ils les domi-nent et les gouvernent en Dieu et dans sa puissance qu'il leur communique. De même que, comme leur créateur, il est à la fois au-dessous et au-dessus d'elles, ainsi il leur a donné ces vastes domaines de la nature comme fief, pour qu'ils les administrent et les gouvernent en son nom. Les démons, au contraire, en renonçant à Dieu et en s'appuyant sur eux-mêmes, se sont séparés de celui qui est la plus haute unité et qui contient toutes choses dans la simplicité de son être; ils ont perdu à la fois et la faculté de se sou-tenir eux-mêmes et celle de porter et de soutenir la nature. En essayant de s'unir et de s'approprier celle-ci par eux-mêmes, ils ont perdu la faculté de s'unir à elle et de la gou-vernner. Ils sont donc réduits à leurs propres forces; ils peuvent bien encore, avec celles qui leur sont restées, exercer une certaine puissance sur les divers domaines de la nature, non, comme les bons esprits, en la gouvernant par une action intime qui va du dedans au dehors, mais

en s'en emparant et la prenant au contraire du dehors au dedans. Et comme ils détachent, autant qu'il est en eux, les domaines dont ils s'emparent de l'ordre divin qui leur est contraire, et qu'ils les infectent de leur propre corruption, le siège de leur puissance git principalement dans ce que la nature a de mauvais et de défectueux.

Entre ces deux ordres, celui des purs esprits et celui des corps, il en est un troisième, composé de corps et d'esprits, et qui offre ainsi comme l'abrégé de la création tout entière. Ce que les bons esprits se sont efforcés d'atteindre en se soumettant à Dieu, ce que les démons ont voulu arracher par la violence et l'orgueil, Dieu l'a accompli dans l'homme en le créant. Dans l'homme, en effet, il a uni et la nécessité de la nature et la liberté de l'esprit, soumettant celle-là à celle-ci. Bien plus, il a voulu rendre sensibles les oppositions dont son être se compose par l'opposition des sexes qui le divisent en quelque sorte. Et comme en lui le temps et l'espace modifient son existence, qui n'est qu'un mouvement et un flux continu, il a attaché à la génération sa conservation et son développement.

Il s'agit donc de savoir de quelle manière cet être composé de deux éléments si divers peut ou posséder d'autres natures, ou être possédé par elles. L'homme est en rapport à la fois et avec le monde des corps et avec celui des purs esprits. Quoiqu'il ne puisse être possédé proprement par la nature à laquelle il est supérieur, il peut néanmoins en un certain sens recevoir ses influences et son action d'une manière plus intime que ne semble le comporter la condition respective de l'un et de l'autre, et c'est ce qui arrive soit dans la magie naturelle, soit dans la médecine. Les remèdes en effet peuvent être considérés comme des conducteurs par lesquels l'énergie qui réside dans les forces de la nature est communiquée à l'homme, et agit sur lui de la manière la plus profonde.

L'homme est aussi en rapport avec le monde des purs esprits, et leur action sur lui s'explique mieux encore que

celle de la nature, puisqu'elles lui sont supérieures, et que les esprits mauvais, s'ils ont perdu les qualités surnaturelles dont ils étaient doués, ont du moins conservé une partie des avantages naturels qui étaient inhérents à leur être. Et c'est ainsi que s'expliquent les possessions du démon; non que celui-ci puisse absorber ou détruire la personnalité de l'homme et lui substituer la sienne propre, puisque Dieu lui-même s'est refusé ce pouvoir; non encore qu'il puisse violer le sanctuaire de la liberté humaine, et contraindre la volonté à faire des choses qu'elle ne veut pas: son pouvoir, quelque étendu et quelque incompréhensible qu'il soit, ne va pas jusque-là. Mais Dieu, par des motifs que nous ne pouvons pas pénétrer et que nous devons respecter toujours, livre quelquefois au démon cette portion de notre être qui est comme le vestibule de la personnalité, c'est-à-dire ces facultés moins profondes qui tiennent de plus près aux sens et au monde extérieur et par lesquelles l'action de celui-ci pénètre incessamment en nous. Une vision de sainte Hildegarde peut nous donner une idée de la manière dont l'action du démon s'exerce sur l'homme dans la possession. Dans cette vision, elle vit une possédée environnée de noir et d'une fumée infernale qui, entourant toute la partie sensible de son âme raisonnable, ne permettait pas à la partie spirituelle de respirer dans la plénitude de sa liberté. Elle avait ainsi perdu le parfait usage de ses sens et de ses opérations propres; elle poussait des cris ou faisait des actions qui n'avaient aucun sens. La sainte continue en ces termes: « Pendant que je réfléchissais sur ce que je voyais, et que je cherchais comment et de quelle manière la forme (elle veut dire ici la substance) du démon entre dans l'homme il me fut répondu, et je vis en effet que le diable n'entre point dans l'homme avec sa propre forme, mais qu'il le couvre et l'enveloppe avec l'ombre et la fumée de sa noirceur. Car si la forme du démon entrait dans les hommes, le lien qui unit leurs membres serait bientôt dissous; il serait dissipé plus promptement que la paille

ne l'est par le vent. C'est pour cela que Dieu ne permet point au démon d'entrer en nous avec sa forme. Mais pénétrant notre être de son ombre, comme je l'ai dit plus haut, il le jette dans une sorte de fureur ou de folie qui nous fait faire et dire des choses étranges. Il vomit par notre bouche, comme d'une fenêtre, des blasphèmes contre Dieu; remue nos membres par dehors, quoiqu'il ne soit point vraiment en nous par sa forme. Pendant ce temps, l'âme humaine, comme assourdi et hébété, ignore ce que fait la chair. » (*Vita sanctæ Hildeg.*, liv. III, c. 20.) La sainte avait parfaitement compris le problème qu'elle s'était proposé. La substance du démon, s'était-elle demandé, peut-elle entrer dans la substance de l'homme? Non, mais les attributs seulement du premier peuvent s'emparer des attributs du second, de ses puissances corporelles ou sensibles; et elle est en cela d'accord avec la théologie, distinguant très-bien l'obsession de la possession, ne réduisant point celle-ci à une simple circonvession, et n'excluant que l'union substantielle.

CHAPITRE VI.

Des causes et des dispositions qui peuvent amener la possession.

Que la possession soit survenue tout à coup sans aucune préparation sensible, ou qu'elle ait été précédée par l'obsession, le mal doit presque toujours avoir certaines causes dans l'individu même qui en est affecté. Ces causes tiennent ordinairement à la constitution naturelle, et le tempérament joue ici un rôle considérable; il tient en effet aux deux portions dont se compose notre être, et forme ainsi comme la base de tous nos rapports. Le tempérament, toujours composé de quatre éléments, et qui varie selon les consonances ou les dissonances de ceux-ci, forme comme la base de la nature organique et vivante. On a désigné sous

un nom particulier quatre de ces tempéraments, formés par la prédominance de l'un de ces éléments. On a reconnu que les oiseaux, de même que l'air où ils vivent, renferment en eux tous les tempéraments, de manière cependant que la prédominance de l'élément sanguin se fait remarquer en eux. Les rapports physiques qui distinguent les oiseaux portent tous le caractère et comme la signature de l'air. C'est l'air qui les porte, c'est là qu'ils vivent d'une vie tout aérienne. Ils sont donc, en quelque sorte, possédés par cet élément, comme ils le possèdent aussi à leur tour. Toute l'économie de leur vie est basée sur cette possession réciproque; et les autres éléments, comme le feu, la terre et l'eau, n'y ont de part qu'autant qu'ils sont liés avec l'élément principal. Il en est de même des poissons, chez lesquels domine le tempérament flegmatique, parce qu'ils ont un rapport particulier avec l'eau. Ces tempéraments organiques s'élèvent dans l'homme à un ordre supérieur, et, par le concours de l'esprit et de la liberté, ils atteignent en lui une signification plus haute. Ils établissent parmi les hommes certaines dispositions ou aptitudes, d'après lesquelles les âmes se penchent pour ainsi dire les unes vers les autres, selon le plus ou moins de ressemblance qu'elles ont entre elles. Le tempérament ouvre donc l'âme en quelque sorte à certaines influences particulières, et dispose ainsi l'homme à la possession.

Les tempéraments, portant dans leurs racines les traces de la nature organique, se divisent dans leurs opérations d'après les oppositions qui en déterminent la direction. Parmi les divers tempéraments, il n'en est point qui se distingue des autres d'une manière plus profonde et plus tranchée que le mélancolique; il n'en est point non plus chez qui les oppositions soient plus marquées et qui se porte avec plus de force vers des extrémités contraires. Ce tempérament a, comme la lune, un côté obscur, par lequel il touche pour ainsi dire les sombres domaines de la nuit, se créant des images et des fantômes obscurs, et un autre côté

clair et lumineux, par où il cherche la lumière, et se dilate dans les productions enivrantes d'une imagination exaltée par la joie. Aucun ne passe aussi vite du plaisir à la douleur, de la joie à la tristesse. A lui se rattache le cholérique. Si l'opposition de la lumière et de l'obscurité forme comme le caractère distinctif du premier, celui du second consiste plutôt dans l'opposition de la chaleur et du froid. Cette opposition se fait sentir principalement dans les affections de l'âme, qui tantôt, se portant en avant avec une immense énergie, produisent comme une sorte d'explosion, et tantôt au contraire se replient sur elles-mêmes, et semblent s'affaisser au fond du cœur de fatigue et d'épuisement.

De même que les vents se partagent facilement en des courants électriques opposés, et se reposent ensuite avec la même facilité, ainsi le tempérament sanguin s'étend et se dilate aisément; mais il perd en intensité ce qu'il gagne en étendue; et si dans l'âme où il se trouve les tempêtes sont promptes et fréquentes, elles s'apaisent avec la même promptitude et la même facilité. Le tempérament flegmatique occupe la dernière place; il apparaît comme l'expression d'une neutralité saturée, et c'est, à cause de cela, de tous les tempéraments celui où l'on remarque le moins d'opposition. Opiniâtre dans son calme, le flegmatique se soustrait sans peine à toutes les émotions qui partagent l'âme et la dissipent; et si quelques-unes de celles-ci pénètrent en lui, elles se manifestent par des effets lents et peu sensibles.

De même que l'aiguille aimantée attire et met en mouvement le fer qui se reposait auparavant dans une sorte d'indifférence, et possède en quelque manière, par le magnétisme, ce métal, comme il en est possédé lui-même à son tour, ainsi en est-il de la nature de l'homme à l'égard du royaume des esprits. Elle sommeille ordinairement dans une sorte d'indifférence, inaccessible jusqu'à un certain point à leurs atteintes; mais il n'en est pas moins vrai qu'entre les divers tempéraments humains et le monde des

esprits il existe certains points de ressemblance ou de contact, dont la surveillance exige quelquefois toute la rigueur

CHAPITRE VII.

Comment les affections et les passions modifient et altèrent le tempérament. Juste de la Romagne. Histoire d'une Napolitaine; de Mathilde d'Engian; de Barthélemi de Bonsovannis.

Si les oppositions du tempérament disposent à la possession, cette disposition peut être augmentée par les affections et les passions, qui les réveillent et les rendent plus tranchées. La joie elle-même, portée à l'excès, a produit plus d'une fois la possession. Ainsi Dino de Rosta, dans sa Vie de saint Ambroise de Sienne, raconte que Ceecha, sa parente, fut possédée pendant qu'elle dansait dans une noce en jouant des castagnettes. Leuwarde de Nabburg jouant avec des anneaux de verre, son mari impatient la donna au diable, et elle devint à l'instant possédée. (*Acta sanct.*, 6 jan.) La possession est plus souvent encore la suite du chagrin, de l'inquiétude et de toutes les passions qui en résultent. Ainsi Jérôme de Raggiolo, dans le recueil qu'il nous a laissé des miracles opérés à Wallombreuse par saint Gualbert sur les possédés, raconte, pag. 399, qu'un homme d'une taille et d'une force extraordinaire arriva seul un jour en ce lieu, avec les cheveux et la barbe en désordre. On le prit d'abord pour un fou; mais il raconta bientôt le malheur qui l'avait réduit en cet état.

Juste de la
Romagne.

Il était de la Romagne, et avait tout perdu par suite de la guerre. Pour comble d'infortunes, on lui avait imposé des contributions excessives, qui l'avaient forcé de s'endetter. Ses créanciers le firent mettre en prison, où il passa plusieurs années dans une profonde douleur, sans qu'aucun homme eût pitié de lui. Le dépit et l'amertume s'emparent de lui, et son indignation monte jusqu'à la fureur. Il maudit le christianisme, s'emporte contre les compagnons de sa captivité, et conjure les puissances supérieures et inférieures de l'antéantir. Ceux qui l'entendent le croient possédé du démon, et vont le dire au geôlier. Celui-ci croit d'abord que c'est une ruse, et qu'il veut s'échapper

de la prison ; mais bientôt, convaincu de la vérité du fait, il lui donne la liberté. Le prisonnier court à Vallombreuse pour chercher du secours. A peine arrivé, il demande qu'on le conduise à l'église. Dès qu'il y est entré, le démon parlant par sa bouche s'écrie : « Jusqu'ici je t'ai traité doucement ; mais puisque tu es ingrat, je serai désormais sans miséricorde pour toi. Vous tous qui êtes ici présents, voyez combien ont été inutiles mes bienfaits envers cet homme. » Puis il se mit à le tourmenter avec une telle fureur que tous, épouvantés, prirent la fuite. On le reconduisit plus tard de force à l'église, et l'on commença les exorcismes ; mais il devint furieux, s'arracha des bras de ceux qui le tenaient, et s'enfuit au haut d'un chêne. Lorsque l'affaissement eut succédé à la fureur, il descendit et s'assit au pied de l'arbre. Le démon se mit alors à lui parler doucement en lui promettant d'avoir pitié de lui s'il voulait retourner à la maison. Mais il rejeta les offres du diable, qui recommença dès lors à le tourmenter.

Le patient invoque mille fois les noms de Jésus et de Marie, puis il tombe à terre, essoufflé, baigné de sueur et de larmes. On le reporte à l'église ; là, revenu à lui, il pousse des plaintes navrantes, tout en se déclarant digne de châtimens plus grands encore. Comme les exorcismes ne produisaient aucun effet, l'abbé se décide à le garder dans le couvent jusqu'à parfaite guérison. Juste, c'était le nom du patient, reste au monastère pendant trois mois, au milieu des prières et des exorcismes. Le démon, plus d'une fois, cherche à l'étrangler dans sa fureur ; mais ne pouvant y réussir, il emploie la ruse. Juste étant assis un jour sous un cerisier, le démon lui inspire le désir de manger de ses fruits ; il monte dans l'arbre pour satisfaire son désir. Le démon, s'adressant à lui, essaye d'abord, par de douces paroles, de l'engager à se précipiter du haut de l'arbre. Juste refuse. Le démon furieux lui dit : « C'est maintenant, scélérat, que je vais t'entraîner avec moi dans l'abîme, en te précipitant en bas. » Juste embrasse l'arbre étroitement en

invoquant tous les saints. Mais le démon s'écrie : « Tu es perdu ; c'est maintenant que nous allons descendre ensemble dans l'enfer. Tais-toi donc, misérable. » Juste et le démon luttent ainsi ensemble pendant quelque temps ; tous les spectateurs sont saisis d'horreur. Enfin le démon vaincu laisse le patient suspendu à l'arbre, d'où on le descend non sans peine avec une échelle.

L'abbé lui ordonne de ne plus s'éloigner du couvent, et de ne plus aller au travail sans être accompagné de quelqu'un. Il le fit ; mais un jour qu'il travaillait avec d'autres au jardin, près d'un rocher, et que ses compagnons étaient occupés d'un autre côté, il monte sur le sommet du rocher : là recommence avec plus de violence encore la même lutte entre lui et le démon, qui voulait qu'il se précipitât du haut en bas. Juste opposa la plus grande résistance, et fut plusieurs fois, en présence du porcher qui était en bas, poussé par derrière. Il jetait des cris lamentables ; et le démon, de son côté, hurlait avec fureur. On accourut, mais personne n'osait approcher. La lutte cessa enfin, et Juste fut encore délivré cette fois. L'abbé appelle de nouveau les moines à l'église, et ordonne trois jours de prières pour la guérison du pauvre patient. Ces prières furent efficaces, et Juste fut délivré pour toujours du démon, et s'en retourna chez lui avec ses parents.

Histoire
d'une
Napolitaine.

Ce que la douleur et la colère ont fait dans le cas précédent, la haine l'a fait en d'autres circonstances. Dans une ville du royaume de Naples, nommée Sepi, vivait un homme nommé Jacques, dont la femme avait conçu pour lui une telle haine que, dès le premier jour de son mariage, elle ne put souffrir ses approches. Dès qu'il essayait de vaincre ses répugnances, elle se sentait prise d'une telle fureur qu'elle se serait plutôt jetée par la fenêtre que de le souffrir. On raconta la chose à un ecclésiastique qui demeurait dans la maison. Celui-ci, ayant peine d'abord à ajouter foi au récit qu'on lui faisait, voulut s'assurer du fait : il fit cacher le mari dans l'intérieur de la maison :

puis, ayant fait venir la femme, il lui demanda la cause de cette haine si profonde. Celle-ci, se plaignant de son malheureux sort, répondit qu'elle n'avait aucune raison de haïr son mari, que lorsqu'il était absent elle se sentait prise pour lui d'un amour inexprimable ; mais que dès qu'il approchait pour la voir ou lui parler il lui paraissait si affreux et si haïssable que la mort lui semblait plus douce que sa présence. Elle sentait alors son âme et toutes ses puissances soulevées contre lui, comme s'il était le plus scélérat de tous les hommes ; puis, dès qu'il s'éloignait de nouveau, elle était enflammée de la même passion pour lui. Le prêtre, pour s'assurer si cela était vrai, convint avec plusieurs femmes qu'on l'attacherait à son lit, les mains et les pieds en croix, avec des cordes très-fortes, pour que son mari pût approcher d'elle librement ; car il la soupçonnait de vouloir couvrir par ce manège quelque vice secret. La femme, en l'absence de son mari, se laissa faire, et à sa demande on fit approcher le mari. Mais dès qu'il entra elle fut prise d'une telle fureur qu'elle ressemblait à une hyène : l'écume lui sortait de la bouche, elle grinçait des dents, roulait les yeux, et tout son corps paraissait plein de diables. Les femmes qui étaient présentes racontèrent que les cordes dont on l'avait liée lui avaient fait des entailles sur le ventre et l'estomac, et que toute sa peau ressemblait à celle d'un homme qu'on aurait flagellé. Sa rage ne cessa que lorsque son mari, fatigué de la lutte et touché de compassion pour elle, se retira. Trois ans après seulement, le charme fut rompu par une magicienne, qui probablement l'avait jeté elle-même, parce que ce mariage lui avait déplu. (Codronchus, de *Morbis maleficis*, l. III, ch. 8.)

Une histoire de ce genre, mais dans un degré moins violent, s'est passée en Normandie. Mathilde d'Engian avait épousé un marchand nommé Nicolas. La première nuit de ses noces, elle devint furieuse contre lui, le déchira et le mordit tellement qu'il fut obligé de prendre la fuite. Il fit

Mathilde
d'Engian.

un voyage dans le Poitou, et ne revint qu'après un mois. Ses parents, pour fêter son retour, donnent un grand repas. Mathilde s'endort vers le soir, et à son réveil elle se sent mal au cœur, parcequ'elle avait peu de joie du retour de son mari. Elle va dans le jardin, et là il lui semble qu'elle entend la voix de plusieurs personnes et un grand bruit. Un homme arrive à elle, et la saisit à la gorge. Elle veut crier, mais un autre vient, qui lui met les doigts dans la bouche. Elle perd aussitôt l'usage de la langue et des pieds. Son mari la fait chercher, et on la trouve demi-morte couchée par terre. A partir de ce moment elle éprouve deux fois par jour, le matin et le soir, des accès de possession. Ses parents, après l'avoir conduite en divers sanctuaires, la mènent enfin visiter les reliques de saint Hildevert à Gorne. Là, le jour de l'Ascension, on dit pour elle une messe à laquelle elle assiste sur son lit. Le soir, lorsque l'heure de sa crise approche, plusieurs prêtres se réunissent, lisent sur elle des évangiles, l'aspergent d'eau bénite, lui placent le livre des Évangiles sur la tête, l'étole autour du cou, et lui donnent les reliques à baiser. Elle s'évanouit; ses membres se roidissent, et elle devient comme morte. La sainte Vierge lui apparaît, et lui dit : « Mathilde, que fais-tu? — Hélas! répond-elle, je suis dans une grande angoisse. — Ne crains point, ma fille, tu seras bientôt délivrée. — Qui êtes-vous donc? — Je suis la mère de Dieu. Lorsque tu seras guérie, fais brûler de l'encens sur mon autel et sur celui de saint Hildevert. » Celui-ci lui apparut aussi; on lui apporta de ses reliques, et sa langue fut déliée. (A. S., 27 mai.)

Les mêmes effets sont produits quelquefois par un amour trompé. Un homme de Poppi avait conçu un amour violent qu'il ne pouvait satisfaire, parce que la femme qu'il aimait avait épousé un autre homme; et dans sa fureur il s'était donné plusieurs fois au démon. A cette époque, on avait pendu un scélérat qui, dans son désespoir, s'était aussi donné au diable, et était mort au milieu des plus horribles

blasphèmes. Pour laisser un exemple terrible, on avait laissé son corps sur l'échafaud, et cet homme de Poppi l'avait vu par hasard en passant, lorsqu'il était déjà noir et à demi mangé par les vers. Il crut entendre en même temps un sifflet partir de l'échafaud, et il fut pris d'un saisissement inexprimable. Il tomba dans un profond abattement, et devint aussitôt possédé. Furieux, il retourne à Poppi, déchirant tout ce qu'il rencontre sur sa route. On accourt, on se saisit de lui avec peine, on le lie, et on l'amène ainsi à un carrefour. Ceux qui le conduisaient veulent se reposer un peu, et le laissent s'éloigner pour satisfaire un besoin naturel; mais à peine leur a-t-il échappé qu'il devient comme un ours furieux, se jetant sur ceux qui le poursuivaient, se défendant avec des pierres et des bâtons: de sorte qu'on ne put le prendre qu'après plusieurs jours, et par ruse. On l'amena à Vallombreuse, où le démon le quitta, conjuré par le bras et la croix de saint Gualbert. Mais dès que les exorcismes cessèrent, il revint, et ne s'en alla définitivement qu'après une lutte de plusieurs heures. (Jérôme de Raggiolo, page 392.)

La jalousie est une des passions qui troublent l'âme le plus violemment, et conduisent ainsi le plus facilement à la possession. Brognoli nous raconte à ce sujet un fait très-remarquable dont il a été lui-même témoin. (*Manuale exorcistarum ac parochorum*; Venet., 1714, p. 33). « En 1618, nous dit-il, le 4 septembre, on m'amena à Venise, au couvent de Saint-Bonaventure, un homme de Castro-Franco, ville du diocèse de Trévise. Il s'appelait Barthélemi de Bonsovannis. C'était un homme simple et presque idiot, âgé de trente-deux ans, et dans lequel était entré le démon Belzebub, qui avait été, disait-il lui-même, dès le jour de la naissance de cet homme, destiné par Lucifer à le porter au mal. N'ayant pu, malgré toutes ses attaques, réussir à lui faire commettre même des péchés légers, parce que c'était un homme simple et droit, qui craignait Dieu et recevait souvent les sacrements, il résolut enfin de le tour-

Barthélemi
de
Bonsovannis

menter en lui inspirant des sentiments de jalousie contre sa femme. Comme il entra chez lui le jour de la Pentecôte, pris un peu par les fumées du vin, le démon lui apparut sous la forme d'un jeune homme inconnu, qui était assis près de sa femme dans sa chambre à coucher et paraissait l'embrasser. Saisi de colère à cette vue, il tire son épée pour tuer sa femme; mais le jeune homme, la tenant embrassée, para le coup; de sorte qu'elle ne reçut qu'une légère blessure à la main, et le jeune homme disparut aussitôt.

« Le mari courroucé, croyant qu'il a descendu l'escalier, le suit l'épée à la main pour le tuer. Arrivé au bas, il trouve son beau-frère, et se plaint amèrement à lui de l'infidélité de sa femme. Celui-ci, étouffé, se fait tout raconter exactement; et comme ni lui ni personne n'avaient vu fuir le jeune homme dont se plaignait Barthélemi, et que la pauvre femme, injustement blessée, prenait en gémissant Dieu à témoin de son innocence, on crut qu'il fallait attribuer toute cette histoire à l'ivresse du mari. Mais celui-ci ne fut pas satisfait, et commença à être tourmenté par la jalousie. Il sentit dans le corps, et surtout dans les épaules, un fourmillement semblable à celui qu'aurait produit une multitude de fourmis. Il lui sembla que toutes ses articulations étaient liées, et il pouvait à peine pourvoir à la subsistance de sa famille. Le fait s'éclaircit enfin le 30 août, où la forme d'une grosse mouche lui entra dans la bouche. Il tomba aussitôt dans la folie et la frénésie, et devint tellement furieux qu'il se serait tué si on ne l'en avait empêché. Lorsqu'on me l'eut amené dans la chapelle du Saint-Sauveur, accompagné de son frère aîné et d'un autre homme de son pays, le démon se mit aussitôt à crier d'une voix aiguë par la bouche de ce possédé : « Je sortirai de son corps si tu me l'ordonnes, car je ne puis y rester plus longtemps. »

« Le trouvant ainsi docile, je lui défendis de sortir avant que je le lui eusse commandé. Je lui défendis en même temps de parler, de faire du mal à cet homme, de lui ôter

l'usage de ses sens intérieurs et extérieurs, et lui ordonnai de le laisser me raconter exactement tout ce qui s'était passé en lui. Ce fut alors qu'il m'exposa clairement et simplement toutes les choses que je viens de raconter. Après l'avoir entendu, j'ordonnai au démon, dans le nom de Jésus, de découvrir tous ses méfaits, et de se servir pour cela de la langue du possédé, sans lier toutefois aucun de ses autres sens intérieurs ou extérieurs, afin qu'il pût, ainsi que tous les autres assistants, connaître la vérité et l'innocence de la femme accusée. C'est alors que le démon raconta tout ce qui précède, et dit que la femme était innocente et son mari juste et bon. Puis il ajouta : « Comme, malgré mes attaques, je ne pouvais venir à bout de ce pauvre homme, les autres démons se moquaient de mon inexpérience et de ma maladresse. Lucifer surtout, notre prince, me reprochait ma négligence. J'ai donc pris la forme d'un jeune homme pour lui inspirer des sentiments de jalousie et de haine contre sa femme. Cependant je l'ai empêché de la tuer, parce que Dieu ne voulait pas le permettre. » Il dit encore qu'il s'appelait Belzébub, qu'il était du dernier chœur des anges ; que son nom lui venait non de son rang, mais de sa fonction, parce que Lucifer l'avait chargé de porter cet homme au péché. Après plusieurs autres demandes et réponses, je lui commandai, au nom de Jésus, de sortir de cet homme, ce qu'il fit aussitôt ; et le possédé fut délivré pour toujours de la tyrannie du démon et de la jalousie qu'il avait conçue pour sa femme, et s'en retourna chez lui. »

CHAPITRE VIII.

Altération du tempérament par les influences vitales ; par la faim ou la soif ; par les mauvais traitements ; par les maladies ; par l'épilepsie ; par les phases de la lune. Histoire d'un jeune homme du couvent d'Herzogenbusch ; d'une jeune fille de Silésie ; de Cath. Somnoata ; de quatre sœurs à Mutina, en Lombardie.

Les affections de l'âme ne sont pas les seules portes qui donnent accès au démon. Toutes les régions de l'organisme étant en rapport non-seulement entre elles, mais encore avec ce monde et le monde supérieur, chacune de ces régions est accessible aux influences de l'un et de l'autre. Jusqu'ici, nous avons étudié la région moyenne de l'organisme dans ses rapports avec le monde satanique : nous allons considérer maintenant ces mêmes rapports dans les domaines inférieurs de la vie. Ici, comme là, peut se déclarer une solution de continuité, une blessure qui donne accès à l'esprit mauvais. Car tout ce qui blesse notablement ce côté de notre nature, tout ce qui rend plus tranchées les oppositions qui constituent en quelque sorte la température de la vie, tout cela ouvre la porte à ce génie du mal, qui épie sans cesse l'occasion de nous perdre : tout cela introduit peu à peu et presque insensiblement l'élément physique dans la région morale de notre être, et peut devenir par là une occasion de possession. Les puissances extérieures et purement physiques, si elles produisent quelquefois l'extase, peuvent aussi, avec le concours de certaines causes morales déterminées, produire la possession lorsqu'elles pénètrent profondément dans la vie. Nider (*Formicarium*, l. 3, ch. 1) nous raconte à ce propos un fait remarquable. Voici ses paroles :

Le jeune homme du couvent d'Herzogenbusch.

« Le fait que j'ai à raconter, je le tiens de H. Kaltysen, professeur de théologie et inquisiteur, et du frère Arnold, témoin oculaire. Dans un couvent de notre ordre, situé à

Herzogenbusch, était un jeune homme d'environ treize ans, que ses parents avaient envoyé pour qu'il se préparât à faire plus tard sa profession. Celui-ci, étant entré dans le jardin du couvent, aperçut quelque chose de blanc suspendu à la feuille d'une plante; puis, cédant à la tentation, il détacha cette feuille, la mâcha et l'avalâ sans défiance. Bientôt, pendant qu'il faisait ses exercices de piété, il commença à prendre un maintien très-dévo't. Souvent en présence des frères il était ravi en extase, perdait l'usage de ses sens extérieurs, parlait très-bien le latin, quoiqu'il ne l'eût jamais appris. Il savait par cœur beaucoup de passages de la Bible qui lui étaient aussi inconnus auparavant. Il en était de même de la langue française. Il assurait qu'il voyait des merveilles dans le ciel, et il disait à ce sujet des choses vraiment étonnantes. Quelques femmes moins réfléchies et plus crédules pensèrent que c'était l'œuvre du Saint-Esprit, quoique ce fût celle du démon. Mais les frères, qui savaient que ce jeune homme était tout à fait ignorant, eurent d'autres pensées. On lui apporta le sacrement de l'eucharistie, et l'horreur qu'elle excita en lui fit juger que le démon était présent. Un saint religieux, le frère Arnold, l'exorcisa, força le démon à découvrir pourquoi il était entré dans le corps de ce jeune homme, et lui ordonna de le quitter après avoir donné un signe non équivoque de sa sortie. Dès lors le possédé redevint grossier comme auparavant, et porte encore aujourd'hui les traces du passage du démon; car il a quelque chose de désagréable dans tout son être; et son esprit est si obtus qu'il est douteux qu'il puisse acquérir la science nécessaire à un ecclésiastique. »

On ignore ce qu'était le blanc que ce jeune homme avait aperçu sur cette feuille : c'était probablement le produit de quelque insecte. Quelle que fût sa nature et son origine, ce ne fut en cette circonstance qu'une cause occasionnelle et purement physique, qui, en pénétrant dans la vie de ce jeune homme, donna accès en lui aux influences démoniaques. Celles-ci avaient été déterminées encore par d'au-

tres circonstances, que le frère Arnold avait apprises dans la confession et que le démon lui avait découvertes.

Une soif ou une faim extrême ont suffi en plusieurs circonstances, pour disposer à la possession. Fernel raconte un fait de ce genre dans son livre : *De abditis rerum causis*, lib. 2. Quelqu'un, avant soif la nuit, se leva, et ne trouva

dé livré au tombeau de saint Germain. (*Vita S. Germani*, ch. 4, 46.) Dans beaucoup de cas la possession est amenée par les choses les plus innocentes. Deux femmes en Belgique, dont l'une était mariée et l'autre béguine et qui habitaient toutes les deux un endroit comme Raamsdonc, se promenaient un jour dans la rue. L'une d'elles avait une pomme; elle prit son couteau, la partagea en deux, en donna une moitié à sa compagne et garda l'autre pour elle; puis elles continuèrent de marcher en parlant de choses et d'autres. Mais pendant qu'elles mangeaient cette pomme, elles furent prises, l'une d'une triple, l'autre d'une double possession, qui les tourmenta considérablement. C'est ce que firent connaître plus tard les exorcismes qu'on employa pour conjurer le démon. La chose avait déjà duré quelque temps, lorsque le démon qui possédait l'une de ces femmes avoua à sa mère que sa fille n'avait pas mérité ce malheur, mais qu'il lui était arrivé pour que son exemple effrayât les chrétiens du lieu, et qu'elle serait délivrée ainsi que sa compagne par une religieuse vêtue de noir, qui demeurerait au delà de la Schelde. La mère comprit que cette religieuse n'était autre que sainte Amelberge, et elle lui fit un vœu. Les deux possédées se rendirent donc ensemble à son tombeau. Comme elles approchaient de l'église, l'une se mit à parler de choses secrètes, l'autre au contraire devint muette pendant trois jours. Il fallut employer la violence pour les faire entrer dans une barque et passer la rivière; et six hommes purent à peine les traîner dans la chapelle. La muette commença dès lors à parler. Mais les corps de ces deux femmes enflèrent tellement que leurs cous devinrent plus gros que la tête. On continua les exorcismes; et au bout de neuf heures elles furent jetées par terre sans mouvement, et la bouche ouverte comme dans une extase. Elles se levèrent au bout d'une heure, et rendirent grâces à la sainte de leur délivrance. Ceci arriva au mois de février de l'an 1327. (*Act. Sanct.*, 10 jul.)

La possession est quelquefois la suite de mauvais trai-

Madeleine,
en Silésie.

tements corporels. Une jeune fille nommée Madeleine, fille de George de Siebeneich, avait à l'âge de douze ans perdu son père, qui s'étoit noyé dans l'ivresse, et peu de temps après sa mère étoit morte subitement. Ses tuteurs la placèrent chez un menuicier. Là elle fut traitée de la manière la plus indigne. On l'occupait à filer, et quand elle n'avait pas fait sa tâche on la frappait rudement et jusqu'au sang avec des verges. On la renfermait des nuits entières seule dans un trou obscur; on vomissait contre elle les imprécations les plus horribles. Tout cela l'avait rendue craintive et pusillanime, et lui avait donné un tremblement continuel. La nature ainsi maltraitée éclata enfin sous le poids du fardeau dont on l'accablait, et Madeleine fut possédée le jour de la chandeleur de l'an 1605. Le dimanche auparavant, pendant le sermon de la grand-messe, lorsque tout le peuple étoit à l'église, un oiseau noir, entrant par la porte entr'ouverte, étoit venu à elle dans sa chambre: volant d'abord vers son cou, il alla ensuite sous son bras, et là il disparut. Elle s'évanouit d'épouvante. A la suite de cet événement elle éprouva pendant plusieurs jours de grands vomissements, et un hoquet dont le bruit égalait celui d'une roue de moulin; de sorte qu'on l'entendait à plusieurs maisons de distance. Bientôt on reconnut en elle tous les signes caractéristiques d'une véritable possession. (*Dæmonomania*, Tobias Seilerus, Wittenberg, 1605.)

Catherine
Somnoata.

La possession peut encore être l'effet de maladies très-graves. Catherine Somnoata fut attaquée deux fois de la peste, et fut guérie aux deux fois par sainte Rosalie, dans la grotte de Palerme. Mais elle fut ensuite possédée par sept démons. (*Appendic. miracul. S. Rosal.*, ch. 4, 86.) Un paysan de Turgovic étoit depuis longtemps malade au lit. Il fut possédé tout à coup, sauta de son lit, prit un bâton et s'élança sur sa femme. Les voisins accoururent, et s'étonnèrent de trouver en cet état un homme qu'ils connaissaient depuis longtemps comme boiteux. Il fut guéri

au tombeau de saint Gebhard. (A. S., 27 aug.) Mais de toutes les maladies celle qui semble favoriser le plus la possession, c'est l'épilepsie. D'après les observations de Salmuthi (*Centur. 3, Observ. 41*), bien souvent les épileptiques, avant ou après leurs accès, voient un chien ou un homme noir. Ils sont donc déjà disposés à la clairvoyance ; et comme cette disposition a des rapports très-intimes avec l'état lunatique, la clairvoyance chez eux se manifeste principalement sous son côté obscur et sombre. Leur état convulsif contribue à développer ces dispositions qui suffisent quelquefois pour produire le mal.

L'an 1600 vivaient à Mutina, en Lombardie, quatre sœurs, jeunes, nobles et vertueuses. L'une d'elles était mariée et demeurait avec une de ses parentes. Toutes étaient malheureusement disposées aux influences diaboliques et avaient été tourmentées pendant longtemps par les esprits impurs. Si elles tombaient malades, leurs maladies étaient toujours d'une nature qui échappait aux médecins. Elles étaient, par exemple, transportées sur des lieux élevés pour être de là jetées en bas, ou bien enfermées dans les chambres les plus éloignées de la maison. On leur déchirait leurs vêtements, on leur arrachait les cheveux, et on les maltraitait tellement que les voisins accouraient au bruit pour leur porter secours. Quoiqu'elles fussent bien élevées et de mœurs irréprochables, elles étaient contraintes de proférer des blasphèmes, des paroles indécentes et grossières et de pousser des hurlements affreux. Elles ne pouvaient prier ni entendre la parole de Dieu qu'avec les plus grands efforts. Assister à la messe était pour elles une chose insupportable ; car les démons les renversaient par terre et leur faisaient jeter des cris de fureur. Si elles voulaient aller à confesse, elles se sentaient forcées de tirer la langue, comme pour se moquer du sacrement et du prêtre. Quoique trois d'entre elles eussent fait vœu de virginité, elles se sentaient continuellement brûlées des feux les plus impurs. Prières, messes, eau bénite, reliques, exorcisme,

Les quatre
sœurs
de Mutina.

tout fut employé, mais tout fut inutile. Des prêtres pieux firent pour elles des pèlerinages à Lorette et en d'autres lieux célèbres; ce fut en vain. Elles furent enfin délivrées par l'intercession de saint Ignace. Le recteur avait suspendu en secret une image du saint au mur de leur chambre. Les démons poussèrent aussitôt d'affreux hurlements, prodiguant au saint les épithètes les plus injurieuses, ce qui augmenta la dévotion de ces pauvres femmes pour lui. Le P. Augustin Vivado, étant venu de Rome à Mutina pour y prêcher, apporta avec lui des reliques du saint, et les plaça en secret aussi dans la chambre des quatre sœurs. Les démons hurlèrent encore plus fort qu'auparavant, et déclarèrent d'où ils étaient venus et qui les avait amenés. Ils sortirent l'un après l'autre en criant : « Où est ta puissance, ô Lucifer ! puisque la simple image de ce prêtre suffit pour nous chasser sans que tu puisses lui résister ? » Il avait fallu toutefois deux mois de lutte avant d'obtenir la victoire.

Comme la lune est dans un rapport très-intime avec les systèmes inférieurs du corps, où les dispositions malades à la possession prennent leur racine, celles-ci, dans leurs manifestations, se trouvent liées très-souvent aux phases de ce satellite de la terre. Déjà Codronchus et plusieurs autres après lui ont remarqué que beaucoup de démoniaques sont plus tourmentés dans certaines phases de la lune. Ainsi, du temps de saint Germain il y avait un possédé dont les accès coïncidaient avec la croissance de la lune. Le saint le fit renfermer une nuit près de lui, et le démon, trahissant sa présence, découvrit lui-même et l'époque et l'occasion où il était entré dans le corps de cet homme, qui fut guéri à l'instant même. Il en était ainsi de cette jeune fille qui, chaque mois, quand la lune décroissait, perdait la vue, et la recouvrait quand la lune venait à croître : elle fut guérie au tombeau de saint Pierre Gonzalez. (*Act. Sanct.*, 15 apr.)

Il est impossible de reconnaître dans ces opérations une

influence immédiate des astres; car ceux-ci ne sont point sortis de la main du créateur avec l'empreinte du démon, et ils n'ont par eux-mêmes aucune valeur morale. Mais dans l'ordre des corps de cet univers la lune est à la terre à peu près ce que celle-ci est au soleil. Celui-ci appartient à une sphère plus élevée, celle-là à une sphère inférieure. Or, dans l'ordre des hiérarchies spirituelles et organiques à la fois, nous trouvons une nature plus haute qui a ses racines dans le monde spirituel et qui correspond à la région solaire; puis une nature intermédiaire qui correspond à la région terrestre, et enfin une nature inférieure qui correspond à la région lunaire. D'un autre côté, une certaine concordance existe entre les éléments qui se correspondent. Si donc, dans l'état ordinaire et sain du corps, les secousses produites par les phases de la lune se perdent et sont neutralisées en quelque sorte par les grands mouvements vitaux, elles se produisent au dehors dans toute leur énergie dès qu'un état maladif intervient; et alors elles disposent à la fois et aux maux physiques, et, par le moyen de ceux-ci, aux influences diaboliques. Lorsqu'une maladie cosmique croît en même temps que la lune, le remède est plus efficace quand il est administré à l'époque où elle décroît: il en est ainsi bien souvent des maladies d'une nature diabolique. Quand elles croissent avec la lune, c'est à l'époque où elle décroît que seront plus efficaces les moyens employés contre elles.

CHAPITRE IX.

Les influences spirituelles considérées dans leurs rapports avec la possession. Un simple regard, quelquefois même une simple plaisanterie, peut la produire. Des formes sous lesquelles le démon a coutume de paraître. Histoire de Jean Schmidt.

Les puissances infernales ne trouvent pas seulement dans les systèmes inférieurs de notre être une porte pour entrer

chez nous; ils la trouvent encore dans les régions supérieures. Mais ici tout consiste en des visions, des contemplations, des imaginations. Tant que l'homme ne sort pas des voies battues, il est inaccessible aux phénomènes extraordinaires; mais dès qu'il sort de ces voies, dès que les digues qui le retiennent dans ce milieu où consiste la sagesse et le bien sont rompues, tous ces phénomènes, qui ne pouvaient se produire auparavant, cherchent à se manifester; et la nature, inondée pour ainsi dire par les flots d'un monde inaccoutumé, devient par là plus disposée à être possédée par lui. L'homme peut donc, par cette région de la personnalité humaine, s'ouvrir une porte dans ces royaumes étrangers, comme aussi les influences de ceux-ci peuvent arriver à lui par cette même porte. La simple vision physique, quand elle se lie avec certaines relations morales et certaines dispositions du caractère ou du tempérament, peut devenir une cause occasionnelle pour les phénomènes de ce genre.

Histoire
d'une jeune
fille de
Carthage.

Prosper nous raconte à ce sujet un fait qui s'était passé à Carthage de son temps et dont les habitants de cette ville avaient été témoins. Une jeune fille d'origine arabe, qui avait pris l'habit des femmes consacrées à Dieu, un jour qu'elle prenait un bain, regarda avec volupté une image de Vénus; et tout aussitôt celui qui rôde autour de nous comme un lion rugissant, trouvant ce qu'il cherchait, s'établit dans le corps de cette femme. Il se logea dans le gosier, et pendant soixante-dix jours il ne lui laissa prendre aucune nourriture ni aucun breuvage. Les parents eurent recours dans leur malheur aux remèdes spirituels, et s'adressèrent à un prêtre; ils lui expliquèrent tout ce qui s'était passé. La jeune fille lui déclara en même temps que chaque nuit, à minuit, un oiseau lui apparaissait, et lui versait dans la bouche quelque chose qu'elle ne connaissait pas. Tous étaient étonnés de ne trouver en elle aucun signe d'une aussi longue abstinence, ni faiblesse, ni pâleur, ni malaise. Le prêtre, s'étant assuré par ses propres yeux de la vérité des

faits, conseilla de recommander la jeune fille à une religieuse d'un couvent où étaient conservées les reliques de saint Étienne et au supérieur de ce couvent. Là le démon lui apparut dès le premier jour sous la forme de l'oiseau accoutumé, et lui reprocha d'être venue en un lieu où il ne pouvait approcher d'elle sans y avoir été contrainte par la faim ni par la soif : elle y resta deux mois néanmoins sans boire ni manger.

Le quinzième dimanche après son arrivée, le prêtre étant venu avec nous dans l'église pour célébrer la messe de bonne heure, le supérieur de la maison conduisit à l'autel la jeune fille; et à son air, à sa démarche on aurait pu croire qu'elle sortait d'un repas copieux où elle avait beaucoup bu ; mais, s'étant prosternée devant l'autel, elle émut jusqu'aux larmes par ses plaintes et ses cris tous les assistants, qui se mirent à invoquer le secours de Dieu. Après la messe, le prêtre lui ayant donné une petite particule d'une hostie consacrée et imbibée d'eau, pendant une demi-heure elle ne put l'avalier, parce qu'elle était encore possédée par celui dont l'Apôtre dit : « Qu'a de commandé le Christ avec Bélial ? » ou encore : « Vous ne pouvez boire le calice du Seigneur et celui des démons. » Pendant que le prêtre tenait sa tête, pour qu'elle ne rejetât pas l'hostie, un diacre conseilla d'appliquer à sa gorge le saint calice. A peine l'eut-on fait que le démon dut céder au Sauveur l'endroit qu'il avait possédé jusque-là, et la jeune fille put avaler l'hostie qu'elle avait dans la bouche et éclater en actions de grâces. La multitude entière rendit aussi grâces à Dieu d'avoir ainsi, après quatre-vingt-deux jours de souffrance, délivré cette femme de la tyrannie du démon. (Prosper, de *Dim. tempor.*, ch. 6, p. 900.)

Quelquefois en ces circonstances la simple vue dégénère immédiatement en une vision qui produit aussitôt les résultats que nous avons vus plus haut. Brognoli raconte dans son *Alexicakon*, disput. 2, n° 261, qu'une jeune fille de Venise, âgée de quatorze ans, ayant regardé un jour

avec complaisance son image dans une glace , revint plusieurs fois pour se donner le même plaisir. Elle aperçut dans le miroir l'image d'un beau jeune homme qui embrassait la sienne ; et comme elle prenait plaisir à cette représentation , la forme qu'elle voyait se découvrit à elle , et lui déclara qu'il était le plus grand des dieux , et qu'il était épris d'amour pour elle ; que , si elle voulait lui plaire , elle devait croire qu'il n'y avait point d'autre dieu que lui ; qu'elle devait par conséquent renoncer à la foi qu'elle avait en Jésus-Christ et aux autres dogmes de la religion , ce qu'elle fit sans plus de réflexion. Cependant sa mère , qui était une femme pieuse et intelligente , la voyant s'arrêter souvent et longtemps devant le miroir en murmurant certaines paroles , conçut quelques soupçons et la questionna. La jeune fille , quoiqu'elle eût promis au démon le silence , ne put le garder néanmoins , et découvrit tout à sa mère. Celle-ci lui fit de grands reproches , lui enleva le miroir et l'avertit de ne plus jamais se permettre de telles choses. Mais la jeune fille tomba dans une telle mélancolie qu'elle passait les jours et les nuits dans les larmes , ne pouvant plus ni manger ni dormir , et répétant sans cesse qu'elle avait perdu la foi , qu'elle ne croyait plus en Dieu , qu'elle était au pouvoir du démon et qu'elle n'avait plus à attendre que l'enfer.

Ses parents , ses amis venaient souvent la visiter. Quelques-uns croyaient que c'était un excès de mélancolie , d'autres soupçonnaient qu'elle était enceinte. On eut recours à un médecin qui passait pour le plus habile de tous les médecins de Venise. Celui-ci employa beaucoup de remèdes , saigna souvent la malade et lui ordonna de s'abstenir de toute nourriture. Tout fut inutile ; on ne fit qu'ajouter à ce qu'elle souffrait intérieurement des souffrances extérieures qui allèrent si loin qu'elle pouvait à peine se remuer dans son lit. Comme , malgré cela , le médecin voulait continuer son traitement , le confesseur de la malade conscilla enfin à son père de l'appeler. A peine ar-

révélé, je fus convaincu de la présence du démon, et fis prier le médecin d'avoir au moins cinq ou six jours de patience, jusqu'à ce que j'eusse employé les moyens que je croyais utiles. J'ordonnai à la malade un régime fortifiant, de la viande et du vin. Le lendemain je la fis sortir du lit; le troisième jour je la fis conduire à l'église de sa paroisse, qui était près de sa maison, et où elle reçut les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Le quatrième jour je lui ordonnai de se livrer à quelque travail manuel. Outre cela, elle devait chaque jour prier, faire des actes de foi, d'espérance et de charité. Le sixième jour, le médecin vint; je lui démontrai alors, ainsi qu'aux parents et aux amis de la jeune fille, qu'elle était possédée et qu'elle avait bien plus besoin des remèdes spirituels que des corporels. Le médecin cessa ses visites, et je continuai mon traitement, employant toujours et la fréquentation des sacrements et les pratiques religieuses, et conjurant souvent le démon. Par tous ces moyens, et par une attention persévérante de ses parents à exécuter mes prescriptions, la jeune fille fut bientôt complètement rétablie.

Souvent aussi la vue d'une forme quelconque, que cette vue soit purement subjective ou qu'elle corresponde à une réalité, amène la possession. Saint Norbert, fondateur des Prémontrés, se trouvant dans le couvent de Vivars, au diocèse de Soissons, pour y placer un abbé, un homme de cet endroit fut possédé du démon. Cet homme était dans son champ, selon sa coutume. S'étant penché vers une source qui était là tout près, afin de s'y désaltérer, il aperçut dans l'eau une ombre d'un aspect terrible. A cette vue il recula d'horreur; et, s'étant relevé, il voit devant lui un homme d'une haute taille qui lui demande qui il est, et disparaît à l'instant. Il est frappé de stupeur. A partir de ce moment il fut possédé du démon. Il devint aussitôt furieux. Il était midi lorsque ceci lui arriva; le soir on le trouva au même endroit, et on l'enchaîna; puis on l'amena devant le saint. Celui-ci, l'ayant regardé avec atten-

tion, comprit bien que c'était une ruse du démon qui voulait le rendre odieux dans le pays. (*Act. Sanct.*)

Dominique raconte, dans la vie de saint Ambroise de Sienna, que sa sœur étant allée à une source, dans la vallée de Mouton, y vit un fantôme tout noir. Elle voulait faire le signe de la croix, mais elle ne le put; il lui fut impossible aussi de prononcer le nom de la sainte Vierge. Elle sentit en même temps une démangeaison depuis la tête jusqu'aux pieds. Ayant puisé de l'eau, elle s'assit à terre, riant comme une insensée. Ayant voulu invoquer saint Ambroise, elle n'en fut que plus violemment tourmentée. De retour à la maison, elle se jeta par terre, frappant autour d'elle comme une furieuse, et passa ainsi deux jours sans boire ni manger. (*A. S.*, 20 mart.)

Ce qui se produit ici comme une ombre sans forme ou sous une forme humaine apparaît quelquefois sous celle d'un animal, d'un oiseau, particulièrement d'un hibou, d'une chauve-souris ou de quelque autre oiseau d'un plumage noir ou dont la forme se rapproche davantage de celle que la Fable donne aux Harpies. Bien souvent aussi le démon prend la forme d'un chien noir, d'un bouc ou d'un loup. Nous lisons dans la vie de saint Anselme de Cantorbéry qu'un moine, étant tombé malade dans son abbaye du Bec, poussait des cris lamentables, parce que deux gros loups le tenaient dans leurs griffes, et le mordaient à la gorge comme pour l'étrangler. Le saint fit sur lui le signe de la croix, et le malade recouvra aussitôt le repos. Lorsque le démon prend la forme humaine, il choisit souvent de préférence celle d'un Maure très-noir. Une jeune fille de Riedlingen cueillait avec ses servantes de la menthe dans un bois. Elle crut voir tout à coup venir à elle un Maure nu qui la prit par les cheveux et la traîna dans la forêt. Elle invoque alors saint Ulric, et met ainsi en fuite ce fantôme. Le premier jour elle ne sentit aucun mauvais effet de ce qui lui était arrivé; mais le second elle se mit à parler sans suite, et se trouva possédée le troisième. Conduite au

tombeau de saint Ulric, elle se cacha sous la nappe de l'autel en disant : « Je ne sors pas d'ici que je n'aie éprouvé la miséricorde du Seigneur. » Le démon la quitta sur-le-champ. (*A. S.*, 4 jul.) Un jeune homme du faubourg saint-Julien, à Metz, gardant les vignes pendant la nuit, aperçoit dans le voisinage des hommes qui luttent avec des flambeaux allumés. Il va vers eux, mais il est pris d'un tel effroi qu'il tombe à terre sans connaissance et se relève possédé. Il ne put être délivré qu'au tombeau de saint Sigebert. (*Act. Sanct.*, 2 febr.)

Pour ce qui concerne les formes des animaux, nous en avons un grand nombre d'exemples depuis le temps des solitaires jusqu'à nos jours. Brognoli, dans son *Alexicacon*, rapporte un fait de ce genre. « L'an 1665, dit-il, pendant que je prêchais le carême aux environs de Brescia, on m'amena une jeune fille de douze ans. Celle-ci me raconta, en présence de sa mère, que deux mois auparavant, pendant qu'elle ramassait du bois dans un bois, un énorme chien noir vint à elle et l'embrassa avec ses pieds de devant. Elle tomba par terre d'épouvante, et ne put regagner qu'avec peine sa maison. A partir de ce moment, elle avait toujours été mal, et tombait bien souvent en défaillance. » Brognoli, après s'être assuré qu'elle était possédée, la prépara de son mieux, et ordonna enfin au démon de la quitter. Il sortit sous la même forme qu'il était entré en elle, comme elle l'indiqua elle-même toute joyeuse en criant : « Le voilà qui s'en va ! le voilà qui s'en va ! mais il est là dehors à la porte et me regarde. » « Je lui pris la main, continue Brognoli, excitant sa foi et sa confiance, et lui ordonnant de reprocher elle-même au démon son impuissance, et de lui commander de s'éloigner tout à fait pour ne plus l'inquiéter jamais, ce qui arriva en effet ; après quoi elle s'en retourna joyeuse avec sa mère. »

Quelquefois la possession est l'effet de l'apparition de quelque fantôme réel ou imaginaire. Il y avait à Ratisbonne un cordonnier nommé Sigebert, qui était tellement tour-

menté par ses imaginations qu'il ne pouvait dormir ni jour ni nuit, jusqu'à ce qu'il fut entré au monastère de Saint-Emmeran. Ses tentations le quittèrent à la vérité; mais, ne pouvant supporter la pauvreté des moines, il quitta son habit et reprit son métier. A partir de ce moment il fut possédé, et ce ne fut qu'avec peine qu'il fut guéri par l'intercession de saint Emmeran. (*Act. Sanct.*, 22 sept.)

Souvent, sous l'influence de circonstances défavorables, il suffit pour déterminer la possession de quelques images ou de quelques signes extérieurs tout à fait accidentels en apparence. « L'an 1648, nous dit Brognoli, un vitrier de Tesara, nommé Étienne de Convors, âgé de trente-trois ans, vint me trouver, et me raconta qu'au mois de juin de cette année, étant dans son atelier avec deux de ses compagnons, un de ceux-ci traça sur la terre avec du charbon un cercle, au milieu duquel il représenta une tête avec un petit chapeau à plumes, et que pendant ce temps l'autre murmura quelques paroles inconnues. Étienne se sentit dès lors comme attiré par une puissance étrangère, et vit la forme de sa tête au milieu du cercle. Ses compagnons lui donnèrent ensuite du vin à boire. A peine avait-il bu qu'il sentit dans toutes ses entrailles des douleurs telles qu'il lui semblait qu'elles étaient déchirées par des chiens. Il devint dès lors furieux, se frappant la tête avec ses poings, courant et fuyant les hommes comme s'il eût été poursuivi par les furies. Il s'éloigna de la ville à la distance de cinq milles; mais ayant rencontré là un homme qui tenait l'épée à la main et voulait le tuer, il revint à la maison, bouleversant et renversant tout. Son médecin, le croyant fou, le purgea, le saigna, lui mit sur la tête de jeunes pigeons, et lui administra entre autres une médecine composée de graisse de vipère. Il sembla alors au pauvre patient qu'il avait le corps tout plein de serpents qui déchiraient ses membres. Tous les remèdes étaient impuissants. Comme il avait des intervalles lucides, où il reconnaissait parfaitement son état, on

me l'amena. Après les préparations nécessaires, je commandai au démon de se déclarer, s'il était présent. Il se reconnut aussitôt avec de grands cris comme la cause de tout le mal. Le lendemain, Étienne étant revenu avec ses parents et ses amis, il fut guéri avec le secours de Dieu. Comme sa foi était faible, il ressentit encore les jours suivants quelques atteintes du démon; mais, fortifié de nouveau, il fut bientôt guéri tout à fait. » (*Alexic.*, disp. 3.)

Quelquefois le diable, après avoir été peint sur un mur, apparaît lui-même. » L'an 1589, nous raconte Jean Schnaben, curé de Heydingsfeldt, un jeune homme de ma paroisse nommé Hans Schmidt, âgé de dix-neuf ans, placé comme ouvrier forgeron chez maître Brosten, à Eichstadt, fut envoyé avec un autre nommé Wolf à Ingolstadt, pour y acheter du fer. Ils s'arrêtèrent pour boire dans un village nommé Buchsenham. Wolf découvrit à son compagnon qu'il avait un talent particulier pour frapper d'estoc et de taille, ajoutant que, s'il le désirait, il lui apprendrait cet art. Hans en fit l'essai sur sa main avec un couteau sans se faire aucun mal. Wolf, tirant alors un petit livre de magie, le lui donna à lire. Hans le lut en marchant, pendant qu'ils faisaient route ensemble. Après qu'il eut lu pendant quelque temps, Wolf lui dit de regarder en l'air. L'ayant fait, il aperçut près d'un mur de pierre une vingtaine de soldats armés qui marchaient contre eux. Hans jeta le livre par terre, ce qui déplut à Wolf, qui le ramassa, et y lut quelques lignes. A l'instant même toute cette bande armée disparut. Leurs affaires étant terminées, ils revinrent chez leurs maîtres, et continuèrent de travailler ensemble. Pendant ce temps Hans copia le livre magique, et questionna son compagnon sur le sens de plusieurs mots qu'il ne comprenait pas. Mais Wolf refusa de le lui expliquer, à moins qu'il ne lui jurât d'apprendre l'art qu'enseignait ce livre. Hans le promit enfin. Wolf lui dit qu'il devait chaque matin sortir du lit le pied gauche le premier, et au nom du diable, puis lire deux ou trois phrases du petit

Schmidt.

livre. Hans effrayé ne voulut pas suivre ses prescriptions, et il jeta secrètement son livre dans la cheminée de la forge. Wolf irrité lui donna un coup de marteau, et une autre fois un coup de stylet qui traversa sa veste et sa chemise.

« Hans, ne pouvant plus rester chez son maître, se mit en route pour retourner dans son pays. Le démon lui apparut en chemin sous la forme de Wolf, son compagnon, lui défendit d'aller retrouver ses amis, et lui offrit de l'argent. Hans l'ayant refusé, le démon lui fit perdre sa route; de sorte qu'après de longs circuits il revint trois fois au même endroit. Wolf lui présenta une corde de crin, l'engageant à se pendre. Hans, étant enfin revenu dans son pays, épousa une jeune fille nommée Barbe Rabin, qui tomba bientôt malade et mourut. S'étant mis en route pour aller trouver son beau-père, et lui demander un dédommagement des dépenses que lui avait occasionnées la maladie de sa femme, il fut pris tout à coup lui-même d'une maladie très-grave, de sorte qu'il dut recevoir les sacrements, et faire son testament. Après cela il fut attaqué d'un autre mal épouvantable. De temps en temps, le corps lui enflait, et il sentait des coups violents dans la région du cœur et de la poitrine. Puis le démon lui apparaissait sous la forme de Wolf, lui montrait le livre magique, le saisissait à la gorge avec des gestes terribles, et cette lutte durait une demi-heure et quelquefois plus longtemps encore. Une autre fois, le démon saisit une arme qui était suspendue dans sa chambre, et fit signe de vouloir le tuer; puis il lui fit prendre ses vêtements, lui mit l'arme à la main, et le força de descendre l'escalier; et l'on ne put le remettre au lit qu'avec peine. Le malade commença à voir à côté du démon un bel ange. Celui-ci lui prescrivit un remède que ses amis exécutèrent. On ne sait s'il produisit quelque effet. Mais la possession continua jusqu'à ce qu'on eût employé contre le mal les exorcismes.

Une simple plaisanterie a suffi quelquefois pour produire la possession. On amena un jour à saint Pierre Ca-

lata, solitaire près d'Antioche en Syrie, un cuisinier qui était possédé. Le saint ayant demandé au démon comment il avait acquis ce pouvoir sur cette créature, le démon lui raconta ce qui suit. « Le maître de cet homme tomba malade à Héliopolis. Sa femme était assise près de son lit; pendant ce temps les servantes s'entretenaient de la vie des moines d'Antioche et de leur pouvoir sur les démons. Puis, par manière de jeu, elles firent semblant d'être possédées, et revêtirent cet homme que voici d'une peau de chèvre, pour qu'il les exorcisât comme s'il eût été moine. Pendant que tout cela se passait, j'étais devant la porte; et comme j'entendais avec peine vanter la puissance de ces moines, je voulus la mettre à l'épreuve. J'entrai donc dans le corps de cet homme, pour voir comment les moines s'y prendraient pour m'en chasser. Je le sais maintenant, et je n'ai plus besoin d'aucune autre expérience. Sur vos ordres je partirai sans retard. » (*Act. Sanct.*, 1 febr.)

CHAPITRE X.

Des causes occasionnelles de la possession du côté des démons. Des influences du paganisme. Du pouvoir de la malédiction. Histoire d'une famille de Césarée. Ives de Danguernano.

La possession est un rapport plus intime du diable avec la nature humaine, un magnétisme infernal, qui établit entre celle-ci et celui-là une certaine communauté et un commerce familier. De même qu'une comète, quand la sphère de son activité s'étend, ou quand elle s'approche plus près de la terre, peut entrer avec celle-ci dans un rapport funeste pour elle, ainsi toute puissance morale, appartenant soit au monde supérieur, soit au monde inférieur, peut contracter avec la nature spirituelle de l'homme des rapports qui finissent par amener la posses-

sion. Jusqu'ici nous avons considéré ces rapports du côté de la nature humaine ; il nous reste à les étudier du côté du démon.

Le démon est cette puissance dont il dit au quarante et unième livre de Job : « Aucune puissance sur la terre ne peut être comparée au pouvoir de celui qui est fait de telle sorte qu'il ne craint personne, qui voit tout ce qui est élevé, et qui gouverne en roi tous les fils de l'orgueil. S'il ne dépendait que de lui, il attirerait à soi toute la terre, bien plus, toutes les créatures ; il ferait du ciel son siège, et de la terre l'escabeau de ses pieds. Mais comme sa nature ne reconnaît aucune mesure dans le mal, ce rapport une fois établi, il le pousserait au delà de toute limite, et il accumulerait les tourments et les supplices jusqu'à faire de ce monde un enfer. Grâce à Dieu, il n'en est point ainsi dans la réalité. Sa puissance n'a ni cette extension ni cette intensité d'action. Ces rapports plus intimes n'affectent qu'un très-petit nombre d'hommes comparativement au reste : le degré de son action sur eux est toujours plus ou moins borné ; et l'on peut même lui arracher entièrement sa proie. Il ne peut donc s'abandonner tout à fait à cette volonté mauvaise qui habite en lui ; car il a au-dessus de soi Dieu, qui, tout en lui laissant cette portion de pouvoir qui s'accorde avec l'accomplissement de ses décrets éternels, sait pourtant mettre des bornes à ses abus et retenir dans de justes limites les élans de sa mauvaise nature, pour les faire servir à ses fins sublimes. Il ne peut que ce que Dieu lui permet. Il s'agit donc de savoir dans quelle mesure la Providence permet au mal de pénétrer et de s'établir dans la nature humaine, et comment l'esprit humain peut, sinon sonder, du moins entrevoir les causes providentielles pour lesquelles Dieu tolère ces rapports extraordinaires.

C'est le péché qui a rendu possible le rapport entre le démon et la nature humaine. Ce rapport sera donc d'autant plus étendu et d'autant plus intense dans son action

qu'il trouvera dans le péché une cause plus profonde et une base plus large. Mais comme, par l'incarnation, ceux qui étaient esclaves du péché et enfants de colère ont été délivrés de la puissance des ténèbres et introduits dans le royaume de l'amour, il suit de là que les démons, après avoir tenté un dernier effort à l'époque de l'incarnation, ont reçu par elle un coup terrible, et ont vu diminuer à la fois et l'étendue et l'intensité de leur action. Le résultat doit être encore le même aujourd'hui, partout où le christianisme apparaît au milieu des ténèbres du paganisme. Saint Cyrille, dans son sixième livre contre l'empereur Julien, disait : « Depuis que le Christ a paru dans le monde, la puissance du démon a baissé. » Aujourd'hui encore tous les missionnaires sont unanimes sur ce point, à savoir que la plantation de la croix et l'introduction du sacrifice eucharistique dans les contrées païennes de l'ancien ou du nouveau monde affaiblit considérablement la puissance du démon. Mais partout aussi, avant de céder le terrain, il semble redoubler d'efforts pour conserver le pouvoir dont il est en possession.

Les missionnaires nous racontent qu'à Bungo, au Japon, ils trouvèrent, l'an 1565, une famille qui était possédée depuis cent ans et chez qui ce mal passait de génération en génération, comme une maladie héréditaire. Le père avait dépensé tout son avoir pour apaiser les dieux ; mais le mal, loin de diminuer, n'avait fait que s'accroître davantage. Un de ses fils, âgé de trente ans, était tellement possédé qu'il ne reconnaissait plus ni père ni mère, et qu'il passa quinze jours sans prendre aucun aliment. Ce fut alors qu'il reçut la visite d'un père de la compagnie de Jésus, qui lui ordonna de prononcer le nom de l'ange saint Michel. Pendant qu'il le faisait, il fut pris d'un tremblement violent qui effraya tous les assistants. Mais ayant invoqué le Père, le Fils et le Saint-Esprit, il fut tout d'un coup délivré du démon. Celui-ci s'empara de sa sœur peu de jours après, et se mit à parler par sa bouche. Lorsqu'elle allait entendre

les missionnaires, elle se sentait le désir d'embrasser la foi chrétienne ; mais dès qu'elle s'approchait du baptistère, et qu'elle voulait faire le signe de la croix, elle commençait à trembler d'une manière affreuse. Le missionnaire qui s'occupait d'elle priait avec zèle ; elle-même s'efforçait de prononcer le nom de Jésus ou de l'archange saint Michel ; mais sa bouche n'en était que plus fortement fermée. Enfin elle se mit à chanter un chant dont le sens était celui-ci : Si nous abandonnons Xaca et Amida, fondateurs de notre secte, nous ne pourrons plus invoquer personne ; il n'y a rien en eux que l'on puisse blâmer ; et autres choses semblables. Un jour le père célébra l'office divin en présence de plusieurs témoins, et la possédée y assistait aussi. L'office une fois fini, il lui demanda comment elle se trouvait. « Très-bien, dit-elle. Le père lui ayant ordonné alors de prononcer le nom de l'archange saint Michel, elle se mit de nouveau à trembler et à claquer des dents. Le démon dit toutefois qu'il voulait sortir, mais qu'il le faisait avec beaucoup de peine, parce qu'il possédait cette famille depuis de longues années déjà. Sommée de nouveau de prononcer le nom de saint Michel, elle répondit que c'était très-difficile pour elle. Puis, fondant en larmes, elle s'écria : « Je ne sais que faire, ni de quel côté me tourner. » Les chrétiens se mirent alors en prières ; et après quelque temps le démon lâcha enfin sa proie. Mais la femme demanda aussitôt à boire. On lui dit d'invoquer Jésus et Marie ; et elle prononça ces deux noms avec une telle douceur que les assistants crurent entendre la voix d'un ange. (Delrio, liv. VI, ch. 2.)

Celui qui retient le mal dans les limites qu'il lui a fixés ne permettra pas qu'il se développe sans un motif profond, que le démon ignore lui-même, mais qui repose dans les décrets éternels de Dieu. Il permet rarement que la possession survienne sans que l'homme y soit pour quelque chose, sans qu'il ait au moins en apparence autorisé le démon à entrer avec lui dans des rapports plus intimes, par

un consentement formel de sa part ou par le consentement de ceux qui ont sur lui une autorité légitime. Dans la plupart des cas que nous avons cités jusqu'ici, l'homme a invoqué le secours du démon, ou s'est donné à lui par quelque malédiction. Il y a des cas où ces imprécations produisent immédiatement leur effet. Une jeune fille de dix ans, à qui l'on avait coupé les cheveux pendant une maladie, voulant s'assurer s'ils croissaient de nouveau, et les trouvant encore très-courts, s'était écriée : « Que le diable emporte mes cheveux ! » Quoique blâmée par ses parents, elle répéta jusqu'à trois fois cette malédiction, ajoutant à la troisième « Que le diable aille me chercher mes cheveux. » Elle fut à l'instant même possédée ; elle se mit à sauter avec tant de légèreté et de rapidité, sans toucher la terre, que tout le monde en était épouvanté. Elle fut guérie plus tard par saint Nicolas de Tolentino. (*Acta Sanct.*, 10 sept.) Saint Augustin nous raconte un terrible exemple de cette puissance de l'imprécation dans un fait dont il avait été en partie témoin et qu'il avait appris de celui même à qui il était arrivé.

A Césarée, en Cappadoce, demeurait une famille considérable, composée de la mère, de sept fils et de trois filles. L'aîné des fils s'était conduit si indignement envers sa mère qu'il avait même osé porter la main sur elle, en présence des autres, qui l'avaient laissé faire sans rien dire. La mère, profondément blessée, avait résolu de le punir en lui donnant sa malédiction. Comme elle s'était levée après le chant du coq, pour aller dans ce but aux fonts baptismaux, quelqu'un se présenta à elle sous la forme de son oncle, et, ayant appris son dessein, lui persuada de maudire tous ses enfants. Embrassant la fontaine baptismale, les cheveux en désordre, et la poitrine découverte, elle demanda donc à Dieu que ses enfants fussent un exemple effrayant pour tous les hommes par les malheurs de leur vie. Sa prière fut bientôt exaucée. L'aîné fut pris le premier d'un tremblement qui gagna tous les autres. La mère, voyant les sui-

Histoire
d'une
famille de
Césarée.

tes de sa malédiction et ne pouvant plus supporter les remords de sa conscience ni les reproches des hommes, se pendit de désespoir. La famille entière, comme poussée par les Furies, se dispersa par tout le monde. Le second des fils recouvra la santé à Ravenne, au tombeau de saint Laurent. Paul, le sixième, celui qui raconta le fait à saint Augustin, ayant cherché inutilement du secours en Italie et en Afrique auprès de tous les saints, reçut enfin, dans une vision, le conseil d'aller avec sa sœur Palladia trouver ce saint; et tous les deux furent guéris en sa présence, devant tout le peuple, par saint Étienne. (*De Civitate Dei*, l. XXII, ch. 8.)

Yves de Danguernano.

La possession suit quelquefois immédiatement ces sortes d'imprécations, comme on le voit par un fait de ce genre dans le procès de la canonisation de saint Yves. Ce fait est raconté par le cent vingtième témoin, jeune homme de vingt ans, nommé Yves aussi, né à Danguernano. Un soir, sa mère lui dit en colère : « Est-ce toi qui m'as noirci devant tout le monde ? » Là-dessus elle s'agenouilla, et se découvrant la poitrine, elle s'écria : « Je te donne ma malédiction, celle du sein qui t'a nourri et des entrailles qui t'ont porté. Ce que j'ai et puis avoir de droits sur toi, et ce que j'ai enfanté en toi, je le donne et le livre au démon. » A ces mots, Yves anéanti est renversé par terre, comme le raconte un autre témoin, J. Portetaelli, de sorte qu'on le crut mort. On le mit sur un lit, et il commença dès lors à être possédé, criant comme un homme qui n'a plus sa raison : « Assassins, je ne vais pas avec vous ; car saint Yves me protège. » Sa fureur était telle, que quatre hommes pouvaient à peine le tenir. Yves, continuant son témoignage, raconte qu'il vit au lit sur soi deux démons gros comme des tours, noirs, d'une apparence effrayante et dont la forme rappelait celle d'une chèvre, qui s'efforçaient de le dévorer en criant : « Tu es à nous, car ta mère t'a donné à nous. » Saint Yves lui apparut alors assis sur son lit, et lui dit : « Ne crains rien, puisque tu as visité mon tombeau, et que tu portes mon

nom ; je viens à ton secours. Ta mère n'a pas pu te donner au démon, parce qu'elle n'avait aucun droit sur toi, pas plus qu'un sac n'en a sur le fruit qu'il renferme. » Dès le matin Yves pria son père et Doliga de le conduire au tombeau du saint. Pour y aller, il fallait passer devant la demeure de sa mère. Dès qu'il sentit son voisinage, l'esprit se remua de nouveau en lui ; son père dit à ceux qui le conduisaient de retourner en arrière, et il cessa aussitôt d'être tourmenté. Lorsqu'ils furent arrivés au tombeau du saint, Yves eut encore un accès très-violent qui dura jusqu'au soir. Son père lui fit alors baiser la pierre qui était sur le tombeau. Yves se trouva aussitôt guéri et s'endormit. (*Acta Sanct.*, 19 mai.)

CHAPITRE XI.

Le péché considéré comme venant du démon et retournant à lui. Dieu punît quelquefois par la possession les péchés commis contre lui ou contre ses saints, l'orgueil, l'envie, l'avarice, le vol sacrilège, la colère, quelquefois même des fautes légères. Souvent aussi la possession est une épreuve, et non un châtement.

Dans tous les cas cités plus haut, la malédiction n'est que l'expression et la sanction d'un rapport déjà existant. Mais ce qui forme ce rapport, c'est d'un côté la tentation, et de l'autre le consentement qu'on lui donne et cette espèce de consonnance que le péché établit avec le royaume des esprits mauvais. Un Père de l'Église a dit que chaque affection de l'homme a son démon particulier. Chacun des péchés aussi qui se rattachent aux diverses affections de l'âme est provoqué par un démon, lequel est à son tour excité et rendu plus audacieux par les péchés où il nous entraîne. Le péché éveille des assonances ou plutôt des dissonances réciproques et des rapports mutuels entre l'âme

et le démon, rapports qui, en certaines circonstances, peuvent aller jusqu'à la possession. Il est ordinairement le lien de ces rapports, et c'est en ce sens que saint Augustin dit : « La puissance diabolique ne soumet et ne domine personne, si ce n'est par la communauté du péché ; » et ailleurs : « Les démons ne peuvent posséder personne, si ce n'est celui qu'ils ont insidieusement trompé. » (*De Civitate Dei*, l. X, ch. 22, et l. IV, ch. 32.) Le royaume du démon est donc, même extérieurement, intimement lié avec celui du péché, et les dissonances de l'un passent facilement dans l'autre. C'est ce que confirme le fait suivant, raconté par Alexandre ab Alexandro (*Genial. dier.*, l. IV, ch. 19), et qui de son temps avait plongé la ville de Rome dans la stupeur.

Histoire
d'un jeune
homme
de Gabii.

A Gabii était un jeune homme téméraire, colère, de mœurs vicieuses et sauvages. Après une querelle violente avec son père, il invoqua le démon et se donna à lui ; puis, aveuglé par la fureur, il quitta le pays. Il se rendit ensuite à Rome dans l'intention de commettre quelque crime envers son père. Pendant la route, il rencontra le démon sous la forme d'un homme d'un aspect terrible, avec la barbe et les cheveux en désordre, avec des habits usés et malpropres. Ils firent route quelque temps ensemble, et le démon lui ayant demandé où il allait avec un air si triste, le jeune homme raconta la querelle qu'il avait eue avec son père, et le funeste dessein qu'il avait conçu. Le démon lui répondit qu'il se trouvait dans le même cas, et qu'il allait à Rome dans le même but ; que, s'il le voulait, ils feraient route ensemble et assouviraient ensemble leur vengeance. La proposition fut acceptée. Étant donc entrés dans une ville, à l'approche de la nuit, ils descendirent à l'auberge la plus voisine, furent logés dans la même chambre, et se mirent bientôt au lit. Le démon, voyant son compagnon de voyage profondément endormi, le saisit tout à coup à la gorge pour l'étrangler, ce qu'il aurait fait si l'autre n'avait invoqué le secours de Dieu. A ce nom, le démon sortit de la chambre avec un effroyable bruit, en faisant tomber et les

poutres et le toit et les tuiles. On peut, sans faire violence à cette histoire, supposer que ce compagnon de voyage était un possédé, et qu'ils se rencontrèrent non par hasard, mais par l'effet d'une concordance intérieure. Lorsqu'ils furent près l'un de l'autre, au lit, dans la même chambre, ce rapport qui s'était établi entre les deux possédés devait devenir une possession formelle de l'un par l'autre, ce qui ne pouvait se réaliser que par la mort de l'un d'eux. D'après une ancienne doctrine des Hébreux, chaque péché produit en Dieu comme une sorte de blessure qui doit être guérie. Or, chaque péché appartenant au royaume du mal, c'est en celui-ci qu'est le principe de cette impression que Dieu reçoit pour ainsi dire dans le péché; c'est de ce côté aussi que Dieu, en certaines circonstances, fait sortir la guérison, en abandonnant à leurs causes naturelles les rapports produits par le péché. Les esprits sont à son service aussi bien que le ciel et les éléments, et le soixante-dixième psaume enseigne qu'il nous envoie souvent sa colère par les mauvais anges.

Les péchés qui sont le plus ordinairement châtiés de cette manière sont ceux qui ont Dieu immédiatement pour objet. Saint Cyprien nous apprend, dans son sermon de *Lapsis*, que de son temps beaucoup d'apostats devinrent possédés. Comme ils avaient repoussé la lumière, l'horreur qu'ils avaient conçue pour elle les mettait naturellement en rapport avec l'esprit de ténèbres. Il ajoute que beaucoup d'hommes et de femmes avaient été possédés aussi pour s'être approchés de la sainte table sans s'y être préparés par la confession et le repentir. Un prêtre possédé fut amené à Vallombreuse et exorcisé. L'exorciste ayant demandé au diable comment il avait osé entrer dans un prêtre du Christ, il répondit : « Je l'ai fait par l'ordre de Dieu ; je tiens cet homme, et je le tiendrai jusqu'à ce qu'il ait eu la fin qu'il mérite. » L'exorciste insistant pour qu'il sortit et cédât la place au Saint-Esprit, il s'écria : « Je ne veux ni ne puis le faire, car c'est par la permission de Dieu que cet

Histoire
d'un prêtre
possédé.

homme est à moi. — Comment oses-tu parler ainsi, maudit ? Cet homme n'est-il pas une créature de Dieu, et un prêtre du Seigneur ? » L'exorciste continuant les prières avec d'autres, le démon prononça enfin d'une voix de tonnerre ces paroles : « Pourquoi me tourmentez-vous ainsi inutilement ? Cet homme doit périr, car il en a tué un autre, et il a osé ensuite recevoir et administrer les sacrements sans s'être confessé ni repenti. » Tous étaient dans l'épouvante et la stupéur. On continua pendant plusieurs jours encore les exorcismes. Le troisième jour, l'abbé, conformément à la règle, dut congédier le prêtre. A peine avait-il quitté les terres du couvent que le démon le jeta par terre, et l'étrangla en lui faisant souffrir des tourments incroyables. (Hieronymus Radiolensis, p. 388.) Un menuisier, menteur et voleur, ayant aussi blasphémé contre Dieu, fut possédé du démon ; mais il fut délivré au bout de trois jours, après avoir promis une meilleure vie. (Idem, p. 412.)

Geilana.

Les péchés à l'égard des saints entraînent souvent aussi la même peine. Ainsi Geilana, duchesse de Franconie, fut possédée à cause du meurtre de saint Kilian, qu'elle avait ordonné. Deux frères, vivant dans le même couvent que saint Samson, conspirèrent contre lui, et l'un d'eux chercha à l'empoisonner. L'autre, plus endurci encore, ayant osé recevoir le dimanche suivant la communion de la main du saint, fut à l'instant même possédé du démon. Pâle et tremblant, il se jeta à terre, arrachant ses vêtements, et se mordant les lèvres avec les dents. Le saint, touché de son malheur, pria Dieu pour sa guérison, bénit de l'huile qu'il mêla avec de l'eau, et la lui envoya. Aussitôt qu'il en eut goûté, il échappa aux mains des hommes qui le tenaient, tomba sur le dos, et resta ainsi trois heures, semblable à un mourant. Puis il revint à lui et fit pénitence. (*Acta Sanct.*, 28 jul.) Le refus d'une aumône demandée au nom du Seigneur est quelquefois puni de cette manière. Michel de Fontarabie, en Espagne, cracha dans la main d'un mendiant qui lui demandait l'aumône au nom de Dieu et de saint

Histoire de
deux frères.

Michel de
Fontarabie.

Yves. Il fut à l'instant même renversé par terre, devint furieux, et s'écria qu'il voyait saint Yves et ses compagnons vêtus de blanc qui le frappaient. (*Acta Sanct.*, 19 mai.) Un portier de Cancelli était dur envers les pauvres et les chassait de sa maison à coups de bâton. Il fut possédé et tourmenté d'une manière affreuse. Le démon, conjuré, chercha à l'étrangler; mais, ne le pouvant faire, il le quitta. Le malade toutefois se trouva tellement épuisé qu'on eut à peine le temps de l'administrer. (*Hieron. Radiol.*, p. 420.)

L'orgueil est de tous les vices un de ceux qui amènent le plus souvent la possession de ce roi de tous les fils de la superbe. D'autres fois, c'est la volupté, l'envie, l'antipathie ou l'avarice. Chacun de ces vices est, comme nous l'avons dit plus haut, placé en quelque sorte sous l'administration d'un démon spécial. Quatre frères allaient d'Arezzo à Vallombreusc. L'un d'eux était possédé, les trois autres paraissaient parfaitement sains. Pendant les exorcismes, l'un de ces trois eut besoin de sortir de l'église. A peine était-il sorti qu'il commença à devenir furieux, et l'on eut beaucoup de peine à le prendre et à le ramener dans l'église. Le second se mit également à trembler; et les signes de la possession étant manifestes, on se saisit de lui. Enfin le dernier, ne pouvant plus aussi lui supporter l'exorcisme, voulut s'enfuir; mais on eut soin de fermer les portes de l'église. Il tire alors son épée, et marche contre le mur. On veut le prendre; d'autres conseillent des moyens plus doux. L'abbé ordonne de le laisser tranquille jusqu'à ce qu'on ait fini avec les autres. Le démon du premier, que l'on avait continué de conjurer, déclare que les quatre frères s'étaient injustement approprié le bien d'autrui, et persévéraient à le garder, quoique l'héritier légitime vécût; qu'il ne sortirait pas jusqu'à ce qu'ils eussent avoué leur crime et rendu le bien mal acquis, ou donné pour cela des garanties. Les habitants du lieu, qui étaient présents, confirmèrent le témoignage du démon. Le prêtre adressa aux quatre frères de grands reproches; mais ayant promis de réparer leurs

Histoire
de quatre
frères.

torts, ils furent guéris l'un après l'autre, et vécurent mieux à l'avenir. (Hieron. Radiol., pag. 394.)

Histoire
d'une
jeune fille.

Une jeune fille bien élevée, bonne et pieuse, devient possédée. La possession est peu de chose d'abord, et la jeune fille a recours à la prière et aux jeûnes. Mais bientôt son regard devient farouche, ses joues pâlisent, sa bouche exhale une odeur fétide et son état devient manifeste à tous. On la mène à Vallombreuse, et son démon se tient d'abord tranquille. Les exorcismes continuant, la jeune fille attache sur ses parents un regard irrité, et le démon leur dit par sa bouche : « Parents malheureux et maudits ! c'est vous qui avez tourmenté pendant si longtemps votre fille unique et qui voulez la perdre tout à fait. Rendez, malheureux, ce que vous avez dérobé en secret, et alors je sortirai d'ici ; autrement vous aurez beau prier, ce sera en vain. » Les parents de la jeune fille, apostrophés ainsi, hésitent un moment, ils se regardent ; mais la honte l'emporte, et leur maintien les trahit. Le prêtre examine les choses avec prudence. Le démon continue de les accuser d'hyproisie. Ils sont immobiles, les yeux fixés vers la terre ; mais enfin ils reconnaissent leur faute, et la jeune fille est délivrée après être restée longtemps étendue par terre comme morte. (Hieron. Radiol., p. 405.)

Le frère
Paul.

Le vol, surtout quand il est fait dans une église et par un prêtre, amène souvent aussi la possession. Dans la vie de l'abbé Euthymius, un moine nommé Paul, qui avait été possédé, raconte ainsi comment ce malheur lui était arrivé. Après avoir reçu le diaconat, il fut tenté de posséder quelque chose et de s'approprier quelques vases sacrés. Il céda malheureusement à la tentation. Là-dessus il alla souper avec quelques frères, et se mit au lit après avoir bu beaucoup de vin. L'ivresse lui suggéra des pensées impures, auxquelles il consentit, et il crut voir une femme à côté de lui. Puis il fut comme enveloppé d'un nuage sombre : c'était le démon qui prenait possession de lui. Après avoir souffert longtemps, il fut conduit au tombeau de saint La-

thymius. Vers minuit il se sentit transporté dans un lieu délicieux. On lui mettait sur la tête un capuchon noir garni au dedans d'épines qui le blessaient rudement et lui permettaient à peine de respirer. Le saint lui apparut alors, lui reprochant ses péchés. Après qu'il en eut demandé pardon, le saint lui ôta de la tête le capuchon, qui prit aussitôt la forme d'un Maure, que le saint jeta dans un trou à ses pieds. Il y avait là comme une éruption spirituelle et critique d'un mal interne, qui avait pris dans l'esprit du malade la forme d'un capuchon. (*Acta Sanct.*, 20 jan.)

La possession est souvent aussi déterminée par quelque affection de l'âme. Entre toutes les passions, la colère est la plus rapide dans ses accès, et celle qui favorise le plus la possession. Celui qui est en colère est déjà comme possédé : la raison est comprimée, et l'esprit de fureur est là comme chez soi. Il arrive donc fréquemment que des hommes se trouvent possédés du démon au milieu d'un accès de colère ou d'une querelle qui en a été la suite. Hans Geisselbrecht, bourgeois de Spalt, marié en secondes noces avec Apollonie de Leuttershausen, dans le margraviat de Brandebourg, avait vécu en paix pendant un an avec elle. Mais ensuite le démon amena les choses entre eux au point qu'ils se querellaient jour et nuit. Un jour, dans l'année 1582, Hans rentra après avoir beaucoup bu, et se mit, selon sa coutume, à quereller sa femme et à jurer. Le lendemain, Apollonie va trouver Anne, sa voisine, et lui dit : « Ma chère, n'avez-vous pas entendu pendant toute la nuit le vacarme qu'a fait mon mari ? — Hélas ! nous ne l'avons que trop entendu, mon mari et moi, répondit-elle ; et tous les voisins souffrent de la vie peu chrétienne que vous menez. » Là-dessus Apollonie entre en colère, et dit : « Si le bon Dieu ne veut pas me délivrer de cet homme violent, que le diable vienne à mon secours. » Le soir, lorsque le bétail fut rentré, elle voulut traire ses vaches comme à la coutume. Elle vit alors voler vers elle, autour de sa tête, deux oiseaux semblables à des corbeaux, quoiqu'à cette époque

Hans Geisselbrecht.

il n'y en eût plus dans le pays. Puis un homme très-grand parut près d'elle, et lui dit : « Ah ! ma pauvre femme, j'ai bien pitié de vous et de votre position. Vous êtes bien malheureuse d'avoir un mari si méchant, et qui va tout dépenser pour qu'il ne vous reste plus rien. Promettez-moi d'être à moi, et je vous donne ma parole qu'à cette heure même je vous vais conduire en un lieu délicieux où vous pourrez manger, boire, chanter, danser à votre aise, et mener une vie comme vous n'en avez encore jamais menée jusqu'ici. Car le ciel n'est pas tel que le représentent vos prêtres; je vous montrerai bien autre chose. » Là-dessus la pauvre femme lui présente sa main sans trop réfléchir, en lui disant qu'elle veut lui appartenir. Elle est à l'instant même possédée. Les voisins accourent; elle se jette dans un égout situé devant la porte, dans l'intention de se noyer. Rapportée à la maison, elle s'écrie : « Laissez-moi, ne voyez-vous pas quelle vie délicieuse je mène; je ne fais que manger, boire, sauter et danser. (L'histoire de cette femme a été publiée, en 1584, à Ingolstadt, par Sixto Agricola et Georges Witmer.)

En général, lorsque la possession est l'effet de quelque vice, la guérison n'arrive qu'après un changement de vie, et le mal revient souvent à la suite de nouvelles rechutes dans le péché. Saint Altmann, évêque de Passau, guérit ainsi un clerc qui était possédé, après lui avoir prêté que, s'il retombait dans le péché qui lui avait attiré cette punition, Dieu le châtierait de nouveau de la même manière. Il lui ordonna donc de rester dans le couvent avec les frères et d'y mener une meilleure vie. Plus tard, ceux-ci prièrent l'évêque de l'ordonner prêtre. Il s'y refusa; mais il finit par céder à leurs instances, en avertissant toutefois le diacre qu'il venait d'ordonner qu'il n'échapperait pas aux terribles jugements de Dieu s'il retombait dans le péché. Celui-ci profita pendant quelques années de l'avertissement; mais ayant commis plus tard la même faute, il fut possédé de nouveau. Le saint, ayant encore pitié de lui, le délivra une

Histoire
d'un diacre
à Passau.

seconde fois et renouvela ses avertissements. Le moine se retint pendant quelque temps ; mais l'évêque étant mort , il se livra de nouveau au péché. L'esprit impur prit alors sept autres esprits plus méchants que lui ; ils entrèrent tous dans le corps de cet homme , le tourmentant jour et nuit , et le contraignirent à déclarer son infamie devant tout le monde. On le lia , et les frères obtinrent par leurs prières sa guérison. Il mourut trois jours après , muni des sacrements de l'Église. (*Act. Sanct.*, 8 aug.)

La possession a plus d'une fois été amenée par des péchés véniels , et tellement légers quelquefois qu'ils semblaient à peine des fautes. On a même vu le démon s'emparer du corps de pauvres enfants de deux ou trois ans , incapables par conséquent de commettre aucun péché. Peut-être en ces cas la possession est-elle le châtiment solidaire d'une faute commise par quelque membre de la famille. Des liens plus intimes qu'on ne pense lient entre elles les générations qui se succèdent dans une famille. Le temps pas plus que l'espace ne rompt ces liens. S'il y a des péchés de famille qui se rattachent à certaines dispositions particulières , tous les membres de la famille en sont pour ainsi dire solidaires. Les péchés des parents sont donc punis quelquefois dans les enfants ; et la communauté de la famille , de même que la communauté politique , constituent une certaine solidarité qui lie les maîtres et les serviteurs , les princes et les sujets. Nous lisons dans la vie du martyr saint Zénon (*Surius*, 25 mai) qu'une mère ayant donné plusieurs fois à boire à son fils attaqué de la fièvre , et celui-ci demandant toujours à boire de nouveau , elle le donna au démon dans un mouvement d'impatience , et le pauvre enfant fut aussitôt possédé. Il est difficile assurément d'expliquer les faits de ce genre. Il est plus difficile encore d'expliquer comment des enfants ont pu être possédés dans le sein de leur mère , et mener , par suite de cette possession , une vie plus semblable à celle d'une bête qu'à celle d'un homme. Il en est de ce mal comme de beaucoup

d'autres, qui s'appesantissent quelquefois sur la tête d'un innocent sans qu'on puisse deviner dans quel but Dieu l'a permis : il faut croire qu'il veut alors éprouver ou purifier ceux qu'il frappe ainsi.

Saint Chrysostome, dans ses livres de la Providence, reconnaît que le démon a possédé quelquefois de saints personnages qui avant leur conversion, lorsqu'ils se livraient sans scrupule au péché, étaient parfaitement tranquilles; et il console par ce motif un certain Théodore qui était devenu possédé lui-même. C'est pour cela aussi qu'un pieux solitaire demandait à Dieu que son corps fût tourmenté pendant quelques mois par le démon, afin d'échapper par là à l'orgueil. Il savait que le mal n'est pas toujours la suite du péché, mais qu'il a souvent au contraire pour but de le prévenir. Il est même arrivé quelquefois que la possession, après avoir cessé, est revenue, parce que la délivrance, loin de tourner au profit spirituel de l'âme, en avait au contraire favorisé la négligence. La sœur **Benedicta**, de Florence, après avoir été pendant quelque temps esclave du monde et de ses plaisirs, fut possédée du démon, et fit ainsi pénitence de la vie mondaine qu'elle avait menée. Elle demeurait près de l'église des Dominicains, et saint Dominique y étant venu, elle fut une des premières qu'il engagea à rentrer en elle-même. Touché de compassion sur son malheur, il obtint par ses prières que le démon la quittât; et au lieu qu'auparavant elle était tourmentée par celui-ci presque tous les jours, elle resta tranquille plus d'une année entière. Mais dès que son corps fut délivré, son âme fut en proie à de grandes tentations, et ce qui avait été un remède pour son corps devint pour son âme une véritable maladie. Elle devint tiède au service de Dieu, et eut à lutter contre les désirs qui l'avaient autrefois assiégée. Elle s'en plaignit à l'homme de Dieu; et celui-ci, remarquant que le bienfait que Dieu lui avait accordé allait peut-être tourner à sa perte, lui demanda si elle désirait revenir à son premier état. Elle lui

La sœur
Benedicta.

répondit qu'elle s'abandonnait à sa discrétion et à la volonté de Dieu. « Eh bien, ma fille, lui dit le saint, je prierai Dieu qu'il vous arrive ce qui est le meilleur pour votre salut. » Or, quelques jours après, le démon s'empara de nouveau du corps de cette servante du Seigneur, afin que son âme fût purifiée; et ce qui d'abord avait été le châtiement de ses fautes lui devint un moyen de salut et une source abondante de mérites. Ce fait est raconté par un témoin irrécusable.

CHAPITRE XII.

De la durée de la possession. Histoire singulière et touchante de la bienheureuse Eustochie de Padoue.

Si la possession n'est point l'effet du hasard, mais si elle entre au contraire dans les plans de la divine Providence, celle-ci doit en régler la marche, le développement, en un mot toutes les circonstances. C'est donc elle qui doit déterminer et la durée du mal et le nombre des démons qui possèdent les hommes. C'est sous ce triple rapport que nous allons maintenant considérer la possession, en commençant par la mesure du temps. Dans le cours ordinaire des choses, la possession est une maladie diabolique, aiguë, qui a ses périodes, ses crises, et qui finit après un certain espace de temps déterminé. Quelquefois néanmoins, quoique plus rarement, elle prend un caractère chronique et se prolonge pendant toute la vie. Ceci arrive surtout lorsqu'elle fait partie de l'ascèse chrétienne, et qu'elle est destinée à purifier l'âme de celui qui est possédé. La bienheureuse Eustochie de Padoue nous offre un exemple remarquable en ce genre, puisqu'elle fut possédée depuis sa plus tendre enfance jusqu'aux derniers jours de sa vie. Nous donnerons ici un extrait de cette histoire si remarquable, qui nous a été laissée par le confesseur de cette femme, nommé Salicario.

Dans le quinzième siècle, lorsque la clôture n'avait pas été introduite dans les couvents de femmes, il régnait dans ces maisons une grande liberté qui dégénérait quelquefois en un relâchement déplorable. Il en était ainsi du cloître de Saint-Prosdocime de Padoue, occupé par des Bénédictines. L'an 1443 se trouvait dans ce couvent une religieuse, Madeleine Cavalcabo, d'une autre maison du même ordre, située près de Terra di Gemola. Elle fit connaissance avec un jeune homme agréable de figure, mais de médiocre origine et dissolu dans ses mœurs, quoiqu'il fût marié. Son nom était Barthélemy Bellini. Les choses allèrent si loin que Madeleine devint enceinte. Consternée de cette découverte, elle en fit part à une autre religieuse qui possédait sa confiance. Pour cacher sa honte, elle feignit une maladie, et put se tenir ainsi renfermée dans le couvent. Le temps de ses couches étant arrivé, elle mit au monde une fille dans le plus grand secret. Puis, repentante de sa faute, elle retourna à Gemola, et passa le reste de ses jours dans la douleur et les larmes. L'enfant du sacrilège et de l'adultère vit le jour l'an 1444, lorsque Pierre Donato était évêque de Padoue. Elle fut envoyée à son père, qui lui donna au baptême le nom de Lucrèce, et la confia aux soins d'une nourrice chez qui elle resta jusqu'à l'âge de quatre ans, après quoi elle retourna chez son père. Elle était jolie de figure, agréable et séduisante dans toute sa personne, et annonçait déjà beaucoup d'esprit, de pénétration et de jugement. Aussi son père l'aimait avec une grande tendresse. Il n'en était pas ainsi de sa femme, chez qui la vue de cet enfant rappelait l'infidélité de son mari, et qui, à cause de cela, ne pouvait ni la voir ni la souffrir. Le père lui-même ne tarda pas à changer de dispositions à son égard; et voici quelle fut la cause de ce changement.

Certains symptômes effrayants, qui mirent en émoi toute la maison, donnèrent lieu de penser que cette enfant était possédée. Son confesseur désigna plus tard l'état extraordinaire où elle se trouvait par le nom d'*Ispiration*, et

pression très-équivoque. Lorsqu'on étudie les symptômes du mal dont elle souffrait, on est porté à croire qu'elle n'était pas tout à fait possédée. Il est bien vrai que le démon mettait ses membres en mouvement malgré elle; qu'il lui faisait faire des choses qu'elle ne voulait pas faire, et que même parfois il l'enlevait dans les airs; mais, à côté de cela, il lui laissait l'usage entier de sa raison et la pratique intérieure de toutes les vertus chrétiennes; de sorte qu'au milieu des plus violentes atteintes son âme demeurait recueillie en Dieu, et pratiquait intérieurement les actes les plus méritoires. De plus, quoiqu'il l'ait tenue possédée depuis l'âge de quatre ans jusqu'à sa mort, il la quittait pour de longs intervalles, lui laissant ainsi le temps de s'affermir en toute sorte de bien. Son père, au lieu de regarder le mal de cette enfant comme le châtement de son crime à lui, souffrit avec peine le voisinage d'un hôte aussi incommode, et conçut à l'égard de sa fille une aversion qui alla jusqu'à la fureur. On força par les exorcismes le démon à se retirer, et la famille, voyant la jeune fille se livrer en paix aux pratiques de la piété, la crut guérie pour toujours. C'était une illusion; l'ennemi n'avait fait que changer de tactique. Tout en la laissant persévérer dans ses actes intérieurs, il amena, soit par le pouvoir qu'il exerçait sur ses membres, soit par quelque autre moyen, il amena les choses au point que Lucrèce, auparavant si douce et si obéissante, devint indocile, rude dans ses réponses et très-sensible aux mauvais traitements de sa belle-mère. Tout cela ne fit qu'augmenter encore l'aversion du père, à qui sa vue devint bientôt insupportable. Il était fortifié par sa femme dans ses dispositions, et tous deux ensemble se mirent à traiter si mal cette enfant qu'il la réduisirent plus d'une fois à l'extrémité. On l'accablait sans cesse de reproches, on la frappait cruellement, on la laissait manquer souvent du nécessaire; de sorte que, rougissant d'elle-même, méprisée des gens de la maison, mal habillée et mal nourrie, elle ne savait plus

où chercher un refuge sur cette terre, et ne trouvait de consolation qu'en Dieu, à qui elle s'était entièrement abandonnée.

Elle était arrivé à l'âge de sept ans, avec un naturel timide et une âme brisée par le malheur ; mais avec cela elle avait toujours gardé la crainte de Dieu, et il ne lui serait certainement jamais venu dans la pensée de tramer ou d'entreprendre quelque chose contre aucun homme, bien moins encore contre son père. Et cependant le démon persuada à celui-ci que sa fille, irritée de ses mauvais traitements et se sentant incapable de les supporter plus longtemps, en voulait à sa vie, et avait conçu le dessein de l'empoisonner. Cette fausse imagination s'empara tellement de son esprit que cet homme, naturellement emporté, résolut de prévenir sa fille, et de la faire mourir. Il l'aurait fait si celui qui lui avait inspiré cette pensée n'avait jugé plus conforme à ses propres intérêts de l'arrêter, et de lui persuader seulement d'éloigner Lucrèce de la maison et de la placer dans un cloître pour y faire son éducation. Aucune maison ne semblait plus convenable pour le but que se proposait le démon que le couvent de Saint-Prosdocime, où elle était née. Il était probable, en effet, que les sentiments si pieux de cette jeune fille ne résisteraient pas longtemps à la corruption qui régnait dans cette maison. Le père ne tarda pas à prendre cette résolution, remplissant par là les intentions du diable. Mais celui-ci ne faisait qu'accomplir les desseins adorables de Dieu, qui voulait racheter en quelque sorte, par la sainteté de la fille, la faiblesse de la mère, et réparer ainsi l'injure qu'elle avait faite à ce couvent. Lucrèce fut donc confiée à ces religieuses relâchées ; mais les espérances du démon furent déçues, car Dieu s'était chargé de cette pauvre enfant ; et quoiqu'elle fût la plus jeune du couvent, elle parut bientôt la plus mûre, la plus posée et la plus intelligente.

Gaie de caractère, spirituelle, vive et séduisante, elle était si pieuse et si attentive qu'on n'eut jamais à lui reprocher

aucune légèreté; mais, toujours recueillie dans le calme et la solitude, sa vie était une prière continuelle. Elle s'était choisi pour patrons saint Jérôme, l'évangéliste saint Luc et surtout la sainte Vierge, et elle était devenue un modèle et un objet d'admiration pour cette communauté dissolue. Il y avait neuf ans qu'elle vivait ainsi sans avoir été inquiétée par le démon, qui donnait à peine de temps en temps quelques signes de sa présence. Mais, en 1460, l'abbesse du couvent mourut. Jacques Zénon, alors évêque de Padoue, crut l'occasion favorable pour ramener cette maison à l'observance primitive, et fit signifier aux religieuses qu'elles eussent à s'abstenir du choix d'une abbesse jusqu'à ce qu'il eût rétabli parmi elles les anciennes ordonnances sur la discipline intérieure du couvent. Celles-ci, effrayées au nom seul d'observance et de réforme, devinrent furieuses, et abandonnèrent toute la maison avec éclat. Elles furent suivies de leurs élèves, à l'exception de Lucrece, qui resta seule. L'évêque fit venir du cloître de Sainte-Marie de la Miséricorde un bon nombre de sœurs, pour remplacer celles qui étaient sorties, y ajouta des novices, et leur donna pour abbesse Justine Lazzara, d'une famille noble de Padoue, femme d'une bonté et d'une sagesse éprouvées. Avec elle refleurirent dans l'enceinte du couvent le recueillement, le silence, les saintes pratiques de la prière, le chant des psaumes et l'observance régulière de saint Benoît.

Lucrece se réjouit beaucoup de cet événement, et forma le dessein de se faire recevoir au nombre des sœurs. Elle leur communiqua son désir; mais il ne fut accueilli par elles qu'avec une grande froideur. Ce n'est pas qu'elles eussent rien à lui reprocher, mais elles étaient retenues par l'infamie de sa naissance et par la pensée qu'il était impossible qu'elle eût échappé à la contagion des exemples qu'elle avait eus sous les yeux dans cette maison. Sa piété leur paraissait quelque chose de purement extérieur. L'abbesse cependant, qui d'abord avait partagé ces craintes, réfléchit

ensuite qu'il était injuste de punir une jeune fille innocente pour les fautes de ses parents. Considérant d'ailleurs qu'elle était restée seule au couvent, elle céda enfin à ses instances, et abandonna tout au jugement de l'évêque, qui, après un mûr examen, fut d'avis qu'on l'admit. Lucrèce fut donc, au grand déplaisir des autres sœurs, revêtue de l'habit de saint Benoît le 15 janvier 1461 ; et en considération de saint Jérôme, son patron, elle prit le nom d'Eustochie. Lorsque le prêtre, au milieu de la cérémonie, voulut lui donner la communion, la sainte hostie lui échappa des mains. C'était, il est vrai, un pur hasard ; mais à cause de la disposition des sœurs à son égard, cet accident produisit une impression défavorable pour elle.

Le démon, qui jusque-là ne s'était fait sentir à elle que rarement et en secret, se voyant trompé dans son attente, résolut de se manifester, pour gagner par la violence ce qu'il ne pouvait obtenir par la douceur, et de profiter des dispositions peu favorables des sœurs à l'égard d'Eustochie pour la faire renvoyer du couvent, ou la pousser au désespoir. Dans ce but, il se servit du pouvoir qu'il avait sur ses membres, pour lui faire commettre quelques fautes extérieures et légères contre la règle. Les autres sœurs, témoins de ces manquements qui se produisaient pour la première fois, ne doutèrent plus qu'elle n'eût jusqu'ici feint par hypocrisie une vie meilleure, pour atteindre son but. Il est vrai que dans tout le reste elle était exemplaire comme auparavant ; mais elles croyaient que tout cela n'était qu'hypocrisie, et qu'elle voulait ainsi cacher le désordre intérieur de son âme. Elle finit par tomber dans un tel mépris que toutes les sœurs fuyaient sa présence. Si le démon réussit en ce point, il n'en perdit que davantage pour tout ce qui concerne l'intérieur. Eustochie, humble de cœur, rendait grâces à Dieu de tout ce qui lui arrivait, s'accusait devant Dieu, devant sa supérieure et même au tribunal de la pénitence, et gagnait ainsi aux yeux de Dieu ce qu'elle perdait aux yeux des hommes.

L'esprit malin n'en devint que plus furieux, et résolut d'avoir recours à la violence. Quelques signes extérieurs présagèrent l'éclat qu'il préparait. Un mois avant la fête de saint Jérôme, Eustochie se trouva très-émue et très-inquiète; son visage prit une expression sombre et menaçante qu'on ne pouvait s'expliquer, mais qui troubla toute la maison. Le confesseur, Pierre Salicario, qui n'avait commencé que depuis quelque temps son ministère, fut le seul à voir ce qui allait arriver. Il la prépara par des paroles de consolation, et instruisit l'abbesse de tout ce qui allait se passer. Il le donna même à entendre aux autres religieuses, qui n'en devinrent que plus mal disposées pour Eustochie; car il leur paraissait insupportable de garder à cause d'elle dans leur maison l'esprit de l'abîme avec toutes ses horreurs. Au lieu d'avoir pitié d'elle, elles n'en conçurent que plus d'éloignement, et ne pouvaient pardonner à l'abbesse d'avoir reçu malgré elles une jeune fille possédée. Celle-ci néanmoins ne perdit pas courage, et avait une pleine confiance que Dieu combattrait pour elle dans cette lutte. La fête de saint Jérôme se passa sans aucun accident; mais le lendemain on eût dit qu'une mine souterraine et cachée éclatait tout à coup dans le couvent. Il s'éleva dans toute la maison un si effroyable vacarme qu'il semblait que le démon fût arrivé dans le cloître sous la forme du bourreau, au milieu d'un appareil terrible d'épouvante et d'horreur. Les cris et les hurlements de la malheureuse possédée remplissaient l'air. Les yeux hagards, les cheveux hérissés, grinçant des dents, elle se tordait comme un serpent, et sautait en l'air comme un volant. Toute la maison était dans la confusion et le désordre. Les sœurs épouvantées couraient çà et là; les unes se cachaient dans leur effroi, les autres manifestaient leur mauvaise humeur sans ménagement. Quelques-unes, par un mouvement de compassion, furent d'avis de surveiller de loin la malheureuse; mais elle, armée d'un couteau qui lui était tombé sous la main, courut sur elles, les

mit en fuite, et fut arrêtée par un banc sur lequel elle s'assit roide et immobile.

Le confesseur arriva, et força le démon à parler. Il avoua malgré lui que saint Jérôme l'avait lié au milieu de sa fureur et attaché à ce banc, de sorte qu'il n'en pouvait plus bouger. En effet, la jeune sœur y resta longtemps assise sans mouvement. On employa pendant ce temps les exorcismes pour chasser le démon ; mais il devint si furieux que, pour éviter un malheur, on jugea prudent de lier la possédée et de l'attacher à une colonne. Elle y resta ainsi attachée plusieurs jours, et l'on ne saurait dire tout ce qu'elle eut à souffrir pendant ce temps de son persécuteur. Tantôt il lui déchirait les entrailles ou l'étranglait ; tantôt il la frappait si fort qu'elle tombait en défaillance sous une grêle de coups et croyait mourir. La malheureuse soupirait ; mais parmi ses soupirs se mêlaient des cris épouvantables que le démon poussait par sa bouche. Pas un mot d'impatience ne lui échappa. Quand elle pouvait parler, elle louait Dieu et le remerciait des souffrances qu'il lui envoyait. Le démon, voyant qu'au lieu de la pousser au désespoir il ne faisait que lui donner l'occasion d'acquérir de nouveaux mérites en pratiquant des vertus plus élevées, résolut enfin de la laisser tranquille quelque temps, et de prendre d'autres moyens pour la perdre. Elle reprit les exercices de la communauté ; mais elle ne put réussir à détruire dans le cœur de ses compagnes l'opinion qu'elle était une magicienne, qui cachait sa malice sous le voile d'une piété simulée. L'abbesse tomba malade d'une maladie tellement extraordinaire que les médecins ne pouvaient rien y voir. Comme le mal augmentait toujours, et que la malade s'épuisait lentement, on commença à se dire dans le cloître que la maladie était la suite d'un ensorcellement. On trouva dans un coin du couvent des objets qui semblaient confirmer ce soupçon.

Le crime une fois admis, il fut facile de découvrir le coupable : tous les yeux se portèrent sur Eustochie. On la jeta.

sans l'entendre, dans un obscur cachot, et l'on parlait déjà de la faire pendre comme coupable de sacrilège, de magie et d'assassinat. L'avoué du couvent, esprit faible, approuva ce qu'on avait fait ; l'évêque lui-même le trouva bon, et ordonna de plus de la mettre au pain et à l'eau, et de la laisser un jour sur trois sans nourriture. Bientôt le bruit courut dans la ville que la pieuse Eustochie était devenue une sorcière, qu'elle avait attenté, à l'aide de la magie, aux jours de son abbesse, qu'elle était maintenant en prison, qu'on lui faisait son procès et qu'elle serait mise à mort pour servir d'exemple à cette espèce de malfaiteurs. Le peuple courut en foule au couvent, criant avec fureur qu'on devait livrer au feu l'infâme magicienne, et la brûler vivante. On l'avait mise sous la garde des religieuses qui la haïssaient le plus. Celles-ci firent en sorte qu'elle entendit tous ces cris d'un peuple furieux. La malheureuse était plongée dans une mer d'amertume. Dans son étroite et sombre prison, ayant à peine de quoi se nourrir, accablée de reproches par celles qui la gardaient, haïe, abandonnée, méprisée de tous ; affligée et dans son corps et dans son âme, elle consumait ses jours dans une douleur profonde. Pour comble d'infortune, le démon la tourmentait de ses criminelles suggestions, lui disant : « Tu vois où t'a conduite ta piété insensée ! Qu'as-tu à espérer dans ce cloître, méprisée et haïe de tout le monde ? Ne serais-tu pas plus heureuse si tu suivais mon conseil, et te servais des moyens que je mets à ta disposition ? Je t'aurais bientôt tirée de ce cachot, pour te faire jouir des douceurs de la liberté. Ouvre seulement une bonne fois les yeux, au lieu de consumer ainsi follement ta jeunesse dans la misère ! N'as-tu pas compris enfin que Dieu ne s'occupe point de toi, et qu'il t'a livrée entièrement à mon pouvoir ? Tu es à moi, et tu resteras à moi éternellement. Prie, plains-toi, soupire, tout est inutile ; tu n'obtiendras point sa grâce, il t'a rejetée et condamnée à l'enfer. » Eustochie résistait, mais non sans de grandes angoisses, car Dieu lui cachait le secours

qu'il lui donnait; de sorte qu'elle doutait toujours s'il ne l'avait point abandonnée, et elle vivait ainsi dans une continuelle agonie. Elle pouvait cependant dire comme Abraham qu'elle espérait contre l'espérance. La retraite, le silence de sa prison lui permettaient de satisfaire entièrement le besoin qu'elle avait de prier. Souvent elle demandait son bréviaire, mais la sévérité de ses gardiennes le lui refusa toujours, et elle dut se contenter de réciter les psaumes qu'elle savait par cœur. Elle avait coutume de réciter les cinq psaumes dont les lettres initiales réunies composent le nom de Marie : *Magnificat, Ad Dominum, Retribue servo tuo, Judica me, Deus, Ad te levavi*, à chacun desquels elle ajoutait une antienne commençant par les mêmes lettres, *Missus est, Assumpta est, Rubum, In odorem, Ave Maria*. Elle terminait par l'oraison *Interveniat*. Elle vivait ainsi dans sa prison comme une tourterelle solitaire dans son nid, toujours pleurant et soupirant, non par impatience, mais par amour; tourmentée par le démon, mais gardant son âme libre de ses atteintes.

Son confesseur cependant, qui connaissait le fond de son âme, ne put croire qu'elle se fût vraiment rendue coupable des crimes qu'on lui reprochait. Il lui sembla que les religieuses avaient agi plutôt par passion que par un zèle légitime, et qu'avant de la mettre en prison on aurait dû examiner le fait avec calme et maturité. Il essaya donc de leur inspirer des sentiments de justice à son égard; il leur représenta combien étaient légers les indices sur lesquels elles fondaient sa culpabilité; combien il avait été injuste de la jeter dans un cachot avant de l'examiner, et de la traiter avec une telle cruauté, contre toutes les prescriptions de la justice et de la charité, qui ne permettent jamais la haine, même quand le châtiment est mérité. Mais les religieuses ne changèrent ni d'opinion ni de conduite; bien plus, elles s'imaginèrent qu'elle avait aussi ensorcelé son confesseur, et en prirent occasion de lui imputer ce nouveau crime. Le confesseur n'en continua

pas moins ses représentations. Eustochie elle-même avait exprimé plusieurs fois le désir de le voir une fois au moins, pour le consulter sur les affaires de sa conscience; mais cette grâce lui avait été refusée. Elles cédèrent enfin, non par le désir de lui procurer quelque consolation, mais dans l'espérance que le confesseur perdrait dans son entretien avec elle ses illusions, et qu'il se rangerait de leur côté, ce qui était pour elles un point très-important. Le démon qui la possédait avait le même désir, et il saisit l'occasion de le réaliser lorsque le confesseur vint la trouver.

Profitant du pouvoir qu'il avait sur ses membres, il renua ses lèvres, et lui fit dire, en présence de plusieurs sœurs, qu'elle était vraiment coupable du crime qu'on lui imputait, qu'elle l'avait commis par haine contre l'abbesse et pour se venger de ce qu'elle l'avait fait attacher à la colonne; que pour cela elle avait eu recours à un charme très-puissant, comme au moyen le plus efficace; ajoutant qu'elle s'était formée à cet art diabolique du temps des anciennes religieuses, qui étaient très-expérimentées en ce genre. Le démon dit tout cela par la bouche d'Eustochie, mais d'une manière si naturelle qu'on ne pouvait soupçonner qu'elle ne le disait pas d'elle-même. Les religieuses triomphèrent de cet aveu, qui les délivrait de tout scrupule relativement à leur conduite envers elle. Quant au confesseur, il était à la fois stupéfait et embarrassé; mais en y réfléchissant il pensa que l'esprit qui la possédait pouvait bien mentir par sa bouche, et résolut d'éclaircir ce mystère. Il demanda donc aux religieuses la permission de la voir encore le jour suivant, ce qu'on lui accorda sans difficulté. Eustochie se réjouissait beaucoup de le revoir. Le prêtre commença l'entrevue par les exorcismes; de sorte que la jeune religieuse put parler d'elle-même, au lieu de servir d'organe au démon. Le confesseur eut la consolation d'entendre un langage bien différent de celui la veille. Elle parla comme toujours avec une

grande humilité, se reconnaissant digne des plus grands châtimens à cause de ses péchés; mais quant au crime qu'on lui imputait, elle déclara en toute sincérité qu'elle en était innocente, et qu'elle n'en avait pas même eu la pensée. Le confesseur s'employa avec plus de zèle encore qu'auparavant pour prouver l'innocence d'Eustochie; il reprocha aux religieuses leurs mauvais traitements à son égard, et les menaça de la colère de Dieu. Mais ce fut en vain; elles redoublèrent de sévérité envers elle, et ne permirent plus au confesseur de la voir. Elle s'était mise un jour à une fenêtre, demandant à mains jointes à une sœur le secours de ses prières. A partir de ce moment, on ferma la fenêtre, de manière qu'elle ne pût s'y montrer. Il ne resta plus au confesseur d'autre moyen que de prier Dieu, et de le faire prier, pour qu'il éclairât ces religieuses obstinées.

L'abbesse, qui commençait à guérir de son mal, eut comme une vision où il lui sembla entendre que Dieu ne voulait pas qu'on s'occupât davantage de l'affaire d'Eustochie; que, coupable ou innocente, elle était en tout cas au pouvoir du démon, et qu'il ne convenait pas de la garder plus longtemps dans une maison où elle avait introduit le désordre; qu'elle ferait donc bien de l'engager avec douceur, par une personne habile et impartiale, à se retirer volontairement, pour ne pas être plus longtemps une occasion de scandale à son prochain. L'abbesse accueillit volontiers cette inspiration, qui semblait d'ailleurs conseiller le parti le plus sûr. Elle communiqua ses pensées à son frère François de Lazzara, homme distingué par ses connaissances et son caractère et qui possédait la confiance générale, et le pria de parler à Eustochie et de la décider à partir. François alla donc la trouver, et lui montra un grand zèle pour son salut spirituel et corporel. Il lui mit devant les yeux la position pénible où elle était et qu'aggravait encore la haine inexorable des religieuses contre elle. Il lui représenta qu'étant possédée du démon

il n'était pas prudent de tenir le couvent dans une émotion continuelle et dans les angoisses inséparables d'une telle situation. Il ajouta que c'était sans aucun doute la volonté de Dieu qu'elle quittât le couvent, et que cette volonté s'expliquait assez par les répulsions dont elle était l'objet ; qu'elle ne devait avoir aucune inquiétude de son avenir ; qu'il y pourvoirait lui-même, en mettant fin à tous les bruits fâcheux qui s'étaient répandus sur son compte, et en lui trouvant un mari avec lequel elle pourrait servir Dieu en repos ; que, n'étant pas encore liée par des vœux, elle pouvait sans hésiter faire une chose qui était non-seulement permise, mais encore nécessaire.

Eustochie attendit en silence qu'il eût fini ; puis, après l'avoir remercié sincèrement de la part qu'il prenait à sa triste position, elle lui dit : « Ne pensez pas que je sois aussi malheureuse que le monde paraît le croire. Mes souffrances ne sont pour moi que les caresses de mon céleste époux, et j'en suis si heureuse que je ne les changerais pas pour le bonheur de ce monde. Qu'elles continuent, ou même qu'elles augmentent, je m'en mets peu en peine. Dieu, en m'appelant à la vie religieuse, ne m'a point appelée à une vie tranquille et commode. Si je trouve mon chemin semé d'épines, c'est pour moi un signe que par ce chemin il veut me conduire au ciel, puisque c'est le même par lequel Jésus-Christ a marché. Mes sœurs me voient d'un mauvais œil, je le sais ; j'en souffre, et la faute en est toute à moi. J'ai beaucoup de défauts ; j'espère m'en corriger, et amener ainsi mes sœurs à de meilleurs sentiments à mon égard. Je sais que je suis à charge à la communauté ; et que le démon qui me possède est un objet d'effroi pour les autres ; mais comme je m'accoutume à supporter ses persécutions, de même aussi elles apprendront à mépriser ses terreurs. Et comme au reste ma délivrance n'est point en mon pouvoir, j'espère qu'elles auront compassion de moi. » Ainsi parla Eustochie, ainsi répondit-elle aux représentations du conseiller charitable qui lui avait témoigné tant

d'intérêt. Il fut très-étonné de ses réponses, loua sa fermeté, et la confirma dans sa pieuse résolution. Elle rejeta plus tard encore la proposition qu'on lui fit de changer de couvent, protestant qu'elle voulait mourir là où elle était née. Les religieuses, instruites de ce qui s'était passé, bien loin d'admirer le courage d'Eustochie, furent tellement irritées, qu'elles l'auraient chassée immédiatement de la maison si elles n'en avaient été empêchées par l'abbesse, qui était plus juste et plus modérée que les autres. Le confesseur, ayant appris par celle-ci tout ce qui s'était passé, crut devoir essayer encore d'amener les religieuses à la raison. L'abbesse, qui depuis l'entretien de son frère avec Eustochie avait conçu d'elle une haute opinion, se joignit à lui; et tous deux, par la persuasion, les reproches et les menaces de la vengeance divine, firent si bien que les sœurs s'adoucirent un peu. Elles mirent en avant qu'Eustochie ayant été mise en prison avec le consentement de l'évêque il fallait obtenir de lui la permission de la délivrer. Mais ce n'était là qu'un prétexte pour traîner l'affaire en longueur; car l'évêque s'était éloigné de la ville pour fuir une maladie contagieuse qui y régnait, et il n'était pas facile de lui parler. Le confesseur prit tout sur lui, et amena les choses au point qu'Eustochie fut délivrée après une captivité de trois mois; mais à la condition toutefois qu'elle resterait enfermée dans l'infirmerie. Là au moins elle avait la consolation d'être dans une chambre claire, près des autres religieuses.

Le démon cependant prit sa revanche, et, ne pouvant dompter l'âme d'Eustochie, il s'acharna sur son corps avec plus de fureur encore qu'auparavant. Il s'annonça par un bruit terrible dans sa chambre. Sa gardienne, entendant ce bruit, voulut y entrer de force, et l'appela par son nom; mais Eustochie ne put ni lui répondre ni ouvrir la porte. La sœur courut effrayée à une petite fenêtre, qui d'en haut donnait dans la chambre, et vit de là les vêtements d'Eustochie dispersés par terre; mais elle ne l'apercevait point

elle-même. Elle appela donc les autres sœurs. Celles-ci brisèrent la porte, et l'on trouva Eustochie toute nue, respirant à peine, tapie dans un coin avec des taches brunes et bleues sur tout le corps, mais particulièrement à la gorge; de sorte qu'il était facile de voir qu'on en voulait à sa vie. On lui fit recouvrer l'usage de ses sens; mais tout cela n'était qu'un prélude de ce que le démon lui préparait. Le confesseur s'opposa si fortement au projet que l'on avait de la mettre une seconde fois en prison qu'on crut devoir faire quelque chose en sa considération. Il y avait alors une sœur converse malade, croyait-on, de la peste qui désolait la ville; et comme aucune des autres sœurs ne voulait la soigner, on en chargea Eustochie, dans l'espoir qu'elle mourrait. Elle accepta volontiers cette tâche, et se vit encore une fois séparée de la communauté. Elle servit jour et nuit la malade avec un dévouement admirable; mais le démon, qui la tourmentait plus qu'auparavant, effrayait tellement la pauvre malade que la société d'Eustochie lui faisait plus de mal que de bien. Chacune d'elles avait à combattre contre son mal; elles s'aidaient du mieux qu'elles pouvaient, jusqu'à ce qu'enfin une autre sœur converse, nommée Euphrasie, vint à leur secours. La malade guérit, et l'on reconnut que ce n'était pas la peste. Les religieuses furent fort embarrassées, car elles n'avaient aucun prétexte de renfermer Eustochie en prison, et cependant elles ne voulaient pas la souffrir dans leur société. Elles lui laissèrent donc la liberté, mais en la renfermant dans de telles bornes qu'elle pouvait à peine en jouir. Elle ne pouvait ni aller au chœur, ni paraître dans l'église pendant le service divin, ni se montrer au parloir, ni entretenir aucun commerce avec les personnes du dehors, ni parler à qui que ce fût de ses peines. Lorsqu'elles la rencontraient, elles baissaient les yeux ou lui tournaient le dos avec mépris. Personne n'approchait d'elle, personne ne lui parlait; elle était un objet d'horreur et de malédiction pour toutes.

Rien n'était plus sensible au cœur d'Eustochie que la pensée qu'on avait qu'elle n'était pas possédée, mais qu'elle feignait seulement de l'être pour exciter la compassion. Le démon cependant sembla prendre à tâche de la délivrer de ce soupçon en rendant la possession évidente. Les tourments dont il l'affligea devinrent tellement affreux et d'une nature si extraordinaire qu'il ne fut plus possible de croire à une tromperie, et que les religieuses furent obligées de reconnaître qu'elle était vraiment possédée. Le démon l'emportait dans une chambre éloignée, lui ôtait ses vêtements, et la flagellait cruellement avec un fouet de cordes garni de pointes de cuivre; ou bien il lui déchiquetait la chair avec des couteaux; puis il la traînait à terre jusqu'à la porte, comme pour la jeter hors du cloître; après quoi il l'enlevait de terre et la faisait retomber perpendiculairement, de sorte qu'on ne pouvait comprendre comment ses os n'étaient pas brisés. Souvent il lui faisait des incisions au cou, ou il lui ouvrait les veines et lui faisait perdre une telle quantité de sang qu'elle tombait en défaillance et semblait sur le point de mourir. D'autres fois il la serrait étroitement avec des cordes, ou il l'enveloppait dans un rude cilice qui lui causait de grandes douleurs. D'autres fois encore il lui pressait la tête avec violence, ou il l'inondait d'eau glacée et la couvrait de draps mouillés, la forçant de garder l'humidité sur la tête, quoiqu'il en résultât pour elle de grandes souffrances. Trois ou quatre fois le jour elle était obligée de boire de grands vases d'eau froide, uniquement pour qu'elle se ruinât l'estomac; quelquefois il mêlait à cette eau de la chaux ou du vernis, ou d'autres substances nuisibles ou dégoûtantes. Il la força une fois d'avaler une éponge pleine d'une huile d'une odeur insupportable, et qui, au rapport des médecins, aurait dû lui causer la mort. Dans ses repas il la forçait à vomir tout ce qu'elle prenait. A tout cela se joignaient des douleurs atroces dans tout le corps; il lui semblait tantôt qu'on la jetait vivante dans le feu, tantôt qu'on la coupait par morceaux avec des ra-

soirs, tantôt qu'on lui rompait tous les os. Un jour le démon l'emporta sur le toit, la menaçant de la jeter en bas si elle ne lui donnait son âme. Les sœurs, effrayées à ce spectacle, poussaient des cris lamentables, invoquant tous les saints du paradis. Le confesseur, qui se trouvait heureusement présent, exorcisa le démon, et le contraignit de descendre en bas la jeune fille. Pour elle, elle conserva dans ce danger toute sa présence d'esprit. Une autre fois le démon l'entraîna dans la chambre du chapitre, l'y enferma, lui ouvrit les veines, et lui fit perdre beaucoup de sang. Elle invoqua ses saints patrons; mais le démon se mit à blasphémer contre eux, en disant que malgré eux et malgré Dieu il aurait son âme. A peine avait-il dit ces mots qu'il commença à hurler d'une manière affreuse, comme si une main invisible l'eût frappé; et il déclara au prêtre qui était accouru et l'avait forcé de parler que les saints contre lesquels il avait blasphémé l'avaient châtié. Depuis ce temps leur nom seul le faisait trembler.

Un jour, en présence de ce même prêtre, il lui plongea un couteau dans la poitrine, la menaçant d'élargir la plaie jusqu'à ce que son cœur fût devenu visible. « Eh bien ! tant mieux, répondit-elle, car alors il faudra que tu écrives sur ma poitrine le saint nom de Jésus. » Le confesseur l'approuva, et força le démon à réaliser cette idée; ce dont on se convainquit à la mort d'Eustochie, lorsqu'en lavant son corps on trouva, au grand étonnement des sœurs, le nom de Jésus gravé sur le côté gauche de la poitrine. Si le démon obéissait aux ordres du prêtre en ceci et en beaucoup d'autres choses, il n'en était pas de même lorsque le prêtre lui commandait de sortir du corps d'Eustochie, sans doute parce que Dieu ne voulait pas que l'exorcisme produisit ici son effet. Eustochie elle-même reconnaissait dans le démon l'exécuteur de la volonté divine, attribuoit tout à ses péchés, et demandait à Dieu non la fin de ses maux, mais la force de les supporter. Elle supportait, en effet, avec la même patience et les persécutions du démon et les épreuves

plus pénibles encore que lui faisaient endurer ses compagnes. Malgré leurs injures et leurs affronts, elle les aimait, les honorait et les vénérât comme ses supérieures, et ne laissait passer aucune occasion de les servir, quoique le démon ne cessât point d'exciter en elles des mouvements d'impatience et de haine; mais elle excusait tout et l'interprétait en bonne part.

Une conduite si édifiante, continuée sans interruption pendant quatre ans, dut à la fin faire impression sur les religieuses. Elles commencèrent à prendre d'elle une meilleure opinion; de la compassion elles passèrent à la bienveillance, et finirent par croire qu'elles l'avaient mal jugée et traitée trop sévèrement. Ne pouvant plus douter de sa possession, elles cherchèrent à la consoler dans son malheur, et la firent conduire dans l'église de Sainte-Justine, au tombeau de saint Luc. Elle y fit sa prière, et obtint quelque soulagement. Les liens dont elle se sentait attachée intérieurement aux deux côtés furent brisés; elle cessa de vomir après avoir mangé; mais elle ne fut pas guérie pour cela. Les religieuses donnèrent une preuve des dispositions favorables qu'elles avaient prises à son égard en l'admettant à la profession religieuse. Elle les remercia tendrement ainsi que Dieu de cette faveur, et se prépara d'une manière admirable à cet acte si important pour elle. Le 25 mars 1465, la nouvelle fiancée du Seigneur, âgée de vingt et un ans, parut dans l'église; elle y fit ses vœux à genoux devant l'abbesse, avec une expression tout angélique, tenant à la main une formule écrite et souscrite de sa main, que l'on conserve encore dans le couvent. Elle tendit désormais avec une nouvelle ardeur à une perfection plus grande; et si jusqu'ici elle avait été par sa piété le modèle de la communauté, elle en fut dorénavant l'admiration. Elle consacrait tout son temps à la prière, à la méditation et à de pieuses lectures, ne se montrant jamais au parloir, ne parlant même à ses sœurs qu'autant que la nécessité le demandait. Le démon la tourmentait encore cha-

que jour de toutes manières ; mais elle avait obtenu de Dieu qu'il la laissât tranquille pendant le service divin. Aussi elle était toujours la première au chœur, et en sortait la dernière.

Elle était arrivée ainsi à sa vingt-troisième année, et les religieuses crurent qu'il était temps de lui donner le voile noir, selon la coutume des couvents à cette époque. Comme elles craignaient de la perdre avant le temps, à cause de son extrême faiblesse, elle reçut le voile au lit des mains de son confesseur, le 14 septembre 1467, jour de l'Exaltation de la sainte croix ; et, chose merveilleuse, elle guérit si parfaitement qu'elle put, six jours plus tard, renouveler cet acte d'une manière solennelle dans l'église. Ainsi Eustochie, cette prétendue sorcière, cette fille infâme, poursuivie comme coupable de meurtre, objet d'horreur et de haine pour le couvent et pour la ville entière, était devenue la gloire de ce même couvent, le modèle des sœurs ; toute la ville l'honorait comme une sainte, et louait hautement sa constance dans les épreuves. Il en est ainsi des jugements du monde. Pour elle, elle resta toujours la même au milieu de ces vicissitudes. Ordinairement le regard des possédés est inquiet, leur front a quelque chose de sombre, tout leur maintien est menaçant : Eustochie avait un air serein et souriant au milieu des plus cruelles douleurs. Lorsqu'elle était renfermée dans sa cellule, elle chantait les louanges de Dieu avec tant de charme et de suavité qu'elle ravissait les religieuses, et que celles-ci la prenaient pour un ange du ciel. On célébra dans ce temps à Venise les noces de Catherine Cornaro avec Jacques, roi de Chypre. On ne parlait que de l'éclat et de la magnificence de ces fêtes. « Je ne changerais pas, disait Eustochie, mes peines et mes douleurs contre toute cette pompe. » Elle était arrivée au point que son démon lui était devenu cher, et qu'elle craignait de le perdre, parce qu'il l'entretenait dans l'humilité. Toutes ses pensées étaient si pures qu'au témoignage de son confesseur le plus léger soufuffle n'en

ternit jamais la pureté. Tout son maintien, l'expression de sa figure respiraient et inspiraient à la fois le recueillement et la chasteté. Elle ne mangeait qu'une fois le jour, et jeûnait deux fois dans la semaine, en s'abstenant de toute nourriture.

Eustochie, quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt-trois ans, était, par suite de ses souffrances continuelles, réduite à un tel état qu'elle ne pouvait vivre longtemps. Elle était devenue tellement faible qu'elle pouvait à peine parler ou se tenir sur ses pieds. Par suite des pertes de sang si fréquentes que le démon lui avait causées, son sang était devenu comme de l'eau, incapable de réparer ses forces; et pourtant elle vécut encore deux ans; mais sa vie ne fut plus qu'une continuelle préparation à la mort. Pendant tout ce temps le démon ne cessa pas de la tourmenter; chaque jour il la laissait défaillante dans une mer de sang. Il chercha souvent dans sa fureur à pénétrer dans une artère, mais Dieu ne le lui permit pas. Eustochie n'en persévéra qu'avec plus d'ardeur dans la prière; et pour ne point être dérangée dans ses communications avec Dieu, elle ne voulut plus voir aucune sœur, excepté la sœur Euphrasie, qui la soignait. Dans la dernière année de sa vie, cinq religieuses étant mortes, elle voulut malgré sa faiblesse assister à leur mort, pour apprendre à mourir. Le démon, qui voyait que sa proie allait lui échapper pour toujours, employa tous ses efforts pour la perdre. Il inspira à son confesseur lui-même une telle répulsion contre elle qu'il ne vint plus la voir que rarement et ne répondait à ses questions que par des paroles brèves et dures. Cette épreuve lui fut très-sensible, dans un temps où elle avait si grand besoin du secours de ce prêtre et où elle aurait voulu l'avoir sans cesse auprès d'elle; mais loin d'en concevoir des sentiments d'impatience et de désespoir, elle s'abandonna à la volonté de Dieu, et ne se plaignit qu'à lui de cette peine. Elle trouva d'ailleurs bientôt le secret de faire venir son confesseur, malgré les répugnances de celui-ci, toutes les fois

qu'elle en avait besoin. Pour cela elle recommandait l'affaire à la sainte Vierge, en récitant cent fois l'*Ave Maria*; et le confesseur a certifié lui-même qu'il sentait alors une puissance irrésistible qui le poussait vers elle.

Le démon, trompé dans son attente, eut de nouveau recours à la violence, frappant la jeune sœur plus cruellement qu'auparavant, et cherchant à lui faire perdre le peu de sang qui lui restait. Mais onze jours avant sa mort, à la fête de la Purification, sa fureur dut s'arrêter; et quoiqu'il la tourmentât encore en beaucoup de manières, il était comme un chien à la chaîne, et il ne lui était plus permis d'employer contre elle la violence; mais il ne cessa point pour cela d'attaquer son âme. Sept jours avant sa mort elle reçut les derniers sacrements, et malgré son extrême faiblesse elle put, au grand étonnement de toutes les sœurs, être administrée dans l'église. Ramenée à son lit de douleur et absorbée dans un doux entretien avec Dieu, elle fut tout à coup assiégée de mille fantômes; elle ne rêvait que danses, fêtes, noces et d'autres choses plus mauvaises encore, auxquelles elle n'avait jamais pensé pendant sa vie. Elle comprit aussitôt d'où lui venaient ces attaques, et méprisa le démon, qui venait à son lit de mort présenter à son esprit des folies qu'elle avait eu en horreur aux jours de sa jeunesse et de sa force. Elle raconta à sa chère Euphrasie ce qui se passait, et lui fit remarquer comment l'homme, au bord de sa tombe, peut encore éprouver les atteintes de la sensualité, ajoutant toutefois que Dieu ne l'abandonne pas dans cette lutte suprême. Le jour de sa mort, qu'elle avait prévu, approchait. La veille, qui était un dimanche, elle se confessa une dernière fois avec une grande contrition, et pria la sœur Euphrasie de ne pas l'abandonner en ce moment suprême. Au milieu du silence de la nuit, pendant que la sœur veillait près de la malade, elle entendit tout d'un coup un bruit extraordinaire, comme si un homme eût grimpé le long des murs, s'accrochant avec les mains et les pieds pour passer par le

toit. Elle crut que c'était le démon qui quittait enfin le corps de la servante de Dieu. Cette opinion fut partagée par le confesseur et le couvent tout entier. La malade, à partir de ce moment, prit un visage serein et joyeux, ne parlant plus que de la gloire du ciel. Le lendemain, sentant la mort approcher, elle fit demander l'abbesse avec toutes les religieuses, les remercia de la charité qu'elles avaient eue pour elle, leur demanda pardon des mauvais exemples qu'elle leur avait donnés et de tout l'embarras qu'elle leur avait causé; puis elle leur dit adieu avec des paroles si affectueuses que toutes fondaient en larmes. Mettant alors pieusement les mains sur la poitrine, elle rendit le dernier soupir; mais son visage resta si joyeux et si souriant qu'on ne s'aperçut de sa mort que quelque temps après. Elle finit ainsi ses jours, le 13 février 1469, âgée de vingt-cinq ans. Toute la ville de Padoue fut plongée dans le deuil, et accourut pour voir son corps, qui exhalait une odeur délicieuse. Elle fut ensevelie dans le cloître du couvent. Le 16 novembre 1472, on leva son corps en présence de plusieurs témoins, et on le trouva parfaitement conservé. On la plaça en 1475 dans l'église, et on lui éleva un monument de marbre. Deux mois après la levée du corps, au mois de janvier 1473, une source jaillit tout à coup de l'endroit où avait été son tombeau. Cette source coule encore, et a produit un grand nombre de guérisons.

CHAPITRE XIII.

Du nombre des démons dans la possession. Marie Garcia, en Espagne.

Si le plus souvent un seul démon possède une seule personne humaine, il peut arriver néanmoins et il arrive quelquefois que plusieurs démons possèdent un seul homme, ou que plusieurs hommes sont possédés par un

même démon. Or, en tous ces cas, les divers rapports établis par la possession entre ce monde et le royaume des ténèbres sont réglés et déterminés par cette Providence divine qui gouverne les choses, non-seulement dans leur ensemble, mais jusque dans leurs moindres détails. C'est elle qui fixe les rapports hiérarchiques qui lient entre eux les esprits mauvais, subordonnent les démons des hiérarchies inférieures aux esprits d'une condition plus élevée, et ramènent ainsi ces éléments multiples et divers à une sorte d'unité, semblable à celle qui existe dans les divers systèmes planétaires de ce monde. L'existence de plusieurs démons dans le corps d'un seul homme est confirmée par le récit même des auteurs sacrés, puisque nous lisons dans l'Évangile que le démon, interrogé un jour sur son nom, répondit par la bouche de celui qu'il possédait qu'il s'appelait *légiôn*. On pourrait, il est vrai, prendre ce mot dans un sens moral et symbolique et comme exprimant un degré de puissance qui n'existe pas au même degré dans tous les cas de possession. Il pourrait donc en ce sens indiquer une possession plus complète des diverses puissances sensibles ou spirituelles de l'homme.

Ce nom de *légiôn* se présente souvent dans les cas de possession. A Madrileschos, au diocèse de Tolède, en Espagne, vivait une femme nommée Marie Garcia, qui était devenue possédée en mangeant une orange qu'une autre femme lui avait donnée. Elle fut tourmentée par les esprits mauvais pendant sept années, et ce temps une fois écoulé il ne lui resta plus aucun souvenir de ce qui s'était passé. Pendant sa possession, elle mit au monde une fille, qui se trouva âgée de quatre ans au moment de sa délivrance et qu'elle ne reconnut point. Elle avait aussi complètement oublié une autre fille qui avait onze ans lorsqu'elle fut possédée. Pendant les sept ans que dura sa possession, ni son mari ni ses connaissances ne s'aperçurent de son état; car ses mauvais esprits se cachaient si bien qu'ils ne faisaient jamais rien de désordonné, et qu'ils la laiss-

Marie
Garcia

saient se conduire comme elle le devait dans ses rapports soit avec son mari, soit avec ses enfants. Seulement elle se trompait fréquemment, et d'une manière assez grossière, dans les ventes ou les achats qu'elle faisait; et elle entreprenait plus de choses qu'elle ne pouvait en faire, à son grand préjudice. On conçut enfin quelques soupçons sur son état. On la prit d'abord pour une magicienne. Celui qui découvrit le premier qu'elle était possédée fut un prêtre nommé Garzia. Il fit appeler le P. Louis de Torre, de la Compagnie de Jésus. Ce Père s'étant mis à l'exorciser, les signes les moins équivoques d'une vraie possession se déclarèrent aussitôt. Interrogé sur son nom, le diable répondit qu'il s'appelait Asmodée, et que Lucifer l'avait envoyé comme chef des autres, qui formaient une légion tout entière dans le corps de cette femme. On continua les exorcismes, et elle fut délivrée un dimanche, le 14 octobre 1609, devant une grande multitude de peuple.

On commanda aux esprits de donner un signe de leur départ. Ils dirent que la veille, dans la ville de Dosbarrios, à un mille d'Occagna, et dans la maison de la sœur du P. de Torre, ils avaient emporté quelques pièces d'argent, parce que cette femme, les ayant cherchées sans les trouver, les avait données au diable dans un mouvement d'impatience. Ces pièces devaient servir comme indice de leur départ. L'exorciste leur ordonna donc de rapporter cet argent; et tout aussitôt la possédée tendit le cou, ouvrit la bouche comme pour vomir, et rendit ces pièces de monnaie. Depuis trois jusqu'à huit heures du soir, le Père continua les exorcismes, tenant le Saint Sacrement dans une boîte. Marie, la bouche ouverte, les yeux enflammés, au milieu d'horribles convulsions de tous les membres, cracha pendant sept ou huit minutes une multitude de démons les uns après les autres: elle redevint ensuite plus tranquille; mais ses yeux restaient toujours ouverts, ce qui était un signe que tous les démons n'étaient pas encore sortis. De nouveaux exorcismes la délivrèrent complètement. Elle

resta quelque temps encore étendue par terre, comme si elle eût été morte; puis elle se leva complètement guérie. Ce fait, que la possédée cracha pendant quelques minutes des démons, doit être entendu d'une manière symbolique. La délivrance, en effet, s'est accomplie dans le domaine spirituel; les attitudes et les gestes du corps n'ont été que les signes et l'expression de ce qui se faisait d'une manière invisible à l'intérieur. Ce fait est l'indication de la multitude des démons présents dans le corps, quoiqu'il soit toutefois susceptible d'une autre explication.

Le nombre des démons varie beaucoup dans la possession. Une femme de Volaterra était possédée de trois démons. A mesure qu'ils sortaient, elle sentait revenir ses forces et sa raison; et quand le dernier partit elle se trouva tout à fait guérie. — L'an 1217, Berthe Natona, née à Gênes et élevée à Pavie, est possédée de trois démons, dont chacun s'attribuait un nom différent. — Le frère Lazare, moine au convent de Saint-Cucufat, près de Barcelone, est aussi possédé de deux démons, dont chacun a son nom particulier. — Une religieuse de Nursie est tourmentée pendant sept ans par trois esprits impurs. — Catherine Somnoata est possédée de sept esprits, et en est délivrée par sainte Rosalie. — L'an 1611, deux femmes viennent de France à l'église des Dominicains de Lucina. Elles se prosternent premièrement devant le Saint Sacrement, puis devant l'autel de Notre-Dame du Rosaire, et enfin devant le tombeau de l'évêque Augustin. Mais ici la plus jeune, qui n'avait jamais donné aucun signe de possession, commence à se tordre dans d'horribles convulsions, qui firent reconnaître son état. Un des prêtres exorcistes se charge d'elle, et l'on découvre qu'elle est possédée de huit démons. Forcés de sortir par la puissance du saint, quatre donnent pour signe de leur départ leur passage dans une monnaie de cuivre; un autre passe dans un paquet de cheveux que la possédée s'était arrachés; un autre sort de sa bouche sous la forme d'une vapeur, et s'échappe, en présence de

tous les assistants, par l'ouverture de la fenêtre de la chapelle. Les deux derniers partirent au moment où elle se jetait par terre. (*Acta Sanct.*, 3 aug.)

Un homme de Pérouse vient au tombeau de saint Uald, et est délivré de douze démons, au grand étonnement du peuple. (*Ibid.*, 16 mai.) — Un homme de Castro étant possédé de dix-sept démons, ses amis le conduisent à l'oratoire de saint Guillaume ermite. Ils demandent au saint miséricorde, et quinze démons sortent de son corps en présence de tous les assistants. Deux étaient encore restés; et le malade, étant de retour dans son pays, fut tourmenté de nouveau. — On le ramena donc une seconde fois au même lieu, où il fut guéri pour toujours. (*Ibid.*, 10 febr.) — Barthélemy de Valiolla est amené à Vallombreuse comme possédé de vingt-huit démons, qui profèrent successivement par sa bouche des voix différentes, tantôt en plaisantant, tantôt de manière à épouvanter les assistants, qui croyaient entendre un peuple tout entier. Les prêtres se succèdent dans les exorcismes, l'un remplaçant l'autre quand celui-ci est épuisé par la lutte. Enfin les démons se retirent l'un après l'autre. On écrivit et garda leurs noms dans les archives du couvent; mais ils ont été perdus dans les guerres. (*Hier. Rad.*, p. 415.) — Une femme de Rimini était possédée de trente démons, dont le chef s'entretenait si familièrement avec ceux qui lui parlaient qu'il répondait à toutes les questions qu'on lui faisait. Comme on lui demanda un jour quel était le meilleur moyen de chasser les démons, il répondit : « La confession, parce que c'est par le péché que vient la possession. » La femme se confessa aussitôt, et fut guérie. (*Act. Sanct.*, 16 mai.) — Pierre Dominici de Pratovecchio fut possédé pendant deux ans; mais comme après sa guérison il continuait de mener une vie déréglée, le démon dont il avait été délivré revint avec quarante-sept autres, qui le tourmentèrent tellement qu'on accourait en foule pour le voir des villes et des villages voisins. On l'amena enchaîné à Vallombreuse, et les moines se mirent

à l'œuvre. C'était une chose merveilleuse d'entendre tous ces esprits parler diverses langues, et produire les gestes les plus opposés et les plus extraordinaires dans le même corps. Les assistants n'avaient jamais rien vu de semblable. Il promit de mener une meilleure vie, et les démons le quittèrent en poussant chacun une voix particulière. (Hier. Rad., p. 415.) — Paule de Canthiana est possédée de trois mille démons, et est à cause de cela dans un état presque habituel de folie. Lorsque le prince de cette armée de démons est conjuré, il lui apparaît toute la nuit d'une manière visible, l'effraye et lui dit qu'elle ne sera jamais guérie; puis il encourage et excite à la persévérance les démons placés sous ses ordres, en leur promettant qu'ils ne sortiront point du corps de cette femme. (*Act. Sanct.*, 16 mai.) Souvent les démons prétendent être au nombre de plusieurs mille; ils disaient être quatre cent mille chez Élisabeth Andrea, qui fut guérie en six jours par saint Ubalde.

Lorsque l'on considère avec attention toutes les circonstances de ces faits, il est impossible de s'appuyer sur les données qu'ils contiennent, précisément parce qu'elles viennent de l'esprit du mensonge. La désignation des noms ne garantit pas davantage les nombres indiqués, parce que ces noms sont tout à fait arbitraires. Les différentes voix qui proviennent de la même bouche, ressemblant quelquefois au bruit d'une armée entière, ne peuvent fournir non plus une preuve décisive; car la même puissance qui met en mouvement, contre leur volonté, la langue de ceux qu'elle possède peut aussi modifier ce mouvement en mille manières sans aucun concours de leur part; de sorte qu'ils peuvent parler en plusieurs langues sans qu'on puisse en conclure pour cela qu'ils sont possédés de plusieurs démons. Il en est de même de la succession et de l'ordre que l'on remarque souvent dans les cas où l'exorcisme chasse les démons, et qui pourraient, au premier abord, faire conclure la présence de plusieurs esprits, cédant l'un après

l'autre à la puissance du prêtre. Cette circonstance peut indiquer simplement la marche et le progrès d'une crise qui suit son cours naturel. On pourrait s'appuyer avec plus de sûreté sur les preuves fournies par l'exorcisme lui-même lorsque le prêtre commande à chacun des démons qu'il conjure de donner un signe particulier de son départ.

Véronique
Steiner.

Véronique Steiner demeurait au château de Starenberg, en Autriche, chez les seigneurs de Taxis, lorsque, dans l'année 1574, elle fut tout à coup possédée de plusieurs démons, comme on peut le conclure d'après un grand nombre de signes infailibles. Les seigneurs de Taxis s'adressèrent au provincial des Jésuites à Vienne, et celui-ci leur envoya comme exorciste le P. Brabantin. Les exorcismes chassèrent d'abord quatre de ces esprits, qui, en sortant, répandirent une telle puanteur que l'une des servantes qui était présente tomba en défaillance. Mais on ne tarda pas à voir que la jeune fille n'était pas encore délivrée. On continua donc les exorcismes le lendemain, et l'on commanda aux esprits d'éteindre chacun une lumière à mesure qu'ils sortiraient. On entendit alors un bruit épouvantable dans le corps de la jeune fille. Son visage, son cou et sa poitrine enflèrent d'une manière prodigieuse; tous ses membres se roidirent, puis se replièrent de telle sorte qu'elle devint ramassée comme une pelotte; elle perdit aussi l'ouïe et la vue. Dans l'espace de six heures, trente démons sortirent. Comme signe de leur départ, ils éteignirent les cierges que portaient à la main le prêtre lui-même et Ferdinand de Taxis.

Le dernier surtout se défendit longtemps avant de céder la place. Enfin, quoique la jeune fille fût tenue par cinq hommes, il saisit avec fureur la nappe de l'autel, arracha de l'autel tout ce qui s'y trouvait, même le corporal et le ciboire fermé où était le Saint Sacrement; puis, se levant à plusieurs pieds de terre, il sauta sur le corporal et le foula aux pieds. Enfin il jeta deux pierres, l'une dans la

chapelle et l'autre dans la cour du château, sans blesser néanmoins personne. Véronique tomba évanouie devant l'autel, et resta ainsi quelque temps étendue comme une morte.

CHAPITRE XIV.

Des diverses sortes d'esprits qui peuvent posséder les hommes.

L'action des esprits n'est point circonscrite par l'espace, mais par le degré plus ou moins grand d'intensité avec lequel ils agissent. Les rapports qui existent dans la possession entre les esprits et l'homme ne tiennent donc point à l'espace, mais à une certaine affinité intérieure qui dispose l'homme à recevoir leur action. Le démon le plus élevé dans la hiérarchie est donc plus près de l'homme criminel que le démon le moins élevé ne l'est relativement à un homme indifférent ou médiocre dans le mal. Le démon le plus élevé entrera donc plus facilement en celui qui lui est uni par les liens affreux du crime que ne le ferait celui qui, selon l'ordre hiérarchique, se rapproche plus de l'humanité. C'est pour cela que dans les possessions il est si souvent question de ces hautes puissances de la hiérarchie infernale qui, à cette distance immense où elles sont du monde que nous habitons, semblent au premier abord ne pouvoir exercer ici-bas qu'une influence à peine sensible, comme celle qu'exercent sur notre planète ces étoiles séparées d'elle par des espaces incommensurables. Il faut toutefois considérer ici que toutes ces données reposent sur le témoignage du démon, témoignage qui ne peut avoir qu'une valeur médiocre. Nous ne nous étendrons donc point sur ces données, fûsses en grande partie, puisqu'elles trouveront leur place dans les faits particuliers que nous aurons l'occasion de raconter. Nous voulons toutefois étudier ici un côté nouveau de la possession : c'est lorsqu'elle nous met en rapport nou

plus avec les démons, mais avec les esprits des défunts. Ceux-ci, en effet, appartiennent évidemment au monde et à la hiérarchie des esprits, et peuvent par conséquent entrer en rapport avec les vivants, soit pour le bien, soit pour le mal. C'est à ce genre de rapports qu'appartiennent tous les faits de revenants, que l'on peut regarder comme une sorte d'obsession de la part des âmes des défunts. On peut aller plus loin encore, et admettre sans difficulté que ces rapports peuvent devenir plus intimes, et, passant de l'intérieur à l'extérieur, constituer une sorte de possession. Les cas de cette dernière espèce sont assez fréquents dans les annales catholiques; mais ils le sont bien plus encore chez les protestants. Nous rapporterons ici quelques-uns des faits les plus remarquables qui se sont passés dans les pays catholiques.

LA SŒUR
Philippine.

Philippine, religieuse au couvent de Sainte-Lucie, à Saint-Genes, dans la marche d'Ancône, devint possédée, de sorte qu'elle invoquait souvent sans pudeur les démons, et particulièrement Bélial, ou bien les âmes de quelques défunts, tels que Jean d'Asculum et Renaud de Brunefort. Son visage, ses mains et ses pieds étaient affreusement contractés, ses yeux roulaient d'une manière terrible dans leur orbite, et elle marchait sur les mains et sur les pieds. Elle posait des œufs contre les murs les plus unis, et ils y restaient immobiles comme s'ils eussent été mis par terre. Elle prononçait des paroles indécentes, ce qu'elle n'avait jamais fait auparavant, et faisait beaucoup d'autres choses indignes d'une religieuse. Elle fit enfin un vœu à saint Nicolas de Tolentino, et fut guérie par lui. — L'histoire suivante nous fera connaître ce qu'il faut penser de cette invocation des défunts. Salimbecca Vissanucci, au diocèse de Spolète, invoquait de la même manière Renaud de Poggio et Nicoletta de Paterne, et deux autres défunts qu'elle n'avait jamais connus. Ces hommes étaient des scélérats qui étaient morts sur l'échafaud. Elle prétendait qu'elle était possédée par eux. Un jour que ces esprits la laissaient tranquille.

elle voua un pèlerinage à saint Nicolas. Elle y alla, en effet, plus tard, passa une nuit près de son tombeau, et fut guérie. — Une autre femme de Morto, dans la marche d'Ancone, nommée Tola, voyait aussi sous la forme de chiens brûlés deux criminels qui avaient été également exécutés, et elle tenait les propos les plus inconvenants.

On amena une possédée à saint François de Paule pour qu'il l'exorcisât. Le saint se met à l'œuvre; mais le démon résiste, et dit qu'il est l'âme d'une femme morte vingt ans auparavant, au temps du duc Jean d'Anjou, vers l'an 1460. Or, cette femme avait mené une vie criminelle, et s'était acquis à cette époque une triste renommée. « Pourquoi, lui dit le saint, n'as-tu pas confessé tes péchés? tu ne serais pas damnée aujourd'hui. » Il continua les exorcismes, et la femme fut délivrée. (*Act. Sanct.*, 1 avril.) — Une jeune fille de la ville de Poncini était possédée d'un esprit qui se donnait pour l'âme d'un homme nommé Murzanti, lequel avait été assassiné dans une partie de jeu. L'esprit déclara qu'il quitterait le corps de cette jeune fille lorsqu'on aurait fait dire des prières et des messes pour l'âme de Murzanti. On le fit, et la possédée fut guérie. (*Hieron. Rad.*, p. 416.) — Un autre esprit qui possédait une femme de Pontenuovo se donnait pour l'âme d'un Génois nommé Beltram. Conjuré par les prêtres, il leur dit : « Quand les voleurs ici présents, qui m'ont pris mon bien, l'auront rendu à mes enfants, je m'en irai; sinon, je reviendrai avec mes compagnons, et je leur ferai plus de mal encore. » Ceux-ci se montrant disposés à accepter ces conditions, il fait venir un notaire, et lui dicte tout ce qu'il devait écrire, entrant jusque dans les moindres détails, déterminant ce qu'il voulait laisser à ses fils, et ce qu'il voulait donner à l'église ou aux autres; après quoi il disparut comme une fumée. Ce Beltram était un architecte qui avait gagné beaucoup d'argent. Des scélérats de Pontenuovo, s'en étant aperçus, l'avaient épié, puis assassiné et enseveli dans une forêt. C'est alors que s'était passé le fait que nous venons de raconter.

et qui permet, nous en convenons, plus d'une interprétation. (Hier. Rad., p. 116.)

Il ne faut pas attacher trop de confiance à tous ces récits. Il peut y avoir là bien des tromperies de la part du possédé pour arriver à certaines fins. Le mensonge peut être attribué aussi à l'esprit qui possède, ou aux deux à la fois. Dans ces régions où tout est négation, il n'y a point de sûreté; là même où l'exorcisme intervient, il ne peut refouler et contrarier la nature que jusqu'à un certain degré. Aussi les données fournies dans ces circonstances se sont bien souvent montrées fausses. Pierre Mamor raconte à ce sujet une histoire arrivée en 1458, à Consolent-sur-Vienne. Un esprit s'était donné pour l'âme d'un défunt. On l'avait souvent entendu soupirer, pleurer, se plaindre, demander des prières et des pèlerinages. Un jour enfin quelqu'un lui dit : « Si tu veux qu'on te croie, récite le psaume *Miserere*. » L'esprit dit qu'il ne le pouvait pas. Les assistants alors se moquèrent de lui, et il s'enfuit avec rage. Il arriva la même chose à une femme de Vernon, nommée Nicole Aubry et dont l'histoire a été écrite par Barthélemy Fage, conseiller au parlement. Nicole étant allée prier au tombeau de son père, l'esprit de celui-ci lui apparut sortant de la tombe, et lui dit combien elle devait faire dire de messes et ordonner de pèlerinages pour lui. Quoiqu'elle eût exécuté ponctuellement tout ce qu'il lui avait dit, elle n'en continuait pas moins d'être tourmentée comme auparavant, et l'esprit finit par lui avouer qu'il était un démon.

Philippe Wurselich de Cologne, moine dans l'abbaye de Kuechtenstein, homme simple et pieux, fut vers l'an 1550 tourmenté en plusieurs manières par un esprit qui se donnait pour un homme mort depuis longtemps. Tantôt il était emporté sous le toit, tantôt élevé au-dessus des cloches du couvent, tantôt transporté par-dessus les murs. L'esprit déclara enfin pourquoi il le tourmentait ainsi. Il était, disait-il, l'abbé Mathias de Duren, mort depuis

longtemps, et il avait encore beaucoup à souffrir, parce qu'il avait fait retoucher une image de la sainte Vierge, et qu'il n'avait pas récompensé convenablement le peintre, qui avait été très-affecté du tort qu'il lui avait fait. La chose se trouva vraie. Mais l'esprit ajouta que, pour qu'il fût délivré, Philippe devait faire un pèlerinage à Aix et à Trèves, et dire trois messes. Les théologiens de Cologne étaient tous d'avis qu'il fallait accomplir ces prescriptions; mais Gérard Streilge, abbé du couvent, fut d'un autre avis, et pensa qu'on devait mettre toute sa confiance en Jésus-Christ, et mépriser toutes les ruses du démon. Philippe devait donc dire au démon qu'étant religieux il était en la puissance de ses supérieurs, et ne pouvait sans leur consentement faire ce qu'on lui prescrivait. L'esprit lui répondit qu'il devait le dire à ses supérieurs. L'abbé, voyant que l'esprit persistait ainsi dans son opinion et que Philippe ne lui résistait pas avec l'énergie nécessaire, menaça celui-ci de le faire fouetter. Dès lors l'esprit se retira, et le laissa tranquille. (*De prestigiiis dæmonum*, A. Wier, ch. 27.) Brognoli étant venu à Venise l'an 1667, pour y exorciser une possédée, le démon dit par la bouche de celle-ci qu'il était l'âme d'un noble qu'il nomma, et qui était condamné à l'enfer, parce qu'il avait privé ses ouvriers de leur salaire, méprisé les pauvres, blasphémé contre Dieu; parce qu'il n'avait pas payé ses dettes, et qu'il avait commis beaucoup d'autres péchés, pour lesquels il avait été changé en diable, et possédait le corps de cette femme. Mais on acquit bientôt la preuve que tout cela n'était qu'une feinte de cette femme pour tromper son mari et d'autres personnes. (*Alexicacon*, disput. 2, n° 372.)

CHAPITRE XV.

Des symptômes de la possession dans les divers degrés de l'organisme.

Nous avons considéré jusqu'ici la possession dans sa généralité et dans la manière dont elle se produit : il s'agit maintenant de l'étudier dans ses symptômes, et d'examiner dans quelles régions de la personnalité humaine, dans quel système de la vie elle s'accomplit. Dans une matière aussi obscure et aussi inconnue pour nous, nous devons nous contenter des données qui ne contredisent ni les faits fournis par l'expérience, ni les enseignements de la théologie, ni les principes d'une saine philosophie. L'esprit étant supérieur au monde corporel, il n'est point déterminé par l'espace : il le porte pour ainsi dire en soi; il lui est présent partout, ayant avec chacune de ses parties le même rapport qu'avec le tout. Ainsi l'âme élève jusqu'à soi le corps où elle habite en l'absorbant pour ainsi dire, et se laissant à son tour absorber jusqu'à un certain point par lui; et c'est de leur union que résulte l'unité de la personne humaine. Quelles sont les puissances qui produisent cette union? Car pour unir des choses aussi disparates il faut quelque chose d'intermédiaire, de puissant et de fort. Ces puissances doivent avoir principalement dans l'âme leurs racines et le principe de leur activité, puisque dans ce composé humain c'est l'âme qui est l'élément le plus élevé. Mais pour que l'âme puisse exercer cette puissance il faut qu'il y ait dans la partie inférieure et passive de notre être une autre faculté, qui la rende capable de recevoir son impulsion; et la vie résulte du rapport et du jeu mutuel de ces deux parties distinctes, et formant un seul tout.

L'âme se produit sous une triple forme; et à chacune de ces formes correspond dans l'organisme un système particulier d'organes. Et d'abord l'âme est intérieurement

éclairée par cette lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ; et de plus elle reçoit par les impressions du dehors des idées qu'elle associe et combine entre elles et qui forment le trésor de ses connaissances. En d'autres termes, l'âme est douée de la faculté de penser, de concevoir et de juger. A cette faculté correspond dans l'organisme le système nerveux, qui est particulièrement excité et mis en jeu par ces fonctions sublimes de l'intelligence. De plus, l'âme, non contente de recevoir du dehors les impressions des objets, sent le besoin de réagir sur ces derniers et de pousser à l'extérieur cette activité qui la consume ; en d'autres termes, elle est douée de la faculté de vouloir. Or, à cette faculté correspond dans le corps le système nerveux et musculaire. Enfin l'âme pénètre, informe, anime et vivifie le corps auquel elle est unie ; elle a donc en elle une faculté vitale, à laquelle répond d'une manière spéciale le système ganglionnaire et le système circulatoire.

Il faut considérer aussi que la possession appartient principalement au domaine moral, puisque c'est ordinairement par le péché que s'établit le lien dont elle est le principe. Et comme c'est dans la volonté que s'accomplit le péché, c'est aussi dans la volonté, ou plutôt par elle que le démon pénètre dans l'homme, s'empare de lui et le possède. Mais la possession est ordinairement dans son origine le résultat d'une sorte de contagion morale. Elle présente dans son développement le caractère d'une maladie morale, qui suit régulièrement son cours et qui finit comme les maladies physiques par une crise plus ou moins violente. Elle attaque donc l'homme, non par ce côté lumineux par lequel il se met en rapport avec Dieu, mais bien plutôt par ce côté obscur et inférieur qui est tourné et incliné vers les choses matérielles. En un mot, c'est dans la région nocturne de la personnalité humaine que s'accomplit cet acte si mystérieux dans sa nature et si terrible dans ses résultats. Or, à ces régions obscures de

l'âme correspondent dans l'organisme ces systèmes profonds et mystérieux que forment les nerfs en s'unissant et s'entrelaçant les uns avec les autres ; ces systèmes qui donnent au mouvement intérieur de la vie sa forme et comme son rythme, et qui échappent complètement à l'empire de la volonté. Celle-ci, maîtresse d'elle-même et de ses déterminations, régit et gouverne en souveraine les organes destinés à porter au dehors son activité, et à transmettre pour ainsi dire ses commandements ; mais elle ne peut rien sur ces autres organes par lesquels s'accomplit le mouvement interne de la vie. C'est là qu'elle rencontre la limite imposée à sa puissance ; c'est là que s'arrête sa liberté ; c'est là surtout qu'elle acquiert le sentiment humiliant de cette servitude qui l'enchaîne au corps et qui la contraint de répandre en celui-ci, malgré elle et à son insu, l'activité et la vie dont elle est le foyer. C'est là aussi que le démon, ce grand captif du péché, et qui cherche à étendre partout par le péché l'esclavage dont il génit lui-même ; c'est là, dans ces abîmes soustraits à la liberté humaine, qu'il choisit de préférence son point d'appui, et c'est par là qu'il pénètre ensuite dans les autres systèmes de l'organisme.

Or, dans l'ensemble de ces systèmes, ce qui en forme le centre et comme le lien, c'est le système sympathique ; c'est donc aussi là que commence ordinairement la possession et que se produisent ses premiers symptômes. En effet, un des caractères les plus frappants de la possession, c'est une fureur qui ne connaît point de bornes ; c'est comme une contagion diabolique qui saisit et soumet au démon les puissances motrices de l'homme. Mais le système sympathique lui-même est placé dans l'organisme entre deux systèmes dépendant de lui et qui trouvent en lui leur centre et leur noyau. En effet, poussant en bas ses ramifications, il donne naissance aux plexus du cœur, des poumons, des régions abdominales et sexuelles. Puis, s'étendant par en haut, il donne naissance aux ganglions

du cerveau, et de là réagit par les impressions qu'il produit jusque sur les opérations de l'intelligence.

Or, à ces trois parties du système sympathique répondent trois genres d'opérations bien distinctes de la part du démon. Par la partie supérieure il pénètre en quelque sorte dans le domaine de l'esprit, et fait sentir son influence désastreuse jusque sur les opérations de la pensée. En effet, par les impressions qu'il produit, il verse dans l'intelligence des images et des pensées qui n'appartiennent point à celle-ci, qui ne sont point de son fait, et qui pourtant prennent en elle leur racine. Par la partie centrale de ce même système sympathique, il pénètre pour ainsi dire dans la sphère de la volonté, en faisant faire aux hommes des actes extérieurs dont leur volonté n'est point la cause efficiente, quoiqu'ils s'accomplissent dans et par leurs membres. Enfin, par la partie inférieure de ce système, il pénètre dans le domaine même de la vie organique, et y produit comme une sorte de superfétation, qui dans ses contours imite et copie jusqu'à un certain point la nature.

CHAPITRE XVI.

Symptômes de la possession dans les régions moyennes.

C'est par ce système principalement que la puissance du démon pénètre dans l'homme; car, de même que c'est par les mains que la bénédiction se communique et se répand dans les extrémités, ainsi c'est par le même canal que coule la malédiction. Lors donc que l'obsession dégénère en possession, le passage de l'une à l'autre s'accomplit ordinairement dans ce système. Bodin raconte l'histoire d'un enfant de douze ans, nommé Samuel, fils du seigneur de Mautelet, près de Laon, qui, vers 1578, un mois après la mort de sa mère, fut possédé d'un démon. Celui-ci le traitait

fort mal, lui donnait des coups, se précipitait sur lui; et quand on voulait le lui arracher, il l'entraînait avec violence. Le père, qui était protestant, ne voulut pas le faire exorciser. Nous lisons dans la vie de saint Procope (*Act. Sanct.*, 4 jul.) qu'une jeune fille étant au lit la nuit en fut arrachée tout à coup et jetée dans la cour. Le matin, quelques gens étant venus à la source pour puiser de l'eau trouvèrent la jeune fille assise, les yeux ouverts, mais n'entendant ni ne disant rien. Elle resta longtemps en cet état, et trouva enfin la guérison au tombeau de saint Procope. Anne Hendrick de Bruxelles est tirée de son lit par les cheveux pour être jetée dans le canal. (*Act. Sanct.*, 4 sept.)

Il en arriva de même à une jeune fille de Heiligen qui menait une vie assez légère. L'an 1588, elle fut retenue au lit par une maladie qu'on regardait comme l'effet d'un sortilège. Elle était privée de l'usage de tous ses sens, et incapable de se mouvoir. Souvent elle écumait de la bouche, grinçait des dents, et avait chaque jour huit ou dix accès d'épilepsie. De plus, elle était emportée dans les coins les plus secrets de la maison, tantôt à la cave, tantôt au grenier. Puis elle était trainée dans le jardin, et, après l'avoir cherchée longtemps, on la trouvait sans voix, pendue à un arbre, ou couchée dans les allées, le cou tordu et presque étranglée, ou bien à demi morte, la bouche et les narines fermées, et ayant sur la poitrine une énorme pierre. Ses parents eurent recours aux frères de Heiligenstadt. Ceux-ci ordonnèrent des prières publiques. On bénit la maison, on suspendit partout des crucifix, on attachait à la malade un grand nombre de reliques, et toute la famille s'imposa un jeûne de trois jours; mais tout fut inutile. Le démon se cacha pendant quelque temps dans un coin; mais ensuite il éclata avec une nouvelle fureur, renversa l'eau bénite, déchira les images des saints, arracha les reliques, et rendit en plaisantant les reliquaires qui les contenaient, après en avoir ôté les reliques, ou les

avoir remplis de fumier. Plus tard, il rendit les reliques elles-mêmes. La jeune fille fut enfin conduite, aux frais du sénat, sur une montagne voisine, où saint Boniface avait renversé l'image d'une idole, où Charlemagne avait élevé la croix et bâti une chapelle appelée Hulfersberg. (*Act. Sanct.*, 5 jun.)

Saint Césaire, visitant son diocèse d'Arles, vint à Luco. Là une dame nommée Eucharie lui amena sa servante, possédée d'un démon qui la frappait presque toutes les nuits. Le biographe du saint était présent; il vit les traces des coups qu'elle avait reçus sur le dos et les épaules quelques jours auparavant, et d'autres plus fraîches, indices de ceux qu'elle avait reçus la veille et la nuit précédente. Lorsqu'on l'amena devant le saint évêque, ses yeux étaient hagards, et elle détournait ses regards, ne pouvant soutenir ceux du saint. Il lui imposa les mains, la bénit, et lui ordonna de s'oindre le corps pendant la nuit avec de l'huile béuite. (*Act. Sanct.*, 27 aug.)

Ces cas rappellent un phénomène qui se produit quelquefois d'une manière naturelle chez certaines personnes, lesquelles, après avoir en rêve arraché des orties, en portent le lendemain les traces sur les mains. Plusieurs fois aussi des hommes pieux, après avoir assisté dans une vision à la flagellation du Sauveur, en ont gardé sur le corps les traces sanglantes, par suite de l'impression profonde qu'ils avaient reçue. La nature en ces cas se conforme à l'image qu'elle a devant les yeux, et en grave l'empreinte non-seulement dans l'œil d'une manière passagère, mais encore d'une manière fixe dans le corps tout entier. Il est vrai que, dans le cas où ces phénomènes sont le résultat d'une opération diabolique, la nature ne se montre point aussi docile, et qu'elle les subit malgré elle. Ce n'est point elle alors qui empreint, soit dans l'œil, soit sur le corps, l'image et l'impression des objets; elle n'est que l'instrument dont le démon se sert pour produire ces effets extraordinaires.

Les faits suivants prouvent que, dans cette sphère, les

mains et les pieds ont une signification déterminée, relativement à l'entrée et au départ du démon. Un enfant de huit ans avait le démon dans une main; il l'avait vu voler vers cette main et la remuer sous la forme d'un moineau noir : il fut guéri après avoir passé sept jours auprès du tombeau de sainte Athanasie. (*Act. Sanct.*, 27 aug.) Ce que cet enfant vit dans une vision ne faisait qu'exprimer le rapport qui venait de s'établir entre lui et le démon. La main servait de milieu ou de moyen entre lui et la puissance infernale, comme chez le prêtre, quand il bénit, elle sert de moyen et d'instrument entre lui et la Divinité. De même que la colombe nous est représentée comme le symbole de l'Esprit Saint, qui dispense la grâce et la bénédiction, ainsi, dans le cas dont il s'agit, l'oiseau noir est le symbole du démon qui cherche sans cesse à nous soustraire les dons de Dieu. Les pieds, dans leur signification mystique, peuvent être considérés comme des organes conducteurs et purificateurs. Cette manière de voir est confirmée dans un sens bien différent, il est vrai, par le fait suivant, qui nous est raconté dans la vie de saint Bennon de Meissen. Une possédée de Prenzendorf est amenée à son tombeau; et comme le démon résistait aux exorcismes, on mit sur le corps de cette femme la chasuble du saint, et son bâton pastoral à la main. Alors le démon se mit à crier : « Il est temps maintenant que je parte; mais je veux laisser à mon hôtesse un signe qui lui rappelle toujours mon souvenir. » Alors un de ses tibias s'ouvrit, et le démon sortit par cette ouverture. Aucun remède, aucun médecin ne put guérir la plaie, qui existait encore au moment où la vie du saint fut écrite. (*Acta Sanct.*, 16 jun.)

CHAPITRE XVII.

Des altérations produites par la possession dans l'énergie des organes du mouvement. *Marsitas.*

Lorsqu'une force motrice réside dans un organe, le mouvement dont elle est le principe est déterminé à la fois et par la mesure de cette force et par la constitution de cet organe ; de sorte que le mouvement imprimé est plus ou moins intense et plus ou moins durable, selon que la force qui l'imprime est plus ou moins énergique, et selon que l'organe qui le reçoit est mieux ou moins bien disposé. Lorsque le démon s'empare de ces puissances motrices pour les faire servir à ses fins, il peut agir sur elles, soit en doublant leur énergie, soit au contraire en l'affaiblissant. Dans le premier cas, il produit des opérations qui dépassent la mesure ordinaire et qui se manifestent au dehors par des phénomènes terribles, d'une nature sauvage, et dont les effets sont plus ou moins désastreux. C'est alors qu'on voit les possédés, transportés d'une fureur aveugle, se jeter sur ceux qui les entourent, se déchirer eux-mêmes, bouleverser et renverser tout ce qu'ils rencontrent. Dans le second cas, au contraire, les puissances, affaiblies ou liées par le démon, sont réduites à une inaction complète, ou bien ne produisent plus au dehors que des mouvements imparfaits et languissants, auxquels succèdent, par une transition subite et inexplicable, des mouvements violents et saccadés.

Des faits nombreux confirment cette double observation. Déjà, dès les temps les plus anciens, nous trouvons un exemple remarquable sous ce rapport. *Marsitas*, né aux environs de Jérusalem, était un homme d'une force vraiment prodigieuse. Étant devenu possédé, cette force qu'il avait reçue de la nature acquit un degré d'énergie beau-

Marsitas.

coup plus considérable encore. Il brisait les chaînes dont on cherchait à le lier et les portes des lieux où on l'enfermait. Il mordit le nez et les oreilles d'un grand nombre de personnes, brisa les jambes à celui-ci, le coude à celui-là, et répandit par sa fureur une telle épouvante dans toute la contrée qu'on l'amena au couvent du solitaire Hilarion, lié de chaînes et de cordes comme un taureau, et gardé par un grand nombre d'hommes, qui l'entouraient et le tourmentaient en mille manières afin de l'épuiser. Lorsque les frères l'aperçurent, ils furent effrayés, car il était d'une taille extraordinaire, et ils le présentèrent au saint. Celui-ci, sans bouger de sa place, ordonna qu'on lui ôtât ses liens et qu'on le fit approcher. Puis il lui dit : « Incline la tête et viens. » Le possédé se mit à trembler, n'osant pas même regarder le saint, et s'inclina pour lui baiser les pieds. Le démon conjuré le quitta au bout de sept jours. (Saint Jérôme, *Vie de saint Hilarion*.)

On amena au tombeau du saint évêque Ursmar un possédé dont la force corporelle était extraordinaire aussi, et qui brisait sans peine tous les liens dont on cherchait à l'enchaîner. Il aurait pu, dit-on, arracher un chêne déjà profondément enraciné dans le sol. Tous ceux qui le regardaient étaient effrayés, comme s'ils avaient eu sous les yeux le démon lui-même. Enchaîné à une colonne au milieu de l'église, il tournait autour d'elle avec d'horribles contorsions, de sorte que personne n'osait approcher de lui. (*Act. Sanct.*, 18 avril.) On amena à saint Vincent Ferrier une jeune fille possédée depuis sept ans. Huit hommes suffisaient à peine pour la tenir, quoiqu'elle fût enchaînée. Elle poussait des cris horribles, écumait de la bouche, changeait à chaque instant de couleur, remuait la tête et tous les membres dans des contorsions effroyables, de sorte que tous les assistants croyaient voir non une femme, mais un démon. Vincent lui commande d'abord de se tenir tranquille : son corps devient aussitôt immobile; et elle regarde le saint de travers. Elle fut guérie

quelques jours plus tard. (*Act. Sanct.*, 5 avril.) L'an 1394, une possédée de Florence fut amenée dans l'église de Reparata de cette ville, pour y être guérie par la tête du saint évêque Zénobius, conservée dans cette église. Douze hommes la traînaient. Seize hommes s'efforcèrent de la faire mettre à genoux dans la sacristie. Pour cela, ils partagèrent sa chevelure en quatre tresses, et chacun en prit une; mais plus ils tiraient, plus ils trouvaient de résistance, et plus elle se tenait droite. Lorsqu'on apporta la tête du saint, elle devint furieuse, et, s'arrachant à eux, elle renversa par terre tous ceux qui la tenaient. On parvint cependant à s'en rendre assez maître pour mettre sur elle la tête du saint, et tout aussitôt elle devint douce comme un agneau, se coucha par terre comme pour dormir, et se réveilla parfaitement guérie. Ceci se passa devant plus de cent témoins. (*Act. Sanct.*, 25 mai.)

Histoire
d'une
possédée
de Florence.

A Arezzo, une femme déjà âgée fut possédée d'un tel démon que, même lorsqu'on lui avait attaché les mains derrière le dos, douze hommes des plus forts pouvaient à peine la tenir. On la conduisit à Vallombreuse attachée sur un mulet très-fort. Mais le démon se mit à l'agiter et à la pousser, elle et la bête qui la portait, avec une telle violence que, si l'on n'était accouru en foule, et si les jeunes gens les plus robustes de la ville ne s'étaient employés à la défendre, il aurait brisé toutes les cordes, et l'aurait renversée par terre. On ne savait plus que faire. Enfin la rareté du fait et la considération de la famille à qui appartenait cette femme engagèrent plusieurs jeunes gens à venir à son secours. On l'enchaîna donc, puis on l'emmena, tantôt en la traînant, tantôt en la portant. Un prêtre accompagnait la procession, pour apaiser le démon par ses prières quand il devenait par trop rebelle. Toute la ville était remplie de bruit et de tumulte, et dans toute la contrée que le convoi devait parcourir le peuple accourait en foule pour être témoin de ce spectacle extraordinaire. Au milieu du groupe on voyait la possédée, pâle, amaigrie, les yeux fixes, le

Une
possédée
à Arezzo.

regard terrible, poussant tour à tour des hurlements de damnée et des plaintes navrantes. Elle arrive enfin au terme du voyage, et dès le lendemain matin on se met à l'œuvre. Lorsque le prêtre arrive avec la croix et le sel béni, la possédée devient calme et paisible, de sorte que beaucoup des assistants la croient guérie. Mais le prêtre, plus expérimenté, commence les exorcismes. Aussitôt le démon s'écrie : « Arrête, prêtre, arrête. » Le prêtre continue; le démon résiste. Une lutte terrible s'engage jusqu'à quatre heures après midi. La femme est épuisée, elle respire à peine. Le prêtre s'arrête un instant; mais l'abbé rassemble tous les moines pour prier. On apporte le bras de saint Gualbert : tous les jeunes gens qui étaient là en foule peuvent à peine retenir la possédée. Enfin la puissance du démon est brisée : il déclare qu'il va sortir, et la femme est délivrée. (Hieron. Radiol., p. 392.)

Dans un voyage d'Angleterre à Tiele, un des passagers devint possédé, et entra contre tous les autres dans une telle fureur qu'on prit le parti de l'envelopper dans une peau de bœuf, que les Anglais nomment ludifac, et de l'y retenir avec des cordes. Mais sa fureur continua; et il se débattit avec tant de violence que sur ses bras, à l'endroit où portaient les cordes qui le liaient, il se forma des ulcères gros comme des œufs de poule. Malgré sa résistance on le porta à Tiele dans l'église de Sainte-Walburge, et on le coucha sur les marches de l'autel. Pendant le service divin sa fureur continua. Il devint plus tranquille à Complies, et resta ainsi jusqu'à la première heure du jour suivant. Le lendemain, on dit la messe devant lui, on lui donna le corps du Seigneur et il fut guéri. (Act. Sanc. 25 febr.) Lors de la translation des reliques de saint Précordius, une grande multitude accourut amenant des malades. Parmi eux se trouvait un possédé d'une ville voisine. Vingt hommes très-forts veulent le descendre de la voiture où il était, pour l'entraîner dans l'église; tous leurs efforts sont vains : ils ne peuvent le faire avancer d'un

pas. Ils sont inondés de sueur; lui seul ne donne aucun signe de fatigue ni de peine; et pourtant il y avait quatre semaines qu'il n'avait ni bu ni mangé. C'était la veille de la fête du saint; mais elle commençait déjà le soir. Le castellan était présent avec beaucoup de moines. Quand il vit ce dont il s'agissait, il dit à ses soldats: « Au secours! car c'est vraiment un prodige qu'un seul soit plus fort que tant d'hommes. » Tous, joignant donc leurs efforts, parviennent enfin à amener le possédé dans l'église, au moment où l'on chantait le répons de saint Précordius. Ils l'étendent par terre devant l'autel malgré lui, et, le tenant sous les pieds, ils l'engagent à invoquer Dieu et le saint. Après être resté quelque temps dans cette position, et avant la fin du répons, il demande à un frère son cierge. On le lui donne, et on le conduit aussitôt au tombeau du saint. Là il s'endort bientôt, et à son réveil il demande à manger. On lui apporte du pain et du vin: il mange et boit; puis s'endort, et reste ainsi toute la nuit, et le lendemain se réveille guéri. (*Acta Sanct.*, 1 febr.) Nous lisons dans la vie de saint Hypace qu'on amena un possédé d'une telle force que dix hommes ne pouvaient le tenir. Un jour que les moines faisaient la sieste, il saisit un banc pour les tuer tous pendant qu'ils étaient endormis. Heureusement l'un d'eux s'éveilla; et tous les moines ensemble, au nombre de trente-six, purent, quoique avec beaucoup de peine, le prendre et le lier. L'un d'eux y perdit un doigt.

Ce qui dans tous ces cas s'applique au système tout entier des organes du mouvement s'applique aussi souvent à certains organes particuliers du même système. Ainsi, on amena à Vallombreuse une jeune fille de sept ans qui était possédée. La puissance du démon se faisait sentir particulièrement dans sa tête; et elle était telle que cette enfant déplaçait avec sa tête d'énormes pierres, et qu'un jour elle renversa tous les hommes qui s'étaient assis autour d'elle sur le tombeau de saint Gualbert, pour l'empêcher de s'échapper. Puis elle se jeta en bas, lançant autour

d'elle des regards menaçants, les yeux enflammés, les cheveux hérissés, la bouche écumante, la poitrine déchirée, et provoquant à la lutte, tantôt chacun des assistants, tantôt tous ensemble. Le prêtre qui raconte ce fait fit sur elle le signe de la croix avec le bras du saint, et elle devint plus tranquille. Comme on sonnait l'*Angelus*, le démon la quitta au premier son de la cloche, en jetant un cri épouvantable (Hier. Radiol., p. 413.) L'an 1445, Antoine Slav qui était possédé fut amené au tombeau de sainte Rose de Viterbe. Il y fut tourmenté d'une manière extrême, et on ne put parvenir à lui faire voir le corps de la sainte ni à lui faire boire de l'eau qui avait touché celui-ci. On lui ouvrit les dents avec un bâton plus gros que le doigt. Il le brisa trois fois en le mordant, et en criant : « Malheur à nous ! nous descendons dans l'abîme. » (*Act. Sanct.*, 4 sept.) Jérôme de Radiolo raconte qu'une possédée que l'on conduisait à Vallombreuse mordit la tête de celui qui la descendait du mulet, avec une telle violence qu'on ne put lui arracher sa proie que par le signe de la croix.

Dans les faits que nous venons de raconter, lorsqu'il est question de dix, vingt hommes, etc., ce nombre n'indique pas un rapport exact avec la proportion des forces employées ou nécessaires. Dans ces scènes tumultueuses, les hommes s'embarrassent et se gênent mutuellement, et sont les uns pour les autres un obstacle. Mais on ne peut attribuer à un pur caprice le bruit et l'émotion qui met en mouvement des contrées entières. On sentait alors qu'on avait affaire à une puissance inaccoutumée ; et la nécessité d'employer de plus grands efforts dans un cas que dans l'autre, pour vaincre la puissance que l'on voulait combattre, annonce que celle-ci ne se produit pas toujours avec la même énergie. Cette puissance, au reste, porte partout un caractère identique : c'est la haine et l'opposition contre l'Église et contre tout ce qui est sacré. On attache ordinairement les possédés à l'une des colonnes, qui, appuyées sur les fondements de l'église, en soutiennent

la voûte, afin que ces paroles de Jésus-Christ : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*, trouvent ici leur application. A Orléans un possédé nommé Madalbert ayant été enchaîné, rompt ses liens, court dans l'église de Saint-Benoît, s'y livrant aux accès de la plus avengle fureur. On le saisit enfin, on l'attache à une des colonnes de l'église, et l'on commence les exorcismes. Il devient plus furieux encore; car le démon qui le possède s'appelle Légion. Il se roule autour de la colonne dans d'effroyables contorsions; mais il ne peut ébranler cette puissance de l'église, plus forte que la sienne; car les saints combattent contre les démons, comme nous le donne à entendre une vision qu'eut en 1136 un Prieur de Juliers, nommé Peter, qui vit dans une extase des anges tenant l'étendard de la Croix. Puis les démons accouraient et jetaient contre cet étendard des lances de feu; mais les anges leur renvoyaient des traits enflammés qui éteignaient leurs feux. Il en fut ainsi dans ce cas, et le possédé fut délivré. (*Act. Sanct.*, 20 mart.)

Madalbert
d'Orléans.

La même puissance, qui détourne du bien et pousse au mal, peut aussi arrêter le penchant vers le bien et l'horreur du mal, et comprimer ainsi dans l'homme tous les bons éléments qu'il possède. L'an 1327, une possédée fut guérie à Teimst, près du tombeau de sainte Amalberge. Voulant s'en aller au bout de quarante jours, elle entra dans la chapelle de la sainte pour prier; mais lorsque, après avoir fini sa prière, elle voulut se retirer, elle tomba à terre comme une pierre; tous ses membres furent liés, et elle resta muette et les yeux fermés comme une morte. Lorsqu'elle fut guérie, elle fit vœu de se consacrer pour toute sa vie au service de sainte Amalberge, en restant près de son tombeau pour recevoir les offrandes des étrangers. Elle fut reçue dans la maison des béguines, et là un grand nombre de personnes purent voir que, toutes les fois qu'elle prenait la résolution de s'en retourner, elle était renversée par terre, et restait immobile, comme si elle eût rendu le der-

Une
possédée
de Teimst

nier soupir ; de sorte que quatre hommes des plus vigoureux ne pouvaient la relever. Ceci arriva plus de soixante fois, et elle recouvrait l'usage de ses membres dès qu'elle se repentait du dessein qu'elle avait formé. Il arriva même quelquefois qu'elle ne put sortir de la chapelle pendant deux jours et deux nuits, parce que son cœur endurci persistait dans sa résolution. Sa mère affirma devant plusieurs témoins qu'elle avait voué sa fille, corps et âme, à sainte Amalberge dans sa jeunesse. (*Acta Sanct.*, 10 jul.) On pourrait être surpris de voir ici le démon produire des effets contraires à sa nature ; mais cette particularité peut s'expliquer par le vœu que la reconnaissance avait inspiré à cette jeune fille après sa guérison. Le démon, que ce vœu avait éloigné d'elle, reprenait en quelque sorte les droits qu'il avait usurpés sur cette jeune fille dès que celle-ci chancelait dans sa résolution. Toutefois il est vrai que presque toujours le démon agit dans son intérêt, et qu'il ne contribue à la gloire de Dieu que d'une manière indirecte et contre son gré, comme on le verra par les exemples suivants.

L'an 1660, un prêtre vint réclamer les secours de Brognoli. Toutes les fois qu'il voulait dire la messe, son imagination était troublée de mille fantômes. Sa tête était appesantie, ses bras et ses mains étaient si faibles et si roides qu'il ne pouvait qu'avec une peine extrême élever la sainte hostie et le calice. A peine Brognoli se fut-il mis à l'œuvre que le démon cria qu'il voulait tuer le prêtre, et en même temps il s'avança contre lui les poings fermés ; il n'osa toutefois le toucher, et ne put lui faire aucun mal, quoiqu'il essayât de l'étrangler avec la ceinture qu'il portait autour des reins. Sur l'ordre de Brognoli, il fut obligé de s'agenouiller devant le Provincial et tout le couvent, de courber la tête jusqu'à terre, d'ôter la ceinture du cou de ce prêtre, et de le quitter enfin pour toujours. (*Alexicon*, disput. 3, n° 584.) Le démon saisissait souvent à la gorge la bienheureuse Humiliana de Lerchis, comme pour

l'étrangler. Ne pouvant y réussir, il lui liait les mains et les pieds, de sorte qu'elle ne pouvait ni se tenir debout ni se mouvoir, et qu'elle semblait vêtue d'une robe de plomb. Si elle avait le temps de se prémunir du signe de la croix, elle pouvait éloigner d'elle le démon; sinon, elle devait s'abandonner avec patience à la volonté de Dieu. (*Act. Sanct.*, 19 mai.)

Dans le nord de l'Angleterre vivait un pauvre homme qui, ne pouvant supporter son indigence, avait imploré le secours du démon. Plus tard, repentant de son crime, il découvrit à un ami sa triste position et le bon propos qu'il avait formé. Le démon lui apparut alors sous une forme qui lui était bien connue, lui reprocha sa trahison, et le menaça des plus terribles châtimens s'il persévérait dans son dessein. Cet homme, ayant observé que le démon ne discernait les pensées de son cœur que lorsqu'il les manifestait par quelque signe extérieur, lui cacha pendant quelque temps son repentir et son propos, et prit secrètement le chemin qui conduisait à l'ermitage de saint Ulrich, lequel menait la vie solitaire à Halesburg, à trente milles d'Excester. Il était arrivé au ruisseau qui coule près de Halesburg, lorsque le démon se précipita sur lui au milieu de l'eau, et lui dit tout en colère : « Traître ! quel est ton dessein ? Tu veux renoncer à l'alliance que tu as contractée avec moi ; mais tu n'y réussiras pas, et je vais te faire payer, en te noyant ici, la double trahison que tu as commise, contre Dieu d'abord en renonçant à lui, et contre moi, à qui tu veux renoncer maintenant. » En même temps le diable le saisit, de sorte qu'il ne pouvait ni avancer ni s'échapper d'aucun côté. Pendant que ceci se passait au milieu du ruisseau, l'homme de Dieu, le voyant dans une vision, appela un prêtre nommé Britherik, et lui dit : « Allez vite prendre une croix et de l'eau bénite, et courez vers un homme que le démon tient lié au milieu du ruisseau. » Le prêtre accourut, aspergea cet homme avec de l'eau bénite; et aussitôt le démon prit la fuite, et cet

Un possédé
guéri par
saint Ulrich.

homme put aller trouver le saint. Mais le diable le suivait de loin et lui prit la main gauche. L'homme avertit aussitôt le saint, qui lui prit la main droite. Le diable le tira de toute sa force ; mais Ulrich, le tenant d'une main, lui aspergeait de l'autre le visage d'eau bénite : il chassa ainsi le diable de sa cellule. Cet homme repentant, et ayant fait une bonne confession, vit dans l'hostie, pendant qu'on lui donnait la sainte communion, le corps de Notre-Seigneur sous une forme sensible. Le saint lui ayant demandé s'il croyait de tout son cœur, il répondit : « Oh ! oui, je crois ; car, quoique misérable et pécheur, je vois en vos mains le corps et le sang de mon maître. — Que Dieu soit béni, répondit le saint ; prions-le donc que vous soyez digne de le recevoir sous la forme ordinaire. » La chose eut lieu en effet, et le saint renvoya cet homme fortifié dans la foi. (*Act. Sanct.*, 20 febr.)

CHAPITRE XVIII.

Altération dans la constitution et les qualités du système moteur. La possession change quelquefois le centre de gravité, la direction des courants vitaux, substitue la gauche à la droite, le bas au haut. Ces états singuliers ont pour cause physique une altération profonde du système nerveux. Souplesse extraordinaire du système musculaire dans la possession.

Si la possession peut modifier dans leur intensité les divers systèmes de l'organisme qui servent d'instruments à la volonté pour exécuter ses ordres ; si elle peut, par une surexcitation diabolique, développer leur énergie au delà des bornes naturelles, ou l'affaiblir, au contraire, de manière à les rendre impuissants, elle peut aussi en altérer la constitution et les qualités, et en troubler ainsi les diverses fonctions. Cette altération se manifeste ordinairement par des crampes et des convulsions plus ou moins

violentes, qui portent dans l'organisme une perturbation profonde, y effacent plus ou moins l'image de Dieu, et renversent jusqu'à un certain degré l'ordre que sa providence y a établi. Lorsque cet ordre est intact, l'homme porte avec une sorte de fierté la tête en haut, comme pour recevoir d'une manière plus prochaine les influences célestes ; et il foule de ses pieds la terre, comme quelque chose de vil et qu'il doit mépriser. Aussi un des premiers caractères de la possession est de changer cet ordre, de courber, pour ainsi dire, la tête de l'homme vers les régions inférieures, et d'élever en haut ses pieds, comme pour lui faire fouler avec dédain le ciel où sont ses espérances et sa gloire. Nous avons aujourd'hui même un exemple frappant de cette anomalie ; car il existe en ce moment à Rome (1) une possédée qui, toutes les fois que son accès la prend, se couche sur le dos, levant en haut les jambes. Il est arrivé même plusieurs fois qu'elle a pu se tenir tout à fait droite, appuyée seulement sur la vertèbre du cou ou sur le crâne, et ayant les pieds tout à fait dressés vers le ciel.

Saint Paulin, prêchant pour la fête de saint Félix de Nole, parle d'un possédé qui, étant saisi du démon près du saint, en présence de tout le peuple, se tenait la tête en bas et les pieds en haut. Puis il ajoute : « Ce qu'il y eut de plus remarquable, et ce qui témoigne d'une manière sensible de la présence du saint, c'est que les vêtements de ce possédé ne tombèrent point dans ce renversement des membres, mais gardèrent la disposition qu'ils avaient auparavant, comme s'ils eussent été collés sur son corps. Sulpice Sévère, dans son troisième dialogue sur la vie de saint Martin, raconte un fait du même genre. Scaliger raconte aussi de cette sœur Eustochie, dont nous avons parlé plus haut, qu'un jour le démon lui arracha du gosier les saintes parcelles qu'elle venait de recevoir, les plaça sur l'autel, s'agenouilla trois fois devant elles, puis que, selon sa cou-

1) L'auteur écrivait en 1842.

tume, il renversa le corps de cette sœur en lui mettant la tête en bas.

Ce qui produit cette anomalie, c'est incontestablement un changement dans le centre de gravité. Dans la révolution de la terre, il y a deux centres de gravité, dont l'un git dans l'intérieur de la terre elle-même et l'autre dans le soleil. C'est le jeu mutuel de ces deux centres de gravité qui règle et détermine tous les mouvements et les oscillations des forces magnétiques et électriques, centripètes et centrifuges et des fluides calorique et lumineux. Il y a aussi dans la vie organique deux centres de gravité qui semblent placés au milieu de tous les rayonnements. L'un git dans le fond le plus intime du système ganglionnaire, et l'autre dans le cerveau et au milieu du système nerveux supérieur. C'est entre ces deux points que s'accomplit le jeu de la vie, avec tous ses mouvements, toutes ses oscillations, depuis la pensée la plus claire jusqu'aux rêves les plus obscurs, depuis les mouvements volontaires et réfléchis jusqu'à ces mouvements involontaires du somnambule pendant la nuit. Mais le jeu de tous ces mouvements qui constituent la vie se rattache par des liens intimes et mystérieux au mouvement de la nature physique et extérieure, avec cette différence toutefois que la créature raisonnable peut, en abusant de sa liberté, se séparer jusqu'à un certain point de l'ordre naturel établi de Dieu. Mais alors elle rencontre un autre ordre d'une nature plus élevée, qui l'attire avec une souveraine énergie, vers lequel elle gravite incessamment et dans lequel elle est comme enlacée. Cet ordre, c'est l'ordre moral. Et de même qu'elle est liée au monde matériel par la nécessité physique, ainsi se trouve-t-elle liée au monde supérieur par une nécessité morale. Ce dernier a, comme le monde physique, deux centres de gravité entre lesquels il oscille perpétuellement, à savoir le bien et le mal. Chacun de ces deux centres se révèle au dehors d'une manière symbolique par des tendances diverses, car l'un tend en haut et l'autre en bas. Ce double

centre se retrouve dans l'être double de l'homme, qui, placé, pour ainsi dire, entre le monde supérieur des esprits lumineux et le monde inférieur des esprits ténébreux, peut tendre la main aux uns ou aux autres, et ouvrir son âme et son corps aux influences qui de ces deux côtés cherchent à pénétrer en lui. Il peut se rattacher à l'un ou à l'autre de ces deux centres de gravité du monde moral : tout dépend pour lui de la direction qu'il donne à sa volonté et à ses efforts. Or, cette différence dans ses tendances et ses aspirations se manifeste au dehors par une sorte de symbolique vivante ; car le rythme et l'harmonie des mouvements qui constituent le jeu de la vie se conforment ordinairement au rythme de ces mouvements plus intimes dont se compose la vie morale de l'homme. Aux deux points extrêmes de celle-ci nous trouvons l'extase et la possession ; et c'est aussi dans ces deux états que cette symbolique s'exprime de la manière la plus frappante, et que l'on peut étudier dans leurs manifestations les plus sensibles l'opposition de ces courants contraires qui nous emportent dans des directions si opposées.

Nous avons en ce moment sous les yeux un type remarquable de l'un de ces états : c'est un ecclésiastique d'un caractère irréprochable, d'une intelligence supérieure, dont toute la vie s'est passée, pour ainsi dire, dans ces régions mystérieuses, et qui a observé d'un œil attentif tous les divers phénomènes qui s'y produisent. Dès sa première jeunesse, une éruption se manifesta sur ses mains ; et pour se guérir il eut recours aux bains froids de rivière. Comme il prenait un jour son bain, la bataille de Landsbut s'engagea tout à coup près de lui. Par suite de l'effroi dont il fut saisi, l'éruption disparut subitement. A partir de ce moment, il lui resta un malaise qui augmentait notablement lorsqu'il se trouvait en présence de possédés ou d'autres personnes atteintes de maladies mentales. La nature physique était certainement pour beaucoup dans cet état. Ainsi il ne pouvait souffrir aucunement l'approche d'un certain prêtre

Etat singulier
d'un prêtre
vivant en-
core.

dont il connaissait cependant la piété, tandis que d'autres ecclésiastiques lui faisaient du bien quand il les voyait; et l'évêque Sailer de Ratisbonne était celui dont la présence lui était le plus agréable. S'il reçoit de quelque personne une mauvaise influence, il le sent aussitôt par un certain tiraillement qu'il éprouve dans le pied gauche; et de là part un courant qui monte vers la moelle épinière et l'occiput, et qui, passant par-devant, se porte sur les yeux et sur le front. Les yeux deviennent alors rouges et enflés: une douleur cuisante pénètre à travers les nerfs moteurs de la bouche, vers la lèvre supérieure et les muscles voisins, de sorte qu'il peut à peine parler. Souvent le courant part du cœur, et s'élève ensuite des deux côtés vers les tempes, où semblent se former deux ouvertures.

Une paysanne qui le servait, s'étant mise au lit après un bain, se sentit la tête lourde, et tomba dans de violentes convulsions. Elle se fit mettre sur la tête un morceau de chair de canard. Le lendemain matin elle se trouva mieux, mais le morceau de chair était devenu sec et ridé. Mis dans l'eau, il devint noir, et il en sortit une matière sanguinolente et purulente. Le prêtre, ayant remarqué la chose, essaya la chair de canard comme un préservatif contre les influences défavorables. Il se mit sur le creux de l'estomac un morceau de cette chair enveloppé dans de la toile. Ce moyen lui réussit parfaitement dans une circonstance assez singulière. Une paysanne, ayant perdu son fils et le croyant damné, vint à lui pour lui confier sa peine. La douleur avait altéré profondément ses traits; et, quand elle fut partie, il remarqua que son corps exhalait une odeur insupportable. C'était le morceau de chair de canard, qui, jeté dans l'eau, devint tout à fait noir. A partir de ce moment, il continua l'usage de ce moyen, dont il éprouva les plus heureux effets. Il attribue au même principe l'efficacité des anciens amulettes faits avec de la peau de vipère.

Cependant son mal augmentait: il paraissait avoir son siège dans les intestins; de là il montait à la tête, et alors

ses yeux et ses joues enflaient; ses forces étaient comme liées et assoupies, et le malade souffrait de grandes douleurs. Ce courant de bas en haut se manifestait dès qu'il commençait à dire la messe, et il éprouvait une telle répugnance qu'il avait peine à l'achever. Il en était ainsi jusqu'à la consécration : à partir de ce moment, un courant contraire se manifestait, et atteignait son plus haut degré au moment de la communion; puis l'équilibre s'établissait entre ces deux sortes de courants, et il recouvrait la sérénité. Il éprouvait la même chose par l'usage des sacramentaux, lorsque, par exemple, il faisait le signe de la croix avec de l'eau bénite; aussi avait-il coutume de bénir tout ce qu'il prenait. Les choses en vinrent au point que ses supérieurs durent lui défendre tout commerce avec les possédés. Il ne pouvait pas même parler de ces choses sans provoquer aussitôt les courants dont nous venons de parler. Il eut enfin recours aux moyens physiques, et alla passer cinq semaines dans un lieu de bains sulfureux. Des éruptions considérables parurent aux lombes et aux pieds, et un mieux sensible se déclara. Pendant sa maladie, il voyait souvent la nuit des images et des fantômes; il entendait frapper, donner des coups, et tout cela disparaissait avec le signe de la croix. Tous ces symptômes disparurent, et ne revinrent que de temps en temps, mais dans un degré beaucoup plus faible.

Une fois que le rapport fondamental est altéré dans l'homme, tous les autres le sont plus ou moins après lui. Si la partie supérieure du corps a, comme symbole, une signification plus élevée que la partie inférieure, il en est de même du côté droit comparé au côté gauche, et c'est pour cela que tous les signes faits au nom du Seigneur ont un rapport avec le côté droit. A ce point de vue, la gauche désigne la misère de l'homme; la droite signifie au contraire sa gloire future : celle-là indique la vie présente, ses maux, ses soucis et ses peines; celle-ci la vie future et ses biens incomparables. Aussi l'Évangile nous

représente les réprouvés à la gauche et les élus à la droite. La gauche signifie donc les ténèbres et l'état où nous avons été autrefois, nous, enfants de colère et de malédiction. La droite signifie la lumière et l'état des enfants de Dieu, objet de son amour et de ses miséricordes. De même donc que le Sauveur est descendu du ciel sur la terre, et qu'il a passé des Juifs aux païens, pour nous transporter des ténèbres à la lumière, ainsi, lorsque nous faisons le signe de la croix, nous portons la main d'abord à gauche, et ensuite à droite, pour exprimer par le nom du Saint-Esprit l'accomplissement de cette œuvre de miséricorde.

La droite a aussi le rang sur la gauche dans la symbolique des vieux usages du droit. Dans les tribunaux romains, l'accusé et son avocat étaient placés à la gauche du juge et l'accusateur à la droite. De même aussi, dans le droit saxon, on prenait possession d'un objet, d'un cheval, par exemple, en mettant le pied droit sur le pied gauche du cheval, et en lui prenant l'oreille droite avec la main gauche. Mais cette opposition de droite et de gauche est surtout sensible dans les mains, dont l'action a donné naissance au mot allemand *handlung* et à ses nombreux composés. Ce mot ne saurait être mieux traduit en français que par celui d'*action*, pris dans le sens le plus élevé. La main, en effet, joue le principal rôle dans cette symbolique animée qui s'exprime par les gestes, et est quelquefois plus significative que la parole. Les doigts même ont chacun sa signification, et les signes divers qu'ils expriment ont fourni la matière d'un livre imprimé à Leipzig et Eisenach en 1757, sous ce titre : *Traité des doigts, de leurs fonctions et de leur signification symbolique*.

Les quatre points cardinaux ont aussi une signification mystique, dont on trouve des traces dans les livres saints, dans les ouvrages des Pères et dans plusieurs usages de l'Église. Saint Ambroise, expliquant le chapitre VI du pro-

« à nous-mêmes et au péché ; puis , tournés vers l'Orient ,
 « nous faisons un pacte avec le soleil de justice , et nous
 « promettons de le servir. » — Or , tous ces rapports , qui
 ont un fondement réel dans la nature des choses , et qui
 s'expriment au dehors par divers symboles , le démon les
 change et les altère d'une manière plus ou moins profonde
 dans la possession , conservant ainsi jusque dans les moindres
 détails ce caractère d'opposition qui lui a fait donner
 dans les livres saints le nom de *contradicteur* ou d'*adver-*
saire , parce que toute son occupation est de contredire
 l'œuvre de Dieu , et de chercher à bouleverser les rapports
 qu'il a établis .

Nous lisons dans la vie de saint Wulstan (*Act. Sanct.* ,
 19 jan.) qu'on amena près de son tombeau un homme chez
 qui le démon entra et sortait par le petit doigt de la main
 droite , et qui fut guéri en touchant sa chaise . On amena
 dans l'église de Saint-Procope un homme possédé du démon
 et qui ne pouvait se tenir ni debout ni assis , ni
 marcher ni rester tranquille . En entrant dans l'église , il
 étendit les bras comme pour voler ; puis , poussant des cris
 terribles , il allait à reculons , courant ainsi autour de l'église
 sans se reposer . Le jour de la fête du saint , il entendit la
 messe à son tombeau , et fut délivré . (*Acta Sanct.* , 4 jul.)
 Une vieille femme vint à Vallombreuse dans un état de fu-
 reur telle qu'on ne pouvait la tenir . L'exorcisme augmen-
 tait plutôt les forces du démon qui la possédait qu'il ne les
 diminuait ; de sorte que les moines effrayés renoncèrent à
 l'exorciser davantage . Dès lors elle se mit à tourner en
 cercle en poussant d'affreux rugissements . L'abbé ordonna
 à l'un des frères de l'exorciser jusqu'à ce que l'esprit mau-
 vais fût chassé . Les exorcismes furent continués au point
 de fatiguer et ceux qui les pratiquaient et celle qui les
 subissait , et le démon dut enfin céder la place .

Ces crises diaboliques s'annoncent quelquefois par des
 crampes et des tremblements qui parcourent l'organisme
 tout entier , et l'ébranlent jusque dans son fond . L'an 1605.

une femme nommée Madeleine Lieder, de Lewenburg, en Saxe, fut possédée du démon. Quelquefois elle était enroulée comme une pelote, de sorte que sa tête touchait ses genoux, et qu'elle ne pouvait remuer aucun membre; puis, dans cette position, elle était jetée en l'air d'une manière incompréhensible. D'autres fois elle se tenait sur les talons; puis, se renversant en arrière, elle était jetée la tête et le visage contre terre; de sorte que le dos formait avec les pieds comme un arc; ou bien elle était placée sur le dos, et tenait pendant une demi-heure ou une heure élevés en l'air les bras et les jambes entrelacés les uns dans les autres, de sorte qu'on ne pouvait plus les séparer. Tantôt les yeux lui sortaient de la tête gros comme des œufs de poule, et tantôt, sa taille s'allongeant outre mesure, elle touchait de sa tête le plafond. Quelquefois elle arrachait avec ses dents de gros morceaux de la muraille. D'autres fois son visage se contournant regardait le dos, soit à droite, soit à gauche; sa tête ballottait çà et là, et sa langue sortait de sa bouche longue d'un pied et noire comme un charbon. Mais surtout lorsqu'elle voulait prononcer le nom de Jésus, elle était renversée par terre d'une manière affreuse, et elle devenait plus calme dès qu'elle cessait de prier ou qu'on parlait de choses profanes. Satan dit plusieurs fois par sa bouche que Judas, Pilate, Hérode, Faust, Scot étaient ses meilleurs amis. Souvent sa langue était collée entre ses dents, et aucun instrument ne pouvait la mettre en mouvement. Souvent aussi elle était forcée de rester assise un temps assez considérable, la bouche ouverte, haletant comme un chien et se mordant les bras.

Pendant tout le temps qui s'écoula de la Chandeleur à l'Ascension, le démon ne cessa d'inventer chaque jour quelque nouveau tour. Mais sa fureur sembla augmenter du 25 avril au 7 mai. Presque tous les jours dans l'église, pendant le service divin, lorsque la jeune fille voulait élever les mains pour prier devant le grand autel, il les lui fermait tout à coup et les serrait tellement qu'elles devenaient

noires comme dans la gangrène, et dures comme de l'acier; et les hommes les plus forts ne pouvaient, en employant toute leur énergie, ni les disjoindre ni même remuer un seul doigt. Puis tout d'un coup il les séparait avec violence, et lui tordait les bras d'une manière si affreuse qu'ils en gardaient les traces. Quelquefois il les tenait une heure de temps au-dessus de sa tête, entrelacés l'un dans l'autre, et il était alors impossible de les abaisser. Il faisait la même chose avec les jambes. Souvent il lui attachait les deux pouces en forme de croix, et les pressait si fort contre la bouche pendant une demi-heure de temps qu'elle ne pouvait respirer. Au milieu de ces tourments, la jeune fille perdait ordinairement la voix; mais elle entendait, possédait toute sa raison, et témoignait par ses gestes qu'elle souffrait des douleurs intolérables. Lorsqu'on la voyait ainsi assise devant le grand autel, avec les bras et les mains entrelacés sur sa tête, ou qu'on l'emportait hors de l'église, tous les assistants étaient saisis d'une indicible horreur. Souvent le démon, arrondissant sa main, rendait par elle des sons comme ceux d'une trompette; d'autres fois il poussait par sa bouche, et sans interruption pendant une heure de temps, des éclats de rire affreux et moqueurs, qu'on entendait à plusieurs maisons de distance. (*Dæmonomania, Tobias Seiler; 1605.*)

Nous lisons dans les *Actes des Saints*, 9 septembre, qu'un jeune homme de Montfaucon, qui était possédé, vint à Gorzie, près de Metz, où étaient les reliques de saint Gorgon, et y resta sept jours et sept nuits, criant et tempêtant comme un furieux. Il n'avait pas plus de respect pour Dieu dans l'église que dans les autres lieux. Pendant le service divin, il semblait redoubler de fureur, hurlait, grinçait des dents, frappait, mordait, déchirait ceux qui lui tombaient sous la main, et crachait sur les autels. Jeté par terre, il balayait le pavé de l'église avec ses mains, aussi fort que si elles eussent été de pierre. Puis il se pliait et s'enroulait comme une anguille; de sorte que sa tête lui pendait au bas

Un possédé
de Mont-
faucon.

des reins. C'était compassion de le voir se tourmenter lui-même comme s'il eût été poussé par toutes les furies de l'enfer, sans ressentir le mal qu'il se faisait. Il fut enfin guéri le septième jour. Comme il courait autour de l'église pendant la messe, il arriva à l'endroit où était le siège de l'abbé. A ce siège était suspendue, selon la coutume, une petite couronne d'argent avec un cierge. Il saisit le cierge, brisa la chaîne d'argent en mille morceaux, et la jeta sous ses pieds. On la lui arracha, et il fut délivré. C'est alors qu'il commença de sentir les douleurs que son mal lui avait causées, ce qu'il fit assez connaître par les plaintes et les gémissements qu'il poussait.

On amena un jour un possédé nommé Timothée à l'abbé Enneca, qui gouverna de l'an 1038 à 1057 le couvent d'Onnia, situé non loin de Briviesca, dans la Vieille-Castille. Le démon poussait cet homme à se frapper sans cesse la tête contre la muraille. Il lui en était résulté des blessures très-dangereuses, où les vers s'étaient engendrés. Enneca fit sur lui le signe de la croix ; le démon sortit à l'instant, et ses blessures guérirent aussitôt sans laisser de cicatrices. (*Act. Sanct.*, 1 jun.) Tous ces états ont une base naturelle et commune, c'est-à-dire un système nerveux profondément altéré. Lorsque ce système est bien constitué, il ressemble à un navire bien bâti et bien équipé, et muni de tous ses agrès ; il obéit à la volonté du pilote qui tient le gouvernail : mais si l'équilibre est rompu, si les forces qui résident dans ce système perdent leurs proportions, tout chancelle autour de cette colonne qui soutient l'organisme tout entier et qui est elle-même ébranlée. Le corps ressemble à un navire échoué dans la tempête, et devient la proie des puissances étrangères qui veulent s'emparer de lui. Ces puissances peuvent être naturelles, et alors elles dominent et s'approprient l'organisme qui devait les dominer au contraire. En se l'appropriant ainsi, elles le soumettent à la loi de la nécessité, laquelle ne connaît point l'opposition du bien et du mal, du divin et du profane ; et c'est là

précisément le caractère auquel on peut discerner si ces puissances sont purement naturelles, ou si elles sortent du domaine de la nature. Si, dans les phénomènes qui se produisent au dehors, cette opposition du bien et du mal devient sensible, c'est un signe que les puissances infernales y ont une grande part. Souvent, comme nous l'avons dit plus haut, le mal est purement naturel dans ses commencements, et passe par une transition plus ou moins prompte à l'état satanique. Cette transition est très-sensible dans un fait qui nous est raconté par Fernélius (*de abditis rerum Causis*, lib. II, cap. 6).

Un jeune homme souffrait d'une maladie qui de temps en temps lui remuait convulsivement tantôt le bras gauche, tantôt le droit, tantôt le doigt seulement, et qui d'autres fois agitait si violemment le corps tout entier que quatre hommes pouvaient à peine le tenir. La tête cependant, la langue, l'esprit et tous les sens restaient libres au milieu des plus violents accès. Il en avait dix au moins chaque jour. Dans les intervalles, il n'éprouvait aucun mal, mais seulement un grand épuisement. Il était impossible d'attribuer ces symptômes à l'épilepsie; on crut donc que c'était une consommation de la moelle épinière. On prescrivit des purgatifs, des frictions, des emplâtres, des fomentations dans les endroits où les nerfs prennent leur origine. Comme tous ces moyens produisaient peu d'effet, on provoqua des sueurs abondantes, qui ne réussirent pas mieux, parce que, ajoute le rapporteur, nous étions loin de la vraie cause du mal. Vers le troisième mois, le démon se trahit; car le malade se mit à parler grec et latin, quoiqu'il ne sût ni l'un ni l'autre. Il se moqua des médecins, se vantant de les avoir trompés. Toutes les fois que le père du malade visitait son fils, celui-ci criait lorsque son père était encore très-loin : « Arrêtez-le, ne le laissez pas venir, ou bien ôtez-lui la chaîne qu'il a au cou. » Le père, en effet, portait sur lui l'image de l'archange saint Michel, car il était chevalier de l'ordre français qui porte ce nom. Si on parlait devant

Histoire
racontée par
Fernélius.

lui de choses concernant l'Église ou la piété, tout son corps frissonnait. Comme on lui demandait qui il était et au nom de qui il agissait, il répondit qu'au dedans il y a plusieurs demeures où il se cache, passant de l'une à l'autre. On voit ici le développement lent et progressif d'une maladie qui, d'abord toute physigne, passe après quelque temps dans le domaine moral et à l'état diabolique.

Une possédée guérie par saint Sauveur de Horta.

Le système moteur acquiert souvent dans la possession une souplesse extraordinaire. On amena enchaînée à saint Sauveur de Horta une possédée : mais, malgré tous les efforts, on ne put la faire entrer dans l'église; car les démons brisèrent les liens qui la retenaient, déchirèrent ses habits, et l'emportèrent sans qu'on pût découvrir le lieu où elle était. Le saint, étant arrivé et ayant su ce qui s'était passé, dit à ces hommes qu'ils la retrouveraient sous un tas de bois de construction. Ces hommes avaient peine à croire qu'elle pût s'être glissée sous une masse de bois qui ne laissait aucun passage, et ne pouvaient se résoudre à le déplacer pour la chercher. Ils obéirent cependant, et la trouvant nue, placée entre deux morceaux de bois, ils lui dirent, comme on le leur avait commandé : « Le frère Sauveur vous ordonne de venir le trouver. » Elle obéit : on lui mit ses vêtements, et on l'amena devant le saint. Les démons la quittèrent avec un grand bruit; mais elle était extrêmement faible et plus morte que vive : le saint lui donna à manger, et elle fut parfaitement rétablie.

Cette souplesse du système moteur se répand quelquefois jusque dans le domaine moral, et donne au caractère cette flexibilité qui porte à l'hypocrisie, et qui prend tous les moyens pour arriver à son but. Le penchant au suicide se retrouve assez souvent aussi chez les possédés. Une jeune fille de Pérouse veut se jeter dans le feu et dans l'eau : elle a horreur de la croix, et ne peut souffrir qu'on en fasse le signe sur elle. Elle fut guérie par le bienheureux Gilles.

frère mineur. (*Act. Sanct.*, 23 avril.) Bocamo de Senilo raconte qu'étant allé une fois dans une forêt avec une jeune fille pour y chercher du bois, celle-ci, s'étant mise à chanter et à badiner avec d'autres, devint aussitôt possédée. Elle commença tout d'un coup à bégayer, et perdit ensuite tout à fait la voix. Étant arrivée à un ruisseau, elle voulut s'y jeter, et l'on eut beaucoup de peine à la retenir; elle s'était même blessée en se débattant contre ceux qui la tenaient. Puis son visage pâlit, et elle devint froide comme une morte. La gorge et le ventre lui enflèrent d'une manière prodigieuse; elle poussait avec cela des hurlements affreux, et de sa bouche ouverte sa langue sortait dans toute sa longueur. On lui fit le signe de la croix près du tombeau de saint Ambroise, on la recommanda au saint; et elle fut aussitôt guérie. (*Miracula sancti Ambr. Senen.*, c. 19.)

Une autre guérie au tombeau de saint Ambroise de Sienna.

Un possédé est amené par force au tombeau de saint Quirinus, à Tegernsée. Il s'arrache des mains de ceux qui le tenaient, et suit dans les montagnes. Il erre comme un vagabond sur les Alpes au milieu des bergers. Étant entré dans une hutte, il se met devant le feu pour réchauffer ses membres engourdis. Tout à coup il se jette au milieu des flammes, et il n'en sort qu'avec des plaies profondes; mais il en sort en même temps parfaitement libre, et raconte qu'il a vu le saint descendre, après quoi le démon s'était jeté dans le feu. (*Act. Sanct.*, 25 mart.) Un enfant nommé Jacques de Pérouse et possédé se jetait dans le feu, frappait la terre, mordait les pierres jusqu'à s'arracher les dents, se déchirait la tête de telle sorte que son corps était tout sanglant. Sa langue sortait de sa bouche, et ses membres étaient tellement pelotonnés que souvent ses talons touchaient à son cou. Il avait chaque jour deux accès de cette sorte, et deux hommes forts ne pouvaient l'empêcher de mordre ses vêtements. Les médecins les plus célèbres furent consultés, mais ne purent rien contre ce mal. Enfin Guidolati, son père, s'adressa à sainte Claire, et l'ayant

Jacques de Pérouse.

mis sur son tombeau, il obtint aussitôt la guérison de son fils. (*Act. Sanct.*, 12 aug.)

Sainte
Eustochie.

Les possédés abusent souvent de cette énergie du système musculaire en la tournant contre eux-mêmes, comme cet enfant de Pérouse dont nous venons de parler. Saligario raconte de la bienheureuse Eustochie que le démon l'avait souvent blessée, et qu'une fois surtout, pendant qu'elle était renfermée dans sa chambre, il prit un couteau et lui entama fortement la chair au-dessus du cœur. Tout ce que les possédés entreprennent dans cet état de paroxysme est attribué justement à l'esprit qui les possède. C'est lui qui parle par leur bouche, qui remue leurs membres, qui les pousse à se jeter dans le feu ou dans l'eau. Ainsi, dans ce dernier cas, quoique ce fût Eustochie elle-même qui prit le couteau et se blessât presque mortellement, elle agissait comme instrument d'une puissance étrangère, à laquelle elle ne pouvait résister. Peut-être était-elle en cette circonstance guidée aussi par la pensée confuse qu'elle servait par là d'instrument pour la punition du démon lui-même. Celui-ci, selon le rapport de Saligario, proférait souvent d'horribles malédictions, et faisait ici, comme partout, le plus de mal qu'il pouvait. Mais il plut enfin à la bonté divine, peut-être pour fortifier la foi d'Eustochie, d'arrêter ce blasphémateur. Un jour donc qu'il était dans une fureur plus grande que de coutume, et qu'il s'efforçait de lui faire beaucoup de mal et de lui déchirer la chair, il commença tout à coup à hurler comme s'il eût été tourmenté d'une manière affreuse. Et ceci arriva, comme il l'avoua lui-même, pour le punir des blasphèmes qu'il avait si souvent vomis. Aussi fut-il plus réservé dans la suite, et il n'osa plus blasphémer. (*Saligario, Memorie della beata Eustochia*, p. 33.)

Dans ces cas, il la mettait ordinairement nue, après lui avoir arraché son scapulaire et l'étoffe qui lui couvrait la poitrine ; puis il lui serrait la gorge comme pour l'étrangler. C'est ce qui arriva un jour où les sœurs de

couvent, entendant un bruit inaccoutumé, la trouvèrent, après l'avoir longtemps cherchée, dans une chambre fermée, qu'on fut obligé de faire ouvrir par un serrurier. Elle était là dans un coin, nue et presque morte. Le démon avait voulu la tuer en effet; et comme il n'avait pu y réussir; il s'était mis à lui mutiler la chair, ce qu'il continua de faire jusqu'à la mort d'Eustochie. (*Idem*, p. 75.) Dans les commencements de sa possession, lorsque le diable croyait encore avoir sur elle une grande puissance, il disait orgueilleusement à son confesseur qu'à tout prix il aurait son âme, à quoi le confesseur lui répondait qu'elle appartenait à Jésus-Christ, qui l'avait rachetée de son sang. Une fois, étant enfermé avec elle dans la salle capitulaire, il voulut lui couper la veine du bras avec un instrument tranchant; mais malgré ses efforts il ne put y réussir, parce qu'elle lui échappait toujours dès qu'il levait l'instrument. Il se mit à crier comme s'il eût été violemment tourmenté; et depuis ce temps il se montra moins cruel et n'essaya plus de la blesser mortellement. Souvent aussi, lorsqu'il l'avait mutilée pendant quelque temps, en lui causant de grandes douleurs, il s'arrêtait tout à coup comme s'il eût craint d'aller plus loin.

Son audace diminuait chaque jour; et il avoua lui-même une fois que le diable ressemble à des chiens furieux, qui, laissés libres, aboient et mordent, mais qui s'adoucissent dès qu'on les enchaîne et qu'on les frappe avec la puissance de Notre-Seigneur. Cependant Eustochie ne resta pas un seul jour sans souffrir. Pendant longtemps, et particulièrement vers la fin de sa vie, il la piquait deux ou trois heures de suite, de sorte qu'il lui ôtait ordinairement deux ou trois verres de sang par jour. Elle trouvait néanmoins le temps de prier beaucoup. Depuis l'Avent jusqu'à la veille de la Purification, il lui ôtait du sang tous les trois jours, et quelquefois tous les jours. Mais comme elle était très-affaiblie et plus morte que vivante, son sang n'était pas très-rouge, car il lui était resté peu de chaleur

naturelle, et elle ne pouvait prendre assez de nourriture pour se soutenir. Aussi on ne comprenait pas comment il pouvait tirer de ce corps tant de sang et pendant si longtemps. Si l'on avait pu réunir tout le sang qu'il lui avait ôté dans le cours de sa vie, il y aurait eu de quoi lui faire un bain pour tout son corps; mais je crois que ce fut un bain pour son âme. Dieu permit que ce supplice cessât avec la fête de la Purification, voulant sans doute indiquer par là que son âme était suffisamment purifiée. (Saligario, tom. I, p. 78.)

Ses accès étaient dangereux, non-seulement pour elle, mais quelquefois encore pour ceux qui l'entouraient. Son confesseur raconte à ce propos ce qui suit : « Dans le temps qu'Eustochie était encore pleine de vie, il arriva que l'esprit malin qui la possédait entra dans une grande fureur, prit un couteau à la main, et parcourut le cloître en poussant de grands cris, de sorte que les religieuses fuyaient où elles pouvaient. Comme j'étais occupé à entendre les confessions, on réclama mon assistance. Mais j'étais moi-même très-effrayé. Après m'être recueilli, j'allai dans l'église me prosterner devant le Saint Sacrement, et je m'abandonnai dans mon incertitude à la volonté du Seigneur. Puis je sortis de l'église, et me dirigeai vers le cloître, où était le démon. Dès qu'il m'aperçut, il s'avança vers moi, en me criant : « Va-t'en poltron. » Je m'agenouillai aussitôt, et lui dis : « Viens à moi, et exécute la volonté de Dieu. » Le diable alors, au lieu d'avancer, recula. Voyant que sa fureur était brisée et qu'il fuyait tout honteux, je me levai, et lui dis : « Tu n'as pas eu le courage de venir et de me faire le mal que tu méditais, quoique je t'attendissè, prêt à te laisser faire ce que Dieu te permettrait. Puisque tu fais, je ne puis te suivre; mais je t'ordonne, au nom de Dieu, de venir après moi dans l'église. » Là-dessus j'entrai dans l'église, et le démon y entra après moi, tenant toujours son couteau. Comme il n'était pas loin de moi, il me jeta une grosse pierre à la jambe, mais qui ne me fit aucun mal. »

On voit par cet exemple que les coups du démon sont comme ceux des esprits follets : ils sont lancés avec une grande fureur, mais ils tombent impuissants avant d'atteindre leur but.

CHAPITRE XIX.

DU VOL DIABOLIQUE. Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés. Histoire de Raphaël à Rimini.

Lorsque le soleil se lève sur notre horizon, la sève commence à monter dans les plantes avec un mouvement plus rapide. Les animaux sentent aussi se réveiller en eux les forces motrices; et, se relevant de la terre où ils sont étendus, ils suivent l'instinct qui leur fait chercher la lumière et se mettent à marcher. L'oiseau, saisi par des courants plus rapides encore, prend son vol, et suit l'astre qui lui montre sa carrière. Il paraît naturel que la nuit, qui verse le sommeil sur tous ces royaumes de l'univers, y produise aussi des phénomènes opposés à ceux qui se manifestent pendant le jour, qu'avec elle commence dans les plantes un mouvement qui, allant de haut en bas, se dirige vers la racine, et, de là, se perd dans la terre, et que toute la vie de l'animal se recueille en quelque sorte dans son centre, pour lui rendre facile et le sommeil et le repos. Il en est ainsi jusqu'à un certain point. Toutefois, au milieu de ce recueillement de toute la nature, les fleurs de la nuit ouvrent leurs corolles et exhalent leurs parfums. Les animaux nocturnes errent çà et là sur la terre, et l'oiseau de nuit parcourt les déserts du ciel obscurci. Dans ce sommeil de la nature, ils sont comme ses gardiens, et font, sans le secours du soleil, ce que les autres animaux font sous son influence. Ils subissent néanmoins celle-ci, mais d'une autre manière; et, quoiqu'ils paraissent produire les œuvres de la nuit, ils font, dans la réalité, les œuvres du jour. Il

en est ainsi de toutes les oppositions, et particulièrement de celles qui existent dans le monde moral. Les bons, par exemple, reçoivent les influences directes des puissances supérieures, et marchent vers leur but à leur suite. Le méchant, en suivant sa volonté déréglée, n'échappe pas à ces influences; mais il les reçoit d'une manière indirecte, et les rencontre dans sa route comme des limites qui bornent son activité. Il suit en apparence sa propre impulsion; mais, dans la réalité, il obéit à une impulsion supérieure, qui se sert de lui comme d'un instrument négatif et qui le force à accomplir le bien contre sa volonté, par le mal même qu'il exécute.

Il en est de même dans la sphère où nous sommes entrés. Si les saints extatiques sont comme des fleurs diurnes, qui ne s'épanouissent qu'à la lumière du soleil de la grâce, ou comme ces oiseaux qui ne volent que pendant le jour, les possédés sont, au contraire, comme ces fleurs qui ne s'épanouissent et ne donnent leur parfum que la nuit. Ils sont les somnambules de l'ordre moral, ou comme ces oiseaux nocturnes qui ne volent que dans l'obscurité et dont l'œil éclaire la nuit de sa lumière douteuse. Aussi nous offrent-ils la plupart des phénomènes que nous avons trouvés chez les extatiques, avec cette différence que, chez ces derniers, tout est lumineux et dirigé vers le bien, tandis que chez les autres tout est obscur, monstrueux et tend au mal. Le vol est un des phénomènes qui sont communs aux uns et aux autres. Des faits nombreux attestent cette propriété chez les possédés. Ainsi, nous lisons dans la vie de saint Domitien qu'une religieuse nommée Cunégonde, fille de Dietmar, chevalier de Gurk, étant devenue possédée, grimpa comme un chat sur les toits du monastère. (A. S., 5 febr.) Saligario raconte aussi, dans la Vie de la bienheureuse Eustochie de Padoue, que le démon l'emporta un jour sur un échafaudage très-élevé. Il ne lui dit pas ce que Satan dit au Christ après l'avoir transporté sur le haut d'une montagne; mais ce qu'il voulait, c'est qu'elle lui li-

vrât son âme ; et il la menaçait , si elle refusait de le faire , de la précipiter dans un abîme qui était là sous ses pieds et qui était si profond que , si le diable l'y eût jetée , la peur seule aurait suffi pour la tuer. « Je me dis alors , ajoute Saligario , et je le répète encore aujourd'hui , que , pour aucun prix , je n'aurais voulu monter sur une charpente aussi haute. Mais il paraît que Dieu , quoiqu'il permit que sa sainte âme fût ainsi tentée , vint néanmoins à son secours en cette extrémité. Le démon ne put la vaincre , et fut obligé , à sa confusion , de la reporter en bas. La même chose arriva souvent ici et ailleurs ; de sorte qu'elle courut une infinité de fois les plus grands dangers. »

On raconte , dans la Vie de saint Théodore , que , célébrant un jour une fête de la sainte Vierge à Musgi , il trouva à la porte de l'église une femme nommée Irène , qui était possédée depuis longtemps. Elle courut à lui en poussant des hurlements affreux , parce que la présence du saint était un supplice pour elle. Le peuple le conjura d'avoir pitié de cette femme. Cependant elle fut enlevée de terre , et emportée en l'air jusqu'aux galeries , les mains liées , au milieu des cris des démons. Le saint la prit par les cheveux , reprémanda le diable , et lui ordonna de sortir , ce qu'il fit en rugissant. (A. S. , 22 apr.)

On rapporte , dans la Vie de sainte Claire , qu'une femme , Alexandrine de Fraitto , au diocèse de Pérouse , fut possédée d'un malin esprit. Celui-ci la fit voler comme un oiseau jusqu'au haut des rochers qui s'élèvent sur le bord du fleuve. Elle put sans difficulté se suspendre à une branche d'arbre très-faible et s'y balancer en jouant. Elle perdit en même temps l'usage du côté gauche , et sa main devint percluse à cause de ses péchés. Elle s'adressa à la sainte , et se repentit des fautes qu'elle avait commises. Elle recouvra la santé , et le démon la quitta. (A. S. , 12 aug.) On voit ici apparaître la même légèreté spécifique que chez les extatiques ; c'est qu'il y a là une puissance spirituelle qui ne connaît point les lois de la pesanteur. et

qui transporte l'être auquel elle s'unit dans des régions soumises à un autre centre de gravité. Dans tous ces cas, c'est l'oiseau de nuit qui se remue dans l'homme; aussi une possédée, voulant exprimer à son confesseur combien elle se sentait légère, lui disait qu'il lui semblait avoir des ailes de chauve-souris.

Une jeune fille de Pessiniano fut prise à Vallombreuse de crampes violentes; elle était tour à tour lancée en l'air et jetée en bas; et ceux qui la tenaient étaient entraînés avec elle. Sa bouche écumait et exhalait une odeur infecte; ses lèvres étaient tournées par d'horribles contorsions vers la partie postérieure de la tête; ses yeux étaient enflammés, et elle ressemblait à un monstre. Les prêtres, après l'avoir exorcisée longtemps, se retirèrent épuisés et poursuivis par les dérisions du démon. Enfin, vers midi, un des frères entreprit la chose avec plus d'énergie, et le démon se retira. — Un cordonnier de Ratisbonne nommé Siebert, qui était possédé, ayant été attaché à une colonne dans le chœur de Saint-Emmeran, tantôt sautait autour de cette colonne en poussant de grands cris, pendant que les frères priaient pour lui, et tantôt était jeté à terre à la renverse. Enfin le démon le tint en l'air jusqu'à ce que Dieu eût exaucé les prières qu'on lui adressait, et le possédé retomba tout d'un coup par terre. (A. S., 28 mai.) On amena au tombeau de saint Guillaume, dans le couvent de Guillon, une Espagnole du royaume de Galice, que l'Esprit Saint avait abandonnée et livrée au démon. Elle était jetée à terre, puis lancée en l'air, tout cela au milieu de cris et de grincements de dents. On voulut la trainer au tombeau du saint; mais le démon la rendit si pesante qu'elle resta immobile comme un arbre profondément enraciné dans le sol. On parvint enfin à la trainer jusqu'au tombeau; là elle perdit tout à coup la parole et fut délivrée.

Seiler raconte, à propos de la jeune fille de Lewenberg, le fait suivant : « Le démon qui la possédait, après l'avoir longtemps tourmentée, l'enleva en l'air, le 8 mars, en pré-

sence de son médecin Kober, et la jeta contre une penture de porte, de sorte que sa tête en fut tout ensanglantée; et la foule qui était présente tomba à genoux, invoquant en sa faveur le secours de celui qui a foulé aux pieds le serpent. Un magicien, l'ayant visitée, lui dit que son état était l'effet d'un charme; que les prières des prêtres étaient inutiles, et qu'elle ne pouvait être délivrée que par un autre charme. Mais à partir de ce moment le démon la tourmenta bien plus encore qu'auparavant, la jetant souvent la tête contre terre, et la faisant écumer de la bouche, comme si elle eût eu un accès d'épilepsie. Les 15, 16 et 17 mars, il voulut l'enlever, et l'on eut toutes les peines du monde à l'en empêcher. Une fois il lui prit son tablier, en fit une corde qu'il lui mit autour du cou, de sorte qu'il s'en fallut très-peu qu'il ne l'étranglât. Le 24 mars, on la transporta dans une autre maison. Là le malin esprit la tourmenta de nouveau; et le jour de l'Annonciation, pendant le *magnificat*, dans l'église, devant une nombreuse assistance, il l'enleva et la balança en l'air comme une cloche. »

On amena une possédée au tombeau de saint Ursmar. Les ecclésiastiques la mirent dans l'eau bénite, et commencèrent les exorcismes; mais elle fut arrachée de leurs mains dans l'eau, et entraînée en l'air; de sorte qu'ils eurent beaucoup de peine à la retenir en la prenant par les talons. Elle obtint enfin sa guérison. (A. S., 18 avril.) Il en fut de même des douze possédés que l'on présenta à sainte Geneviève, à Paris. Comme elle priait sur eux, ils s'élançèrent tous en l'air; de sorte que ni leurs mains ne touchaient le plafond de la chambre ni leurs pieds ne touchaient le sol, et ils flottaient ainsi suspendus, poussant des hurlements affreux, et se plaignant des supplices qu'ils enduraient. La sainte, ayant fait sur eux le signe de la croix, les envoya à l'église de Saint-Denis; ils y allèrent et y furent délivrés. (A. S., 3 jan.) Berthe Natona, de Gènes, qui fut possédée en 1217, était dans ses accès

tantôt lancée à six coudées en l'air, tantôt jetée à terre comme un cadavre (A. S., 28 jul.) Une religieuse de Nuries fut tourmentée pendant sept ans par trois démons, qui la jetaient quelquefois à trente coudées en l'air et qui d'autres fois cherchaient à la noyer dans le puits du monastère. Ses parents, après l'avoir conduite sans succès aux pèlerinages les plus célèbres, l'amènèrent enfin à saint Ubalde. Les démons se mirent aussitôt à crier qu'ils ne pouvaient supporter le voisinage du saint, parce qu'ils n'avaient point de plus grand ennemi dans le monde. Mais on la conduisit malgré elle; et dès qu'elle fut arrivée les démons la quittèrent en faisant un grand bruit. Lorsqu'elle fut devant le saint, on employa tous les moyens par lesquels on peut s'assurer de la présence des démons; et comme on ne trouva d'eux aucune trace, elle retourna chez elle en rendant grâces à Dieu. (A. S.)

Histoire du
1^{er}
Raphaël.

Le fait le plus remarquable en ce genre est celui qui nous est raconté dans la vie de saint Nicolas de Tolentino. « L'an 1460, il se passa à Rimini, dans la Romagne, un événement qui fut connu de toute la ville, et remplit d'étonnement tous ceux qui en furent témoins. » C'est ainsi qu'Ambroise de Sienne commence le récit de cette histoire. « En cette année, continue-t-il, le frère Raphaël le Teuto-nique, de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, lequel n'avait pas encore reçu les ordres et était à la fleur de l'âge, fut horriblement tourmenté par un esprit impur qui le possédait. Les autres frères voulurent répandre sur lui de l'eau bénite; mais il s'y opposa en disant : « A quoi peut me servir cette eau dont vous ne cessez de m'asperger? Il y a déjà plus de vingt jours qu'elle est bénite; et vous savez bien qu'elle doit l'être de nouveau tous les dimanches. » Le Prieur, le voyant ainsi en butte aux fureurs du démon, eut pitié de lui, et le fit coucher dans son lit, espérant qu'il pourrait trouver quelque repos, parce que le diable avait semblé jusque-là n'avoir aucun pouvoir sur lui en sa présence. Mais tantôt on frappait à sa porte, et une voix imitant

celle de l'homme lui criait : « Dieu soit loué, vénérable Prieur; quelqu'un vous attend à la porte, allez donc le trouver. » S'il y allait, le démon tombait sur le pauvre frère, et le traitait à sa guise, ce qui fortifia les conjectures qu'on avait faites auparavant. Tantôt c'était un varcarme inouï et des cris d'une force incroyable. Le Prieur fit donc enchaîner le frère; mais il brisa ses chaînes avec la plus grande facilité; et toutes les fois qu'il se trouvait seul il était battu de la manière la plus horrible, de sorte qu'il conservait à peine un souffle de vie. Les démons le traînaient aussi quelquefois sur une poutre du dortoir, et le lançaient en l'air d'un pignon de la maison à l'autre. Le Prieur le fit enfermer, lier avec des chaînes dans un cachot obscur; mais il rompit encore ses liens, et passa sans difficulté à travers une grille et des ouvertures par lesquelles un homme n'aurait jamais pu passer dans le cours ordinaire des choses.

Tout cela excita davantage encore la compassion du Prieur. Comme on avait remarqué que les démons, dès que la cloche sonnait, perdaient le pouvoir de le tourmenter, il fit sonner à cause de lui les Matines longtemps avant minuit. La chose réussit pendant quelques nuits; mais bientôt les démons, venant avant minuit, emportèrent le pauvre frère au haut de la tour, le placèrent sur la cloche qu'on devait sonner, et l'y affermirent avec un poids très-lourd. Lorsque le sacristain vint pour sonner les Matines, il ne put y parvenir. Les frères accoururent, et essayèrent de sonner, mais la chose ne leur réussit pas davantage. On courut donc à la voûte de l'église, pour voir d'où venait l'obstacle, et l'on aperçut le frère qui regardait par la fenêtre de la tour, et qui riait tout haut. « En vérité, cria-t-il au sacristain, tu as bien fait de ne pas monter tout de suite pour voir ce qui empêchait la corde de la cloche de remuer, car je t'aurais jeté par la fenêtre, et t'aurais fait faire ainsi un joli saut. Tu veux sonner les Matines quoiqu'il ne soit pas encore temps. » On

le vit plusieurs fois emporté en l'air ; et ordinairement le soir les démons , après l'avoir horriblement maltraité , le traînaient à demi mort sur le toit du dortoir , en présence du peuple de Rimini assemblé. Quelquefois aussi il rendait par la bouche une si grande quantité de charbons qu'on aurait pu en remplir une grande chaudière. Une fois enfin les démons l'emportèrent jusqu'au haut de la tour , pour le jeter de là en bas. Les frères et le peuple , qui regardaient d'en bas ce qui se passait , lui crièrent de se recommander à saint Nicolas de Tolentino , pour lequel on avait une grande dévotion dans la ville. Il reçut aussitôt le secours d'en haut. Sa langue fut déliée , de sorte qu'il put parler et crier à haute voix : saint Nicolas , saint Nicolas , secourez-moi. On vit alors entre ses mains comme un bâton très-brillant. Le saint le descendit comme avec les mains dans l'église , où il entonna devant l'autel du Saint Sacrement le *Te Deum* , que les frères continuèrent après lui. »

Tel est le récit d'Ambroise , dans la Vie de saint Nicolas , qu'il a écrite en italien. Sardinus , qui l'a traduite après lui en latin , ajoute à la fin que le vénérable Archange de Rimini , qui était alors Prieur du couvent , vit encore ; mais que l'effroi que lui a causé cet événement l'a tellement vieilli qu'il semble avoir vingt ans de plus ; qu'il atteste encore aujourd'hui la vérité de cette histoire ; que pour lui il affirme en conscience qu'il connaît ce Prieur , et qu'il a souvent entendu de sa bouche ces faits , dont il avait été témoin oculaire ; que ce Prieur avait fait dessiner sur parchemin toute cette histoire , et qu'il la montrait volontiers à chacun ; que d'ailleurs toute la ville de Rimini en confirmait la vérité , et qu'elle avait été visible pour tous. Zacconi , dans sa Vie de saint Nicolas , raconte le même fait , et ajoute qu'à partir de ce moment le possédé fut délivré.

CHAPITRE XX.

Des effets de la possession dans les régions inférieures du corps et dans les organes de la nutrition. Comment elle élève les fonctions de ces organes. Les possédés sentent une faim que rien ne peut rassasier. Ils dévorent tout ce qui se présente à eux. D'autres fois, ils sentent un dégoût profond pour tout aliment. De la boule hystérique.

Quoique ordinairement le démon attaque d'abord les régions intermédiaires dans l'homme, sa puissance ne se borne pas là; mais il cherche bientôt à envahir les autres domaines de la vie. Jusque-là l'union entre l'homme et le démon n'est pas encore complète; c'est un lien qui unit une volonté inférieure à une volonté plus forte. Mais il n'y a pas encore entre l'homme et le démon d'union vitale proprement dite. Celle-ci est bien souvent le résultat et le complément de la première. Le démon, en effet, a une vie qui lui est propre. Or, il est dans l'essence même de la vie de chercher à se communiquer et à se reproduire. Le démon cherche donc aussi, comme tout ce qui vit, à pénétrer jusque dans le fond le plus intime de l'homme qui s'est abandonné à lui ou qu'une juste permission de la Providence lui a livré pour un temps. En vertu de cette force qui lui est propre, il cherche à séparer en lui le bien qu'il y trouve, et à donner au contraire au mal une nouvelle énergie. Il cherche à s'approprier tous les domaines de la vie et à s'en faire en quelque sorte des instruments et des organes dont il puisse disposer à son gré. Vous diriez une incarnation du mauvais principe, qui, dans cette affreuse union, devient pour l'organisme humain comme le principe et le terme de tous ses mouvements. Le corps, en ces circonstances, appartient moins à l'homme qu'à cette puissance invisible et mauvaise qui s'est emparée de lui, et qui en dispose à son gré.

Le démon, comme nous l'avons déjà dit, n'appartient point à l'ordre des natures composées. Sa vie est renfer-

mée, il est vrai, dans une sphère déterminée; car il n'y a que l'être de Dieu qui soit l'être pur et simple, sans aucun mélange de non-être; et chaque créature doit se tenir dans le cercle que Dieu lui a tracé, flottant perpétuellement en quelque sorte entre l'être et le non-être. Cependant, quoique le démon soit muni de puissances vitales, de même que tous les êtres vivants, celles-ci manquent de cette plasticité que possèdent les natures composées, et qui leur permet de pénétrer dans la matière, et de s'en faire un corps qu'elles animent. Il ne peut donc se former un corps qui lui soit propre, et pénétrer ainsi dans le domaine des natures organiques. Il lui faut pour cela le secours d'une nature composée, qui, s'unissant à lui, lui serve d'intermédiaire entre lui et la nature extérieure, et détermine ses relations avec elle. Mais pour que sa vie puisse s'unir à la vie de cet être composé, il doit y avoir entre eux deux une harmonie et comme une certaine affinité qui est produite par le péché, à moins que la possession ne soit l'effet d'une permission spéciale de Dieu. Le péché, qui a introduit dans l'homme la mort, par laquelle le principe vital se sépare du corps qu'il anime, le péché a rendu possible l'union de ce même corps avec les puissances infernales. En effet, la jouissance du fruit défendu, que le démon présenta à notre premier père, a comme empoisonné la vie de l'homme ici-bas, et produit entre lui et le démon, principe de cette contagion, une certaine conformité qui rend leur union possible en certains cas. Le péché a ouvert pour ainsi dire au fond même de notre vie une source empoisonnée, dont le démon s'empare dans la possession, qu'il développe, et dont il infecte toutes les puissances. La possession, considérée dans son côté extérieur, est donc une véritable maladie, une maladie diabolique, dans laquelle le corps humain est soumis au démon, et lui sert en quelque sorte d'organe. On a remarqué que les souillures de toute sorte, que les lieux où se trouvent des matières en putréfaction, que les marais

d'où s'exhalent des miasmes pestilentiels sont dans un certain rapport avec les puissances infernales. La malpropreté, tout ce qui dans le corps s'écarte de la mesure et en trouble l'harmonie favorise l'opération du démon.

Les puissances infernales peuvent s'emparer de l'homme soit par le dehors, soit par le dedans. Dans le premier cas, elles pénètrent ordinairement dans l'organisme par les intestins inférieurs ou par le système ganglionnaire, puis par les intestins supérieurs et les poumons. La possession se manifeste très-souvent par des crampes dans la gorge et le gosier, et il semble que le démon va étrangler ceux qu'il possède de cette manière. La jeune fille du Heiligenstadt, que le démon transportait sur les arbres du jardin, était souvent étendue sur l'herbe, le cou tordu, comme près d'être étranglée. (*Acta Sanct.*, 5 jun.) Deux béguines belges ayant été possédées du démon en mangeant une pomme, leur corps enfla tellement que leur cou devint plus gros que la tête. Un prêtre de Teimst mit son étole au cou de l'une d'elles, en disant : « Sortez de ce lieu. » Les démons crièrent : « Le passage est trop étroit pour nous. » Le prêtre ayant ôté son étole, un des deux démons sortit aussitôt. (*Ibid.*, 10 jul.) Une possédée que l'on avait amenée à saint Chald voulait dans son désespoir s'étrangler avec l'étole ; mais le prêtre, lui mettant la main au cou, conjura les démons, et elle fut délivrée. Une autre possédée, nommée Anastasio, était toujours sur le point d'être étranglée par le démon. L'abbé d'un monastère lui mettait son étole autour du cou, et à chaque fois le démon, quittant le cou, descendait dans les intestins, et quelquefois dans les extrémités du corps. Dès que l'abbé ôtait son étole, le démon remontait à la gorge. Irrité par les exorcismes, il lui faisait enfler le cou de telle sorte qu'elle tombait à terre, les yeux enflammés, les lèvres sèches et livides comme une personne qui va mourir. Elle fut enfin délivrée après un long martyre.

Nous voyons dans ces faits les exorcismes déplacer le

point central de la possession. Celle-ci quelquefois, au lieu de commencer par les parties supérieures du corps, et d'aller de haut en bas, commence par les régions inférieures et remonte de bas en haut. Le démon peut pénétrer dans le corps humain, soit par la nourriture, soit par un breuvage, soit par la simple respiration, à l'aide des nerfs appartenant à ces diverses fonctions. La possession attaque souvent aussi les organes de la voix et ceux de la nutrition.

De la faim
de loup des
possédés.

On amena à saint Macaire un enfant possédé du démon, qui dévorait chaque jour trois setiers de pain, et buvait un seau d'eau. Tout ce qu'il prenait était comme consommé dans une fournaise intérieure. Le saint, ayant chassé le démon, permit à l'enfant de manger seulement trois livres par jour. — « Me trouvant à Venise en 1665, raconte Broguoli, j'y trouvai un enfant qui était possédé d'une telle faim que, bien qu'il mangeât continuellement du matin au soir, il ne pouvait être rassasié, et maigrissait à vue d'œil. Dom Philippe Brasius me raconta le fait en présence des parents de cet enfant. Je recommandai à ceux-ci d'avoir confiance en Dieu et dans le pouvoir que l'Église m'avait confié; puis j'ordonnai au démon de ne plus tourmenter désormais cet enfant par la faim. Je dis ensuite à son grand-père de lui demander s'il avait faim. L'enfant répondit que non. Là-dessus je commandai en latin au démon de tourmenter de nouveau l'enfant par la faim. Je répétai de sept à dix fois ces commandements contradictoires et ces questions, et les réponses de l'enfant se trouvaient toujours conformes aux ordres que j'avais donnés. Je commandai enfin au démon de laisser désormais l'enfant tranquille, et, avec le secours de Dieu, il fut entièrement guéri. » (*Alexicacon*, disp. 2.)

Saint Paulin parle aussi d'un possédé qui non-seulement consommait une grande quantité de nourriture, mais qui volait les poules de ses voisins, et les dévorait crues avec les plumes. Dans la faim qui le tourmentait, il s'attaquait même aux cadavres des morts; il rongeaient les os, et arrachait aux chiens les restes des animaux crevés. On attribue ordi-

nairement ces phénomènes à une maladie naturelle que l'on appelle faim de loup. Il est incontestable, en effet, qu'ils ont un fondement naturel, comme tous les autres phénomènes de ce genre; mais il n'est pas moins certain qu'ils ont aussi quelquefois un côté extranaturel; et ce qui le prouve c'est que dans les cas dont il vient d'être question ils disparaissaient et se reproduisaient de nouveau, conformément à un ordre supérieur. Tout ce qui s'éloigne de la mesure et de l'ordre de la nature appartient au domaine des esprits, soit dans le bien, soit dans le mal; car là où la nature cesse, dans ces extrêmes qui sont comme ses dernières limites, le domaine des esprits commence. Aussi les cas que nous venons de raconter, outre leur côté naturel, avaient encore leur côté supérieur; et sous ce rapport ils étaient soumis à l'autorité et à la parole de l'Église, et la guérison commençait seulement après que le prêtre avait éloigné l'influence des mauvais esprits.

La possession du démon se manifeste en ce genre non-seulement par la quantité des aliments, mais encore par leurs qualités. D'abord les possédés cessent de respecter ces limites que la morale impose, et qui rendent si horrible le crime des cannibales. Aux environs de Rouen, dans un lieu nommé Barenthir, il y avait un possédé qui dévorait à la manière des animaux toute espèce d'aliment, et qui, à la

Les possédés dévorent tout ce qui se présente.

— 115 — 116 — 117 — 118 — 119 — 120 — 121 — 122 — 123 — 124 — 125 — 126 — 127 — 128 — 129 — 130 — 131 — 132 — 133 — 134 — 135 — 136 — 137 — 138 — 139 — 140 — 141 — 142 — 143 — 144 — 145 — 146 — 147 — 148 — 149 — 150 — 151 — 152 — 153 — 154 — 155 — 156 — 157 — 158 — 159 — 160 — 161 — 162 — 163 — 164 — 165 — 166 — 167 — 168 — 169 — 170 — 171 — 172 — 173 — 174 — 175 — 176 — 177 — 178 — 179 — 180 — 181 — 182 — 183 — 184 — 185 — 186 — 187 — 188 — 189 — 190 — 191 — 192 — 193 — 194 — 195 — 196 — 197 — 198 — 199 — 200 — 201 — 202 — 203 — 204 — 205 — 206 — 207 — 208 — 209 — 210 — 211 — 212 — 213 — 214 — 215 — 216 — 217 — 218 — 219 — 220 — 221 — 222 — 223 — 224 — 225 — 226 — 227 — 228 — 229 — 230 — 231 — 232 — 233 — 234 — 235 — 236 — 237 — 238 — 239 — 240 — 241 — 242 — 243 — 244 — 245 — 246 — 247 — 248 — 249 — 250 — 251 — 252 — 253 — 254 — 255 — 256 — 257 — 258 — 259 — 260 — 261 — 262 — 263 — 264 — 265 — 266 — 267 — 268 — 269 — 270 — 271 — 272 — 273 — 274 — 275 — 276 — 277 — 278 — 279 — 280 — 281 — 282 — 283 — 284 — 285 — 286 — 287 — 288 — 289 — 290 — 291 — 292 — 293 — 294 — 295 — 296 — 297 — 298 — 299 — 300 — 301 — 302 — 303 — 304 — 305 — 306 — 307 — 308 — 309 — 310 — 311 — 312 — 313 — 314 — 315 — 316 — 317 — 318 — 319 — 320 — 321 — 322 — 323 — 324 — 325 — 326 — 327 — 328 — 329 — 330 — 331 — 332 — 333 — 334 — 335 — 336 — 337 — 338 — 339 — 340 — 341 — 342 — 343 — 344 — 345 — 346 — 347 — 348 — 349 — 350 — 351 — 352 — 353 — 354 — 355 — 356 — 357 — 358 — 359 — 360 — 361 — 362 — 363 — 364 — 365 — 366 — 367 — 368 — 369 — 370 — 371 — 372 — 373 — 374 — 375 — 376 — 377 — 378 — 379 — 380 — 381 — 382 — 383 — 384 — 385 — 386 — 387 — 388 — 389 — 390 — 391 — 392 — 393 — 394 — 395 — 396 — 397 — 398 — 399 — 400 — 401 — 402 — 403 — 404 — 405 — 406 — 407 — 408 — 409 — 410 — 411 — 412 — 413 — 414 — 415 — 416 — 417 — 418 — 419 — 420 — 421 — 422 — 423 — 424 — 425 — 426 — 427 — 428 — 429 — 430 — 431 — 432 — 433 — 434 — 435 — 436 — 437 — 438 — 439 — 440 — 441 — 442 — 443 — 444 — 445 — 446 — 447 — 448 — 449 — 450 — 451 — 452 — 453 — 454 — 455 — 456 — 457 — 458 — 459 — 460 — 461 — 462 — 463 — 464 — 465 — 466 — 467 — 468 — 469 — 470 — 471 — 472 — 473 — 474 — 475 — 476 — 477 — 478 — 479 — 480 — 481 — 482 — 483 — 484 — 485 — 486 — 487 — 488 — 489 — 490 — 491 — 492 — 493 — 494 — 495 — 496 — 497 — 498 — 499 — 500 — 501 — 502 — 503 — 504 — 505 — 506 — 507 — 508 — 509 — 510 — 511 — 512 — 513 — 514 — 515 — 516 — 517 — 518 — 519 — 520 — 521 — 522 — 523 — 524 — 525 — 526 — 527 — 528 — 529 — 530 — 531 — 532 — 533 — 534 — 535 — 536 — 537 — 538 — 539 — 540 — 541 — 542 — 543 — 544 — 545 — 546 — 547 — 548 — 549 — 550 — 551 — 552 — 553 — 554 — 555 — 556 — 557 — 558 — 559 — 560 — 561 — 562 — 563 — 564 — 565 — 566 — 567 — 568 — 569 — 570 — 571 — 572 — 573 — 574 — 575 — 576 — 577 — 578 — 579 — 580 — 581 — 582 — 583 — 584 — 585 — 586 — 587 — 588 — 589 — 590 — 591 — 592 — 593 — 594 — 595 — 596 — 597 — 598 — 599 — 600 — 601 — 602 — 603 — 604 — 605 — 606 — 607 — 608 — 609 — 610 — 611 — 612 — 613 — 614 — 615 — 616 — 617 — 618 — 619 — 620 — 621 — 622 — 623 — 624 — 625 — 626 — 627 — 628 — 629 — 630 — 631 — 632 — 633 — 634 — 635 — 636 — 637 — 638 — 639 — 640 — 641 — 642 — 643 — 644 — 645 — 646 — 647 — 648 — 649 — 650 — 651 — 652 — 653 — 654 — 655 — 656 — 657 — 658 — 659 — 660 — 661 — 662 — 663 — 664 — 665 — 666 — 667 — 668 — 669 — 670 — 671 — 672 — 673 — 674 — 675 — 676 — 677 — 678 — 679 — 680 — 681 — 682 — 683 — 684 — 685 — 686 — 687 — 688 — 689 — 690 — 691 — 692 — 693 — 694 — 695 — 696 — 697 — 698 — 699 — 700 — 701 — 702 — 703 — 704 — 705 — 706 — 707 — 708 — 709 — 710 — 711 — 712 — 713 — 714 — 715 — 716 — 717 — 718 — 719 — 720 — 721 — 722 — 723 — 724 — 725 — 726 — 727 — 728 — 729 — 730 — 731 — 732 — 733 — 734 — 735 — 736 — 737 — 738 — 739 — 740 — 741 — 742 — 743 — 744 — 745 — 746 — 747 — 748 — 749 — 750 — 751 — 752 — 753 — 754 — 755 — 756 — 757 — 758 — 759 — 760 — 761 — 762 — 763 — 764 — 765 — 766 — 767 — 768 — 769 — 770 — 771 — 772 — 773 — 774 — 775 — 776 — 777 — 778 — 779 — 780 — 781 — 782 — 783 — 784 — 785 — 786 — 787 — 788 — 789 — 790 — 791 — 792 — 793 — 794 — 795 — 796 — 797 — 798 — 799 — 800 — 801 — 802 — 803 — 804 — 805 — 806 — 807 — 808 — 809 — 810 — 811 — 812 — 813 — 814 — 815 — 816 — 817 — 818 — 819 — 820 — 821 — 822 — 823 — 824 — 825 — 826 — 827 — 828 — 829 — 830 — 831 — 832 — 833 — 834 — 835 — 836 — 837 — 838 — 839 — 840 — 841 — 842 — 843 — 844 — 845 — 846 — 847 — 848 — 849 — 850 — 851 — 852 — 853 — 854 — 855 — 856 — 857 — 858 — 859 — 860 — 861 — 862 — 863 — 864 — 865 — 866 — 867 — 868 — 869 — 870 — 871 — 872 — 873 — 874 — 875 — 876 — 877 — 878 — 879 — 880 — 881 — 882 — 883 — 884 — 885 — 886 — 887 — 888 — 889 — 890 — 891 — 892 — 893 — 894 — 895 — 896 — 897 — 898 — 899 — 900 — 901 — 902 — 903 — 904 — 905 — 906 — 907 — 908 — 909 — 910 — 911 — 912 — 913 — 914 — 915 — 916 — 917 — 918 — 919 — 920 — 921 — 922 — 923 — 924 — 925 — 926 — 927 — 928 — 929 — 930 — 931 — 932 — 933 — 934 — 935 — 936 — 937 — 938 — 939 — 940 — 941 — 942 — 943 — 944 — 945 — 946 — 947 — 948 — 949 — 950 — 951 — 952 — 953 — 954 — 955 — 956 — 957 — 958 — 959 — 960 — 961 — 962 — 963 — 964 — 965 — 966 — 967 — 968 — 969 — 970 — 971 — 972 — 973 — 974 — 975 — 976 — 977 — 978 — 979 — 980 — 981 — 982 — 983 — 984 — 985 — 986 — 987 — 988 — 989 — 990 — 991 — 992 — 993 — 994 — 995 — 996 — 997 — 998 — 999 — 1000

dans l'estomac. Du temps de sainte Colette, il y avait dans un cloître une religieuse possédée du démon, qui ne pouvait être ni tenue ni liée. Elle mangeait et buvait tout ce qui lui tombait sous la main; de gros morceaux de bois, des pierres, des écorces de noix, des noyaux de prunes et de cerises, et tout cela en grandes quantités. (*Act. Sanct.*, 6 mart.) L'an 1653, un homme du diocèse de Bergame fut amené par sa femme à Brognoli. Il était maigre et pâle, et souffrait beaucoup de l'estomac et en d'autres parties du corps. Sa femme raconta à Brognoli qu'il ne voulait manger que de la terre et du charbon, et que, dans l'espace d'un mois, il avait dévoré un grand sac de charbon. Il confirma lui-même le témoignage de sa femme, ajoutant qu'il trouvait plus de goût à manger du charbon et de la terre que dans les aliments les plus recherchés. Il fut, avec le secours de Dieu, délivré de ce supplice. (*Alex.*, disp. 2.) Dans tous ces exemples, l'appétit des aliments, sorti de ses bornes naturelles, erre dans tous les domaines de la nature pour s'y assouvir.

Dégoût des
aliments.

D'autres fois, au contraire, l'homme possédé du démon perd toute espèce de goût pour la nourriture, et ne peut plus supporter aucun aliment. Cet état est souvent précédé par une horreur invincible pour tout commerce avec les autres hommes. Un homme des environs de Bergame raconta à Brognoli que, pendant deux ans, il avait été tourmenté par le démon, qui le forçait à fuir la société des hommes et à se cacher dans les bois. Il quitta la nuit sa maison, au mois de novembre 1665, et se cacha dans une caverne. Là il resta seize jours sans manger; et, pendant tout ce temps, il ne prit que deux fois un peu d'eau au fond d'une citerne. Puis il erra à travers les forêts à la manière des bêtes sauvages, restant toujours caché le jour dans sa caverne. Enfin, avec le secours de Dieu, il commença à se reconnaître pour un homme; puis, s'étant mis à prier, il reutra dans sa famille et mangea comme les autres. Mais dans l'année 1667 il se remit à courir à travers les bois,

resta vingt-quatre jours caché sans boire ni manger; et ses enfants, l'ayant trouvé dans une caverne, l'amènèrent à Brognoli, qui le guérit après l'avoir exorcisé. (*Alex.*, disp. 2, n° 274.) Quelquefois, dans la possession, ce dégoût pour la nourriture est périodique et réglé. C'est ainsi que nous lisons de Catherine Somnoata, qui était possédée de sept démons, que ceux-ci bien souvent ne lui laissaient prendre aucune nourriture pendant deux, ou quatre, ou même quelquefois sept jours; ou bien ils ne lui permettaient pas de garder la nourriture qu'elle avait prise. (*A. S.*, 14 sept.) Un autre possédé fut amené dans l'église de Saint-Benoît à Orléans. Son visage était pâle, ses yeux enflammés lançaient des regards sauvages. On ne pouvait le voir sans horreur. Il n'avait coutume de manger que tous les trois jours. Quelquefois il ne prenait que de l'eau; et quand elle était exorcisée il ne la buvait que par force, en poussant des cris et se tordant les membres. D'autres fois, au contraire, il dévorait la viande avec l'avidité d'un chien. — Saint Prosper d'Aquitaine parle aussi d'une jeune fille possédée du démon qui passa soixante-dix jours sans manger. Malgré cela elle ne maigrissait pas, parce que tous les jours à minuit un oiseau lui apportait mystérieusement une nourriture inconnue.

Les fonctions des organes de la nutrition sont quelquefois profondément altérées dans les possédés, et ces altérations se manifestent par des crampes violentes qui indiquent jusqu'à quel point le système musculaire est affecté. La boule hystérique est un phénomène fréquent dans la possession. Une jeune fille de la vallée de Calepino avait tous les membres du corps liés et contractés. Elle avait dans l'œsophage la sensation d'une boule qui tantôt montait jusqu'à sa gorge, et tantôt descendait dans l'estomac. Son visage était d'un jaune cendré, et elle ressentait une pesanteur et de grandes douleurs dans la tête. Tous les remèdes qu'elle avait employés avaient été inutiles; et comme on apercevait en elle des traces de possession, Brognoli

De la boule
hystérique.

eut recours aux moyens surnaturels et la guérit. (*Alex.*, vol. II, n° 429.) La même chose arriva à un homme dans la même année. Il avait aussi le sentiment d'une boule dans l'œsophage. De plus il souffrait des reins et de crampes dans les intestins. Il sentait souvent comme un vent froid qui lui passait par le corps à plusieurs reprises, particulièrement lorsqu'il restait à l'église pour y prier. Il eut recours à un médecin peu habile, qui lui donna d'abord de la gratiote, et puis de l'herbe appelée *cataputia*, mais dans une telle quantité qu'il pensa en mourir. Sa forte constitution le sauva, mais les maux dont il souffrait reparurent. Il s'adressa donc à Brognoli, qui employa les moyens surnaturels. La boule semblait fuir devant le signe de la croix, et se retirer tantôt dans une partie du corps, tantôt dans une autre. Les crampes se manifestèrent dans le ventre, puis dans les reins, et enfin dans les épaules. Les exorcismes et l'usage des sacrements lui rendirent la santé. (*Ibid.*, n° 430.) La boule hystérique n'est pas toujours cependant un signe de possession; elle est bien souvent le symptôme d'une maladie purement naturelle. Brognoli parle d'une jeune fille qui ressentait des douleurs très-vives dans l'estomac et dans la tête, avec contraction du cœur et de l'œsophage, et il lui semblait qu'une boule lui montait et descendait dans l'estomac. Elle avait perdu l'appétit, et ne pouvait manger qu'avec la plus grande difficulté. Elle maigrissait et s'affaiblissait chaque jour davantage, et sa mélancolie augmentait dans la même mesure. Le nom de Jésus et le signe de la croix enlevèrent les douleurs de la tête et de l'estomac; mais le jour suivant les souffrances reparurent, compliquées encore par la fièvre. Elle fut guérie par un médecin auquel Brognoli lui conseilla de s'adresser.

De la salive
des
possédés.

Cette altération dans les fonctions doit nécessairement avoir une grande influence sur la qualité de leurs produits, et particulièrement sur la salive. On a remarqué que beaucoup de possédés écument de la bouche comme

des chiens enragés. Cette jeune fille, dont nous avons déjà parlé et que l'on amena à saint Vincent Ferrier, rendait par la bouche et par le nez une écume qui prenait successivement plusieurs nuances. La jeune fille de Lewenburg crachait souvent au visage des assistants qui chantaient et priaient pour elle, et sa salive était froide comme la glace. Le 10 mars 1605, pendant que tout le peuple criait vers Dieu dans l'église, elle cracha vers l'autel quelque chose qui ressemblait au liquide que lance le crapaud. Après cela elle devint très-faible, pleura, leva les mains, demandant instamment sa guérison. (*Dæmonomania Seileri.*)

Dans les cas où les possédés, tourmentés par une faim insatiable, se jettent sur les premiers objets qu'ils rencontrent, les substances qui ne peuvent être assimilées doivent nécessairement trouver une issue dans quelques parties du corps. De là le nombre considérable d'objets de cette nature que l'on a coutume de suspendre comme souvenir aux murs des églises où la guérison s'est produite. A Muri, au tombeau de saint Léonce, on amena une possédée qui avait au pied des ulcères d'où il sortait de la paille et autres choses semblables. Catherine Müller de Zug rendit une pierre qui pesait neuf livres, et un morceau de scie long d'un demi-pied et large d'une palme; de sorte que les nombreux témoins qui étaient présents pouvaient à peine en croire leurs yeux. Une autre possédée, âgée de quinze ans, rendit par les yeux des écailles de poisson et des feuilles de cerisier. Elle rendit aussi par la bouche trente-trois pierres, parmi lesquelles quelques-unes pesaient une demi-livre et d'autres jusqu'à une livre.

CHAPITRE XXI.

Influence de la possession sur le système pulmonaire. Des flammes qui sortent de la bouche des possédés. De l'odeur de soufre. Le bienheureux Jourdain. Altération de la voix. Des cris des animaux chez les possédés.

Des flammes
qui sortent
de la bouche
des
possédés.

Lorsque la possession a attaqué les régions les plus profondes de la vie, elle se borne rarement aux ganglions cœliques; mais bientôt elle pénètre dans les poumons, qui plus que tous les autres systèmes du corps, sont dans une étroite sympathie avec les organes de la nutrition. Il arrive alors ou que les organes respiratoires sont liés, et ne peuvent plus accomplir leurs fonctions, ou que leur activité se développant outre mesure met en danger la vie. Il se forme dans les organes comme une sorte de volcan vital, et la poitrine devient comme un cratère d'où monte perpétuellement un feu dévorant. Saint Apre, évêque et confesseur, se trouvant à Châlon-sur-Saône vit un jeune homme qui était possédé et de la bouche de qui sortaient, comme d'une fontaine, des flammes sulfurées. Dès qu'il vit de loin arriver le saint évêque, il devint furieux, et se mit à mordre tout ce qui approchait de lui. Tout le peuple s'enfuit; mais le possédé courut pour se jeter sur le saint. Celui-ci marcha sans crainte à sa rencontre, la croix à la main, et lui ordonna de s'arrêter. Comme la vapeur enflammée qui s'échappait de sa bouche touchait le visage du saint, et que le possédé menaçait de le mordre, il lui fit sur la bouche le signe de la croix; et le démon, trouvant l'issue fermée de ce côté, sortit du corps de cet homme dans un flux de ventre. (A. S., 15 sept.)

De l'odeur
de soufre.

Parmi tous les sens, l'odorat est celui qui est le plus intimement lié au système respiratoire. Or, si la sainteté se manifeste quelquefois par une odeur agréable, le désordre que la possession introduit dans la vie doit se manifester souvent aussi par des odeurs repoussantes; et ici

le soufre joue un rôle important. Ce phénomène est un trait tellement caractéristique de la possession que lorsque les autres signes disparaissent et que celui-ci persiste les hommes habiles et expérimentés jugent que la possession continue. Saint Norbert se trouvant dans le couvent de Vivaris, au diocèse de Soissons, on lui amena un possédé qu'il exorcisa aussitôt. Celui-ci commençait déjà à parler d'une manière sensée, et l'on pouvait le croire guéri. Déjà les assistants rendaient grâces à Dieu ; mais le saint, plus instruit dans le discernement des esprits, s'étant approché du malade, s'aperçut qu'il rendait par le nez une odeur insupportable. Il dit alors aux assistants : « Vous vous trompez ; le malin esprit n'est pas sorti, il se cache seulement, dans la crainte d'être chassé par la puissance de Dieu. Ce n'est pas sans motif que cet homme a été livré au démon : prions pour lui ; demain peut-être Dieu aura pitié de lui. » En effet, lorsqu'ils furent partis, le possédé devint plus furieux qu'auparavant ; et le lendemain le saint homme le guérit. (*Vita*, c. XIII.)

Quelquefois les possédés, au moment où ils tombent sous la puissance du démon, sentent comme un soufle puant qui leur arrive. Il n'est pas étonnant qu'ils rendent ensuite la même odeur qui les a infectés dès le commencement. Cette odeur augmente ordinairement à chaque nouvel accès. Lorsque les religieuses de Kentorp furent possédées, elles avaient tous les jours au moins un accès qui durait plusieurs heures. Pendant ces paroxysmes et quelque temps encore après leur bouche donnait une odeur infecte. (*Wierus, de Præst. Darm.*) Lorsque les possédés souffrent de quelque mal local, les parties de leur corps affectées donnent une odeur désagréable. Un possédé vint à Eugubium réclamer le secours de saint Ubald. Il souffrait au pied du mal appelé *formica*, et les plaies qu'il avait dans cette partie du corps répandaient une telle infection que le prêtre Étienne fut obligé de l'exorciser en plein air en détournant le visage. (*A. S.*, 25 mai.) La bonne odeur n'est

pas toujours un signe assuré de sainteté; mais elle peut être aussi une tentation du démon. Lorsque le bienheureux Jourdain, général de l'ordre des Frères Prêcheurs, était à Bologne, le démon donna à son corps une odeur si délicieuse que lorsqu'il se trouvait avec d'autres personnes il se cachait les mains, dans la crainte qu'on ne le prit pour un saint. Lorsqu'il tenait le calice, il répandait un tel parfum que le couvent tout entier en était dans l'admiration. Mais l'esprit de vérité ne souffrit pas que cette illusion durât plus longtemps; car un jour que le saint récitait pendant la messe le psaume *Judica, Domine*, il fut pénétré jusqu'à la moelle des os de l'esprit de Dieu, et il reconnut évidemment que ce parfum qui s'exhalait de son corps était un piège du démon, qui voulait lui inspirer des pensées de vanité. A partir de ce moment, ce phénomène disparut entièrement. Il écrivit lui-même le fait, et le raconta aux novices en présence de son biographe. (*Vita*, c.v.)

Altération
de la voix.

Les organes de la voix sont dans un rapport intime avec ceux de la respiration; aussi la possession s'étend ordinairement de ceux-ci aux premiers. Chaque animal a une voix qui lui est propre, et qui est l'expression de sa nature intime. C'est par elle et par la variété de ses modulations que les mouvements qui agitent intérieurement son être se manifestent au dehors; de sorte que l'ensemble de ces modulations révèle la mesure et l'étendue de chaque être en particulier. Lors donc que le démon s'empare d'une nature plus élevée, qui renferme en soi, au moins en puissance, les types des êtres placés au-dessous d'elle dans l'échelle de la création, il peut bien souvent, lorsqu'il lui plaît, réaliser ces types, et réduire pour ainsi dire en acte le caractère et la nature d'un animal qui n'existait en elle que d'une manière générale et en puissance. Ce caractère se manifeste alors ou par les traits du visage, ou par la voix. Celle-ci bien souvent, dans cet état extraordinaire, prend successivement le son des divers animaux. Vous diriez que l'âme, par une sorte de métempsyrose,

parcourt tous les degrés du règne animal. C'est ce que confirment plusieurs faits de possession. Un possédé fut attaché à un pieu avec des chaînes de fer, tant il était furieux. Un grand nombre de voix différentes parlaient par sa bouche, comme s'il eût eu dans son corps une armée entière. Saint Wulstan s'étant approché de lui, il trembla de tous ses membres, grinça des dents et écuma. Mais le saint, ayant prié sur lui, le guérit. (A. S., 19 jan.)

Des cris des
animaux
chez les
possédés.

Une jeune fille de Rome, noble et riche, ayant été possédée du démon, on la porta enchaînée dans l'église de Saint-Pierre. Les démons faisaient entendre par sa bouche les sons les plus opposés, tantôt sifflant comme des serpents, tantôt hurlant comme des chiens, bêlant comme des brebis et mugissant comme des animaux sauvages. La jeune fille fut guérie en Espagne, au tombeau de saint Gaudence. (A. S., 22 jan.) On amena, vers la fin du onzième siècle, un possédé à saint Ulrich, bénédictin de Cluny. Pendant qu'il disait la messe pour lui, le démon fit entendre par sa bouche tant de voix différentes qu'on eût pu croire que l'église était remplie d'animaux. (A. S., 10 jul.) Lorsqu'on priait sur la jeune fille de Lewenburg, dans ses accès, on entendait sortir de son corps des voix, comme si des chats ou des chiens se fussent battus ensemble. D'autres fois sa voix ressemblait à celle d'un coq, et pendant tout ce temps elle avait la bouche ouverte et ne remuait pas la langue. Une autre fois, le 9 mars, sa bouche s'ouvrit dans toute sa largeur, et pendant une demi-heure elle poussa des cris affreux. Le 11 et le 12, un crucifix dans la main, elle se mit à mugir comme un lion et comme un ours. (*Dæmon. Seiler.*)

CHAPITRE XXII.

Des effets de la possession dans le système de la circulation. Sommeil léthargique et insomnie des possédés. Troubles dans la chaleur animale, dans le cours des fluides. Enflure du corps. Trouble des organes généraux. Stigmatisation. Sainte Eustochie.

Bien souvent dans la possession le cœur, et par suite tout le système circulatoire, se trouve attaqué. Les possédés ressentent alors dans cet organe des douleurs pénétrantes, des palpitations, des crampes, annonce d'une puissance étrangère qui s'efforce de troubler et de bouleverser l'organisme tout entier. Le centre du système circulatoire se compose de muscles et de tissus nerveux. Or, la même opposition se manifeste dans le système tout entier, qui se divise en nerfs avec leurs ganglions et en tissus veineux avec leurs points de réunion. On distingue aussi dans la circulation celle du sang et celle du fluide nerveux à travers tout le système ganglionnaire; et ces deux mouvements sont tellement liés ensemble que celui du fluide nerveux suit par tout le corps celui des veines, pénétrant jusque dans les dernières profondeurs de celles-ci, tandis que celles-ci, de leur côté, s'étendent jusqu'au fond le plus intime des ganglions nerveux. Ces deux mouvements sont attaqués également dans la possession, et la direction des courants qu'ils produisent est bouleversée, comme nous l'avons vu déjà pour les organes de la nutrition.

Ce désordre se manifeste surtout dans le rapport du cœur aux vaisseaux capillaires. Dans l'état naturel, tout le système circulatoire est intimement lié au cœur comme à son centre, et c'est lui qui en règle tous les mouvements. Dans la possession, ce lien est brisé bien souvent, et les vaisseaux capillaires semblent devenir le centre d'un mouvement particulier et plus ou moins bizarre. C'est là ce qui explique ces caprices, ce vague et cette incertitude dans toutes les fonctions vitales que l'on remarque chez beau-

coup de possédés. De là l'extrême difficulté de bien connaître la nature des maux et des phénomènes qui accompagnent cet état ; de sorte que les médecins les plus exercés ne savent souvent que penser ; de là l'inutilité des moyens employés et qui presque toujours ne font qu'augmenter le mal. Les maladies naturelles commencent ordinairement par de faibles symptômes, qui augmentent peu à peu d'intensité. Dans la possession, au contraire, le mal se produit dès le commencement dans toute sa force et sans aucune cause apparente. S'il devient périodique, les périodes ne sont point observées ; et la marche irrégulière et indéterminée de la maladie montre assez qu'elle est psychique et extranaturelle. (Codrouch, de *Morbis veneficis.*)

La première chose par où se manifeste le rythme de la vie, c'est la succession régulière de la veille et du sommeil. Elle a son fondement dans la circulation des esprits vitaux qui parcourent les systèmes ganglionnaires et dans le double rapport de ces systèmes. Dans l'état ordinaire, la veille et le sommeil se succèdent régulièrement et dans une mesure déterminée. La possession brise ces rapports ; donnant à la veille et au sommeil une étendue démesurée, elle condamne les possédés à une sorte de léthargie qui ressemble à la mort ou à une surexcitation fébrile qui éloigne d'eux le sommeil. Dans l'année 1657, pendant que Brognoli était à Bergame, il y trouva une jeune fille de dix-sept ans qui était plongée dans un sommeil si profond qu'elle dormait jour et nuit presque pendant toute l'année sans interruption. On avait beaucoup de peine à la tirer de cette léthargie, et elle n'avait de goût pour aucun aliment. Brognoli reconnut bientôt que le mal était extranaturel. Il ordonna au démon d'endormir la jeune fille, puis de la réveiller ; et celle-ci, agenouillée devant lui, s'endormit et s'éveilla comme il l'avait ordonné. S'étant assuré ainsi que la maladie n'était pas naturelle, il engagea la malade à avoir confiance en Dieu, et elle fut bientôt guérie. (*Alex.*, disput. 2.) Un jeune homme d'Orbitello, possédé du démon,

Sommeil léthargique et in-omnie des possédés.

était au contraire affligé d'une insomnie continuelle. Dans sa fureur, il voulait sans cesse se percer d'une épée; il fut guéri au tombeau de saint Guillaume.

Trouble
de la chaleur
animale.

La seconde chose par où se manifeste la lutte du centre de l'organisme avec la périphérie c'est le trouble qui se produit dans le développement de la chaleur animale, laquelle, dans l'état régulier, est l'expression physique de la vie et de la santé. Dans cet état de désordre, le froid de la mort succède tout à coup à une chaleur brûlante. Souvent ces changements de température affectent certains membres en particulier. Étienne de Crémone raconte qu'une possédée de Pérouse, après être restée quelque temps dans l'église de Saint-Ubalde, en fut chassée plusieurs fois par le démon. Mais, se faisant violence, elle y revenait toujours. Le prêtre ayant entonné le *Gloria in excelsis*, les démons s'écrièrent : « Nous sommes battus. » La malade, ayant été exorcisée, fut guérie au bout d'une heure; et elle raconta que pendant plusieurs années il lui avait semblé avoir le feu dans le corps, quoiqu'elle n'eût jamais cru être possédée du démon. (A. S., 16 mai.) Les pieds sont spécialement affectés dans la possession. Toutes les religieuses du couvent de Kentorp, qui étaient possédées, souffraient à la plante des pieds une chaleur telle qu'il leur semblait avoir les pieds dans l'eau chaude. Une autre possédée, au contraire, avait les pieds tellement froids qu'ils lui semblaient de glace. Bernardina Joannès avait les pieds froids comme la glace, et ne pouvait en aucune manière les réchauffer. Souvent elle y souffrait pendant trois jours des douleurs intolérables; elle fut guérie par les exorcismes.

Trouble
dans
le cours des
fluides.

La troisième expression du rythme de la vie consiste dans le cours régulier des fluides. Ce cours est plus ou moins troublé dans la possession, et de là résultent des fièvres dont l'irrégularité déconcerte tous les médecins. On amena à Brognoli un jeune homme qui depuis quinze jours souffrait d'un grand mal de tête. Toutes les parties de son corps étaient comme liées, et il était consumé par une fiè-

vre légère. Son épuisement était tel qu'il pouvait à peine marcher, et il était encore augmenté par un saignement de nez quotidien. Les médecins avaient employé sans fruit tous les remèdes. Brognoli, ayant reconnu le caractère du mal par la couleur du visage et par d'autres signes encore, imposa les mains au jeune homme et ordonna au démon de s'en aller. Le jeune homme sentit aussitôt comme un vent souffler de son oreille droite, et il fut complètement guéri.

Un autre symptôme de la possession, qui résulte principalement d'un désordre dans la circulation, c'est l'enflure de certaines parties du corps. Un moine fut possédé dans le couvent de l'abbé Baithin, successeur de saint Colomban, dans l'île de Jonas, en Écosse. L'abbé offrit pour lui le saint sacrifice, fit amener lié le possédé dans l'église, et chassa le démon de son corps. Mais au moment où le démon sortit, l'enflure du corps disparut, et sa peau sembla comme collée sur les os. Bien souvent, dans la possession, l'enflure est mobile et passe d'une partie du corps à l'autre, affectant diverses formes d'animaux, comme de chats ou de souris. Le diacre Égilword assistait un jour à la messe l'archevêque Lanfranc; et comme après le *Pater* il lui présentait la patène, il aperçut devant lui des démons avec un visage terrible. Dans son effroi, il embrasse l'autel et erie : *Christus vincit, Christus regnat*. L'épouvante se répand dans le peuple, et l'on porte le diacre dans la chambre de l'évêque. Après la messe, on l'amène tenu par plusieurs hommes devant le prélat; les frères et le peuple adressent pour lui des prières à Dieu. Il recouvre ses sens, et Lanfranc avec son chapitre l'amène au tombeau de saint Duns-tan, pour rendre grâce à Dieu. Il reste tout le jour avec les frères, grandement consolés de sa guérison. Mais vers le soir, comme on récitait complies, il se jette tout à coup sur le Prieur Henri, comme pour se saisir de lui. On le porte dans le dortoir, et le Prieur reste auprès de lui pour le veiller. Vers minuit, il poussa un cri si terrible que tous les moines sautèrent de leurs lits, et le portèrent au tombeau

Enflure
du corps.

de saint Dunstan. Là il se mit à blasphémer le Christ et ses serviteurs pendant tout le reste de la nuit. On le tint lié pendant plusieurs jours, et il était cruellement tourmenté par le démon. On aperçut alors le démon errer çà et là dans son corps, tantôt en haut, tantôt en bas. Quelques-uns des assistants s'étant dit en français que le démon se remuait comme un chat, le diacre se mit à rire, quoiqu'il n'entendit point cette langue, et il répondit en français aussi : « Non comme un chat, mais comme un petit chat. » Il fut délivré plus tard. (A. S., mai.)

Une possédée vint au couvent de Saint-Rupert, près de Bingen, pour être guérie par sainte Hildegarde. Le prêtre Henri Rorich raconte que le démon paraissait dans les membres de cette femme sous la forme d'une grosse souris, qui fuyait d'un membre à l'autre, et qui était noire comme du charbon. (A. S., 17 sept.) Seiler raconte de la jeune fille de Lewenburg que le démon se posait tantôt sur sa langue, tantôt dans ses oreilles, tantôt dans ses yeux; tantôt il la plongeait dans le sommeil, tantôt il la renversait par terre. Le dimanche de *Reminiscere*, pendant que le peuple priait, le démon se mit à danser sur sa langue pendant un quart d'heure, comme une souris noire ou une petite grenouille, paraissant quelquefois jusque sur les lèvres; puis il se cacha de nouveau dans le corps; et tout cela arriva en présence d'hommes et de femmes très-recommandables. Il est remarquable que pendant que le démon était sur sa langue et dans ses oreilles, et qu'elle voulait y mettre les doigts, il les lui mordait de manière à lui faire pousser des cris lamentables. Un grand nombre de témoins virent les morsures qu'elle avait reçues. Le 11 avril, il lui tint la bouche ouverte pendant un quart d'heure. Les yeux lui sortaient de la tête d'une manière effrayante, et il se forma à son cou un ulcère gros comme une pomme qui remuait sans cesse. On lui demanda ce qui se passait en elle lorsque le démon la tourmentait ainsi; elle répondit que d'abord il lui enfonçait ses griffes dans les deux côtés, et qu'il la déchirait

jusqu'au sang, puis qu'elle le sentait lui monter comme une grenouille au cou, à la langue, aux yeux, aux oreilles, et qu'alors il la faisait souffrir horriblement. Il en était de même d'une autre possédée, qui fut amenée à saint Aubin, évêque d'Angers. Le démon avait formé un ulcère sur son œil, le saint y fit le signe de la croix en disant au démon : « Ne prends pas ce que tu n'as pas donné. » L'ulcère s'ouvrit à l'instant, le sang coula, et la jeune fille fut guérie.

Ces choses paraissent au premier abord des fables pué- riles ; mais, considérées de près, elles sont entièrement con- formes à la vérité. Dans la possession, en effet, l'homme a le sentiment de l'esprit mauvais qui habite en lui ; il le sent parcourir incessamment son corps comme une personnalité distincte de la sienne. Par suite de cette mobilité, le prêtre peut dans les exorcismes produire et arrêter à son gré ces mouvements. Le fourmillement qui se fait sentir sous la peau provient de la même cause. Il arrive alors dans le tissu cellulaire les mêmes phénomènes que la boule hysté- rique produit dans la gorge, où elle semble monter et des- cendre. D'autres fois il s'élève sur le corps, sur la langue, par exemple, ou sur les yeux des pustules semblables à de petites graines de coriandre, qui se montrent tout à coup, et disparaissent avec la même rapidité. La couleur noire de ces pustules indique au reste que le système veineux est particulièrement affecté.

Les organes génitaux n'échappent point aux attaques du démon dans la possession ; et là aussi sa présence se manifeste, ou par une dépression qui va quelquefois jusqu'à l'impuissance, ou par une surexcitation qui approche de la fureur. Aussi des rapports intimes avec les possédés d'un sexe différent ne sont pas toujours sans danger, comme le prouve le fait suivant. On amena à Vallombreuse une jeune fille nommée Lise qui était possédée. On employa les exorcismes, mais en vain. Le froid étant survenu, il tomba beaucoup de neige, de sorte qu'on ne put la ramener chez elle. L'abbé la reçut dans le couvent avec ceux

Trouble
des organes
génitaux.

qui l'avaient amenée, et chargea un prêtre de l'exorciser chaque jour. Le démon cependant ne se reposait point, et essayait de porter au péché tantôt les frères, tantôt les domestiques. Il réussit enfin à persuader à l'un des frères d'aller visiter Lise pendant la nuit. Celui-ci trouva à minuit la porte ouverte, quoique le prieur en eût emporté la clef avec lui après l'avoir fermée. Il fut saisi d'une telle épouvante qu'il retourna en hâte à l'église après avoir fait le signe de la croix. Le démon, trompé dans ses espérances, s'adressa à l'un des domestiques; mais celui-ci, après avoir cédé à ses perfides suggestions, fut aussi retenu par la crainte avant d'avoir accompli son crime. Le beau temps étant venu, on procéda avec plus de vigueur encore aux exorcismes, et le démon se retira enfin. La jeune fille s'en retourna chez elle; mais trois mois après elle fut de nouveau possédée par le même démon. Celui-ci, étant exorcisé, reprocha aux parents de la jeune fille des fautes secrètes, qu'ils avouèrent eux-mêmes, et elle fut dès lors guérie pour toujours. (Hieronymus Radiolensis, p. 407.) La grossesse ne garantit pas de la possession. Saint Auxence, se rendant au palais à Constantinople, rencontra une femme enceinte, les cheveux en désordre. Le démon se mit à crier au saint : « Oh ! quel pouvoir Auxence exerce sur moi ! Voici vingt ans que je vis caché dans cette créature, et maintenant il m'en arrache avec violence. » Le saint donne de l'éperon à son cheval ; mais le démon le suit en criant : « Pourquoi me chasses-tu ? je sortirai. » Le peuple s'attroupa en foule, et le saint ayant prié avec larmes pour la guérison de cette femme, elle fut délivrée, et l'enfant qu'elle portait resta intact. (A. S., 14 febr.) Si dans ce dernier cas l'enfant échappa au pouvoir du démon, il n'en est pas toujours ainsi. Saint Benoit, ayant été appelé près d'un homme très-considérable, trouva sa femme et l'enfant qu'elle venait de mettre au monde possédés tous les deux, et tourmentés de la manière la plus affreuse. Il les guérit l'un et l'autre. (A. S., 21 mart.) On apporta une fois à

saint Auxence un enfant de trois ans qui était possédé du démon et dont le visage était tourné sens devant derrière. Le saint lui souffla sur la figure, après avoir dit aux assistants : « Ce n'est pas pour ses péchés, mais pour notre conversion que cet enfant a été livré au démon. »

La stigmatisation, dans les extatiques, est l'effet d'une plus grande plasticité du système circulatoire, qui devient ainsi, par le moyen de l'imagination, accessible à des impressions d'un ordre plus élevé. Ces conditions peuvent se trouver aussi dans la possession, avec cette différence toutefois qu'ici les impressions sont d'un ordre inférieur. Or, il ne peut être dans l'intention du démon de produire sérieusement ces phénomènes, qui doivent lui être odieux. Il ne peut donc être question que d'une contrefaçon trompeuse et burlesque, dans le but de décrier la chose en elle-même. Le fait le plus remarquable en ce genre est celui d'Eustochie, raconté par Saligario. Il commence par dépeindre la tendre dévotion que, dans ses moments lucides, elle avait pour la passion du Sauveur et la piété avec laquelle elle méditait dès sa jeunesse ce sujet si touchant ; de sorte que l'on pouvait croire que ces phénomènes étaient produits par l'Esprit Saint. Puis il continue en ces termes : « Elle commença, dès sa plus tendre jeunesse, à méditer la passion du Christ. Elle allait souvent pour cela à l'église de Saint-Jean-Baptiste, où était peinte sur le mur une image représentant le Christ couronné d'épines avec la robe de pourpre, le manteau de dérision sur les épaules et le roseau à la main. Elle ne pouvait se lasser de considérer cette image, et chaque fois qu'elle la regardait sa dévotion s'enflammait, et elle pensait combien c'est un grand mystère que le maître du monde et le vrai Dieu ait bien voulu s'abaisser ainsi pour nous devant son peuple. Elle se familiarisa ainsi de bonne heure avec le mystère des humiliations et des outrages de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et elle s'exerça toute sa vie dans ces saintes méditations. Sa dévotion en ce genre ne fit qu'augmenter dans le cloître.

La stigmatisation.
Sainte
Eustochie.

Chaque jour elle pensait aux abaissements du Sauveur, ou à sa grande pauvreté, ou à son immense amour et à sa miséricorde : elle s'humiliait profondément, surtout en se voyant visitée de Dieu d'une manière si pénible, puisque son corps était livré au démon et qu'elle avait perdu sur lui tout empire. Dans ses angoisses, elle se rappelait ces paroles du Seigneur : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Elle se rappelait qu'il avait été poursuivi, tourmenté, lié et livré entre les mains de ses bourreaux. Dans le sentiment de sa faiblesse, elle pensait toujours à Jésus. Dans les douleurs qu'elle souffrait continuellement à la tête, elle se rappelait le couronnement d'épines : de sorte qu'elle portait toujours, d'une manière ou de l'autre, le mystère de la rédemption dans son cœur, et l'amour qu'elle puisait pour Jésus-Christ dans ces méditations lui faisait porter avec plus de patience ses propres souffrances. Quand elle était brisée par la douleur, elle avait coutume de crier en soupirant : « Oh ! Seigneur Jésus ! patience et force. » Il me serait impossible de raconter ses grandes souffrances et en même temps son courage admirable, qu'elle devait à la méditation des douleurs de Jésus et particulièrement de sa prière au Jardin des Olives. Je me souviens que Dieu permit qu'elle eût la plaie du côté, d'où sort la flamme de l'amour. » (*Memoria della beata E.*, t. I, p. 53.)

Eustochie était donc dans des voies sûres ; c'était une de ces femmes chez qui la stigmatisation, existant déjà dans l'esprit, n'a plus besoin que d'une occasion favorable pour se produire aussi dans le corps. Mais chez elle le progrès intérieur était modifié par un autre esprit qui la possédait. Chez les extatiques ordinaires, la nature elle-même, attendrie et dissoute, en quelque sorte, par la part qu'elle prend aux souffrances de Jésus, ouvre sur leur corps les plaies par où leur sang s'échappe, ou fait de leur corps tout entier une seule plaie, comme s'il eût souffert les douleurs de la flagellation. Mais ce que la nature fait chez les autres, le démon le faisait chez Eustochie, et il se servait

des mains de cette sainte vierge pour la flageller réellement. Voici en effet ce que raconte Saligario. « Elle avait un morceau de la colonne à laquelle Jésus-Christ fut attaché, et son amour s'enflammait dans la considération des supplices qu'il y souffrit pour nous. C'est pour récompenser, je pense, la grande dévotion qu'elle avait pour la flagellation du Sauveur que Dieu permit qu'elle la ressentit d'une certaine manière en son corps, comme elle la portait dans son âme. C'est pour cela que le démon l'enfermait quelquefois dans une chambre, la dépouillait de tous ses vêtements, et la flagellait horriblement pendant quelques heures; de sorte qu'on entendait les coups de dehors. Les sœurs, malgré la compassion qu'elles avaient pour elle, ne pouvaient lui porter secours. Elle était si cruellement fouettée qu'elle saignait beaucoup, et ressentait de grandes douleurs. Mais elle rendait grâces à Dieu avec un cœur joyeux, et remettait le fouet à son père spirituel. Ce fouet était composé de sept cordes, à chacune desquelles étaient quelques nœuds de bois, et l'on y pouvait voir les traces de son sang, quoiqu'il fût peu coloré à cause des pertes fréquentes qu'elle éprouvait. La bonté divine permit que le démon lui enfonçât quatre aiguilles, l'une dans chaque main et dans chaque pied. Ce supplice se renouvela pendant longtemps tous les vendredis. Mais lorsque le soir venait, le démon ôtait les aiguilles, à l'exception d'une seule qui paraissait ne pouvoir sortir. Un jour donc que le confesseur se trouvait dans le cloître, le démon lui dit qu'il ne s'opposait pas à ce qu'il ôtât cette aiguille. Le prêtre l'essaya; mais il ne put y réussir; car elle semblait ne faire qu'une seule chose avec la chair. Il prit donc le voile noir d'Eustochie, qu'elle avait reçu dans sa profession; et à peine en eût-il touché le pied où était l'aiguille qu'il put l'ôter sans difficulté, à la gloire de Dieu et de notre sainte. » (*Memoria*, t. II, p. 4.) La division qui s'était introduite dans l'être d'Eustochie se manifeste pleinement dans ces phénomènes. Dans ses heures lucides, la contemplation des souff-

400 EFFETS DE LA POSSESS. DANS LE SYSTÈME NERVEUX.

frances de Jésus-Christ exaltait tellement son esprit qu'elle ressentait, selon l'opinion de son confesseur, les douleurs de la plaie du côté et probablement aussi celles des autres plaies. Mais bientôt arrivèrent les heures mauvaises pour elle, et particulièrement les vendredis, où les extatiques ressentent ordinairement les plus grandes douleurs. C'est dans ses paroxysmes que le démon, qui s'était emparé d'elle, cherchait à produire sur son corps comme une horrible contrefaçon de la passion du Sauveur, en la poussant au suicide. De là ces coups de poignard dans la poitrine, pour ouvrir la plaie du côté, et amener ainsi la mort ; de là ces flagellations et ces pertes de sang qui appauvrirent tellement celui-ci qu'il était à peine coloré ; de là ces aiguilles enfoncées dans la chair, pour produire artificiellement les plaies des mains et des pieds. C'est elle-même qui, poussée par son mauvais esprit, enfonçait, dans ses accès, ces aiguilles dans sa chair ; mais l'imposture du démon était à la fin contrainte de rendre témoignage à la vérité.

CHAPITRE XXIII.

De la possession dans le système nerveux supérieur. L'orgueil cause de la possession. Du mutisme ou des voix différentes des possédés. De leur insensibilité.

La possession, après avoir attaqué le système nerveux dans ses régions moyennes et inférieures, pénètre souvent jusqu'au cerveau et s'empare de cet organe tout entier. Il peut même arriver qu'elle attaque ces trois régions à la fois, ou même qu'elle attaque d'abord les ganglions cérébraux, pour pénétrer de là dans les systèmes inférieurs. Bien souvent, dans ces cas, la possession a pour cause le péché d'orgueil. De même, en effet, que l'orgueil, par l'action qu'il exerce sur les organes, produit bien souvent la manie ou

la folie, ainsi, quand il se porte vers les régions spirituelles et qu'il dépasse certaines limites, il rencontre là une force supérieure dont il devient l'esclave; et cette force produit alors dans le côté psychique de l'homme les mêmes effets que la manie ou la folie produit dans la partie organique de notre être. L'orgueil de la science est bien souvent la cause des possessions de ce genre. On raconte qu'un homme très-savant, s'étant enorgueilli de sa science, fut possédé du démon. Tout ce qu'on fit pour le délivrer fut inutile, et il ne fut guéri qu'après avoir oublié tout ce qu'il savait. Brognoli raconte qu'étant à Rome, en 1647, il y connut un enfant de huit ans qui était accompagné d'un religieux, son précepteur. L'enfant avait proposé des thèses sur toute la philosophie et la théologie de saint Thomas, et il les avait dédiées au pape Innocent X, qui régnait alors. Il les soutint dans l'église de la Minerve, en présence d'un grand nombre de cardinaux, d'évêques, de prélats, de religieux, de théologiens et d'auditeurs de toutes les conditions. Tous regardaient cet enfant comme une merveille, et après la séance il reçut de riches présents de plusieurs cardinaux, et quitta la ville de Rome avec son précepteur, après avoir été fêté partout. Tous deux partirent pour Lorette; et, comme plusieurs prélats voulaient les conduire dans la grande église pour leur faire honneur, on remarqua que l'enfant ne prit point d'eau bénite en entrant. On avança néanmoins dans l'église; mais, au moment où l'enfant allait entrer dans la sainte maison de la bienheureuse Vierge Marie, le démon poussa de grands cris, et laissa reconnaître ainsi le pouvoir qu'il avait sur lui. Son précepteur prit la fuite; et, comme les officiers de l'Inquisition étaient à sa recherche, il se précipita du haut d'une tour. Pour l'enfant, il renonça au démon. et perdit en même temps toute sa science. Revenu à son ancienne ignorance, il amenda sa vie dans un cloître sous la direction d'un précepteur catholique et pieux. Cette tragique histoire est une leçon terrible contre cette éducation factice

L'orgueil,
cause de la
possession.

et précoce dont s'est engoué notre siècle. Pour produire un tel prodige de science il avait fallu nécessairement mettre en jeu la vanité, l'orgueil et l'ambition qui dormaient dans l'âme de cet enfant. Toutes ces passions, imprudemment éveillées, avaient atteint, dans leur surexcitation, ces limites mystérieuses qui séparent l'homme du monde des esprits, et là elles avaient rencontré une puissance supérieure qui s'en était emparée.

Lorsque la possession attaque d'abord les systèmes supérieurs, on le reconnaît bien souvent dès le commencement par la manière dont elle se produit. On raconte dans la vie de l'abbé Valarich qu'un oiseau noir ayant frappé de ses ailes la tête de quelqu'un, celui-ci devint possédé. C'était là l'expression symbolique de la possession et le signe que le démon était entré dans cet homme par le cerveau. On raconte dans les chroniques qu'il y avait en 1544, à Cassel, dans la Hesse, une femme qui avait prédit la guerre terrible dont l'Allemagne eut tant à souffrir, et engagé le peuple à faire pénitence. Lorsque l'esprit s'emparait d'elle, si on lui mettait la main sur la tête, on sentait la cervelle se remuer et tourner dans le cerveau. Quelquefois le visage prend un aspect effrayant : le possédé écume de la bouche; la langue noircie et enflée sort de la bouche comme celle d'un chien, ce qui annonce une altération plus ou moins profonde des organes de la voix. Ainsi on amena en 1131 au tombeau de sainte Agathe, à Syracuse, une possédée nommée Bonne, qui cria tellement pendant la messe que sa voix l'emportait sur celle de l'orgue et sur le chant des assistants; de sorte que personne ne pouvait prier en repos.

*Du mutisme
ou des voix
différentes
chez les
possédés.*

Bien souvent aussi les possédés sont privés, soit pour quelque temps, soit d'une manière continue, de l'usage de la parole, et dans ces cas on a coutume de donner au démon le nom d'esprit muet. Les possédés parlent ordinairement d'une voix sourde et comme étouffée, qui ressemble beaucoup à celle des ventriloques. On exorcisa à

Laon, en 1566, une femme de Bernin, dont la langue était rentrée jusqu'au fond de la bouche, quoique le démon parlât par elle avec une grande éloquence. Souvent la voix, dans la possession, est comme divisée en deux espèces de sons, dont l'un ressemble à la voix de l'homme, et l'autre à celle de la femme. Lorsqu'on plaça à Seligenstadt les reliques des saints Prothée et Hyacinthe, il survint une femme qui était possédée. Le démon, ayant été conjuré, parla longtemps et en détail avec le prêtre sur soi-même et sur sa chute, sur les deux martyrs et sur leur mort, à laquelle il disait avoir été présent, et sur plusieurs autres objets. Enfin, forcé par les exorcismes, il dit à la femme : « Avant que je sorte de toi, misérable, je te briserai les os, afin que tu aies un souvenir de mon union avec toi. » Comme cette femme, dans le sentiment de son impuissance, demandait humblement le secours des saints martyrs, le démon lui imposa silence, en sortant avec fureur par sa bouche. C'était merveille, disent les témoins de cette scène, de voir comment le démon parlait en elle en des manières si diverses qu'on croyait entendre une voix d'homme et une voix de femme se disputant ensemble dans les termes les plus injurieux. C'est qu'en effet il y avait lutte entre deux volontés différentes.

Plus souvent encore, cette diversité de voix n'est que l'expression d'une division religieuse plus ou moins profonde. A l'époque où écrivait del Rio, il y avait une religieuse que l'on regardait comme possédée, et que l'on amena au supérieur de l'ordre pour qu'il l'exorcisât. La chose traînant en longueur, cette femme commença à faire entendre des voix différentes, dont l'une, plus douce, se donnait pour celle de Notre-Seigneur, et l'autre, plus forte, pour celle du démon. Cette dernière proférait des impiétés et des abominations, tandis que la première disait des choses édifiantes; de telle sorte que ceux-là même à qui ce spectacle était désagréable croyaient que Dieu et le démon parlaient en elle tour à tour. La chose alla si loin

que cette femme entreprit de dire solennellement la messe et de consacrer une hostie; et il se trouva des gens assez ignorants, quoique pieux, pour recevoir comme le vrai corps du Seigneur le pain qu'elle prétendait avoir consacré, et pour le porter en cérémonie sur l'autel, afin de l'y adorer. Et cependant il y avait là deux signes évidents d'imposture, puisque d'un côté cette femme était possédée, et que d'ailleurs, comme femme, elle ne pouvait remplir les fonctions de prêtre. (*Disquis. magic.*, lib. IV, c. 1.) Les voix quelquefois parlent diverses langues. Saint Bernard étant à Milan, on lui amena une possédée qui parlait tantôt italien et tantôt espagnol. On entendait sortir d'elle deux voix, sans qu'on pût distinguer si c'était vraiment deux voix qui parlaient, ou si la même voix parlait successivement dans les deux langues. La malade, qui souffrait en même temps de crampes aux pieds, sauta, dès qu'elle vit le saint, avec une grande agilité sur le banc où il était assis. Après qu'on l'en eut fait descendre, on lui demanda ce que cela voulait dire. Elle répondit que c'était le démon dont elle était possédée qui lui faisait faire ces choses, et qu'elle pourrait gagner de vitesse un cheval au galop sans le secours de personne. Elle fut tourmentée dans l'église d'une manière affreuse devant tout le peuple; mais saint Bernard la guérit enfin.

Insensibilité
des
possédés.

Les sens, dans la possession, de même que dans l'extase, sont bien souvent fermés aux choses extérieures. Berthe Natona de Gênes, qui fut possédée l'an 1217, avait beaucoup à souffrir des démons. Bien souvent elle perdait l'usage de ses sens et restait sans mouvement comme une morte. On lui faisait alors ce qu'on a coutume de faire aux extatiques en ces circonstances : on lui enfonçait des aiguilles entre les doigts et les ongles; on lui versait sur la figure de l'eau bouillante et de la cire fondue, et malgré cela elle ne donnait aucun signe de vie. Plusieurs personnes instruites, étant venues la voir, lui chantèrent des vers attribués à saint Maurice, et qui, dans l'opinion du temps,

chassaient les démons. Elle les chanta exactement avec elles, mais sans aucun succès. On l'amena près des reliques des saints sans pouvoir obtenir sa guérison. Elle vint enfin au tombeau de saint Raimond à Pavie; et à peine se fut-elle agenouillée devant lui que les démons la quittèrent en criant : « Maudit Raimond ! nous retournons à l'enfer. » (A. S., 28 jul.) Quelquefois plusieurs sens seulement sont liés, comme il arriva pour la jeune fille de Heiligenstadt, qui dans ses paroxysmes perdait l'usage de la parole, de la vue et des membres, écumant avec cela de la bouche et grinçant des dents. (A. S., 5 jun.) Un jeune homme de Sienna qui était possédé du démon fut amené à Vallombreuse; il était à la fois boiteux, sourd et muet. Mais dès qu'on l'amena dans la chapelle sa langue déliée s'emporta en injures contre les saints. Il en est ainsi dans beaucoup d'autres cas.

CHAPITRE XXIV.

Influence de la possession sur la parole. Les possédés entendent et parlent des langues étrangères. Ils perdent le souvenir des choses qu'ils ont faites ou dites dans leurs accès. Histoire de Madame Ranfin. Du chant chez les possédés. Histoire du Frère Ferdinand.

Les possédés semblent quelquefois avoir le don des langues, soit parce qu'ils peuvent en parler plusieurs qu'ils n'ont jamais apprises, soit, ce qui est plus fréquent, parce qu'ils peuvent comprendre les langues étrangères dans lesquelles on leur parle. Un ecclésiastique raconte qu'ayant adressé la parole en grec, en hébreu et en latin au démon qui possédait une jeune fille, il répondit à toutes ses questions, mais toujours en allemand. Le prêtre lui ayant reproché de ne pouvoir, malgré toute sa science, dire un seul mot dans une langue étrangère, le démon lui répondit : « Fou que tu es, les esprits entendent toutes les langues, mais ne les parlent pas toutes. » En effet, lorsque le prêtre

Les possédés entendent et parlent des langues étrangères.

discutait en latin avec les savants qui étaient présents, le démon comprenait tout ce que l'on disait, et répondait en allemand aux choses qui le concernaient. Bien souvent néanmoins les démons, par la bouche de ceux qu'ils possèdent, peuvent parler des langues étrangères. Le docteur Th. Bartholini raconte, après Haunemann, médecin, qu'en l'année 1673 un jeune soldat de dix-huit ans se trouva possédé. Deux ans auparavant, il s'était donné au démon pour quatre ans. Son langage était inintelligible ; mais par intervalles il savait s'exprimer d'une manière claire et précise, et alors il pouvait répondre à chacun dans sa langue, soit en français, soit en latin, soit autrement. Dans ses paroxysmes, quatre hommes des plus forts pouvaient à peine le tenir. Cameralius raconte qu'un démon qui possédait une femme, lorsqu'il voulait parler grec, faisait rire les savants qui étaient présents à cause de sa mauvaise prononciation. Il s'excusa en disant qu'il savait bien qu'il avait un mauvais accent, mais que la faute en était à la femme, dont la langue ne pouvait se prêter à prononcer les mots étrangers. En supposant qu'il n'y ait eu ici aucune imposture, on trouve en ce fait exactement exprimée la distinction entre la science interne et la faculté de manifester ce qu'on sait.

Il perdent
le souvenir
des choses
qu'ils ont
faites ou
dites dans la
possession.

Quelquefois cependant la parole est arrêtée par une affection malade de l'organe lui-même. Lorsque les religieuses de Kentorp furent possédées, elles ne pouvaient dans leurs paroxysmes prononcer aucun mot, quoiqu'elles comprissent parfaitement tout ce que l'on disait autour d'elles ; mais elles ne pouvaient parler, parce qu'elles éprouvaient des convulsions dans la langue et dans les parties intérieures. Anne de Lemgo, l'une d'elles, quand elle parlait dans ses accès, comprenait parfaitement ce qu'elle disait, et il lui semblait alors que les mots étaient donnés par un autre ; mais dès qu'elle avait fini de parler tout ce qu'elle avait dit échappait à sa mémoire. Cependant, si quelqu'un lui répétait ce qu'elle avait dit, elle se le rappelait de nou-

veau ; mais elle aurait mieux aimé, par une sorte de honte, qu'on le lui eût caché. Les paroles lui avaient été données intérieurement par un autre, et elles s'imprimaient dans son souvenir comme lui venant d'ailleurs que d'elle-même. C'est pour cela que sa mémoire avait besoin d'être rafraîchie du dehors pour se rappeler ce qu'elle avait dit. D'autres possédés ont assuré dans leurs moments lucides qu'ils entendaient bien la voix du démon dans leurs organes, mais qu'ils ne pouvaient comprendre ce qu'il disait en eux, comme ceux dont l'esprit est lié. D'autres, quand on leur demandait ce qu'ils avaient fait ou dit, répondaient qu'ils avaient perdu tout souvenir aussi longtemps que l'esprit avait été dans leur tête. D'après ces témoignages, on peut croire que la langue en ces circonstances exprime les idées non de la personne malade, mais du démon qui la possède et qui se sert souvent d'une langue inconnue à celle-ci.

Déjà, dès les temps anciens, on a reconnu cette faculté des possédés. Saint Jérôme, dans la vie de saint Hilarion, ermite, parle d'un candidat de l'empereur Constance, natif de Franconie, qui fut possédé du démon dès ses plus jeunes années. On le conduisit à Hilarion dans la ville de Gaza, et il expliqua au saint les causes de la possession en langue grecque et syriaque, quoiqu'il n'eût jamais appris ni l'une ni l'autre. Le saint lui répondit : « Peu importe comment tu es venu ; mais je t'ordonne de sortir au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Psellus raconte le fait suivant. « Mon frère, dit-il, plus âgé que moi, était marié à une femme dont les couches étaient extrêmement pénibles et suivies toujours de maladies compliquées. Dans l'une de ces maladies, étant entrée en délire, elle déchira ses vêtements, et murmura des mots étrangers que ne comprenaient point les assistants. On ne savait quel moyen employer pour la guérir. Quelques femmes cependant amenèrent un homme déjà âgé, dont la peau noire semblait brûlée par le soleil. Cet homme, se tenant près de son lit, l'épée à la main, lui adressa en arménien, qui était sa langue

maternelle, des paroles de menaces et d'injures. La femme lui répondit dans la même langue avec hardiesse au commencement. Mais le barbare ayant répété ses conjurations, et menaçant de la frapper, elle s'adoucit par peur de lui, et se mit à lui parler humblement et en tremblant. Bientôt elle s'endormit. Nous étions tous dans l'étonnement, moins à cause de l'accès de fureur où nous l'avions vue, que parce que nous l'avions entendue parler arménien, elle qui n'avait jamais vu un seul Arménien dans sa vie. Lorsqu'elle fut revenue à elle, nous lui demandâmes si elle s'était aperçue de ce qui s'était passé et si elle en avait gardé le souvenir. Elle répondit qu'elle avait vu un démon, un fantôme, une ombre semblable à une femme, les cheveux épars et flottants, qui s'était précipitée sur elle. Dans son effroi, elle s'était remise dans son lit, et n'avait plus aucun souvenir de ce qui s'était passé depuis. » (*De Operatione dæmonum*, p. 101 à 106.)

On amena près des reliques des saints Pierre et Marcellin, à Mühlheim, dans l'Odenwald, une jeune fille de seize ans. Le démon, qui s'appelait Wiggo, parlait latin avec le prêtre. C'était au temps de Louis, fils de Charlemagne, lorsque le monde était agité par les querelles de ses fils. Le démon raconta comment, lui douzième, aidait à ravager le royaume des Francs, à cause des vices qui régnaient dans toutes les conditions et qu'il se mit à raconter. La jeune fille fut guérie, mais elle perdit en même temps la faculté de parler latin. (*Act. Sanct.*, 2 jun.) Au temps de saint Thomas de Villeneuve vivait une jeune fille qui depuis longtemps était dans un état extraordinaire, sans que les prêtres du pays pussent savoir si l'esprit qui la poussait était de Dieu ou du démon. On la conduisit à la messe de J. de Salaye, recteur de l'université de Valence, homme pieux et savant, qui, après avoir reçu sa confession et l'avoir éprouvée, ne put s'assurer non plus de son état. L'esprit qui la possédait se tint ainsi longtemps caché; mais à la fin, comme on vit qu'elle répondait en latin aux questions théo-

logiques qu'on lui adressait, on conceut des soupçons sérieux à son sujet; car c'était une fille simple et grossière et qui ne savait pas un mot de latin. On l'exorcisa; le démon se mit alors à plaisanter les assistants et à tourmenter horriblement la jeune fille. Saint Thomas dit la messe devant elle, et la délivra pour toujours. (*Act. Sanct.*, 18 sept.) Sainte Catherine de Sienne guérit aussi une petite fille de huit ans, qui parlait latin, quoiqu'elle n'eût jamais appris cette langue. On connaît le témoignage de Melancthon sur la possédée qui prédit en grec la guerre qui allait éclater en Saxe.

Quelquefois les possédés parlent une langue que les assistants ne comprennent point, mais dont la construction intérieure fait cependant conclure qu'elle appartient à une langue parfaitement formée. Vers l'an 1152, dans le couvent d'Esron, un moine fut tout à coup possédé du démon au milieu de la communauté. Il poussait des cris terribles, et quatre hommes pouvaient à peine le tenir. On parvint cependant avec de grands efforts à le lier dans son lit. Là il cherchait à déchirer avec ses dents ses membres et toutes les personnes qui approchaient de lui. Il parlait une langue nouvelle, inconnue de tous ceux qui étaient présents; mais la facilité avec laquelle il parlait prouvait que la langue dans laquelle il s'exprimait était une langue véritable. Pendant quelques heures, les frères ne savaient trop ce qu'ils devaient faire, lorsque enfin l'un d'entre eux eut la pensée d'essayer l'efficacité de quelques reliques de saint Bernard que possédait le couvent. A peine les eut-on apportées que le démon cria en allemand d'une voix épouvantable: « Va-t'en! va-t'en, Bernard, ta présence m'est insupportable! » Là-dessus il se fit un grand silence de quelques minutes, après quoi le possédé ouvrit les yeux, et, comme un homme qui s'éveille d'un profond sommeil, s'étonna de voir les frères autour de lui et plus encore de se voir lié comme il l'était. Et comme il ne se rappelait rien de ce qui lui était arrivé, il demanda, honteux, ce que tout

cela voulait dire. A partir de ce moment, il recouvra la santé. (Manriquez, *Ann. Cist.*, t. II.) A Tours, un novice nommé Cucumella ayant été possédé, on appela près de lui saint François de Paule. Celui-ci vint accompagné du père Lionnet, général de l'ordre. Quoique ce novice n'eût aucune science, il parla pendant une heure avec le saint en latin et en plusieurs autres langues inconnues; et le saint, quoiqu'il ignorât ces langues, répondait à ses questions. Ceci se passa devant un grand nombre de témoins, et le novice fut guéri. (A. S., 2 avril.) On peut supposer qu'en plusieurs cas de ce genre il y a illusion ou imposture; mais il est impossible de nier l'évidence d'un grand nombre de faits que nous pourrions encore rapporter ici.

Histoire de
M^{me} Ranfin.

Un des plus décisifs en cette matière est celui qui s'est passé à Nancy, en 1620, chez une dame nommée Ranfin. C'était une femme de grande vertu, fondatrice de l'ordre du Refuge, où l'on recevait les femmes qui avaient mené auparavant une vie scandaleuse. L'histoire de cette possession a été écrite en 1622 par un médecin de Lorraine nommé Pichard, après qu'on eut amené à Nancy la possédée. L'évêque de Toul, Porcelet, nomma pour exorciste Viardin, conseiller d'État et docteur en théologie, puis un Jésuite et un Capucin. Les exorcismes se firent en présence de presque tous les ecclésiastiques de Nancy, et particulièrement de l'évêque de Toul, de l'évêque suffragant de Strasbourg, de Sancy, autrefois ambassadeur de France à Constantinople; de Charles de Lorraine, évêque de Verdun, et de deux docteurs de Sorbonne, envoyés par la faculté de théologie de Paris. Les deux derniers l'exorcisèrent souvent en hébreu, en grec et en latin; et quoiqu'elle pût lire à peine le latin, elle répondait exactement à toutes leurs questions. M. de Starlay, qui passait alors pour un des hommes les plus distingués dans la connaissance de l'hébreu, attesta par écrit que lorsqu'il remuait seulement les lèvres, sans même prononcer les mots hébreux, la réponse ne se faisait pas entendre. Beaucoup d'autres faits encore prouvèrent qu'elle

était vraiment possédée. M. Garnier, docteur de Sorbonne, lui ayant adressé plusieurs questions en hébreu, elle y répondit parfaitement, mais seulement en français, car le démon lui dit qu'il avait pris la résolution de ne parler que dans la langue du pays. M. Garnier ayant insisté, le démon lui répondit : « N'est-ce pas assez que je te prouve que je comprends tout ce que tu me dis ? » M. Garnier lui parla alors en grec; et comme il fit par inattention une faute dans l'inflexion d'un mot, l'esprit malin lui dit aussitôt : « Tu t'es trompé. » M. Garnier lui ayant demandé en grec de lui indiquer la faute qu'il avait faite, l'esprit lui répondit : « Contente-toi que je t'aie montré que tu as fait une faute, et ne demande pas davantage. » M. Garnier lui ayant ordonné en grec de se taire, il répondit : « Tu veux que je me taise, mais je ne le ferai pas. »

L'écolâtre de Toul, Midot, lui ayant commandé en grec de s'asseoir, il répondit : « Je ne m'assiérai pas. » Midot lui répéta en grec : « Obéis, et assieds-toi par terre. » Mais ayant remarqué que le démon allait renverser cette femme par terre avec violence, il lui commanda de le faire doucement, et le démon obéit. Midot lui dit ensuite : « Allonge le pied droit. » Après qu'il l'eut fait, il lui ordonna de produire la sensation du froid dans le genou de la possédée, ce qui arriva comme il l'avait dit. Le P. Albert, Capucin, lui commanda en grec de faire sept fois avec sa langue une croix sur la terre, en l'honneur des sept joies de Marie; il le fit trois fois avec la langue et deux fois avec le nez. Mais le P. Albert ayant répété son commandement, il obéit, comme lorsqu'on lui ordonna de baiser les pieds de l'évêque de Toul. Le P. Albert, remarquant en lui le désir de renverser le bénitier, lui ordonna de prendre de l'eau bénite, et il le fit. Puis il lui ordonna de porter le bénitier au commandant de la ville. Le démon ayant fait la remarque qu'il n'est pas d'usage de faire les exorcismes en grec, le P. Albert lui dit : « Tu n'as point de lois à nous prescrire à ce sujet; l'Église, au contraire, a le droit de te

commander dans toutes les langues. » La possédée prit alors le bénetier, et le porta d'abord au Père gardien des Capucins, puis au prince de Lorraine, aux comtes de Brionne et de Remonville et à d'autres encore. M. Pichard lui ayant commandé moitié en grec et moitié en hébreu de guérir la tête et les yeux de la possédée, il répondit promptement : « Ce n'est pas nous qui sommes cause de cet état ; mais sa tête est pleine d'humeurs, et le mal vient de sa constitution. » M. Viardin lui ayant dit par inadvertance : *Per eum qui adversus te præliavit*, le démon lui répondit, sans lui donner le temps de corriger sa faute : « Aue que tu es ! il fallait dire : *Præliatus est*. Il répondit ainsi à tout ce qu'on lui disait, soit en italien, soit en allemand. Il découvrait avec cela les pensées les plus secrètes, et entendait les mots que les assistants se disaient bas à l'oreille et qu'il était naturellement impossible d'entendre. Il déclara qu'il connaissait très-bien le contenu de la méditation qu'un prêtre pieux avait faite devant le Saint Sacrement. Un simple mouvement des lèvres de la part des exorcistes, sans qu'ils eussent besoin de parler, suffisait pour le faire obéir, même lorsqu'ils tenaient la main ou un livre devant leur bouche. Les témoignages de tous les assistants sont annexés au compte-rendu du docteur Pichard.

Du chant
chez
les possédés.

Au don de parler les langues étrangères se joint quelquefois celui du chant. Une vieille femme du mont Milliaro vint à Vallombreuse pour y être délivrée d'un démon chantant. Il chantait l'*Ave Maria*, le *Kyrie* et quelquefois les psaumes, comme si l'âme d'un prêtre avait passé dans le corps de cette femme, ce qui faisait rire tous les assistants. Lorsque le prêtre voulait lui imposer silence ou lui ordonner de sortir, il disait en riant : « Je m'en irai, si vous me laissez encore chanter un peu cette antienne, tel ou tel psaume : » et il se mettait aussitôt à chanter d'une manière fort agréable sans attendre la réponse. La chose devint à la longue fatigante pour les ecclésiastiques ; le doyen recommanda donc au prêtre de mettre un terme à tous ces

chants. Celui-ci employa d'une manière plus vigoureuse les exorcismes, et le démon sortit en chantant et en plaisantant, sans faire aucun mal à la pauvre femme. (Hieronym. Radiolens., p. 388.) Un jour que saint Vincent Ferrier prêchait, un de ses auditeurs fut possédé du démon. Il poussa d'abord un grand cri, puis se mit à chanter et à danser, à rire et à pleurer tour à tour, à hurler à la manière des loups, et enfin il tomba par terre comme mort, écuma de la bouche et du nez, se releva, faisant beaucoup d'autres mouvements extraordinaires. A cette vue, Vincent ordonne au peuple de se tenir tranquille; puis, se tournant vers le démon, il lui dit : « Tais-toi, maudit, et ne bouge pas jusqu'à ce que j'aie fini mon sermon. » Aussitôt le possédé devint calme, regardant le prédicateur pendant tout le temps qu'il prêcha, et dévorant toutes ses paroles. Lorsque le sermon fut fini, le désordre recommença. Vincent s'avance vers le possédé, et ordonne au démon de dire d'où il vient. « Cet homme, répondit-il, entretenait chez lui une femme, qui, touchée de tes exhortations salutaires, l'a quitté. C'est pour cela qu'il te hait, toi et tous ceux qui te suivent, qu'il parle mal de toi, et qu'il vient ici pour trouver quelque chose à reprendre dans tes paroles. Laisse-moi donc en repos jusqu'à ce que je t'aie vengé. » Mais le saint guérit cet homme, qui resta pendant une heure étendu par terre comme un mort. (A. S., 5 avril.) Au chant se joignent quelquefois, outre la danse, des mouvements et des gestes extraordinaires. Pendant que saint Lezin prêchait en Anjou, une femme qui était possédée traversa la foule en poussant des cris furieux, et faisant tous les gestes d'une folle. Sa pantomime théâtrale, ses paroles, qui ressemblaient à celles d'une femme ivre, faisaient rire le peuple. Sept démons furent chassés de son corps par le saint. (A. S., 13 febr.)

Le fait suivant nous offre un des exemples les plus remarquables de cette faculté de chanter, d'autant plus que la possession et l'extase se sont succédé d'une manière

critique dans le sujet dont il va être question. Pierre Monocle, abbé de Clairvaux, avait en 1180 choisi Humbert, abbé de Superad, homme pieux et savant, pour visiter à sa place les couvents de son ordre en Espagne. Celui-ci, étant arrivé à Morerola, fut témoin du fait suivant. Il y avait dans ce lieu un jeune homme d'une famille noble, mais simple d'esprit et très-ignorant. Après la mort de son père, la pensée lui vint de quitter les armes et de renoncer au monde, et c'est pour cela qu'il s'était retiré dans le couvent de ce lieu. Mais les siens l'en avaient arraché et l'avaient tenu pendant un an renfermé. Cependant à peine lui avaient-ils rendu la liberté qu'il retourna dans le couvent d'où on l'avait tiré. On l'y reçut volontiers comme postulant, et il y avait vécu trois mois dans la simplicité et l'innocence, lorsqu'il lui arriva ce qui suit. Une nuit, pendant qu'il assistait à matines, se trouvant saisi par le froid, il quitta le chœur pour aller chercher son manteau. Ne le trouvant pas, il alla ailleurs pour s'occuper d'autres choses, et trouva sur son chemin un manteau par terre. Il le prend, et, le regardant à la lumière, il reconnaît que c'est le sien. Pendant qu'il va le porter sur son lit, il entend une voix lui dire par derrière : « Penses-tu pouvoir rester ici ? Sache donc que je te poursuivrai sans relâche jusqu'à ce que je t'aie chassé. » Le novice, effrayé et tremblant, rentre au chœur. Le lendemain, il raconte ce qui s'était passé à son abbé et au maître des novices. Ceux-ci le consolent du mieux qu'ils peuvent, et ne pensent plus à ce qui venait d'arriver. Trois semaines après, le novice fut assailli par des tentations qui devinrent toujours plus fortes, parce qu'il les avait cachées dès le commencement.

Un jour enfin que les frères dormaient après le repas, il sortit du dortoir et se retira dans une maison qui était à quelque distance de l'abbaye. Là il fut possédé du démon, et perdit connaissance. Mais quelques instants après, le démon l'ayant quitté, il revint à soi. Il réfléchit alors qu'il avait mal fait de sortir ainsi du couvent. Il retourna donc,

et vint au chœur au moment où l'on chantait les vêpres. Quelques religieux qui étaient allés pour le voir et qui le croyaient parti se réjouirent grandement en le voyant reparaître, et gardèrent le silence. La nuit suivante, pendant que tous les frères étaient endormis, la tentation de s'enfuir lui revint encore ; mais , après s'être levé, il ne put trouver ni la porte de sa chambre ni son lit. Il passa donc toute la nuit debout, jusqu'à ce qu'on sonnât matines. Le démon s'empara de nouveau de lui de la manière la plus violente ; de sorte que les frères le voyant en cet état le crurent fou, et le portèrent à l'infirmerie. Là un moine, qui était mort jeune, et qui pendant sa vie avait été d'une humeur joyeuse et s'était fait aimer de tous, lui apparut. Il s'appelait Rodrigue. Il dit au novice : « Frère Ferdinand, tu as mal fait en voulant retourner au monde, comme le chien aux choses qu'il a vomies ; c'est pour cela que tu as été tourmenté par le démon, et que tu le seras bien davantage encore par la suite. Lorsque, attiré par les démons, tu voulais sortir du dortoir, ton ange s'est présenté à toi, et, te fermant la porte, t'a empêché d'exécuter ton dessein. Fais-toi donc porter devant l'autel de saint Bernard, et demande qu'on te donne le scapulaire de l'abbé Pierre, que le frère Oerius, par respect pour la sainteté de cet homme, a renfermé dans une boîte : il te garantira contre les attaques du démon. »

Lorsque Ferdinand fut revenu à lui, il raconta à l'abbé ce qu'il avait vu, et demanda le scapulaire de l'abbé Pierre. Le frère Oerius, à qui l'on s'adressa, dit qu'il ne l'avait pas ; mais les frères, visitant son meuble en son absence, le trouvèrent tel que le frère Rodrigue l'avait dit. Pierre avait été pendant sa vie un homme d'une grande sainteté ; il avait possédé le don des miracles, et avait prédit un fils à la reine d'Espagne, désolée de n'avoir point d'enfants. Tous les religieux connaissaient ce fait. Le novice, revêtu du scapulaire de ce saint homme, fut donc porté devant l'autel de saint Bernard. Pendant qu'il était là prosterné en

présence de Humbert et des frères, nous entendimes sortir de lui, raconte le premier, trois voix différentes, d'après lesquelles nous pûmes facilement reconnaître s'il avait l'esprit présent, ou s'il était transporté par une extase divine dans la société des anges, ou s'il était au pouvoir du démon. Il resta ainsi pendant quatre jours, et voyait les démons quand ils venaient à lui. Il criait alors en tremblant : « Les voici qui viennent ; ils veulent ouvrir cette fenêtre ou cette porte, afin de me tourmenter. » Il serrait alors le scapulaire autour de sa poitrine et de son cou, poussant des cris affreux dans une indicible angoisse. Pendant tout ce temps, il écumait et grinçait des dents ; et au milieu des crampes violentes qui agitaient son corps il vomissait les plus horribles blasphèmes.

Nous lui fîmes apporter le manteau de saint Bernard, qui était gardé dans le cloître. Il le saisit avec vivacité, et chercha à s'en envelopper le cou et la poitrine. Puis nous fîmes apporter une croix qui contenait un morceau du bois de la vraie croix, et nous la plongeâmes plusieurs fois dans la bouche du patient jusqu'à la gorge, afin de chasser le démon. Mais lui, la bouche ouverte, refusait de la recevoir, comme si c'eût été un fer enflammé, et criait dans sa fureur : « Pourquoi voulez-vous me chasser de ma maison ? Cet homme m'appartient ; il s'est donné à moi ? Pourquoi votre Bernard me veut-il du mal ? Il ne me fera certainement pas sortir d'ici. » Mais nous, conformément à l'Écriture, qui dit que tout est possible à celui qui croit, nous restâmes fermes dans notre résolution de chasser le mauvais esprit. Vaincu enfin, il s'écria : « Voulez-vous que je sorte ? Pourquoi me chassez-vous de ma demeure ? Par où voulez-vous que je sorte ? » Il cessa de tourmenter le novice intérieurement ; mais, s'adjoignant d'autres démons, il lui fit souffrir à l'extérieur des douleurs intolérables ; de sorte que le pauvre patient ne cessait de gémir et de se plaindre. Enfin les démons l'ayant quitté, il fut comme ravi en extase, et vit venir à lui frère Rodrigue et l'abbé Pierre, et il lui

sembla, comme il le confessa plus tard, qu'ils le conduisaient dans une cellule éclatante de lumière. Là il vint un grand nombre de moines et d'autres défunts, pour célébrer le service divin. Le novice était dans leur société, c'était du moins ce que nous pouvions juger par ses chants; d'autant plus qu'il était sans aucune science, et qu'il savait à peine épeler les lettres.

Ils chantèrent tous la messe solennellement d'après le rite cistercien, et en observant tous les intervalles; et le novice chantait avec eux. Au *Kyrie*, le chœur chantait tour à tour, et le novice ne manquait jamais de chanter lorsque son tour était venu. Personne dans le couvent ne pouvait chanter cette messe, si ce n'est le sacristain du lieu, qui, lorsqu'il n'avait rien autre chose à faire, aidait ordinairement à chanter la messe de la sainte Vierge. Après le *Kyrie*, le novice dit le *Gloria*; et comme la faiblesse l'empêchait de chanter, il dit dans sa langue : « Frère Rodrigue, et vous, monsieur Pierre, chantez. » Mais se sentant ensuite plus libre, il se remit à chanter, et la chose se répéta plusieurs fois. Après le *Gloria*, il chanta *Et cum spiritu tuo*. Tout cela dura autant de temps qu'on aurait pu en mettre à chanter sept psaumes. Lorsque c'était le tour de l'officiant ou du servant de chanter, il se taisait : il était d'ailleurs toujours d'accord avec les autres, et son extase continua pendant tout ce temps. La messe étant finie, ils chantèrent les vêpres de la sainte Vierge en deux chœurs, observant les longues pauses en usage chez les Cisterciens. Au *Magnificat*, il chanta une antienne que nous n'avions encore jamais entendue, et il la répéta jusqu'à ce que nous en eussions appris les paroles et la mélodie. Elle était conçue en ces termes : *Sancta Maria, non est tibi similis orta in universo mundo, inter mulieres florens ut rosa, flagrans ut liliun; ora pro nobis, sancta Dei genitrix. Alleluia*. Dans ce chœur, Pierre faisait les fonctions d'Abbé, et saint Bernard celles de Prieur, lorsqu'il était présent. Parmi les autres étaient Étienne, évêque de Zamora, qui donna la

bénédiction, comme nous l'apprimes du novice lui-même. Cet Étienne était un homme d'une grande piété, qui aimait beaucoup l'ordre des Cisterciens, et particulièrement Clairvaux. Il distribua à chacun les messes qu'il avait à dire, disant aux uns : « Vous chanterez la messe pour les frères qui vivent encore dans la chair; » aux autres : « Vous la chanterez pour les défunts; » donnant à ceux-ci des messes du Saint-Esprit, et disant à Pierre : « Vous chanterez la messe de la bienheureuse Vierge. »

Après la fin du chant, le frère Rodrigue et l'abbé Pierre s'avancèrent vers le novice, lui reprochèrent sa faute, et lui dirent que tout ce qui était arrivé avait été un châtiment de Dieu. Ils lui rappelèrent comment il avait parlé sans permission avec un des frères nommé Jean Zabata, et l'avait consulté touchant sa fuite; comment il s'était entretenu sur le même sujet avec un autre clerc, et lui avait porté à manger des provisions de l'infirmerie; comment il avait cueilli lui-même des pommes en se promenant dans le jardin. Le novice avoua tout avec une voix douce et humble, et l'abbé Pierre le condamna à recevoir la discipline. « C'est bien, répondit-il, je la recevrai. » Il se dépouilla aussitôt de ses vêtements jusqu'à la ceinture avec une grande modestie, se mit à genoux, et se frappant la poitrine, il dit dans sa langue : « Par ma faute, par ma faute; je veux me corriger. » Ce qu'il répéta jusqu'à vingt-cinq fois. Nous conclûmes de là qu'il avait reçu autant de coups qu'il s'était frappé de fois la poitrine. Nous ne pouvions en croire nos yeux et nos oreilles en voyant comment ce novice, qui n'avait jamais reçu et qui n'avait jamais vu donner la discipline, s'était dépouillé avec autant de modestie, et comment lui, qui ne savait pas chanter, pouvait chanter si parfaitement des psaumes qu'il n'avait jamais appris.

Lorsqu'il fut revenu à lui, nous lui demandâmes comment saint Bernard et l'abbé Pierre lui avaient apparu. Il répondit : « Le visage de Bernard est si transparent que personne ne peut le regarder. Les autres aussi sont brillants

de lumière, et portent des couronnes d'or sur la terre. » Il nous dit que parmi eux était aussi un novice qui était mort dans l'année de son noviciat. L'abbé de Superad, dans une visite qu'il faisait au couvent, avait voulu le renvoyer à cause de sa jeunesse et de sa petite taille; mais l'abbé et les frères avaient obtenu de lui qu'il le gardât à cause de sa grande piété; et il était mort peu de temps après de la mort des justes. Nous lui demandâmes si le frère Rodrigue portait aussi une couronne d'or, et il nous répondit que oui.

Tout ceci dura quatre jours, pendant lesquels il resta sans boire ni manger, tantôt tourmenté par les démons, et tantôt dans la société des saints; tantôt célébrant le service divin dans une maison tout illuminée, et tantôt revenant à lui, et racontant ce qu'il avait vu. Sept fois de suite, il reçut la discipline. A la septième fois, les démons le laissèrent presque sans vie. Alors la respiration s'arrêta, il perdit la parole; et, persuadés qu'il était près de sa fin, nous lui fîmes donner l'extrême-onction, et préparâmes son cercueil. Toute la communauté se réunit, et, attendant sa mort, chanta par trois fois différentes les litanies et les sept psaumes; après quoi les frères allèrent se reposer. Cependant le frère Rodrigue, l'abbé Pierre et saint Bernard se présentèrent à lui, et l'avertirent d'un air sévère de se corriger et de prendre garde de retomber dans son péché. Il répondit : « Si je sors jamais de ce couvent, que le démon me possède; que je tombe en enfer, et que je sois maudit, soit que je mange, que je boive, que je sois éveillé ou endormi, debout ou assis. » Il dit ces paroles en notre présence. Là-dessus l'abbé Pierre lui dit : « Saint Bernard t'ordonne de prendre la discipline. » Le novice répondit : « Comment! vous voyez que je suis là étendu par terre, brisé et respirant à peine, et vous exigez encore cela de moi. Eh bien! puisque vous le voulez, je le ferai. » Il se leva comme il put, et, se dépouillant, il dit vingt-cinq fois : « Par ma faute; je me corrigerai. » Sur l'or-

dre de saint Bernard, il cessa de se frapper. L'abbé Pierre lui dit : « Prépare-toi maintenant à servir à la messe comme sous-diacre. » Il répondit : « Je ne puis lire l'épître. » — « Je t'apprendrai à la lire, » répondit l'abbé. — Il se lava donc, s'essuya, se couvrit la tête, prit l'aube et fit toutes les fonctions d'un sous-diacre. Lorsque la collecte fut finie, il dit à l'abbé : « Lisez-moi l'épître, » et après l'avoir écoutée avec attention, il la lut lui-même, comme s'il avait été parfaitement instruit. Ayant reçu en notre présence le corps du Seigneur, il avala l'hostie. Enfin à *l'ite missa est*, il répondit : *Deo gratias*, s'endormit doucement, et se trouva à son réveil parfaitement guéri, à la gloire du nom de Jésus-Christ, Dieu de toute éternité. (Manriquez, *Annal. Cisterc.*, ann. 1180.)

CHAPITRE XXV.

Influence de la possession sur les sens. Des formes sous lesquelles le démon apparaît. L'abbé Hermann. Le moine Achard. Pasqualinus de Tondellis. Antoinette de Saint-Gaudence. Humiliana de Cerchis.

Dans la possession, le sens de la vue et les autres sens qui nous mettent en rapport avec les objets extérieurs acquièrent bien souvent une nouvelle énergie. Souvent le démon apparaît sous une forme visible à ceux dont il s'empare, et ce phénomène dure ordinairement alors tout le temps de la possession. La forme sous laquelle il apparaît est, comme dans toutes les perceptions humaines, un composé de deux éléments, l'un objectif et l'autre subjectif. Le premier n'est pas toujours le même ; car le mal, quoique appartenant à une seule racine, peut néanmoins parcourir le cercle entier de la création. L'élément subjectif doit varier aussi d'après les différents cas, précisément parce que cet état n'est pas un état naturel, où l'on puisse prévoir un rapport permanent entre les sens et leur objet.

C'est bien plutôt un état maladif et contre nature, qui trouble tous les domaines de l'être, et par conséquent celui de la perception. Cette variété de formes s'est manifestée bien souvent dans les tentations des saints, et elles offrent toujours quelque chose de symbolique.

Marole, dans son livre *Dierum canicularium*, t. VII, p. 406, dit à ce propos : « Le démon, quand il veut approcher de l'homme, prend beaucoup de formes, à l'exception de celles de l'agneau et de la colombe, que Dieu semble lui avoir interdites. Il prend souvent dans les tentations la forme du bouc ou de la chèvre, qui sont des animaux lascifs et capricieux. Lorsqu'il veut se rendre familier, il prend celle d'un chat ou d'un chien. S'il veut emporter quelqu'un, il apparaît sous la forme d'un cheval. S'il faut passer par un lieu étroit, celle d'une souris, d'une fouine ou d'une chauve-souris. S'il veut empêcher de parler, il bourdonne comme une mouche à l'oreille. S'il veut exercer sa fureur contre les animaux ou les hommes, il apparaît comme un loup. S'il veut effrayer, il se montre à saint Pacôme comme un coq en fureur, à saint Romualde comme un vautour, à saint Hilarion comme un renard, à saint Dunstan comme un chien, à Léonard de Corbie comme un serpent; comme un dragon à sainte Marguerite, à Ferdinand Gonsalve, comte de Castille, et à sa veuve Théodora. Enfin il apparaît à Julienne sous la forme d'un ange. Il prend quelquefois aussi la forme humaine. C'est ainsi qu'il apparaît à saint Robert comme un paysan avec de longues jambes nues, un panier sur le dos et un morceau de bois et des cordes sur la poitrine. Il apparaît à Maxime de Reggio comme un batelier dans sa barque, à Évagre comme un clerc haletant, à Macaire une fois comme un moissonneur, une autre fois comme un apothicaire, à Nathanaël comme un ânier, à Apelle comme une femme belle et séduisante. Cependant on peut le reconnaître sous toutes ces formes; car la créature ayant été faite à l'image de Dieu, la contrefaçon de cette image, même à son plus

Des formes
sous les-
quelles ap-
paraît le dé-
mon.

haut degré, ne peut jamais revêtir un corps parfait. Le démon est donc toujours noir, sale, puant, effrayant, laid, avec un nez plat ou recourbé comme un bec d'oiseau, avec des yeux enfoncés et flamboyants, des mains et des pieds armés de griffes, les jambes velues, et souvent boitant d'une jambe ou des deux. Sa stature tout entière manque de proportion, et trahit en soi quelque chose d'inaccoutumé et une laideur interne. Sa parole manque d'ordre et de rythme; ce n'est qu'une imitation factice de la voix humaine, qui semble sortir d'un instrument ou d'une pierre creuse. C'est un sifflement ou un murmure, ou un son sourd, faible et impuissant qui semble venir d'un tonneau. »

L'abbé Her-
mann.

Lorsque la vie religieuse florissait dans l'Église, un grand nombre d'abbés et de moines, devenant clairvoyants, firent en ce genre de nombreuses expériences qu'ils se communiquaient ensuite dans leurs entrevues. Césaire a écrit dans son livre une partie de ces visions. Ainsi l'abbé Hermann de Sainte-Marie, homme grave et pieux, ayant demandé à Dieu la faculté de voir les démons, sa prière fut exaucée. Il les voyait donc au milieu des moines, tantôt sous la forme d'un paysan avec une large poitrine, les épaules pointues, le cou court, les cheveux rasés sur le front ou pendants. D'autres fois le diable apparaissait sous la forme d'un farfadet qui cherchait à troubler et à distraire un moine. Tantôt il voyait plusieurs démons ensemble sortir des murs, enveloppés de longs voiles comme des femmes, et s'attacher aux moines violents ou paresseux. Tantôt il voyait des troupes de diables passant d'un chœur à l'autre, lorsque les moines se trompaient en chantant, mettant le trouble et le désordre parmi ceux-ci, puis s'échappant sous la forme de dragons. Leur corps était obscur, et leur visage ressemblait à un fer rougi au feu. Souvent il les voyait courir dans le chœur, petits comme des nains, jeter çà et là des étincelles, de sorte qu'il en redoutait quelque danger pour lui-même. Pendant une messe du Saint-Esprit, il

pria le Seigneur de lui ôter le don qu'il lui avait accordé. Et alors il vit le démon sous la forme d'un œil brillant et plein de vie, gros comme le poing, comme si le diable eût voulu lui dire : Regarde-moi bien cette fois, car tu ne me verras plus. A partir de ce moment, les apparitions disparurent peu à peu. (*Illustrium mirac.*, l. V, c. 5 et 48.) Les rapports de l'abbé avec ses religieux et la manière dont ceux-ci accomplissaient les devoirs de leur vocation, en un mot la vie intérieure de la communauté tout entière se représentait à l'imagination d'Hermann dans ces formes plastiques et bizarres. Ces images sont, comme il est facile de le comprendre, des symboles qui varient selon les temps où elles se produisent. Ainsi, dans les premiers siècles du christianisme, lorsque le souvenir du paganisme était encore vivant, le démon prenait souvent la forme des dieux qu'adoraient les païens. C'est sous ces formes qu'au rapport de Sulpice Sévère il apparaissait souvent à saint Martin, et saint Rainald, qui est mort en 1225, le voyait encore sous la figure de Jupiter, de Vénus, de Mercure, de Bacchus et d'Hébé, déesse de la jeunesse. (*A. S.*, 9 febr., c. 2.)

La langue du démon varie avec les individus qu'il possède. Elle est plus profonde, plus grande et plus large chez ceux dont l'esprit est plus élevé; plus incisive et plus grossière chez ceux dont l'esprit est plus lourd. L'histoire d'Apelle, un des anciens pères du désert, est tout à fait populaire en ce genre. Il exerçait le métier de forgeron; et comme un jour il forgeait quelque chose pour un de ses confrères, le démon lui apparut sous la forme d'une femme, et chercha à le séduire. Mais lui, tirant du feu le fer qu'il travaillait, se jeta sur le démon de telle sorte que tous les frères entendirent dans leurs cellules les cris qu'il jeta. (*Lausiaca*, c. 60.) Les idées grossières que l'on se fait ordinairement du démon appartiennent donc à cette sphère, dès les temps les plus anciens. Il se tient au lit des mourants avec une fourche de feu, dont il leur frappe le cœur.

Il tourmente horriblement le moribond jusqu'à ce qu'il lui arrache enfin du corps son âme maudite. Celle des saints, au contraire, au moment de quitter le corps qu'elle anime, se sent attirée par des voix célestes, et est conduite au pied du trône de Dieu par l'ange saint Michel. D'autres fois, les démons arrivent devant la maison de celui qui meurt, montés sur des chevaux de feu, tenant une épée enflammée à la main, et descendent pour accomplir leur terrible mission. (*Vies des Pères.*) Quelquefois la nature elle-même fournit au démon la langue dont il se sert, et met en quelque sorte à sa disposition les éléments qu'elle renferme, et qui deviennent ainsi des symboles diaboliques.

Le moine
Achard.

C'est dans ce sens que l'on peut expliquer le fait merveilleux qui nous est raconté dans les *Annales des Cisterciens*. Vers l'an 1124, nous disent-elles, un jeune homme nommé Achard entra comme novice dans le couvent de Clairvaux, dirigé par saint Bernard. Il fut tellement tourmenté par le démon pendant sa vie qu'on peut le comparer au grand saint Antoine. Il eut un jour une véritable lutte à soutenir contre lui ; il y eut de part et d'autre, en ce combat, des coups donnés et reçus, jusqu'à ce que le novice vainqueur renversa son adversaire en lui brisant la tête ; et pendant qu'il le traînait par les cheveux, il lui resta dans la main une partie du crâne brisé avec les chairs qui le recouvraient, et il en sortit une odeur insupportable. Il jeta l'os loin de lui avec horreur. Mais le démon disparut, laissant après lui des traces de son passage ; car pendant une année entière la main avec laquelle le novice l'avait saisi exhalait une telle odeur qu'il ne pouvait la porter à la bouche ou au nez sans avoir mal au cœur. (Manriquez, *Annal.*, tom. I, p. 155.) Le combat entre le novice et le démon, dont il est ici question, est le symbole de la lutte du bien contre le mal. Le novice seul a vu le démon ; lui seul aussi a vu les trophées de sa victoire sur lui, et aucun des frères n'a été témoin de cette lutte.

Dans toutes ces visions, l'œil de ceux qui les ont eues était

bon ou pur ; mais quelquefois l'œil de l'homme devient impur ou mauvais , et dans ce cas il voit les choses telles qu'il est lui-même. En effet , pour que je voie un objet , il faut que j'aie en moi quelque chose de lui , qui établisse entre lui et moi une certaine affinité. Lors donc que l'œil , de pur qu'il était , devient impur et mauvais , il s'opère en l'homme une révolution complète , et ce qui était pour lui un objet d'horreur lui devient au contraire un objet de complaisance et d'amour. Aussi la transition qui s'opère au commencement de la possession est souvent accompagnée d'un changement complet dans la manière de voir et de sentir. Ce changement , au reste , se manifeste quelquefois dans un peuple tout entier , ou dans une époque , surtout aux temps de transition. Brognoli nous raconte à ce sujet un fait très-remarquable. « Pasqualinus de Tondellis , âgé de quarante ans , nous dit-il , vint me trouver à Trévise le 1^{er} décembre 1649. Il voyait beaucoup de choses extraordinaires , et en faisait d'autres contre son gré. Souvent il prenait la nuit pour le jour , et , sortant de chez lui vers minuit , il courait dans les rues de la ville. Il cultivait la terre , et lorsqu'il semait du blé dans ses champs il lui semblait avoir la main pleine de serpents , qu'il jetait çà et là. S'il voulait aller à la cathédrale , elle lui semblait pleine de poussière et de plumes tellement épaisses que ses yeux s'en remplissaient , et qu'il ne pouvait entrer dans l'église. Comme il reconnaissait que tout cela n'était qu'une illusion , il se faisait violence , et faisait le signe de la croix , après quoi le charme disparaissait , et il pouvait entrer dans l'église. Lorsqu'il passait devant une grande croix qui était devant l'église de Saint-François , il lui semblait que l'essieu de sa charrette allait tomber , et alors il le consolidait en le frappant avec un marteau ou une pierre. Il prenait toujours une chose pour une autre , ce qui lui avait donné une telle timidité et une telle défiance de soi-même qu'il fuyait la société des hommes et passait pour fou. Sa femme me confirma tous ces faits , ajoutant que son mari était dans cet état depuis seize

Pasqualinus
de Tondel-
lis.

ans sans interruption. Voulant savoir si tous ces tours du démon étaient purement extérieurs, ou s'il y avait là une véritable possession, j'ordonnai au diable de faire connaître s'il habitait réellement dans le corps de cet homme. Il se révéla aussitôt en le tourmentant et en l'effrayant. Je lui ordonnai de cesser, puis j'instruisis cet homme des vérités de la foi, et lui appris à mettre sa confiance en Dieu et dans la puissance qu'il m'avait confiée. Je l'engageai à se préparer par la prière, et à revenir me trouver dans quelques heures. Lorsqu'il revint, j'avais avec moi les RR. Pères Antoine de Cadoro, gardien du couvent, Bernard Yrnetus, vicaire, et Gille de Melo, professeur de théologie et consultant du Saint-Office à Trévise. Il leur raconta tout ce qui s'était passé. Après l'avoir excité de nouveau à se confier en Dieu et à détester le démon, j'adressai à celui-ci de durs reproches, de sorte qu'il me menaçait, par la bouche du possédé, de me donner des coups de poing. Il ne put cependant exécuter sa menace; mais après avoir tourmenté pendant quelque temps ce pauvre homme et l'avoir jeté par terre, il fut contraint par le nom de Jésus de sortir de lui. Et le malade retourna chez lui plein de joie et rendant grâces à Dieu de sa délivrance. » (*Manuale exorcistarum*; Venetiis, 1714, p. 37.)

Lorsque l'œil de l'homme est devenu mauvais, il sent le mal, même lorsque celui-ci cherche à se soustraire à tous les regards; et dès qu'il l'a reconnu, il l'accueille avec une joie infernale. Un des faits les plus remarquables en ce genre est celui qui nous est raconté par Jérôme de Radochio. Antoinette de Saint-Gaudence, nièce d'un abbé de Florence nommé Barthélemy, était possédée d'un démon qui ne souffrait pas qu'on la menât là où il y avait du danger pour lui. Dès qu'on parlait seulement d'un saint, il devenait furieux, frappant tout ce qui était autour de lui, de sorte qu'on était forcé d'interrompre l'entretien. Elle reçut un jour la visite de son frère Nicolas, qui était abbé de Sainte-Marie de Bontana. Celui-ci, l'ayant trouvée en lar-

Antoinette
de Saint-
Gaudence.

mes, l'engagea à mettre sa confiance dans la sainte Vierge. Le démon se mit aussitôt à la déchirer et à la jeter par terre. Nicolas, l'ayant exorcisée et ayant réussi à la calmer, fit avec elle le pèlerinage de Vallombreuse. Pendant la route le démon ne cessa de tourmenter cette pauvre fille, menaçant de la tuer si elle faisait un pas de plus, blasphémant Dieu et les saints, et ne lui laissant aucun repos. Ceux qui l'accompagnaient eurent recours à la prière, et sa colère se calma aussitôt. Le démon redoubla d'efforts et de violence. Nicolas le combattit par la prière; plus le démon criait, plus le bon moine et les autres agissaient fortement contre lui. Ils essayèrent de tirer Autoinette malgré elle, ou de la porter s'il était possible; mais ils ne purent y réussir; car elle échappait toujours, et se cachait parmi la foule des frères et des autres personnes qui étaient accourues pour être témoins de ce spectacle. L'abbé envoya un moine avec la croix de saint Jean Gualbert. Dès que le moine fut arrivé, le démon perdant toute son énergie resta muet, et l'on put enlever la jeune fille et la porter au tombeau du saint. Les exorcismes commencèrent; mais le démon ainsi que la possédée restèrent muets. On la reporta donc à l'hospice; et comme la cloche du convent sonnait l'*Angelus*, et que les hommes qui la portaient déposaient leur fardeau pour pouvoir prier, le démon la quitta. Un frère qui revenait de la forêt crut entendre un mugissement épouvantable. Tous rendirent grâces à Dieu, et s'en retournèrent avec elle.

Mais quelque temps après le même démon ou un autre revint en elle plus furieux qu'auparavant. Toute la famille était dans le deuil, et surtout la mère, qui remplissait la maison jour et nuit de ses plaintes. Un jour qu'elle tenait sa fille embrassée en versant des larmes, celle-ci la jeta par terre. A cette vue, les assistants sont saisis d'épouvante: Nicolas conduit le lendemain matin la possédée à l'église de Saint-Salvio, située à mille pas de Florence, car la neige empêchait d'aller à Vallom-

breuse. Une grande foule de peuple se rassemble dans cette église, où l'on conserve la tête de saint Jean Gualbert. Le démon s'en réjouit, espérant causer quelque scandale. Le lendemain de leur arrivée, on commence les exorcismes; le démon s'attaque à chacun des moines, reprochant à l'un d'être un ivrogne, à l'autre d'être hypocrite; il outrage tous les saints, vomit toutes les injures qui se peuvent imaginer, de sorte que l'abbé jugea plus prudent de continuer les exorcismes en secret. On amena la possédée dans le sanctuaire fermé. Alors le démon se mit à rire et à plaisanter, faisant aux moines des caresses et leur adressant des paroles doucereuses, leur prenant la main, leur donnant les noms les plus flatteurs, faisant en un mot tout son possible pour exciter de mauvais désirs dans le cœur des jeunes prêtres et pour souiller leur imagination. Voyant qu'il ne pouvait y réussir, il ôta à la jeune fille ses vêtements, et n'omit rien de ce qui pouvait les porter au péché. L'abbé commença à craindre pour l'âme de ses moines, et commanda de faire les exorcismes au grand autel. La foule accourut pour être témoin de ce spectacle; mais ceux qui par curiosité approchèrent de trop près s'en trouvèrent mal; car le démon ne ménagea personne, appelant l'un voleur, l'autre adultère, l'autre libertin, découvrant à chacun, devant tout le peuple, ses péchés et ses vices. Aussi plusieurs se retirèrent sans rien dire, couverts de honte et bien décidés à ne plus revenir. Bientôt toute la contrée sut ce qui se passait, et l'on accourait de toutes parts pour assister à ce spectacle. Les principaux de la ville donnèrent l'exemple, ce qui rendit le concours plus nombreux encore. Mais plusieurs d'entre eux eurent à se repentir aussi de leur curiosité; car, avant même qu'ils fussent entrés dans l'église, le démon les appelant par leur nom, reprochait à celui-ci ses usures, à celui-là son incrédulité, etc.; et lorsqu'ils étaient tout près de lui, il les attaquait de la manière la plus violente, et les poursuivait de ses injures, même après qu'ils étaient sortis de l'église.

L'oncle de la possédée, l'abbé Barthélemy, voulut s'assurer par lui-même de la vérité des faits. Il pria donc François Altovita, abbé de Vallombreuse, de lui prêter sa coule, et s'en étant vêtu, il vint à l'église d'un pas lent et les yeux baissés. A peine était-il entré que le démon cria d'une voix perçante : « Place, place, voici un brave homme dont le visage, le maintien et les gestes annoncent un prêtre; mais ses mœurs en font tout autre chose. Le voyez-vous qui vient pour nous tenter et se moquer de nous? » Comme il finissait de parler, l'abbé traversa lentement l'église. Le démon le reconnut aussitôt, et lui dit en se moquant de lui : « Quittez, mon père, ce vêtement; cette coule n'est pas à vous. Hypocrite! pourquoi, au lieu de changer votre cœur, avez-vous changé seulement votre extérieur? Ce n'est pas à moi, mais à cette fille que vous aviez affaire. » L'abbé, touché par ces paroles, fondit en larmes, et après avoir recommandé sa nièce à l'abbé du monastère et à ses religieux, il s'en retourna triste et honteux à son couvent. Un dimanche où l'on célébrait une grande fête, l'affluence ayant été plus considérable encore dans l'église, le démon redoubla ce jour-là de malice et de fureur, et, appelant chacun par son nom, il révélait publiquement les vices auxquels il était sujet. Aussi la plupart des assistants, se défiant d'eux-mêmes, s'étaient enfuis, et il n'était resté que peu de personnes dans l'église. Les principaux habitants de la ville, qui, comme les grands seigneurs, ont coutume de prendre la vérité pour des mensonges et affectent pour elle un profond dédain, voyant que l'église était à peu près vide, crurent que le moment était favorable pour contenter leur curiosité. Ils se rendirent donc à l'église. Mais le démon, les voyant, se mit à crier plus haut qu'à l'ordinaire : « Moines, levez-vous, allez à la rencontre de ceux qui entrent, et honorez-les bien, car ils observent ponctuellement nos règles. » Il ajouta encore d'autres paroles, si bien que ces bourgeois, craignant quelque chose de pis, n'osèrent avancer, mais, sortant par une autre porte, s'en

retournèrent furieux à la ville. Quelques-uns d'eux cependant étant revenus plus tard, après avoir purifié leur conscience par la confession, le démon les regarda d'un œil courroucé, mais ne les reconnut pas, quoiqu'on lui eût fait remarquer qu'ils étaient au nombre de ceux qu'il avait tant injuriés auparavant. On avait ainsi passé plusieurs jours à Saint-Salvio sans obtenir aucun résultat. Le démon promettant toujours de sortir et devenant toujours plus furieux au contraire, on résolut de conduire la possédée à Sainte-Marie des Servites, dans l'espoir que la sainte Vierge la secourrait. On fut obligé pour la porter d'employer la force, le démon s'opposant de tout son pouvoir à ce qu'elle y allât. Une multitude incroyable de peuple, de tout état et de toute condition, était assemblée autour d'elle, priant Dieu et la sainte Vierge pour la guérison de cette malheureuse. Ces prières ne furent pas inutiles; car avant même qu'elle fût entrée dans l'église le démon la quitta pour un temps, sans donner aucun signe de son départ. Pendant qu'elle était possédée, lorsque la puissance du démon ne la surexcitait pas, elle était ordinairement triste, blême, et baissait les yeux. Au moment où elle entrait dans l'église, elle devint joyeuse, regardant tous les assistants d'un œil brillant, et les priant de s'éloigner. Puis elle alla à l'autel de la sainte Vierge, et lui rendit grâces du fond de son cœur. Après avoir baisé l'autel, elle alla trouver les siens, qui joignirent leurs actions de grâces aux siennes et à celles de tout le peuple. La foule s'écoula, et la malade s'en retourna joyeusement avec sa famille.

Mais à peine avaient-ils fait deux cents pas que le démon, contre toute attente, revint en elle, et, animé d'une nouvelle fureur, la jeta par terre en lui disant : « Comment peux-tu, maudite, me trainer dans les lieux saints et me faire souffrir ainsi d'intolérables supplices ! Les autres t'imiteront si je ne fais pas de toi un exemple terrible pour tous les hommes. » En parlant ainsi, il la roulait par terre et la déchirait de la manière la plus cruelle. Un gémiss-

ment universel éclata parmi les siens. Les mulétiers, les petits marchands qui allaient à la ville s'attroupèrent autour d'elle. Le frère Nicolas joignait les mains, tantôt regardant le ciel, tantôt errant çà et là sans savoir que faire. Enfin la pensée lui vint de retourner avec elle à Saint-Salvio. Les moines furent grandement étonnés de les voir revenir. On remit les exorcismes au jour suivant, où l'on célébrait la fête de saint Thomas. Le lendemain matin donc, le supérieur des cleres, accompagné d'un grand nombre de prêtres, se dirigea vers la possédée avec beaucoup de reliques. Comme il s'avançait vers l'autel avec le bénitier, le démon se mit à le regarder avec des yeux terribles; puis il lui dit en se moquant : « Celui-là a encore plus le soin de sa considération que de son âme. Que veux-tu faire de toutes ces reliques? Crois-tu par là me faire peur et me chasser? Tu te trompes grandement. — Ce n'est pas moi, répondit le prêtre, mais la puissance de Dieu, par les mérites des saints, qui délivrera sa servante. » Puis il se fit apporter d'autres reliques encore; mais s'apercevant que tous ses efforts étaient inutiles, et que ce spectacle devenait pour le peuple et pour les moines plutôt un objet de curiosité et de plaisanterie que d'admiration, il voulut mettre le démon à l'épreuve et lui dit : « Je t'adjure au nom de Jésus et de la Vierge Marie, si tu es vraiment le diable, dis-moi de qui sont ces reliques? » Puis il lui en montra une, et le démon dit qu'elle était de saint Laurent. Il reconnut ainsi toutes celles qu'on lui présenta, et les nomma par leurs noms; et l'inspection des authentiques confirma son témoignage. Les assistants, étonnés de ce fait, le répandirent bientôt dans toute la ville.

Un grand nombre des principaux habitants accoururent alors à Saint-Salvio, et parmi eux se trouvait le duc de Cebalia. Ils furent bientôt suivis d'une foule immense, qui remplissait non-seulement l'église, mais encore les passages qui y conduisaient. Cependant le démon ne cessait pas d'outrager ceux qui venaient, ou de se moquer d'eux, ce qui

excitait davantage encore la curiosité et le désir d'approcher de plus près. La foule devint extrêmement compacte, car il y avait plus de monde alors à Saint-Salvio qu'à Florence même. Comme tous voulaient entrer et voir, il se fit un grand tumulte dans l'église. Le démon, joyeux de ce qui se passait, exhortait les bourgeois et les moines à ne pas céder à la foule ; puis il cherchait à effrayer celle-ci et à mettre le trouble partout par ses cris et ses mouvements. Bientôt le peuple, ne respectant plus ni l'effroi ni les menaces des bourgeois, se précipita en masse pour approcher, et bientôt il s'établit une lutte entre ceux qui avançaient et ceux qui résistaient. Déjà deux domestiques avaient tiré l'épée, et l'on eut beaucoup de peine à les séparer. Le démon, pendant tout ce temps, ne se sentait pas de joie ; mais, malgré ses efforts et sa résistance, on parvint à l'entraîner dans la sacristie. On en ferma les portes, et la foule ne pouvant plus satisfaire sa curiosité, s'écoula peu à peu. Les bourgeois et les nobles s'en retournèrent en tremblant et en s'entretenant de ce qui venait de se passer.

L'abbé de Vallombreuse et celui de Saint-Salvio se consultèrent sur ce qu'il y avait à faire pour prévenir les dangers d'un tel concours, et ils convinrent qu'on devait envoyer la jeune fille à Vallombreuse, ou, si l'hiver ne le permettait pas, la ramener chez elle. On se mit en route le lendemain ; on voulut la monter sur un mulet, mais bientôt elle fut jetée à terre et déchirée d'une manière affreuse. L'abbé étant parvenu à briser la puissance du démon par les exorcismes, on put la replacer sur la bête, et elle se mit en route avec deux ecclésiastiques et son frère Nicolas. Mais on ne peut exprimer toutes les difficultés qu'ils eurent à souffrir pendant le voyage. Elle ne pouvait rien prendre sans qu'on l'exorcisât ; et lorsqu'ils approchèrent du couvent, ils mirent plus de temps à faire mille pas qu'il ne leur en fallait auparavant pour en faire dix mille. Lorsqu'ils furent arrivés, le démon devint tout à coup docile et soumis, et laissa la jeune fille faire le signe de la croix, réciter dé-

votement le *Pater* et d'autres prières; de sorte que tous étaient dans l'étonnement. Mais les hommes expérimentés jugèrent qu'on ne devait pas se fier si facilement à lui, et qu'il fallait auparavant éprouver la chose avec la croix et les reliques. On suivit ce conseil, et bientôt l'esprit malin manifesta toute sa violence. La jeune fille s'étant enfuie, on parvint à s'en emparer de nouveau, et on lui apporta le bras de saint Jean. A cette vue, le démon poussa des cris et des gémissements comme il n'avait jamais fait auparavant. Les prêtres se mirent à l'œuvre avec plus de vigueur, sans se laisser arrêter ni par l'intensité du froid ni par la longueur du travail; et le démon, vaincu et brisé, cria plusieurs fois qu'il voulait céder la place, puis devint muet de colère. On interrompit les exorcismes, et l'on retourna à l'hôtellerie.

La nuit suivante, qui était la nuit de Noël, la jeune fille eut une vision où saint Jean lui apparut avec la croix et la chape, tel qu'il est représenté dans les peintures; et la malade lui ayant demandé sa guérison, il lui dit que c'était précisément pour cela que Dieu l'avait envoyé vers elle; puis il fit sur elle le signe de la croix, et disparut. Elle se trouva délivrée au grand contentement des siens. Mais leur joie ne fut pas de longue durée; car à peine la jeune fille avait-elle fini de raconter cette vision que ses yeux s'obscurcirent tout à coup; elle tomba à terre, perdant à la fois et la chaleur et la respiration; de sorte que plusieurs déclarèrent qu'elle était morte. Son frère se mit à fondre en larmes en la voyant ainsi; mais ceux qui avaient plus d'expérience le consolèrent en lui racontant que pareille chose était arrivée à un enfant que le démon avait jeté dans le feu. Tranquillisés un peu par ces paroles, les parents de la jeune fille passèrent la nuit près d'elle sans la perdre un seul instant de vue. Or, au moment où la cloche sonnait le matin pour la messe, elle ouvrit les yeux, comme si elle se fût éveillée d'un profond sommeil, et commença à se mouvoir. Les assistants furent

d'abord effrayés ; mais bientôt ils se mirent à louer Dieu, la Vierge et les saints. La jeune fille se leva, et prononça une prière d'action de grâces comme je n'en avais jamais entendu sortir de la bouche d'une femme, repassant tous les bienfaits qu'elle avait reçus d'en haut dans son malheur, et qu'elle préférait à tous les biens de ce monde, parce qu'ils l'avaient fortifiée dans la foi et dans l'espérance, et qu'elle avait acquis un amour plus tendre pour Dieu, une connaissance plus intime de soi-même, plus de patience et d'humilité et une plus grande puissance sur ses passions. Elle nous remercia tous ensuite de ce que nous avions fait pour elle, et s'en retourna joyeuse avec sa famille.

Si les possédés peuvent voir le mal sous l'enveloppe corporelle dont il se couvre, ils peuvent le contempler aussi dans sa personnalité concrète, et le démon ne peut pas plus se cacher à leurs regards qu'il ne peut se soustraire à ceux des saints qui sont doués du don de clairvoyance. Ce n'est plus sous la forme d'un animal qu'il se présente alors. Le lion, l'ours, le serpent, le dragon, le taureau, le chien, le loup, le chat, le coq, le corbeau, le vautour, la mouche, l'araignée, le crapaud, l'écureuil, tous ces types d'une langue symbolique, qui expriment d'une manière figurée la nature du mal, disparaissent ici. Quelquefois le démon se manifeste comme quelque chose qui n'a point de forme. Une femme de Bénévent passait pour être possédée. Un prêtre lui ayant demandé ce qu'elle voyait, elle répondit qu'elle voyait quelque chose de noir, qui semblait d'une main la prendre par les cheveux et de l'autre chercher à se saisir d'elle et à l'enlacer ; mais qu'ensuite elle voyait venir quelque chose de blanc, qui faisait fuir la chose noire qui lui avait apparu. (A. S., 20 mart.) Cependant, c'est d'ordinaire sous la forme ou plutôt sous la caricature de l'homme que le malin esprit se montre. Lorsqu'on demandait à la jeune fille de Leuwenburg, dans ses moments de repos, comment elle se

trouvait, elle ne se souvenait plus de ce qui s'était passé, et répondait quelquefois qu'il lui semblait voir devant elle des bourreaux tout noirs qui voulaient la pendre, et qu'elle les mettait en fuite en priant. Le 12 avril, vers le soir, elle vit devant son lit un grand homme noir, qui lui présentait un couteau, en l'engageant à se couper le cou. Le lendemain, un autre vint avec une épée, et lui dit qu'il n'était pas le même que celui qu'elle avait vu la veille, mais un de ses serviteurs. (Seiler *Dæmonomania*.) Paule de Canthiana était possédée d'un grand nombre de démons, dont elle fut délivrée, à l'exception d'un seul, qui était le chef de tous les autres. Celui-ci, ayant été conjuré, lui apparut sous une forme visible pendant toute la nuit, cherchant à lui persuader qu'elle ne pouvait jamais espérer d'être guérie. Il encourageait en même temps à persévérer les démons qui lui étaient soumis, leur disant qu'on ne parviendrait jamais à les chasser. (A. S., 16 mai.)

Au reste, la forme humaine est symbolique, aussi bien que la forme purement animale, et elle n'épuise pas plus que celle-ci toute la nature du mal. Césaire d'Heisterbach raconte à ce sujet le fait suivant. Il y a douze ans, pendant que Guillaume, abbé de Sainte-Agathe, de l'ordre de Cîteaux, allait à Eberbach, se trouvant à Cologne, il dit à un moine qui l'accompagnait et à un frère de son ordre, nommé Adolphe : « Je voudrais bien exercer une œuvre de miséricorde, et visiter la sœur de notre frère lai d'Eberbach, qui est possédée, afin de donner à celui-ci de ses nouvelles. » Ils acceptèrent ce que l'abbé leur proposait, et eurent avec la possédée un entretien sur lequel nous reviendrons plus tard. Comme ils étaient sur le point de partir, le moine et le frère lai prièrent l'abbé de commander au démon de se montrer à eux sous sa forme naturelle. L'abbé répondit : « Cela ne me paraît pas bien. » Mais eux persistant dans leur demande, il se laissa enfin persuader, et dit au démon : « Au nom de Dieu, je t'ordonne de paraître devant nous dans ta forme naturelle. » Le dé-

mon répondit : « Êtes-vous vraiment décidés à ne pas partir d'ici jusqu'à ce que vous m'avez vu dans ma forme naturelle ? » L'abbé lui répondit : Oui ; et tout aussitôt la femme commença à enfler sous leurs yeux , et à grandir comme une tour. Ses yeux lançaient des étincelles, et répandaient une fumée comme celle d'une fournaise. Le moine, à cette vue, tomba d'épouvante ; le frère lai s'évanouit, et il en aurait été de même de l'abbé s'il n'avait eu plus de courage, et s'il n'avait vite ordonné au démon de reprendre sa première forme. Après avoir raconté ce fait, Césaire ajoute : « Si tu ne crois pas à mes paroles, interroge les témoins eux-mêmes ; ils vivent encore, je pense ; ce sont des hommes recommandables et religieux, ils te diront la pure vérité. »

Allération
des autres
sens.

Ce n'est pas le sens de la vue seulement qui est affecté de cette manière dans la possession : les autres sens subissent aussi des altérations semblables. L'oreille est fatiguée par des voix effrayantes du dedans ou du dehors , de près ou de loin , par des bruits étranges , par des pas , par des rires ou par des soupirs , tandis qu'une odeur insupportable infecte l'odorat. Le sens commun est également troublé dans ses fonctions. Les malades s'imaginent quelquefois qu'on les tire de leur lit, ou qu'un autre vient se placer près d'eux , qu'on les brûle , qu'on leur rase les cheveux qu'on les fouette , qu'on les jette de haut en bas , qu'on les serre dans des coins ; et souvent en effet il leur arrive quelque chose de semblable. Ainsi , bien souvent le démon prenait à la gorge Humiliana de Cerchis , comme s'il eût voulu l'étrangler. Mais comme il ne pouvait atteindre son but , il lui liait les pieds et les mains , de sorte qu'elle ne pouvait ni se courber ni se remuer. Lorsqu'elle pouvait faire le signe de la croix, elle chassait par là l'ennemi ; sinon elle devait s'abandonner à la Providence. Le démon lui apparut un jour sous la forme d'un grand dragon qui la regardait avec des yeux terribles ; elle fut tellement effrayée qu'elle se sauva dans sa cellule. Elle parvint enfin

Humiliana
de Cerchis.

à s'en débarrasser en le conjurant ; mais il laissa dans sa cellule une puanteur insupportable. Il revint quelques jours après, et apporta un vrai serpent, qui se tenait près d'elle dans ses prières, la queue à ses pieds, et la gueule près de sa tête ; de sorte que la peur l'empêchait de prier et de dormir. Aussi quand elle se couchait, elle roulait toujours ses draps autour de ses pieds, et les attachait avec des liens, afin que le serpent ne pût s'y glisser et toucher son corps. Elle supporta longtemps avec patience cette incommodité. Un jour enfin il lui échappa de dire au dragon : « Je t'ordonne au nom de mon bien-aimé Jésus de rouler tes anneaux. » Il le fit à l'instant, réunissant sa tête et sa queue. Elle, le prenant alors avec les deux mains, le porta à la fenêtre de sa tour, et le jeta en disant : « Va-t'en et laisse-moi tranquille, car tu ne m'es d'aucun profit. » Le serpent disparut en effet. (A. S., 19 mai.)

CHAPITRE XXVI.

Influence de la possession sur les facultés spirituelles. Les démons à Prémontré. Les possédés voient à distance.

Lorsque la possession affecte ainsi le sens intime, la mémoire est de toutes les facultés de l'âme la première qui subit l'influence du démon ; et les possédés alors ne se ressouviennent presque plus dans leurs moments lucides de ce qu'ils ont fait dans leurs accès. D'un autre côté, l'imagination est plus ou moins troublée et déréglée. Saint Norbert avait établi son petit troupeau à Prémontré : il lui avait donné une règle et des supérieurs, bâti une église ; et après avoir recommandé à ses moines de garder la paix entre eux, il était parti, selon sa coutume, pour annoncer ailleurs la parole de Dieu. Le démon profita de son absence pour jeter le trouble dans la nouvelle communauté. Des

Les démons
à Prémon-
tré.

fantômes terribles troublèrent l'imagination d'un grand nombre de frères : il leur sembla que les ennemis qu'ils avaient eus dans le monde venaient à eux en armes, à pied ou à cheval, pour les attaquer. Dans leur effroi, ils se préparèrent à se défendre, et, armés de bâtons et de pierres, ils frappaient autour d'eux sans pitié. Il leur semblait qu'ils donnaient et recevaient des blessures, qu'ils assommaient leurs ennemis ou qu'ils en étaient assommés. D'autres frères accoururent, leur demandant la cause de leur fureur; et faisant le signe de la croix, ils mirent en fuite les fantômes. Mais les autres les poursuivirent en les provoquant, et ne revinrent à eux que peu à peu. Quelques-uns, frappés plutôt par le côté ridicule que présentait cette affaire, abandonnèrent la communauté.

Mais le démon ne laissa pas pour cela tranquilles ceux qui étaient restés. Il y avait parmi eux des hommes de tous les pays, de toutes les conditions et de tous les âges. Parmi les plus simples, il y en avait un qui prétendait expliquer les prophéties de Daniel sur les quatre et les sept cornes, et qui parlait beaucoup de l'Antechrist. Il fut tout à coup attaqué d'une maladie très-dangereuse, et se mit à dire de grandes choses de lui-même et des frères qui s'étaient rassemblés autour de lui pendant qu'on lui donnait l'extrême-onction. Il disait de lui que le soir même il serait ou avec les anges dans le ciel, ou avec les religieux au chœur. Il disait des autres qu'il avait vu dans son extase celui-ci appelé à l'éternité, celui-là dans le ciel; que celui-ci serait pape un jour, que cet autre gouvernerait un grand nombre de frères : puis il sembla se disposer à rendre le dernier soupir; et étant resté ainsi une heure couché par terre, il se leva tout à coup au son des vêpres, et se rendit avec les autres au chœur. Bientôt un autre prit sa place, et entreprit comme lui d'expliquer l'Apocalypse. Il parvint même à se faire passer pour prophète. Le démon sus-cita une haine profonde entre lui et celui qui l'avait précédé dans cet état, de sorte qu'ils s'en

voulaient à la mort. La position devenait délicate, car Norbert était toujours absent. Cependant on renferma le possédé; et le Prieur étant venu le trouver pendant la nuit, il lui cria de la chambre où il était renfermé, quoiqu'il ne pût le voir : « Voilà le maître qui vient, qu'il soit maudit. Fermez promptement la porte. » Le Prieur entra, et lui demanda : « Que dis-tu? — Ne me demande pas ce que je dis, ni qui je suis; je ne répondrai à aucune question. Va-t'en vite comme tu es venu, autrement tu t'en trouveras mal. » Le Prieur l'adjura au nom du Seigneur de dire qui il était. Le démon se mit alors à crier : « Malheur, malheur à moi ! Comment dois-je commencer ? Je suis le même démon qui était dans la jeune fille de Nivelles avant ton maître Norbert, le chien blanc. Maudite soit l'heure où il est né. »

Le prieur, sûr maintenant de son affaire, convoqua tout le couvent. On ordonna des jeûnes et des prières, et on alla en procession au lieu où était le démon. Celui-ci commença de son côté à entrer en fureur et à crier : « Les nôtres vont venir nous aider, nous sommes en grand nombre; nous les broierons comme la meule du moulin broie le blé, et nous les anéantirons. » Le Prieur répondit : « Fais-le, si Dieu t'en donne le pouvoir. » Le démon, se tournant alors vers lui, comme s'il eût voulu déchirer ses vêtements, lui dit : « Crois-tu que tu es le maître de ceux-ci ? » Puis montrant du doigt la croix que portait un enfant : « Voici le maître, dit-il, et non pas toi ! Tu ne me feras pas bouger, toi; mais c'est celui-là qui me tourmente. » On détacha le possédé : mais comme on avait beaucoup de peine à le tenir, un des plus jeunes clercs, plus fidèle que les autres à pratiquer l'obéissance, dit que, si on le lui ordonnait, il tiendrait le possédé et le garderait seul. On le fit, et les autres moines s'en étant allés, ce frère resta seul auprès du possédé et le conduisit auprès du bénié. Le démon, à sa vue, trembla comme un enfant devant la verge, et l'on prononça sur lui les exorcismes. Tous s'éton-

naient des paroles infâmes qu'il proférait. Après avoir beaucoup fatigué le possédé, le démon se posa alors sur sa langue, qu'il tenait allongée hors de la bouche, et, prenant la forme d'un grain noir, il se mit à crier : « Regardez, je suis ici, mais vous ne me ferez pas encore sortir aujourd'hui. » On lui répondit : « Tu es un menteur et dès le commencement tu n'es pas resté dans la vérité. » Il partit quelques instants après, laissant après lui une odeur infecte, et le malade guérit peu à peu. (*Vita S. Norberti*, c. 11.)

On sent dans ce récit la vérité des faits, mais en même temps la source du mal. Saint Norbert avait réuni en ce lieu des hommes de tout âge, de toute condition, des dispositions et des caractères les plus opposés, des hommes grossiers, mais énergiques, ayant des passions violentes et des instincts sauvages, et s'appuyant surtout sur la force, des hommes enfin tels qu'ils existaient à cette époque. Le saint leur avait communiqué son enthousiasme, et leur avait donné tout à coup une autre direction. Mais à ces hommes, accoutumés depuis longtemps à porter les choses à l'extrême, il n'avait pu inspirer cette mesure qui est nécessaire même dans le bien. Aussi à peine fut-il parti que le désordre commença. Chez les plus violents, la nature, sortie de ses limites, devint en quelque sorte une magicienne, et suscita dans leur esprit des fantômes qu'ils prirent pour des réalités. De là ces luttes et ces combats contre des ennemis imaginaires. Chez d'autres, le mal s'était produit dans les régions spirituelles : ceux-ci devinrent clairvoyants, et comme ils manquaient de discrétion, il s'éleva parmi eux de faux prophètes. Les prophéties de Daniel et de l'Apocalypse fournirent des fantômes à leur imagination et un aliment à leur orgueil. Mais lorsque l'orgueil et la violence s'établissent dans le cœur de l'homme, bientôt s'ouvrent pour lui les sombres abîmes qui conduisent au royaume du mal, et le démon trouve un facile accès dans une nature

exaltée, et qui s'enivre de ses propres illusions. C'est ainsi que le démon s'empara de ces religieux, et la possession suivit son cours ordinaire.

Les possédés ont ordinairement la faculté de voir de très-loin les objets. Lorsque la jeune fille de Lewenburg était au plus mal, Seiler venait presque tous les jours chez elle. A chaque fois, dès qu'il sortait de chez lui, la possédée le sentait venir. Un jour qu'elle était dans l'église, un filou marchand de poisson ayant volé une bourse qui renfermait neuf thalers, elle cria : « Au voleur, au voleur ! » Elle le nomma plus tard, et le démon dit que c'était lui qui avait inspiré à cet homme son coupable dessein. (Seiler, *Dæmonomania*, c. 3.) Saint Germain étant arrivé sur le bord d'un fleuve, et n'ayant point trouvé de barque pour passer, un possédé s'écria : « Germain n'a point de barque pour passer la rivière. » Sur la parole de ce possédé, on envoya une barque au saint. On peut ranger dans la même classe de faits ce qui arriva une autre fois au même saint. Un homme nommé Janvier, qui était employé dans le trésor public, vint un jour pour le visiter. En s'en retournant, il perdit un sac d'argent, qui fut trouvé par un possédé. Janvier vint prier le saint de lui rendre l'objet qu'il avait perdu. Germain, accoutumé à voir et à traiter des possédés, s'en fit amener un, après avoir inutilement cherché pendant quelque temps à retrouver le sac d'argent. Le possédé qu'on lui amena était précisément celui qui avait trouvé le sac. L'évêque lui dit qu'il devait connaître le fait. Le possédé répondit que non. Germain le fait conduire à l'église, et se prosterne en prière devant tout le peuple. Le malheureux se sent ému aussitôt, et remplit l'église de ses cris. Il demande un prêtre, et avoue sa faute. On rapporta l'argent qui avait été volé, et le voleur fut délivré. (A. S., 31 jul.) A Sienne, une jeune fille de huit ans, possédée, parlait latin, répondait aux questions les plus profondes, découvrait les péchés et les secrets les plus cachés. Elle fut délivrée par les prières de sainte Cathé-

Les possédés voient à distance.

rino de Sieme. Mais celle-ci s'étant éloignée, le démon revint et lutta contre elle jusqu'à la quatrième heure de la nuit, menaçant toujours de rentrer en elle. Elle s'abandonna à la volonté de Dieu. Le démon, vaincu par son humilité, perdit ses forces, et se borna à produire dans la gorge de la jeune fille des rétrécissements et des gonflements. La sainte fit sur elle le signe de la croix, et elle fut guérie. (*Vita S. Catharinæ*, p. II, c. 13.)

De même que tout ce qui tient à l'esprit de mensonge, cette vue des possédés est souvent trompeuse. Il y avait près de Lucques une jeune fille nommée Judith. Ses parents l'avaient fiancée à un jeune homme. Celui-ci ayant voulu un jour exiger d'elle qu'elle s'abandonnât à lui, elle n'y voulut point consentir. Là-dessus elle sortit pour laver du linge. Le jeune homme lui dit en colère : « Que Dieu te maudisse, et que le diable soit avec toi. » La jeune fille s'en alla à la rivière, très-effrayée des paroles qu'elle venait d'entendre. Le démon en prit occasion de l'attaquer; car il s'empara d'elle sous la forme d'une corneille qui poussait des cris affreux. Il resta caché en elle pendant quelque temps. Après les noces, son mari la crut folle, parce qu'elle niait tout ce qu'il affirmait, et qu'elle affirmait tout ce qu'il niait. Il la renvoya donc à ses parents comme une femme qui lui était tout à fait inutile. C'est alors que le démon commença de se montrer, et de la tourmenter de la manière la plus cruelle. On fut d'avis de la conduire à saint Pothée. Mais le démon s'écria : « Jamais celui-ci ne pourra me chasser; c'est à saint Just que le Tout-Puissant a réservé cet honneur. » Interrogé sur son nom et ses fonctions, il se nomma *gardien des grenouilles*. La jeune femme, ayant été conduite à l'église des saints Juste et Clément, se tenait jour et nuit devant l'autel, et l'on voyait pendant la nuit sortir de sa bouche un enfant enflammé, qui, après avoir fait le tour de l'autel, rentrait en elle. Elle fut guérie trente jours après. (A. S., 5 jun.)

La négation du vrai et l'affirmation du faux appartiennent

essentiellement au démon, qui est un esprit de mensonge et d'erreur, et c'est pour cela qu'il est insensé de chercher la vérité de ce côté, lors même que par les exorcismes on croit l'avoir contraint à la dire. Le même abbé Guillaume de Sainte-Agathe qui avait sommé le démon de se montrer dans sa forme naturelle voulut aussi, après l'avoir conjuré, le questionner sur l'état des âmes des frères qui étaient morts, soit à Éberbach, soit à Sainte-Agathe. Le démon lui donna des renseignements très-exacts et des détails qui ne pouvaient être connus de la possédée, soit sur ceux qui étaient dans la gloire, soit sur ceux qui étaient encore dans le purgatoire, de sorte que l'abbé était dans l'étonnement. Un frère ayant demandé au démon s'il n'avait rien de particulier à lui dire, il lui répondit qu'il avait caché la veille douze deniers à l'insu de l'abbé, et que déjà antérieurement, dans un temps de cherté, il avait donné aux pauvres sans permission du blé du couvent, et que par conséquent il était un voleur. Ici le contrôle était possible; et dans les choses de ce genre l'on peut quelquefois s'en rapporter aux paroles des possédés; mais nous verrons dans le cours de cet ouvrage combien il est dangereux de chercher la vérité auprès de l'esprit de mensonge.

CHAPITRE XXVII.

De la délivrance des possédés. L'Eglise considérée dans ses rapports avec les possédés. Comment ceux-ci ont horreur de tout ce qui tient à l'Eglise. Histoire d'une religieuse. Le diable parle par la bouche des enfants. Histoire touchante d'un enfant. La vérité arrachée au démon dans les possédés.

Dans la possession, les deux natures dont se compose la personnalité humaine sont assujetties au démon. Il y a entre celui-ci et l'âme de celui qu'il possède une liaison

mystérieuse et horrible, et comme une affreuse communauté qui cherche une expression matérielle dans les organes. Cette expression, c'est la maladie physique qui accompagne le mal psychique, aussi nécessairement que le corps est uni à l'âme. Pour que le mal physique disparaisse, il faut d'abord que les liens spirituels qui unissent ces deux puissances soient brisés. La communauté réciproque qui existe dans la possession entre le démon et l'homme peut être détruite, ou du côté de l'homme, ou du côté du démon. L'homme se soustrait à la puissance du démon en développant le bien et en corrigeant le mal qui est dans sa nature. Cette entreprise, il est vrai, rencontre de grandes difficultés dans la possession, à cause des influences mauvaises que l'âme reçoit continuellement du démon. Quoiqu'il puisse être chassé de l'homme qu'il possède, lorsque celui-ci s'efforce, avec le secours de la grâce, d'acquiescer la perfection chrétienne, cependant, comme la possession est le résultat d'une permission divine, il faut que Dieu intervienne pour forcer le démon à faire ce qu'il ne ferait jamais de lui-même. Or, cette intervention doit être produite par une autre communauté, liée à Dieu par des liens intimes, et essentiellement ennemie de celle dont le démon est le principe. Cette communauté, c'est l'Église, qui a reçu de Dieu le pouvoir de chasser les démons en invoquant son nom et en faisant usage des moyens qu'il lui a donnés.

Cependant la société qui s'établit entre l'homme et le démon dans la possession a pour but, dans les desseins de Dieu, de punir et d'amender le premier; de sorte que le démon acquiert par là une sorte de droit sur celui que Dieu lui a livré pour ainsi dire. Le rit extérieur que l'Église emploie pour chasser les démons ne suffirait donc pas si son action n'était préparée et fortifiée par un renoncement sincère au péché. Sans cela la séparation entre l'homme et le diable ne saurait être complète. Dans la possession, le démon s'est établi et comme incarné dans le

corps de l'homme, et, par suite de cette union, la vie est sortie, pour ainsi dire, de ses limites naturelles. Privée de cette mesure salutaire qui en règle les mouvements, elle passe désormais d'un extrême à l'autre. Une action et une réaction continuelle et violente se manifestent au dehors par des symptômes extraordinaires, et la vie flotte dans une sorte de mauvais milieu entre un état régulier et un état *sous-naturel* et déréglé. Pour que l'ordre soit rétabli, il faut que la racine du mal soit détruite; et c'est là également l'affaire de l'Église. Le procédé qu'elle emploie doit avoir un double côté et un double but. Il doit, d'une part, s'opposer à la contagion qui s'est introduite dans l'homme, et de l'autre favoriser et développer en lui les bons éléments que Dieu y a déposés. Bien souvent l'Église a réussi par l'emploi de ces seuls moyens à chasser les démons.

Mais la maladie diabolique qui constitue la possession a sa racine dans les organes du corps humain, et, sous ce rapport, elle a, comme toutes les maladies corporelles, ses causes, ses prédispositions, son cours, ses périodes, ses symptômes intermittents ou continus et sa terminaison enfin dans la mort ou dans la guérison. La possession peut donc, comme maladie physique, être étudiée aussi et traitée par le médecin. S'il voulait, il est vrai, en entreprendre seul la guérison, il montrerait par là qu'il s'attache plutôt aux symptômes qu'au principe même du mal; mais il peut très-bien aider l'œuvre de l'Église, et joindre aux remèdes spirituels qu'elle emploie les remèdes corporels de son art, en observant toujours néanmoins un parallélisme exact entre la science et la théologie. L'Église, qui connaît si bien la double nature de l'homme, loin de rejeter le ministère du médecin, le respecte, au contraire, et est souvent la première à le provoquer. Ainsi, quoique jamais aucun médecin n'ait guéri seul une véritable possession, son assistance est précieuse néanmoins; et l'emploi simultané du triple secours de la médecine, de l'Église et de la volonté

de celui qui est possédé arrête ordinairement d'une manière bien plus énergique et bien plus prompte la triple complication de cette maladie horrible et mystérieuse.

« J'établirai une inimitié entre ta semence et celle de la femme : tu lui mordras le talon ; mais elle t'écrasera la tête. » C'est sur ces paroles que reposent à la fois et la puissance de l'Église et ses rapports avec cette société satanique qui existe entre le diable et ses partisans. Quelque acharné que soit le combat entre l'Église de Dieu et celle du démon, la première ne peut être blessée que dans sa partie la plus extrême, dans son talon, comme parlent les livres saints, tandis qu'elle écrase de son pied la tête du serpent infernal, c'est-à-dire le lieu même où est comme concentré son venin. Partout et toujours l'Église de Dieu a le dessus, la droite et le devant sur la cité du diable. Le talon de la première, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus infime, est en contact et en lutte avec la tête de la seconde, c'est-à-dire avec ce qu'elle a de plus fort et de plus élevé. Celle-là, retranchée pour ainsi dire dans sa vie intime comme dans une forteresse, manifeste à tous les regards sa force et sa puissance, pendant que celle-ci trahit involontairement le secret de sa faiblesse. Les esprits déchus étaient à l'origine au-dessus de l'homme, dont la nature est mixte ; les degrés dont se composait leur hiérarchie étaient déterminés par leur proximité plus ou moins grande avec Dieu : mais, depuis qu'ils sont tombés, Dieu les a rejetés loin de lui, et leur a assigné pour séjour un lieu situé bien au-dessous du lieu de l'Église. Celle-ci donc, en tant qu'elle milite sur la terre, lutte sans cesse contre Satan et les siens, parmi lesquels doivent être comptés les possédés, lors même que la possession n'est point le résultat du péché. Les deux armées sont en présence, l'une recevant les influences de l'enfer, l'autre forte de la protection de Dieu ; il n'est donc pas étonnant que celle-ci finisse toujours par triompher au nom du droit, de la vérité et du bien. L'issue du combat paraît incertaine d'abord ; mais, malgré tous les efforts du démon, il ne peut

cache le signe de la malédiction qu'il porte au front. Le sentiment de sa faiblesse ne le quitte jamais, et le rend timide et incertain. Toujours, quoi qu'il fasse, il est forcé de reconnaître à la fin la supériorité de l'Église et d'incliner son front devant elle. Une inimitié profonde, et en même temps une crainte secrète à l'égard de l'Église et de tout ce qui tient à elle, forme le caractère de la possession à tous les degrés.

Un des signes auxquels on a coutume de reconnaître les possédés, c'est qu'ils ont peine à regarder un prêtre, ou à soutenir son regard; et lorsque celui-ci leur impose les mains, on a remarqué bien souvent que les parties couvertes par cette imposition ruisselaient de sueur. Les possédés racontent que les jours de dimanche et de fêtes, particulièrement pendant le service divin, ils sont plus tourmentés que dans les autres temps; car ce qui glorifie les saints doit être pour eux un supplice. (*Act. Sanct.*, avril., p. 718.) Le service divin est pour eux un objet d'horreur, et ils n'y assistent que malgré eux. Catherine Somnoata, qui avait sept démons, était agitée d'une telle peur que même dans les nuits les plus froides elle se sauvait de son lit, malgré la neige ou la tempête. Toutes les parties de son corps saignaient alors en abondance. On lui arrachait son fils des bras, et on le jetait contre terre; quelquefois aussi on la prenait à la gorge pour l'étrangler. Mais elle était particulièrement tourmentée par les démons pendant le service divin; ils lui rendaient alors odieuse et insupportable la sainte hostie. (*Miracula S. Rosalinæ*, c. III, 34.)

Une religieuse qui fut possédée du temps de sainte Collette était quelquefois étendue sur son lit pendant trois jours sans rien dire, les membres roides; de sorte qu'on les aurait brisés plutôt que de les ployer. Sa bouche avec cela était ouverte d'une manière si affreuse qu'on aurait pu y mettre un pain. Ses yeux aussi étaient ouverts; et elle restait ainsi sans parole ni sentiment, sans boire ni

Horreur des possédés pour tout ce qui tient à l'Église.

Histoire d'une religieuse.

manger, et sans donner aucun autre signe de vie qu'une plainte sourde et lamentable, où l'on distinguait deux voix. D'autres fois, agitée d'une fureur indicible, elle faisait ployer le fer comme une branche verte, poussant en même temps des cris affreux et qui n'avaient rien d'humain. Cette fureur montait parfois à un tel degré qu'elle ressemblait à une bête féroce, et répandait du sang par les yeux, par les joues, par les oreilles, par la tête et par tous les membres de son corps. Ni l'eau bénite, ni le signe de la croix, ni aucune prière ne pouvaient l'apaiser. C'était pour les autres sœurs une grande incommodité; car il fallait bien souvent plus de six d'entre elles pour la tenir. Ce n'était même pas trop parfois de toutes les sœurs du couvent; car autrement elle se serait fait beaucoup de mal, et aurait pu en faire beaucoup aux autres. Il est remarquable que pendant une année que dura cet état de fureur il se produisait toujours au moment du service divin et de la messe. Après s'être reposée depuis complies jusqu'à matines, elle retombait aussitôt dans ses accès, et l'on devait laisser plusieurs sœurs auprès d'elle pour la tenir, quoiqu'elle fût attachée, ce qui empêchait celles-ci d'aller à l'église, à leur grand déplaisir. Il en était ainsi depuis le sou de prime jusqu'à la fin de la messe, et, en général, à toutes les heures canoniales. Dieu permit enfin que les sœurs se souvinssent de la bienheureuse Colette, qui était éloignée alors. Elles lui écrivirent tout ce qui s'était passé, et lui demandèrent le secours de ses prières. Elle le leur accorda, et la maladie disparut peu à peu. (*Act. Sanct.*, 6 mart.)

Les possédés ne peuvent souffrir qu'on leur parle des choses saintes; ils blasphèment à la vue des objets saints, ou quand on leur dit à l'oreille ces mots: « Tu as abandonné le Dieu qui t'a donné l'être, et tu as oublié le Seigneur ton Créateur. » Kortholten, parlant d'un enfant possédé qu'il avait observé, et de l'horreur qu'il témoignait de Dieu et des choses divines, continue en ces termes: « Il ne nommait jamais par leur vrai nom l'Église, la chaire et

les autres choses appartenant au culte divin ; mais il se servait de périphrases ; souvent même il donnait à Dieu et au Christ des noms abominables. Il ne pouvait souffrir ni les prières ni les chants pieux , qui lui étaient surtout insupportables lorsque les petits enfants chantaient ensemble. Le démon qui le possédait entraînait en fureur lorsqu'on lui rappelait que cet enfant dont il s'était emparé avait renoncé à lui et à ses œuvres dans le baptême. Il ne pouvait même entendre parler du baptême. Il en était de même lorsqu'on louait devant lui la toute-puissance de Dieu , et qu'on le méprisait au contraire , lui Satan , comme un esprit impuissant , qui ne pouvait rien sans la permission divine. Si les choses saintes et spirituelles étaient pour lui un objet d'horreur , il prenait , au contraire , un grand plaisir aux chansons mondaines , aux paroles impies , indécentes ou à double sens . Tel était aussi ce possédé qu'on amena à saint Héribert , archevêque de Cologne , pendant qu'il prêchait sur la chute du premier homme et sur les défaites du démon. Le possédé , entendant ces choses , devint furieux , et poussa un grand cri. Le saint , touché de compassion , se recueille , fond en larmes , et raconte de nouveau les défaites du malin esprit. Le possédé se calme , puis demande qu'on lui ôte ses chaînes , et se trouve parfaitement guéri. (*Act. Sanct.*, 16 mart.)

Plusieurs ne peuvent voir une image de saint sans éprouver des convulsions ; d'autres ont des crampes quand on leur met la Bible sur la tête. La simple vue d'une église leur est quelquefois insupportable , et leur horreur augmente à mesure qu'ils en approchent. Une fois qu'ils y sont entrés , il semble qu'une force mystérieuse les repousse de l'autel à mesure qu'ils avancent vers lui , tandis qu'au contraire les saints semblent attirés par une puissance douce et forte à la fois vers le sanctuaire. Le point central de ce mouvement d'attraction et de répulsion , c'est l'auguste sacrement qui repose sur l'autel. C'est lui aussi qui excite dans les possédés la plus grande résistance ; et souvent , dès qu'il

paraît, ils sont saisis d'un violent accès de fureur. Une petite fille de neuf ans, qui était possédée par suite d'une malédiction, montrait cette horreur intérieure. Lorsque le Saint Sacrement passait près de sa maison, elle refusait de l'adorer; il fallait la forcer pour qu'elle le regardât seulement passer. Et aussi longtemps qu'elle le voyait, elle plaisantait de la manière la plus indécente, et tirait la langue contre lui. On lui donna du pain béni au nom de saint Nicolas de Tolentino, mais elle le cracha. On lui ouvrit la bouche de force, et on lui donna de nouveau de ce pain; mais comme elle le cracha encore, on le trempa dans l'eau, et on le lui mit de force dans la bouche. Elle se calma aussitôt et fut guérie. (A. S., 10 sept.)

Une religieuse
de Citeaux

Les possédés se plaignent souvent qu'ils entendent intérieurement une voix qui leur conseille de dire ou de faire des choses impies ou inconvenantes. Ils disent que ces choses leur viennent malgré eux, et leur sont imposées par quelqu'un qui leur parle intérieurement. Quelques-uns même ont assuré qu'ils sentaient dans leur bouche comme quelqu'un qui contredisait toutes les paroles que le prêtre leur adressait. Ainsi il y avait dans un cloître de l'ordre de Citeaux une religieuse que le démon entreprit de pousser au désespoir, sachant qu'elle avait de bonnes intentions, mais qu'elle était pusillanime. Il lui inspira donc des pensées de blasphème et d'impureté, de sorte qu'elle croyait avoir perdu la foi. Elle résista pendant quelque temps; mais comme elle ne s'ouvrait à personne, elle finit par succomber à la tentation. Elle ne pouvait plus ni prier ni se confesser; et quand elle se décidait à le faire, persuadée ou forcée par les menaces des sœurs, elle ne pouvait demander pardon à Dieu, de sorte qu'elle était privée des sacrements, et ne pouvait pas même assister aux offices de l'Eglise. Plus d'une fois elle avait voulu se tuer; le bien lui était odieux, et le démon vomissait par sa bouche d'horribles blasphèmes. On la conduisit à sainte Marie d'Oignies; et celle-ci, ayant pitié d'elle, lui donna asile non-seulement

dans sa cellule, mais encore dans le fond de son cœur. Mais, malgré ses prières, le démon ne voulait pas partir. Elle s'imposa alors un jeûne de quarante jours, ne prenant rien pendant tout ce temps que deux ou trois fois la semaine. Après ces quarante jours, le démon quitta la jeune fille, et il apparut à Marie d'Oignies, comme s'il eût tiré ses propres entrailles et qu'il les eût chargées sur lui. C'était une image et un symbole de son état invisible. Il demanda miséricorde, et avoua qu'il était contraint de faire tout ce qu'elle lui ordonnait. Elle consulta ses amis pour savoir ce qu'elle ferait. L'un lui conseilla de chasser le diable dans un désert; un autre de le renvoyer en enfer. Elle choisit ce dernier parti. Le démon descendit aux enfers en poussant des hurlements affreux, et elle aperçut parmi les esprits infernaux un grand mouvement, comme si un de leurs chefs était descendu vers eux. (*Vita S. Mariæ Oignacensis*, p. 644.)

On amena au tombeau de saint Ursmar une possédée qui remplissait l'église de ses mugissements et de ses aboiements. On récita sur elle les Litanies, et le prêtre, troublé par ses cris, s'étant trompé dans un endroit, elle lui dit : « Tu mens et tu lis mal. » (A. S., 18 avril.) Les chants de l'Église exercent une action puissante sur la possédée qui est à Rome en ce moment. Mais parmi tous ces chants le *Magnificat* est le plus puissant; dès qu'on commence à le chanter, elle entre aussitôt en fureur; ses gestes prennent une expression plus ou moins terrible, selon les différents versets de ce cantique. Aussi, pour la calmer dans ses paroxysmes, il suffit bien souvent de la menacer de le chanter. Il en est de même du premier chapitre de l'évangile selon saint Jean. Ordinairement son exorciste le lui récite en latin, et dès le premier mot elle devient furieuse. Une fois, au lieu de la Vulgate, il prit le texte grec, et les mêmes phénomènes se manifestèrent. Une autre fois il omit à dessein un verset; elle se mit à rire en lui disant : « C'est bien, tu as passé le cinquième verset. » (Ce fait a été communi-

qué à l'auteur par l'évêque d'Eichstadt.) Le démon se plaît aussi quelquefois à faire parade de sa science des Écritures. En 1126, pendant que saint Norbert était à Nivigella, on lui amena une jeune fille de vingt ans qui était possédée du démon, pour qu'il pût du moins la voir et la toucher. Le saint, revêtu de l'aube et de l'étole, commença les exorcismes, et lut plusieurs évangiles sur la tête de la jeune fille. Mais le démon lui dit en se moquant : « Tu as beau faire, ni toi ni aucun de ceux qui sont ici ne me fera quitter cette femme. Pourquoi le ferai-je ? Les colonnes de l'église ne sont-elles pas tombées ? » Et comme Norbert continuait, il cria : « Tu ne réussiras pas ; tu ne m'as pas encore conjuré par le sang des martyrs. » Il se mit alors, pour faire parade de sa science, à chanter par la bouche de la jeune fille tout le Cantique des cantiques ; puis, le reprenant verset par verset, il le traduisit tout du long, d'abord en langue romane, puis en allemand, quoique la possédée, dans son état de santé, ne connût rien autre chose que le Psautier. (A. S., 6 jun.)

Le diable
parle par la
bouche des
enfants.

La personne des possédés n'étant, à l'égard du démon, qu'un organe par la voix duquel il s'exprime, il n'est pas nécessaire qu'elle ait atteint sa maturité. Les enfants eux-mêmes peuvent servir d'instrument au démon sous ce rapport, d'autant plus qu'il est moins à craindre qu'ils altèrent par leurs propres conceptions celles du maître qui les fait parler. Le fait suivant nous fournit en ce genre un exemple remarquable, et nous emploierons les paroles de l'ecclésiastique lui-même en présence de qui il s'est passé. « Le 25 mai 1836, la femme de François, cordonnier à Lohr, me pria de préparer son fils Jacques, âgé de douze ans et malade, à faire sa première communion. Voyant sa mère accablée de douleur, je lui adressai plusieurs questions. J'appris que cet enfant souffrait des scrofules depuis l'âge de deux ou trois ans, et que ce mal s'était compliqué plus tard d'une maladie des os. Il ne connaissait que les éléments essentiels de la religion : du reste, il ne savait ni lire, ni

Histoire tou-
chante d'un
enfant.

écrire, ni compter. Il n'était jamais allé à l'école, n'avait jamais eu de rapports avec aucun autre enfant, et la petite chambre de ses parents, où veillait l'œil de sa mère, était pour lui le monde entier. Je le vis pour la première fois

noir qui grogne; et bien souvent je ne puis regarder ma mère, tant elle m'épouvante, car elle m'apparaît comme un énorme crapaud. Vous-même vous me faites trembler quand vous venez, car il me semble voir un chien qui veut me mordre. » Puis cet enfant, paraissant tout à coup changé et fortifié, se mit à parler d'une voix presque aussi forte que celle d'un homme et à vomir contre l'incarnation de Jésus-Christ et la virginité de Marie les obscénités et les blasphèmes les plus révoltants, appelant le missel romain un livre plein d'impostures, et plaisantant sur le mystère adorable de l'eucharistie.

Epouvanté, je me mis à prier. L'enfant, me saisissant convulsivement, s'écria avec sa voix ordinaire : « Oh! Dieu, si tu regardes mes pensées plutôt que mon cœur, je suis damné. » En prononçant ces mots, il était dans une agitation impossible à décrire. J'en profitai pour lui rappeler que les saints aussi avaient enduré des tentations semblables, et que le Sauveur lui-même avait été tenté. Je lui citai des exemples tirés de la vie des saints, et l'engageai à se recommander à leur intercession. Il devint un peu plus calme: et comme je lui racontai l'histoire de la tentation de Jésus-Christ, il dit : « Après la tentation de Jésus, les anges vinrent et le servirent; mais pour moi, j'ai beau dire au démon : Va-t'en, il reste et se moque de moi. » Je remis la confession au dimanche 4 juin, et je le laissai plus calme, après lui avoir promis d'offrir pour lui la sainte messe les jours suivants, et de le venir voir tous les jours. Le 2 et le 3, je le trouvai assez tranquille; il pria avec une dévotion extraordinaire, reçut le 4 juin le sacrement de pénitence, et le lendemain matin, qui était le dimanche dans l'octave de la fête du Saint Sacrement, je lui donnai la sainte communion. Je vis dans cette circonstance des pleurs baigner les joues d'hommes peu faciles à émouvoir. Et lorsque l'image de cet enfant se présente à mon esprit, je regrette de ne pas être peintre. J'allai le voir encore à midi. « Oh! que je suis bien, me dit-il; tout ce qui m'effrayait et me

tourmentait disparaît comme un nuage. « Cependant la maladie faisait tous les jours de nouveaux progrès. Je portai de temps en temps la communion au jeune malade. Le 9 septembre, je m'absentai pour quinze jours. A mon retour, je reçus un témoignage de reconnaissance que mon pauvre petit m'avait légué d'une voix mourante. Puisse le divin ami des enfants, au jour des rétributions, adresser au petit martyr ces paroles : « Viens, mon enfant ; le royaume du ciel est à toi. »

Quelquefois la vérité arrache au démon, par la bouche des possédés, des témoignages remarquables. Pendant qu'une femme possédée était cruellement tourmentée du démon, dans l'église de Saint-Pierre de Cologne, une autre possédée survint. Elles se mirent aussitôt à s'injurier mutuellement. Un des démons criait à l'autre : « Misérable, pourquoi es-tu tombé du ciel en suivant Lucifer ? — Pourquoi as-tu fait de même ? » répondait l'autre. Puis, comme il semblait témoigner quelque repentir, le premier lui criait : « Tais-toi, c'est trop tard ; il n'y a plus moyen de revenir sur tes pas. » On demanda à un démon ce qu'il ferait pour recouvrer la grâce dans laquelle il avait été avant sa chute. Il répondit : « J'aimerais mieux descendre en enfer, en y entraînant une âme avec moi, que de remonter au ciel. » Et comme on s'étonnait de ses paroles, il dit : « Ma malice est telle que je ne puis rien vouloir de bon. » On fit la même question au démon qui était dans l'église de Saint-Pierre de Cologne ; mais il répondit bien autrement. « S'il y avait, dit-il, une colonne de fer brûlant, couverte de couteaux et de pointes, qui s'élevât de la terre au ciel, et que j'eusse un corps passible, je consentirais à monter et à descendre cette colonne jusqu'au jugement dernier, si je pouvais par là retourner à la gloire où j'ai été primitivement. » Des ecclésiastiques lui ayant demandé qui l'avait envoyé, il répondit que c'était Dieu, qu'il avait pouvoir de tourmenter le corps de cette femme, mais qu'il ne pouvait rien sur son âme. Puis il ajouta : « Les hommes doivent apprendre

La vérité arrachée au démon dans les possédés.

par là à éviter l'orgueil, l'usure et la gourmandise. Quoique je n'aie pas le droit de parler ainsi, Dieu néanmoins m'a ordonné de le faire, et je sais bien qu'au dernier jour j'aurai plus d'âmes que lui. » (Fincelius.) Comme en ces sortes de choses il est difficile de distinguer ce qui est de l'homme et ce qui est du démon, on ne doit bien souvent y ajouter qu'une foi médiocre, à moins que des circonstances particulières ne nous permettent de porter un jugement prudent.

CHAPITRE XXVIII.

Polémique des possédés. Nicole Aubri. Une possédée calviniste. Une autre exorcisée par Luther. Les possédés discernent les choses saintes.

Il en est à peu près de même des discussions religieuses qui s'élèvent quelquefois entre des personnes possédées du démon. Si cette polémique se produit à des époques où l'esprit de secte s'agite, le démon a beau jeu. Ces controverses excitent la flamme, et répandent au loin l'esprit de secte et d'erreur. Sous le règne de Charles IX, en France, une jeune femme de la ville de Vervins, âgée de quinze à seize ans et nommée Nicole Aubry, voyait souvent un spectre qui se donnait pour son grand-père, et demandait des prières et des messes pour le repos de son âme. Bientôt Nicole fut transportée par l'esprit qui la possédait en d'autres lieux, et cela à plusieurs reprises et en présence de ceux qui la gardaient. On ne douta plus qu'elle ne fût possédée du démon, mais on ne put jamais l'en convaincre. L'évêque de Laon donna les pouvoirs nécessaires pour l'exorciser, et ordonna de faire dresser par des notaires un procès-verbal authentique sur les faits. Les exorcismes durèrent plus de trois mois, et démontrèrent d'une manière évidente la possession. Nicole était arrachée des mains de neuf ou dix hommes qui faisaient tous leurs efforts pour la retenir, et le

dernier jour seize hommes purent à peine y réussir. Lorsqu'elle était étendue par terre, elle se relevait droit sur ses pieds comme une statue, sans que ses gardiens pussent l'en empêcher. Elle parlait plusieurs langues, découvrait les choses les plus cachées, annonçait les événements qui se passaient dans des lieux très-éloignés de celui où elle était. Elle découvrit à plusieurs l'état de leur conscience. On entendait sortir d'elle trois voix différentes, et elle parlait sans difficulté, quoique sa langue sortit de plus d'un demi-pied de sa bouche. En un mot, c'était une somnambule possédée du démon.

Après que les exorcismes eurent duré quelque temps à Vervins, l'évêque fit venir Nicole à Laon, et la fit placer sur une estrade qu'il avait fait élever dans la cathédrale. Le concours du peuple fut si grand que l'on pouvait compter quelquefois de dix à douze mille personnes, parmi lesquelles il y avait beaucoup d'étrangers. Les princes et autres grands personnages qui ne pouvaient venir envoyaient des députés chargés de leur faire un rapport sur ce qui se passait; le nonce du Pape, plusieurs députés du parlement et de l'université de Paris étaient également présents. Cependant le démon, conjuré par les exorcismes, rendit de nombreux témoignages à la vérité catholique, à la présence réelle et à la fausseté du calvinisme; de sorte que les calvinistes perdirent contenance et devinrent furieux. Déjà, pendant les exorcismes qui avaient eu lieu à Vervins, et dans un voyage que Nicole avait fait à Notre-Dame de Liesse, ils avaient attenté à sa vie et à celle du prêtre qui l'exorcisait. A Laon, où ils étaient le plus nombreux, ils devinrent plus furieux encore, et l'on eut à craindre plusieurs fois une sédition. Ils parvinrent à intimider tellement l'évêque et les magistrats qu'on démolit l'estrade qui avait été élevée dans l'église, et qu'on omit la procession que l'on avait coutume de faire avant les exorcismes. Le démon, fier de sa victoire, brava l'évêque, et se moqua de lui. Les calvinistes avaient d'un autre côté persuadé aux magistrats de ren-

fermer Nicole dans une prison, sous prétexte d'examiner de plus près les faits. Mais les catholiques ayant accusé le médecin Carlier, qui était calviniste, d'avoir mis une poudre dans la bouche de Nicole pendant un de ses accès, il se trouva que cette poudre était un poison très-violent. On se décida donc à reprendre la procession, et à replacer l'estrade qu'on avait enlevée. Les calvinistes mécontents publièrent une prétendue ordonnance du seigneur de Montmorency, qui défendait de procéder à de nouveaux exorcismes, et chargeait les officiers du roi de veiller à son exécution. On cessa donc encore une fois les processions. Le démon eut triompha; et cependant il découvrit à l'évêque la supercherie, nomma tous ceux qui avaient pris part à la mystification, et avoua qu'il avait gagné du temps par la faiblesse de l'évêque, qui écoutait plutôt les hommes que la volonté de Dieu. Il déclara aussi publiquement qu'il restait malgré lui dans le corps de cette femme, qu'il n'y était entré que sur l'ordre de Dieu, et afin de convertir les calvinistes ou de les endurcir, ajoutant qu'il lui était pénible de parler ainsi contre lui-même.

Le chapitre représenta donc à l'évêque qu'il serait bon d'entreprendre deux fois par jour les exorcismes et la procession qui les précédait, afin d'exciter la piété dans le peuple. Le prélat y consentit, et tout se fit désormais avec plus de solennité. Le démon prétendit plusieurs fois que son temps avait été prolongé, tantôt parce que l'évêque ne s'était pas confessé, tantôt parce qu'il n'avait pas fait les exorcismes à jeun, une troisième fois parce que tout le chapitre et tous les officiers du roi n'avaient pas été présents. Il se répandait en imprécations contre l'Église, l'évêque et le clergé, maudissant l'heure où il était entré dans le corps de cette femme. Enfin la dernière crise arriva. Tout le peuple étant rassemblé une après-midi dans l'église, l'évêque commença les derniers exorcismes, pendant lesquels les phénomènes les plus extraordinaires se produisirent. Il voulut approcher la sainte Eucharistie des lèvres de la possédée.

Le démon la prit alors par le bras, et arracha la femme des mains des seize personnes qui la tenaient. Il la quitta enfin après beaucoup de résistance, et la laissa pénétrée de reconnaissance envers la bonté de Dieu. On chanta un *Te Deum* d'action de grâces au son de toutes les cloches. On fit pendant neuf jours des processions solennelles; on fonda une messe qui devait être célébrée chaque année, le 8 du mois de février. pour rappeler cet événement, qui fut représenté dans un bas-relief, autour du chœur, où on le voyait encore avant la révolution.

Le prince de Condé, qui venait de passer au protestantisme, poussé par quelques-uns de sa secte, fit amener Nicole et le chanoine d'Espinois, qui ne l'avait pas quittée pendant tout le temps que les exorcismes avaient duré. Il les questionna plusieurs fois, chacun en particulier; il employa les promesses et les menaces, non pour découvrir s'il y avait en eux quelque imposture, mais pour les porter au contraire à trahir la vérité. Il alla même jusqu'à promettre au chanoine de grandes dignités s'il voulait passer au protestantisme. Mais il ne put rien sur des gens qui avaient senti de si près le secours de Dieu et le pouvoir de son Église. La fermeté du chanoine et la sincérité naïve de la jeune fille durent le convaincre de la vérité des faits, et il les congédia. Il fit néanmoins prendre Nicole dans un accès de mauvaise volonté, et ordonna de la renfermer dans une de ses prisons jusqu'à ce que ses parents pussent adresser au roi Charles IX une plainte contre cette injustice. Et le roi lui rendit alors la liberté. Cependant il se convertit à cette occasion un grand nombre de calvinistes, dont les familles existent encore aujourd'hui. Florimond de Raymond était du nombre, et il a raconté ces faits dans son *Histoire de l'Hérésie*, liv. II, c. 12. Le roi, visitant plus tard la ville de Laon, se fit rendre compte des faits par le doyen de la cathédrale, qui en avait été témoin oculaire, et commanda de rendre publique cette histoire. Elle fut donc publiée avec l'approbation de la Sorbonne, en français d'abord, puis en

latin, en espagnol, en italien et en allemand. On y ajouta les rescrits de saint Pie V et de Grégoire XIII, et l'évêque de Laon en fit faire encore un abrégé. L'authenticité de la chose fit une grande impression ; mais le fanatisme des guerres civiles qui survinrent ne tarda pas à l'effacer, et fit oublier les faits qui l'avaient produite. Comme il était impossible de les expliquer par l'imposture du clergé, on eut recours à la tactique ordinaire, et l'on chercha à les ensevelir dans l'oubli.

Une possédée calviniste

Un autre fait de ce genre s'est passé dans le nord de la Pologne. En 1627, vivait à Ostroy une femme noble, qui était calviniste ainsi que tous les siens. Elle devint possédée ; et quoiqu'elle ne connût que sa langue maternelle, elle répondait en latin, en allemand et en russe à toutes les questions qu'on lui faisait en ces langues ; elle révélait les choses les plus secrètes, découvrait celles qui se passaient au loin, et montrait une force corporelle bien supérieure à celle de son sexe. Les calvinistes tinrent conseil sur les moyens de la délivrer ; mais aucun d'eux n'osant entreprendre l'affaire, on résolut unanimement de la confier aux Jésuites d'Ostroy. Le recteur du collège, auquel ils s'adressèrent, leur demanda d'abord s'ils regardaient cette femme comme vraiment possédée. Tous lui répondirent affirmativement. Il y avait parmi eux un calviniste plus exalté que les autres, qui avait dit qu'il aimerait mieux devenir chien ou porc que papiste. Le recteur, s'adressant à lui, lui dit : « Vous traitez de superstition et de fables les pratiques de l'Église et les exorcismes ? Comment se fait-il que vous y ayez recours ? Est-ce par un motif de foi ou par nécessité ? Allez trouver vos ministres : qu'ils essayent d'abord ; nous viendrons après eux, et nous verrons qui sera le plus puissant. » On lui répondit : « Quant à nos ministres, ils ne savent point exorciser les possédés ; mais si vous réussissez à guérir cette femme, nous regarderons l'Église romaine bien autrement que nous ne l'avons fait jusqu'ici. » Le recteur aspergea d'abord d'eau bénite la possédée, et plaça en

secret sur elle quelques reliques des saints de son ordre. Elle se mit aussitôt à trembler, en criant que les os de saint Ignace la faisaient beaucoup souffrir. Le recteur se fit alors apporter les *Institutions* de Calvin, avec quelques autres livres de la même espèce, et les donna à la malade, qui, contre l'attente des calvinistes présents, les prit avec joie, et parut éprouver un grand contentement. Mais le recteur y mit en secret l'image de saint Ignace, et les lui présenta ensuite une seconde fois. Elle s'enfuit aussitôt en hurlant; et forcée d'indiquer la cause de sa fureur, elle s'écria : « C'est à cause de l'image que tu as mise dans les livres. » Les assistants furent saisis d'étonnement; et l'un d'eux, incapable de se contenir plus longtemps, se mit à dire : « Vous autres papistes, vous vous entendez merveilleusement avec le diable, et vous faites de lui ce que vous voulez. »

Cette manière d'interpréter la chose éveilla le zèle de l'un des Pères qui étaient présents; de sorte qu'il dit aux calvinistes : « Eh bien! je vous offre cette alternative: je demanderai à Dieu que, si votre doctrine est la véritable, ce démon passe en moi, et décharge sur moi sa fureur; mais que si au contraire la foi catholique est la vraie foi, il passe en vous, et vous tourmente une heure seulement. » Un profond silence suivit cette proposition, aucun n'ayant le courage d'accepter la condition; et tous prièrent le recteur de guérir la malade, s'il le pouvait. Celui-ci imposa aux siens un jeûne de trois jours, des aumônes, des disciplines et d'autres bonnes œuvres. Lorsque pendant ce temps un des Pères approchait de la malade, le démon entrait aussitôt en fureur. Quand un calviniste au contraire arrivait, il l'accueillait avec joie, l'appelait son ami, se moquait des Jésuites, racontait comment il avait déjà mis une fois le feu à leur collège et pénétré dans leurs appartements pour leur jouer quelque mauvais tour. Au jour indiqué, la femme est amenée liée dans l'église des Pères, et placée devant l'autel de la sainte Vierge et de saint

Ignace. Ses hurlements épouvantèrent la foule qui était très-nombreuse et qu'un sermon du recteur toucha jusqu'aux larmes. On demanda au démon comment il était entré dans le corps de cette femme; il répondit que c'était par la magie. On lui demanda ensuite comment on pouvait l'en chasser. Il répondit : « Par la sainte Vierge et saint Ignace. » On commença les exorcismes, en recommandant au peuple d'aider le prêtre de ses prières. Le démon arracha violemment la femme des mains de ceux qui la tenaient, puis la jeta par terre, et la laissa enfin complètement guérie. On la conduisit alors devant le Saint Sacrement, et là elle fit son abjuration. (*Gloria posthuma S. Ignatii*, p. II.) Comme ces faits se sont passés dans un pays très éloigné, et que les personnages qui y ont pris part ne sont point nommés, il est permis de douter de leur parfaite authenticité. Il en est de même du fait suivant, qui nous est raconté par Staphilus, dans sa réponse à Jacques Schmi-delin, p. 404.

Une possédée exorcisée par Luther.

« Je me souviens, dit-il, d'une fille de Meissen qui était possédée du démon, et qu'on amena à Luther, à Wittenberg, en 1545, pour qu'il la guérisse. Luther se sentait peu disposé d'abord à entreprendre cette œuvre. A la fin cependant il fit amener la jeune fille dans le chœur de l'église paroissiale de Wittenberg, et là il commença à conjurer le démon en présence de plusieurs docteurs et savants dont je faisais partie. Mais dans ces exorcismes il ne suivait point les usages de l'Église catholique, mais agissait à sa manière. Le démon, loin de céder, embarrassa tellement Luther, que celui-ci voulut s'échapper du chœur; mais le démon tint les portes si bien fermées qu'on ne pouvait les ouvrir ni du dedans ni du dehors. Luther voulut dans son embarras sortir par la fenêtre. Mais les grilles de fer dont elles étaient munies ne le lui permirent pas, et il se vit ainsi forcé de rester renfermé avec nous jusqu'à ce que le sacristain nous eût donné par la grille une hache avec laquelle j'ouvris moi-même la porte. Il était curieux de

voir comment pendant tout ce temps Luther se promenait dans le chœur, pensif et inquiet. »

Les images des saints produisent bien souvent les mêmes effets qui sont attribués à celle de saint Ignace dans l'histoire racontée plus haut. La possession se cachait chez la comtesse Marie de Castelli sous la forme de maux nerveux indéfinissables. Une image de saint Joseph de Copertino qu'elle avait achetée découvrit enfin son véritable état. Toutes les fois, en effet, qu'elle regardait cette image, ses accès revenaient, et ils duraient toute la nuit lorsqu'elle la gardait près d'elle. Un jour, pendant qu'elle jouait, on approcha d'elle cette image à son insu, et elle sentit aussitôt dans le cœur des douleurs affreuses. Le démon la renversa par terre. Mais elle, de son côté, lui ordonna de la laisser honorer en repos son saint, et elle fut obéie. Elle fut enfin guérie par le secours de cette image. (A. S., 18 sept.) Quelquefois aussi les possédés, de même que les extatiques, ont un sens particulier pour les choses saintes, qui leur fait connaître les reliques, avec cette différence toutefois qu'ils éprouvent à leur égard un sentiment de répulsion et d'horreur, tandis que les extatiques au contraire sont attirés par elles. La possédée de Gangalendi, qui fut amenée à Rainier de Pise, nommait toutes les reliques qu'on lui mettait sur la tête. On a remarqué que, lorsque les possédés entrent dans une église où il y a beaucoup de reliques, le démon se manifeste aussitôt. Aussi dit-il un jour par la bouche d'un possédé que la sainteté de ceux qui reposent dans l'église ne lui laisse aucun repos. Et l'on emploie bien souvent ce moyen pour le forcer à se montrer quand il se cache.

Les possédés
discernaient
les choses
saintes.

Au reste, les saints pendant leur vie ont un coup d'œil sûr, qui leur fait reconnaître facilement l'état des possédés jusque dans ses moindres détails, longtemps même quelquefois avant qu'il se soit manifesté au dehors. Hildner, préfet du roi Cyfried, était un homme pieux et ami de saint Cuthbert, qui fut plus tard évêque de Lindisfaru.

Sa femme, pieuse comme lui, étant devenue possédée, il pria le saint de lui envoyer un prêtre. Le saint, connaissant en esprit l'état de cette femme et sachant que la honte seule avait empêché son mari de le prier de venir, résolut d'aller lui-même en compagnie avec lui. Pendant la route, remarquant son trouble, il le consola du mieux qu'il pût, en lui disant qu'il savait bien que sa femme était possédée, mais que cette épreuve atteignait quelquefois les hommes les plus pieux, par un secret jugement de Dieu; que sa femme viendrait à leur rencontre parfaitement guérie. En effet, le démon ne put supporter la présence du Saint-Esprit, dont Cuthbert était plein, et se retira. La femme de Hildner vint à leur rencontre, les salua, et conduisit elle-même par la bride le cheval du saint dans sa maison. (A. S., 20 mart.) Pendant que Nicet, évêque de Lyon, assistait au chœur dans son église, un diacre commence un répons : « Tais-toi, lui dit l'évêque, tais-toi sur-le-champ; le démon ne doit pas entreprendre de chanter. » Le diacre se tait aussitôt; mais le saint l'appelle et lui dit : « Ne t'ai-je pas dit de ne jamais entrer dans l'église de Dieu? Pourquoi ne m'as-tu pas obéi? » Tous les assistants s'étonnaient de ces paroles, car le diacre passait pour un homme pieux. Mais voici que tout à coup le démon hurle par sa bouche, se plaignant que le saint le tourmente; car c'était lui qui avait chanté, et le saint l'avait bien reconnu. Nicet imposa les mains au possédé, et le guérit de son mal. (A. S., 2 avril.)

CHAPITRE XXIX.

De la puissance qu'a reçue l'Église de délivrer les possédés. Parthenius. Saint Yves. Saint Norbert. Saint Albert. Saint Jean de Salerne. Sainte Catherine de Sienne.

Il existe entre les possédés et l'Église une antipathie mutuelle qui repose sur l'opposition du royaume de la

lumière et de celui des ténèbres. Cette antipathie est entretenue sans cesse par de nouvelles influences ; car chacune de ces deux puissances est en rapport continu avec son principe, et en reçoit chaque jour de nouvelles forces. Le mal est violent, audacieux et impudent ; mais, malgré cela, il manque au fond d'assurance ; le bien au contraire est modeste, modéré, calme et sûr de soi. La haine des possédés à l'égard de l'Église a pour principe la peur. La haine de l'Église, au contraire, contre le démon a pour principe le sentiment intime de l'opposition irremédiable qui les sépare tous les deux. Le possédé, malgré la violence de ses gestes et l'impudence de son langage, n'approche jamais de l'Église sans frayeur, tandis que celle-ci se présente devant le démon avec calme et assurance à la fois, certaine qu'elle finira par le vaincre. Aussi n'a-t-elle jamais cessé de lutter contre lui ; et la puissance que Jésus-Christ lui a donnée de chasser les démons a été dès l'origine attachée à un ordre particulier, faisant partie de sa hiérarchie. Déjà saint Ignace, disciple des apôtres, parle des exorcistes, comme appartenant à la hiérarchie ecclésiastique. Saint Justin dit dans son dialogue : « Les démons craignent la vertu du nom de Jésus-Christ. Aujourd'hui encore, conjurés par lui, ils font tout ce qu'on leur ordonne. » Et saint Irénée dit ailleurs : « Les vrais disciples du Sauveur, par la grâce qu'ils ont reçue de lui, exercent envers les autres hommes des bienfaits de toute sorte ; car quelques-uns chassent les démons d'une manière si certaine que souvent ceux qui ont été délivrés ainsi embrassent la foi par reconnaissance et y persévèrent. » Tertullien, Origène, Lactance et saint Cyprien témoignent la même chose. Le pape Corneille écrit à Fabien d'Antioche qu'il y a dans l'Église romaine cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers. Le concile de Rome sous saint Sylvestre, celui de Laodicée, le troisième concile de Carthage font mention des exorcistes. Et celui de Laodicée ordonne que personne n'exorcise les démons dans

Les maisons ou dans les églises avant d'avoir été consacré par l'évêque. Pour éviter toute superstition, le septième canon du quatrième concile de Carthage décrète que l'exorciste recevra des mains de l'évêque un livre où seront contenus les exorcismes, et que l'évêque, en les lui remettant, lui dira : « Prends ce livre, et imprime-le bien dans ta mémoire, et reçois le pouvoir d'imposer les mains sur les possédés ou les catéchumènes. » Ce livre est, il n'en faut pas douter, dans tous les points essentiels, le même que cette partie du Rituel romain qui contient les divers exorcismes.

Parthenius. Dieu, pour chasser les démons, se sert bien souvent des saints qu'il remplit de son esprit, et qui sont dans l'Église comme une race sacerdotale, recevant d'en haut l'instruction divine. C'est ce qu'exprime merveilleusement le dialogue suivant entre un possédé et Parthénus, qui vivait sous Constantin et fut renommé dans son temps comme un grand thaumaturge. Ce dialogue se trouve dans la vie du saint, écrite par Crispinus, son contemporain. On amena à Parthénus, évêque de Lampsaque, un homme qui était possédé depuis longtemps du démon sans le savoir. Il salua le saint dès qu'il le vit; mais celui-ci, reconnaissant en lui le démon, ne lui rendit pas son salut. « Je désirais vous voir, dit-il au saint, et c'est pour cela que je vous ai salué; pourquoi ne me rendez-vous pas mon salut? » Le saint lui répondit : « Tu m'as vu; que te faut-il davantage? — Je vous ai vu et reconnu. — Si tu m'as vu et reconnu, sors à l'instant de cette créature de Dieu. — Laissez-moi encore, je vous en prie, quelque temps de répit. — Y a-t-il longtemps que tu demeurés ici? — Depuis sa jeunesse, et jamais personne ne m'a reconnu, si ce n'est vous en ce moment. Vous voulez me chasser, je le vois; où voulez-vous que j'aille? — Je te nommerai le lieu où tu dois aller. — Vous me direz sans doute d'aller dans le corps de quelques pores. — Pas du tout; je te permets d'entrer dans le corps d'un homme et d'y demeurer; sors donc. — Parlez-

vous sérieusement, ou seulement pour me faire sortir? — Je te dis, en vérité, que j'ai tout prêt un homme chez qui tu peux rester : sors donc sans retard. » Le démon persuadé lui dit : « Eh bien ! remplissez votre promesse. » Le saint, ouvrant la bouche, lui dit : « C'est moi qui suis cet homme ; entre et demeure en mon corps. » Le démon, pénétré par la parole du saint comme par une flamme dévorante, s'écria : « Malheur à moi ! après avoir demeuré longtemps dans le corps de cet homme, il faut encore que je sois tourmenté par vous ! Comment pourrai-je entrer dans la maison de Dieu ? Vous autres chrétiens, vous ne dites pas un mot de vrai. » Là-dessus il quitta cet homme et s'enfuit dans des lieux déserts et inaccessibles. (A. S., 7 febr.)

Souvent la délivrance est produite par l'approche ou la prière d'un saint. Dans le procès qui fut fait à Tours, en 1330, par ordre du pape, vingt-neuf ans après la mort de saint Yves, prêtre de cette église, le centième témoin, qui avait été autrefois serviteur du saint, raconte ce qui suit. Son maître l'envoya une fois chez un possédé nommé Alain de Trezveleur, avec ordre de le lui amener. Celui-ci, qu'on avait beaucoup de peine à tenir enchaîné, se laissa conduire sans difficulté ; et lorsqu'il fut en présence du saint, dans l'église de Lohanec, celui-ci lui demanda s'il était possédé du diable ; il répondit que oui, que le démon le tourmentait souvent et parlait avec lui. Yves le confessa et lui demanda ensuite, en présence du témoin, si le démon lui avait encore parlé. Il répondit qu'il l'avait menacé et lui avait dit : « Pourquoi m'as-tu amené ici ? Malheur à toi la nuit prochaine ! Malheur à toi ! tu te repentiras de m'avoir trainé ici. » Yves répondit : « Il ment ; ce n'est pas toi, mais lui qui se repentira. Tu mangeras avec moi et passeras la nuit dans ma maison. Il lui fit donc préparer un lit dans sa chambre à coucher ; puis, en présence du témoin, il aspergea d'eau bénite la chambre et le lit, récita l'Évangile de saint Jean et d'autres prières, puis il dit au possédé d'aller se coucher ; mais, pour lui, il passa la nuit à prier.

S. Yves.

Le matin il demanda au malade comment il avait passé la nuit. « Très-bien; je n'en ai pas eu une aussi bonne depuis trois ans. — Le démon t'a-t-il encore parlé? — Non, au contraire, il est sorti de moi. — Remercie donc Dieu comme je le ferai moi-même; retourne chez toi, conduis-toi bien, va souvent à la messe et au sermon, fais des aumônes, sois juste, et garde les commandements de l'Église, de peur que le démon ne revienne et que ton état ne soit pire qu'auparavant. » Un autre témoin, nommé Hamon, qui avait aussi servi alors le saint, rendit le même témoignage. (A. S., 19 mai.)

Quelquefois la prière d'un saint, même à une grande distance, suffit pour chasser le démon. Saint Ulrich refusa un jour par humilité d'exorciser une femme qui était possédée; mais ayant prié pour elle, elle fut guérie. D'autres fois cependant il n'est pas facile, même aux saints, de chasser le démon. La possédée de Nivigella qui chantait

Norbert: le Cantique des cantiques devant saint Norbert se moquait de lui et de son pouvoir; mais l'homme de Dieu ne se laissa point ébranler par là, et continua d'ordonner à l'esprit impur de partir. Le démon, pressé, s'écria: « Si vous voulez que je sorte d'ici, ordonnez-moi d'entrer dans le corps de ce moine qui est là à côté, » et qu'il appela de son nom. Norbert dit au peuple: « Écoutez ce qu'il dit, et remarquez la malice du démon, qui, pour calomnier le serviteur de Dieu, désire le posséder, comme si c'était un pécheur qui eût mérité ce supplice; mais ne vous y laissez pas prendre, c'est une de ses ruses de contredire les bons et de les calomnier autant qu'il peut. » Là-dessus il pressa davantage encore l'esprit malin de sortir. « Que voulez-vous de moi? lui répondit celui-ci; il n'y a que vous qui puissiez me faire sortir aujourd'hui du corps de cette femme. Je n'aurais qu'à appeler, et alors les noirs viendraient par bandes à mon secours. La guerre donc, oui la guerre. Aujourd'hui même ces voutes doivent tomber sur vous et vous écraser. » Le peuple à ces mots s'enfuit; mais

le prêtre resta intrépide et immobile à sa place. La possédée saisit son étole comme pour l'étrangler ; et comme les assistants voulaient l'en empêcher, il répondit : « Laissez-la ; si Dieu le veut , elle peut faire ce qui lui plaît. » Elle retira aussitôt les mains. Comme on était à la fin du jour, Norbert fut d'avis de la plonger dans de l'eau exorcisée. Comme elle était blonde, le prêtre craignit que ses cheveux ne pussent donner au démon l'occasion d'exercer son pouvoir sur elle, et il lui fit raser la tête. Le démon, furieux , s'écria : « Étranger français, que t'ai-je fait ? pourquoi ne me laisses-tu pas en repos ? Que tous les malheurs et tous les maux fondent sur ta tête pour te punir de me tourmenter ainsi. » Cependant, le soir étant venu, et Norbert, voyant que le démon n'était pas encore parti, en fut troublé et commanda de rendre la possédée à son père. Le saint quitta

son aube et ses autres vêtements. Le démon, voyant cela, se mit à claquer des mains en criant : « Ah ! ah ! ah ! voilà qui est bien ! tu n'as rien fait encore aujourd'hui qui m'ait tant plu. Le jour est fini, et tu n'as pu venir à bout de rien. Norbert , mécontent, se retira chez lui , et refusa de prendre aucune nourriture jusqu'à ce que la malade fût guérie. Il passa ainsi le reste du jour et la nuit sans manger. Dès que le jour commença de poindre , il se prépara à dire la messe. On amena de nouveau la jeune fille , et le peuple accourut pour être témoin du combat qui allait se livrer entre le prêtre et le démon. Norbert ordonna à deux frères de tenir la possédée près de l'autel. Lorsqu'il fut rendu à l'évangile, on l'amena à l'autel, et on lut sur sa tête plusieurs évangiles. Le démon se moqua de tout ; et lorsque le saint éleva la sainte hostie, il cria : « Voyez-vous comme il tient dans ses mains son petit Dieu. » Le prêtre du Seigneur, saisi d'horreur et se recueillant dans son esprit, commença à attaquer le démon par sa prière et à le

sortirai; laissez-moi. » Cependant les deux frères tenaient la possédée, et le démon la quitta enfin en laissant après lui une odeur insupportable. La malade retourna chez son père, et fut bientôt guérie. (A. S., 6 jun.) Ce récit, plein de naïveté et de sincérité et qui exprime si bien l'impudence du démon, nous donne plus de lumière que toutes les explications possibles sur ce qui se passe en ces circonstances entre les deux partis qui sont en lutte, et nous montre combien il serait insensé de vouloir expliquer ces phénomènes en les attribuant aux illusions d'un cerveau malade.

Les possédés qu'on amenait à sainte Geneviève de Paris se plaignaient aussi de ressentir un feu qui les dévorait lorsqu'elle les touchait du doigt (A. S., 3 jan.) Quelquefois les influences célestes qui s'échappent des saints, quoique ressenties par les possédés dans leur douceur native, leur sont insupportables. Jeanne Moretta de Venise fut délivrée par saint Cajetan des mauvais esprits qui la poussaient au mal. Le dernier, nommé Pulcher, dit en sortant qu'il ne pouvait supporter plus longtemps l'odeur d'orange qu'exhalait le saint. (A. S.) Quelquefois les saints sont contraints d'employer plus de force et d'énergie pour briser le lien qui s'établit dans la possession entre l'homme et le démon. C'est ainsi que saint Emeca, abbé d'Onnia, dans la Vieille-Castille, guérit un possédé en lui soufflant dans la bouche. (A. S., 1 jun.) Quelquefois un acte de mortification produit la délivrance du possédé. Saint Albert, de l'ordre des Carmes, allant à Hela, y trouva la fille d'une femme considérable du pays qui était possédée du démon. Il alla la voir sur la prière de sa mère. Comme il approchait d'elle, elle se leva et lui donna un soufflet; sur quoi le saint, lui présentant l'autre joue, la pria de lui en donner un autre. Le démon, troublé par cette conduite, se mit à pousser des plaintes. Mais Albert lui dit: « Que ton Créateur, qui t'a chassé du paradis à cause de ton orgueil, te chasse du corps de cette fille innocente. » Celle-ci se mit aussitôt à trembler, et Albert s'étant écrié: « Pars, Satan,

S. Albert.

au nom de Jésus-Christ, » il sortit sans faire aucun mal à la jeune fille. (A. S., 7 aug.)

Saint Jean de Salerne avait triomphé des attaques qu'une femme impudique avait livrées à sa vertu. Or il arriva qu'un démon que l'on avait conjuré longtemps en vain se mit à crier : « Pourquoi vous donner des peines inutiles ? je ne sortirai d'ici que lorsque vous aurez amené celui qui a été dans le feu et qui n'a pas brûlé. » Personne ne pouvait comprendre le sens de ces paroles. On voulut donc le forcer à nommer cette personne; il nomma alors, au milieu de grands cris, le Prieur des Dominicains. On l'envoya chercher. Il refusa d'abord de venir; mais enfin, vaincu par les prières qu'on lui adressait, il vint, et le démon sortit. (A. S., 10 sept.) Il suffit quelquefois d'un mouvement extérieur, employé à temps, pour chasser le diable. Le démon se moquait un jour de saint François de Paule par la bouche d'une possédée. Le saint la prend par les cheveux, comme s'il était en colère, et ordonne résolument au démon de partir sur-le-champ, ce qu'il fit. (A. S., 2 avril.) On remarque quelquefois chez les mourants que la mort, après avoir tardé pendant quelque temps, survient tout à coup au moment où, recueillant leurs forces, ils font un dernier mouvement. Il en est ainsi bien souvent dans la possession. La délivrance, après s'être fait attendre plus ou moins longtemps, est déterminée par un effort énergique de l'exorciste. D'autres fois, au contraire, elle est amenée par un commandement calme et paisible. Saint Théodore lia ainsi un démon qui ne voulait pas sortir, en commandant que le possédé ne bougeât pas de l'endroit où il était jusqu'à ce que le diable eût obéi. Celui-ci se mit aussitôt à crier : « Serviteur de Dieu, je pars, car je ne puis souffrir plus longtemps ce martyre. » Le saint lui ordonne de rester. Le démon prie; Théodore lui ôte tout ce qu'il avait de force, et il part à l'instant. (A. S., 22 avril.)

Sainte Catherine de Sienne agissait en ces circonstances avec sa manière simple et décidée. On lui amena à Rocca

S. Jean de Salerne.

S^{te} Cathéri-
ne de Sien-
ue.

une possédée, au moment où elle allait réconcilier deux ennemis prêts à se battre. Avant de partir elle dit à la possédée : « Pour ne pas retarder l'œuvre de paix que j'entreprends, mets la tête dans le sein de ce solitaire, et attends que je sois revenue. La possédée obéit, et Catherine partit. Mais le démon criait sans cesse : « Pourquoi me tenez-vous ici ? Laissez-moi m'en aller ; car je souffre trop. » Les assistants lui répondent : « Pourquoi ne t'en vas-tu pas ? la porte est ouverte. — Je ne le puis, car la maudite m'a lié. » On lui demande de qui il veut parler : mais il refuse de la nommer, l'appelant seulement son ennemie. Pour le faire taire, on lui dit qu'elle vient. « Que dites-vous, répondit-il, pas encore : elle est ici, elle est là. » On lui demande ce qu'elle fait. « Elle fait, répond-il, ce qu'elle fait d'ordinaire, des choses qui ne me plaisent pas. » Là-dessus les cris devinrent terribles encore, et cependant la femme avait toujours la tête dans le sein du solitaire. Bientôt le démon cria par sa bouche : « La voilà qui vient, la maudite. » On lui demande où elle est ; et la voix répond : « Elle n'est plus là, mais ici : elle entre. » C'était vrai. Au moment où le démon entra dans la chambre, le démon lui cria : « Pourquoi m'avez-vous retenu si longtemps ? Maudit, répond-elle, lève-toi, et pars sur-le-champ : laisse cette créature de Dieu, et ne lui fais plus jamais aucun mal. » A ces mots, le démon quitte tous les autres membres du corps, et se retire dans le gosier, où il cause des mouvements convulsifs et des engorgements. Mais Catherine y fait le signe de la croix, et la malade est guérie. (*Vita S. Catharinae*, p. II, c. 13.)

CHAPITRE XXX.

De la puissance des prêtres dans les exorcismes, les sacrements et les sacramentaux. Saint Ursmar. La foi. La confession. L'Eucharistie. Saint Bernard. Les reliques des saints. La croix.

L'Église, ne pouvant pas toujours disposer à son gré du don particulier que Dieu accorde aux saints pour chasser les démons, a dans ses prêtres et dans ses exorcistes des instruments toujours prêts pour ce but. Déjà, dès les premiers jours de l'Église, les possédés étaient exorcisés non dans les maisons particulières, ni dans l'église, par respect pour le lieu saint, mais en plein air. On demandait au démon son nom; on le forçait à donner un signe visible de son départ; et pendant tout le temps que durait l'épreuve on exorcisait avec des formules particulières, contenues encore aujourd'hui dans le Rituel romain, tous les aliments que prenait le possédé. On employait en même temps les sacramentaux. Raither, qui a écrit la *Vie de saint Ursmar*, lequel vivait dans le septième siècle, dit que de son temps, une religieuse du couvent de Malbod se trouvant possédée, l'évêque se la fit amener. Dès qu'elle fut devant lui, se confiant non dans sa force, mais dans celle de Dieu, il lut sur sa tête les prières du livre des exorcismes. Puis il lui oignit avec de l'huile consacrée la bouche, le nez et les yeux, et le démon sortit aussitôt. Il resta cependant encore dans les assistants une certaine frayeur produite par le voisinage du démon. Pour calmer ces craintes, l'homme de Dieu se fit apporter de l'eau et du sel, et après les avoir bénits, il fit asperger tous les lieux du couvent; et la peur que le démon avait causée disparut pour toujours. (*Surius*, 18 avril.) Adelinus guérit aussi une possédée, nommée Osburg, avec les formules ordinaires, l'eau bénite et le signe de la croix. Saint Maurille, contemporain de saint Martin de Tours, avait déjà, d'après Fortunat, employé les exorcismes.

S. Ursmar.

L'exorcisme agit non par la vertu de la parole extérieure, qui après tout n'est qu'un son, non par la vertu de celui qui l'emploie, puisqu'il n'y a point sur la terre de puissance qui soit naturellement supérieure à celle du démon, mais par la force de celui qui viendra juger les vivants et les morts. C'est pour cela que tous les exorcismes finissent par ces paroles : Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui viendra juger les vivants et les morts. On lit dans le livre douzième des *Histoires mémorables de Césaire*, p. 337 : « Gérard de Pleisse m'a raconté qu'on amena à Sigeberg une femme qui était possédée. On lui fit dans l'oratoire de Saint-Michel un grand nombre de questions, entre autres sur Lucifer enchaîné dans l'abîme. Le démon répondit par la bouche de cette femme : « Insensé, avec quel lien croyez-vous que mon maître est enchaîné dans l'abîme? avec des liens de fer? Pas du tout. Il y a dans la messe trois paroles : ce sont là les liens qui l'enchaînent. » Quelques-uns des frères qui étaient présents voulurent savoir quelles étaient ces paroles : mais il refusa de le dire, ou n'osa pas peut-être les prononcer; il dit seulement : « Apportez-moi le livre, et je vous les montrerai. » On lui apporta le Missel, et on le lui présenta fermé. Il l'ouvrit, et tomba sur cet endroit qu'il montra du doigt : *Per ipsum, et cum ipso, et in ipso*, désignant par là la sainte Trinité. « Ce sont là, dit-il, les trois mots qui enchaînent mon maître. » Les religieux, en l'entendant parler ainsi, furent grandement édifiés; car ils savaient que cette femme était sans aucune science; et ils comprenaient la valeur de ces paroles, qui signifient que par le Père, avec le Fils et dans le Saint-Esprit, le fort est enchaîné, et sa puissance est brisée. Dans l'emploi de cette force qui lie les démons par l'exorcisme, ou les délie malgré eux, quand ils veulent rester contre l'ordre de l'Église, il faut appliquer la règle que déjà saint Antoine recommandait dans le désert à ses disciples, comme l'arme la plus puissante contre les mauvais esprits. Je demande d'eux une foi sincère en Dieu

et une vie pure devant ses yeux. Sans la foi, qui nous met en rapport avec Dieu, l'homme ne peut servir à Dieu d'organe et d'instrument; et la parole qui n'est point animée par la foi n'est qu'un son qui frappe l'air inutilement. Il est dangereux aussi d'approcher du démon avec une conscience souillée par le péché; car il sait jusqu'à un certain point discerner les esprits et les cœurs, et il pourrait humilier le pécheur en révélant les fautes qu'il a commises. C'est ainsi que le démon dit une fois à un homme qui le conjurait : « Va-t'en, hypocrite, et rends à l'économe les poissons que tu lui as volés et que tu as cachés dans un coin. » L'économe, qui était présent, ayant entendu ces paroles, chercha les poissons et les trouva au lieu indiqué. (*Hieron. Radol.*, p. 419.) Une autre fois il accusa un diacre qui l'exorcisait d'avoir volé un coq, que l'on trouva en effet au lieu qu'il avait marqué. Il est nécessaire aussi que l'exorciste apporte dans ses fonctions la dignité, le sérieux et la gravité qui leur conviennent. Quoique le démon se permette bien souvent, par la bouche de ceux qu'il possède, des plaisanteries plus ou moins inconvenantes, où les choses même les plus saintes ne sont pas respectées, il ne peut cependant souffrir qu'on emploie à son égard des façons grossières ou peu dignes de la gravité qui convient au prêtre en ces circonstances. Et plus d'une fois les exorcismes ont manqué leur effet, parce que le prêtre qui les faisait avait trop oublié la sainteté et la dignité de son ministère.

Au reste, il faut attribuer ordinairement la persistance du mal à un manque de préparation, soit de la part du possédé, soit de la part de celui qui l'exorcise; et il est remarquable que souvent, lorsque le mal est incurable, les possédés en sont avertis par une sorte d'instinct secret. Un épicier de Florence fut conduit à Vallombreuse au temps de l'abbé Bernard. On eut beaucoup de peine à l'y trainer; car il opposait une grande résistance, et criait : « Laissez-moi, ne me traînez pas en ce lieu; vous n'y verrez

pas l'accomplissement de vos désirs : vous reviendrez au contraire à la ville plus tristes encore que vous n'êtes en ce moment. » Ils arrivèrent au couvent bien avant dans la nuit et harassés des fatigues de la journée. Ils y furent bien accueillis. Mais comme le démon ne cessait point de tourmenter le pauvre malade, et de crier qu'il allait le tuer, les frères qui étaient présents, ayant pitié de lui, firent venir le doyen. Celui-ci se fit apporter la croix de saint Jean Gualbert, et se mit à genoux pour prier; mais avant qu'on eût apporté la croix le possédé fut étranglé. (*Hieron. Radiol.*, p. 387.)

La Confession.

Outre les exorcismes et l'usage des sacramentaux, les exorcistes ont encore à leur disposition d'autres moyens pour chasser les mauvais esprits. Parmi ces moyens la confession est, sans contredit, l'un des plus puissants. En effet, si le péché est le principal lien qui unit l'homme et le démon, il est facile de concevoir que la confession, en brisant ce lien et en arrachant l'âme à la puissance du démon, peut en même temps soustraire le corps à son empire. Au reste, le démon, plus d'une fois vaincu par les exorcismes, a constaté lui même l'efficacité de ce moyen. Celui qui possédait cette femme de Rimini, que l'on amena à Eugubium, à saint Ubalde, aimait beaucoup à parler. On profita de cette disposition pour lui faire plusieurs questions. Comme on lui demanda quel était le meilleur moyen de chasser les démons, il répondit que c'était la confession, parce que c'est par le péché que ceux-ci ont possédé primitivement les hommes. On employa aussitôt contre lui le moyen qu'il avait prescrit, et la femme fut guérie après s'être confessée. (A. S., 16 mai.) Étienne de Crémone, exorcisant un possédé sans pouvoir chasser le démon, jugea qu'il y avait au fond de sa conscience quelque péché secret qui retenait l'esprit malin. Il l'engagea donc à avouer cette faute, et dès qu'il l'eut confessée il fut guéri. Une autre fois, on amena au même Étienne une femme possédée du démon. Il lui prescrivit de se confesser. Mais comme il

remarqua pendant les exorcismes que le démon ne faisait que changer de lieu, sans sortir, il soupçonna cette femme d'avoir caché un péché, et chercha à lui en tirer l'aveu. Mais toutes les fois qu'elle allait à confesse le démon, la saisissant à la gorge, l'empêchait de le déclarer. Étienne conjura donc le démon, en lui ordonnant de ne plus mettre obstacle à la confession de cette femme. Après une longue résistance, le malin esprit la laissa enfin tranquille, et elle confessa son péché. Cependant elle ne guérit pas, ce qui fit conclure à Étienne qu'elle avait encore quelque péché sur le cœur. Il chercha donc à lui persuader de se confesser de nouveau; mais la femme se mit à fondre en larmes, et il ne put jamais la décider à décharger entièrement sa conscience; de sorte qu'il fut obligé de la renvoyer. — Une autre fois encore, une petite fille de neuf ans, après avoir été exorcisée, fut délivrée des démons qui la possédaient, à l'exception d'un seul, qui lui montait toujours de la poitrine à la bouche, pour redescendre ensuite de la bouche à la poitrine. Elle fut guérie après s'être confessée. Mais, étant retombée quinze jours après dans le même péché, elle fut possédée de nouveau.

Nous trouvons des faits de ce genre dès les temps les plus anciens. L'abbesse Athanasie délivra du démon une religieuse en l'envoyant à confesse; et saint Arnulf, évêque de Soissons, guérit de la même manière un homme dont les mauvais esprits s'étaient emparés au moment où il s'abandonnait à un excès de vengeance. On a remarqué que lorsque le démon a, par une permission divine, la faculté de connaître l'état intérieur des âmes et les péchés mêmes qui ont été commis en secret, il perd cette faculté dès que la conscience a été purifiée par la confession. Nous avons parlé plus haut de ce moine à qui le démon avait reproché d'avoir caché douze pfennig et du blé de son couvent. Mais étant allé trouver son abbé, et lui ayant avoué humblement sa faute, il revint vers la possédée par la bouche de qui le démon l'avait accusé, et lui demanda s'il apercevait

en lui quelque péché : « Par mon jugement, lui répondit le démon, je ne sais rien de toi ; car au moment où tu t'es mis à genoux pour marmotter j'ai perdu le souvenir de tout ce que je savais auparavant. » Il en fut de même du diacre Egelword, qui fut possédé au milieu de la messe à côté de l'archevêque Lanfranc. Dès que quelqu'un approchait de lui ayant un péché mortel sur la conscience, le démon le lui reprochait, et se réjouissait en même temps d'avoir un compagnon de plus en enfer. Mais si, après s'être confessé, l'ou revenait vers lui, il vous regardait de travers, ne vous reconnaissait plus, demandait avec étonnement qui vous étiez, d'où vous veniez, et comment il se faisait que vous fussiez tellement changé, et qu'il ne vous reconnût plus. (*Act. Sanct.*)

L'eucharis-
tie.

Mais de tous les moyens le plus efficace pour chasser le démon c'est le sacrement de l'eucharistie, surtout quand il est uni au saint sacrifice de la messe. En effet, l'union mystérieuse qui s'établit entre le possédé et l'esprit du mal ne peut résister à cette union plus haute et plus sainte que le corps du Seigneur établit entre Dieu et l'homme réconcilié. On amena à saint Auxence un de ses disciples nommé Basile, que le démon tourmentait si cruellement que tout son corps était brisé, et qu'on était obligé de l'apporter sur un brancard. L'abbé lui ordonna aussitôt de se lever, de recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ et de retourner chez lui. Il le fit, et fut guéri pour toujours. (*Vita S. Auxen.*, 11 febr.) Pendant que saint Bernard était à Milan, on lui amena, dans l'église de Saint-Ambroise, une femme qui depuis plusieurs années était possédée du démon. Elle était de plus sourde et aveugle, et grinçait des dents ; sa langue sortait de sa bouche comme une trompe d'éléphant ; ses traits étaient déformés par des contorsions affreuses. Elle exhalait une odeur insupportable, et ressemblait plutôt à un monstre qu'à une femme. Bernard la fit amener devant l'autel. Elle opposa la plus grande résistance, et en vint jusqu'à donner un coup de pied au saint

s. Bernard.

abbé. Il le souffrit sans se plaindre, pria Dieu, et offrit le saint sacrifice. Toutes les fois qu'il bénissait l'hostie, il se tournait vers la possédée, et faisait sur elle le signe de la croix, ce qui la mettait chaque fois en fureur. Après le *Pater*, il mit le corps du Seigneur sur la patène, et, plaçant celle-ci sur la tête de la femme, il dit : « Voici ton juge, esprit impur ! Voici ton maître ; résiste-lui, si tu peux. Voici celui qui, près de souffrir pour nous, a dit : Maintenant le prince de ce monde est jeté dehors. Par la vertu de cette majesté terrible, je t'ordonne, esprit ténébreux, de sortir de cette servante du Seigneur, et de ne plus jamais approcher d'elle. » Le démon, ne pouvant résister plus longtemps et obéissant néanmoins à contre-cœur, la tourmenta plus violemment encore qu'auparavant. Mais Bernard, s'étant tourné vers l'autel et ayant rompu l'hostie, donna la paix à celui qui le servait, pour qu'il la portât ensuite au peuple. Or, la possédée recut avec cette paix la guérison parfaite, et sa langue rentra dans sa bouche. Elle se jeta aux pieds du saint ; la foule qui remplissait l'église poussa des cris de joie, et les cloches sonnèrent en signe de réjouissance. (*Vita S. Bernardi*, lib. 2, c. 3.)

Un fait semblable se passa en 1490 dans le couvent de Querey en Belgique. Toutes les religieuses étaient devenues possédées à cause des péchés de l'une d'entre elles. On avait appelé le doyen de Cambrai, homme pieux et savant, avec d'autres exorcistes. Après la communion, le démon, ne pouvant supporter l'hostie, s'était permis des plaisanteries outrageantes, et l'avait appelée du pain. « De quel pain parles-tu ? infâme, répondit le doyen. Si ce n'est que du pain, reste dans le corps de cet homme ; mais si c'est, comme nous le croyons, la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je t'ordonne de sortir promptement de ce corps et de ne plus jamais lui faire aucun mal. » A peine avait-il parlé que la possédée, se sentant comme soulagée d'un grand fardeau, commença à respirer, et invoqua Jésus à haute voix ; et toutes les autres religieuses en firent autant

à mesure qu'elles étaient délivrées du démon. (Molinetus, *in Chron. Belgicis.*) Comme ce remède est un moyen héroïque, qui bien souvent produit sur-le-champ ses effets, et donne alors auparavant au mal un nouveau degré d'intensité, il ne doit être employé qu'avec de grandes précautions; et il faut toujours avoir à sa disposition plusieurs hommes forts qui puissent tenir les possédés. Saint Ulrich étant venu de Clugni dans la forêt Noire, on lui amena un possédé qui, pendant qu'il disait la messe pour lui, remplissait l'église de sons qui ressemblaient à toutes sortes de voix d'animaux. Toutes les fois qu'on voulait l'approcher de l'autel il opposait la plus grande résistance; de sorte qu'on vit bien de quelle horreur il était pénétré contre la sainte hostie. Comme ceux qui le tenaient étaient déjà fatigués, le vénérable Cuno, qui était venu de Clugni avec le saint, se joignit à eux. Il tint le possédé devant l'autel, et, lui ouvrant la bouche de force, il fit si bien qu'on put lui donner la sainte eucharistie. A peine l'eut-il reçue que, semblable à un lion qui, brisant ses liens, s'élançait de sa cage, il échappa aux mains de ceux qui le tenaient, et il se serait précipité du haut du rocher sur lequel était située l'église si Cuno n'eût couru après lui et ne s'en fût rendu maître. Mais bientôt la grâce divine et les prières du saint lui rendirent la santé. Ce fait nous est attesté par ce même Cuno, qui en avait été témoin oculaire et dont la véracité ne peut être suspectée. (*Act. Sanct.*, 10 jul.)

Les reliques
des saints.

On emploie aussi avec succès, dans les cas semblables, les reliques des saints. Ces restes d'une vie consacrée pendant longtemps à Dieu ont été animés par un esprit entièrement opposé à l'esprit mauvais; de sorte qu'ils se sont comme empreints d'un parfum de sainteté, qui a comme son atmosphère spirituelle, où il se répand et se communique, même à ceux que le démon possède. Ces objets vénérables ont, dans une multitude de cas, produit les guérisons les plus merveilleuses. Nous avons déjà constaté la faculté qu'ont les possédés de reconnaître les reliques et de

deviner de qui elles sont. Quelquefois même, par un don analogue à celui de plusieurs extatiques, ils peuvent, en voyant ou en touchant une relique, embrasser du regard toute la vie du saint à qui elle appartient. Il leur arrive même parfois de prévoir l'avenir. C'est ainsi qu'un possédé prédit à saint Robert de la Chaise-Dieu plusieurs choses qui devaient arriver dans son monastère. (*Act. Sanct.*, 21 avril.) C'est pour cela que la seule approche d'une relique produit ordinairement dans les possédés une impression pénible. Le frère Lazare, qui était moine au couvent de Saint-Cucufas, près de Barcelone, ayant été possédé du démon à cause de sa disposition à la colère, on lui mit sur la poitrine les reliques de deux saints. Les deux démons dont il était possédé se mirent aussitôt à crier que ces os leur pesaient comme des montagnes, que l'un des saints à qui elles appartenaient s'appelait Cucufas, et l'autre Sévère. Les moines les accusèrent d'imposture; mais ils persistèrent dans leur dire. (*Act. Sanct.*, 25 jul.)

On lit au livre V, chapitre 14, des *Histoires mémorables* de Césaire, le fait suivant, qui montre bien l'efficacité des reliques des saints pour la guérison des possédés. « Pendant que je séjournais avec notre Prieur dans le couvent des religieuses de Stuba, la supérieure du monastère me raconta qu'une jeune fille avait été délivrée du démon peu de temps auparavant par la puissance des reliques et les prières des saints. Un jour qu'elle avait un accès plus violent que de coutume, un saint prêtre, pour l'éprouver, lui avait apporté sans qu'elle le sût un petit sac qui renfermait des épines de la couronne de Notre-Seigneur, et le lui avait mis sur la tête en tenant la main fermée. Elle poussa à l'instant un grand cri; et comme les assistants ne savaient rien de ce qu'il avait fait, ils furent saisis d'étonnement et dirent au démon : « Qu'as-tu, Satan? Pourquoi cries-tu? — C'est que, dit-il, ce qui a été sur la tête du Très-Haut pique et presse la mienne, et vous me demandez encore pourquoi je crie? » L'an 1394, on amena dans l'église de

Sainte-Reparata cette possédée de Florence dont nous avons parlé plus haut. Seize hommes pouvaient à peine la tenir. On apporta la tête du saint évêque Zénobius, que l'on conservait dans cette église. Comme on approchait d'elle, elle devint furieuse, s'arracha à ceux qui la tenaient et les renversa tous par terre. On parvint cependant à la calmer, et l'on put lui mettre sur la tête la sainte relique. Elle devint aussitôt douce comme un agneau, s'étendit par terre comme pour dormir, et s'endormit en effet dès qu'on l'eut couverte. Quelque temps après, elle s'éveilla parfaitement guérie. Plus de cent personnes furent témoins de ce fait. (A. S., 25 mai.)

Non-seulement les reliques des saints, mais encore les objets qui leur ont appartenu ou qu'ils ont touchés peuvent chasser les démons du corps des possédés. Il y avait en Franconie une dame riche qui était possédée. Cinq évêques l'exorcisaient. Le démon, forcé dans ses derniers retranchements, s'écria : « Vous ne me ferez pas sortir d'ici, si vous n'apportez quelque chose qui ait appartenu à saint Ulrich. » Comme il répétait toujours les mêmes paroles, on résolut enfin d'envoyer des députés à Augsbourg pour se procurer ce qu'il demandait. A peine les prélats avaient-ils formé ce dessein, que le démon cria : « Malheur à moi ! Il y a tout près d'ici un prêtre qui possède l'amiet qu'avait l'évêque Ulrich. » Et en même temps il nomma malgré lui le possesseur de ce précieux objet, et le lieu où il demeurait. On invita le prêtre à venir ; et comme il arrivait, le démon cria de nouveau : « Hélas ! hélas ! voici le morceau de toile qui arrive ! » Et tout aussitôt il sortit du corps de cette femme en poussant des cris et des plaintes. Saint Ulrich, en effet, allant à la cour, s'était fait dire la messe dans l'église de ce lieu ; et comme il n'y avait point d'amiet, il y avait laissé le sien. (A. S., 4 jul.)

La croix.

Pendant que le diacre Egelword, dont nous avons parlé plus haut, était possédé, il arriva qu'on bâtit une nouvelle église. On fut obligé de creuser l'endroit où étaient les

corps de saint Dunstan et d'Elfey, et de transporter ailleurs les reliques du saint, ce qui se fit avec une grande solennité. Le possédé fut placé, attaché sur son lit, à la porte par où on devait porter les ossements sacrés. Comme ils approchaient, il poussa un cri épouvantable, se leva, et, prenant son lit, s'enfuit pour éviter cet objet, qui lui était insupportable. On le ramena, et on l'attacha de nouveau. Or, pendant que les religieux étaient à manger, un des plus anciens, nommé Eldwin, qui dès sa jeunesse avait honoré particulièrement saint Dunstan, resta près de lui. Touché de compassion, il prit la croix que l'on portait devant le saint pendant sa vie, et la mit sur lui en disant : « Cher maître, saint Dunstan, ayez pitié de lui. » A l'instant même le démon s'enfuit. Les frères trouvèrent à leur retour le malade dormant d'un sommeil paisible, et rendirent grâces à Dieu. Egelword vécut encore plusieurs années parmi eux en parfaite santé, et cet événement contribua beaucoup au rétablissement de la discipline, qui s'était singulièrement affaiblie dans ce monastère depuis l'invasion des Danois. (A. S., mai.) La croix a été de tout temps terrible aux démons. La nature et l'histoire témoignent également de la puissance merveilleuse de ce signe. De même que certains nombres radicaux sont comme la base de tous les autres, ainsi le signe de la croix est une des formes fondamentales qui servent de base aux diverses formations de cet univers. On retrouve son empreinte dans la nature de l'homme et dans l'histoire tout entière. Depuis que la mort, le péché et l'enfer ont été vaincus par la croix, le démon éprouve à son égard un sentiment d'horreur et d'effroi ; car il sait que Dieu a attaché à ce signe, sur lequel il est mort pour nous, une vertu à laquelle il ne peut résister. Nous trouvons, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, dans les vies des saints, des exemples frappants et nombreux de cette puissance du signe de la croix à l'égard des démons. Tous les Pères de l'Église, depuis saint Cyprien jusqu'à saint Grégoire le Grand, reconnaissent una-

niment son pouvoir en ce genre; et une multitude innombrable de saints ont, à l'aide de ce signe, repoussé le démon et vaincu l'enfer. Après le signe de la croix viennent les éléments naturels sanctifiés par les Bénédictions de l'Église, tels que l'eau bénite, l'huile consacrée et les autres objets auxquels l'Église attache par ses prières une vertu particulière. Enfin, comme les œuvres mauvaises établissent entre l'homme et le démon une union criminelle, les bonnes œuvres sont un moyen puissant pour briser les liens par lesquels l'homme est enchaîné aux esprits infernaux dans la possession.

CHAPITRE XXXI.

Précautions à prendre dans l'emploi des exorcismes. Deux excès à éviter.

Il faut d'abord constater la possession; il ne faut pas croire à toutes les paroles des possédés, ni aux accusations, ni aux menaces du démon. L'exorciste doit veiller sur soi-même. Histoire d'un prêtre, d'un exorciste, d'un chevalier.

Lorsqu'une époque ou une société s'est fait des notions justes sur l'essence de la sainteté d'un côté et de la possession de l'autre, ainsi que des symptômes extraordinaires par lesquels l'une et l'autre se manifestent; lorsqu'elle reconnaît dans la première le doigt de Dieu, qui élève ses élus dans une sphère supérieure à leur nature, et dans la seconde l'œuvre du démon, qui s'efforce de faire descendre au-dessous de soi-même l'homme qui lui a été livré, elle peut se tromper en deux manières, ou en accordant au démon une trop grande part dans les choses humaines, ou en rétrécissant outre mesure le cercle de son activité. Dans le premier cas, elle voit le démon partout, lui attribue tous les maux physiques, et se le représente comme gouvernant en maître ce monde. Dans le second cas, elle méconnaît son

action là même où elle est le plus visible, attribuant à la nature, à l'imagination, au tempérament les phénomènes qu'elle ne peut s'expliquer, jusqu'à ce qu'enfin elle vienne à mettre en doute l'existence même des esprits mauvais. Les siècles passés sont tombés dans le premier de ces extrêmes, surtout pour ce qui concerne la sorcellerie ; mais l'extrême opposé, amené peut-être par une réaction trop forte contre le premier, appartient à notre époque, et semble avoir atteint de nos jours sa dernière limite. La première de ces erreurs semble démoniser, si je puis m'exprimer ainsi, le domaine entier des choses terrestres, ou regarder du moins les espaces inférieurs de la création comme des vestibules de l'enfer. Elle prend pour des possessions toutes les maladies naturelles, dégrade et abaisse l'Église, fait douter des choses les plus saintes, et a souvent pour dernière conséquence, de même que le manichéisme, le culte formel du mauvais principe.

L'autre erreur, au contraire, isole la nature au milieu de l'ensemble de la création en niant tout commerce avec les puissances supérieures. Elle regarde la sainteté et la possession comme des affections purement naturelles et physiques, qui proviennent d'une certaine disposition à porter tout à l'extrême, et contre lesquelles la médecine fournit des remèdes suffisants. Elle va plus loin encore ; et calomniant l'Église, elle l'accuse d'entretenir ce désordre afin d'en tirer son profit. Mais l'Église, prenant tout selon sa juste mesure, a aussi son milieu d'où elle contemple les choses, un milieu plus élevé que celui où nous vivons d'ordinaire, un milieu d'où elle voit tout en Dieu, un milieu éloigné et de l'enflure de l'orgueil et des hésitations de la peur. Mais les organes par lesquels elle agit sont des hommes, et, comme hommes, ils sont sujets à l'erreur. Si dans les premiers temps ils ont trop attribué au démon, ils ne lui attribuent pas assez aujourd'hui. Ce changement dans les

_____ nous refuse une observation plus attentive de

siècle précédent. Louable dans son origine, il a bientôt dégénéré dans un matérialisme grossier.

Coletti, homme savant et modéré, qui vivait dans la première moitié de cette période, s'est exprimé sur ce sujet avec une naïveté charmante. « Une jeune fille, dit-il, vient-elle se plaindre d'un mal que l'on attribuait autrefois à la magie, on la traite durement. Elle ne convient point pour le cloître; c'est une visionnaire; il lui faut un mari; ce mal est l'effet de la mélancolie, il faut lui tirer du sang. Si c'est une femme mariée, c'est la jalousie qui la rend malade; l'imagination lui échauffe et lui noircit le sang, et produit tous ces caprices. Est-ce une veuve, on répond: Que parlez-vous du diable? Qu'elle se marie, et elle se trouvera bien. Le chagrin lui a gâté le sang; il faut lui rendre sa pureté primitive en la saignant. Voilà ce que disent les médecins. Si quelque possédé va chercher du secours auprès d'un prêtre et lui expose sa peine, il n'en est pas mieux accueilli. On lui répond qu'il est une tête brûlée. Que parlez-vous de diable et de possession? Il n'y en a plus depuis que Jésus-Christ est venu au monde. Ote-toi de la tête toutes ces fantaisies, et tu seras guéri. Le prêtre, en ces circonstances, devrait au moins dire au malheureux qui vient le trouver: Mon frère, ou ma sœur, cherchez un ecclésiastique instruit et expérimenté, car je ne me sens pas capable de guérir de tels maux. Oh! charité, que tu es oubliée des enfants des hommes, pour ne pas dire des disciples de Jésus-Christ! L'ignorance est la mère de l'injustice. Si celui qui vient vous demander du secours était fou, vous devriez encore l'accueillir avec charité. Mais il ne l'est pas, et c'est vous qui, par l'inspiration du diable, supposez qu'il l'est. » (*Energumenos dignoscendi et liberandi ratio, auctore Steph. Coletti; Verona, 1746, p. 118.*) Voilà ce qu'écrivait Coletti, il y a plus d'un siècle, en Italie. Les choses n'ont pas changé depuis, il s'en faut bien: et aujourd'hui, bien plus encore qu'à cette époque, la possession est rejetée parmi les maux imaginaires. Ceux qui sont soumis à cette

terrible épreuve, ne trouvant personne qui les comprenne et qui ait pitié d'eux, sont obligés d'attendre en silence le temps où il plaira à Dieu de les en délivrer.

Pour que le prêtre évite à la fois et le scepticisme matérialiste de nos jours et l'excessive crédulité des siècles passés, il est nécessaire qu'il s'entoure de toutes les précautions que commande la prudence chrétienne. Il doit avant tout se bien convaincre de la réalité de la possession. Celle-ci se cache bien souvent sous des maladies nerveuses de toutes sortes, et échappe ainsi aux yeux les mieux exercés; mais comme l'horreur des choses saintes est le symptôme capital de cet état, celles-ci peuvent servir de pierre de touche pour découvrir la présence du démon en produisant dans les possédés des accès de rage et de fureur qui trahissent la nature de leur mal. Une princesse italienne fut possédée en 1609. Depuis six mois elle souffrait d'une maladie inconnue que les médecins attribuaient à la bile. Elle restait couchée des semaines entières sans mouvement ni sentiment, et paraissait ne point reconnaître ceux qui étaient près d'elle. Elle passait plusieurs jours sans manger, et crachait les aliments qu'elle avait déjà pris dans sa bouche. Quoique exténuée, et semblable à un cadavre, elle entraînait néanmoins en fureur toutes les fois que quelqu'un approchait d'elle; et elle se serait jetée par la fenêtre si on ne l'avait pas surveillée. Les médecins finirent par soupçonner qu'elle était possédée du démon. Ils confièrent leurs soupçons à son mari; et celui-ci ordonna de l'exorciser. Les démons se trahirent alors, et dirent qu'ils avaient établi là leur demeure en grand nombre, qu'ils tenaient tout le corps en leur pouvoir, afin de l'épuiser tout à fait, et qu'ils allaient atteindre leur but, si le nom qui leur était odieux ne les avait contraints de se révéler. Elle devint dès lors plus traitable; son état s'améliora; elle commença à prendre quelques aliments, pourvu qu'ils eussent été bénits auparavant, et elle distinguait sur-le-champ ceux qui ne l'étaient pas.

Il faut constater la possession.

Une princesse italienne.

Les exorcismes commencèrent : les démons obéirent à l'ordre qu'on leur donna de se montrer sur la langue, ou dans les pieds, et donnèrent des signes de leur départ, à l'exception du plus puissant d'entre eux, qui tarda quelque temps encore, et ne partit qu'après une lutte de vingt jours et sous une forme dont le souvenir excite encore aujourd'hui l'horreur. (*Gloria posthuma S. Ignatii*, p. vi, p. 266.)

Ne pas croire à toutes les paroles des possédés.

Lorsqu'on s'est bien assuré de la possession, il est encore nécessaire de chercher à découvrir les illusions et les impostures du démon. Dans un domaine où la négation vaut une affirmation, il faut s'attendre à rencontrer à chaque pas le mensonge et l'imposture. Et d'abord il arrive bien souvent que des hommes cherchent à se donner les dehors de la possession, pour en imposer ainsi au public, dans l'espoir de retirer de là quelque avantage. C'est pour cela que les *præcepta probativa* sont ordinairement employés par les exorcistes. Ceux-ci, sans rien laisser apercevoir au dehors de ce qui se passe en leur intérieur, adressent mentalement au possédé certains commandements que celui-ci doit accomplir. S'il ne le fait pas, la supercherie se révèle par là même. Cependant la faculté d'entendre et d'accomplir ces sortes de prescriptions mentales n'est pas toujours un indice du démon, puisque nous la retrouvons dans l'état de clairvoyance purement naturelle. De plus, cet état, joint à l'imposture et au mensonge, a déjà en soi quelque chose de satanique; il touche du moins ces limites extrêmes où la possession subjective et la possession réelle passent l'une dans l'autre; et il devient alors très-difficile de décider si, dans ces hommes, c'est leur mauvaise nature, devenue l'esclave du démon par le péché, qui possède la homme et la tient enchaînée, ou s'ils sont réellement et objectivement possédés du démon. Et le prêtre a besoin de l'attention la plus scrupuleuse pour échapper aux illusions qui sont si fréquentes sur ce terrain. Le plus grand danger pour lui, c'est d'ajouter foi à l'esprit qui

parle par la voix des possédés, que ce soit leur propre esprit, ou un esprit étranger, et de se laisser guider par lui dans sa conduite à leur égard. Nous avons déjà vu combien il est dangereux pour celui qui dirige les autres de se laisser conduire par eux, même lorsqu'ils sont bons, au lieu de les conduire lui-même avec fermeté et d'après des règles sûres. Mais le danger est bien plus grand encore lorsqu'il s'agit de ces états extraordinaires où l'esprit erre dans l'obscurité la plus profonde. Des exemples terribles en ce genre doivent servir d'avertissement au prêtre prudent et consciencieux. Quelques-uns de ces exemples nous ont été transmis par l'histoire; mais on a cherché bien à tort, à mon gré, à ensevelir les autres dans l'oubli; car l'erreur est un enseignement pour ceux qui doivent marcher par la même route.

« Lorsque j'étais à Coalei, au diocèse de Brescia, en 1665, raconte Brognoli, un curé eut recours à moi, ainsi qu'une femme non mariée âgée de trente ans environ, qu'il avait longtemps exorcisée. Il me raconta qu'ayant demandé au démon quand et comment il partirait, celui-ci lui avait répondu qu'on devait d'abord purifier le corps de cette femme par des médecines qu'il lui indiqua. Le curé, plein de confiance dans les paroles du démon, transcrivit sous sa dictée les recettes qu'il lui donna. Pour être plus sûr de son fait encore, il les montra à un médecin, qui les approuva; de sorte que le curé, tout fier de sa découverte, continuait chaque jour les exorcismes, recevant ainsi chaque jour sa leçon du démon, et se faisant son disciple, au grand détriment de son caractère et de sa dignité. Après de fréquents exorcismes, le démon dit enfin qu'il ne sortirait que lorsque les exorcismes seraient faits par neuf prêtres. Le curé alla donc, accompagné de cette femme, trouver quelques-uns de ses confrères. Mais la voix dit de nouveau que les neuf exorcistes devaient prononcer en même temps les formules sacrées. On voit que ce bon curé s'était laissé tromper par

Histoire
d'un prêtre.

une somnambule démoniaque. Brognoli lui reprocha son ignorance et sa crédulité, et lui conseilla de ne plus se laisser diriger désormais par le démon. (*Alexicakon*, v. II, disp. 2.)

Histoire
d'un autre
exorciste.

Le même auteur raconte un autre fait du même genre qui n'est pas moins frappant. Un exorciste, homme pieux d'ailleurs, exorcisait une possédée. Il avait plusieurs fois demandé au démon qu'il lui fit connaître le jour, l'heure et le lieu où il partirait. Le démon lui dit comme malgré lui : « Dans un mois, à midi, dans cette église. » Une grande foule de peuple s'étant assemblée dans l'église au jour dit, le démon, après beaucoup de bruit, de hurlements et de tapage, se moqua de l'exorciste, et lui reprocha publiquement tous ses défauts, ce que celui-ci souffrit avec patience. Il ne s'avoua pas vaincu néanmoins, et commanda au démon une seconde fois, de la manière la plus péremptoire, de lui indiquer le jour, l'heure et le lieu de son départ. L'esprit malin jura de nouveau qu'après tant de jours, en tel lieu, il quitterait le corps de cette femme. Il renouvela plusieurs fois cette promesse, faisant ainsi aller l'exorciste en divers lieux; mais à chaque fois il se moquait avec mépris de la crédulité de celui-ci. Il dit enfin, en poussant un grand cri, qu'il ne pouvait résister plus longtemps; mais que néanmoins il ne lui était pas possible de sortir si l'exorciste n'allait à Brescia avec la possédée et une suite de jeunes filles chantant les litanies de la sainte Vierge. Que s'ils le faisaient, il se retirerait quoiqu'à regret devant l'image de la Mère des Grâces, dont la chapelle se trouvait en cette ville, éloignée d'environ vingt milles du village où demeurait l'exorciste. Ce brave homme se mit en devoir d'exécuter ponctuellement les instructions qu'il avait reçues du démon. Lorsqu'ils furent arrivés au terme de leur pèlerinage, le démon feignit d'être violemment tourmenté; puis, tout à coup éclatant de rire, il accabla le pauvre exorciste de railleries insultantes; de sorte qu'il s'enfuit couvert de honte, et renouça pour

toujours aux exorcismes. (Brognoli, *Manuale exorcist.*, p. 121.)

L'exorciste doit bien se garder surtout d'ajouter foi aux plaintes et aux accusations du démon. Lorsque nous parlerons de la sorcellerie, nous verrons combien d'illusions déplorables sont résultées du manque de précautions en ce genre. Nous nous contenterons de rapporter ici quelques cas où la discrétion d'un exorciste expérimenté et intelligent a prévenu le mal. Un exorciste ignorant avait en 1665, dans le district de Bergame, demandé au démon qui possédait une jeune fille quel était son nom, et celui-ci avait nommé le curé de la paroisse où ils demeuraient. L'exorciste lui ayant demandé s'il était seul, il nomma la mère du curé comme demeurant aussi dans le corps de la jeune fille. Voulant s'assurer de la vérité de la chose, l'exorciste ordonna aux parents de cette dernière de mettre en sa présence les signes du maléfice dans un chaudron, et d'allumer dessous un grand feu; et pendant qu'ils brûlaient, il murmura quelques paroles. Or, il arriva sur les entrefaites que le curé et sa mère tombèrent malades, et l'on ne douta plus que la chose ne fût telle que la possédée l'avait dit. Mais le curé, ayant recouvré la santé, accusa l'exorciste de l'avoir calomnié; il se justifia solennellement pendant la messe du crime qu'on lui avait imputé à lui et à sa mère, et l'exorciste fut condamné par le juge à la peine qu'il méritait (*Alexiacon*, v. II disp. 1, n° 185.) « Une jeune fille d'Este, à trois lieues de Padoue, d'une conduite exemplaire, eut recours à moi, nous raconte Coleti dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut. Le démon la tourmentait horriblement, et blasphémait par sa bouche contre Dieu et ses saints. Il fit accroire à la jeune fille que la cause de toutes ses souffrances était une magicienne qu'il lui nomma; et toutes les fois en effet que cette femme passait devant la maison les souffrances de la jeune fille devenaient plus grandes. Le démon répétait alors son nom, et assurait qu'elle approchait, et que c'était en vertu du pacte

Ne pas croire aux accusations du démon.

qu'elle avait fait avec lui qu'il la tourmentait. Comme la chose empirait chaque jour, la femme que le démon avait accusée se plaignit, et se justifia si bien qu'il fut convaincu de mensonge, et réduit à l'impuissance de donner désormais aucun signe qui pût confirmer son imposture. La jeune fille fut délivrée, et vit encore au moment où j'écris. Dans ces sortes de cas, l'exorciste doit bien persuader au possédé et à ceux qui l'entourent qu'il ne faut jamais ajouter foi au père du mensonge, parce que ses intentions sont toujours mauvaises, et qu'il n'a aucun intérêt à trahir les siens. Mais c'est une grande imprudence de questionner le démon lui-même; car il n'est pas tenu à répondre et à confesser la vérité.

L'exorciste,
doit veiller
sur lui-même.

L'exorciste doit bien veiller aussi sur soi-même, dans la crainte que le tentateur ne trouve en lui quelque accès. C'est surtout par la sensualité qu'il tente souvent de faire tomber dans ses pièges les prêtres qui cherchent à le chasser du corps des jeunes filles qu'il possède. Brognoli leur donne à ce sujet des conseils qu'ils ne sauraient trop méditer. La nature du sujet et l'intérêt même de nos lecteurs ne nous permettent pas de traduire ici ses paroles; mais ceux qui auront besoin de les lire les trouveront dans son *Manuel des exorcistes*, partie 1^{re}, ch. III, p. 139. Il cite à ce propos, p. 121, l'exemple suivant : « Un prélat très-pieux, dit-il, m'a raconté que pendant sa jeunesse il avait assisté en Lombardie aux exorcismes que pratiquait un prêtre sur une jeune fille possédée du démon. L'exorciste avait déjà demandé plusieurs fois au diable par quelle personne et par quel saint il pouvait être contraint à sortir. Après bien des conjurations, le démon, paraissant se faire violence, déclara que personne ne lui était plus contraire qu'un jeune clerc qui accompagnait ordinairement l'exorciste, et que lui seul, grâce à sa pureté et à sa simplicité, pourrait le forcer à partir. Encouragé par cet aveu, dont il ne suspectait pas la sincérité, l'exorciste ne manqua plus de prendre avec lui ce jeune clerc toutes les fois qu'il

exorcisait un possédé. Souvent même c'était par lui qu'il adressait au démon ses ordres; ou quand il ne pouvait s'en faire accompagner, il menaçait l'esprit malin de faire venir ce jeune homme. A cette menace le démon faisait grand bruit, se plaignant d'être tourmenté singulièrement par cet homme, dont il exécutait toujours les commandements. Aussi les parents de la possédée le prièrent de venir voir tous les jours leur fille, puisque le démon ne voulait obéir qu'à lui. Il se montra très-assidu à cette œuvre de miséricorde, visitant chaque jour la possédée, et restant seul avec elle dans sa chambre. Cependant il ne tarda pas à tomber dans les pièges du démon. Il vécut ainsi pendant quelques mois dans l'habitude des fautes les plus honteuses, quoique le diable déclarât publiquement, devant l'exorciste et les parents de la jeune fille, que cet ecclésiastique le faisait beaucoup souffrir, et qu'il le vantât continuellement comme un homme simple et chaste. Le clerc fit part à quelques-uns de ses condisciples de ce qui lui était arrivé, et voulut les entraîner dans les désordres auxquels il était sujet lui-même, leur disant qu'ils n'avaient rien à craindre à cause du pouvoir qu'il exerçait sur le démon. Ceux-ci rejetèrent ses infâmes propositions, et racontèrent la chose aux parents de la jeune fille. Le clerc convaincu reçut un châtiment proportionné à son crime.

L'exorciste ne doit pas se laisser tromper par les autres façons de parler du démon. Il dit souvent, par exemple, qu'avant de sortir il étranglera la possédée, et brisera tous ses os. D'autres fois, il menace d'envoyer la grêle ou d'exciter une tempête; et il lui arrive bien parfois de produire en petit certains phénomènes de ce genre: ou bien il sait mettre à profit les événements naturels, pour que l'on ajoute foi à ses paroles. Ainsi le 30 mars 1605, une tempête effroyable s'éleva pendant la nuit au lieu même où demeurait la possédée de Lewenburg. Les fenêtres et les portes volaient en éclats. Au dedans de la maison, c'étaient des éclairs, des hurlements, des bruits tels que ceux qui

Ne pas croire aux menaces des démons.

la gardaient ne savaient ce que cela voulait dire. Et quoi que le curé, leur parlant de la rue, cherchât à les fortifier en les exhortant à prier Dieu, ils ne pouvaient l'entendre. Pendant tout ce temps, la jeune fille était jetée çà et là, et ses gardiens crurent la voir flotter en l'air. Quelquefois le démon, pour rester plus longtemps dans le corps de ceux qu'il possède, engage l'exorciste à ne pas le chasser pendant l'été ou l'automne, sans quoi il ruinera les moissons et les vignes : ou bien encore il prétend qu'il est une croix pour ceux qu'il possède, et que Dieu ne veut pas qu'on la leur ôte; ou bien encore que le lien qui l'unit à eux est indissoluble, et si caché qu'on ne peut le découvrir; que, si on le force à sortir, il enverra des démons encore plus méchants que lui, au lieu que, si on le laisse tranquille, il ne fera plus aucun mal. Mais tout cela n'est que des paroles vides, auxquelles il ne faut faire aucune attention. Césaire (*Illust. Mirac.*, lib. X, c. II) raconte un fait singulier en ce genre. « L'abbé de Nainburg, riche monastère de Cisterciens en Saxe, dit-il, nous a raconté l'histoire suivante. Il y a près de nous un pieux chevalier nommé Albert Scothart, nous disait-il. Celui-ci, avant sa conversion, était illustre dans la chevalerie; de sorte que presque tous les gentilshommes de nos contrées l'honoraient à l'envi de leurs présents, afin de l'attirer. Un jour, comme on exorcisait dans l'église une jeune fille de douze ans, elle se mit à crier tout à coup en riant: Voilà mon ami qui vient! Quel est-il? lui demanda-t-on. — Vous allez le voir tout à l'heure, répondit-elle. Elle voulait parler de ce chevalier, qui était encore loin de l'église. Mais plus il approchait, plus elle paraissait joyeuse. Lorsque enfin il fut à la porte, elle se leva devant lui, battit des mains, et le salua en disant: Voici mon ami, faites-lui place. Dès qu'il fut près d'elle, il lui dit: Est-ce moi qui suis votre ami? — Oui, lui répondit le démon par la bouche de l'enfant, et le meilleur encore; car tu fais tout ce que je veux. Le chevalier fut un peu piqué de ces paroles;

Histoire
d'un cheva-
lier.

il ne perdit pas cependant contenance, et dit en riant : « Tu es un fou, démon. Si tu étais plus habile, tu viendrais avec nous dans le tournoi, où l'on renverse et tue les hommes, au lieu de t'acharner sur cette jeune fille, qui n'a jamais fait de mal dans sa vie. » Le démon répondit : « Si tu veux que j'aille avec toi, permets-moi de passer dans ton corps. — Pas du tout, répondit le chevalier. — Permets-moi au moins de m'asseoir sur ta selle. » Le chevalier le refusa encore : il demanda donc une place d'abord sur le cheval, puis sur la bride; mais le chevalier ne voulut rien entendre. Là-dessus le démon lui dit : « Je ne puis courir à pied; si tu veux que j'aille avec toi, il faut que tu me donnes une place près de toi. » Le chevalier, qui avait pitié de la jeune fille, lui dit : « Si tu veux la quitter, je t'abandonnerai un bout de mon manteau, à la condition que tu ne me porteras aucun dommage, et que tu ne resteras près de moi que pendant que je fréquenterai les tournois; mais si je reviens à d'autres sentiments, tu me quitteras alors sans faire aucune difficulté. » Le diable jura qu'il ne lui ferait aucun tort, mais qu'il le servirait, au contraire, dans toutes ses affaires; puis il quitta la jeune fille, et prit sa place dans un coin du manteau, trahissant sa présence par un mouvement singulier. A partir de ce moment, le chevalier fut tellement heureux dans tous les tournois que sa lance atteignait toujours son but, et qu'il faisait prisonnier qui il voulait. S'il marchait, le démon marchait avec lui; et s'il parlait, le démon parlait avec lui encore. S'il pria à l'église un peu plus longtemps que de coutume, le démon lui disait : Tu marmottes trop longtemps aujourd'hui. S'il faisait le signe de la croix avec de l'eau bénite, le démon lui disait : Prends garde de m'asperger. A quoi le chevalier répondait : S'il en tombe une goutte sur toi, ce sera contre ma volonté. Sur les entre-faites on prêcha la croisade, et le chevalier alla dans l'église pour prendre la croix. Le diable chercha à l'en dissuader, et lui demanda : « Que veux-tu faire? — Je veux

servir Dieu désormais, et renoncer à toi. Retire-toi donc d'auprès de moi. — En quoi t'ai-je déplu ? Je ne t'ai jamais fait de mal, je t'ai plutôt toujours servi, et je t'ai procuré une renommée immense. Cependant je ne puis rester près de toi qu'aussi longtemps qu'il te plaira, selon la promesse que je t'ai faite lorsque je suis sorti du corps de cette jeune fille. Le chevalier lui répondit : Aujourd'hui je prends la croix, et je t'ordonne, au nom du Crucifié, de me quitter pour toujours. » Le diable le quitta. Il prit donc la croix, passa la mer ; et après avoir servi deux ans le Seigneur, il revint en son pays, et bâtit ensuite pour les étrangers et les pèlerins un grand hôpital qu'il dota richement ; car il avait plus de trois cents mares d'argent de revenu. Il sert encore aujourd'hui dans cet hôpital avec sa femme les membres vivants de Jésus-Christ, et particulièrement les ecclésiastiques de notre ordre, auxquels il a coutume de dire en plaisantant : « Vous, seigneurs abbés, et vous autres moines, vous n'êtes pas saints ; mais nous le sommes, nous autres chevaliers, qui combattons dans les tournois ; car les démons nous obéissent, et nous accompagnent sans nous faire de mal, et nous les chassons du corps de ceux qu'ils possèdent. »

Cette histoire offre au premier abord le caractère d'une légende. Le chevalier Albert Scothart était renommé dans son temps ; il était dans tous les tournois l'effroi de ses adversaires, qui étaient tous obligés de céder devant lui. Mais cet honneur ne lui valait quelque chose qu'aux yeux du monde : aux yeux de l'Église, les tournois sont un scandale ; car là où se trouvent le meurtre et la violence Satan ne peut être loin. Les adversaires qu'il a vaincus se persuadent bientôt dans leur orgueil humilié qu'il doit au secours du démon ses victoires, quoiqu'il soit un homme irréprochable, et que le démon n'ait approché de lui que par suite de sa compassion pour une jeune fille malheureuse. Cependant, comme dans les tournois le démon n'est présent que par une sorte de circumsession, le chevalier

ne lui abandonne que le coin de son manteau; et encore peut-il chaque jour résilier le pacte qu'il a fait avec lui. Il le résilie, en effet, le jour où il prend la croix, expie son péché en servant pendant deux ans dans les armées du Seigneur et par la construction d'un hôpital. Tel est le récit de la légende. Mais ce mythe est en même temps un fait historique. Le témoignage de l'abbé de Nainburg et de son monastère est invoqué à une époque où le héros de la légende vivait encore. L'histoire est racontée non comme une fable, mais comme un fait réel, qui s'est passé sous les yeux de plusieurs témoins. La possédée a été exorcisée dans une des églises du lieu; le chevalier est venu la trouver, s'est chargé par une sorte de contrat du démon qui la tourmentait; et son bonheur inouï dans les tournois date principalement de ce jour. Tout le monde sait qu'il est allé dans la Terre Sainte, qu'il en est revenu, qu'il a bâti un hôpital et qu'il y sert avec sa femme les pèlerins et les ecclésiastiques. Enfin, pour achever de donner à ces faits un caractère historique, le chevalier lui-même croit à leur vérité: il le répète souvent devant les prêtres qui viennent le voir. Le mythe et l'histoire se pénètrent si parfaitement dans ce récit que l'un couvre l'autre; et le même thème peut paraître à la fois historique et mythique, selon le point de vue où l'on se place.

CHAPITRE XXXII.

Du côté naturel de la guérison des possédés. Des métamorphoses, des aggravations, des intermittences et des métastases du mal, surtout quand il est vers sa fin. Saint Norbert.

La possession est incontestablement un mythe, comme nous l'avons vu plusieurs fois. Elle n'est pas cependant le produit d'une imagination capricieuse; elle est plutôt le résultat d'un procédé plus élevé, et forme comme un ordre

à part, où le mythe et l'histoire se donnent la main, et s'unissent dans une déplorable harmonie. La possession est aussi une légende, mais une légende d'une espèce particulière; une légende historique qui forme aussi un genre à part, où la vérité et la poésie se confondent. La possession est encore une maladie, mais une maladie qui, quoique saisissable dans ses symptômes, est dans sa racine la plus intime surnaturelle, mystique et transcendante; une maladie dont on peut calculer et mesurer le cours dans ses phénomènes sensibles, mais qui dans son fond échappe à toutes les mesures, à tous les poids et à tous les nombres. De même, en effet, que dans plusieurs maladies la nature infecte la vie d'un certain virus qu'elle introduit dans l'organisme et qui s'y naturalise, ainsi dans la possession un certain ordre de choses qui appartient encore à la création, mais qui est au-dessus de la nature physique, a comme infecté la vie et ses fonctions. La vie sensible et la vie intellectuelle sont troublées par une vie qui appartient à un monde supérieur et qui a ses lois propres. C'est donc une maladie d'une espèce particulière, que l'on peut saisir et décrire dans ses symptômes extérieurs, mais dont les éléments intimes échappent aux regards et au traitement du médecin.

Les inter-
mittences.

Cette maladie a ses métamorphoses, ses aggravations, ses intermittences et ses métastases. Quelquefois l'amélioration est telle que l'on pourrait croire à une guérison complète et qu'il n'y a qu'un œil bien exercé qui puisse découvrir le mal sous cette apparence trompeuse. Mais l'aggravation qui survient ne tarde pas à détruire les illusions qu'on avait pu se faire sur ce point. C'est ce qui arriva au bienheureux Jourdain, général de l'ordre de Saint-Dominique, à l'égard d'un possédé qu'il avait exorcisé. Il le croyait guéri; mais le possédé, saisissant un rasoir, le blesse au cou et au doigt. La blessure du cou était mortelle; mais le bienheureux guérit le troisième jour en se lavant avec la seconde ablution du calice à la messe.

(*Cantipratanus, de Apibus, lib. IX.*) Une dame de Florence, possédée, était parfois bienveillante. Dans ces moments elle plaisantait volontiers, disait des choses agréables; puis tout à coup, surtout pendant les exorcismes, elle se levait d'un air qui épouvantait tout le monde. Un jour le démon lui donna une telle force que, s'appuyant les pieds sur les marches de l'autel, elle se défendit contre dix jeunes gens vigoureux. Elle vomissait en même temps d'horribles blasphèmes contre les saints. Poussé enfin dans ses derniers retranchements, le démon sortit, la laissant à demi morte. — On amena de Ligurie à Vallombreuse un homme déjà âgé, et qui, dans l'état ordinaire, passait pour sérieux et posé. Les démons faisaient entendre par sa bouche plusieurs voix différentes. Tantôt il parlait d'une manière grave, et tantôt il disait des choses qui n'avaient point de sens. Quelquefois il était poli et complaisant, et quelquefois au contraire incivil et grossier. Pendant la prière et les exorcismes, il entraît quelquefois dans une telle fureur que plusieurs hommes vigoureux pouvaient à peine le tenir. Puis il redevenait doux et humain, de sorte qu'on le croyait presque guéri; car il faisait le signe de la croix, récitait le *Pater* et l'*Ave Maria*. Plusieurs ecclésiastiques crurent à sa parfaite guérison; mais ceux qui avaient plus d'expérience doutaient encore. Il se montra bientôt qu'ils avaient raison; car, comme ils se mirent tous à l'œuvre ensemble avec la ferme résolution de ne point cesser jusqu'à ce que le démon fût sorti, les esprits mauvais se mirent à crier qu'ils ne partiraient point, malgré tout ce qu'on leur ferait souffrir. Ils durent cependant céder, et partir en poussant de tels cris qu'on eût pu croire qu'une grande multitude parlait à la fois. (Hieron. Radiol., p. 391.)

On remarque dans la possession des métastases fré-

Des métas-
tases.

Si c'est la tête, par exemple, le malade est tourmenté par des rêves terribles et des fantômes effrayants. De sombres visions montent du fond de l'abîme et obscurcissent l'intelligence. Les contorsions de la face et des yeux, une sensation d'étranglement dans le gosier, des mugissements involontaires annoncent que le mal descendant peu à peu, approche du cœur, où il produit des crampes, ou de l'estomac et des intestins, qu'il ébranle par des convulsions. Quelquefois même le mal passe d'un individu à d'autres qui lui sont unis par quelque lien particulier, comme celui du sang, par exemple. On amena au tombeau du saint évêque Rudesinde une femme qui était possédée; et au moment même où elle recouvra la santé sa sœur devint possédée, et l'on dut employer les exorcismes pour la guérir. (A. S., 1 mart.) Quelquefois cette métastase est produite par une action ou une parole coupable que Dieu veut punir. Le jour qui suivit la mort du saint pape Léon IX, une possédée vint dans l'église des Apôtres. Le démon vanta par elle les vertus du saint, et annonça que par son intercession il quitterait aujourd'hui même le corps de cette femme. Une autre femme qui était présente se mit à dire : « Quand le pape Léon chassera les démons, je deviendrai reine, et je ressusciterai tous ceux qu'il a fait mourir par l'épée. » La première femme fut guérie aussitôt, et la seconde devint possédée à sa place. (A. S., 19 april.) D'autres fois cette métastase est l'effet d'un maléfice. Un homme nommé Zanobio, frère d'un religieux de Vallombreuse, qui vivait encore à l'époque où Jérôme de Radiolo écrivait cette histoire, eut l'imprudence de consulter un magicien du pays au sujet d'un possédé demeurant à Ancise. Étant venus ensemble à Vallombreuse, le possédé et Zanobio, le premier s'endormit de fatigue la tête sur ses genoux; puis s'éveillant, il cria : « Que Dieu soit béni, je suis guéri. » Mais Zanobio, possédé à sa place du même démon, entra en fureur, de sorte qu'on pouvait à peine le tenir. On accourut, et l'on demanda au démon

comment cela s'était fait. Par la permission de Dieu, répondit-il. Les prêtres récitèrent sur lui les exorcismes, et il ne put être délivré que le lendemain matin, après de longues souffrances.

Il semble quelquefois que l'occasion d'exercer quelque **S. Norbert.** mal qui se présente à faire éloigner le démon, en l'attirant ailleurs. Lorsque, dans l'absence de saint Norbert, ses disciples furent tourmentés par des visions sataniques, comme nous l'avons vu, plus haut, le démon, trouvant inaccessible à ses suggestions une partie du monastère, s'en alla, mobile et léger comme il est, à Utrecht, où le saint se trouvait alors, et entra dans le corps d'un homme qui servait quelque personnage considérable du pays. Une grande multitude de peuple était accourue pour assister à une fête : et comme Norbert entra dans la cathédrale, pour y célébrer le service divin, cet homme fut tout à coup possédé du démon. Dans sa fureur il poussait des cris affreux, et l'on eut beaucoup de peine à s'en emparer et à le lier. Après la messe, on l'amena devant le saint, au milieu des applaudissements du peuple, qui voulait être témoin de la lutte. Le saint, revêtu des habits sacerdotaux, attaqua vigoureusement le démon, sans écouter les représentations des frères, qui l'engageaient à attendre parce qu'il était trop fatigué. Il commença les exorcismes ; mais comme il mettait le sel dans la bouche du malade, celui-ci le lui cracha à la figure et dans les yeux, en lui disant : « Tu te donnes une peine inutile, tes coups ne m'atteignent point, tes menaces ne m'effrayent point, et je ne crains point la mort. » Puis il se mit à dévoiler les péchés et la vie scandaleuse de plusieurs de ceux qui l'entouraient et qui n'avaient point été couverts par la confession ; de sorte que tous prirent la fuite, et qu'il ne resta près du saint qu'un petit nombre de personnes. Cependant comme le jour touchait à sa fin, on força le saint à se retirer, pour prendre quelque repos et un peu de nourriture. Or, comme il prenait la réfection du soir avec les frères, on vint lui

dire que le malade se tenait tranquille devant l'autel, et qu'il demandait pardon de ce qu'il avait fait. Tous rendirent grâces à Dieu, car ce jour et le jour suivant on put croire que la guérison était parfaite. Il y avait alors une inimitié mortelle entre les citoyens de la ville. Norbert était le médiateur qui devait les réconcilier. Il travailla le jour suivant à cette œuvre sainte, et y réussit avec le secours de Dieu. Mais le démon qu'il avait chassé de leurs cœurs passa dans le corps du malheureux qui paraissait guéri. Comme le saint sortait de l'église, on l'avertit de ce qui venait de se passer. Il répondit : « Il ne peut pas encore être guéri tout à l'heure, parce que c'est à cause de ses péchés qu'il souffre. Attendez donc encore quelques jours ; et lorsqu'il aura expié ses fautes il sera plus facile de chasser le démon. » Il ne le guérit en effet qu'au bout de trois jours. (*Vita S. Norberti, c. XI.*)

C'est une chose bien remarquable que cet antagonisme entre l'excitation des masses que soulève une passion profonde et celle des individus que possède le démon. Et cet antagonisme est plus fréquent dans l'histoire qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Lorsqu'une passion violente, comme la haine, la colère ou la vengeance, s'est emparée d'une grande masse d'hommes, elle finit par y acquérir une sorte d'objectivité; de sorte que tous ceux qui en sont atteints se trouvent comme agités et poussés par un esprit dont on ne connaît ni l'origine ni les voies. Si ces voies conduisent au pillage, à l'assassinat ou aux fureurs de la guerre civile, on juge avec raison qu'il y a là un esprit mauvais; et cette supposition est ordinairement justifiée par le caractère de violence, de fatalité et de nécessité que présentent les actes et les emportements de ces masses. C'est alors comme une sorte de possession collective, dans laquelle le démon s'empare d'une population tout entière, et qui la pousse à des excès dont la responsabilité dépend de la mesure de réflexion et de liberté avec laquelle chacun agit. Si dans de telles circonstances il se

trouve un homme qui soit vraiment possédé du démon, il peut s'établir alors entre lui et ces masses soulevées par la passion un antagonisme tel que les influences sathaniques diminuent dans celles-ci à mesure qu'elles augmentent dans celui-là. Toutes ces métastases indiquent assez l'extrême mobilité de ce genre de maladie; et c'est cette mobilité qui la rend quelquefois si difficile à guérir. Saint Dominique, instruit sans doute par une longue expérience, avait pris le parti de retenir ces esprits mobiles dans les corps des possédés jusqu'à ce qu'ils eussent pris les martyrs dont les os reposaient dans l'église comme témoins et garants qu'ils ne reviendraient plus. (A. S., 4 aug.)

CHAPITRE XXXIII.

Des crises de la maladie. Elles s'opèrent par les évacuations alvines, par les reins, par les sueurs, par les poumons, par les vomissements où les possédés rejettent souvent des reptiles ou d'autres choses extraordinaires.

La possession, de même que toutes les autres maladies, a ses crises qui conduisent par des degrés plus ou moins appréciables à la guérison parfaite. Ces crises se produisent sous les formes les plus diverses, et affectent souvent l'un des organes par lesquels s'opèrent les sécrétions du corps humain. On raconte dans la vie de sainte Étheldrède qu'un jeune religieux nommé Edwin fut possédé tout à coup du démon pendant les Complies. L'abbé ordonna qu'on le conduisit devant le tombeau de la sainte, et qu'il y restât toute la nuit au milieu des prières et des supplications des frères. On fit comme il avait ordonné. Le malade passa la nuit dans de violents accès de fureur, pendant lesquels il mordait, poussait, foulait aux pieds et injuriait ceux qui l'approchaient. Il s'endormit enfin vers l'aurore, et à son réveil il dit qu'il se trouvait bien, mais qu'il souffrait seulement de coliques violentes. Il fut soulagé

par une selle très-abondante et qui répandait une odeur insupportable. (A. S., 23 jun.) L'élément principal de cette mauvaise odeur est toujours l'odeur de soufre. Ce métal forme, comme on le sait, un des éléments du corps humain, où, distribué avec mesure et uni dans une proportion convenable aux autres éléments, il constitue une fermentation salutaire; mais dès qu'il dépasse les proportions déterminées par la Providence, il forme dans l'organisme comme une sorte de volcan, qui trouble les forces, et consume peu à peu les matériaux dont le corps se compose.

La crise qui conduit le possédé à la santé se manifeste quelquefois dans les reins, et rend leur sécrétion plus abondante ou plus fétide. On sait d'ailleurs que, dans le cours ordinaire des choses, les reins sont particulièrement destinés à purifier les fluides du corps. L'urée et le phosphore, lequel a un rapport particulier avec les organes sexuels, jouent aussi leur rôle dans ces sortes de sécrétions. D'autres fois la crise se manifeste par des sueurs abondantes ou d'une espèce particulière, ou par des crachements, des vomissements de sang, des ulcères. Ce cordonnier de Lewenburg dont nous avons parlé plus haut, et qui fut lié à l'une des colonnes du chœur de l'église, vomit du sang et du pus, de sorte que le pavé de l'église en était tout souillé. Puis le démon en sortant emporta avec lui toutes ces ordures. (A. S., 22 sept.) On raconte aussi dans la vie de saint Nicet, évêque, qu'il rencontra un jour devant la porte de l'église de Saint-Maximin trois possédés qui étaient couchés et qui dormaient. Le saint homme fit sur eux le signe de la croix. Ils se réveillèrent, se mirent à crier horriblement, et à cracher en abondance, après quoi ils furent guéris. Les excréments de l'estomac sont ordinairement d'une couleur noire, et ont quelquefois l'apparence d'excréments solides ou de charbon. Ainsi un possédé crache devant le tombeau de sainte Françoise Romaine trois charbons, et sort parfaitement guéri. (A. S., 9 mart.)

On raconte dans la vie de saint Dominique qu'un jour, pendant le sermon, une possédée qui avait sept esprits mauvais se leva, et apostropha le prédicateur en le traitant de coquin. « Tais-toi, lui dit avec calme le saint. — Tu ne nous chasseras pas d'ici, cria le démon; car nous sommes plusieurs, et cette femme nous appartient. » Tous se mirent alors à hurler et à dire comment ils avaient pris possession de cette femme. Le peuple était en émoi et faisait grand bruit; ce que voyant le saint, il fit le signe de la croix, et dit: « Au nom du Christ, je vous ordonne de sortir sans faire de mal à cette femme. » Elle fut aussitôt horriblement tourmentée, vomit une grande quantité de charbon et une telle abondance de sang qu'on la crut morte; mais elle se leva après quelque temps, et se trouva parfaitement guérie. — André de Raggiolo est possédé pour la seconde fois du démon. Exorcisé à Vallombreuse, il est guéri de nouveau après avoir vomi des charbons. Tous se précipitent pour voir ce que c'est; et l'étonnement est d'autant plus grand que le malade assure qu'il n'en a jamais mangé. (Hieron. Radiol., p. 414.) Ces matières peuvent venir, il est vrai, de substances ingérées par les malades dans un accès de fureur, et le témoignage d'André de Raggiolo ne peut être sur ce point d'une grande importance. Nous avons vu plus haut que cette jeune fille de Saint-Gaudence, qui fut exorcisée à Saint-Salvio, rendit une grande quantité de dents, de cheveux et d'autres objets semblables sans qu'elle pût dire comment ces objets étaient venus. Cependant cette explication n'est pas suffisante en bien des cas, et elle n'est pas d'ailleurs toujours nécessaire. Dans les affections où la crise se manifeste par des vomissements, le foie et la rate jouent un grand rôle. Or, ces deux organes sont comme des foyers où se prépare entre autres choses l'acide carbonique nécessaire aux fonctions de la vie. De même donc que la couleur noire du tissu de Malpighi chez les nègres, de même que la couleur brune ou rouge de la peau des autres races dépend principalement du foie, de

Les possédés vomissent du charbon.

même qu'en plusieurs maladies la bile se durcit et forme des pierres, ainsi la surexcitation que la possession cause quelquefois dans les organes peut produire des formations inaccoutumées, qui se distinguent des formations ordinaires par la couleur et la solidité. Ces formations extraordinaires ont évidemment pour principe un redoublement d'activité produit dans les organes par une surexcitation très-intense, et ce fait se reproduit dans plusieurs maladies d'un autre genre. Les actes des exorcistes contiennent un grand nombre de faits de ce genre. Saint Hugues guérit une fois une possédée qui rejeta trois reptiles. (A. S., 20 avril.) Une autre femme, possédée aussi du démon, rendit en présence de saint Hugues de Cluny, avec une grande quantité de sang, un reptile qui avait la forme d'un frelon. Saint Hugues le fit jeter dans le feu, et la femme fut guérie. On amena à saint Benoit une possédée qui rendit trois scarabées accompagnés d'une bile verte: et comme ils étaient reçus dans un vase de cuivre, on les y entendit tomber très-distinctement. Après cette crise, elle se trouva guérie.

Des reptiles.

On a coutume d'attribuer ces phénomènes à l'imagination des assistants et à la crédulité des temps où ils se sont produits. On ne peut nier en effet que ces deux causes n'aient coutume d'agir toutes les fois qu'il se présente quelque fait contraire à l'ordre naturel des choses, et qu'elles n'aient plus ou moins d'influence dans le jugement que l'on porte sur ces faits; mais les circonstances qui ont accompagné ceux que nous venons de rapporter ici sont telles qu'on ne peut les expliquer par aucune de ces deux causes. En effet, saint Hugues de Cluny se fait apporter le reptile vomé par la possédée, et le fait jeter dans le feu. Les reptiles vomis dans l'autre cas tombent dans un plat de métal, et tous les assistants entendent le bruit qu'ils font en y tombant. Il peut arriver, je le sais, que certaines bêtes ingérées dans l'estomac, soit par inadvertance, soit par quelque autre cause, produisent des phénomènes analogues à ceux de la possession. Il existe un assez grand nombre de faits en ce

genre, et l'un des plus remarquables est celui que Fince-lius raconte comme s'étant passé en 1549, en Hongrie. Il se trouva alors dans le corps de plusieurs hommes des couleuvres et des écrevilles parfaitement formés, qui leur causaient de telles souffrances qu'ils ne pouvaient les supporter; et lorsqu'ils étaient couchés au soleil, ces animaux leur montaient au cou, paraissaient un peu au dehors, et rentraient ensuite dans leur corps. Beaucoup d'hommes moururent de ce mal extraordinaire, et aucun des remèdes que l'on essaya ne réussit. Cette calamité fut telle que la légende s'en empara; et l'on racontait que des paysans ayant trouvé dans le grenier d'un gentilhomme la paille pleine de couleuvres, et y ayant mis le feu pour anéantir tout d'un coup cette maudite engeance, un serpent invulnérable au feu leva la tête et prononça ces paroles : « Cessez votre entreprise, vous ne réussirez point à nous brûler; car nous ne sommes pas venus de nous-mêmes, mais c'est Dieu qui nous a envoyés en punition de vos péchés. » Pour que la légende se soit emparée de ce fait, il faut bien qu'il y ait eu un fond de vérité. Probablement ces animaux se seront glissés dans la bouche de plusieurs paysans endormis, et, ingérés dans l'estomac, auront cherché à s'y défendre contre les puissances digestives. Mais en mettant de côté les cas de ce genre qui ne sortent point de l'ordre naturel, il en reste encore un assez grand nombre qu'on ne peut expliquer que comme nous l'avons fait plus haut. On conçoit au reste que le démon étant un esprit de mensonge, et que la possession étant un état faux et contre nature, elle donne lieu à des formations animales ou végétales sans aucun rapport avec le développement naturel de la vie.

Les crises de la possession se manifestent souvent aussi dans les poumons et dans les systèmes plus particulièrement en rapport avec cet organe. Les poumons sont placés sur cette limite où la vie individuelle confine en quelque sorte avec la vie extérieure de la nature dans l'atmosphère,

taudis que les intestins forment pour ainsi dire le pôle opposé de cette vie extérieure. Les fonctions des poumons reçoivent dans la possession un degré de surexcitation extraordinaire; et de même que le feu dans la forge atteint par le moyen du soufflet une telle activité qu'il dévore promptement tous les matériaux qu'on lui présente, ainsi la possession surexcite quelquefois tellement les poumons qu'ils deviennent comme le cratère d'un volcan, dans le sein duquel fermentent et bouillonnent les éléments de la vie. Si donc la crise s'établit dans ce foyer, la sécrétion suivra dans ses formes la nature de celui-ci : ce sera comme une éruption où la nature longtemps contrainte se fera jour dans une respiration embrasée, semblable à la lave d'un volcan. C'est ce qu'on a remarqué souvent en effet dans la possession. Pendant que les intestins étaient violemment ébranlés, qu'une écume chaude sortait de la bouche, que les cheveux se dressaient sur la tête, on a vu plus d'une fois le mauvais esprit sortir des profondeurs de la poitrine comme une vapeur, ou comme une fumée, accompagnée d'une odeur de soufre. C'est ainsi que, dans l'église de Saint-Maximin de Trèves, une femme qui était possédée depuis quarante-sept ans ayant été délivrée, il sortit d'elle un esprit si impur que les assistants craignirent qu'il ne réduisit l'évêque en cendres. Il exhalait en même temps une odeur tellement insupportable que tous crurent qu'ils allaient mourir. (*Act. Sanct.*, 29 mai.) Cette possédée dont nous avons parlé déjà et qui fut exorcisée par un prêtre de Bavière prédit le jour de sa délivrance, et recommanda de lui administrer un bain à l'heure même où elle devait être guérie. Lorsque le moment indiqué arriva, elle fut prise d'effroyables convulsions, après quoi elle resta étendue comme morte. Mais tout d'un coup elle tourne la tête en arrière; les traits de son visage sont agités par des crampes plus violentes encore qu'auparavant, et se déforment. Elle ouvre la bouche, et il en sort une vapeur de soufre qui remplit toute

la maison. Elle fut guérie à l'heure même. Elle vit encore aujourd'hui dans un état de clairvoyance habituelle, et elle est assistée de Dieu en tout ce qu'elle fait; aussi agit-elle toujours avec assurance et sans hésitation. (Ce fait a été communiqué à l'auteur par le prêtre même qui en a été le témoin.)

Quelquefois la fumée qu'exhalent les poumons est accompagnée d'hémorragie, particulièrement du nez. On amène une possédée au tombeau de saint Ulrich. Pendant sa prière elle s'endort, et rend beaucoup de sang par le nez. Elle s'éveille et veut crier, mais une douleur secrète retient sa voix. Le peuple accourt et la croit mourante; mais elle se montre tout à coup guérie de tout mal spirituel et corporel. (*Act. Sanct.*, 1 jul.) Le notaire Sigismund de Gerado témoigne avec serment qu'après la découverte de l'inscription qui était dans la grotte de Sainte-Rosalie, près de Palerme, il alla la visiter avec une possédée nommée Sigismonde Spinelli, et que là elle fut exorcisée par J. B. de Lingua Grossa. Elle fut délivrée, et les mauvais esprits sortirent de son corps en gouttes de sang qui tombaient à terre et disparaissaient au même instant; après quoi elle fut renversée par terre comme morte. (*Acta Sanct.*, 4 sept.) Dans ce cas, le système circulatoire du sang semble avoir été affecté tout entier, et la crise s'est manifestée par des pertes de sang. Il ne faudrait donc pas s'étonner qu'elle se manifestât par une sueur de sang partant de tout le corps. En effet, si la sécrétion des fluides qui a lieu sur la surface interne des intestins se concentre dans les reins comme en un foyer, il en est de même des poumons relativement au système de la transpiration, qui a lieu sur la surface extérieure de la peau. La crise doit donc se produire dans la possession aussi souvent par les sueurs que par les urines ou les évacuations alvines.

Nous avons vu que souvent la possession s'annonce par l'apparition de quelque animal, qui semble se glisser dans

l'intérieur de l'organisme, et y établir sa demeure. Il arrive souvent aussi que la crise qui conduit à la guérison s'annonce par des phénomènes de ce genre. Les animaux qui semblaient être entrés dans le corps semblent alors en sortir. Ce sont ordinairement des reptiles et des scarabées qui prêtent leurs formes à ces phénomènes, surtout lorsque la crise s'opère dans les intestins. Lorsqu'elle se produit dans le système pulmonaire, au lieu de reptiles, ce sont le plus souvent des oiseaux ou des insectes ailés, et particulièrement des oiseaux de nuit. Ces phénomènes se manifestent dans les cas même de simple obsession. Aldisia Jacobi fut tourmentée pendant cinq semaines, et pendant tout ce temps, lorsqu'elle se mettait au lit, il lui semblait que celui-ci était bouleversé sens dessus dessous; elle eut recours à saint Nicolas de Tolentino. Or, un jour qu'elle était assise sur son lit, un milan vint s'y poser en faisant un grand bruit. Elle invoqua le saint; le milan s'envola, et elle fut guérie. Saint Régulus ayant prononcé l'*Oraison dominicale* et le *Symbole* sur la tête d'un enfant qui était possédé, le démon sortit sous la forme d'une chauve-souris. (*Act. Sanct.*, 30 mart.) Saint Procope ayant délivré à Prague un possédé, l'esprit impur sortit sous la forme d'un oiseau entièrement noir, qui se plaça sur le toit de l'église: mais le saint ayant prié, il tomba du toit par terre en plusieurs pièces. (*Act. Sanct.*, 4 jul.) On apporta dans l'église de Saint-Benoit un possédé furieux, dont les yeux étaient comme tachés de sang et dont les regards épouvantaient tout le monde. Pendant la messe que l'on dit pour lui, il s'endormit après l'évangile, et l'un des frères vit trois mouches sortir de sa bouche. Le malade devint plus calme, et guérit bientôt tout à fait. (*Act. Sanct.*, 21 mart.) A Lenua, en Belgique, était une femme nommée Geila, qui était possédée d'une légion de démons. On l'amena à l'église de Saint-Landau, à Winterhofen. On la mit malgré elle dans le bénitier. Elle poussait des cris affreux, invoquant le nom du saint; et un essaim de mouches sortit de sa bouche. (*Act.*

Sanct., 19 mart.) Dans tous ces cas il n'est pas dit que tous les assistants virent le démon sortir sous ces diverses formes, mais c'est ou le possédé lui-même ou le saint qui le délivre à qui la guérison se présente dans une vision sous ces traits, de même qu'au commencement de la maladie c'est le possédé seul qui a vu l'esprit infernal entrer en lui sous la forme d'un animal. Il semble toutefois en être autrement dans un fait de ce genre que racontent les actes de la translation du corps de saint Védast.

Lorsqu'après la mort de Charles le Chauve on transporta les reliques de saint Védast à Beauvais, afin de les arracher aux profanations des Normands, il arriva dans cette ville le fait suivant, qui fut attesté par plusieurs ecclésiastiques et séculiers, tous hommes dignes de foi, qui en avaient été témoins oculaires. Un jeune homme, domestique d'un chanoine de l'endroit, avait été plusieurs fois puni par son maître à cause de sa mauvaise conduite; mais comme il n'était pas devenu meilleur, son maître crut devoir lui infliger un châtement public. Le démon profita de la tristesse où l'avait jeté cette punition pour s'emparer de lui, et il s'établit dans sa poitrine avec un grand nombre d'autres esprits mauvais. On l'amena lié à l'église de Saint-Lucien martyr. L'évêque Ermenfried l'y fit exorciser par le clergé tout entier; et comme cela ne menait à rien, il fit remplir la fontaine baptismale d'eau bénite, et ordonna d'y plonger le possédé. Mais lorsqu'on voulut en venir à l'exécution, il se tint immobile comme un rocher, et semblait avoir pris racine dans le sol, de sorte qu'on ne put, ni par force ni par adresse, le faire bouger. Après beaucoup d'efforts inutiles, le démon dit en plaisantant à l'évêque : « Pourquoi tous ces vains efforts? Ne connais-tu pas notre puissance? Je suis celui à qui Jésus demanda son nom, et qui lui dit qu'il s'appelait Légion, car nous sommes plusieurs réunis en un; aussi ma puissance est grande, elle est répandue parmi tous les peuples, dont toutes les langues me sont aussi connues. Faites venir des juifs qui sa-

Des chan-
ves-souris.

chent parler plusieurs langues, et vous verrez si ce que je dis est vrai. » On fit venir en effet dans l'église des juifs, qui lui adressèrent la parole en diverses langues, et il répondit exactement à toutes leurs questions. Puis il dit d'un air triomphant : « J'ai été aujourd'hui à Constantinople, et j'y ai ménagé une défaite incroyable dans le peuple. J'ai semé la discorde dans tes pâturages entre tes gens et ceux du conte, et ils sont sur le point d'en venir aux mains. Tu ferais donc bien mieux d'y courir que de te donner ici des peines inutiles. » L'évêque envoya s'enquérir du fait, et il se trouva vrai; mais l'union fut bientôt rétablie.

Pendant le soir étant venu, chacun s'en retourna chez soi l'esprit troublé; mais l'évêque fit renfermer le malade dans l'église, espérant que Dieu le guérirait par les mérites du saint. Il y passa plusieurs jours. Pendant ce temps il fut révélé en songe à un homme pieux qu'on devait le porter dans l'église de Saint-Védast, parce que c'était à lui que Dieu avait remis sa guérison. Les parents, ajoutant foi à ses ouvertures, le portèrent à cette église. Lorsqu'il y fut arrivé, le démon entra dans une fureur extraordinaire; le malade, s'arrachant à ceux qui le tenaient, s'élança d'un bond hors de l'église, et se jeta contre terre avec une telle violence que le sol paraissait trembler sous lui; puis il vomit par la bouche beaucoup de sang et une bile noire qui répandait une odeur insupportable. On vit alors ce qui ne s'était jamais vu peut-être. Il sortit de sa bouche des chauves-souris, sans poils, plus nombreuses qu'un essaim d'abeilles, de telle sorte qu'elles obscurcissaient le ciel, et remplissaient l'air au-dessus de lui. Il était étendu sans mouvement, de sorte que les siens le crurent mort. Et comme il ne donna pendant longtemps aucun signe de vie, ils le portèrent dans l'église, et firent réciter pour lui l'office des morts; mais vers la quatrième veille de la nuit il commença à se remuer, et tendit la main hors du cercueil. Sa mère accourut, et lui demanda s'il vivait encore. Il répondit : « Je vis, les prières du saint m'ont délivré. » Il

demanda à boire, et après avoir bu il se leva parfaitement guéri, et retourna chez lui, louant Dieu et saint Védast avec tout le peuple. (*Act. Sanct.*, 6 febr.)

Celui qui rapporte ce fait n'en a point été témoin oculaire, quoiqu'il ait vécu dans les temps où il s'est passé. Il ne le tient peut-être que de seconde main. Le jeune homme qui était possédé du démon n'est pas nommé non plus, de sorte que nous ne pouvons ajouter une foi entière à ce récit. Cependant il porte avec soi certains caractères de vérité qui ne permettent pas de le regarder comme entièrement controuvé. Il s'agit donc encore ici de l'un de ces faits, vrais quant au fond, mais dont la légende s'est emparée en y ajoutant quelques circonstances plus merveilleuses encore. Au reste, le caractère du démon y est très-bien exprimé par ces paroles : Nous sommes plusieurs en un. En effet, dans les hiérarchies spirituelles, les membres sont tellement liés ensemble que chacun d'eux est pour ainsi dire en tous les autres, et que tous les autres sont également en lui, de même que les étoiles réunies dans un groupe et formant un système particulier brillent l'une par l'autre, et semblent confondre leur lumière. L'esprit qui possédait ce jeune homme, quoique gardant son individualité, portait néanmoins dans son unité toute la hiérarchie dont il faisait partie, et le don des langues dont il se vantait était l'image de ce rapport.

CHAPITRE XXXIV.

Des crises spirituelles. Crises dans les régions intermédiaires. Contre-épreuve de la guérison. La bienheureuse Eustochie.

Lorsque l'esprit mauvais entre dans l'homme par les puissances spirituelles, c'est dans celles-ci que se produit ordinairement la crise qui amène la guérison. Cette crise se manifeste alors par des visions tellement vives et tellement

frappantes que le malade prend pour des faits réels et extérieures les phénomènes qui se passent dans son imagination. Une jeune fille de Sienne, qui était possédée, fut conduite à l'église de Saint-Ambroise. Là, s'étant endormie, elle eut une vision, où elle vit le saint qui venait à elle entouré d'anges, et qui, avec un onguent qu'il tirait d'une petite boîte, lui oignit d'abord le pouce, puis le côté gauche en plusieurs endroits. Le saint portait au doigt dont il faisait l'onction un anneau avec une pierre précieuse, où l'on voyait un grand nombre d'anges qui priaient Dieu en levant les mains vers lui. Lorsqu'il oignit l'œil, il en fit sortir un démon noir, qui s'enfuit par les fenêtres de l'église en laissant après lui une odeur fétide; il en fit sortir un autre de la langue lorsqu'il fit l'onction sur celle-ci. (*Miracula S. Amb. Sen.*, c. 19.) Sainte Patrine apparaît dans une vision à une possédée, et lui présente un verre d'eau en lui disant : « Bois, et tu seras guérie. » Et il arriva comme elle avait dit. (*A. S.*, 25 aug.) Un homme d'un âge moyen était depuis longtemps au tombeau de saint Benoît. Tout à coup il crie comme un homme que l'on frappe violemment, et tombe renversé par terre. Il se relève guéri, et dit qu'au moment où il avait crié il avait vu un homme vénérable qui, étant entré dans la basilique, lui avait frappé la tête de sa crosse, et l'avait renversé par terre. Le saint, pendant sa vie, avait déjà une fois guéri un possédé en lui donnant un soufflet. (*Mirac. S. Bened.*, l. V, 29.) Un autre possédé s'endort près du tombeau du saint abbé Walter. Le saint vient à lui, accompagné de la sainte Vierge et d'un troisième personnage; il fait sur lui le signe de la croix, et le malade se trouve parfaitement guéri. (*A. S.*, 3 aug.)

Crises dans
les régions
intermédiaires.

La crise qui termine la possession se manifeste quelquefois aussi dans les régions moyennes de l'homme; et la forme sous laquelle elle se produit alors est analogue à la nature de ces régions. Or, nous trouvons en celles-ci le système musculaire, par lequel s'exercent tous les mouvements sous l'empire de la volonté. C'est donc par des

mouvements convulsifs que se révèlent ordinairement dans ce domaine les crises de la possession. On peut déjà ranger dans cette classe de phénomènes les mouvements violents que cause dans les possédés l'approche des objets saints dont ils ont horreur. La fille d'un marchand de Mindelburg devint possédée. Le démon, étant exorcisé, déclara qu'il ne sortirait que sur l'ordre de saint Ulrich. On la conduisit donc au tombeau du saint; mais là, s'arrachant aux mains de ceux qui la tenaient, elle fut lancée tout à coup à trois pas de l'autel. Elle y fut ramenée de force; et tout aussitôt elle éprouva des crampes terribles, accompagnées de voix extraordinaires : sa tête battait contre sa poitrine; de sorte que tous les assistants étaient dans l'épouvante. Le démon la quitta, la laissant parfaitement guérie. (A. S., 4 jul.) Quelquefois la crise se révèle par une tension générale de tout le système musculaire, qui indique le départ du démon. Ce même phénomène est souvent le précurseur de la mort dans les maladies ordinaires. On conduisit à saint Émeran, à Ratisbonne, un possédé. Lorsqu'on eut prononcé sur lui les exorcismes, on vit ses os et ses muscles s'étendre, et revenir ensuite à leur forme ordinaire. Il perdit en même temps toutes ses forces, et les recouvra aussitôt. (A. S., 22 sept.) Nous avons déjà vu chez un possédé guéri par saint Védast qu'il était jeté par terre avec tant de violence que le sol en retentissait.

D'autres sont enlevés en l'air, et se trouvent guéris en retombant. Anne Christine Ötting, qui fut possédée en 1728 à Öhringen, dans la principauté de Hohenlohe, fut guérie après une possession de six ans. La crise se manifesta chez elle par des tremblements dans tout le corps. Elle sentait dans l'intérieur des secousses, comme si elle allait vomir. Ses yeux étaient tellement fermés que nulle force ne pouvait les ouvrir. Sa langue toute noire pendait jusqu'à son cou. Elle fut tout à coup lancée violemment en l'air; de sorte que sa tête frappa le plafond, et en détacha quelques fragments. Elle retomba ensuite sur son lit avec une telle

force, qu'elle le brisa en deux. Le soir, entre quatre et cinq heures, les mêmes phénomènes se reproduisirent; puis, lorsqu'ils eurent cessé, elle resta étendue sans connaissance jusqu'à dix ou onze heures. Vainement on lui criait dans les oreilles, ou l'on cherchait à lui faire respirer des odeurs excitantes; tout était inutile; et on la croyait morte. Enfin, vers onze heures, elle fut réveillée par les prières et les cris des assistants, ne se souvint plus de ce qui lui était arrivé, mais se trouva parfaitement guérie. Le voisinage des reliques des saints produit ordinairement, comme nous l'avons vu, dans le système musculaire, des mouvements convulsifs de ce genre. Un malheureux nommé Helms, sourd et muet, devint possédé du démon. Il assistait à la translation des reliques de saint Germain. Trois fois il veut entrer dans l'église, et trois fois il en est repoussé par un personnage d'un air vénérable. La troisième fois le coup étant plus fort, il est renversé par terre. Puis il rend une grande quantité de sang par la bouche, le nez et les oreilles, et se trouve aussitôt guéri.

Quelquefois la crise se passe dans les profondeurs de l'âme, et alors elle est bien plus terrible encore. C'est une lutte suprême entre le démon et la volonté; entre le démon qui cherche à s'assurer sa proie, en poussant l'homme au désespoir, et la volonté qui, assistée de la grâce, s'efforce de reconquérir sa liberté. Nous avons déjà vu plusieurs exemples de ces sortes de combats, particulièrement dans ce possédé qui, conduit à Vallombreuse, fut porté une fois par le démon sur le sommet d'un arbre et une autre fois sur le bord d'un précipice, avec la pensée de s'y jeter. S'il avait succombé à la tentation, c'en était fait de lui; la mort temporelle et éternelle était son partage. Mais la victoire de la grâce décida la guérison. Il en fut de même de ce possédé d'Arezzo à qui le démon voulait persuader de se jeter dans l'eau. Il invoque le secours de la sainte Vierge, et, le démon le quittant aussitôt, il se trouve guéri.

C'est le même esprit qui conseillait à une femme, d'abord par des inspirations intérieures et plus tard par des visions, de se noyer pour faire pénitence de ses péchés. Elle l'écoute d'abord, et sort pour exécuter son criminel dessein ; mais venant à passer devant l'église de Saint-Antoine de Padoue, elle y entre, et demande au saint de l'éclairer. Elle est exaucée, et le démon la quitte pour toujours. (A. S., 13 jan.) Dans beaucoup de cas de suicide, que l'on a coutume d'attribuer aujourd'hui sans distinction à une monomanie, les choses se passent probablement de la même manière ; et le suicide n'est alors que l'issue fatale d'une lutte suprême entre l'âme et le démon, lutte où celui-ci reste victorieux.

Dans les maladies ordinaires, on n'aperçoit point la présence d'un esprit étranger, qui s'empare de la vie, et établit un dualisme profond dans tous les rapports ; mais il en est bien autrement dans la possession. Un esprit fixé dans le mal et le mensonge s'est emparé chez l'homme des éléments mauvais qui ont avec lui quelque affinité, et s'est comme incorporé en lui. Le possédé n'a pas seulement deux vies, mais il a encore jusqu'à un certain point deux esprits et deux volontés. Une lutte terrible s'établit en lui entre elles. L'esprit étranger parle au dehors, et la volonté réagit contre lui ; mais la vie se manifeste par des phénomènes qui appartiennent proprement à l'un et à l'autre. Le mauvais esprit pense, il est vrai, dans un organe qui lui est étranger ; il parle avec une langue qui n'est point à lui ; il veut et se meut dans un organisme qui n'a pas été fait pour lui ; il vit en un mot d'une vie scindée en deux. Mais au fond c'est dans les puissances de l'homme lui-même que tout se passe. Cette différence qui sépare la possession de toutes les autres maladies doit avoir par là même une très-grande influence sur les crises qui la terminent. Celles-ci doivent avoir une double face. En effet, il ne s'agit pas seulement de faire disparaître les symptômes morbides et extérieurs du mal, mais il faut

Contre-
épreuve de
la guérison.

encore chasser de l'organisme l'esprit étranger qui s'y est établi. Aussi les exorcistes ont-ils coutume, pour s'assurer s'il est réellement sorti, d'exiger de lui qu'il donne un signe extérieur de son départ; et souvent aussi le démon cherche une sorte de satisfaction dans la production de ce signe. C'est quelquefois un vent impétueux, comme dans le cas qui nous est rapporté dans la vie de saint François de Paule. On peut supposer souvent dans les cas de ce genre que le démon connaît d'avance les phénomènes naturels qui doivent avoir lieu, et qu'il choisit pour sortir le moment même où ils se produisent, afin de persuader aux hommes que c'est lui-même qui en est l'auteur.

Une femme de Ligurie fut exorcisée à Vallombreuse. Comme le démon se préparait à sortir, on lui demanda quel signe il donnerait de son départ; il répondit qu'il passerait dans un éclair venant du nord, sur un arbre qui était près de l'église, et qu'il le briserait. La chose arriva comme il l'avait dit. L'atmosphère cependant était claire, et rien n'annonçait un phénomène du genre de celui qu'avait prédit le démon; mais celui-ci persévéra dans la menace qu'il avait faite. Or, tout à coup un nuage épais et noir fondit du côté du nord; et au moment où le démon sortit, un éclair partit de ce nuage, et broya l'arbre. On conserva son tronc dépouillé en souvenir de l'événement; et Jérôme de Raggiolo l'avait vu encore de son temps. Une jeune fille d'Assise, nommée Berthe, qui était possédée, fut conduite à l'église de Saint-Rufin. Au moment où elle fut délivrée, on entendit un bruit comme si des pierres tombaient d'un mur. En même temps il s'éleva contre les portes de l'église un ouragan si terrible qu'on crut qu'elles allaient être brisées; puis un vent impétueux éteignit toutes les lampes; mais elles se rallumèrent bientôt d'elles-mêmes. (A. S., 11 aug.) Cependant le démon ne sort pas toujours sans faire de mal. On amène au tombeau de saint Guillaume, dans le monastère de Guillon,

un Italien qui était possédé et que l'on tenait enchaîné. Le démon exorcisé pendant longtemps refuse de sortir. Obligé de céder à la fin, il annonce aux moines qu'il va leur jouer un tour. Il brise donc en sortant une magnifique fenêtre, pendant qu'une cloche d'argent que saint Guillaume avait placée dans la voûte est arrachée comme elle aurait pu l'être par une étincelle électrique. (A. S., 28 mai.) Une femme fut délivrée au tombeau de saint Bonon. A ce moment il s'éleva un grand bruit : la couronne d'argent qui était sur l'autel du saint fut frappée ; on entendait et l'on voyait les coups sans qu'on pût apercevoir d'où ils venaient. Elle fut pressée et foulée d'une singulière manière sans être entièrement brisée. (A. S., 30 aug.)

Quelquefois une lumière qui s'éteint est le signe du départ de l'esprit malin. On amena une possédée au tombeau du bienheureux Joachim Servite. Le démon déclara qu'il éteindrait la lumière, renverserait cette femme, et la laisserait comme morte pendant une heure de temps. En effet, au moment où il partit, l'église retentit comme si elle eût été ébranlée dans ses fondements ; la lumière s'éteignit, et la pauvre malade fut jetée par terre. (A. S., 16 avril.) D'autres fois le son d'une cloche annonce le départ du démon, comme il arriva pour ce possédé de Pise nommé Ungard. L'esprit qui le possédait répondit à ceux qui lui demandaient un signe de son départ : « Vous l'entendrez tous. » Bientôt la cloche se mit à sonner dans la chapelle sans que personne tirât la corde. (Hieron Rad.) D'autres fois au contraire la cloche cesse de sonner. Souvent aussi les signes que donne le démon sont plus près du possédé. Au tombeau de sainte Fina, l'esprit malin, en sortant du corps d'un possédé, emporta la barrette de l'un des assistants, et brisa la lampe de l'église. (A. S., 12 mart.) Dans quelques cas, rares il est vrai, la sortie du démon prend une certaine couleur comique. Une dame de la Romagne fut exorcisée à Vallombreuse. Après une

longue lutte, le démon, obligé de céder, dit au prêtre qui lui demande un signe de son départ : « Ce signe te sera donné par l'âne d'un paysan qui se dirige vers nous en descendant là-bas du rocher. Je fixerai tellement ses pieds au sol que personne ne pourra l'en arracher sans qu'il y laisse ses fers. » La chose parut aux assistants risible et inconvenante. Cependant le paysan vint à la chapelle pour chercher du secours, et raconta qu'il ne pouvait faire bouger son âne. Le possédé le regarda pendant quelques instants avec étonnement, puis il lui dit en riant : « Permetts-moi, ami, de prendre ton âne comme signe de ma fuite : tu n'y perdras que ses fers, et il fera le reste du voyage avec toi sans accidents. » En disant ces mots, il partit. Le paysan, se fiant à ce qu'il avait entendu, alla vers son âne avec quelques-uns des assistants, espérant le trouver à la place où il l'avait laissé; mais il était à paitre loin de là, et le paysan rendit grâces à la sainte Vierge de l'avoir retrouvé. Quelquefois aussi le démon a recours au magnétisme.

Voici les symptômes que l'on rencontre le plus souvent dans la délivrance des possédés. Les malades s'affaissent, et tombent comme morts; un léger souffle seulement trahit à de longs intervalles le reste de vie qu'ils conservent. Lorsqu'ils sont revenus à eux-mêmes, ils jettent autour d'eux des regards étonnés, ne savent plus où ils sont, ni ce que signifient cette foule, et ces prêtres, et ces cierges allumés, et tout cet appareil qui les entoure. De même que la nature opère souvent ses œuvres dans l'obscurité du sommeil, ainsi la grâce se plaît à opérer les siennes dans le mystère, et à les cacher ainsi à ceux pour qui elle les fait. C'est pour cela que souvent les liens dont on avait enchaîné auparavant les possédés tombent d'eux-mêmes, et ne sont plus nécessaires. Une femme nommée Gleoguena était depuis cinq semaines tourmentée par un démon furieux, si bien que dans un accès elle avait arraché avec les dents un morceau de chair du côté de son

frère. Elle resta ainsi enchaînée pendant quatre jours devant le tombeau de saint Ives. Au moment de la crise, ses liens lui tombèrent des bras et des mains; elle se traîna, quoiqu'ayant encore les pieds liés, près du tombeau du saint : les liens qui attachaient ses pieds tombèrent alors, et elle se trouva parfaitement guérie. (A. S., 19 mai.) Les possédés, après leur délivrance, éprouvent souvent pendant quelque temps un abattement général de tout le corps. Souvent aussi le moment de la délivrance n'arrive qu'après une longue attente. Constantin des Thermopyles était possédé du démon. Il avait de violents accès de fureur, et son âme était alors assiégée par les images les plus effroyables. Il vint au tombeau de saint Luc le jeune, et y resta longtemps, pleurant et priant jour et nuit. Cependant Dieu retardait toujours la guérison pour le profit de son âme. Mais lui, fort dans la foi, ne trahit jamais aucune pusillanimité, ni dans ses actions ni dans ses paroles. Plusieurs années se passèrent ainsi; il obtint enfin avec la guérison de grands avantages pour son âme. (A. S., 7 febr.) Quelquefois d'autres maladies se déclarent après la guérison. Une jeune fille de Città di Castello, qui avait été délivrée du démon à Vallombreuse, eut le corps couvert d'ulcères après sa guérison. Les cheveux lui tombèrent par la violence du mal; de sorte qu'elle était pour tous un objet de compassion. Elle recouvra néanmoins la santé après plusieurs années, et il ne lui resta plus qu'une certaine pâleur et des taches sur la figure. (Hier. Rad., p. 393.) L'an 1606, une dame noble de Bergame ayant été guérie par Brognoli après avoir été possédée pendant longtemps, lui raconta qu'elle souffrait encore beaucoup, quoique le démon l'eût quittée. Lorsqu'elle marchait, soit dans la maison, soit dehors, il lui semblait toujours entendre cinq ou six femmes marcher derrière elle, l'une après l'autre. Lorsqu'elle se retournait pour les regarder, elles se retiraient, et elle ne pouvait plus les voir. (Alex., disp. 2.) Quelquefois aussi on entend de certains bruits

mystérieux dans le voisinage du lieu où la délivrance a été opérée. L'abbé Robert d'Ébrach avait chassé un mauvais esprit dans le désert; mais après son départ les chevaux devinrent furieux; ils écumaient, et frappaient des pieds le sol, et l'on eut beaucoup de peine à les apaiser. (A. S., 7 jun., p. 48.) Lorsque la possession a pour objet dans les desseins de Dieu de purifier une âme, elle résiste à tous les moyens qu'on emploie pour la guérir, et disparaît enfin d'elle-même sans aucun symptôme remarquable. Il en fut ainsi pour la bienheureuse Eustochie, dont nous avons raconté plus haut l'histoire. Son confesseur raconte que dans sa jeunesse son visage était frais et coloré; mais que dans l'espace de sept ans, par suite des souffrances qu'elle avait endurées, elle devint blême et si faible qu'elle ne pouvait marcher qu'avec un bâton, et qu'elle était obligée à chaque instant de s'arrêter pour respirer. Aussi Dieu l'enleva de ce monde à l'âge de vingt-cinq ans. Déjà un mois avant sa mort l'esprit qui la possédait et qui manifestait sa présence au moins une fois par jour devint moins hardi et semblait ne plus oser parler. Depuis la fête de la Purification, il ne se laissa plus voir au dehors. Cependant sept jours avant sa fin, il la fit tellement souffrir qu'elle ne pouvait s'empêcher de pousser des plaintes horribles; de sorte qu'elle s'étonnait elle-même des cris extraordinaires qu'elle proférait, et en demandait pardon aux assistants. Lorsqu'elle eut reçu la sainte communion, elle pria instamment la sœur, Euphrasie de ne pas l'abandonner pendant la nuit. Vers minuit cette sœur crut apercevoir entre autres choses, dans un coin de la chambre, comme une créature humaine monter jusqu'au plafond, et se sauver dans l'étage supérieur. « Je suis persuadé, ajoute le confesseur, que c'était le démon qui l'avait tourmentée pendant si longtemps, et que Dieu voulut montrer à cette heure qu'il lui avait ôté le pouvoir de rien entreprendre contre elle. C'est d'ailleurs ce que manifestaient assez la sérénité de son visage et les consolations

divines qui ne l'abandonnèrent plus depuis ce moment. Quoiqu'elle ne prononçât plus aucune parole, elle paraissait comme inondée de joie, et il semblait qu'elle allait au festin nuptial de la vie éternelle. (*Saligerio*, t. I., p. 105 et 112; t. II, p. 4.)

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUE DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Comment le mal physique et moral se propage. Rapport de la magie et de la possession avec la première chute. Des deux cités. Des degrés de l'ascèse diabolique. 1

CHAPITRE II.

L'ascèse diabolique considérée dans le domaine de la vie. Opposition de cette ascèse avec l'ascèse purgative. De la division des moyens physiques propres à exciter l'organisme. 13

CHAPITRE III.

Les initiations dans le paganisme. Les anciens mystères, bons et honnêtes à l'origine, n'ont pas tardé à dégénérer. On en trouve encore des restes dans les forêts de l'Amérique, chez les Virginiens, les Caraïbes, les Moxes, les Mexicalas, les Péruviens; puis au nord de l'Asie, dans le pays des Jakutes; chez les Finnois et les Lapons. 21

CHAPITRE IV.

Le mahométisme, ses mystères et ses initiations. Le suffisme pénètre dans les abstractions du Coran, et est représenté au dehors par l'ordre des derviches. Ceux-ci se partagent à Constantinople en deux classes, les danseurs et les haineurs. Rapports remarquables sur les cheïks Ruffai de l'Inde. Explication de ces phénomènes. 41

CHAPITRE V.

Les initiations à la magie dans les temps chrétiens. La magie au moyen âge s'est cachée dans l'obscurité des grottes. De là elle a pénétré dans les cahanes du peuple. Des moyens magiques dont on se servait alors: de l'onguent des sorcières. Recherches faites à ce sujet par les théologiens, par les jurisconsultes, par les médecins et les naturalistes. Explication et expériences d'Helmoud et de Davy. Des symptômes produits par ces onguents d'après les déclarations de ceux qui les ont éprouvés. Appréciation morale de ces moyens. 53

CHAPITRE VI.

- L'ascèse diabolique considérée dans le domaine moral. Des fausses doctrines que la cité du diable oppose à la cité de Dieu. Ces doctrines égalent la créature au Créateur, ou la mettent au-dessus de lui, ou enfin la considèrent comme la seule chose existante. Partant de l'incrédulité, elles mènent à la superstition, à la fausse magie naturelle, à la fausse divination et à la magie noire, qui sont les trois exercices ascétiques par lesquels l'homme est initié aux mystères de l'enfer..... 80

CHAPITRE VII.

- Comment l'homme peut conjurer la nature. Différence de la vraie et de la fausse science. Des prétentions de celle-ci; de ce qu'il y a de vrai en elles. La superstition se rattache à la puissance indéfinie du nombre, du son et de la parole..... 86

CHAPITRE VIII.

- De la divination, de ses diverses formes. De la faculté de voir au loin à l'aide d'un miroir ou de quelque fluide. Anciens récits sur ce point. Celui du poète Rist. Cas rapporté par Spengler. Récits des voyageurs modernes en Egypte. Explication de ces phénomènes. Des autres formes de divination. Cecco Esculano, célèbre astrologue du quatorzième siècle..... 96

CHAPITRE IX.

- De l'évocation des esprits, des anciennes formes de la théurgie. La nécromancie en Thessalie. Elle continue dans le christianisme. Ce qui est arrivé dans les derniers temps encore avec Jean Perez, cité devant l'inquisition espagnole pour avoir évoqué le diable. Le triple ban de l'enfer de Faust. L'esprit du Tasse. Dangers de ces invocations; exemple de Th. Parkes..... 113

CHAPITRE X.

- L'ascèse diabolique dans le domaine moral. Du mensonge et de l'impos-

de Gand, citée par Delrio; de Nicole de Reims; de François de la Croix au Pérou..... 152

CHAPITRE XIII.

Comment la volupté se cache sous le manteau de la sainteté. Histoire d'un provincial des Capucins et de dix-sept Béguines de Carthagène; du Carme Saulnier, à Votognes en Normandie; du P. Girard, à Toulon. Jugement sur tous ces faits..... 169

CHAPITRE XIV.

Du pacte avec le démon. L'union avec le démon, produite par le péché originel, a été détruite par la red-emption. Des causes qui unissent l'homme au démon. Chaque passion a son démon particulier. Des sept filles de Satan. De la pauvreté et des autres nécessités de la vie..... 185

CHAPITRE XV.

Du pacte formel avec le démon et de ses différentes formes. Le pacte avec le démon est la contre-partie des promesses du baptême. Des différentes formes de ce pacte. Une tierce personne sert quelquefois d'intermédiaire. Histoire d'un gentilhomme de Liège. Des associations déjà existantes reçoivent des disciples. Des pactes faits avec le démon dans la possession ou la clairvoyance..... 194

CHAPITRE XVI.

Les pactes avec le démon étaient connus dès les temps les plus anciens. Le sénateur Protère et sa fille. Théophile d'Adana. Exemples dans les temps modernes: Michel Schramm. Histoire d'un gentilhomme allemand. Histoire de Pollier..... 201

CHAPITRE XVII.

Suites du pacte avec le diable. L'homme, en se donnant au démon, se sépare complètement de la cité de Dieu, et devient citoyen de la cité du diable..... 216

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Comment les démons sont en rapport avec l'homme..... 221

CHAPITRE II.

De l'obsession comme premier degré de la possession. Des gnomes ou far-faëts. Histoire d'un gentilhomme de la Valteline et du surintendant Schupart..... 228

CHAPITRE III.

Les tentations considérées comme effets de l'obsession. Marie Crucifiée.. 231

CHAPITRE IV.

- Passage de l'obsession à la possession, Histoire de Pétronille, en Savoie ; de la fille de Jean de Bon-Romanis..... 230

CHAPITRE V.

- De la possession et de sa nature..... 253

CHAPITRE VI.

- Des causes et des dispositions qui peuvent amener la possession.. . . . 258

CHAPITRE VII.

- Comment les affections et les passions modifient et altèrent le tempérament. Juste de la Romagne. Histoire d'une Napolitaine; de Mathilde d'Engien; de Barthélemi de Bonsoannis..... 262

CHAPITRE VIII.

- Altération du tempérament par les influences vitales, par la faim ou la soif, par les mauvais traitements, par les maladies, par l'épilepsie, par les phases de la lune. Histoire d'un jeune homme du couvent d'Herzogenbusch; d'une jeune fille de Silésie; de Cath. Somnoata; de quatre sœurs à Mutua, en Lombardie..... 270

CHAPITRE IX.

- Les influences spirituelles considérées dans leurs rapports avec la possession. Un simple regard, quelquefois même une simple prière, peut quelquefois la produire. Des formes sous lesquelles le démon a coutume de paraître. Histoire de Jean Schmidt..... 277

CHAPITRE X.

- Des causes occasionnelles de la possession du côté des démons. Des influences du paganisme. Du pouvoir de la malédiction. Histoire d'une famille de Cesaree. Yves de Danguernano..... 287

CHAPITRE XI.

- Le péché considéré comme venant du démon et retournant à lui. Dieu punit quelquefois par la possession les péchés commis contre lui ou contre ses saints; l'orgueil, l'envie, l'avarice, le vol sacrilège, la colère; quelquefois même des fautes légères. Souvent aussi la possession est une épreuve, et non un châtement..... 289

CHAPITRE XII.

- De la durée de la possession. Histoire singulière et touchante de la bienheureuse Eustochie de Padoue..... 303

CHAPITRE XIII.

- Du nombre des démons dans la possession. Marie Garcia, en Espagne... 321

CHAPITRE XIV.

- Des diverses sortes d'esprits qui peuvent posséder les hommes.... 331

CHAPITRE XV.

Des symptômes de la possession dans les divers degrés de l'organisme... 336

CHAPITRE XVI.

Symptômes de la possession dans les régions moyennes..... 339

CHAPITRE XVII.

Des altérations produites par la possession dans l'énergie des organes du mouvement. *Marsifas*..... 343

CHAPITRE XVIII.

Altération dans la constitution et les qualités du système moteur. La possession change quelquefois le centre de gravité, la direction des courants vitaux, substitue la gauche à la droite, le bas au haut. Ces états singuliers ont pour cause physique une altération profonde du système nerveux. Souplesse extraordinaire du système musculaire dans la possession..... 352

CHAPITRE XIX.

Du vol diabolique. Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés. Histoire de *Raphaël à Rimini*..... 369

CHAPITRE XX.

Des effets de la possession dans les régions inférieures du corps et dans les organes de la nutrition. Comment elle élève les fonctions de ces organes. Les possédés sentent une faim que rien ne peut rassasier. Ils dévorent tout ce qui se présente à eux. D'autres fois, ils sentent un dégoût profond pour tout aliment. De la boule hystérique..... 377

CHAPITRE XXI.

Influence de la possession sur le système pulmonaire. Des flammes qui sortent de la bouche des possédés. De l'odeur de soufre. Le bienheureux *Jourdain*. Altération de la voix. Des cris des animaux chez les possédés..... 386

CHAPITRE XXII.

Des effets de la possession dans le système de la circulation. Sommeil léthargique et insomnie des possédés. Troubles dans la chaleur animale, dans le cours des fluides. Enflure du corps. Trouble des organes génitaux. Stigmatisation. *Sainte Eustochie*..... 390

CHAPITRE XXIII.

De la possession dans le système nerveux supérieur. L'orgueil cause de la possession. Du mutisme ou des voix différentes des possédés. De leur insensibilité..... 400

CHAPITRE XXIV.

Influence de la possession sur la parole. Les possédés entendent et parlent

des langues étrangères. Ils perdent le souvenir des choses qu'ils ont faites ou dites dans leurs accès. Histoire de madame Ranfin. Du chant chez les possédés. Histoire du frère Ferdinand..... 405

CHAPITRE XXV.

Influence de la possession sur les sens. Des formes sous lesquelles le démon apparaît. L'abbé Hermann. Le moine Achard. Pasqualinus de Ton-dellis. Antoinette de Gaudence. Humiliana de Cerchis..... 420

CHAPITRE XXVI.

Influence de la possession sur les facultés spirituelles. Les démons à Pré-monté. Les possédés voient à distance..... 434

CHAPITRE XXVII.

De la délivrance des possédés. L'Église considérée dans ses rapports avec les possédés. Comment ceux-ci ont horreur de tout ce qui tient à l'Église. Histoire d'une religieuse. Le diable parle par la bouche des enfants. Histoire touchante d'un enfant. La vertèbre arrachée au démon dans les possédés..... 453

CHAPITRE XXVIII.

Polémique des possédés. Nicole Aubry. Une possédée calviniste. Une au-tre exorcisée par Luther. Les possédés discernent les choses saintes... 456

CHAPITRE XXIX.

De la puissance qu'a reçue l'Église de délivrer les possédés. Parthénius. Saint Yves. Saint Norbert. Saint Albert. Saint Jean de Salerne. Sainte Catherine de Sienne..... 464

CHAPITRE XXX.

De la puissance des prêtres dans les exorcismes : les sacrements et les sa-cramentaux. Saint Ursmar. La foi. La confession. L'eucharistie. Saint Bernard. Les reliques des saints. La croix..... 473

CHAPITRE XXXI.

Précautions à prendre dans l'emploi des exorcismes. Deux excès à éviter. Il faut d'abord constater la possession : il ne faut pas croire à toutes les paroles des possédés, ni aux accusations, ni aux menaces du démon. L'exorciste doit veiller sur soi-même. Histoire d'un prêtre, d'un exorciste, d'un chevalier..... 483

CHAPITRE XXXII.

Du côté naturel de la guérison des possédés : des métamorphoses, des aggravations, des intermittences et des métastases du mal, surtout quand il est vers sa fin. Saint Norbert..... 497

CHAPITRE XXXIII.

Des crises de la maladie. Elles s'opèrent par les évacuations alvines, par les reins, par les sueurs, par les poumons, par les vomissements, ou

les possédés rejettent souvent des reptiles ou d'autres choses extraordinaires.....	503
---	-----

CHAPITRE XXXIV.

Des crises spirituelles. Crises dans les régions intermédiaires. Contre-épreuve de la guérison. La bienheureuse Eustochie.....	513
--	-----

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.